Le Monde

www.lemonde.fr

56e ANNÉE – N° 17187 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

VENDREDI 28 AVRIL 2000

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE DES LIVRES

■ Au sommaire : Gilles Kepel, Tim Parks, Emmanuel Moses...

ACTIVE:LMQPAG:W
busy

Lycées : la réforme version Lang

● Le ministre de l'éducation maintient les innovations pédagogiques et les allègements de programme prévus par Claude Allègre ● Mais il renonce à réduire les emplois du temps des élèves ● Les enseignements littéraires sont renforcés ● Jack Lang obtient de nouveaux crédits

JACK LANG garde l'essentiel de la réforme des lycées engagée par Claude Allègre. Il entend en *« préserver l'esprit »*, mais il en supprime les aspects les plus contestés par les enseignants. Le ministre de l'éducation nationale a annoncé, jeudi 27 avril, que les innovations pédagogiques et les allègements de programme sont maintenus. Les enseignements littéraires sont renforcés, tandis que la réduction des horaires de certaines disciplines est annulée.

L'aide individualisée en seconde, les travaux personnels encadrés (TPE) en première, qui doivent amener les enseignants à *« travailler autrement »*, et l'éducation civique, juridique et sociale (ECJS) seront mis en œuvre. Jack Lang veut rendre plus attractive la filière littéraire en renforçant les enseignements de français, de littérature, de langues vivantes, de latin et de grec. Pour encourager les pratiques pédagogiques nouvelles, le ministre envisage de créer une agence de l'innovation.

Après avoir *« découvert l'impréparation technique, psychologique, pédagogique et matérielle de la réforme »*, M. Lang assure qu'il disposera des crédits nécessaires, dès cette année, grâce au collectif budgétaire, et dans le budget de 2001. A propos de son prédécesseur, M. Lang juge qu'un *« réformateur qui brutalise une communauté fait le jeu des immobilistes »* et affirme que lui-même n'a *« pas accepté cette fonction pour* [se] *croiser les bras, pour être simplement un pacificateur »*.

Lire page 12

Internes : Mme Aubry propose d'indemniser le travail du week-end

APRÈS deux séances de négociations au ministère de la solidarité, mercredi 26 avril, un protocole d'accord a été soumis aux internes en grève depuis une dizaine de jours dans 24 villes universitaires sur 26. Au « repos de sécurité » et à l'augmentation des salaires de près de 5 % proposés mardi, Martine Aubry a ajouté une indemnisation pour le travail effectué le week-end et les jours fériés. Le montant de cette indemnisation reste à décider. Les internes parisiens ont voté, mercredi soir, le maintien de la grève des gardes et le blocage des changements d'affectation prévus le 2 mai. Les grévistes des autres régions devaient se déterminer jeudi. Les « résidents » – internes en médecine générale – semblaient disposés à accepter le protocole d'accord.

Lire page 8

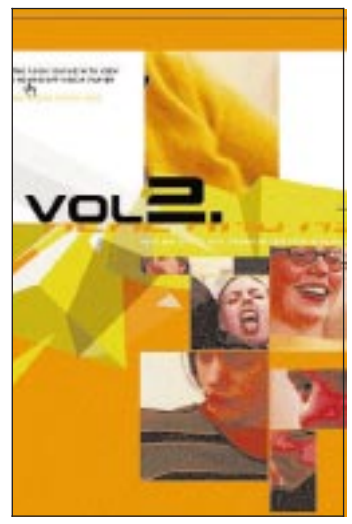

INTERNET

Vraie vie en vidéo

Ils sont six à vivre dans l'étrange maison bleue d'Oberlin (Ohio, Etats-Unis), deux étages truffés d'une quarantaine de micros, sous l'œil de neuf caméras. Six à vivre en direct sur Internet *(photo)*, 24 heures sur 24. Tout ce qu'ils font et disent peut être vu et entendu par la Terre entière. Notre envoyé spécial a passé quatre jours et quatre nuits avec eux. p. 16 et 17

Tchernobyl, 14 ans après

OFFICIELLEMENT, 31 personnes sont mortes d'irradiation, le 26 avril 1986, lors de l'accident de la centrale ukrainienne de Tchernobyl, mais divers rapports font état de 15 000 victimes. La Biélorussie est le pays qui a été le plus touché par les retombées radioactives de la plus grande catastrophe de l'histoire du nucléaire civil. Aujourd'hui, 23 % du territoire national sont encore fortement contaminés et plus de 2 millions d'habitants, soit un cinquième de la population, vivent dans ces zones à haut risque. Mercredi 26 avril à Minsk, la capitale biélorusse, 10 000 manifestants ont réclamé le départ du président Alexandre Loukachenko.

Lire page 2

Wall Street accepte les hommes sans cravate mais pas les femmes en caleçon

NEW YORK
de notre correspondante

Cela a commencé, insidieusement, par les vendredis d'été il y a quatre ans. Les directeurs des ressources humaines (DRH) de quelques banques et grands cabinets d'avocats d'affaires de la Côte est, célèbres pour leur rigidité vestimentaire, ont baptisé l'opération « Casual Friday » (« vendredi décontracté ») et ont décrété que, en raison de la chaleur, les employés seraient dispensés de cravate un jour par semaine. Pourquoi un jour par semaine ? Il fait en général aussi chaud le lundi que le vendredi, mais l'initiative, avec ses petits airs de pré-week-end, a été bien accueillie.

La décontraction aidant, le « Casual Friday » est devenu le « Casual Summer ». La cravate, le costume et le tailleur ont été remisés jusqu'à la rentrée. Puis le « vendredi décontracté » a été étendu au reste de l'année, non plus pour des raisons climatiques, mais dans un souci de convivialité. Une convivialité qui, dans l'esprit organisé des DRH, se devait inévitablement d'être codifiée, car tout le monde n'a pas forcément la même idée du « décontracté ». Ce qui, pour les associés-gérants, veut dire blazer en cachemire et chemise Armani se traduit parfois chez les plus jeunes par un tee-shirt hâtivement sorti du sèche-linge, des jeans bien larges, voire un short et une paire de baskets ou – horreur – de sandales découvrant des orteils blancs et velus.

Bon ordre fut donc mis à cette explosion de spontanéité par des circulaires internes, comme celle du cabinet Davis Polk & Wardwell : sont autorisés les pantalons de toile, les polos, les vestes sport, les mocassins, les jambes nues pour les femmes ; *« ne sont pas appropriés »* les tee-shirts, les jeans, les survêtements, les baskets et les sandales, pas plus que, pour les femmes, les caleçons, débardeurs, décolletés *« et autres filets à poisson »*. Pour les rendez-vous imprévus à l'extérieur, il est bon de garder une tenue traditionnelle dans un placard du bureau.

On commençait seulement à digérer cette petite révolution lorsqu'un autre phénomène déboula sur Wall Street, en provenance directe de la Silicon Valley, sur la Côte ouest – univers des très cools et jeunes entrepreneurs prêts à ramasser leurs millions à la première introduction en Bourse sans avoir jamais vu la pointe d'une cravate. Menacées par un exode massif de leurs étoiles montantes vers la nouvelle économie, les vénérables firmes de Wall Street ont dû se résoudre, ces derniers mois, à l'ultime concession : le « Casual Every Day » comme l'a surnommé, amer, un lecteur dans une lettre indignée au *New York Times*. Le coup de grâce a été l'annonce par la banque d'affaires J. P. Morgan – dont le fondateur, J. Pierpont Morgan, ne quittait même pas sa cravate sur son yacht – de l'adoption de la tenue décontractée toute l'année. Ce bastion tombé, Goldman Sachs, Morgan Stanley, Chase Manhattan Bank et le cabinet Cadwalader, Wickersham & Taft se sont engouffrés dans la brèche.

Une nouvelle industrie est née : Gap lorgne sur Wall Street, Ralph Lauren, Brooks Brothers et J. Crew envoient des experts expliquer le décontracté bon genre dans des séminaires. Et une œuvre de bienfaisance, Career Gear, récupère les costumes Burberry, désormais inutiles, pour les chômeurs convoqués à des entretiens d'embauche.

Sylvie Kauffmann

SCIENCES

Les espèces mal classées

Darwin et ses successeurs ont bouleversé la classification des espèces, établie il y a 250 ans par le botaniste suédois Carl von Linné : le chimpanzé *(photo)* apparaît désormais plus apparenté à l'homme qu'à l'orang-outang, et les crocodiles plus proches des oiseaux que des lézards. Les chercheurs estiment qu'il faut créer un nouveau système de nomenclature. p. 28

Renault sur les chapeaux de roue

LOUIS SCHWEITZER

RAPPROCHEMENT avec Volvo, reprise de Samsung Motors : Renault a accéléré son internationalisation après la conquête, il y a un an, de Nissan. Son PDG, Louis Schweitzer, explique au *Monde* pourquoi il s'est inscrit dans le mouvement de concentration lancé en 1998 par DaimlerChrysler.

Lire page 22

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 428 - 7,50 F

GILLES KEPEL

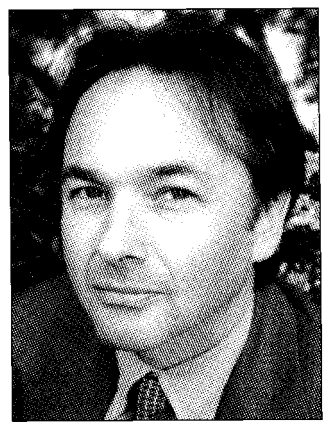

Jihad

EXPANSION ET DÉCLIN DE L'ISLAMISME

GALLIMARD

Ph. J. Sassier / Editions Gallimard

Gallimard - 372 206 753 RCS Paris B.

MANIFESTE

Pour un mouvement social européen

par Pierre Bourdieu

LE manifeste « Pour des Etats généraux du mouvement social », qui est issu de discussions menées depuis plusieurs années en différents pays d'Europe, vise à créer les conditions intellectuelles et institutionnelles d'un rassemblement de toutes les forces critiques et progressistes.

Il sera publié, dans les jours qui viennent, à l'occasion du 1er mai, dans des journaux d'Allemagne, d'Angleterre, d'Espagne, de Grèce et d'Italie, ainsi que de nombreux autres pays européens et non européens (Argentine, Bolivie, Corée, Japon, etc.).

Il marque le début d'un vaste travail collectif, interdisciplinaire et international, visant à définir les principes d'une véritable alternative politique à la politique néolibérale qui tend à s'imposer dans tous les pays, parfois sous l'égide de la social-démocratie, et à inventer les moyens organisationnels et institutionnels nécessaires pour en imposer la mise en œuvre.

Il trouvera un premier prolongement dans l'élaboration, à travers une série de réunions de travail, d'une charte du mouvement social européen et dans la tenue d'Etats généraux du mouvement social européen dans les prochains mois.

Ceux qui veulent s'engager dans ce projet, qui a reçu l'approbation de très nombreux représentants d'associations, de syndicats et d'organisations ainsi que d'artistes, d'écrivains et de chercheurs, peuvent envoyer leur signature, accompagnée éventuellement de suggestions, de propositions et de commentaires sur le site www.raisons.org où ils trouveront la liste complète et détaillée des premiers signataires.

Lire le texte du manifeste page 18

***Pierre Bourdieu**, sociologue, est professeur au Collège de France.*

AFP

MUSIQUE

Aux rythmes de La Havane

Depuis le succès de *Buena Vista Social Club*, le film de Wim Wenders et le CD, maisons de disques et producteurs se précipitent à La Havane ; la chanteuse du Cap-Vert Cesaria Evora *(photo)* y enregistre. L'Etat cubain veut tirer profit du succès de ses musiciens. p. 33

International	2	Tableau de bord	25
France	8	Aujourd'hui	28
Société	12	Météorologie, jeux	32
Régions	15	Culture	33
Horizons	16	Guide culturel	35
Carnet	21	Kiosque	36
Entreprises	22	Abonnements	36
Communication	24	Radio-Télévision	37

NUCLÉAIRE **Les Ukrainiens ont rendu hommage, mercredi 26 avril, aux victimes de la catastrophe de Tchernobyl d'avril 1986. Officiellement, 31 personnes sont mortes d'irradiation au cours de l'accident nucléaire ou peu après. Des données non officielles font état de 15 000 morts et de 50 000 blessés. ● LA BIÉLORUSSIE voisine a été le pays le plus touché par les retombées radioactives : 23 % du territoire sont encore contaminés et un cinquième de la population vit dans cette zone. ● À MINSK, plusieurs milliers de personnes ont manifesté, mercredi, à l'appel de l'opposition, contre l'*« indifférence »* du président Alexandre Loukachenko à l'égard des victimes du désastre. Elles ont réclamé la démission du chef de l'Etat. ● TCHERNOBYL reste, de l'avis des experts, une bombe à retardement. Le seul réacteur encore en service a régulièrement des défaillances techniques.**

Deux millions de Biélorusses vivent dans les zones contaminées par Tchernobyl

Ce pays a été le plus touché par la catastrophe survenue, il y a quatorze ans, en Ukraine. Mercredi 26 avril, plusieurs milliers de manifestants ont réclamé, à Minsk, le départ du président Loukachenko dont ils dénoncent l'indifférence à l'égard des victimes

MINSK, GOMEL, BRAGUINE
de notre envoyée spéciale

La Biélorussie est le pays qui a le plus souffert de la catastrophe de Tchernobyl. Près de 70 % des radionucléides projetés dans l'atmosphère par l'incendie du réacteur sont retombés sur son territoire, alors que le vent soufflait au nord. Quatorze ans après le drame, 23 % du territoire national est encore très contaminé (contre environ 5 % en Ukraine). Plus de 2 millions de personnes vivent dans ces zones, soit un Biélorusse sur cinq. Parmi les victimes exposées au risque d'une mort lente : 500 000 enfants.

Ce cancer chez les enfants est la manifestation incontestée des conséquences de Tchernobyl sur la santé. Le temps de latence pour cette maladie est de cinq ans, ce qui explique l'augmentation des cas à partir du début des années 90. A ce jour, près de 2 000 enfants ont été opérés de la thyroïde en Biélorussie. Pour les autres cancers, le temps de réaction est évalué entre dix et trente ans, et si l'on tient compte de la multiplication des leucémies, des troubles de la vision, des cas d'arriération mentale et de désordres du système immunitaire, le tableau est celui d'une *« bombe à retardement où le pire est encore à venir »,* selon un diplomate occidental en poste à Minsk.

En Biélorussie, contrairement à l'Ukraine, l'attitude des autorités est de minimiser le problème, d'où la faiblesse de l'aide humanitaire. Ce silence et l'isolement du pays sur la scène européenne tiennent à la nature du pouvoir du président biélorusse, Alexandre Loukachenko, autocrate nostalgique de l'Union soviétique. Peu connue, dénoncée pour son régime politique et n'abritant aucune centrale nucléaire, la Biélorussie ne bénéficie d'aucun programme d'assistance d'ampleur. En niant les effets de Tchernobyl, le président Loukachenko cherche à économiser des fonds budgétaires (les primes accordées aux victimes ont été supprimées) et à effacer la mémoire de la catastrophe, qui fut le prélude à l'effondrement de l'ordre soviétique. En 1997, Alexandre Loukachenko avait éludé la question à sa façon : *« Quelle radiation ? Dans ces régions* [contaminées]*, les chefs d'administrations locales sont en si bonne forme qu'ils galopent comme des chevaux ! ».*

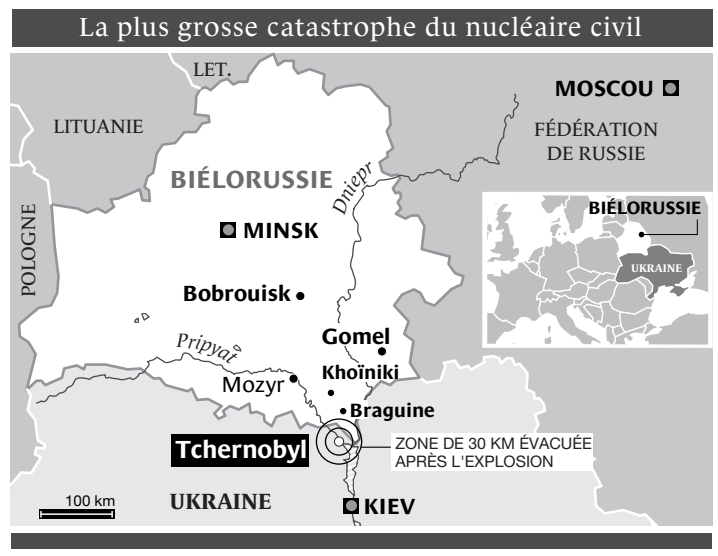

ANNIVERSAIRE DE LÉNINE

Braguine est un village à l'orée de la zone contaminée dans le sud de la Biélorussie. Tout étranger qui s'y rend doit obtenir une autorisation spéciale dont le but n'est pas de préserver les personnes des radiations, mais d'écarter d'éventuels témoins gênants. Première surprise : l'endroit est peuplé, il grouille d'activités. Ce samedi 22 avril, date de l'anniversaire de Lénine, et alors qu'une visite du président Loukachenko est annoncée, les habitants lavent les rues à grande eau, peignent les lampadaires etc… La scène serait presque idyllique s'il n'y avait pas, au-dessus de la place centrale, un large panneau électronique indiquant la radioactivité ambiante : *« 19 microröntgen par heure »* (unité de mesure de la dose absorbée). En aparté, une jeune femme, une Russe originaire du Kirghizstan récemment installée ici, confie : *« Je n'ai pas confiance en leurs chiffres. Mais avec le temps, on ne pense plus à la radiation. On fait pousser des légumes dans son jardin. Il faut bien manger... »*

Braguine a l'un des sols les plus contaminés du pays. Dans les campagnes environnantes, les kolkhozes fonctionnent. Par troupeaux entiers, des vaches broutent une herbe où le dosimètre indique *« 68 microröntgen par heure »*. Le lait, principale source de radiation est largement distribué. A l'hôpital, un médecin raconte les maladies : *« bronchites chroniques aiguës, allergies, liées, bien sûr, à la radiation. Leur système immunitaire est atteint. »* Le petit Dima, quatre ans, est recroquevillé sur sa couche, tandis que sa mère décrit le manque de médicaments et de « produits propres » (non radioactifs). Dans ces régions, le lopin de terre familial est la seule subsistance. Personne n'a les moyens de se procurer des aliments importés de régions « propres ». L'Etat n'apporte aucune aide, à l'exception d'un séjour par an dans un « sanatorium » pour les enfants, qui aussitôt revenus chez eux continuent de s'empoisonner lentement. Existe-t-il un registre pour les pathologies des enfants de Braguine ? Oui, répond le médecin en chef, mais il est tenu secret. Quelques minutes plus tard, deux policiers arrivent pour interpeller, puis expulser de la zone, les journalistes intrus.

« TROU NOIR »

L'isolement des Biélorusses, leur sentiment d'être, selon le mot de l'écrivain Svetlana Alexeevitch (auteur de *« La supplication »*), tombés dans un *« trou noir au milieu de l'Europe »,* n'est nulle part aussi tangible que dans les profondeurs de la *« zone d'exclusion »,* vaste territoire abandonné par l'homme où les animaux et la nature ont tout envahi. Un groupe de scientifiques y travaille dans la solitude et le denuement, pour 30 dollars par mois. Ces hommes racontent que la dernière délégation de l'Agence internationale à l'énergie atomique (AIEA) à leur avoir rendu visite, voici un an, avait pour principale préoccupation le risque d'incendie dans la zone.

Du haut d'un mirador planté dans la forêt de pins et de bouleaux, on aperçoit, à 6 km à vol d'oiseau, la centrale de Tchernobyl de l'autre côté de la frontière, en Ukraine, pays où se succèdent les visiteurs étrangers et où le G 7 s'est engagé à verser des milliards de dollars en échange de la fermeture du dernier réacteur. Le dosimètre indique 463 dans l'air, 1 041 au sol. La forêt est infestée de césium, de strontium et de plutonium. Vladimir Piskounov, le directeur de la petite station de recherches biélorusses, explique que les gens *« n'intègrent pas le danger car il est invisible »*. Mais il arrive aussi à son équipe de s'étonner que, quatorze ans après la catastrophe, la principale contribution des Occidentaux dans la surveillance de la zone ait consisté à planter une rangée d'arbres, chacun au nom d'un organisme international ou d'une ambassade.

Natalie Nougayrède

■ **FRANCE : la commission des requêtes de la Cour de justice de la République** devait se prononcer, jeudi 27 avril, sur la recevabilité de la plainte déposée par un Rémois, âgé de trente et un ans, contre trois anciens ministres, Charles Pasqua, Michèle Barzach et Alain Carignon. Le plaignant, Yohan Van Wayenberghe, affirme que le cancer de la thyroïde dont il souffre aurait été provoqué par le nuage radioactif de Tchernobyl, et dénonce le fait que les ministres de l'époque *« n'ont pas averti la population du risque »*.

Les nouveaux habitants de la zone

Le gouvernement biélorusse a entrepris de repeupler les zones contaminées, d'où 130 000 personnes avaient été évacuées après la catastrophe. De nombreux Russes (des dizaines de milliers, dit-on), réfugiés des républiques d'Asie centrale s'installent dans ces régions, les seules où le pouvoir biélorusse leur accorde une *propiska* (autorisation de résidence), un logement et un emploi.

Par ailleurs, les autorités menacent de ne pas accorder de diplômes aux étudiants qui refuseraient de travailler *« au moins un an dans les zones de Tchernobyl »*, afin de remédier au manque d'enseignants et de médecins. L'annulation de cette obligation figurait, mercredi 26 avril, parmi les revendications de l'opposition à l'origine de la marche Tchernobyl 2000, à Minsk. Les manifestants demandaient un approvisionnement de la population en aliments *« propres »* et réclamaient plus d'aide humanitaire pour le pays. – *(Corresp.)*

L'opposition se met à espérer que Moscou lâchera le régime d'Alexandre Loukachenko

MINSK
de notre envoyée spéciale

Comme chaque année, l'anniversaire de l'accident de Tchernobyl a été l'occasion, pour l'opposition au régime d'Alexandre Loukachenko, de compter ses partisans et de mesurer l'agressivité des forces de l'ordre à son égard. Celles-ci ont eu la main plutôt légère, mercredi 26 avril, les quelque 10 000 manifestants n'ayant vu aucun déploiement de véhicules blindés, ni de vagues d'arrestations brutales, comme cela s'était produit un mois auparavant, le 25 mars, à l'occasion de la commémoration de la première indépendance biélorusse (1918).

La présence policière en uniforme, le long du parcours, était des plus réduites, même si de nombreux autobus remplis de miliciens étaient visibles dans les rues adjacentes. Certains ont voulu voir dans ce semblant d'apaisement la marque du passage à Minsk, le 16 avril, du nouveau président russe, Vladimir Poutine, dont les relations avec l'homme fort biélorusse sont décrites comme peu chaleureuses. La presse biélorusse indépendante releva que le séjour de M. Poutine à Minsk, en route pour Londres, dura *« seulement six heures »,* et qu'aucun *« compliment appuyé »* ne fut échangé, contrairement aux épanchements dont Boris Eltsine était coutumier.

BIENVEILLANCE RUSSE

M. Poutine était accompagné d'un « conseiller économique », German Gref, qui eut *« trois heures de discussion »* avec le président biélorusse, au terme desquelles Alexandre Loukachenko, grand partisan de l'économie planifiée à la soviétique, faisait subitement savoir, cité par l'agence Belta, qu'il était *« favorable à l'existence dans le pays de diverses formes de propriété et de l'économie libérale »,* ajoutant toutefois que celle-ci ne devrait pas *« se développer de façon chaotique »*. Il n'en a pas fallu plus pour qu'une partie de l'opposition se mette à espérer que *« Poutine lâchera Loukachenko »,* ce dernier étant perçu depuis son élection en 1994 comme un instrument de la politique russe dans *« l'étranger proche »* qui aurait reçu d'importants soutiens de la compagnie Gazprom pour accéder au pouvoir.

On n'en était toutefois pas là, mercredi, dans les rues de Minsk, même si un ancien dissident tchèque proche de Havel, en visite en Biélorussie pour soutenir les démocrates locaux, confiait que *« la meilleure stratégie, pour l'opposition, est de s'allier avec les Russes contre Loukachenko »*. Vladimir Poutine, arguait-il, ne souhaiterait pas s'encombrer, dans le processus d'unification Russie-Biélorussie, d'un partenaire imprévisible et scandaleux comme Alexandre Loukachenko. L'opposition biélorusse, selon ce scénario, pourrait tout au plus espérer que suffisamment de souveraineté serait maintenue pour pouvoir parler de *« finlandisation »* de la République, et non pas d'annexion pure et simple.

Le thème d'un *« Anschluss rampant »* de la Biélorussie (10 millions d'habitants) par la Russie (150 millions) est pourtant couramment évoqué — avec frayeur — dans les cercles d'opposition à Minsk. La récente annonce d'une *« force militaire conjointe »* de 300 000 hommes, devant être déployée sur les flancs ouest de cette *« union »,* a confirmé les craintes que les accords signés à répétition depuis quatre ans entre les deux capitales ne se réduisent pas, au bout du compte, à des coquilles vides. Un des chefs de l'opposition biélorusse, Anatoli Lebedko (Parti civique unifié) a cru voir un signe de la nouvelle bienveillance de Moscou à l'égard des critiques de M. Loukachenko dans le fait qu'il avait été invité à participer à une émission connue de la chaîne d'Etat russe ORT *« en dépit des demandes répétées de l'ambassadeur de Biélorussie »* qui réclamait son interdiction d'antenne.

CRISE ÉCONOMIQUE

L'opposition biélorusse est cependant en proie à des divisions internes que la mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), en place à Minsk depuis deux ans, s'efforce de surmonter, encourageant ses principales composantes (Front populaire, sociaux-démocrates, Parti civique unifié) à forger une approche commune en vue des élections législatives prévues en octobre.

Mais à l'heure où la crise économique mord de plus en plus, enfonçant la population dans la pauvreté (le salaire moyen est évalué à 30 dollars), il est loin d'être certain que M. Loukachenko accepte de mettre son pouvoir en jeu aux urnes. Les disparitions, en un an, de quatre opposants en vue, sont le signe d'un raidissement. Toutefois, certains disent que le régime ne serait plus aussi monolithique. Deux courants s'opposeraient au sein de l'administration présidentielle, l'un favorable à un minimum d'ouverture vers l'Ouest pour réhabiliter le pays et accéder à des apports en capitaux (une tendance présente au ministère des affaires étrangères), l'autre arc-boutée sur une ligne dure, répressive (Conseil national de sécurité).

N. No.

De multiples problèmes de sûreté demeurent

A L'OCCASION du quatorzième anniversaire de l'accident de Tchernobyl, le gouvernement ukrainien a renouvelé sa promesse de fermer définitivement le site d'ici à la fin de l'année 2000. Cet engagement, pris en 1995 auprès des membres du G 7, reste toutefois lié à l'obtention d'une aide internationale, qui financerait le démantèlement des installations, et la construction ou la modernisation d'autres centrales nucléaires.

Des quatre réacteurs de Tchernobyl, un seul est toujours en activité, le numéro 3. Le réacteur numéro 4, qui avait explosé le 26 avril 1986, provoquant la plus grave catastrophe de l'histoire du nucléaire civil, a été confiné dans un « sarcophage » destiné à éviter la dissémination de matières radioactives. Construite dans l'urgence, cette structure, prévue pour résister une trentaine d'années, souffre d'une *« instabilité de sa partie supérieure »,* rappelle l'Institut de protection et de sûreté nucléaire français (IPSN), dans son rapport annuel : *« Le vieillissement des structures en béton sur lesquelles repose la charpente métallique pourrait conduire à son effondrement partiel. En supposant qu'un tel événement n'affecte pas le réacteur numéro 3 qui reste en service dans le bâtiment voisin, les conséquences radiologiques seraient limitées au voisinage immédiat du site. Elles pourraient néanmoins être importantes pour les travailleurs du site. »*

FISSURES ET DÉFORMATION

L'IPSN n'exclut pas non plus la possibilité d'un accident de criticité (déclenchement spontané de réactions nucléaires en chaîne), dont les conséquences pourraient être *« importantes pour les travailleurs présents dans le sarcophage »,* sans impact cependant sur l'environnement. Un programme d'amélioration de la sûreté de l'installation doit être réalisé sur dix ans, en dépit des réserves émises par les experts sur *« des insuffisances en matière de gestion des déchets générés par les travaux »*.

Le réacteur numéro 2, pour sa part, a été mis hors service à la suite d'un incendie, en 1991, et les autorités ukrainiennes ont décidé, en 1996, d'arrêter également le réacteur numéro 1, qui aurait nécessité de gros travaux de jouvence. Le troisième et dernier réacteur en activité, met en garde l'IPSN, *« continue de poser des problèmes de sûreté dont certains présentent un caractère générique »,* lié à la conception même des réacteurs soviétiques RBMK. Depuis deux ans, cette unité a dû être stoppée à de multiples reprises pour des contrôles ou des réparations. En particulier, on a observé des fissurations sur des tuyauteries, ainsi qu'une déformation des « tubes de force » contenant les assemblages de combustible nucléaire et le fluide de refroidissement.

« Compte tenu de ces défauts génériques de sûreté sur le réacteur numéro 3 et des particularités du site de Tchernobyl, souligne l'IPSN, *il convient que l'arrêt définitif de la centrale intervienne effectivement avant la fin de l'an 2000. »*

Pierre Le Hir

Le débat s'engage sur la Charte des droits européens

Un forum ouvert à tous

LES TRAVAUX sur l'élaboration d'une Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne entrent dans le vif du sujet. Un vaste débat public s'est engagé dans toute l'Europe, à l'initiative des membres de la convention chargée par les Quinze de préparer d'ici à décembre, pour le sommet de Nice, un projet de document solennel qui rassemblerait tous les droits et les valeurs dans lesquels se reconnaissent les citoyens de l'Union.

La première ébauche de cette charte faisait l'objet, vendredi 28 avril à Bruxelles, d'un échange de vues entre les membres de la convention et près de soixante-dix organisations non gouvernementales (ONG) européennes, invitées à tour de rôle à donner leur avis et présenter leurs propositions. Ces échanges sont destinés à se multiplier au cours des prochaines semaines dans la première phase d'élaboration de la charte. Ils traduisent l'intérêt que celle-ci suscite non seulement dans les milieux politiques et juridiques, mais &newlin;auprès de très nombreux secteurs des sociétés civiles des pays de l'Union. Et ils sont facilités par la méthode de travail originale choisie par la convention, qui dispose d'un site Internet consultable par tous, en français, anglais et allemand, où sont diffusés les textes qu'elle produit et les contributions publiques (www.europarl.eu.int/charter/fr/default.htm). Un vaste forum s'est ainsi ouvert, auquel tout un chacun peut prendre part.

Personne ne sait encore très bien ce sur quoi l'on va déboucher. La marge est importante entre ceux qui plaident pour un texte qui soit une sorte de Constitution européenne et ceux qui imaginent seulement une sorte de document de référence préjudiciaire. A la veille de l'intégration dans l'Union de nouveaux membres d'Europe du Centre et de l'Est, chacun pressent cependant qu'il est extrêmement important de traduire dans un texte fondateur les droits et les devoirs des Européens

VALEURS INCOMPATIBLES

Ce sentiment a été renforcé par la crise provoquée au sein de l'Union par l'entrée au gouvernement autrichien d'un parti d'extrême droite, le Parti libéral de Jörg Haider, dont certaines professions de foi paraissent totalement incompatibles avec les valeurs sur lesquelles est basée la construction européenne depuis la guerre.

La convention, qui a commencé ses travaux en décembre 1999, est dirigée par le chrétien-démocrate Roman Herzog. Président de la République allemande jusqu'en 1999, cet éminent juriste a présidé de 1987 à 1994 la Cour constitutionelle de Karlsruhe, à une époque où celle-ci a rendu quelques arrêts devenus célèbres sur la recevabilité outre-Rhin des traités européens. Cette instance de 62 membres, associant des représentants des exécutifs et des Parlements européens, travaille en liaison avec la Cour de justice européenne de Luxembourg, le Conseil européen et la Cour européenne des droits de l'homme, qui ont tous trois un statut d'observateur.

La décision de lancer les travaux de la charte avait été prise en juin 1999 par le sommet européen de Cologne, sur proposition du chancelier Schröder et de son ministre des affaires étrangères, le Vert Joschka Fischer. Il est prévu que la convention présente son projet aux chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze en octobre, lors d'un sommet spécial qui aura lieu à Biarritz sur les réformes de l'Union, et que le débat final ait lieu lors du sommet de Nice.

A l'initiative d'Alain Barrau, président de la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne, un débat a eu lieu mercredi après-midi au Palais-Bourbon en présence des « conventionnels » français, de plusieurs juristes, et avec la participation d'Elisabeth Guigou, ministre de la justice, et de Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes. *« Le projet de charte répond à mon sens à ce souci d'affirmer haut et fort que la communauté n'est pas seulement économique et financière, mais que c'est une communauté de valeurs et de destin qui se joue »*, a souligné la garde des sceaux dans son intervention. *« La question identitaire de l'Union est au cœur de cette réflexion sur les droits fondamentaux »*, a-t-elle ajouté.

LA QUESTION DU STATUT

Les responsables politiques, après avoir lancé la balle, observent pour le moment avec prudence comment les débats se développent. Plusieurs questions se posent aux gouvernements des Quinze, qui sont loin d'être d'accord sur le contenu que doit avoir la charte et sur la valeur juridique qu'il faudra lui donner. Si le Parlement européen s'est prononcé pour qu'elle soit intégrée dans le traité réformé que prépare actuellement la conférence intergouvernementale chargée de réviser le fonctionnement des institutions européennes, les capitales sont plus incertaines. Pierre Moscovici a réaffirmé mercredi que l'important était pour le moment d'obtenir une bonne charte et que la question de son statut viendrait plus tard. Cette position ne fait peut-être pas le bonheur de ceux qui voudraient d'ores et déjà être sûrs que cette charte aura valeur contraignante. Elle a en revanche l'avantage de concentrer les efforts sur le fond, sans obliger les conventionnels à faire à ce stade des concessions tactiques pour tenir compte des réticences des uns ou des autres.

Le sommet de Cologne avait prévu d'introduire dans la charte trois types de droits : une première corbeille consacrée aux droits classiques de liberté et d'égalité, ainsi qu'aux « droits de procédure », qui sont surtout une modernisation des droits énoncés par la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, adoptée en 1950 dans le cadre du Conseil de l'Europe. La deuxième corbeille traite des droits civils et politiques des citoyens de l'Union, qui recouvrent pour l'essentiel la liberté de circulation et de séjour et le droit de vote. Les plus grandes réticences se cristallisent sur l'introduction dans la charte de droits économiques et sociaux. Les Britanniques sont par tradition hostiles à tout texte trop précis, qui risquerait d'être trop contraignant pour les pouvoirs publics. La députée Pervenche Berès a beaucoup insisté sur la nécessité pour la France de trouver un terrain d'entente avec les Allemands, estimant que le sujet était propice pour montrer que la relation franco-allemande n'est pas aussi distendue que certains le redoutent.

Henri de Bresson

62 conventionnels pour l'Europe

La convention de Roman Herzog, chargée d'élaborer la charte des droits de l'Union, est le fruit d'une idée originale : sur ses 62 membres, 16 représentent les exécutifs, 16 sont des députés européens désignés par les différents groupes de l'Assemblée de Strasbourg, et 30 sont des députés désignés par les quinze parlements nationaux de l'Union. Côté exécutif, les conventionnels sont des représentants personnels de chaque chef d'Etat ou de gouvernement et du président de la Commission ; ce sont généralement d'éminents juristes.

Pour la France, Guy Braibant a été nommé de concert par le président Chirac et le premier ministre Lionel Jospin. Le Parlement français est représenté par le président de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, le socialiste François Loncle, et par le président de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, le RPR Hubert Haenel. Les parlementaires européens français sont Pervenche Berès, PS, Georges Berthu, un villiériste du groupe Europe des nations, et l'UDF Thierry Cornillet.

Les républicains s'emparent de l'affaire Elian malgré les réticences de l'opinion américaine

Le Sénat procédera à des auditions sur le bien-fondé de l'intervention

La commission judiciaire du Sénat a annoncé, mercredi 26 avril, qu'elle tiendrait sa première audition sur l'intervention controversée des autorités fédérales pour récupérer le petit Cubain, Elian Gonzalez, le 3 mai. Le père de l'enfant, Juan Miguel Gonzalez, est entré mercredi dans la bataille en demandant à la cour d'appel d'Atlanta d'être reconnu comme la seule personne autorisée à parler au nom de son fils.

NEW YORK
de notre correspondante

La droite américaine a-t-elle retenu les leçons du fiasco Monica Lewinsky ? Apparemment pas, si l'on en juge par la tournure que prend l'affaire Elian Gonzalez depuis l'intervention musclée des forces de l'ordre, samedi 21 avril à l'aube, pour retirer le petit Cubain de la maison de son grand-oncle à Miami et le rendre à son père. Défiant toute logique politique, le chef de la majorité républicaine au Sénat américain, Trent Lott, a annoncé mardi la tenue, la semaine prochaine, d'auditions formelles devant la commission judiciaire sur l'usage de la force lors de cette opération. A six mois des élections, la *« saga Elian »*, comme l'ont baptisée les médias, est désormais une bataille de politique intérieure.

Convoquée mardi par un petit groupe de sénateurs désireux d'entendre ses explications sur le raid de Little Havana, Janet Reno, l'attorney general (ministre de la justice), leur a fourni un récit chronologique du déroulement de l'opération et des négociations qui l'avaient précédée. Elle a fait valoir les réticences et les volte-face de la famille Gonzalez dans les négociations. Mais elle n'a pas réussi à convaincre les sénateurs républicains de la nécessité de recourir à un tel niveau de force – irruption d'agents fédéraux lourdement armés dans un domicile privé – pour saisir l'enfant. *« Ce qui me travaille le plus*, a commenté le sénateur Lott après la rencontre avec Janet Reno, *c'est quelle couverture légale a été utilisée, quelles lois avaient donc été violées »* pour justifier une intervention aussi lourde ?

Affaiblis par l'affaire Lewinsky, déstabilisés par une saison d'élections primaires qui ont montré que le meilleur moyen de ramasser des voix était de prendre ses distances avec le Congrès, exaspérés par la résistance de Janet Reno, qui, après Bill et Hillary Clinton, est le personnage le plus haï de la droite, les républicains pensent avoir mis le doigt sur un thème qui, en d'autres temps, a fait recette dans l'opinion américaine : l'abus de la force et la violation des libertés individuelles par le pouvoir fédéral.

L'ÉTAT OPPRESSEUR

C'est le retour à la logique de Ruby Ridge et de Waco, deux événements fondateurs pour toute la mouvance de l'extrême droite américaine, qui considère le pouvoir fédéral comme l'oppresseur de citoyens épris de liberté et du droit à porter une arme à feu. A Ruby Ridge, dans l'Idaho, en 1992, un extrémiste, Randy Weaver, accusé de vente illégale d'armes, résista aux agents fédéraux venus l'arrêter ; dans la fusillade qui suivit, son jeune fils, sa femme et un policier furent tués.

A Waco, au Texas, l'année suivante, le siège de la secte des davidiens par le FBI se solda par la mort de 80 personnes. Dans ces deux affaires, les victimes sont devenues les martyrs d'un pouvoir fédéral qui avait outrepassé ses droits. La photo de l'agent fédéral casqué brandissant une arme semi-automatique devant le petit Elian terrorisé, le témoignage de la famille Gonzalez de Miami pleurant devant une porte enfoncée et une chambre en partie saccagée peuvent faire vibrer une corde sensible dans l'opinion américaine : c'est le pari que tente aujourd'hui la droite radicale américaine.

Les parallèles avec l'affaire Lewinsky sont troublants. Ce n'est plus Bill Clinton qui est en première ligne, c'est Janet Reno, mais le président lui a manifesté son soutien publiquement. Dans les deux cas, l'opinion publique est du côté de l'accusé et contre les républicains, confirmant le fossé entre la société et une bonne partie de la classe politique.

Infailliblement favorables à Bill Clinton tout au long du scandale Lewinsky, les sondages montrent ici aussi que près de deux tiers des Américains approuvent l'objectif de l'opération de samedi, qui était de réunir Elian et son père. L'opinion est plus divisée sur l'usage de la force (45 % le jugent excessif, 46 % le trouvent adéquat, selon un sondage USA Today/CNN), mais de nouveau massivement hostile (68 %) à des auditions au Congrès sur la question.

Dans l'affaire Monica, la droite n'avait pas voulu voir que les Américains avaient évolué ces dernières années sur les rapports vie publique/vie privée ; dans l'affaire Elian, elle risque aussi de découvrir à ses dépens que la paranoïa à l'égard du pouvoir fédéral n'est plus ce qu'elle était.

OBSESSION LÉGALISTE

Deuxième point commun : l'obsession légaliste et juridique, alors que l'électorat voit surtout le bon sens. Dans l'affaire Lewinsky, le bon sens recommandait que l'on considère comme une affaire purement privée un acte néanmoins condamnable (la liaison extra-conjugale du président), mais les légalistes exigeaient que l'on poursuivît le président pour parjure. Dans l'affaire Elian, le bon sens recommande que l'on réunisse un père et un fils séparés, malgré le risque de leur retour probable dans un pays au régime condamnable, Cuba. Mais les légalistes accusent l'attorney general d'avoir violé la loi en faisant saisir l'enfant sans mandat judiciaire.

Un juriste très respecté et connu pour sa sensibilité démocrate, le Pr Laurence Tribe, de Harvard, soulignait mardi dans le *New York Times* que le mandat signé d'un magistrat dont se réclame Janet Reno est un mandat de perquisition, pas de saisie de l'enfant : les droits constitutionnels de la famille Gonzalez, conclut-il, n'ont pas été respectés.

Enfin, la saga Elian a déjà, comme la saga Monica, son cortège de personnages inattendus, d'excès médiatiques et de dérapages politiques. L'une des grandes surprises a été, par exemple, de découvrir dans l'un des rôles principaux celui de l'avocat et porte-parole du père d'Elian, Gregory Craig, l'un des avocats qui, l'an dernier, ont défendu avec succès le président Clinton dans son procès en destitution.

Tout aussi étonnant a été le spectacle de George W. Bush et Rudy Giuliani montant vigoureusement au créneau ces derniers jours pour dénoncer l'usage de la force dans le raid de Little Havana : George W. Bush (candidat à la présidence) est à la tête d'un Etat, le Texas, qui applique la peine capitale avec un tel zèle que même les Américains commencent à s'en émouvoir, et le maire de New York (candidat au Sénat) affronte depuis quelques mois l'une des plus graves crises de sa carrière avec des bavures policières à répétition dont les victimes sont des Noirs non armés.

Autre paradoxe, pour l'instant inexpliqué tant il peut y perdre électoralement : le vice-président Al Gore (candidat à la présidence) a réitéré mardi ses divergences avec l'administration Clinton sur l'affaire Elian, qu'il aurait, a-t-il souligné sur National Public Radio, *« gérée différemment »*.

Le silence de certaines personnalités républicaines ces derniers jours laisse cependant penser que la position du sénateur Trent Lott et de ses collègues est loin de faire l'unanimité à droite. Il n'est donc pas exclu que la raison reprenne le dessus, même à Washington, et que l'affaire Elian ne prenne jamais les proportions de l'affaire Monica.

Sylvie Kauffmann

Un fonctionnaire américain juge « déplorable » l'attitude de Castro

Le secrétaire d'Etat adjoint aux affaires américaines, Peter Romero, a dénoncé, mercredi 26 avril, le comportement *« déplorable »* du président cubain Fidel Castro dans l'affaire Elian. Le haut fonctionnaire américain a précisé que les exigences de La Havane n'avaient jamais été prises en compte par le gouvernement fédéral dans sa gestion de l'affaire qui n'a eu comme seule préoccupation que l'intérêt de l'enfant.

***« Les actes de Castro pendant la période où Elian se trouvait à Miami ont été déplorables. Il a manipulé cette affaire à des fins domestiques, pour mobiliser la population, pour en faire un choc diplomatico-politique et pour tenter avec le plus grand cynisme de se faire passer pour un homme attaché à la famille »*, a accusé Peter Romero. *« Nous pensons par conséquent que notre politique – les sanctions économiques et les autres instruments visant à isoler un régime antidémocratique – est la bonne »*, a conclu le haut fonctionnaire américain.**

Publicité

Electricité de France, Gaz de France, Schneider Electric :
3 grands de l'énergie se mobilisent.

A nos côtés, 4000 ingénieurs, chercheurs, enseignants, sociologues et responsables politiques travaillent et proposent leurs réflexions sur les nouveaux enjeux scientifiques, techniques et éthiques du 21ème siècle.
Différents thèmes clefs sont proposés, dont celui, porteur, de l'énergie.
Voici le moment de partager ensemble les idées à propos de "la technologie au service de l'homme et de la société", thèmes des premières rencontres internationales de la technologie organisées les 24 et 25 mai à Grenoble par l'Institut National Polytechnique de Grenoble, premier réseau national de formation d'ingénieurs.

Pour participer aux ateliers-débats et obtenir le programme détaillé des thèmes et des intervenants, contacter :
Optimum - 16, chemin Malacher 38240 Meylan - Tél. : 04 76 61 90 80 - Fax : 04 76 18 01 45 - e-mail : optimum@optimum.fr

Gaz de France — Schneider Electric — EDF Electricité de France

Partenaires officiels des 1ères Rencontres Internationales de la Technologie Grenoble 24-25 mai 2000

INP Grenoble
46, avenue Félix Viallet 38031 Grenoble cedex
Tél : 04 76 57 45 00 - Fax : 04 76 57 45 01 - internet : www.inpg.fr

Jacques Chirac dénonce la colonisation de la Cisjordanie

PARIS. Le président Jacques Chirac a reçu, mercredi 26 avril, le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat. A cette occasion, M. Chirac a estimé que *« le processus de colonisation qui semble se poursuivre* [en Cisjordanie] *n'est conforme ni à l'esprit d'Oslo ni à l'esprit de la paix »*. Le chef de l'Etat français a appelé les Israéliens et les Palestiniens à *« faire les gestes de confiance qui sont aujourd'hui nécessaires des deux côtés »* pour parvenir à un accord. Les pourparlers israélo-palestiniens piétinent, au grand dam de Yasser Arafat, qui a récemment prédit la chute du premier ministre israélien, Ehoud Barak, s'il continuait à *« refuser la paix »*. – *(AFP.)*

Le second tour des législatives en Iran est fixé au 5 mai

TÉHÉRAN. Le Conseil des gardiens, aux mains des conservateurs, a fixé au 5 mai la date du second tour des élections législatives en Iran, a annoncé, mercredi 26 avril, la radio nationale. Le premier tour, le 18 février, avait été marqué par une très nette poussée du camp des réformateurs regroupés autour du président Mohamad Khatami. La récente offensive des conservateurs contre le courant libéral et contre la presse avait fait craindre un report *sine die* du second tour, où une soixantaine de candidats sont en ballottage. Mercredi, le président Khatami a reçu le soutien marqué du Guide de la révolution, Ali Khamenei. – *(Reuters.)*

La repentance de l'Eglise du Brésil envers les Indiens et les Noirs

RIO DE JANEIRO. A l'occasion de la commémoration, mercredi 26 avril, sur la plage de Coroa Vermelha (au sud de l'Etat de Bahia), du cinquième centenaire de la première messe célébrée au Brésil, Mgr Jayme Chemello, président de la Conférence nationale des évêques brésiliens (CNBB), a exprimé la repentance de l'Eglise catholique envers les *« Indiens dont les droits n'ont pas toujours été respectés »* et envers les Noirs *« dont la dignité de fils de Dieu n'a pas non plus toujours été respectée »*. Cet acte de contrition a été prononcé en présence du cardinal Angelo Sodano, secrétaire d'Etat du Vatican, et des trois cents évêques brésiliens réunis pour leur assemblée plénière annuelle. Selon le Folha de Sao Paulo, certains passages du discours de l'évêque brésilien ont été supprimés au dernier moment parce que jugés trop *« politiquement engagés »* par le représentant du pape. – *(Corresp.)*

Moscou repousse l'appel de l'ONU à mener une enquête en Tchétchénie

MOSCOU. Le ministère russe des affaires étrangères à Moscou, Igor Ivanov, a repoussé, mercredi 26 avril, la demande d'enquête de l'ONU sur les violations des droits de l'homme en Tchétchénie. *« La partie russe confirme qu'elle n'accepte pas la tentative de l'Union européenne de proposer une résolution partisane qui ignore la réalité du projet destiné à résoudre la question tchétchène »*, dit un communiqué du ministère.
D'autre part, le sud de la Tchétchénie a été soumis à des bombardements intensifs mercredi, tandis que les rebelles tchétchènes ont affirmé, le même jour, avoir tué 28 soldats russes, dont 18 au moins lors d'une embuscade à l'entrée des gorges d'Argoun, dans le sud de la République indépendantiste. – *(Reuters.)*

AMÉRIQUES

■ **CANADA : Ottawa** a vivement protesté, mercredi 26 avril, contre l'exécution d'une ressortissante canadienne, condamnée à mort en mars 1997 pour trafic d'héroïne. Le ministre canadien des affaires étrangères, Lloyd Axworthy, s'est dit *« stupéfié »* par l'exécution, ce week-end, de Nguyen Thi Hiep, arrêtée en avril 1996 à l'aéroport d'Hanoï. Les douaniers avaient trouvé 1 kilo d'héroïne dans ses bagages. – *(Reuters.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : le ministère irakien de l'information** a signé, mercredi 26 avril, un accord de coopération avec la chaîne américaine d'informations en continu CNN, qui dispose depuis plus d'un an de bureaux à Bagdad. C'est la première fois que l'Irak annonce la signature d'un accord avec un média américain depuis la guerre du Golfe.- *(AFP.)*

■ **PALESTINE : le chef historique du FPLP** (Front populaire de libération de la Palestine), Georges Habache, a annoncé mercredi 26 avril son intention de quitter la direction du mouvement sans renoncer à l'action politique. M. Habache pourrait renoncer au poste de secrétaire général lors du Congrès général du FPLP, qui devait commencer ses travaux jeudi à Damas. – *(AFP.)*

Le bilan des morts s'alourdit au Zimbabwe

HARARE. L'annonce, mercredi 26 avril, de la mort de deux ouvriers agricoles a porté à sept le bilan des tués depuis le 21 avril dans les violences politiques au Zimbabwe, où l'échec des premières ventes aux enchères de tabac, principale ressource du pays, va encore aggraver la crise économique. Les ouvriers agricoles noirs sont devenus une nouvelle cible des bandes de squatters dirigés par des anciens combattants de la guerre d'indépendance qui occupent des fermes appartenant à des Blancs.
Par ailleurs, un journaliste sud-africain, Obed Zilwa, travaillant pour l'agence américaine AP a été arrêté par la police zimbabwéenne, qui l'accuse d'être impliqué dans l'explosion le 22 avril d'une bombe à Harare. C'est la première interpellation d'un journaliste depuis le début de la crise au Zimbabwe. – *(AFP.)*

OSP
VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

ERRATUM
LA VILLE DE PARIS
informe que les biens et droits immobiliers sis
26, RUE JACOB à PARIS 6ème
sont retirés de la séance d'adjudication
du Mardi 9 MAI 2000 organisée par la
Chambre des Notaires de PARIS

José Maria Aznar a été réélu pour quatre ans à la tête du gouvernement espagnol

Pour la première fois, une femme, Luisa Fernanda Rudi, devient présidente du Congrès des députés

Le dirigeant de centre droit José Maria Aznar a été investi sans surprise, mercredi 26 avril, par le Congrès des députés – présidé pour la première fois par une femme, Luisa Fernanda Rudi –, pour un deuxième mandat de quatre ans à la tête de l'exécutif espagnol. Il devait annoncer jeudi la composition de son nouveau gouvernement, après avoir prêté serment dans la matinée devant le roi Juan Carlos.

MADRID
de notre correspondante

Aucune fausse modestie, aucun triomphalisme : à l'aise parmi les velours cramoisis et les intrigues feutrées des Cortès, Luisa Fernanda Rudi, première présidente du Congrès des députés de l'histoire de la démocratie espagnole, a l'assurance tranquille de qui se sent, tout simplement, à sa place. Une place que la majorité absolue de son parti, le Parti populaire (centre droit), aux législatives du 12 mars, lui a offerte de plein droit.

Inutile de s'extasier sur le fait qu'un aussi haut personnage de l'Etat porte jupons (en l'occurrence une jupe décontractée) et que sa nomination, si symbolique, peut encourager une percée féminine en politique. Elle vous répondra, avec l'infinie patience didactique forgée par ce genre de questions : *« Si je suis à la tête du Congrès et Esperanza Aguirre à celle du Sénat, ce n'est ni un gadget ni une tactique, mais l'aboutissement d'un long chemin, parcouru par notre parti pour l'intégration de la femme. »* Un cheminement entrepris aux municipales de 1995, lorsque M. Aznar avait lancé à l'assaut un essaim de députées de choc : *« Sur les sept grandes villes de plus de 500 000 habitants, le PP en a gagné cinq et quatre ont eu une femme pour maire. Dont moi, à Saragosse. »*

Et pour en finir avec le facteur féminin, elle ajoute : *« Au Parti populaire, nous n'avons pas eu besoin de quotas ou de parité, comme j'ai vu, avec surprise, que cela avait été institué par la loi chez vous. Je trouve les quotas contre-productifs ; en fin de compte, c'est établir une distinction, obliger une femme à travailler encore plus dur pour démontrer qu'elle doit aussi son poste à sa propre valeur. »* Dans le cas de Luisa Fernanda Rudi, aucun doute : à quarante-neuf ans bien portés, la présidente, qui a commencé sa vie professionnelle en faisant des audits de comptabilité d'entreprise, a gagné sa place de haute lutte. Par conviction d'abord. Elle est entrée en politique à trente ans, à la fin de la transition démocratique, lorsque l'Union du centre démocratique battait de l'aile et qu'un groupe de jeunes gens dont elle était ont voulu, dit-elle, *« entrouvrir la droite d'Alliance populaire »*, le prédécesseur du PP.

« SOURIRE D'ACIER »

Pourquoi ce choix ? *« C'est clair, mes idées, mes principes, n'ont jamais rien eu à voir avec la gauche : pour moi, la liberté individuelle a toujours primé. »* La droite espagnole, héritière du franquisme, ça ne l'a pas gênée ? *« La guerre civile, c'était il y a plus de soixante ans ! »* Et de s'expliquer : *« De toute façon, les différences se sont estompées, la social-démocratie est allée vers le centre et nous aussi. J'ai toujours refusé que la gauche, ou qui que ce soit, s'approprie l'idée de solidarité ou de justice sociale. En résumé, je ne suis pas, comme les libéraux, pour un rôle minimal de l'État, mais je pense, fermement, que l'initiative privée doit être le moteur de la société. »*

En somme, la « troisième voie » ? Elle a un petit rire amusé : *« Vous savez, Blair n'a pas innové. Cet équilibre de facteurs qui favorisent la croissance en garantissant la protection sociale, José Maria Aznar l'avait déjà inventé : c'est la formule de notre centre réformateur. Qu'une majorité d'espagnols l'aient choisie montre bien que l'on est sorti du vieux schéma des deux Espagne antagonistes utilisé contre nous. »*

Et, à la voir parler sans se départir de son attention polie, éludant les questions gênantes en se plongeant dans des rappels historiques ou la description du règlement – pour expliquer, par exemple, le refus de laisser s'établir un groupe de nationalistes galiciens au Congrès – on sent bien que Luisa Fernanda Rudi, *« l'aimable sourire d'acier »*, comme on l'a définie, a du métier. Les socialistes en savent quelque chose, qui, il y a quelques années, lors du scandale financier touchant le gouverneur de la Banque d'Espagne Mariano Rubio, eurent en elle un de leurs adversaires les plus virulents au Parlement. Maire populaire, on la dit aussi militante disciplinée : *« Disciplinée ? J'applique certaines directives, parce que je me sens partie prenante d'un grand projet, mais je ne suis pas du genre à dire : à vos ordres, maître. »*

« DIALOGUE ET CONSENSUS »

Pourtant il n'est pas facile de dire non à José Maria Aznar, surtout si celui-ci vous connaît bien (il fut témoin de son mariage). Et Luisa Fernanda Rudi de raconter comment, au téléphone, après lui avoir parlé du temps et de la sécheresse, il lui avait proposé, par surprise, la présidence du Congrès. Exigeant une réponse sans même qu'elle puisse consulter son mari, entrepreneur à Saragosse. Le résultat fut « oui » et, en cinq minutes à peine, son ménage fut réduit, ironise-t-elle, *« à n'être plus qu'un couple de fin de semaine »*, lui à Saragosse, elle à Madrid : *« José Maria Aznar est ainsi : direct et avare de paroles. Moi aussi. »*

Mais au Congrès ? Quelle autonomie assumer, par exemple, lorsque la loi sur l'immigration que le PP veut amender va déclencher des polémiques ? *« Je tenterai d'être la présidente de tout le Congrès et je crois que "dialogue" et "consensus" seront des mots très employés dans cette législature. Non par besoin, mais par choix. »*

Et l'immigration ? *« Il faudra trouver un point d'équilibre entre le cœur et la raison : se demander à quelle quantité d'immigrés on peut offrir une vie égale à celle des Espagnols. »* Et cette femme de tête, dont le nom circule déjà parmi celui des futurs dauphins pour remplacer José Maria Aznar, dans quatre ans, de nier prudemment : *« Je n'ai pas cette ambition »*, avant de s'esquiver sur une pirouette : *« En politique, j'ai appris que ceux qui partent trop vite n'arrivent pas toujours. »*

Marie-Claude Decamps

Un ex-général et un ancien préfet condamnés dans le procès des GAL

MADRID
de notre correspondante

Après trois mois de procès et cinquante-deux sessions, dont certaines mouvementées, l'Audience nationale, la plus haute juridiction pénale en Espagne, vient de tourner une nouvelle page, parmi les plus sordides, de l'histoire de la démocratie espagnole : l'affaire Lasa-Zabala, du nom des deux militants nationalistes basques proches de l'ETA, José Antonio Lasa et José Ignacio Zabala, disparus à Bayonne le 15 octobre 1983.

Les restes de leurs cadavres, enfouis dans la chaux vive et révélant des impacts de balles, ont été retrouvés en 1985, en Espagne, près d'Alicante. Mais ce n'est que dix ans après que la police a fait le lien entre la disparition des deux *« Etarras »* présumés et la découverte de la fosse commune d'Alicante. Cette *« disparition »* avait été revendiquée, dès 1984, par les GAL, ces Groupes antiterroristes de libération responsables, entre 1983 et 1987, de 28 assassinats dans les milieux indépendantistes basques du sud de la France. Un scandale qui a pesé lourd dans la défaite des socialistes aux élections de 1996.

Pour répondre de la mort des deux activistes basques, l'Audience nationale a donc condamné, mercredi 26 avril, l'ex-général de la garde civile, Enrique Rodriguez Galindo – à l'époque des faits colonel responsable de la garde civile d'Intxaurrondo, près de Saint-Sébastien – et l'ancien gouverneur civil de la province de Guipuzcoa, Julen Elorriaga, à soixante et onze ans de prison, pour *« détention illégale »* et *« assassinat »*. L'avocat de l'accusation avait tenté de démontrer que Lasa et Zabala avaient été enlevés, par des agents de la garde civile, torturés à Saint-Sébastien et achevés près d'Alicante, sur ordre de MM. Galindo et Elorriaga.

De leur côté, trois autres membres de la garde civile, accusés d'avoir été les auteurs matériels de l'enlèvement et de ses suites, ont été condamnés : le lieutenant-colonel Angel Vaqueiro à soixante-neuf ans de prison ; les deux ex-gardes civils, Enrique Dorado et Felipe Bayo, chacun, à soixante-sept ans et huit mois. En revanche, aucun des inculpés n'a été reconnu coupable *« d'appartenance à bande armée »*, en l'occurrence aux GAL.

De même, l'ex-secrétaire à la Sécurité du gouvernement socialiste de l'époque, Rafaël Vera, ainsi que l'avocat lié au ministère de l'intérieur, Jorge Argote, accusés d'avoir *« couvert l'affaire »* au plus haut niveau, ont été blanchis. En 1998, lors du premier procès concernant les GAL, l'affaire Segundo Marey (du nom d'un Français enlevé *« par erreur »* et confondu avec un chef de l'ETA) en 1983, M. Vera n'avait pas eu autant de chance. Considérant *« qu'il ne pouvait pas ne pas savoir »*, la justice l'avait condamné, ainsi que son ancien patron, l'ex-ministre de l'intérieur socialiste, José Barrionuevo, à dix ans de prison. Peine réduite qui leur avait permis d'être remis en liberté provisoire.

M.-C. D.

Les autorités colombiennes accordent un nouveau territoire à la guérilla

BOGOTA
de notre correspondante

Annoncé en début de semaine, l'accord entre le gouvernement et l'Armée de libération nationale (ELN) concernant la démilitarisation d'une *« zone de rencontre »* pour la tenue de négociations de paix suscite l'inquiétude des populations concernées et la protestation des paramilitaires. En vertu de ce compromis, l'armée et la police devront se retirer de trois municipalités aux confins des départements d'Antioquia et du Bolivar, dans le nord du pays.

La démilitarisation de cette région de quelque 5 000 km² et 50 000 habitants permettra d'organiser la Convention nationale exigée par ce mouvement de guérilla pour mettre fin au conflit armé *« par une voie autre que la guerre »*. Bastion de l'ELN, la région est, depuis plusieurs années, le théâtre de violents affrontements entre les guérilleros et les milices paramilitaires. Comme l'indique Wilson Borja, membre de la Commission de facilitation de la paix : *« Des gisements d'or, quelque 20 000 hectares de cultures de coca, la proximité des installations pétrolières de Barrancabermeja et des principaux axes – fluvial et routier – du pays confèrent une valeur stratégique certaine à cette zone en dispute. »*

C'est la deuxième région du pays que les forces de l'ordre doivent abandonner à la guérilla sur ordre de l'exécutif. Depuis novembre 1998, les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), le principal mouvement armé, occupent et administrent une vaste zone de 42 000 km² dans le sud amazonien du pays. Le gouvernement veut montrer qu'il a tiré les leçons de cette première expérience et des critiques que les concessions faites aux FARC lui ont values.

Les règles du jeu de la démilitarisation ont, cette fois-ci, été précisées par avance : un terme de neuf mois est fixé et les autorités civiles et judiciaires resteront en place. Deux commissions de vérification, l'une nationale et l'autre internationale, veilleront au respect des accords.

Ces garanties n'ont pas satisfait les Autodéfenses unies de Colombie (AUC), l'organisation paramilitaire antiguérilla. *« Vous livrez le pays aux guérilleros »*, a protesté leur chef, Carlos Castano, dans une lettre ouverte au haut-commissaire pour la paix. *« Vous ne pouvez rendre à l'ELN un territoire que les AUC ont récupéré pour la nation, par les armes, au prix de la vie de dizaines de nos hommes »*, a ajouté Carlos Castano.

MANIFESTATIONS POPULAIRES

D'aucuns soupçonnent les paramilitaires de tirer les ficelles des manifestations populaires qui commençaient, mardi, à s'organiser à l'intérieur de la zone pour protester contre la décision du gouvernement. De nombreux habitants de ces villages relativement isolés ont exprimé devant les caméras de télévision leur indignation. *« Le gouvernement ne peut nous abandonner aux mains de ces bandits »*, déclaraient les uns alors que d'autres, plus résignés qu'enthousiastes, manifestaient leur soutien à la décision du gouvernement *« si cela peut aider à faire la paix une fois pour toutes. »*

« La zone est beaucoup plus réduite que celle accordée aux FARC, mais bien plus complexe. Qui garantira la cohabitation entre tous les acteurs armés présents ? », s'interrogeait en privé un haut militaire.

En concédant à l'ELN ce qu'il a accordé aux FARC, le gouvernement met un terme à la politique de paix *« à deux vitesses »* dont les dangers avaient été dénoncés. Affaiblis par les offensives des paramilitaires, marginalisés de l'agenda gouvernemental, les *« Elenos »* ont rappelé leur pouvoir perturbateur en multipliant, depuis dix-huit mois, les coups de force.

Marie Delcas

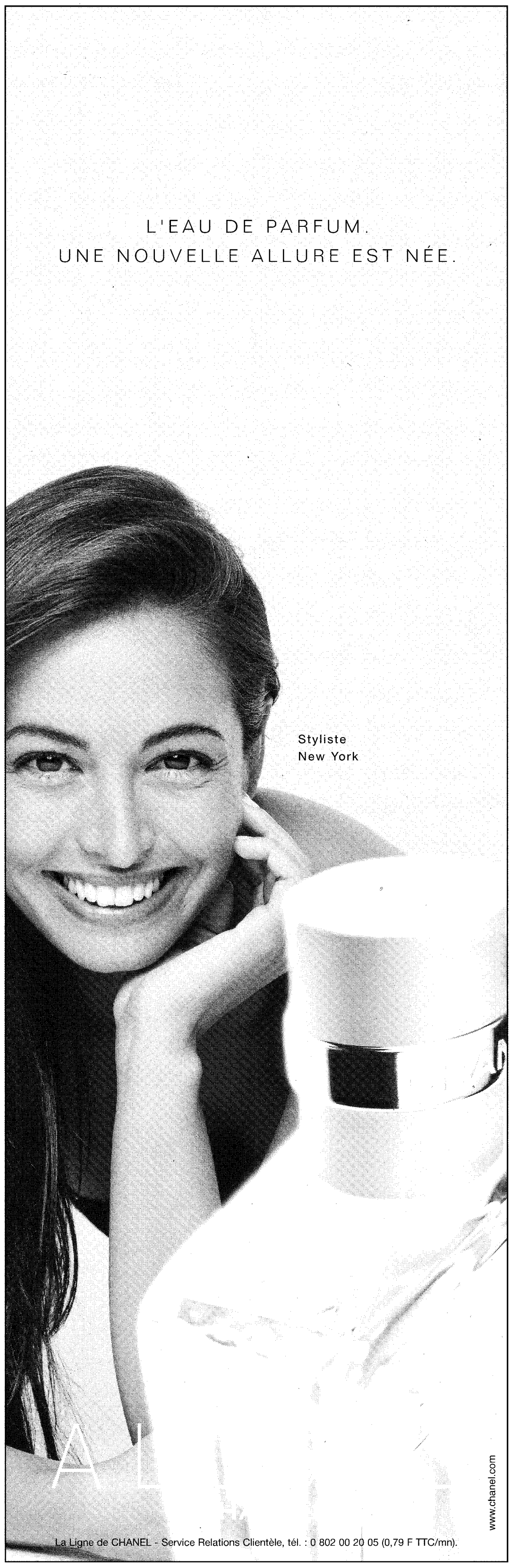

Manille se prépare à négocier avec les preneurs d'otages philippins

Un ancien chef séparatiste musulman a été désigné comme médiateur

Le gouvernement philippin s'efforce d'entamer des négociations avec les preneurs d'otages qui détiennent toujours 21 personnes – dont deux Français – dans une île de l'archipel de Sulu. Un ancien chef séparatiste musulman qui a signé en 1996 des accords de paix avec Manille a été désigné comme médiateur *(lire aussi page 20).*

TOKYO
de notre correspondant

Les autorités philippines tentaient, jeudi 27 avril, d'engager des pourparlers avec les auteurs de la prise en otage de 21 personnes, dont 10 touristes, enlevés il y a trois jours sur l'îlot malaisien de Sipadan, au large de Bornéo. Le gouvernement a nommé Nur Misuari, gouverneur de la région autonome musulmane de Mindanao (sud des Philippines), médiateur dans cette négociation. Chef historique du mouvement indépendantiste, le Front Moro de libération nationale (FMLN), qui mena entre le début des années 1970 et le milieu des années 1990 un combat armé contre les forces gouvernementales philippines, Nur Misuari est devenu gouverneur de la région autonome musulmane en 1996 à la suite d'un accord de paix entre le FMLN et les autorités de Manille.

L'archipel de Sulu, où est située l'île de Jolo sur laquelle ont été localisés les captifs, est l'une des quatre provinces qui ont voté en faveur de l'autonomie, lors d'un référendum en 1989, et fait donc partie de la région autonome musulmane. Nur Misuari était attendu jeudi à Jolo pour tenter d'obtenir la libération des otages. M. Misuari a confirmé, selon l'AFP, que les ravisseurs appartiennent bien au groupe séparatiste le plus radical, celui d'Abu Sayyaf (« Le Porteur du glaive »). Manille a exclu le versement d'une rançon de 720 000 dollars (650 000 euros) qu'auraient exigée les rebelles. Paris a pour sa part demandé aux autorités philippines de ne pas essayer de libérer par la force les captifs (parmi lesquels figurent un couple de Français) afin de ne pas compromettre leur sécurité. Un millier de soldats seraient déployés dans l'archipel de Sulu. Selon le ministre philippin de la défense, Orlando Mercado, les otages sont en bonne santé. Mais, afin d'éviter d'être repérés, le commando les déplace continuellement à travers Jolo et les aurait séparés en deux groupes.

« COMMANDANT ROBOT »

Le chapelet d'îles (Basilan, Jolo, Tawi-Tawi) et d'îlots qui s'étendent entre le sud de Mindanao et Bornéo est l'un des bastions des indépendantistes musulmans des Philippines. L'archipel qui sépare la mer de Sulu de la mer des Célèbes fut le théâtre, au début des années 1970, d'affrontements meurtriers entre l'armée et les rebelles. Alors que, dans le reste de Mindanao, les musulmans sont en minorité, dans les îles, ils constituent plus des deux tiers de la population. Le groupe Abu Sayyaf, formé de jeunes extrémistes musulmans, y est bien implanté. Il est l'auteur d'une autre prise d'otages : 27 Philippins, dont un prêtre et des écoliers, sont détenus à Basilan depuis fin mars.

Selon le général Diomedio Villanueva, commandant des forces armées philippines dans le sud de Mindanao, cité par la presse locale, le chef de l'unité qui détient les otages serait un certain Galib Mijid, surnommé « commandant Robot », auteur de l'enlèvement d'employés d'une pêcherie de Hongkong en 1998 et d'un homme d'affaires libéré en janvier dernier. Mais il est possible aussi que l'enlèvement ait été perpétré par des rebelles en rupture de ban, devenus de simples bandits (la mer de Sulu est connue pour être infestée de pirates), et « cédés » au groupe de Galib Mijid.

Le groupe Abu Sayyaf avait demandé, le 17 avril, la libération de trois militants islamistes emprisonnés aux Etats-Unis, dont le Pakistanais Ramzi Youssef, condamné à la détention à perpétuité pour l'attentat contre le World Trade Center, à New York. Il avait assorti sa demande de la menace d'assassiner ou d'enlever des ressortissants américains si son exigence n'était pas satisfaite. La menace d'Abu Sayyaf coïncide par ailleurs avec la distribution, dans la province du nord-ouest du Pakistan, d'une lettre d'Oussama Ben Laden, l'islamiste d'origine saoudienne recherché par Washington pour ses activités terroristes, demandant aux jeunes musulmans d'ignorer les frontières nationales dans leur combat contre les Etats-Unis.

Philippe Pons

Des personnalités françaises se mobilisent en faveur d'une religieuse tibétaine

UN APPEL, signé par 250 personnalités françaises sensibles à la question tibétaine, a été transmis, mardi 25 avril, au président de la République, Jacques Chirac, ainsi qu'au premier ministre, Lionel Jospin, et au ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine.

Dans ce document, rédigé à l'initiative du Comité de soutien au peuple tibétain (CSPT), les signataires se disent *« particulièrement inquiets »* quant au sort réservé à une jeune religieuse bouddhiste, Ngawang Sangdrol, détenue à Lhassa (Tibet) pour avoir contesté la présence chinoise au Pays des neiges. Ils demandent aux *« autorités »* françaises d'exercer une *« pression constante et appuyée sur les autorités chinoises pour que celles-ci libèrent Ngawang Sangdrol »*.

Cette nonne de vingt-trois ans, dont *Le Monde* avait rapporté l'histoire dans une enquête publiée le 24 octobre 1999, est considérée comme la principale prisonnière politique du Tibet. Condamnée initialement à trois ans de détention pour avoir manifesté, pacifiquement, dans les rues de Lhassa, en 1992, elle avait ensuite vu sa peine allongée à plusieurs reprises pour différents motifs : six années supplémentaires pour avoir enregistré clandestinement, avec d'autres religieuses, des chants de résistance ; huit ans pour s'être accrochée avec une surveillante ; et encore trois pour sa participation à une mutinerie... Torturée et placée en isolement à plusieurs reprises, elle devrait rester en prison jusqu'en 2012.

Diverses initiatives ont déjà été menées en sa faveur, en France comme à l'étranger. L'appel transmis à MM. Chirac et Jospin va dans le même sens. Il a été signé par des écrivains (Robert Sabatier, Amélie Nothomb, Elisabeth Badinter, Philippe Delerm...), des chanteurs (I Muvrini, Yves Duteil, Renaud...), des cinéastes (Costa-Gavras, Alain Corneau), des sportifs (Abdelatif Benazzi, Amélie Mauresmo, Emmanuel Petit...), des acteurs de la société civile (Danielle Mitterrand, Marie-Claire Mendès France...), des artistes (Raymond Devos, Maurice Béjart...).

Une centaine de parlementaires, de diverses tendances, sont également associés à cette initiative rendue publique mardi, à l'Assemblée nationale, par le député (PS) du Cher Yann Galut. Citons MM. Mamère et Cochet (Verts), les socialistes Henri Weber, Louis Mexandeau et Jean-Louis Bianco, ou encore Roseline Bachelot, députée (RPR) du Maine-et-Loire.

Philippe Broussard

Voyage dans une chambre funéraire virtuelle en Chine...

PÉKIN
de notre correspondant

L'une des plus importantes dates, dans l'année d'une famille chinoise, est la Fête des morts *(qingming).* Dans les villes, on se presse au funérarium pour honorer la mémoire des ancêtres incinérés ; à la campagne, les paysans remontent le monticule de terre sous lequel sont ensevelis les aïeux dans un coin du champ propice à la félicité éternelle. Une étrange trouvaille vient aujourd'hui bousculer la tradition : le cyberespace funéraire. Deux sites Internet, à Pékin et à Canton, – un troisième est en préparation à Shanghaï – proposent au public chinois un pèlerinage dans une chambre funéraire virtuelle.

On peut s'y confectionner son propre autel, illustré de photos du défunt, scannées et accompagnées de notices nécrologiques, ou se recueillir devant des mausolées électroniques déjà érigés en l'honneur de célébrités. Au choix : Confucius, le premier empereur (Qin Shi Huangdi, légendaire fondateur de l'empire voilà deux mille deux cents ans) ou la jeune pop star récemment disparue Deng Lijun. Pour qui veut s'enquérir d'une ascendance oubliée, un moteur de recherche renvoie à une banque de données patronymiques. On peut même envoyer au défunt des couronnes de fleurs virtuelles s'affichant en bonne place sur l'écran.

Cette conquête du cyberespace par le funéraire tombe à point nommé pour le pouvoir chinois qui s'emploie – avec un succès modéré – à libérer les campagnes d'envahissants cimetières. Dans un pays habité par le cinquième de la population de la planète, mais où 7 % seulement des terres sont arables, l'éparpillement des tombes en milieu rural, ou à proximité des zones urbaines, pose un délicat problème d'occupation des sols. Les autorités locales, souvent sous l'influence de promoteurs âpres au gain, cherchent à y rémédier en frappant d'interdit de nombreux cimetières villageois. Ces mesures autoritaires sont à l'origine de multiples incidents. Un des plus sérieux a éclaté à l'automne 1997, près de la localité de Nanhai (province du Guangdong), où près de 10 000 paysans ont affronté les forces de l'ordre. Les villageois refusaient le déménagement de tombes situées sur un site enchanteur qui excitait l'appétit d'industriels du tourisme.

L'INHUMATION FUSTIGÉE

A terme, le régime souhaiterait substituer la crémation à l'inhumation – celle-ci étant doublement fustigée comme une entrave au développement et le repaire de *« superstitions féodales »*. L'objectif a été fixé d'atteindre le taux de 40 % de crémations en l'an 2000. On en était en 1998 à 39,6 %. La propagande est intensément mobilisée au service de cette *« réforme funéraire »*. Chaque crémation d'un dirigeant disparu fait l'objet d'une flatteuse dépêche de l'agence officielle Chine nouvelle.

Immanquablement, à la Fête des morts – désormais fixée au 5 avril, mais il n'en a pas toujours été ainsi –, la cérémonie de dispersion des cendres sur les flots de la mer de Bohai, au large de Tianjin, est solennellement médiatisée. Les micros font dire aux bons sujets se pliant à la *« réforme funéraire »* qu'il faut *« laisser de l'espace à nos descendants »*. Les nouveaux autels électroniques devraient faciliter ce grand toilettage funéraire. Mais la tâche s'annonce ardue : il reste à connecter les 800 millions de ruraux chinois à Internet.

Frédéric Bobin

Le journaliste Taoufik Ben Brik reprend sa grève de la faim

Jacques Chirac dit être attentif à la « liberté de la presse »

M. Ben Brik avait provisoirement interrompu son action, mercredi 26 avril, dans l'espoir qu'un accord serait négocié avec les autorités. Des membres de Reporters sans frontière, venus à Tunis soutenir leur confrère privé de passeport, ont été molestés par des policiers. ***(Lire aussi notre éditorial page 20.)***

LE JOURNALISTE tunisien Taoufik Ben Brik, 39 ans, qui avait suspendu provisoirement, mercredi 26 avril, la grève de la faim qu'il observe depuis le 3 avril, dans l'espoir qu'un terme serait mis au harcèlement dont il est l'objet, ainsi que sa famille, de la part des autorités de son pays, a annoncé jeudi matin au *Monde*, lors d'une brève communication qu'il a pu initier (le téléphone de son appartement étant coupé), qu'il reprenait son action *« de manière sauvage, c'est-à-dire sans eau, sans sucre et sans assistance médicale »*. Correspondant en Tunisie du quotidien *La Croix* et d'agences de presse, il est aujourd'hui isolé dans son appartement. Son avocat, Me Chaouki Tabib, s'est vu confisquer des documents et empêché d'avoir accès à son client. Le quartier où il réside est bouclé par la police.

A la demande de Marie-Claire Mendès France, ex-vice-présidente de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), venue spécialement de Paris, M. Ben Brik avait accepté mercredi de cesser son action. Privé de son passeport, ce dernier revendique la possibilité de voyager à l'intérieur et à l'extérieur de son pays, et craint qu'on l'empêche d'y retourner en cas de séjour à l'étranger. A ce sujet, Mme Mendès France avait évoqué un *« accord secret »* qui pourrait être passé avec les autorités pour donner satisfaction à Taoufik Ben Brik. *« On aurait promis,* dit celui-ci, *de régler mon cas globalement »*. Mais, selon lui, rien n'a avancé. *« Les négociations, menées au plus haut niveau, ont capoté »*. M. Ben Brick dit *« ne plus croire aux explications selon lesquelles il y aurait deux ailes* [au pouvoir], *l'une qui cherche une solution et l'autre, sécuritaire, pour qui je peux crever »*.

Trois proches de Taoufik Ben Brik, dont son frère Jallel, ont été interpellés mercredi aux abords de sa maison et inculpés de *« violence à agents de l'ordre »*. Le matin-même, une violente altercation avait opposé des membres de Reporters sans frontière (RSF) – dont son président, Robert Ménard – aux forces de l'ordre. Des policiers avaient empêché sans ménagement cinq journalistes français de se rendre au domicile de Taoufik Ben Brik. Le vieil opposant Ali Ben Salem, membre du Conseil national pour les libertés (non reconnu), a été, dit M. Ben Brik, *« tabassé sauvagement »* et se trouve à l'hôpital. En reprenant son action, celui-ci revendique *« la restitution de* [son] *passeport, le retrait du siège du quartier, le rétablissement de* [sa] *ligne de téléphone, l'élargissement des personnes incarcérées* [qui l'ont soutenu] *et le libre accès à* [son] *avocat »*.

En France, alliée traditionnelle de Tunis, « l'affaire Ben Brik » suscite des remous dans les milieux politiques. Le ministre de la coopération, Charles Josselin, regrettait mercredi la *« mauvaise image »* dont pâtit désormais la Tunisie, tandis qu'à l'Elysée Jacques Chirac rappelait combien il était *« attentif à la liberté de la presse »*. Jeudi après-midi, l'un de ses collaborateurs devait d'ailleurs recevoir, à sa demande, la sœur de Taoufik Ben Brik.

Jean-Pierre Tuquoi et Sylvain Cypel

Philippe Séguin défend Tunis

Pour Philippe Séguin, il faut laisser à la Tunisie le temps de bâtir sa démocratie avant de la critiquer à propos du non-respect des droits de l'homme. Dans une interview au magazine *Vox Latina*, à paraître début mai, le candidat à la Mairie de Paris estime que *« parler de démocratie et vouloir les mêmes systèmes, y compris dans les endroits où vous avez des majorités d'analphabètes et de gens qui crèvent la faim, c'est faire fi de ce que la citoyenneté est la condition d'une véritable démocratie »*. *« Pour qu'il y ait une démocratie,* ajoute-t-il, *il faut un minimum d'éducation et un minimum sur le plan social. »* Pour M. Séguin, il faut *« laisser le temps »* à Tunis de *« construire son propre modèle »*.

Inquiétudes sur le sort des Libanais détenus par Israël

DEPUIS que les Israéliens ont annoncé leur intention d'évacuer le Liban sud, au plus tard le 7 juillet, une question taraude les défenseurs des droits de l'homme : qu'adviendra-t-il des prisonniers libanais, détenus dans le camp de Khiam, en zone occupée et surveillée par l'Armée du Liban sud (ALS), ou en Israël ? Seront-ils libérés et rendus à leurs familles, ou conservés comme otages par les autorités israéliennes ? La récente décision de la Cour suprême israélienne ordonnant la libération de 13 détenus libanais, parce qu'elle jugeait illégal leur maintien en détention administrative sur le sol israélien, a pu apporter du baume au cœur, mais deux autres détenus, jugés plus importants, cheikh Abdel Karim Obeid et Mustafa Dirani, sont, eux, restés en détention.

Les détenus libanais sont en fait censés servir aux Israéliens de monnaie d'échange, afin d'obtenir des informations sur leurs soldats portés disparus au Liban depuis 1982 ainsi que sur l'aviateur Ron Arad, dont l'avion a été abattu en 1986 au Liban. Le gouvernement israélien, mécontent de la décision de la Cour, s'est d'ailleurs engagé à présenter au Parlement, à une date non précisée, un projet de loi autorisant l'emprisonnement sans procès de membres de forces irrégulières en lutte contre Israël, qualifiés de *« combattants illégaux »*.

Un collectif d'avocats français, regroupés autour de Daniel Cahen et Simon Foreman, a reçu, mercredi 26 et jeudi 27 avril à Paris, leurs homologues israéliens concernés par ce dossier sensible. Réclamant la fermeture des camps et la libération immédiate des détenus, tous expriment leur inquiétude devant les incertitudes liées au retrait et à la volonté du gouvernement israélien de se doter de moyens légaux pour conserver des otages. Ils espèrent qu'une pression internationale dissuadera le premier ministre Ehoud Barak de modifier la loi.

L'avocate israélienne Tamar Pelleg Sryck redoute que l'évacuation par l'Etat hébreu de la zone qu'il occupe depuis 1978 soit l'occasion de *« règlements de compte et d'assassinats »* dans la prison de Khiam, où sont encore retenues environ 150 personnes. Sa consœur Lea Tsémel, qui a rencontré, en compagnie de ses collègues, le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, François Loncle, ainsi que des responsables du ministère des affaires étrangères, estime que la France, du fait de ses liens historiques avec le Liban, doit se montrer particulièrement attentive à ce sujet. *« De nombreux responsables de l'ALS espèrent trouver refuge en France après le retrait israélien »*, ajoute-t-elle.

Gilles Paris

L'ONU se dote d'un représentant spécial pour les défenseurs des droits de l'homme

LA COMMISSION des droits de l'ONU a approuvé mercredi 26 avril, à Genève, la création d'un poste de représentant spécial du secrétaire général chargé de la protection des défenseurs des droits de l'homme. Les associations de défense des droits de l'homme ont salué cette décision, qu'elles espéraient depuis plusieurs années. Elles avaient notamment réclamé la création de ce poste lors de leurs « états généraux », réunis à Paris en décembre 1998, à l'occasion du cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, et dénoncé la répression croissante dont font l'objet, dans une soixantaine de pays, ceux qui militent pour le respect des principes contenus dans ce texte fondateur.

Le secrétaire général, Kofi Annan, devrait nommer prochainement, pour trois ans, le titulaire de ce nouveau poste. Il aura pour mission d'examiner les informations sur la situation des militants des droits de l'homme et d'en saisir les gouvernements quand il le jugera nécessaire. Plusieurs intervenants ont souligné, lors du débat à Genève, que ceux qui assument le combat pour les droits de l'homme méritent une attention particulière et une protection de la communauté internationale. Le représentant tchèque a rappelé *« l'expérience de tous ceux qui ont eu à faire face au régime communiste »* et *« qui savent la différence qui existe, s'ils reçoivent un soutien de l'étranger ou si ce soutien fait défaut »*.

La résolution a été adoptée par les représentants de 50 Etats sur 53, la Chine, Cuba et le Rwanda s'étant abstenus. L'ont ainsi approuvée certains pays qui ne sont pas irréprochables en matière de respect des droits de l'homme. Le cas le plus remarqué a été celui du représentant de la Tunisie, qui a voté la résolution alors même que les autorités de son pays semblent avoir déclaré une guerre sans merci à ceux qui revendiquent la liberté d'opinion *(voir ci-dessus)*.

« DOUBLE LANGAGE »

« Des pays comme la Tunisie ont senti qu'ils ne pouvaient faire autrement que de voter la résolution et n'ont pas eu peur du double langage », commentait le représentant de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), Antoine Bernard, pour qui la création de ce représentant spécial de l'ONU est *« le mécanisme le plus important créé par la Commission depuis une dizaine d'années »*.

Comme d'autres représentants d'ONG, il récuse le scepticisme que suscite chez certains la Commission des droits de l'homme dans son ensemble. Au cours de l'exercice qui s'achève vendredi, ce scepticisme aura puisé des arguments dans la façon dont la Chine est parvenue à éviter une condamnation (*Le Monde* du 20 avril), ou encore dans le fait qu'on n'ait même pas tenté d'imposer à la Russie une enquête internationale en Tchétchénie. *« L'énergie déployée par la Chine pour échapper à une condamnation est à la mesure de l'intérêt que Pékin porte à cet organe de l'ONU »*, fait valoir Joanna Weschler, de Human Rights Watch. Moscou a déployé les mêmes efforts mais n'a cependant pas échappé, mardi, à une condamnation, pour la brutalité de son intervention en Tchétchénie.

Autrement dit, ni pour Moscou, ni pour Pékin, ni pour beaucoup d'autres encore, l'exercice qui se joue chaque année à Genève n'est dérisoire. La faiblesse des pays qui se prétendent les défenseurs des droits de l'homme, leurs calculs diplomatiques, n'en sont que plus décevants. *« La Commission des droits de l'homme est un organe perpétuellement frustrant mais absolument indispensable »*, estime Antoine Bernard.

Claire Tréan

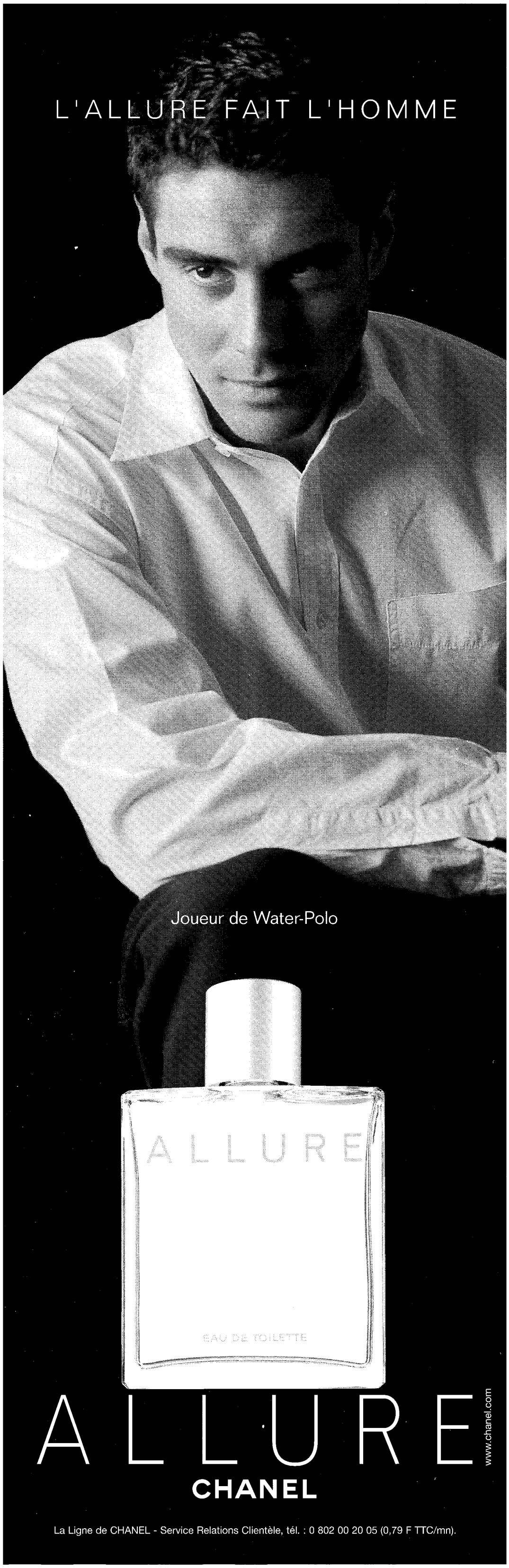

SOCIAL Les internes en médecine et en chirurgie de l'Ile-de-France ont voté, mercredi 26 avril, le maintien de la grève des gardes et des astreintes, en dépit des concesions obtenues par leurs syndicats au cours des discussions avec Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité. Les assemblées générales de jeudi devaient faire connaître leur position. ● PARMI les sept points du « relevé de décisions » proposé par le ministère figure une augmentation de 6 400 francs du salaire brut annuel des internes et l'institution d'un repos obligatoire après une nuit de garde. ● L'ACTIVITÉ d'un service d'urgences – en l'occurrence les urgences pédiatriques d'un hôpital de la région parisienne – peut être particulièrement intense pendant une garde, notamment parce que de nombreux patients ont recours à l'hôpital plutôt qu'à un médecin de ville.

Le gouvernement propose un accord aux internes en médecine

Les discussions menées par Martine Aubry avec les syndicats qui mènent la grève des gardes et des astreintes ont abouti à un « relevé de décisions » qui n'a pas convaincu les intéressés en Ile-de-France. Les réponses des autres régions étaient attendues jeudi 27 avril

LONGTEMPS, la salle a hésité. Fallait-il mettre fin au mouvement ? Continuer ? Se lancer dans une « grève dure » ? A 23 heures, mercredi 26 avril, les internes parisiens réunis en assemblée générale à l'hôpital Pitié-Salpêtrière ont fini par voter, à mains levées, la poursuite de la grève des gardes et des astreintes commencée le 17 avril. Ils ont aussi décidé, à une écrasante majorité, de bloquer le changement de stages. Ce dernier intervient normalement deux fois par an, en novembre et en mai, lorsque les internes, ces *« médecins en formation »*, comme les appelle la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, changent de service pour acquérir de nouvelles expériences. A la date du 2 mai, les affectations devraient donc être reportées momentanément. *« Ça, ça va mettre un bazar monstre ! »*, apprécie Benoît, interne en neuro-psychiatrie.

Tout le monde n'est pas sur la même longueur d'onde. L'Intersyndicat national des internes des hôpitaux (Isnih), principal organisateur de l'AG parisienne et plutôt favorable à une sortie de conflit, a dû se plier à la décision de la « base », qui estime ne pas avoir obtenu assez. Le Syndicat des jeunes médecins généralistes (SNJMG) hésite fortement. *« Globalement satisfaite »*, l'Intersyndicale autonome des « résidents », (Isnar), représentant les internes en médecine générale, s'est, de son côté, clairement prononcée pour un arrêt de la grève. La décision définitive dépend en réalité des régions.

Lassées d'attendre le protocole d'accord, les AG des internes, en province, ont en effet reconduit le mouvement, mercredi, sans avoir pris connaissance du texte. De nouvelles réunions doivent donc avoir lieu un peu partout jeudi. Elle seront déterminantes. *« Pour l'instant, quatorze villes* [sur vingt-quatre en grève] *ont voté la fin de la grève. On attend les autres. Si les résultats sont positifs, nous irons signer le protocole d'accord »*, déclare Alexander Grimaud, président de l'Isnar.

RISQUE DE CONTAGION

La tentation, en tout cas, est grande. La première séance de négociations avait déjà abouti, mardi, à la création d'un « repos de sécurité », pour éviter aux internes d'enchaîner journées de travail et nuits de garde, et à la revalorisation des salaires à raison de 6 400 francs brut par an. Selon le ministère, ce dernier point nécessitera un budget d'une centaine de millions de francs. Mercredi, après un nouveau face-à-face, Mme Aubry a fait un geste supplémentaire en admettant le principe d'une indemnisation pour le travail effectué le week-end et les jours fériés. Calculée sur la base d'une demi-garde par demi-journée de travail, elle devrait rentrer en application le 1er juillet *(lire ci-dessous)*. Ce faisant, la ministre prend le risque de déclencher les réclamations des autres catégories médicales hospitalières qui n'en bénéficient pas.

La forte mobilisation des internes et le risque d'un durcissement d'un conflit ont contraint Mme Aubry à infléchir sa position. Mercredi, le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, Philippe Douste-Blazy, déclarait, sur LCI, *« scandaleux de laisser des jeunes médecins qui ont dix ans ou onze ans d'études gagner moins de 10 000 francs par mois »*. Georges Sarre, président délégué du Mouvement des citoyens (MDC), appelait de son côté le gouvernement *« à répondre favorablement aux revendications des internes »*, estimant qu'*« il s'agit aujourd'hui de leur rendre justice, de reconnaître par un geste concret la difficulté du métier qui est le leur »*. Interrogée sur France 2, la ministre de l'environnement, Dominique Voynet, médecin de métier comme M. Douste-Blazy, a dit que les internes ont besoin *« de rémunérations décentes »* et de *« reconnaissance »*.

Les formes ont donc été mises. *« Les internes et les résidents sont des praticiens en formation, dont la place à l'hôpital est essentielle »*, peut-on lire en introduction du protocole d'accord. Ce texte de trois pages souligne *« la nécessité d'améliorer les conditions de vie au travail et la rémunération des internes et résidents, dont le rôle excède largement celui d'étudiant »*.

SUR LEURS GARDES

Dans l'amphithéâtre de la Pitié-Salpêtrière, où alternaient sifflets et applaudissements, le doute était évident. Les syndicalistes ont eu beau annoncer des *« bonnes et des mauvaises nouvelles »*, les quelque cinq cents internes assis sur les gradins sont restés sur leur garde, jugeant les avancées obtenues trop vagues. *« Nous avons obtenu des choses. Et pourtant, on ne rigole pas des masses quand on est en face de Martine Aubry »*, a fait valoir Frédéric Lavie, président de l'Isnih. *« Elle a eu l'air de dépasser ce que Jospin lui avait autorisé »*, a renchéri son adjoint, André Nazac. *« Mais pourquoi vous avez l'air démobilisés ? »*, s'est agacée Elizabeth, une jeune interne. *« On a un gouvernement des trente-cinq heures. Ça veut dire quoi quand on en fait soixante-quinze par semaine ? »*, lançait un autre. *« Depuis dix ans, on a pratiquement fait grève tous les ans sans jamais avoir obtenu le quart de ce qu'on a ce soir »*, a protesté François.

L'échange n'a pris fin qu'avec le maintien de la grève et la convocation d'une nouvelle AG vendredi. *« Moi, je ne suis pas content, je voulais l'augmentation des gardes. Notre statut bâtard est toujours rafistolé par bouts »*, grommelait, à la sortie, Marc-Antoine, interne en chirurgie. Les « résidents » (internes en médecine générale) affichaient davantage leur satisfaction. La réforme des études médicales, contenue dans le projet de loi de modernisation sociale, signifie la fin de la séparation avec les internes en spécialité. Désormais le concours d'internat concernera tout le monde et non plus seulement les seconds.

Dans l'entourage de Mme Aubry, on affirmait, jeudi matin, être allé aussi loin que possible et espérer la signature des syndicats. Pour éviter toute contagion, le cabinet de la ministre a pris contact avec les chefs de clinique, qui ont annoncé un début de grève. Auparavant, la réponse des internes des autres régions était attendue avec impatience.

Elisabeth Bursaux

Isabelle Mandraud

Un relevé en sept points

Le « relevé de décisions » proposé aux internes, mercredi 26 avril, comporte, outre la question des études médicales *(lire ci-dessus)*, six points.

● **Statut :** une mission de contrôle nationale évaluera les affectations des internes et s'assurera que les gardes et le travail du week-end répondent bien à *« une nécessité de service avérée »*.

● **Repos :** il sera intégré dans le statut d'ici à octobre ; sa mise en place devra se faire au plus tard dans les trois ans.

● **Week-ends :** le principe d'une indemnisation est retenu à hauteur d'une demi-garde par demi-journée *« dès lors que cette activité médicale participe effectivement à la permanence et à la sécurité des soins »*. Ce nouveau dispositif devra être opérationnel au 1er juillet.

● **Astreintes :** une homogénéisation des astreintes effectuées par les internes en médecine et en chirurgie est prévue au 1er juin.

● **Remplacements :** la période transitoire pendant laquelle les « résidents » sont autorisés à remplacer des généralistes sans avoir effectué de stage chez le praticien de ville est prolongée jusqu'au 1er novembre 2001.

● **Rémunération :** une augmentation de 6 400 francs bruts par an est accordée à partir du 1er juin.

Entre consultations et urgences, une nuit de garde dans un service de pédiatrie

REPORTAGE

Arrivée à 18 h 30, Hélène restera à son poste jusqu'à 7 heures, et encore : « Ici, on peut rentrer chez soi à la fin de la matinée »

C'EST un hôpital, au milieu des arbres, dans la région parisienne. Il respire le calme des machines bien huilées et, malgré une activité très importante, le stress ne s'y fait pas sentir. *« Il draine pourtant un bassin de population d'une centaine de milliers d'habitants,* explique le professeur Foucaud, chef du service de pédiatrie. *Entre les adultes et les enfants, quarante-huit mille urgences y sont traitées chaque année, car c'est un hôpital moderne, ouvert en 1981, qui bénéficie d'un bon plateau technique. »* S'y côtoient les malades des cités populaires et ceux de villes bourgeoises.

A 18 h 30, Hélène arrive pour prendre sa garde aux urgences pédiatriques. Interne de pédiatrie, elle est en grève depuis le 17 avril. Cette grève a été bien acceptée par les quatre *« seniors »* – le chef de service et ses assistants – qui ont remplacé les internes dans leurs gardes la première semaine ; mais, après plus de quatre-vingts heures de travail en une semaine, ils ont rappelé les internes en les faisant « assigner », comme on dit dans les hôpitaux, car il ne s'agit pas tout à fait d'une réquisition. L'ambiance est bonne, les internes ont repris leurs gardes avec l'indication *« interne en grève »*, pas mécontents d'être si rapidement jugés indispensables.

Un nourrisson vient d'arriver, amené par le SAMU. Il est gris, respire avec peine, ne réagit pas aux stimulations. Il a déjà été pris en main par le « senior » qui prend la garde avec l'interne et qui est chargé, en priorité, des manœuvres de réanimation. Toute l'équipe s'affaire, tandis que la pile des dossiers de nouveaux venus s'enrichit vite. C'est l'heure où les parents rentrent du travail et, trouvant un enfant malade, se précipitent aux urgences. *« Seuls quelques enfants nous sont adressés par leurs médecins traitants ; la plupart viennent ici comme à une consultation*, commente Hélène. *C'est commode, ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre et, si des examens complémentaires sont nécessaires, pas besoin de se déplacer, ils sont faits immédiatement sur place. »* Il est déjà 20 heures et elle commence, avec l'aide d'une infirmière, à traiter les « bobos ». Chaque enfant est examiné à son tour dans une des trois petites salles d'examen. *« Il a commencé à avoir de la température samedi, mais, ce soir, sa température est montée à 39 »*, explique la mère pendant que le père déshabille le bébé.

RESTER CALME ET RASSURER

Une perle dans un petit nez accepte de sortir grâce à un mouchage énergique. Il est, en revanche, totalement impossible de déterminer ce qu'a pu avaler Samuel, qui a toussé, puis dégagé une odeur très forte. Or l'odeur a disparu, Samuel n'est que joie de vivre, et la radio ne décèle aucun corps étranger. Loïc, lui, aurait avalé un mélange d'alcool à brûler et d'eau, mais il n'a mal nulle part. Le service de toxicologie référent rassure par téléphone : s'il avait bu ce qu'il est censé avoir ingurgité, cela se verrait tout de suite tant c'est irritant. Chloé, trois ans, tousse ; son père et sa mère, séparés mais qui se partagent la garde de l'enfant, sont là tous les deux et abondent en détails quant aux affections dont souffrirait l'enfant. Hélène garde un calme olympien, qui rassure tout le monde.

Arrive un enfant de deux ans, que sa mère amène pour une bronchiolite : *« Mon fils aîné en a fait quatre, je connais cette maladie. »* Des tout-petits ont leurs premières coliques, qui affolent les parents. Lorsqu'ils sont repartis, soulagés, il est minuit passé, l'heure d'aller voir s'il traîne quelque chose à grignoter dans le service. *« On ne voit jamais le temps passer*, dit la jeune femme. *L'hiver, avec les bronchiolites et les gastro-entérites, on ne peut même pas s'arrêter pour avaler un sandwich ! » « Aujourd'hui, c'est très calme, je vais même peut-être pouvoir dormir »*, rêve Hélène.

Rêve, en effet : elle n'est pas couchée depuis une heure que le téléphone sonne pour annoncer l'arrivée d'un enfant de quinze mois qui a eu des convulsions. C'est l'hôpital de Trappes qui l'envoie, ne disposant pas de service de pédiatrie. Le bébé a déjà reçu des sédatifs et dort à poings fermés, mais il a eu de la fièvre et de longues convulsions. Il faut rechercher leur cause, éliminer une méningite. La prise de sang réveille l'enfant ; quatre personnes seront nécessaires pour le tenir lors de la ponction lombaire. Il est presque 4 heures lorsque Alexis est enfin couché dans un lit du service de pédiatrie, après que les premiers résultats de ses examens sont revenus du laboratoire.

La salle d'attente des urgences est vide à nouveau. Elle le restera jusqu'à 7 heures. *« Oui, cela a été une garde très calme. Maintenant la journée recommence. Nous sommes très privilégiés, ici : les lendemains de garde, on peut rentrer chez soi à la fin de la matinée »*, dit la jeune pédiatre.

CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIRE-ATLANTIQUE

Les députés PS acceptent le dispositif stock-options préconisé par M. Fabius

Henri Emmanuelli n'est « pas très content »

LES DÉPUTÉS socialistes voulaient en sortir. Cela faisait plus de quinze mois que cette histoire des stock-options empoisonnait leurs débats. Mercredi 26 avril, ils ont donc saisi l'occasion qui leur était offerte de clore enfin la controverse. Ils ont accepté le compromis que leur proposait le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, après de longues heures de négociations, et qui sauvait l'essentiel : les plus gros détenteurs de stock-options ne pourront dorénavant plus encaisser des millions de francs de plus-values sans prendre le moindre risque et en bénéficiant d'une fiscalité allégée. Le cas Jaffré appartient désormais au passé.

Les députés ont donc, en très grande majorité, voté pour la proposition de M. Fabius, à l'occasion de la réunion du groupe socialiste. Sur les cent cinquante présents, seuls six ont voté contre et deux se sont abstenus. Seulement voilà, Henri Emmanuelli, président de la commission des finances, fait justement partie des réfractaires. *« Je ne suis pas très content »*, a déclaré M. Emmanuelli. *« Nous avons été très surpris que Jean-Marc Ayrault, président du groupe, nous appelle à voter »*, considère Eric Besson, qui soutient par ailleurs le compromis. *« Nous n'avions pas le choix. Il fallait que la situation soit claire »*, estime-t-on à Bercy.

La réunion du groupe s'est pourtant déroulée dans le calme. Les interventions de M. Emmanuelli et d'Augustin Bonrepaux, son prédécesseur à la tête de la commission des finances, qui avait, à l'automne 1999, déposé un amendement pour alourdir la fiscalité des stock-options, ont été, aux dires de plusieurs témoins, plutôt *« conciliatrices »*. Dans ces conditions, l'organisation du vote est apparue, pour beaucoup, comme une sanction à l'égard de M. Emmanuelli, engagé dans sa première épreuve de force avec le ministre des finances.

NOTION DE RISQUE

Sur le fond, pourtant, M. Fabius, qui se refusait à alourdir la fiscalité des stock-options, a dû s'y résigner sous la pression des députés et du premier ministre, qui désirait sortir de cette polémique : dorénavant, les plus-values liées aux stock-options pourront être taxées jusqu'à 50 %, dès lors qu'elles dépassent 1 million de francs. Aujourd'hui, elles sont toutes imposées à 40 %, un taux intermédiaire entre celui de taxation des plus-values (26 %) et le taux supérieur du barème de l'impôt sur le revenu (54 %), pour peu que le détenteur de stock-options ait attendu cinq ans avant d'exercer ses options. S'il ne respecte pas cette durée minimum de conservation, ses profits sont imposés à 54 %.

Le dispositif final ramène cette durée de conservation à quatre ans. Par ailleurs, il introduit dans la fiscalité des stock-options une notion qui n'existe pas actuellement, celle de risque. Aujourd'hui, un détenteur de stock-options peut exercer ses options, c'est-à-dire acheter des actions au prix convenu lorsque ces options lui ont été attribuées, les revendre simultanément et encaisser, sans aucun risque, une plus-value. Il pourra toujours en faire autant. Mais il sera incité à garder ses actions pendant au moins deux ans : passé ce délai, ses plus-values seront taxées à 26 % si elles sont inférieures à un million de francs – c'est ce point-là que M. Emmanuelli a contesté jusqu'au bout – et à 40 % au-delà de ce montant. S'il ne respecte pas ce délai de deux ans, elles seront taxées à 40 % dans le premier cas et à 50 % dans le second.

« SYNTHÈSE INTELLIGENTE »

« C'est une synthèse intelligente, à la fois transparente, juste, efficace », a déclaré M. Fabius. Il est aujourd'hui très difficile de savoir si le nouveau dispositif représente, au total, un allégement ou un alourdissement de la fiscalité des stock-options. Il n'existe pas de statistique sur ces instruments, ni sur le nombre de personnes qui seront concernées par l'introduction d'un taux d'imposition de 50 %.

Le gouvernement devait donc déposer, jeudi, un amendement à la loi sur les nouvelles régulations économiques pour y introduire ce nouveau dispositif. Celui-ci viendra compléter un amendement de la commission des finances qui accroît la transparence des stock-options. Le gouvernement devait également déposer un amendement pour éviter que les stock-options ne soient délivrées à des périodes où l'entreprise s'apprête à connaître de profondes mutations (OPA...) pouvant influer sur sa cotation boursière. Un dernier amendement concernant les bons de souscription pour les créateurs d'entreprise (BSCPE), ces stock-options à fiscalité allégée (26 %) pour les jeunes entreprises de moins de quinze ans prévoit de pérénniser ce système et de l'étandre à l'ensemble des secteurs de service.

Virginie Malingre

L'opposition, faire-valoir malgré elle de Lionel Jospin

LIONEL JOSPIN ne l'a pas dit, mais il a dû le penser très fort : merci. Merci au député Philippe Houillon (DL, Val-d'Oise) qui, en l'interrogeant, mercredi 26 avril, sur la composition de son gouvernement, lui a offert une opportunité rêvée d'expliquer et de justifier publiquement ses choix ministériels. L'occasion, aussi, de se livrer à un de ses exercices favoris, une digression sur le sens de l'engagement militant et politique, qui tombait à pic en ces temps de stock-options posant des questions identitaires à une partie de ses troupes socialistes.

« J'ai vainement cherché [dans le gouvernement] *un agriculteur, un commerçant, un artisan, un créateur d'entreprise, un ouvrier du secteur privé, un salarié d'entreprise ou un membre d'une profession libérale »*, lui a lancé le député, accusant le gouvernement d'apparaître *« largement déconnecté du pays »*. A son banc, le premier ministre sourit, griffonne rapidement quelques notes, puis se lève. *« Je ne suis pas sûr que ce soit dans l'opposition pays réel, renvoyant donc à un pays légal – dont l'inspiration est plus maurassienne que républicaine – qu'il faille trouver des arguments dans cette enceinte,* dit-il. *Je ne pense pas non plus que les membres de mon gouvernement – pas plus d'ailleurs que vous-mêmes sur les bancs de cette Assemblée – vous teniez à être définis par un déterminisme professionnel et sociologique. Nous sommes les uns et les autres bien davantage le fruit d'engagements militants, citoyens, politiques, au service de la nation, et c'est cela qui me détermine dans le choix de mes ministres. »*

Des ministres, a-t-il insisté, qui, *« pour la quasi-totalité »* d'entre eux, *« sont venus de vos rangs ou des rangs de la seconde Assemblée et ont donc reçu la légitimité et l'onction du suffrage universel »*. De leurs retraites gouvernementales anticipées, Claude Allègre et Christian Sautter – tous deux non élus – ont sans doute apprécié... Puis, comme l'occasion était décidément trop belle, M. Jospin s'en est pris à l'opposition, à son *« peu d'oxygène* (...), *si j'en juge par la raréfaction de ses propositions »*, avant de conclure, très satisfait : *« Vous n'êtes pas aujourd'hui parce que le peuple l'a voulu en situation d'agir. Alors, au moins, proposez. Cela nous aidera à faire vivre la démocratie. »*

Pascale Robert-Diard

L'Assemblée renforce légèrement les droits des salariés en cas d'OPA sur leur entreprise

Le PCF impose le renvoi à plus tard du « dégroupage » des télécommunications

L'Assemblée nationale a continué, mercredi 26 avril, l'examen du projet de loi sur les nouvelles régulations économiques, qui renforce légèrement les droits des salariés en cas d'OPA ou d'OPE visant leur entreprise. Sous la pression du PCF, le gouvernement a retiré son amendement sur le « dégroupage » du réseau France Télécom. Le délai d'interdiction bancaire d'émettre des chèques est ramené de dix à cinq ans.

LES COMMUNISTES avaient prévenu : ils ne voteraient pas le projet de loi sur les nouvelles régulations économiques (NRE) si le gouvernement maintenait son amendement sur le « dégroupage », nouvelle étape de libéralisation des télécommunications, qui doit autoriser France Télécom à louer son réseau local à des opérateurs privés pour qu'ils y proposent leurs propres services hauts débits. Le gouvernement a pris la menace au sérieux et le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret, a dû annoncer, mercredi 26 avril, à l'Assemblée nationale, qu'il retirait cet amendement, tout en soulignant qu'il ne renonçait pas à une réforme qui interviendra tôt ou tard *(lire page 23)*.

Cette hypothèque levée, le débat sur les articles du projet a pu commencer, sans le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, qui a préféré déléguer à ses secrétaires d'Etat le soin de défendre un texte somme toute très technique. Et seulement après l'examen d'un article additionnel déposé par le Mouvement des citoyens (MDC), qui visait à instaurer une taxe de 0,05 % sur les mouvements de capitaux. Comme en octobre 1999, lors de l'examen du projet de loi de finances 2000, la « taxe Tobin » a été rejetée, même si Eric Besson (PS), rapporteur du projet « NRE », a rappelé que le gouvernement disposera, fin juin, d'un rapport sur le sujet en vue de la préparation de la présidence française de l'Union européenne, au second semestre.

Le PCF, les Verts et le MDC n'ont pas eu plus de chance dans leur tentative de renforcer le contrôle des salariés sur une offre publique d'achat (OPA) ou d'échange (OPE). Ces composantes de la majorité « plurielle » souhaitaient que la loi précise qu'une OPA ne peut être réalisée sans l'approbation d'un ou de plusieurs syndicats de l'entreprise visée. S'il faut *« accroître la démocratie dans l'entreprise*, a plaidé M. Pierret, *il ne faut sans doute pas aller jusqu'à la participation des organes syndicaux aux décisions stratégiques fondamentales, qui incombent au conseil d'administration »*.

Le texte ne prévoit qu'un léger renforcement du droit de regard des salariés. Le patron de l'entreprise qui a lancé l'offre devra s'expliquer devant le comité d'entreprise de la société cible. S'il refuse, l'assaillant sera privé des droits de vote attachés aux actions acquises dans l'entreprise dont il veut prendre le contrôle. Une sanction jugée *« disproportionnée »* par François Goulard (DL, Morbihan) et *« anticonstitutionnelle »* selon Philippe Auberger (RPR, Yonne), car attentatoire au droit de vote attaché au droit de propriété d'un titre. De plus, un amendement précise que la note de la COB sur une OPA *« contient les orientations en matière d'emploi »* de l'entreprise « attaquante ».

SANCTION BANCAIRE RÉDUITE

Dans la nuit, les députés ont adopté un amendement de Dominique Baert (PS, Nord) réduisant de dix à cinq ans le délai d'interdiction d'émettre des chèques pour les personnes interdites bancaires. En cas de fraude manifeste, ce délai restera de dix ans. La longueur *« excessive »* de l'interdiction bancaire peut, selon M. Baert, empêcher des personnes sanctionnées pendant des périodes de grande précarité de retrouver une vie normale. Si *« l'intention est tout à fait louable »*, a indiqué Marylise Lebranchu, secrétaire d'Etat au commerce, elle a indiqué que des discussions vont *« se poursuivre avec la chancellerie »* pour distinguer l'interdiction qui relève du droit bancaire et celle qui relève du code pénal.

Jeudi soir, les députés devaient voter, dans le cadre du projet NRE, la révision du régime fiscal des stock-options *(lire ci-contre)*, notamment le relèvement de 40 % à 50 % de la taxation des plus-values supérieures à 1 million de francs de gains annuels, ainsi que la pérennisation et l'élargissement des BSPCE (stock-options pour les start-up). Le gouvernement et le PS, qui souhaitent clore ce débat au plus vite, ont décidé de ne pas attendre la discussion du collectif budgétaire, prévue courant mai.

Jean-Michel Bezat

Mettez le turbo. Enregistrement prioritaire sur 14 compagnies aériennes dans le monde entier.

Les hommes d'affaires qui voyagent dans le monde entier méritent d'être traités comme des stars. Et les stars ne font pas la queue. Les Membres Star Alliance Gold bénéficient de l'enregistrement prioritaire sur toutes nos destinations partout dans le monde. Pour savoir comment devenir Membre Star Alliance Gold, visitez notre site www.staralliance.com. **C'est bon d'être traité en star.**

Mexicana rejoindra le Réseau Star Alliance le 1er juillet 2000.

François Bayrou tente d'éviter la division de l'UDF à Lyon

Christian Philip est prié de renoncer à sa candidature

CHRISTIAN PHILIP plie, mais ne rompt pas. Moins de deux semaines avant le vote, le 9 mai, de quelque 315 adhérents UDF de Lyon, le premier adjoint de Raymond Barre, qui brigue sa succession à la mairie, continue de résister aux pressions insistantes du président de l'UDF, qui souhaiterait le voir rentrer dans le rang avant cette date. Partisan de la candidature de Michel Mercier, trésorier de l'UDF et président du conseil général du Rhône, François Bayrou se dépense pourtant sans compter. Son objectif : éviter le vote du 9 mai, qui paraît acquis pour M. Mercier, mais qui risquerait de faire désordre si M. Philip persistait à contester le fichier des adhérents.

Après avoir déjeuné avec celui-ci le 19 avril, M. Bayrou est revenu à la charge mercredi 27 avril. Dans la matinée, le président de l'UDF a reçu, à sa demande, Jean-Michel Dubernard. Député RPR et adjoint aux finances de M. Barre à la mairie, cet autre prétendant à la mairie fait équipe, depuis le 10 mars, avec M. Philip. Arguant d'un sondage effectué par BVA les 27 et 28 mars auprès d'un échantillon de 502 personnes, M. Bayrou s'est efforcé de convaincre M. Dubernard de renoncer à ce tandem et de privilégier l'union de l'opposition face aux ambitions de la gauche.

Le résultat n'est pour l'instant guère probant. *« Pour Bayrou qui, en raison de ses ambitions présidentielles, veut avoir quelqu'un à lui à Lyon, l'idéal serait que je me range derrière Mercier »*, explique M. Dubernard, qui espère que l'UDF *« retrouve la raison, dans l'intérêt de Lyon et des Lyonnais »*, en décidant d'investir M. Philip. Fort du soutien que M. Barre leur aurait apporté lors d'une conversation avant le conseil municipal du 25 avril – *« la bienveillance qu'il a toujours exprimée à notre égard n'a pas disparu »*, assure-t-il –, M. Dubernard se dit *« déterminé à continuer avec M. Philip »*.

TENTATIVE DE CONCILIATION

En début d'après-midi, mercredi, M. Bayrou a reçu au siège de l'UDF MM. Philip et Mercier. Plusieurs portes de sortie auraient été proposées au premier adjoint de M. Barre : la circonscription de l'ancien premier ministre, dont M. Philip est le suppléant ; la présidence du conseil général, une fois M. Mercier élu maire de Lyon ; la responsabilité du secteur des transports à la communauté urbaine. Se contentant de prendre acte de ces propositions, M. Philip a suggéré à M. Mercier de démissionner dès à présent de son mandat de président de conseil général, hypothèse aussitôt réfutée par l'intéressé...

M. Bayrou, qui a téléphoné à M. Philip, mercredi soir, pour s'indigner de ces « fuites », a déclaré au *Monde*, jeudi matin, qu'il *« démentait absolument »* ces informations. *« Philip et Mercier ne sont pas des hommes de troc »*, affirme M. Bayrou, qui ajoute toutefois qu'*« il est naturel que chacun puisse trouver sa place dans la future équipe qui se constituera »*. Une nouvelle réunion de conciliation devait se tenir, jeudi, à Lyon, cette fois entre MM. Dubernard, Mercier et Philip. Avant le 9 mai, le temps presse.

Jean-Baptiste de Montvalon

Les candidats RPR à la mairie de Paris polémiquent sur l'opportunité d'un débat public

Mme de Panafieu et M. Séguin souhaitent que l'UDF et DL soient associés à l'investiture

L'opportunité d'organiser un débat entre les candidats à l'investiture du RPR pour les municipales à Paris a continué d'alimenter la précampagne à laquelle se livrent Edouard Balladur, Françoise de Panafieu, Philippe Séguin et Jean Tiberi. M. Séguin en conteste l'utilité dès lors qu'il ne serait pas suivi d'un vote. Favorables au débat, M. Balladur et Mme de Panafieu tentent de convaincre Michèle Alliot-Marie.

Y AURA-T-IL un débat public entre les candidats à l'investiture RPR pour les municipales de mars 2001 à Paris ? De préférence télévisé, histoire de s'inscrire dans la lignée des rendez-vous électoraux de premier plan ? La question a servi de fil rouge aux prétendants RPR à la mairie de Paris, mercredi 26 avril, du quartier des Halles, où Philippe Séguin présentait ses comités de soutien, au 17e arrondissement, où Françoise de Panafieu présentait ses quinzes propositions pour Paris (*Le Monde* du 27 avril), en passant par le Conseil de Paris, où était retenu Jean Tiberi *(lire ci-dessous)*, et jusqu'au fin fond du 13e, où Edouard Balladur visitait un centre d'hébergement de sans domicile fixe.

Le sujet a dû aussi largement alimenter la discussion entre Philippe Séguin et Edouard Balladur, qui se sont rencontrés jeudi matin. Le rendez-vous avait été pris mardi 25 avril à la demande de M. Séguin. Il a eu lieu dans les bureaux de l'ancien premier ministre, dans le 8e arrondissement, là où ont déjà été reçus Jean Tiberi et Françoise de Panafieu.

M. Balladur devait tenter de convaincre le député des Vosges de l'utilité d'organiser ce débat, dont il a récupéré l'idée, d'abord émise par Mme de Panafieu. L'ancien premier ministre s'accroche à cette idée. Il l'a expliquée dans une lettre adressée le 25 avril à la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie. Il est revenu à la charge, le lendemain, en lui en suggérant les modalités.

Comme il l'a exposé, mercredi soir, sur France-Inter, M. Balladur souhaite *« un débat contradictoire organisé sous l'égide d'un institut privé »*, auquel serait convié *« un panel de 200 à 300 personnes représentant les associations et les mouvements animant la vie collective à Paris »* et incluant *« des militants des différents partis de la majorité municipale »*. *« En deux heures, devant cet aréopage, les candidats pourraient confronter leurs projets »*, a poursuivi le député du 15e. A l'issue de ce débat, l'aréopage voterait-il ? M. Balladur ne l'exclut pas.

« COMMISSION DE CIRCONSTANCE »

L'ancien premier ministre aura sans doute fort à faire pour convaincre M. Séguin. Après avoir accepté le principe, le député des Vosges a changé de pied, mercredi, à l'occasion de la présentation de ses 80 *« animateurs de comités de soutien »*. *« Commençons par ne pas confondre nos adversaires et nos concurents*, a mis en garde M. Séguin. *Nous aurons, le moment venu, vocation à combattre nos adversaires et à rassembler nos concurents. »* Dans la mesure où le vote des militants n'est pas à l'ordre du jour, a-t-il argumenté, *« à quoi bon débattre devant les Parisiens puisqu'on a décidé qu'à ce stade ils n'avaient rien à décider ? »*

Il n'a pas échappé au député des Vosges qu'à travers cette exigence, M. Balladur conteste, plus largement, le mode de désignation du candidat du RPR – un choix arrêté par la présidente du mouvement gaulliste - et qui ne lui est pas favorale. Mercredi matin, devant ses amis parlementaires, il a traité de *« commission de circonstance »* la commission d'investiture, qui doit tenir sa première réunion le 10 ou le 11 mai, avant une décision finale du comité politique du RPR fixée au 27 mai par Mme Alliot-Marie.

Dans cette croisade, Mme de Panafieu, à laquelle la commission, majoritairement séguiniste, n'est guère favorable non plus, est l'alliée objective de M. Balladur. Elle réclame donc avec insistance, elle aussi, un débat, pour tenter de court-circuiter la commission d'investiture. Dans une lettre adressée, mercredi, à la présidente du RPR qui, décidemment, doit faire front à un déluge de courrier, elle demande, en outre, que la commission rencontre et entende les *« alliés »* de l'UDF, de DL et, *« pourquoi pas »*, du RPF. *« La désignation de notre candidat va au delà de notre mouvement,* écrit la députée du 17e, *et le RPR ne peut prétendre, seul, endosser cette décision. »*

JEAN TIBERI EST POUR

Sur ce point, au moins, M. Séguin fait chorus avec l'ancienne adjointe de Jean Tiberi. Il demande, lui aussi, qu'on *« associe »* l'UDF et DL au choix du candidat *« d'une manière ou d'une autre »*, mais pas forcément au tout premier stade. *« Si le RPR me désigne,* a-t-il précisé devant ses supporters, *j'irai demander l'approbation de nos partenaires pour que ce choix soit aussi le leur. »*

Reste M. Tiberi, dont le sort après le 27 mai aura sans doute aussi alimenté la discussion entre MM. Séguin et Balladur, jeudi matin. Le débat ? M. Tiberi est pour. Mais à condition qu'il débouche sur *« un vote de tous les militants »* . Mais, s'il n'y a pas de vote ? Dans ce cas, le maire de Paris le *« ferait quand même »*, et *« avec plaisir »* parce qu'il a *« un très bon dossier »*.

Christine Garin

Le « cyber-vote » de Démocratie libérale

***« Estimez-vous que les prochaines élections municipales* [à Paris] *doivent marquer une continuité ou un changement ? », « Dans l'hypothèse d'une liste d'union* [de la droite] *conduite par un candidat RPR, auquel de ces candidats irait votre préférence ? »*: cela y ressemble, mais c'est tout sauf un sondage. Le questionnaire ouvert depuis deux jours sur le site Internet de Démocratie libérale, et auquel peut répondre toute personne qui le souhaite (583 messages le 27 avril), permet d'étayer n'importe quelle thèse, sans aucun contrôle ni échantillonnage. En l'occurrence, Edouard Balladur y apparaît opportunément comme le candidat de droite le mieux placé.**

Ce « cyber-vote » remplace, de façon aussi ingénieuse que dangereuse, l'invocation habituelle d'enquêtes d'opinion confidentielles, dont la commission des sondages vient, dans un communiqué du 25 avril, de rappeler aux médias les règles strictes de publication (date de réalisation, composition de l'échantillon sondé, nature du commanditaire, etc.).

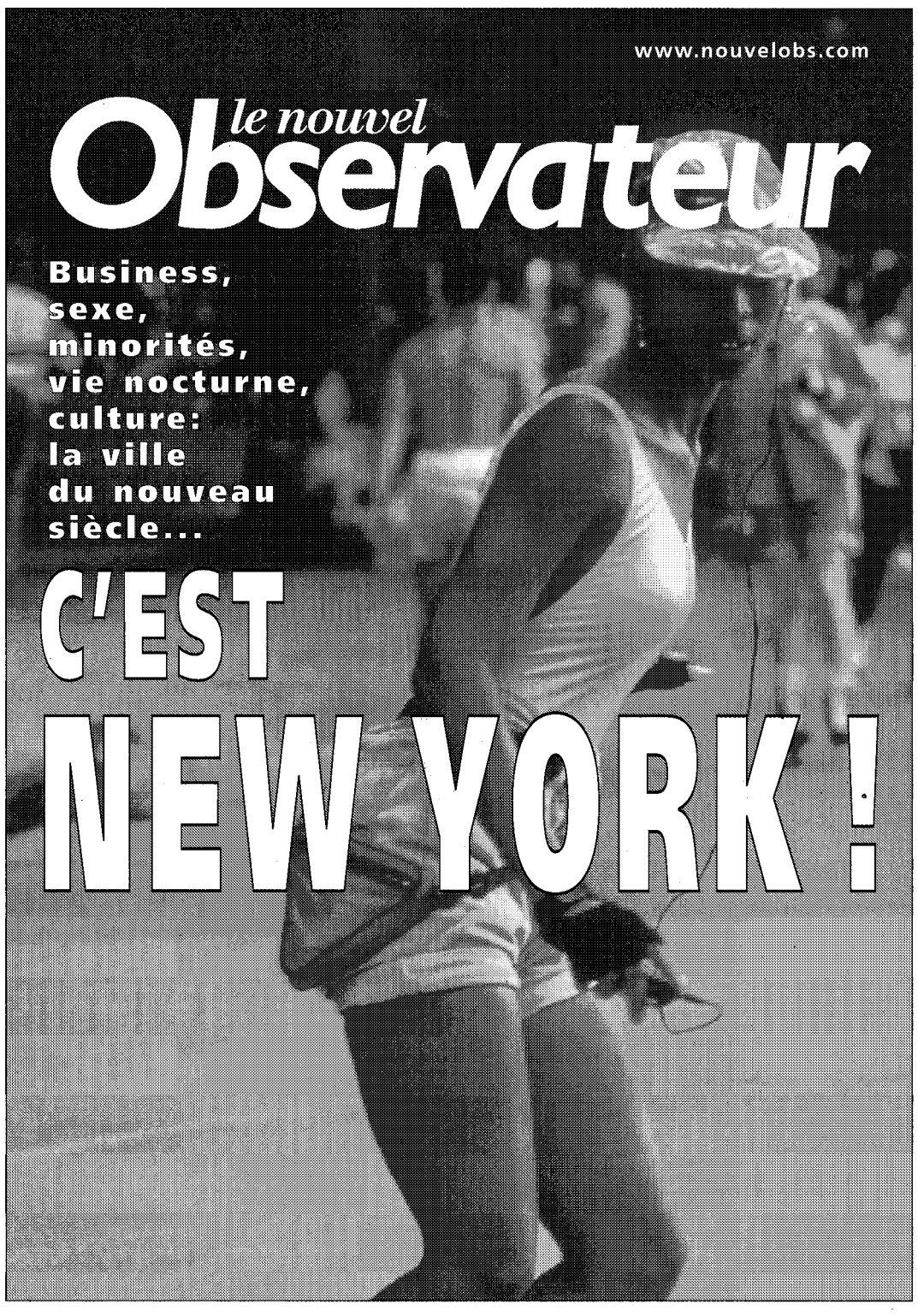

Jean Tiberi se fait forcer la main sur la réforme de la loi « PLM »

LA CAMPAGNE municipale a fait brutalement irruption dans les débats un peu mornes du conseil de Paris du mercredi 26 avril. Le statut de Paris, qu'un des quatre candidats à l'investiture RPR, Françoise de Panafieu, promet de *« réformer »*, tandis qu'Edouard Balladur voudrait *« émanciper »* la capitale, a fait l'objet d'un vœu soumis au vote par le candidat socialiste, Bertrand Delanoë, lui aussi favorable à une réforme de la loi dite « PLM » qui régit le fonctionnement de Paris, Lyon et Marseille. Puisque tout le monde semble d'accord, y compris dans la majorité municipale, a plaidé le président du groupe socialiste, passons à l'acte tout de suite, déconcentrons les pouvoirs dans les mairies d'arrondissement, confions à leurs conseils la gestion des équipements de proximité et des crédits correspondants.

Las ! Ni M. Balladur ni Mme de Panafieu n'étaient présents dans l'hémicycle. Jean Tiberi, qui présidait la séance, a flairé le piège : on voulait faire de lui, dans sa propre maison, l'otage d'un débat engagé entre les socialistes et deux de ses concurrents pour l'investiture RPR. Pour contre-attaquer, le maire a d'abord tenté la manière douce : est-ce que l'on ne *« mélangeait pas un peu les genres »* ? *« Justifié ou pas »*, ce débat, *« sincèrement »*, ne méritait-il pas autre chose qu'un vœu émis à la sauvette ?

M. Delanoë s'entêtant, le maire de Paris a brusquement haussé le ton : *« Vous faites du détournement de procédure »*, a-t-il accusé. Cela n'a pas suffi pour arrêter le président du groupe socialiste. Trois des candidats à la Mairie de Paris, *« dont deux sont des membres importants de* [la] *majorité municipale »*, se sont prononcés pour *« une interprétation plus ouverte de la loi PLM »*, a argumenté le candidat du PS. Dans ces conditions, a-t-il poursuivi, *« pourquoi attendre 2001 pour faire profiter les Parisiens de ce progrès démocratique ? »* C'est Jacques Dominati, premier adjoint (DL) au maire, qui a porté le coup de grâce en se ralliant... à la proposition socialiste. *« D'accord pour que le Conseil de Paris tienne ce débat, mais j'en fixerai moi-même la date »*, a fini par déclarer M. Tiberi, vaincu. Puis il a ajouté : *« Je suis encore maire de Paris, je le rappelle à ceux qui ont tendance à l'oublier... »*

Ch. G.

L'acharnement anti-Zuccarelli du président du PRG

JEAN-MICHEL BAYLET est le patron de la *Dépêche du Midi*, seul quotidien régional toulousain. Il connait le pouvoir des journaux et tous les élus locaux de Midi-Pyrénées, à commencer par son ami Lionel Jospin. Mais Jean-Michel Baylet donne aussi la ligne éditoriale de *Radical le bulletin,* un hebdomadaire qui livre aux militants du Parti radical de gauche des nouvelles de leur président – en médaillon –, de leurs deux ministres, de leurs treize députés et de leurs fédérations. Dans son prochain numéro, *Radical le bulletin* donnera aussi le détail de la nouvelle direction mise en place mercredi 26 avril, un mois après le congrès qui a réélu M. Baylet à la tête du parti : douze vice-présidents, quarante-quatre secrétaires nationaux, cinquante membres du bureau national. Et aucune trace d'Emile Zuccarelli.

ENTRAÎNÉ PAR LES FÉLONS

Car Jean-Michel Baylet, il suffit de lire régulièrement *Radical le bulletin* pour le savoir, voulait « la peau » du ministre de la fonction publique. Avec M. Zuccarelli qui, entraîné par de vils félons, avait décidé de déposer une motion contre lui, le 26 mars, il avait passé un contrat : plus de fronde, et Emile resterait au gouvernement, foi de Baylet et de Jospin. La motion a disparu, et le ministre avec : Roger-Gérard Schwartzenberg l'a remplacé au gouvernement. Depuis, le patron du PRG mène une guerre méthodique et radicale, dont les derniers numéros de l'hebdomadaire interne ont donné quelques intéressants exemples.

Dans celui du 10 avril, M. Baylet a ainsi livré, en forme de journal intime, ses impressions de congrès et de remaniement. *« Dimanche 26 mars, 16 heures. Notre congrès est terminé depuis quelques heures et je suis saisi de sentiments étranges et contradictoires : une sorte d'apesanteur liée à l'épuisement* (...) *; du bonheur, aussi, en revoyant nos congressistes debout en train de m'applaudir et ce vote final à la quasi-unanimité* (...). *Dimanche 26 mars, 18 heures. Mon portable sonne. Matignon. Lionel jospin m'annonce qu'il souhaite se séparer d'Emile Zuccarelli : contestation, discussion. Le ton est péremptoire et la décision irrévocable, me dit-il, en m'énumérant les raisons* (...) *Lundi 27 mars, 9 heures. Nous parlons avec Emile. il est malheureux, je le comprends, nous aussi »*.

Jeudi 27 avril, au lendemain de la constitution de la nouvelle direction, les « putchistes » – Michel Dary, conseiller général et probable candidat à Marseille, Michel Scarbonchi, tête de liste de la gauche « plurielle » à Sartrouville, Emile Zucarelli, candidat à Bastia, l'ancien ministre Jacques Dondoux, à Bourg-en-Bresse, ainsi que quelques vice-présidents non reconduits –, ont dénoncé un *« épisode navrant mais révélateur de pratique politicienne d'un autre âge »* et *« stigmatisé l'absence de débat interne »*.

Mais comme il n'est pas certain que *Radical le bulletin* publie ce communiqué-brûlot, et qu'ils ont compris l'intérêt de posséder un journal, ils ont décidé de créer leur feuille à eux. Un mensuel, qui mènera une *« opposition constructive au sein du parti »* et lui servira de *« poil à gratter »*. En demandant par exemple, expliquent-ils, pourquoi M. Baylet, qui devait rencontrer François Hollande jeudi après-midi, ne *« donne pas l'exemple »* et ne sera pas candidat à la mairie de Toulouse.

Ariane Chemin

Mme Voynet défend le projet de loi sur la chasse et cherche un compromis sur les ours

La ministre de l'environnement a été chahutée sans agressivité dans l'Ariège

Dominique Voynet s'est rendue, mercredi 26 avril, dans l'Ariège pour soutenir la candidate des Verts dans une élection cantonale à Massat. La ministre de l'environnement a saisi l'occasion pour s'adresser aux chasseurs, nombreux mais courtois, et plaider, à nouveau, en faveur du projet de loi sur la chasse. Elle a, en revanche, été interpellée par les éleveurs qui contestent la réintroduction des ours en montagne.

BIERT, MASSAT (Ariège)
de notre envoyée spéciale

Ils l'attendaient à Biert, elle est passée par Foix (Ariège). La petite centaine de chasseurs, sans fusils et sans œufs, qui guettaient Dominique Voynet sur la route de Massat, où la ministre de l'environnement est venue, mercredi 26 avril au soir, soutenir la candidate Verte Josette Subra à l'élection cantonale de dimanche, ont dû un peu changer leurs plans.

Depuis la veille, alarmé par le rassemblement prévu par les chasseurs de la région, le préfet de l'Ariège avait multiplié les précautions : le meeting de soutien, initialement prévu à Biert, s'est tenu à Massat et la ministre qui devait dormir sur place est partie aussitôt après à Toulouse.

Pourtant, s'ils furent chahuteurs, les chasseurs ariégeois ne se sont pas montrés agressifs. Alors que Dominique Voynet s'exprimait devant une salle comble dans la mairie de Massat, où ils avaient fini par se rendre, ils se sont contentés de distribuer des tracts de CPNT dénonçant les *« intégristes Verts »*. Pierre Caramel, le candidat des chasseurs dans cette cantonale partielle, a *« désapprouvé »* l'agression dont a été victime le député socialiste Vincent Peillon dans la Somme : *« On va tout faire pour que ça n'arrive pas ici, on n'est pas venu en treillis »*, faisait-il observer.

Dominique Voynet s'est d'ailleurs entretenue avec le président des fédérations de chasse de l'Ariège, Pierre Bernié, pour convenir d'une prise de parole en fin de meeting. Cet échange, retransmis à l'extérieur de la salle, est resté plutôt courtois. *« Ce projet* [la loi chasse] *comporte des lacunes : nous ne sommes pas d'accord pour ne pas chasser le mercredi, on ne chasse déjà que trois jours par semaine dans cette région... »*, a fait valoir M. Bernié, interrompu par un sonore *« et on braconne tous les autres ! »*, lancé dans la salle. Le président a appelé au dialogue entre Verts et chasseurs engagés *« dans une démarche similaire puisque dépourvue d'idéologie »*. *« Si les chasseurs n'ont pas d'idéologie, les Verts en ont une »*, a aussitôt rétorqué Mme Voynet faisant observer : *« Vous, le monde de la chasse, vous ne m'avez pas donné beaucoup d'exemples de volonté de trouver des solutions. Les quolibets, les insultes sexistes, racistes, les violences, je connais »*, a rappelé la ministre, estimant que *« tel qu'il est, le paquet du projet de loi Chasse a trouvé un équilibre »*.

Pas sur la question de l'ours, pourtant, comme Dominique Voynet l'a elle-même admis, tandis que les éleveurs se montraient beaucoup plus agressifs que les chasseurs. *« Depuis les bureaux vous êtes forts ! C'est pas possible les ours et les éleveurs ! »*, lui lançait un éleveur. *« Je suis absolument persuadée que nous trouverons une solution* [avant la deuxième lecture de la loi] *qui ne passera pas par la capture des ours »*, a répondu la ministre de l'environnement, sans vraiment convaincre.

Béatrice Gurrey

Quatre chasseurs « de base » interpellés après les incidents d'Ault

ABBEVILLE (Somme)
de notre envoyé spécial

Quatre chasseurs « de base » ont été placés en garde à vue, mercredi 26 avril, à Abbeville, dans la Somme, à la suite de la violente manifestation qui avait pris pour cible, le 22 avril, à Ault, le député Vincent Peillon (*Le Monde* du 25 avril). Interpellés par les gendarmes, les quatre hommes ont été entendus dans le cours de l'information judiciaire ouverte contre X... pour *« entrave à la liberté de réunion et de manifestation par des moyens violents »* et confiée, le 25 avril, à un juge d'instruction d'Abbeville, Didier Podevin.

Résidant dans la région de la baie de Somme, entre les communes de Friville-Escarbotin, Ault et Cayeux-sur-Mer, les chasseurs interpellés ne sont pas des responsables en vue d'associations cynégétiques locales. Tous quatre faisaient partie du groupe de deux cents chasseurs qui, en présence notamment du président de l'Association picarde des chasseurs de gibier d'eau, Jean-Louis Soufflet, avaient perturbé l'inauguration de la déchetterie d'Ault, le 22 avril.

JETS DE GALETS

Quelques dizaines de trublions avaient alors jeté des galets en direction des élus présents et des gendarmes, menaçant de lyncher M. Peillon (PS) pour le *« punir »* d'avoir voté pour le projet de loi sur la chasse, le 5 avril, à l'Assemblée nationale. Le député a, depuis lors, déposé plainte contre X...

A l'occasion des incidents d'Ault, le maire de la commune voisine de Saint-Quentin-Lamotte avait été molesté, lui aussi. L'élu local n'a pas souhaité déposer plainte, pour l'heure, dans cette microrégion de Picardie où l'influence électorale des chasseurs de gibier d'eau est déterminante. Le Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) gérant la déchetterie, qui regroupe huit communes des environs, a décidé de porter plainte contre X..., mercredi, en visant des *« dégradations volontaires »* de la nouvelle usine, dont il a estimé le montant à 35 000 francs.

Les quatre chasseurs interpellés sont également soupçonnés d'avoir pris part à une série d'exactions commises, depuis le début d'avril, en guise de protestation contre le vote du projet de loi par l'Assemblée nationale. Ces divers incidents – des bagarres avec des touristes et des membres de l'association écologiste Picardie-Nature, notamment – étaient survenus en marge du Festival de l'oiseau, dans la semaine du 9 au 16 avril. L'ensemble de ces infractions pénales relevées à l'encontre du monde local de la chasse, y compris celles perpétrées à la déchetterie d'Ault, sont jointes dans l'information confiée au juge Podevin, qui devrait ordonner de nouvelles auditions de suspects dans les prochains jours.

Erich Inciyan

Le RPF demande un débat sur l'immunité de M. Le Pen

DANS UN COMMUNIQUÉ publié le 25 avril, trois députés du RPF *« désapprouvent le fait que Jean-Marie Le Pen puisse être déchu de son mandat de député européen au terme d'une procédure où, à aucun moment, n'est intervenue la levée de l'immunité protégeant l'indépendance de l'exercice de sa fonction parlementaire »*. Paul-Marie Coûteaux, Thierry de la Perrière et Jean-Charles Marchiani *« exigent »* que la présidente du Parlement européen, Nicole Fontaine, se tourne vers la commission juridique *« afin qu'un rapport soit fait, en séance plénière, pour décider des suites à donner à l'acte réglementaire d'un exécutif national »*.

M. Coûteaux nous a déclaré, mercredi 26 avril, avoir signé ce communiqué à la demande de Charles Pasqua, président du RPF, qui souhaitait que les *« trois composantes du RPF soient représentées – les villiéristes avec M. de la Perrière, la "droite" avec M. Marchiani et les partisans du "et droite, et gauche" avec moi – et que soit débattue la question de l'immunité parlementaire »*.

DÉPÊCHES

■ **LOGEMENT SOCIAL : les sénateurs ont refusé le contingent de 20 % de HLM au niveau communal,** mercredi 26 avril, lors de l'examen du projet de loi sur la solidarité et le renouvellement urbain, adopté en première lecture par l'Assemblée nationale, le 21 mars (*Le Monde* du 23 mars). La droite sénatoriale entend modifier l'article 25, qui impose, sous peine de sanctions financières, un contingent de 20 % de HLM dans les communes de plus de 1500 habitants situées dans des agglomérations de 50 000 habitants. Les sénateurs souhaitent également intégrer, dans la définition du logement social, les logements construits en accession sociale à la propriété.

■ **SONDAGE : la cote de confiance de Lionel Jospin est en légère progression** en avril. Selon le sondage de Louis-Harris (réalisé les 21 et 22 avril sur un échantillon de 1 000 personnes pour *Valeurs actuelles* daté 28 avril-4 mai), le premier ministre recueille 59 % de bonnes opinions (plus 2 points), contre 31 % de mauvaises. Pour CSA (enquête réalisée du 18 au 20 avril sur un échantillon de 1 000 personnes pour *La Vie* et France-Info), il recueille 55 % (plus 1 point) de bonnes opinions, contre 39 % de mauvaises. De son côté, Jacques Chirac est stable, à 62 % de bonnes opinions dans l'enquête de Louis-Harris, et en baisse de 6 points, à 59 % de bonnes opinions, dans celle de CSA.

■ **SÉCURITÉ SOCIALE : les fédérations CGT, CFDT, CFTC, FO et CFE-CGC de la protection sociale ont appelé,** mercredi 26 avril, à une grève nationale de vingt-quatre heures et une manifestation à Paris jeudi. Les manifestants devaient se retrouver à 14 heures aux abords du ministère de l'emploi et de la solidarité. Cette journée d'action doit appuyer les revendications des 180 000 agents de la Sécurité sociale sur les 35 heures.

■ **VOTE DES ÉTRANGERS : la proposition de loi des Verts** visant à accorder le droit de vote et d'éligibilité aux élections locales aux étrangers non ressortissants de l'Union européenne a été adoptée, mercredi 26 avril, par la commission des lois de l'Assemblée nationale. Noël Mamère (Verts, Gironde) s'est abstenu. Le texte sera examiné en séance publique mardi 2 mai.

■ **ENVIRONNEMENT : les députés ont approuvé,** le 25 avril, à l'unanimité, la création de l'Agence française de sécurité sanitaire environnementale (Afsse), chargée d'évaluer les risques sanitaires provoqués par les altérations de l'environnement (*Le Monde* du 25 avril).

Fimalac

Progression du résultat courant après impôt supérieure aux prévisions : + 52,4 %
Succès de l'OPA sur la 4ème agence mondiale de notation : DUFF & PHELPS

L'année 1999 a été marquée par l'acquisition, par Offre Publique d'Achat réussie en juin 1999, de deux marques mondiales: FACOM et CASSINA. En 1999, FIMALAC a par ailleurs connu une année exceptionnelle, qui s'est traduite par une hausse de + 52,4 % de son résultat courant net - part du Groupe. Enfin, grâce à l'Offre Publique d'Achat réussie en avril 2000 sur DUFF & PHELPS, 4ème agence mondiale de notation, FIMALAC devient avec FITCH IBCA un géant mondial du secteur et intensifie ainsi sa présence dans l'univers de l'Internet.

RESULTAT D'EXPLOITATION
108,1 millions d'euros (709 millions de francs)
+ 70,5 %

RESULTAT COURANT APRES IMPOT ET PART DES TIERS
63,4 millions d'euros (416 millions de francs)
+ 52,4 %

RESULTAT NET CONSOLIDE PART DU GROUPE
71,3 millions d'euros (468 millions de francs)
Non comparable

DIVIDENDE PROPOSE
3,72 euros par action
(hors avoir fiscal)
+ 35,3 %

I) COMPTES DE L'EXERCICE 1999

Réuni le 25 avril 2000 sous la présidence de Monsieur Marc Ladreit de Lacharrière, le Conseil d'Administration de FIMALAC a examiné les comptes consolidés définitifs de l'année 1999. Ceux-ci intègrent Facom à compter du 1er juillet 1999.

• Résultat d'exploitation consolidé : + 70,5 %

Le résultat d'exploitation consolidé s'établit en 1999 à 108,1 millions d'euros (709 millions de francs) par rapport à 63,4 millions d'euros (416 millions de francs) en 1998 et marque ainsi une une forte progression de + 70,5 %. Cette augmentation résulte de l'évolution très positive de la plupart des activités et de l'intégration de Facom sur 6 mois :

(En millions d'euros)	1999	1998	
FACOM (outillage, éq. garage), CASSINA, CLESTRA	47,0	–	
FITCH IBCA	29,9	26,4	
LBC	22,7	15,3	
SECAP-ANFA	19,5	20,4	
CLAL-MSX	5,5	3,8	
ENGELHARD-CLAL (50%)	2,5	6,5	
Résultat d'exploitation des filiales opérationnelles	**127,1**	**72,4**	
Sociétés-mères	-19,0	-9,0	
Résultat d'exploitation consolidé	**108,1**	**63,4**	***+ 70,5 %***

Ce niveau de résultat doit s'apprécier par rapport à un chiffre d'affaires, hors effet métaux compris dans le chiffre d'affaires d'ENGELHARD-CLAL et de CLAL-MSX, de 947,1 millions d'euros (6 213 millions de francs) en 1999 contre 502,2 millions d'euros (3 294 millions de francs) en 1998.

• Résultat courant net - part du Groupe : 63,4 millions d'euros (416 millions de francs) - + 52,4 %

Le résultat courant net - part du Groupe, c'est-à-dire après impôt sur le résultat courant et avant prise en compte des éléments exceptionnels, enregistre une hausse sensible et supérieure aux prévisions (ces dernières avaient été revues en hausse - à + 50 % - en février, sur la base de comptes provisoires). Il passe de 41,8 millions d'euros (273 millions de francs) en 1998 à 63,4 millions d'euros (416 millions de francs) en 1999 :

(En millions d'euros)	1999	1998	
Résultat d'exploitation	108,1	63,4	
Résultat financier	-0,5	5,9	
Résultat courant avant impôt et part des tiers	107,6	69,3	
Impôt courant	-41,7	-26,5	
Part des tiers	-2,5	-1,0	
Résultat courant net - part du Groupe	**63,4**	**41,8**	***+ 52,4 %***

Le résultat financier de l'exercice 1999 s'est réduit au second semestre en raison du coût du financement de l'OPA réussie sur FACOM. En contrepartie, les résultats de FACOM ont été consolidés au second semestre et ont contribué positivement au résultat courant net - part du Groupe de Fimalac.

• Des résultats exceptionnels non comparables entre les deux années

L'exercice 1998 incluait des profits exceptionnels représentant des montants particulièrement élevés du fait de la vente de Taylor Nelson AGB - Sofres, de Sefimeg et du pôle presse.

Les deux années ne sont donc pas comparables, le Groupe ayant réalisé au cours de l'exercice 1999 des profits exceptionnels plus limités, pour l'essentiel à l'occasion de la vente de sa position minoritaire dans Frantour (profit net de 6,8 millions d'euros, soit environ 45 millions de francs).

Compte tenu de ces éléments exceptionnels, le résultat net consolidé - part du Groupe ressort à 71,3 millions d'euros (468 millions de francs) en 1999 contre 106 millions d'euros (695 millions de francs) en 1998.

• Proposition de dividende relatif à l'exercice 1999 : + 35,3 %

Compte tenu des très bons résultats opérationnels enregistrés en 1999, il sera proposé à l'Assemblée Générale du 7 juin 2000 de verser aux Actionnaires un dividende de 3,72 euros par action, hors avoir fiscal, contre 2,75 euros l'année précédente. Ce niveau de distribution représente une augmentation de + 35,3 %.

II) OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUIVIE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE SUR LES TITRES FACOM SA

A la suite de son Offre Publique d'Achat achevée en juin 1999, Fimalac détient plus de 96 % du capital de Facom s.a.

Le Conseil d'Administration de Fimalac a donc décidé de présenter aux Autorités Boursières un projet d'Offre Publique de Retrait, suivie d'un retrait obligatoire, sur les actions Facom s.a. qu'elle ne détient pas au prix de 108 euros par action jouissance 1er janvier 1999 et de 105,70 euros par action jouissance 1er janvier 2000.

Ce prix a été déterminé à partir d'une analyse multicritères effectuée selon les usages par les banques évaluatrices, Crédit Lyonnais et Crédit Agricole Indosuez, dont les conclusions ont été confirmées par l'expert indépendant désigné avec l'accord des Autorités Boursières.

Le Conseil d'Administration de Facom s.a. a émis un avis favorable à cette opération.

III) PERSPECTIVES 2000

Sauf événement imprévu et à périmètre actuel, l'année 2000 devrait se traduire par une augmentation du résultat d'exploitation supérieure à 50 % et une augmentation du résultat courant net - part du Groupe d'au moins 30 %.

IV) INTERNET : UNE PRIORITE POUR FIMALAC

Grâce aux décisions stratégiques ayant conduit Fimalac à se recentrer sur des sociétés exerçant leurs activités dans le "Business to Business", le Groupe est d'ores et déjà fortement présent dans l'univers Internet. Fimalac affiche l'ambition d'y devenir un acteur encore plus actif grâce à l'accélération de l'intégration de ses filiales à la nouvelle économie. D'autre part, Fimalac a entrepris une stratégie active de partenariats et de prises de participations dans ce secteur, avec des sociétés du e-business.

FITCH IBCA (100 %)

LBC (100 %)

SECAP - ANFA (100 %)

CLAL- MSX (100 %)

ENGELHARD - CLAL (50 %)

DEPUIS LE 1er JUILLET 1999 :

FACOM (96 %):

FACOM Outillage à main et équipement de garage

CASSINA

CLESTRA

CONTACTS

Presse :
Véronique MORALI
01-47-53-61-71

Investisseurs et analystes financiers :
Robert GIMENEZ
01-47-53-61-68

ÉDUCATION Le ministre de l'éducation nationale, Jack Lang, a annoncé, jeudi 27 avril, ses décisions à propos de la réforme des lycées engagée par Claude Allègre dont il entend *« préserver l'esprit »*. ● LES INNOVATIONS pédagogiques et les allègements de programme sont maintenus, les enseignements littéraires sont renforcés, tandis que la réduction des horaires de certaines disciplines est annulée. ● L'AIDE INDIVIDUALISÉE en seconde, les travaux personnels encadrés (TPE) en première et l'éducation civique, juridique et sociale (ECJS) seront mis en œuvre. ● M. LANG assure qu'il disposera des moyens nécessaires dans le budget 2001. ● HUIT ANS après son premier passage Rue de Grenelle, Jack Lang utilise la même stratégie pour faire passer une réforme des lycées contestée. ● LES MOUVEMENTS de protestation se poursuivent dans quelques établissements.

Jack Lang apporte sa touche à la réforme Allègre des lycées

Le ministre de l'éducation nationale a annoncé, jeudi 27 avril, ses choix pour le lycée. Il conserve les innovations pédagogiques et la réforme des programmes engagées par son prédécesseur, mais annule les réductions d'horaires et renforce les enseignements littéraires

JACK LANG est-il en passe de réussir la synthèse entre les opposants et les partisans de la réforme des lycées version Allègre ? Au point de contenter les tenants des savoirs et les défenseurs de la pédagogie ? Après quatre semaines de consultations tous azimuts, le nouveau ministre de l'éducation nationale a dévoilé, jeudi 27 avril, les suites qu'il entendait donner à la réforme des lycées engagée par son prédécesseur. Après avoir *« pris la mesure du travail considérable accompli par Claude Allègre »*, Jack Lang a décidé de *« préserver l'esprit »* de cette réforme. Poursuite de l'aide individualisée en classe de seconde, généralisation des travaux personnels encadrés (TPE) en classe de première en janvier 2001 (soit avec trois mois de retard sur le calendrier prévu) puis en terminale en septembre 2001, maintien de l'éducation civique juridique et sociale (ECJS) en seconde et introduction de ce nouvel enseignement en première, renforcement de la vie lycéenne : l'ensemble des innovations sont non seulement sauvegardées mais aussi *« accompagnées »*.

« CRÉER UN CLIMAT PLUS SEREIN »

Parallèlement, Jack Lang revoit néanmoins la copie de son prédécesseur en rétablissant les horaires disciplinaires. *« Il ne faut pas opposer de façon simpliste la volonté d'accompagner les lycéens et mettre en danger, imaginaire ou réel, les tenants de la culture et du savoir »*, a-t-il déclaré au *Monde*. Prenant le contre-pied des méthodes employées par Claude Allègre, Jack Lang fait le pari que ce signe adressé aux professeurs pourra contribuer à *« créer un climat plus serein et leur redonner confiance »*. Une confiance nécessaire pour poursuivre les réformes engagées.

Parce qu'elles sont *« riches de promesses »* et *« permettent de transformer en profondeur la nature et la relation entre les enseignants et les élèves »*, les deux mesures-phares de la réforme Allègre – l'aide individualisée et les TPE – s'installent durablement dans les emplois du temps des élèves. Les enseignants pourront bénéficier de formations destinées à les familiariser avec l'aide individualisée et, deux heures par semaine, recevoir une aide pour mettre en place les TPE au cours du premier trimestre. Cinquante millions de francs prélevés dans le collectif budgétaire (*Le Monde* du 27 avril) seront consacrés à ces actions de formation. Dans le cadre des TPE, 120 millions de francs seront en outre destinés à la mise à niveau des équipements informatiques et aux centres de documentation des lycées. *« Quand on croit en une réforme, il faut s'en donner les moyens »*, affirme Jack Lang, qui dit avoir *« découvert »*, au fil des semaines, *« l'impréparation technique, psychologique, pédagogique et matérielle de la réforme »*.

Pour l'ensemble de ses annonces, le ministre assure d'ailleurs qu'il dispose des moyens nécessaires et dit pouvoir compter sur un bon budget 2001. *« Je ne voulais pas m'embarquer dans une aventure qui ne serait pas financée. »* Or *« l'aventure »*, marquée par une augmentation des heures de cours, aura un coût. Souhaitant *« mettre l'innovation au service d'une haute exigence scientifique, intellectuelle et culturelle »*, Jack Lang réintroduit une demi-heure de mathématiques et de français en classe de seconde. Le ministre s'affranchit ainsi du cadre auquel s'était contraint son prédécesseur : souhaitant *« alléger des emplois du temps déments »*, Claude Allègre avait tenté de limiter les horaires des élèves à vingt-six heures hebdomadaires (sans compter une option facultative). Il avait aussi trouvé là le moyen de financer ses mesures nouvelles *« à moyens constants »*.

Cette stratégie, interprétée par nombre d'enseignants comme une tentative d'instituer un *« lycée light »*, s'est révélée désastreuse. Jack Lang l'a bien compris et il n'hésite pas à sacrifier l'allègement des emplois du temps des lycéens

pour satisfaire les demandes des enseignants, dès la rentrée 2000. Ces heures seront partiellement financées par une diminution des dédoublements de classe, mesure coûteuse en heures d'enseignement. Toutefois, le recours aux heures supplémentaires sera indispensable à la prochaine rentrée pour assurer ces cours.

Mais au-delà de la classe de seconde, c'est la série littéraire qui se taille la part du lion. Au nom de *« l'égale dignité des filières »* prônée par la réforme de 1992 *(lire ci-dessous)*, Jack Lang entend redonner à ce secteur *« son caractère attractif, perdu au fil des années »*. Un rien solennel, le ministre de l'éducation nationale considère qu'il y aurait *« un grand aveuglement à ne pas restaurer les lettres et les langues au cœur de notre enseignement »*. Concrètement, l'objectif affiché est de *« placer la filière littéraire au même niveau d'exigence et au même nombre d'heures d'enseignement que les autres filières »*. Ainsi, en classe de première L, l'horaire hebdomadaire de français passera de cinq à six heures. Cette heure supplémentaire obligatoire sera consacrée à la littérature qui, jusqu'à présent, était une option facultative de trois heures. Parallèlement, en terminale, cet horaire de littérature sera porté à quatre heures contre deux heures et demie actuellement. Enfin, la première langue vivante bénéficiera d'une heure supplémentaire par semaine.

SAUVER LE LATIN ET LE GREC

Pour sauver, comme en 1992, l'enseignement du latin et du grec – *« deux disciplines nourricières, dépositaires à elles seules de pans entiers de la mémoire de l'humanité »*, insiste Jack Lang –, tous les élèves auront la possibilité de suivre deux options facultatives. Cette mesure, pour être applicable, nécessite *« une gestion rigoureuse de la carte des options offertes »*, précise le ministre. En outre, pour la filière scientifique, la deuxième langue vivante sera désormais offerte en terminale. Cette proposition pourrait permettre de maintenir la diversité des langues enseignées grâce au regroupement d'élèves des différentes séries.

En revanche, malgré les critiques émanant de certaines disciplines (notamment en français et en mathématiques), le ministre ne cède pas sur l'allègement des contenus, au moins pour la classe de seconde. Saluant *« la démarche pragmatique et intelligente »* qui a présidé à l'élaboration des programmes, il confirme que ceux qui ont été expérimentés en seconde cette année seront mis en œuvre en septembre. Les programmes de première devraient suivre en 2001. Et les modifications d'horaires n'y changeront rien.

Héritier d'un projet de réforme du baccalauréat, le ministre de l'éducation nationale renonce, pour l'instant, à s'y attaquer. Ce qu'il a lui-même comparé à un *« monument historique »* sera maintenu dans sa forme actuelle au moins jusqu'à la session 2002. Si la question de l'évaluation des TPE et de l'ECJS reste en suspens, Jack Lang considère que *« les marges d'innovations sont étroites »* dans la mesure où le maintien du *« caractère anonyme et national »* de cet examen est unanimement réclamé.

Enfin, attendu sur l'impulsion qu'il compte donner aux expérimentations, Jack Lang envisage la création d'une agence de l'innovation, chargée de suivre et d'encourager des pratiques nouvelles. L'émergence d'établissements expérimentaux, tels que proposés par des militants pédagogiques (*Le Monde* du 19 avril), n'est pas exclue.

Avec ces engagements – poursuite de la réforme et rétablissement des horaires disciplinaires –, Jack Lang entend donner des gages à l'ensemble du milieu éducatif. Jugeant qu'un *« réformateur qui brutalise une communauté fait le jeu des immobilistes »*, allusion directe à son prédécesseur, il se fait fort de pacifier le monde enseignant, sans renoncer, assure-t-il, au *« mouvement »*.

Sandrine Blanchard et Stéphanie Le Bars

Les mesures maintenues

● **L'aide individualisée en classe de seconde** : les élèves en difficulté peuvent bénéficier de deux heures d'aide individualisée par semaine (une heure en français et une heure en mathématiques). Les groupes n'excèdent pas huit élèves. Ces heures, proposées à l'élève en fonction de ses résultats, ne sont pas obligatoires.

● **L'éducation civique, juridique et sociale (ECJS)** : lancée en novembre en classe de seconde, l'ECJS démarre en première en septembre 2000. Cet enseignement de seize heures annuelles est assuré principalement par les enseignants d'histoire-géographie. L'ECJS est censé amener les lycéens à débattre autour de thèmes liés à la citoyenneté (intégration, famille, travail, civilité) en les abordant de manière transdisciplinaire.

● **Les travaux personnels encadrés (TPE)** : organisés deux heures par semaine par groupe de deux, trois ou quatre élèves, les TPE sont expérimentés cette année dans plusieurs lycées. Leur généralisation, initialement prévue pour la rentrée 2000 en classe de première, aura finalement lieu en janvier 2001. Néanmoins, ils devront être mis en place dans au moins une classe par lycée dès octobre prochain. Les TPE sont destinés à préparer les lycéens aux méthodes de travail de l'enseignement supérieur : recherche documentaire autonome, exposé suivi d'un entretien oral, approche pluridisciplinaire d'un thème... Ils amènent aussi les enseignants à travailler *« en couple »*, ce qui les oblige à davantage de concertation. Les TPE sont reliés aux disciplines majeures des différentes séries et les thèmes choisis doivent être rattachés aux programmes.

Dans quelques départements, la mobilisation des irréductibles

MANIFESTATIONS, protestations, occupations... Ils sont bien moins nombreux à s'exprimer qu'au mois de mars, mais restent mobilisés. Chez les instituteurs ou les professeurs de lycée professionnel, dans le Gard ou le Val-de-Marne, la grogne persiste, sourde et parfois amère. Pour une part, elle fédère une frange d'irréductibles, autour d'organisations d'extrême gauche (LO, CNT) ou de syndicats protestataires (CGT, SUD, FO) : antilibéraux craignant la mainmise de l'entreprise sur l'école, ex-anti-Allègre ou enseignants prompts à dénoncer la *« désinformation des médias »* sur les véritables raisons de leur opposition aux réformes actuelles. D'autre part, les protestations continuent de rassembler enseignants, parents et élus autour de la carte scolaire. Tout en dénonçant les absurdités de sa gestion, ceux-là s'interrogent aussi sur l'avenir du système éducatif.

« Nous restons en lutte contre tout ce qui tend à adapter l'école aux besoins d'une économie libérale. Nous refuserons toujours la caporalisation, la pédagogisation, l'animation », proclament les enseignants du Collectif pour la démission de Claude Allègre. *« Nous n'attendons rien de Jack Lang »*, confessent pour leur part, désabusés, des professeurs du lycée Feyder d'Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), qui, avec quelque trois cents collègues, ont manifesté à Paris, jeudi 20 avril. *« La politique générale du gouvernement est en cause. Nos élèves arrivent au bac sans savoir écrire une phrase correcte et n'ont pas les mêmes chances de réussite que les autres. On leur donne de moins en moins de culture. Diminuer les horaires d'enseignement, c'est gagner de l'argent sur le dos des gens les moins favorisés. L'inverse d'une politique de gauche. »*

Didier, professeur d'arts plastiques dans un lycée professionnel de Suresnes (Hauts-de-Seine), continue la grève pour réclamer le retrait de la Charte pour l'enseignement professionnel, le rétablissement des horaires de BEP et de bac pro tels qu'ils étaient avant les réformes Allègre, et la titularisation des précaires de l'éducation nationale. Selon lui, *« tant qu'on demandera à l'école d'avoir des résultats à court terme, comme n'importe quelle entreprise, on passera à côté du vrai débat »*.

CONTRE LA « LOGIQUE LIBÉRALE »

Les dernières déclarations de M. Allègre sur la nécessaire décentralisation du système éducatif ont conforté ces enseignants dans leur analyse. *« On est dans une logique libérale,* affirme Casimir, enseignant au lycée professionnel Moulin-Fondu de Noisy-le-Sec. *On nous bassine avec l'exemple anglais et on nous vend la réforme comme quelque chose de forcément positif, alors que c'est du bidon. »* Et tous de s'interroger sur *« la vraie volonté de ce gouvernement de réformer le système éducatif »*.

Pour les instituteurs et les parents du Gard et de l'Hérault, insatisfaits des réponses apportées depuis le départ de Claude Allègre, il y a urgence. Une nouvelle manifestation est prévue à Montpellier, samedi 13 mai. Même scénario dans le Val-de-Marne, où plusieurs inspections de l'éducation nationale sont occupées, à Cachan, Fresnes, Ivry, Villejuif ou Vitry. Les fermetures de classes annoncées pour la rentrée dans le primaire sont, comme dans le sud de la France, à l'origine du mouvement, entamé il y a cinq semaines. Des collèges se sont joints à la protestation. Comme le Gard et l'Hérault (qui réclament la création de 1 100 postes), le Val-de-Marne veut son plan d'urgence : 2 000 adultes supplémentaires dans les écoles.

Le ministère, recevant une délégation mercredi 19 avril, en a proposé 30 à 100. Avec le soutien d'élus communistes, une manifestation départementale a été organisée, mercredi 26 avril. *« Le décalage est complet entre les discours ministériels et la réalité »*, constate Elisa Tochon, professeur des écoles, l'une des porte-parole de la circonscription de Choisy-Orly. *« En vingt ans, alors que nous avons toujours autant d'élèves, les moyens ont été drastiquement réduits dans certaines ZEP. On ne sait plus quoi faire des enfants en grande difficulté, scolarisés dans des classes faute de place dans d'autres structures spécialisées. »* Pour elle, *« le bénévolat a atteint ses limites »* : les conditions de vie et de travail des familles du quartier se dégradent, l'école publique et ses enseignants sont abandonnés, le désarroi des uns et des autres *« réel »*.

Le collectif budgétaire annoncé mercredi 26 avril est censé répondre à ces quelques départements encore très mobilisés : le Gard, l'Hérault, les Alpes-Maritimes, la Manche et, en région parisienne, le Val-de-Marne et le Val-d'Oise, devraient être servis en priorité. Mais leurs demandes excèdent au total 5 000 postes. Et le ministère, jugeant ces demandes *« irrationnelles »*, refuse d'attribuer à chacun un plan d'urgence. Pour tous ces « irréductibles », les réponses ministérielles continuent de tomber à plat.

Nathalie Guibert

1992, 2000 : une même stratégie pour ménager les susceptibilités enseignantes

POUR la deuxième fois, à huit ans d'intervalle, Jack Lang tente de *« faire accoucher de manière pacifique et sereine »* une réforme des lycées. Lorsque, en avril 1992, il succède à Lionel Jospin à la tête du ministère de l'éducation nationale, Jack Lang est déjà chargé de réconcilier le monde enseignant avec les projets ministériels. La rénovation pédagogique des lycées voulue par Lionel Jospin a attisé les mécontentements des syndicats d'enseignants et les inquiétudes des lobbys disciplinaires. Après avoir *« écouté et dialogué »*, Jack Lang propose une nouvelle version de la réforme qui ménage les susceptibilités de chacun.

L'idée maîtresse de son prédécesseur est maintenue : les séries du baccalauréat sont regroupées en sept grandes voies – trois séries générales (scientifique, littéraire, économique et sociale) et quatre séries technologiques – *« d'égale valeur et dignité »*. Mais M. Lang abandonne l'idée d'un allègement des horaires et cède sur le projet de limiter le choix des options en rétablissant notamment la place des langues anciennes. *« Il ne peut être question d'accepter les mutilations, les exclusions, surtout à l'égard du savoir »*, se justifie-t-il. La transition s'opère et la polémique s'apaise. Quant au baccalauréat, il promet de ne pas bousculer ce *« monument historique »* même si son organisation, reconnaît M. Lang, *« frise l'exploit »*. Ainsi, fait-il prévaloir, *« l'essentiel de la réforme Jospin est sauvé »*.

Huit années plus tard, il est rappelé Rue de Grenelle pour tenter, à nouveau, de pacifier le monde éducatif. Mais le climat est encore plus électrique qu'en 1992. Claude Allègre lui lègue une communauté enseignante qui s'est sentie *« méprisée »* pendant près de trois ans et une réforme des lycées qui a mis dans la rue aussi bien les réformistes que les conservateurs.

A situation presque comparable, Jack Lang va utiliser les mêmes recettes. D'abord, *« prendre le temps, écouter, dialoguer, comprendre »*. Pendant près d'un mois, les syndicats d'enseignants, les organisations lycéennes, les fédérations de parents d'élèves et les experts vont être reçus, souvent plusieurs fois, Rue de Grenelle. Les choix désormais arrêtés par l'ex-nouveau ministre de l'éducation nationale relèvent de la même logique qu'en 1992. L'essentiel de la réforme Allègre est maintenu mais les horaires disciplinaires, le choix des options, la place du latin et du grec sont rétablis. Quant à la refonte du baccalauréat, elle est une nouvelle fois renvoyée aux calendes grecques.

L'EXIGENCE DES SAVOIRS

Néanmoins, en reprenant à son compte l'introduction des travaux personnels encadrés (TPE) – qui incitent les enseignants à « travailler autrement » – et en poursuivant la réforme des contenus des programmes – malgré l'hostilité de certains groupes disciplinaires – Jack Lang surprend et va plus loin que certains auraient pu le croire. Mais aux éventuelles critiques sur ses choix pédagogiques il pourra rétorquer qu'il maintient l'exigence des savoirs. Ainsi, sa volonté de redonner ses lettres de noblesse à la filière littéraire ne pourra que recueillir l'assentiment de ceux qui accusaient Claude Allègre de vouloir construire un *« lycée appauvri »* et tempérer les reproches de ceux qui estimaient que la Rue de Grenelle allait *« assassiner la littérature »*.

Pour Jack Lang, il s'agit d'*« assurer une cohérence d'une époque à une autre »* et de rétablir, comme en 1992, *« la dignité et l'excellence de la filière littéraire »*. Claude Allègre, le scientifique fervent défenseur des nouvelles technologies, a aussi été remplacé par un défenseur de la langue et des lettres.

Le ministre de l'éducation nationale ne se gêne pas pour faire, lui-même, un parallèle entre ces deux époques et mettre en avant ses talents de négociateur. *« Je ne peux pas ne pas observer, en raison même des circonstances de ma vie, qu'en huit ans deux réformes, l'une et l'autre controversées, voient finalement le jour. »* Pour lui, les années passent et la logique demeure. *« La réforme de 1992 visait à assurer la diversification des voies d'excellence et la liberté de choix des lycées. La réforme nouvelle, qui ne contredit pas la première, met l'accent sur les contenus et les méthodes d'enseignement »*, assure-t-il en toute sérénité et au nom du *« devoir républicain »*. Mais cette continuité affichée n'a plus le même slogan. Alors que ses deux prédécesseurs socialistes avaient pour leitmotiv réformateur *« mettre l'élève au centre du système éducatif »*, Jack Lang préfère parler d'*« une école d'excellence pour chacun »*, en référence au metteur en scène Antoine Vitez, *« qui définissait l'idéal de culture populaire comme une culture élitaire pour tous »*.

S. Bl.

Le dirigeant nationaliste corse Joseph Peraldi nie être le commanditaire du double attentat d'Ajaccio

Le responsable de Corsica Viva a donné des détails sur la rencontre au Grand Orient de France

Joseph Peraldi est revenu, lundi 17 avril, devant le juge antiterroriste Jean-Louis Bruguière, sur ses premières déclarations à propos du double attentat contre les locaux de la DDE et de l'Urssaf, le 25 novembre 1999 à Ajaccio. Après en avoir revendiqué l'initiative, le responsable du mouvement nationaliste Corsica Viva a affirmé qu'il n'en était *« ni le commanditaire, ni un des exécutants »*.

APRÈS avoir affirmé, dans un premier temps, le 29 février, être le commanditaire du double attentat qui avait visé, le 25 novembre 1999, à Ajaccio (Corse-du-Sud), les locaux de la direction départementale de l'équipement (DDE) et ceux de l'URSSAF, le leader nationaliste, Joseph Peraldi est revenu, lundi 17 avril, sur ces aveux, affirmant qu'il n'était *« ni le commanditaire ni un des exécutants »* de ces actions violentes. Entendu par le juge d'instruction antiterroriste, Jean-Louis Bruguière, M. Peraldi, qui est un des principaux dirigeants du mouvement nationaliste Corsica Viva, a expliqué les raisons de ce revirement.

Faisant état des conditions de sa garde à vue, *« quatre jours sans sommeil »*, qu'il qualifie toutefois *« de longue et courtoise »*, il aurait revendiqué la paternité de ces attentats pour *« couvrir »* un membre de l'exécutif de son groupe politique, Jean-Claude Ampart, qui avait reconnu, devant les policiers, sa participation aux attentats. *« J'ai lâché du lest quant à ma responsabilité car j'ai pensé qu'il fallait que j'abonde dans ce sens pour prendre ma part de responsabilité. »* Il aurait également soutenu cette thèse pour ne *« pas compromettre le dialogue de paix »* engagé avec le gouvernement. Il s'agissait alors, a-t-il déclaré au juge, de montrer à Lionel Jospin que ces actions ne marquaient pas une *« dérive »* de la lutte nationaliste mais qu'elles avaient *« pour effet de débloquer la situation politique »*.

En revenant sur ses aveux initiaux, M. Peraldi reste toutefois sous le coup de plusieurs accusations nominales émanant de deux militants de son propre mouvement, Jean-Claude Ampart et François Chabot, qui le désignent comme l'organisateur des attentats. Interrogé par le juge d'instruction parisien antiterroriste, Laurence Le Vert, vendredi 17 mars, M. Ampart avait déclaré avoir *« appris par Joseph Peraldi le projet de l'attentat »*. Membre de l'exécutif de Corsica Viva, M. Ampart a reconnu être *« l'auteur des coups de téléphone donnés à la presse »* afin de prévenir de l'imminence des attentats. *« Mon rôle, ce jour-là,* a-t-il ajouté, *était aussi de savoir si les forces d'intervention étaient présentes sur la DDE. »*

Cinq personnes auraient été mobilisées pour réaliser l'attentat contre les locaux de la DDE. Les frères Simon et Nicolas Salvini auraient pénétré, d'après les dires de M. Ampart, grâce à une complicité interne à la DDE, placé deux bidons d'essence dans le faux plafond des toilettes. *« Mes clients,* nous a déclaré Me Pascal Garbarini, l'avocat des frères Salvini, *contestent les déclarations de M. Ampart qui sont contradictoires, tant sur son propre rôle que sur celui des personnes que je défends. Ceux-ci ont livré aux enquêteurs les éléments qui démontrent qu'elles ne pouvaient, matériellement, se trouver sur les lieux de l'attentat au moment des faits. »*

COMMUNIQUÉ DE REVENDICATION

François Chabot avait, pour sa part, déclaré au juge, vendredi 31 mars, avoir remis, à la demande de M. Ampart, qu'il décrit comme étant son meilleur ami, le communiqué de revendication des deux attentats au bar U Taravu aux bons soins du rédacteur en chef de France 3 Corse dont les locaux se situent face à l'établissement. *« Plusieurs jours après l'attentat,* détaille-t-il, *j'ai demandé à Ampart qui était l'organisateur et c'est là que qu'il m'a expliqué que c'était Joseph Peraldi. (...) En ce qui concerne la signature Clandestinu* [groupe qui a revendiqué les attentats], *Ampart m'a expliqué que c'était parce que la police soupçonnait le FLNC du 5 mai 1996* [mouvement clandestin lié à Corsica Viva] *et cette signature nouvelle a été choisie pour écarter les soupçons et brouiller les pistes. »* Joseph Peraldi a demandé, au cours de sa dernière audition, à être confronté avec ses deux contradicteurs.

Enfin, M. Peraldi a fait état de la réunion qui s'est tenu, le 22 janvier, entre quatre représentants nationalistes et des membres du Grand Orient de France, sous l'égide de son grand maître Simon Giovannaï. *« Y participaient deux représentants de A Cuncolta et de Corsica Viva. Je représentais ce dernier mouvement avec Jean-François Luciani et pour l'A Cuncolta étaient présents Jean-Baptiste Canonicci et M. Murati. Il y avait également deux membres du Parti socialiste. M. Jakobowicz et M. Rebsamen. (...) Ces deux personnes n'étaient pas mandatées par le cabinet du premier ministre. Chacune de ces deux personnes a décliné son identité et mentionné ses fonctions au sein du Parti socialiste. »*

Selon lui, les deux membres du Parti socialiste auraient précisé assister à cette rencontre en qualité de franc-maçons et non dans le cadre de leurs activités politiques. L'objet de cette réunion aurait porté sur les *« revendications des mouvements nationalistes »*. *« Notre préoccupation,* a-t-il affirmé devant le juge, *était de faire aboutir ce processus politique de règlement de la question corse. Et c'est seulement par la suite que ce serait posé le problème de l'amnistie. »* Interrogé par *Le Monde,* Jean-François Lucciani a démenti la présence de M. Rebsamen tout en confirmant le reste des informations livrées par M. Peraldi.

Jacques Follorou

Paillotes : M. Bonnet garde le silence

La confrontation générale, organisée mercredi 26 avril, dans le cadre de l'affaire des paillotes, rassemblant les huit personnes mises en examen, dont le préfet Bernard Bonnet, n'a pas apporté d'éléments nouveaux à l'enquête. Quinze minutes après le début des débats, l'ancien préfet de Corse a décidé, sur les conseils de ses avocats, de conserver le silence face aux interrogations du juge d'instruction, Patrice Cambérou. Ceux qui furent ses deux plus proches collaborateurs, Gérard Pardini et le colonel Henri Mazères, ont confirmé avoir reçu, du préfet lui-même, l'ordre d'incendier les paillotes. Les cinq gendarmes, membre du commando qui a détruit la paillote Chez Francis, ont, pour leur part, regretté l'attitude de M. Bonnet au regard des conséquences de cette affaire dans leur vie respective. *« On nous avait annoncé un duel, ce duel n'a pas eu lieu faute de combattants »,* a commenté Me Philippe Gumery, avocat de M. Bonnet qui a qualifié cette confrontation de *« provocation combinée de M. Pardini et de l'autorité judiciaire »*.

La Cour de cassation a deux années de retard dans l'examen des pourvois

Un plan sera soumis à la Chancellerie

MALGRÉ une légère diminution, le nombre des affaires en souffrance à la Cour de cassation représente environ deux années d'activité de la haute juridiction, selon des chiffres rendus publics, mercredi 26 avril, à l'occasion de la publication de son rapport annuel.

En 1999, 29 071 affaires ont été jugées par la juridiction suprême (+ 7 % par rapport à 1998), soit compte tenu des désistements ou déchéances, 21 444 dossiers effectivement examinés : deux tiers en matière civile, un tiers au pénal. Dans le même temps, 28 247 nouvelles affaires étaient enregistrées (– 6 %). Ce qui portait le solde des affaires restant à juger à 40 586 au 31 décembre 1999 (– 2 % par rapport à 1998, + 26 % par rapport à 1988).

« La Cour se trouve dans une situation difficile pour faire face à sa tâche », a estimé le procureur général Jean-François Burgelin, lors de la présentation du rapport. *« Il faudra bien un jour trouver une solution »*, a enchéri Guy Canivet, premier président de la Cour de cassation, qui ne désespère pas pouvoir un jour réduire les délais d'examen des pourvois de sorte que les justiciables voient ceux-ci examinés dans l'année. Pour être résorbé dans les cinq à six ans, ce retard dans la gestion des affaires non jugées nécessiterait le recrutement de 25 à 28 conseillers référendaires ou conseillers en service extraordinaire supplémentaires. Un plan devrait être prochainement soumis à la Chancellerie.

Alors que l'activité des cinq chambres civiles est restée stable, les hauts magistrats ont néanmoins attiré l'attention sur le *« saut spectaculaire »* effectué par la chambre criminelle, qui a compétence pour les affaires pénales, et qui a récemment modifié ses modalités de travail (9 313 affaires jugées, soit + 27 % par rapport à 1998).

Le volumineux rapport de la Cour de cassation s'épaissit d'année en année (570 pages). Il présente, outre les principaux arrêts et avis de l'année écoulée et une préface synthétique du professeur Philippe Malaurie sur l'activité de la haute juridiction au XXe siècle, toute une série d'études de conseillers portant, entre autres, sur *« le médecin devant le juge pénal »*, *« la jurisprudence de la chambre sociale sur les plans sociaux »*, *« les contestations en matière d'honoraires d'avocats »* ou sur *« l'évolution récente de la jurisprudence civile en matière de presse »*.

IMPERFECTIONS LÉGISLATIVES

La Cour suggère, par ailleurs, huit réformes *« destinées à mettre fin à des imperfections législatives ou réglementaires »* visant, par exemple, le délit d'usure et la mention du taux effectif global dans les contrats de prêts, les mentions de l'acte de notification d'un jugement rendu en dernier ressort ou l'instauration d'un double degré de juridiction en matière d'élections professionnelles et de désignation des représentants du personnel ou des représentants syndicaux. Le rapport de la Cour de cassation est publié par la Documentation française (157,43 francs, 24 euros) et sera diffusé cette année dans son intégralité sur le site Internet de la Cour : www.courdecassation.fr

Jean-Michel Dumay

IBM EN DIRECT POUR VOUS

e business tools

9 990 F HT*
11 948 F TTC

JE L'AI TROUVE
CHEZ IBM

Grâce au nouveau service de vente en direct d'IBM, j'ai acheté mon ThinkPad en toute confiance, facilement et rapidement. Faites comme moi, appelez le 0 810 200 810 ou connectez-vous sur www.ibm.com/shop/fr

ThinkPad i Series
• Processeur Intel® Celeron™ 500 MHz
• Ecran HPA 13"
• Mémoire 32 Mo
• Disque dur 6 Go
• Lecteur de CD-Rom 24X
• Modem 56 K intégré
• Suite bureautique Lotus SmartSuite Millennium
• Windows 98
Réf. 21429FR
11 948 F TTC - 1 821,47 € TTC

9 990 F HT* 1 522,97 € HT*

intel inside celeron™ PROCESSOR

IBM EN LIGNE
0 810 200 810
www.ibm.com/shop/fr

IBM

©International Business Machines 2000. Les logos Intel, Intel Inside et Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation et Celeron est une marque d'Intel Corporation. ThinkPad et le logo "e-business" sont des marques d'International Business Machines Corporation. Windows 98 est une marque déposée de Microsoft Corporation. Les autres marques citées appartiennent à leurs entreprises respectives. *Prix moyen constaté, hors taxe, hors frais de livraison. IBM se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment sans préavis. Offre valable dans la limite des stocks disponibles. Photos non contractuelles. L'acceptation de cette offre implique l'adhésion aux conditions de vente d'IBM. TVA en vigueur 19,6 %. [1]Outils e-business. [2]Numéro Azur, prix d'une communication locale.

Blau - Tequila

Six à huit ans d'emprisonnement requis contre un journaliste et deux truands

Ils sont accusés d'avoir voulu corrompre un policier

Le parquet de Marseille a requis six ans de prison ferme assortie d'un mandat de dépôt à l'audience contre le journaliste Christian Rodat, accusé d'avoir voulu corrompre un policier pour le compte de deux truands. Pour l'accusation, il est passé *« d'observateur à acteur de la criminalité organisée »*. Sept et huit ans ont été réclamés contre ses deux complices présumés. Son avocat a plaidé la *« déshérence professionnelle »*.

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Des peines de six à huit ans de prison ont été requises, mercredi 26 avril, à l'encontre des trois prévenus, jugés pour corruption de fonctionnaire et association de malfaiteurs par le tribunal correctionnel de Marseille (*Le Monde* du 27 avril). Contre le journaliste Christian Rodat, le procureur adjoint Marc Cimamonti a réclamé six ans d'emprisonnement, sans y ajouter l'interdiction d'exercer sa profession. Contre les deux membres du milieu marseillais, André Cermolacce, dit *« Gros Dédé »* et Richard Laaban, il a demandé *« sept ou huit ans »*. Des peines qu'il a voulu assorties d'un mandat de dépot à l'audience.

Pour justifier sa sévérité, le représentant du ministère public a fait remonter l'histoire, non à juin 1998 – date du versement par Christian Rodat et André Cermolacce de 6500 francs au policier Axel Grot – mais au mois d'août 1997. M. Cimamonti s'est ainsi attaché à montrer que l'intention de corrompre était constante et portée par les trois prévenus, de quoi justifier l'accusation d'association de malfaiteurs. Mais aussi à relier cette affaire à celle d'Edmond Franceschi, policier arrêté justement en août 1997 pour avoir divulgué des informations à des truands. En rappelant les soupçons policiers à l'encontre de Christian Rodat dans cette première affaire, il l'a installé comme un journaliste passé depuis longtemps *« d'observateur à acteur de la criminalité organisée »*.

Concernant les deux autres prévenus, l'accusation est catégorique : André Cermolacce est un malfaiteur notoire, son casier judiciaire l'atteste. Sa volonté de corrompre est en quelque sorte naturelle. Quant à M. Laaban, ce n'est pas *« un acteur marginal, mais un associé »*. Certes, son casier judiciaire est vierge, mais le procureur adjoint l'assure : *« il est fiché au grand banditisme »*.

Défenseur de Christian Rodat, Me José Allégrini retrace l'histoire de ce coursier devenu une figure locale. Quand il est nommé en 1977, il n'est pas *« affecté aux faits divers, il est affecté à l'Evêché »* – le commissariat central de Marseille. Durant vingt ans, il sera *« la voix de la police au Provençal, le chantre de la performance policière »*. Aussi quand il démissionne en juillet 1997, à l'occasion de la fusion de son quotidien avec le frère ennemi du *Méridional*, *« il n'est plus rien, il est en déshérence professionnelle, en dépression personnelle »*. *« Il est mort, et il n'y a que lui qui ne le sait pas »*, lance l'ancien bâtonnier, qui s'amuse des vantardises de Christian Rodat, à propos d'un casse informatique en préparation. *« Vous le voyez le Gros Dédé, aidé de Richard Laaban, avec ses capacités intellectuelles, transférer des milliards avec un ordinateur*, sourit l'avocat. *Si le policier Axel Grot raconte cela à son supérieur, celui-ci doit mourir de rire ! »*

Autant dire que pour la défense, on se trompe de film. M. Rodat a bien transmis au policier les 1500 francs que venait de lui donner André Cermolacce, mais c'était au Fouquet's, au vu de tout le monde. *« Une farce à la marseillaise »*, renchérit Michel Pezet, défenseur de Richard Laaban. Oui, celui-ci a bien assisté au transfert d'espèces, mais *« sans en être complice »*. Il réclame donc la relaxe de son client.

Un peu plus tôt, la présidente Jacqueline Faglin a terminé l'examen des faits, en laissant une impression d'inachevé. L'interrogatoire du policier Axel Grot n'a pas permis de cerner sa personnalité ni le jeu complexe du service régional de la police judiciaire (SRPJ) à l'époque. A chacune de ses hésitations, la présidente a répondu à sa place, en lisant le dossier. Si bien que jamais il n'a expliqué clairement s'il connaissait ou non Cermolacce depuis 1992, comme un témoin l'avait indiqué à l'instruction. Ni pourquoi quelques semaines après son arrivée à Marseille, il fréquentait déjà des boites de l'Opéra où il rencontrait Christian Rodat et ses amis. Alors que le SRPJ cherchait en son sein des taupes travaillant pour le milieu, jouait-il déjà les appâts ? Ou les relations entre policiers et truands à Marseille étaient-elles plus complexes que l'accusation ne l'a soutenu ?

Michel Samson

Les déboires d'un Français pris pour un terroriste par la police américaine

Simple touriste, il atterrit en prison

SEIZE HEURES D'AVION, seize heures de prison... En moins de deux jours, le temps d'un aller-retour et de bien des malheurs aux Etats-Unis, un touriste français de trente-quatre ans, Jean-Christophe Robin, a vécu des vacances aussi brèves que mouvementées. De la fouille aux interrogatoires, rien ne semble lui avoir été épargné par des fonctionnaires américains persuadés – à tort – d'avoir affaire à un terroriste islamiste recherché en Europe.

Dans l'après-midi du lundi 10 avril, M. Robin, cadre dans une tuilerie de Dax (Landes), débarque à Pittsburgh (Pennsylvanie), en provenance de Paris. La suite du voyage doit le conduire à San Francisco mais les agents de l'immigration le retiennent à Pittsburgh. Ils inspectent ses bagages, relèvent ses empreintes. Le visiteur, qui maîtrise mal l'anglais, s'étonne des questions sur d'éventuels séjours en Allemagne. *« J'ai répondu* "yes", se souvient-il, *car j'avais eu l'occasion d'aller dans ce pays pour mon travail. Je leur ai également dit que je m'étais rendu en Bosnie.»* Dès lors, à en croire M. Robin, le contrôle serait devenu plus radical.

FOUILLE INTIME

Conduit dans une cellule, il doit se déshabiller et subir une fouille intime. Les policiers remarquent une cicatrice à l'épaule. *« Ils ont cru qu'il s'agissait d'une trace de blessure par balle alors que c'est tout bêtement un bouton cicatrisé »*, assure M. Robin. Une fois rhabillé, ce dernier est interrogé par des représentants du FBI et de l'immigration. Faute d'interprète, il peine à s'expliquer : *« Ils m'ont demandé si je n'étais pas algérien, égyptien, si je m'étais déjà rendu en Afghanistan. »* Il devine néanmoins qu'il lui est reproché d'avoir participé à une fusillade, le 29 juin 1999, à Francfort (Allemagne), au cours de laquelle un policier allemand avait été blessé.

Selon lui, les Américains ne l'autorisent à passer que deux appels : l'un pour annuler une réservation d'hôtel ; l'autre pour prévenir une amie qui se chargera d'alerter le consul honoraire de France à Pittsburgh. Menottes aux poignets, M. Robin est alors transféré à la prison locale. Tout au long de la nuit, il sera fouillé *« au corps »* à plusieurs reprises et contraint, affirme-t-il, de traverser nu, et sous escorte, une partie de l'établissement.

Divers accrochages l'opposent aux surveillants. *« Ils ne voulaient pas me donner à manger, ni me laisser téléphoner à l'ambassade. Je me suis énervé, ils m'ont mis à poil... j'ai refusé de prendre une douche et d'enfiler une espèce de blouse en tissu... »* Contraint de revêtir l'uniforme des détenus, le prisonnier se retrouve dans une cellule d'isolement équipée d'une *« paillasse métallique »*.

En début de matinée, après divers incidents avec les surveillants, il reçoit la visite d'un médecin puis d'une psychologue, du fait de son état d'énervement. Il faudra attendre 14 heures, le 11 avril, pour qu'il soit reconduit – *« des chaînes à la taille et aux pieds »* – vers l'aéroport ; d'où il pourra enfin s'entretenir avec le consul et prendre l'avion pour Paris.

Le touriste dacquois, qui a engagé des poursuites judiciaires dès son retour, a été entendu par la police française (DST). L'origine de ses mésaventures est alors devenue plus claire dans son esprit. Son passeport et son permis de conduire lui avaient en effet été volés en 1996, à Prague (République tchèque). Or ces documents ont par la suite été utilisés par un Marocain accusé d'être impliqué dans la fusillade de Francfort.

Cet homme, présenté comme un terroriste islamiste, aurait parfois emprunté l'identité de M. Robin ; d'où la présence de son nom dans les fichiers transmis par l'Allemagne aux Etats-Unis. Des fichiers qui n'avaient visiblement pas été mis à jour...

Interrogé par *Le Monde*, le porte-parole national des services de l'immigration (INS), Don Mueller, a confirmé qu'il s'agissait bien d'un malentendu. *« C'est clairement une erreur que tout le monde regrette. Nos informations étaient erronées »*, a-t-il déclaré, avant d'ajouter : *« Mais aucune violence n'a été commise contre ce monsieur qui était très agité. »*

Philippe Broussard

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Me Bernard Revest, avocat du policier auxerrois** pour le meurtre duquel Abdelhamid Hakkar a été condamné, a écrit à Erik Jurgens, membre du Conseil de l'Europe, pour protester contre la demande de libération du détenu (*Le Monde* du 16 février). *« Vos interventions répétées traduisent une profonde méconnaissance du dossier tant sur le plan du fond que sur le plan de la procédure »*, écrit Me Revest, qui affirme que M. Hakkar *« a tué à bout portant et de sang-froid Claude Schaffer, sous-brigadier de police, qui ne le menaçait nullement »*, en août 1984 à Auxerre.

■ **Le parquet de Paris a délivré, lundi 17 avril, un réquisitoire supplétif** qui étend la saisine de la juge d'instruction parisienne Dominique de Talancé chargée de l'enquête sur le naufrage du pétrolier *Erika* le 12 décembre. Ce réquisitoire pour *« abstention volontaire de provoquer les mesures permettant de combattre un sinistre »* doit permettre d'enquêter sur l'éventuelle responsabilité de la société Panship, chargée de la gestion technique de l'*Erika*. A ce jour, seul le capitaine du bateau est mis en examen.

■ **La cour d'appel de Paris a confirmé,** dans un arrêt du 23 mars, un jugement du 27 octobre 1998 déboutant la juge d'instruction parisienne Marie-Odile Bertella-Geffroy, qui avait poursuivi le directeur du *Monde*, Jean-Marie Colombani, et notre ancien collaborateur, Maurice Peyrot. Mme Bertella-Geffroy, qui instruisait les dossiers ouverts pour *« empoisonnement »* dans les affaires du sang contaminé et de l'hormone de croissance, s'estimait diffamée par un article du 17 janvier 1997. M. Peyrot y évoquait notamment *« l'existence d'une sorte de démagogie judiciaire »*. La cour d'appel a indiqué que la mise en cause de Mme Bertella-Geffroy *« ne dépasse pas les limites de la critique qu'un magistrat doit être en mesure de supporter en contrepartie des pouvoirs importants dont il dispose »*.

■ **L'ancien ministre RPR Jean-Jacques de Peretti,** qui avait intenté à *Paris-Match* un procès en diffamation pour un article du 21 octobre 1999 l'accusant d'avoir eu un emploi fictif à la mairie de Paris, a été débouté, mercredi 26 avril, par le tribunal correctionnel de Paris qui a déclaré que le fait était vrai. Si le tribunal relaxe parfois des journalistes au bénéfice de la *« bonne foi »*, très rarement, il reconnaît que la preuve de la vérité des affirmations a été rapportée.

■ **SÉCURITÉ SOCIALE : selon le directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie** (CNAM), 24 % des médecins généralistes et 35 % des spécialistes utilisaient, au 12 avril, le système Vitale. Un total de 63 % des médecins ont demandé, à ce jour, leur carte de professionnel de santé. 72 % des pharmaciens ont fait de même.

■ **VIOLENCES : 44 % des quelque 1 000 femmes interrogées** de décembre 1999 à mars 2000 dans les Centres d'information et de documentation des femmes et des familles (Cidff) ont reconnu avoir subi des violences. Cette étude était menée dans le cadre de la campagne européenne contre la violence domestique, qui s'achèvera fin avril. Selon la Commission européenne, une femme sur cinq en Europe a été, au moins une fois dans sa vie, victime de la violence de son compagnon.

L'histoire parallèle de René Monory et du Futuroscope

Le président du conseil général de la Vienne a fait de son parc de loisirs voué aux nouvelles technologies une réussite commerciale, qui a modifié la physionomie du département. En le cédant au groupe Amaury, il tourne une page de son action politique

POITIERS
de notre correspondant

Vendu. René Monory a du mal à réprimer quelques trémolos lorsqu'il accueille Jean-Pierre Courcol, président du directoire du groupe Amaury et repreneur de la Société d'exploitation du Futuroscope. Cette émotion contenue se révèle communicative. Ce 25 février, sous les lambris du bâtiment Napoléon-III, que le conseil général de la Vienne partage avec la préfecture, les éloges fusent. Le Futuroscope, c'est un peu le bébé du président, sa réussite. Sa cession marque donc la fin d'une histoire parallèle.

Troquant sa casquette de numéro deux du PS pour coiffer celle de porte-parole de l'opposition départementale, Alain Claeys ouvre le ban et rend hommage aux *« qualités d'homme »* de celui qui a assuré le *« succès de l'économie mixte »* aux portes de Poitiers. CDS, RPR ou plus simplement monoristes, plusieurs membres de la majorité départementale rivalisent de compliments sur l'*« homme politique de dimension nationale qui a peut-être, dans ce dernier siècle, le plus apporté à son territoire »*. René Monory coupe court à ces assauts de lyrisme en prenant ses amis à contre-pied : *« Je me demande si c'est une oraison funèbre. »* Sourires entendus à gauche et silence gêné à droite. Le président rendosse son habit de patron : *« Etre homme politique, c'est toujours penser à l'avenir. »*

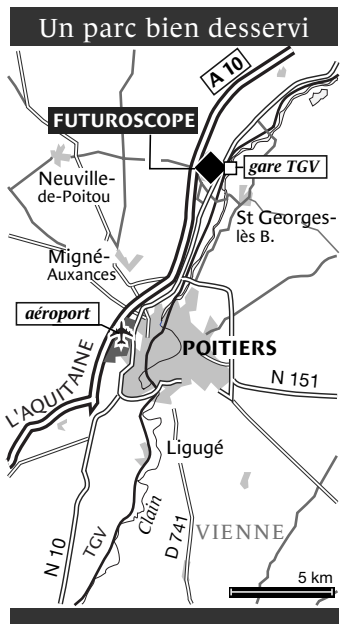

René Monory a façonné son département à son image, là où personne ne l'attendait. Qui aurait prédit une carrière nationale au jeune maire de Loudun dans les années 60, ex-garagiste entré en politique avec un certificat d'études pour seul bagage, devenu ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat en 1977, avant de prendre le portefeuille de l'économie en 1978, puis celui de l'éducation nationale en 1986 et d'être élu président du Sénat en 1992.

A la fin des années 80, rares étaient ceux qui auraient parié un kopeck sur l'avenir d'un parc de loisirs voué aux nouvelles technologies de l'image à deux pas de Poitiers. Mélange de convictions et de pragmatisme, la méthode Monory a pourtant fait ses preuves. Le Futuroscope, sorti d'un champ de betteraves par sa volonté, en est devenu l'emblème.

HOMME DE RÉSEAUX

Homme de réseaux et redoutable négociateur, le président du conseil général de la Vienne a progressivement convaincu tous les sceptiques jusqu'à obtenir une station TGV aux portes du parc, dont la mise en service est prévue en mai.

En créant les bases d'une économie du tourisme, le département amorçait aussi une autre mutation. Nourri de ses voyages au Japon et aux Etats-Unis, René Monory faisait de la Vienne un des pôles de développement des nouvelles technologies de communication et de l'industrie de la formation. Plus de 5 220 personnes travaillent désormais sur le site du Futuroscope, mais 4 000 d'entre elles sont salariées dans les entreprises implantées sur l'aire d'activités qui entoure le parc de loisirs. Moins de la moitié de ces emplois sont désormais liés au tourisme. Les autres se répartissent entre un puissant pôle de formation et des entreprises qui, pour beaucoup d'entre elles, sont positionnées sur le marché des télécommunications et des nouvelles technologies de l'information.

Orchestrée par le conseil général de la Vienne, propriétaire des lieux, et par son président, cette mue a certes été lente. Il a d'abord fallu le transfert d'établissements poitevins de recherche comme l'Ecole de mécanique et d'aérotechnique ou l'Ecole des sciences physiques de l'ingénieur, puis la délocalisation du Centre national d'enseignement à distance pour lui donner corps. Mais, aujourd'hui, 113 entreprises, parmi lesquelles Cegetel, E-Laser (groupe Galeries Lafayette), la société de services informatique Easier et Chronopost, sont implantés sur le site dont la palette de formations s'est par ailleurs étendue avec l'ouverture d'une école pour les cadres de l'éducation nationale.

Autant de symboles de l'ère Monory : *« On a bien modifié la physionomie du département,* se félicite-t-il. *Il y a quarante-cinq ans, près de 50 % de la population dépendait directement ou indirectement de l'agriculture. Si on n'avait pas bougé, on serait comme les autres départements, la Lozère, la Creuse ou la Corrèze, qui n'ont pas plus d'agriculteurs que nous maintenant mais qui n'ont rien à la place. »*

Après avoir confié la gestion du Futuroscope au groupe Amaury, le département et son président misent sur le triptyque recherche, formation, nouvelles technologies de la communication.

ALLIANCE AVEC LES CHERCHEURS

« Aujourd'hui, 10 % de la recherche nationale en sciences pour l'ingénieur est au Futuroscope. On a réussi à faire une alliance intellectuelle et financière avec les chercheurs. Maintenant, ils nous croient », résume René Monory, dont l'optimisme est à la mesure des 20 000 m² de nouveaux bureaux que le conseil général fait construire entre le Palais des congrès du Futuroscope et la RN 10 : *« Ils seront finis l'an prochain et tout sera loué. Maintenant, c'est la boule de neige, il y a certainement en attente un bon millier d'emplois. »* Lorsqu'il est en veine de confidences, le président du conseil général se déclare *« fier d'avoir fait ça tout seul avec* [ses] *copains »*.

Alain Defaye

La fréquentation connaît une légère érosion

Le groupe Amaury a racheté, pour 277 millions de francs (42 millions d'euros), les 70 % de parts détenues par le conseil général de la Vienne dans la société d'exploitation du Futuroscope. Les autres partenaires sont Suez-Lyonnaise (10 %), Vivendi (10 %), Eiffage Construction (5 %) et les salariés du parc (5 %).

Si, en 1997, le parc a enregistré un bénéfice record de 21,5 millions de francs (3,25 millions d'euros), avec 2,8 millions de visiteurs, il connaît depuis un tassement de sa fréquentation tout en affichant un chiffre d'affaires en hausse (*Le Monde* du 14 février). Mais le repreneur estime qu'avec l'ouverture, en mai, de la gare TGV et la mise en service d'Atlantis, une nouvelle attraction, les chiffres devraient remonter rapidement.

Le groupe Amaury, notamment éditeur du *Parisien* et de *L'Équipe* et organisateur d'événements sportifs, ne donnera vraiment sa marque à la gestion du parc qu'en 2001. – *(Corresp.)*

Le président prend son temps pour désigner son successeur

POITIERS
de notre correspondant

Fin de règne ? Après que le président du conseil général de la Vienne eut perdu en 1998 la présidence du Sénat, cédé son siège de maire de Loudun en 1999, puis vendu la société d'exploitation du Futuroscope cette année, les couloirs poitevins bruissent de supputations sur ses intentions et sur les chances de ses dauphins potentiels. René Monory s'en amuse : *« Il y en a beaucoup qui croient pouvoir être à ma place. » « Ce qui m'intéresse,* précise-t-il, *c'est ce que je ferai demain. Ce que j'ai fait hier, ça m'a beaucoup passionné, mais il ne faut pas s'endormir là-dessus. »* Asseoir le pôle de recherche et de formation du Futuroscope et équiper son département d'outils de pointe pour la prévention des maladies graves, tels sont ses projets. Il reçoit, écoute, voyage : *« C'est mon alimentation, j'apprends, elle bouge toujours, cette société. »*

Ses opposants socialistes ne s'y trompent pas : *« Le chef est toujours là »* et reste *« un adversaire politique redoutable »*. Dans les rangs de la majorité départementale, nul ne se risquerait à déborder le président sur ce terrain-là. Ceux qui le connaissent le mieux savent que, en entrouvrant sa succession au conseil général, René Monory s'est d'abord donné du temps pour agir et pour choisir son successeur.

« MA SUCCESSION, J'Y PENSE »

Bien téméraire qui s'afficherait prématurément comme l'héritier du président. René Monory entretient ce climat : *« Dans quatre ans, j'aurai quatre-vingts ans. Ma succession, j'y pense. Mais je ne la préparerai que dans deux ans. Sinon, ça mettrait la pagaille. »*

Compte tenu de ce contexte politique figé à l'hôtel du département, l'avenir de la droite poitevine se dessine à l'hôtel de région. Bien assis dans son siège de président (DL) de Poitou-Charentes, Jean-Pierre Raffarin, sénateur de la Vienne, est certes trop régionaliste pour donner corps aux rumeurs qui feraient de lui le successeur en puissance de René Monory au conseil général. Mais son fort ancrage local, son statut de président de l'association des régions de France, son expérience ministérielle et le rôle grandissant de l'institution régionale dans l'aménagement du territoire font de lui l'autre homme fort d'un département où les élus de stature nationale ne sont pas si nombreux. Occupant un terrain politique que René Monory n'a plus l'âge ni l'envie d'investir, Jean-Pierre Raffarin détient quelques clés dans la perspective des élections de 2001. René Monory le pousse même à s'engager dans les municipales à Poitiers, face au maire PS.

A. De.

Deux projets contradictoires pour le lac du Salagou

MONTPELLIER
de notre correspondant

Jamais le Salagou n'a connu une telle effervescence. Créé dans les années 60 pour constituer une réserve d'eau dans l'arrière-pays héraultais, ce lac entouré de terres rouges est convoité par un Américain qui souhaite y établir un complexe hôtelier de 250 chambres, avec centre de remise en forme, salle de conférences, practice et golf de 18 trous.

UN AMÉRICAIN FORTUNÉ

L'idée a germé à l'automne, lorsque la Fédération française de sport automobile (FFA) a proposé de créer, près de Lodève, un centre de formation et d'essais sur l'ancien site de la mine d'uranium de la Cogema. La FFA contacte Don Panoz, un Américain d'origine italienne de soixante-six ans, qui a fait fortune dans la pharmacie en lançant le patch. Il survole le site en hélicoptère et jette son dévolu sur le lac du Salagou. Il accepte d'investir dans le circuit de Lodève, si on l'autorise à construire un complexe hôtelier évalué à 400 millions de francs. L'enjeu est de taille : alors que la FFA annonce la création de 100 emplois sur son circuit, Don Panoz propose d'en rajouter 300.

André Vézinhet, président (PS) du conseil général de l'Hérault, s'enthousiasme. D'autant que l'assemblée départementale est propriétaire des rives du lac et que la zone est durement touchée par le chômage. Mais il fixe des conditions très strictes. Le complexe hôtelier devra s'intégrer dans le paysage. Le golf devra être drainé. Une coupure naturelle devra être réalisée pour éviter toute communication entre le haut et le bas des rives du lac. Et 70 % des embauches devront être réservées aux habitants du secteur. L'enjeu est aussi démographique : le département souhaite que se crée un nouveau pôle de vie dans le Lodévois, afin que la population ne se concentre pas seulement sur le littoral.

Une opposition s'est vite structurée autour de Pais, association de réflexion sur un aménagement intégré au Salagou. Ce projet hôtelier *« fout en l'air un développement économique basé sur un tourisme de qualité et de proximité dans un site où on recherche avant tout une nature sauvage »*, dénonce Guilhem Dardé, le président de Pais. *« Si on casse l'image du Salagou avec ce ghetto pour riches, ce pourquoi les gens viennent n'existera plus. »* Pour les membres de Pais, l'avenir du Salagou passe par des emplois durables. Et dans une région où la croissance engendre aussi du chômage, ils expliquent qu'eux ont su amorcer une dynamique en créant des emplois dans la viticulture, la pêche, l'entretien des jardins ou l'informatique à domicile.

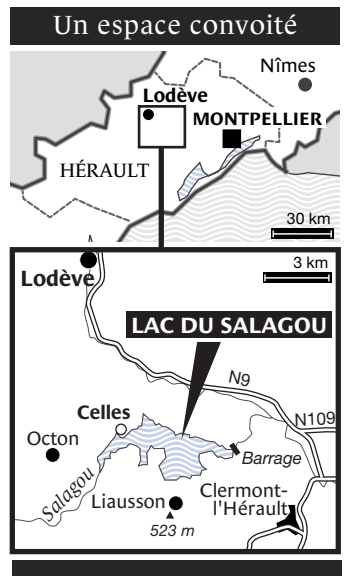

Le plateau convoité par Don Panoz a été loué avec des baux emphytéotiques par le conseil général à deux agriculteurs. *« J'y suis, j'y reste »*, résume Didier Brière, éleveur d'une centaine de brebis et producteur d'agneaux biologiques. *« S'ils m'avaient contacté pour installer un champ d'éoliennes, un site expérimental de débroussaillage ou une action à caractère social, j'aurais pu envisager de partir. Mais là, pas question. D'autant moins que, maintenant, je n'ai plus confiance dans le conseil général. »*

Sur un point, cependant, tout le monde s'accorde : le village voisin de Celles, en partie en ruine, doit être réhabilité, ainsi que les abords du lac. Mais les solutions divergent : Pais souhaite que la population réfléchisse à un projet de développement basé sur l'écotourisme ; le conseil général propose de profiter des retombées du complexe hôtelier pour financer cette réhabilitation.

Jacques Monin

DÉPÊCHE

■ **CORSE : les syndicats de la Société nationale Corse-Méditerranée (SNCM)** ont appelé les équipages de la société et de la Compagnie méridionale de navigation (CMN) à cesser le travail, jeudi 27 et vendredi 28 avril, pour dénoncer la *« libéralisation »* de la desserte maritime de la Corse. L'Assemblée territoriale de la Corse devait examiner, les mêmes jours, le cahier des charges de la desserte maritime de l'île à partir de 2002.

CULTURE
Publicités
EN
RÉGIONS

L'Espace Malraux Scène Nationale de Chambéry et de la Savoie présente
Meublé sommairement
chorégraphie Dominique Bagouet
Les Carnets Bagouet
Vendredi 5 mai 20h30
Espace Malraux
Renseignements **04.79.85.55.43**

PREFECTURE DES DEUX-SEVRES
PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE

AVIS AU PUBLIC

OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE SUR L'AMENAGEMENT DE LA LIAISON CHOLET-BRESSUIRE

Conformément à l'arrêté inter-préfectoral, préfet des Deux-Sèvres et préfet de Maine-et-Loire, du 14 avril 2000, il sera procédé du jeudi 18 mai 2000 au mardi 20 juin 2000 inclus à une enquête publique, en vue de :
- la déclaration d'utilité publique des travaux de construction de la liaison CHOLET-BRESSUIRE,
- l'attribution du statut de route express à la liaison CHOLET-BRESSUIRE et à la déviation de BRESSUIRE,
- et la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols de la commune de LA TESSOUALLE, en Maine-et-Loire et des communes de MAULEON (communes associées de LOUBLANDE, MOULINS, SAINT-AUBIN-DE-BAUBIGNE et RORTHAIS), SAINT-PIERRE-DES-ECHAUBROGNES, NUEIL-SUR-ARGENT, LE PIN et BRESSUIRE, en Deux-Sèvres.

La commission d'enquête chargée de conduire l'enquête est constituée de M. Roger FRAIGNEAUD, expert agricole et foncier en retraite, président, de MM. René GIUDICE, ingénieur divisonnaire des TPE en retraite et Léonide FRADET, directeur départemental de La Poste en retraite, commissaires enquêteurs et de MM. Roland RATELADE, lieutenant-colonel en retraite, et Michel BREMAND, professeur des écoles en retraite, commissaires enquêteurs suppléants.

Pendant toute la durée de l'enquête, les dossiers et les registres d'enquêtes seront déposés :
- dans les préfectures de NIORT et d'ANGERS,
- dans les sous-préfectures de BRESSUIRE et de CHOLET,
- dans les mairies des communes de CHOLET et LA TESSOUALLE, en Maine-et-Loire, MAULEON (et dans les mairies annexes des communes associées de LOUBLANDE, MOULINS, SAINT-AUBIN-DE-BAUBIGNE et RORTHAIS), SAINT-PIERRE-DES-ECHAUBROGNES, NUEIL-SUR-ARGENT, LE PIN, BRETIGNOLLES et BRESSUIRE (et dans les mairies annexes des communes associées de BEAULIEU-SOUS-BRESSUIRE et BREUIL-CHAUSSEE), en Deux-Sèvres.

Chacun pourra en prendre connaissance pendant les heures habituelles d'ouverture des bureaux et formuler éventuellement ses observations soit en les consignant sur le registre, soit en les adressant par écrit à l'attention du président de la commission d'enquête à la sous-préfecture de BRESSUIRE. Toute correspondance relative à l'enquête pourra être adressée à :

Monsieur le Président de la commission d'enquête
"Liaison Cholet-Bressuire"
Sous-Préfecture de BRESSUIRE
4, rue des Hardilliers - B.P. 100
79302 BRESSUIRE Cedex

Les observations faites sur l'opération seront également reçues par un membre de la commission d'enquête :
- à la mairie de CHOLET, le vendredi 26 mai 2000, de 13 h 30 à 17 h 30,
- à la mairie de LA TESSOUALLE, le mardi 23 mai 2000, de 9 h à 12 h et le vendredi 16 juin 2000, de 9 h à 12 h,
- à la mairie de MAULEON, le lundi 22 mai 2000, de 9 h à 12 h et le lundi 19 juin 2000, de 14 h à 17 h,
- à la mairie de LOUBLANDE, le vendredi 2 juin 2000, de 9 h à 12 h,
- à la mairie de MOULINS, le mardi 20 juin 2000, de 14 h à 17 h,
- à la mairie de SAINT-AUBIN-DE-BAUBIGNE, le mardi 6 juin 2000, de 9 h 30 à 12 h 30,
- à la mairie de RORTHAIS, le mardi 23 mai 2000, de 14 h à 17 h,
- à la mairie de SAINT-PIERRE-DES-ECHAUBROGNES, le mardi 6 juin 2000, de 14 h à 17 h,
- à la mairie de NUEIL-SUR-ARGENT, le lundi 29 mai 2000, de 14 h à 17 h,
- à la mairie de LE PIN, le lundi 5 juin 2000, de 9 h à 12 h,
- à la mairie de BRETIGNOLLES, le mardi 6 juin 2000, de 9 h à 12 h,
- à la mairie de BRESSUIRE, le jeudi 18 mai 2000, de 9 h à 12 h et le mardi 20 juin 2000, de 14 h à 17 h,
- à la mairie de BEAULIEU-SOUS-BRESSUIRE, le jeudi 15 juin 2000, de 14 h à 17 h,
- à la mairie de BREUIL-CHAUSSEE, le vendredi 9 juin 2000, de 9 h à 12 h.

A l'issue de l'enquête, la commission examinera le observations consignées ou annexées aux registres et entendra toute personne qu'il lui paraîtra utile de consulter. Elle établira un rapport relatant le déroulement de la procédure et consignera ses conclusions motivées en précisant si elles sont ou non favorables à la déclaration d'utilité publique du projet et à la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols.

Copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête dans chacune des communes ou s'est déroulée l'enquête, dans les préfectures des Deux-Sèvres et de Maine-et-Loire et dans les sous-préfectures de CHOLET et de BRESSUIRE. Les personnes intéressées pourront obtenir communication de ces documents en s'adressant aux préfets des Deux-Sèvres et de Maine-et-Loire, dans les conditions prévues au titre 1er de la loi du 17 juillet 1978.

OSP

REPORTAGE

L'étrange maison bleue d'Oberlin

C'est une grande maison dans une bourgade universitaire de l'Ohio. Elle est unique au monde. Ses six habitants y vivent ensemble sous l'œil de neuf caméras haut de gamme diffusant en continu les images de leur existence, visibles sur Internet. Bienvenue à Here & Now, où notre envoyé spécial a passé quatre jours et autant de nuits à explorer les nouvelles frontières de l'intimité

LISA

JOE

MEL (ET KITTY)

SHARON

ERIK

COMME des millions de jeunes Américains, Erik, Lisa, Sharon, Joe, Melanie et Carol ont choisi d'habiter ensemble, parce que la vie en bande est plus drôle, et qu'elle revient moins cher. Ils vivent entassés dans une grande maison bleue un peu délabrée, dans un quartier populaire de la petite ville universitaire d'Oberlin, dans l'Ohio, à 800 kilomètres de New York. Le temps est à l'insouciance : très peu d'études, juste assez de travail pour gagner sa vie, et beaucoup de fêtes, de musique, de sport, d'aventures sentimentales... Rires, cavalcades et chahuts se succèdent du matin au soir. On se chamaille aussi bien sûr, parfois durement, pour des histoires de vaisselle ou de ménage...

Pourtant, la grande maison bleue n'est pas un lieu ordinaire, elle est même unique au monde : tout ce qui s'y passe peut être vu et entendu sur la Terre entière. Erik, l'initiateur du projet Here & Now (ici et maintenant, www.hereandnow.net), et ses cinq amis vivent en direct sur Internet 24 heures sur 24. Neuf caméras fonctionnent en permanence dans le salon, la cuisine, la salle de jeux et dans chacune des chambres à coucher du premier étage. Ce ne sont pas des petites Webcams amateurs, mais des caméras vidéo haut de gamme diffusant en continu des images en couleurs de qualité professionnelle. Montées sur trépied mobile et munies de zoom, elles peuvent être déplacées à volonté, pour filmer dans le moindre recoin. Des lampadaires et projecteurs disposés un peu partout fournissent une lumière diffuse, garantissant une image nette de jour comme de nuit.

La prise de son est traitée avec le même soin. Les deux étages sont truffés de micros ultrasensibles : une quarantaine en tout, accrochés aux caméras, collés aux murs et aux plafonds, cachés derrière un vase ou dans un meuble. Des cadres matelassés sont accrochés çà et là, pour améliorer l'acoustique. Tous les câbles convergent vers le débarras du rez-de-chaussée, où sont empilés deux ordinateurs, une dizaine d'encodeurs vidéo et trois systèmes de mixage-son. En bout de chaîne, un routeur relié à une ligne à haut débit envoie les signaux vers un centre-serveur spécialisé situé en Californie, capable de gérer simultanément plusieurs dizaines de milliers de connexions.

Here & Now est en outre un système pleinement interactif. Qu'ils soient à New York, à Paris ou à Tokyo, les spectateurs peuvent participer à la vie de la maisonnée grâce à un canal de dialogue en direct. Dès qu'un message est envoyé sur le site, il s'affiche sur les écrans de tous les ordinateurs de la maison – deux au rez-de-chaussée et un dans chaque chambre, plus un portable connecté à Internet par infrarouge. Pour répondre, Erik et sa bande n'ont pas besoin de se mettre au clavier, ils n'ont qu'à parler à haute voix.

En arrivant dans la grande maison d'Oberlin, on remarque d'emblée que, malgré l'amoncellement d'appareils électroniques, elle ressemble à une résidence d'étudiants presque ordinaire : toutes ces machines délicates survivent tant bien que mal au milieu des meubles disparates, des bouteilles vides, des pizzas entamées, du linge sale et de l'agitation permanente... Lisa, qui est venue me chercher à l'aéroport, entre en trombe dans le salon et crie à la cantonade : *« Salut tout le monde, je suis de retour ! Voici un ami de France, il va habiter ici quelques jours. »* Il n'y a personne dans la pièce, elle s'adresse aux internautes connectés sur la caméra n° 1. Je me contente d'un petit signe de la main. Sans ralentir, Lisa va jusqu'à la cuisine, où l'attend une nouvelle caméra, un nouveau groupe de spectateurs. Elle recommence les présentations. Sharon est là aussi, en train de préparer un plat à base de poireaux. Aussitôt, les deux amies se lancent dans une conversation décousue, sans se préoccuper des caméras. Soudain, Sharon brandit un poireau devant l'objectif, et explique que, pour réussir sa recette, il faut les couper dans le sens de la longueur... Fin de l'intermède, la conversation privée reprend, anodine et plaisante.

DANS la salle à manger voisine, Joe essaie de récupérer des affaires de sports au milieu d'un tas de linge abandonné à même le sol. Lisa braque une caméra sur lui en faisant des commentaires acides sur son sens du rangement. Amusée, Sharon va baisser le son de la chaîne stéréo : *« Désolée, les gars, la musique est trop forte, vous n'entendez pas ce qu'on raconte. »* Joe sourit à l'objectif, hausse les épaules et reprend ses fouilles avec nonchalance.

Lisa décide de me montrer sa chambre. A peine entrée, elle se jette sur le lit en riant, puis salue à nouveau l'assistance, cette fois sur un ton plus intime. Il y a toujours foule sur la caméra personnelle de Lisa : avec ses cheveux teints en rouge vif, ses minijupes, ses yeux rieurs et ses plaisanteries incessantes, elle est la préférée des habitués. Puisqu'elle est devant sa garde-robe, elle en profite pour se changer. Je choisis de regarder la scène sur le mini-écran de contrôle accroché à la caméra. Lisa est tout près de l'objectif, elle virevolte, on devine ce qui se passe, mais on ne voit pas grand-chose : *« Il ne faut pas tuer le mystère. »*

Pendant que ses poireaux mijotent, Sharon s'apprête à faire une petite sieste dans le salon. Elle ôte ses chaussures et ses lunettes et, avant de s'allonger sur le sofa, braque la caméra vers le coussin où elle posera sa tête, afin de montrer son visage en gros plan lorsqu'elle dormira. *« Je fais toujours ça quand je me couche, c'est important, nos visiteurs ont besoin de savoir qui nous sommes, il faut que Here & Now soit une expérience intime... Je considère tous les gens qui se connectent comme mes invités, je leur parle et je prends soin d'eux comme s'ils étaient physiquement parmi nous... Cela dit, ils ont eux aussi des obligations à notre égard, ils doivent rester aimables, sinon nous les excluons du canal de dialogue.... Le soir, quand je me déshabille, je sais rester discrète, je ne m'expose pas devant les caméras, pas plus que je ne le ferais devant un ami de passage chez moi. Au début, il m'est arrivé de me montrer toute nue par mégarde, mais, maintenant, je fais attention. »*

Lisa est allée se maquiller dans la salle de jeux. En guise de miroir, elle utilise le petit écran de contrôle vissé sur la caméra, afin que le monde entier puisse assister à l'opération. Tout en faisant des grimaces à cinq centimètres de l'objectif, elle me raconte le démarrage de cette aventure. Lorsque Erik a commencé à parler de son projet au début de 1999, personne ne le prenait au sérieux. Il s'est lancé seul, sans appui, en dépensant l'argent de sa famille, puis en s'endettant jusqu'au cou. Alors toute la bande s'est laissé convaincre sans trop se poser de questions, par amitié pour lui, et aussi parce que, en échange, il s'engageait à trouver de quoi payer le loyer et les courses. Depuis peu, Lisa se consacre à plein temps à Here & Now, Erik l'aide financièrement. En revanche, Sharon et Joe, qui ont interrompu leurs études, travaillent dans un restaurant chinois et Mel conçoit des sites Web pour des entreprises.

Tout en écoutant Lisa, je regarde sur l'écran le plus proche pour surveiller ce qui se passe dans le reste de la maison. Dans la chambre voisine, Erik et Joe découvrent un nouveau jeu vidéo. Mel, la bonne élève de la bande, fait un devoir de mathématiques en écoutant de la musique classique. Tout semble simple et naturel, le spectacle authentique d'une vie quotidienne plutôt enviable. Je me vois également, de dos, vautré sur le divan : je n'avais pas remarqué l'autre caméra dans le couloir. Instinctivement, je me redresse. Lisa sourit : *« Relax, rallonge-toi, tu es chez toi. »*

Le soir venu, la maison se remplit. Carol, étudiante en biologie, s'installe dans le salon avec sa classe au grand complet, y compris le professeur. Chaque semaine, un élève invite les autres chez lui, pour un repas-séminaire informel. La seule différence est que, chez Carol, la séance sera diffusée sur Internet. Quand le prof prend la parole, on voit qu'il s'applique, peut-être a-t-il un peu le trac. En revanche, les jeunes parlent, mangent et boivent comme si de rien n'était.

Pendant ce temps, à l'étage, Lisa a décidé d'organiser une séance de *« poésie de baignoire »*. Elle installe une caméra dans la salle de bains, se déshabille entièrement et plonge dans un bain moussant. Je suis invité à participer à la séance en tant que caméraman et garçon de bain. Le jeu consiste à demander aux spectateurs d'envoyer sur le canal de dialogue leurs poèmes préférés, ou des textes de leur composition, qui viennent s'afficher sur l'ordinateur portable posé en équilibre sur le rebord de la baignoire. Lisa choisit les poèmes qui lui plaisent et les lit à haute voix pour l'assistance. On passe sans transition de Pablo Neruda à un chant sacré hindou, puis à une ode extrêmement sombre, écrite par un jeune Texan assez perturbé.

UN peu jaloux, d'autres spectateurs veulent savoir qui je suis, et comment j'ai réussi à m'insinuer dans l'intimité de Lisa. Elle répond que je suis venu exprès de France pour la voir prendre un bain ; le Texan dit qu'il comprend. A mesure que la mousse s'évapore, elle remonte ses genoux sur sa poitrine. *« Parfois, je me baigne en maillot de bain, ou toute habillée, pour qu'on comprenne bien qu'il s'agit de poésie, pas de sexe. D'ailleurs, pourquoi est-ce qu'une fille nue sur Internet serait forcément de la pornographie ? C'est aussi la vraie vie, toute simple. J'ai toujours adoré lire et déclamer dans ma baignoire. »* Pour clore le débat, elle attrape son ours en peluche et le plonge dans la mousse la tête la première. A l'étage en dessous, le séminaire de biologie se poursuit.

Après ce début d'initiation, vient l'épreuve de ma première nuit sur le Net en solitaire. Je m'endors enroulé dans une couverture sur le divan de la salle de jeux, sous l'œil de ma caméra. Presque aussitôt, je suis réveillé en sursaut : un des chats de Sharon s'est installé sur mon ventre, et je découvre qu'un autre dort dans ma valise. Sans réfléchir, je me lève d'un bond, je les empoigne et les jette avec force hors de la pièce. En me retournant, je bute dans la caméra qui trône au milieu de la pièce. Je réalise alors l'étendue du désastre : je viens de brutaliser deux petites bêtes sans défense devant des milliers de témoins. Vont-ils protester ? Vont-ils me dénoncer à Sharon, qui dort à l'étage ? J'essaie de me justifier par une remarque confuse

Les deux étages sont truffés de micros ultrasensibles : une quarantaine en tout, accrochés aux caméras, collés aux murs et aux plafonds, cachés derrière un vase ou dans un meuble. Here & Now est un système pleinement interactif. A New York, à Paris ou à Tokyo, les spectateurs peuvent participer à la vie de la maisonnée grâce à un canal de dialogue en direct

NATASHA ROTHCHILD

Erik, l'initiateur du projet, rêve déjà d'implanter des maisons-jumelles dans d'autres pays.

NATASHA ROTHCHILD

Neuf caméras fonctionnent en permanence, que l'on peut déplacer pour filmer le moindre recoin.

La bande de Here & Now a noué des relations privilégiées avec des internautes qui fréquentent régulièrement le canal de dialogue.

sur la souplesse des chats qui retombent toujours sur leurs pattes, mais, au milieu de ma phrase, je m'aperçois que je porte un tee-shirt très court et pas de slip. Un peu décontenancé, je tente de m'en tirer par une plaisanterie, mais je me ressaisis : après tout, mon impudeur involontaire fait partie de la vie courante, je ne suis pas sur un plateau de télévision. Puisque tout le monde veut de l'authentique... Je décide malgré tout de baisser la lumière, et je me recouche en poussant un soupir de soulagement. Mes yeux se posent alors sur le micro accroché au plafond, juste au-dessus de ma tête : bien sûr, même mes soupirs sont diffusés dans le monde entier. Je suis aussitôt assailli par une nouvelle série de questions essentielles : est-ce que je ronfle la nuit ? Est-ce que je parle en dormant, dévoilant mes fantasmes les plus intimes ?

Ne trouvant pas le sommeil, je vais dans la pièce voisine pour lire la messagerie, en espérant que cette affaire de chats n'a pas eu de conséquences néfastes pour mon image. Je trouve deux messages : un étudiant insomniaque du Tennessee et un ingénieur hollandais de Eindhoven voudraient savoir ce que signifie le texte imprimé sur mon tee-shirt. C'est donc confirmé, même en pleine nuit, je suis observé sur plusieurs continents. Je réponds à haute voix qu'il s'agit simplement d'un slogan électoral pour un référendum qui a eu lieu en Californie sur la réforme de l'assurance-maladie. Aussitôt, les participants se lancent dans une discussion désordonnée sur les mérites respectifs des systèmes de sécurité sociale publics et privés... Je préfère retourner me coucher. Entre-temps, les chats se sont réinstallés sur mon sofa. Vaincu, je m'endors dans les ronronnements.

Réveil à 7 heures, heure de la côte Est. Il est 6 heures à Chicago, 4 heures en Californie, un peu tôt pour les Américains, mais déjà midi à Londres, 13 heures à Paris, 21 heures au Japon... Je me dirige vers la cuisine, en saluant les spectateurs éventuels à chaque fois que je traverse une nouvelle pièce. Sur le canal de dialogue, des internautes de tous les pays discutent, en attendant que la maison s'éveille. Dès que j'apparais dans la salle à manger, un verre à la main, on veut savoir ce que je bois. C'est rouge, est-ce du jus de tomate, du sirop de cassis ? Pas du vin tout de même, de si bonne heure ? Laissant planer le doute, je trinque avec mes convives invisibles. Je dois faire attention à rester naturel, je n'ai pas à me montrer éloquent, ni même intéressant, je peux me gratter si j'en ai envie. Il n'y a pas de caméra dans la salle de bains du rez-de-chaussée ; c'est aussi bien, je m'y glisse en disant : *« A tout à l'heure ! »*

APRÈS un petit déjeuner à la fois solitaire et en public, je me connecte à nouveau pour voir ce qui se passe à l'étage. Lisa dort, à demi découverte. Elle a dirigé un projecteur sur son lit, montrant ainsi une partie différente de son corps à chaque fois qu'elle bouge dans son sommeil. Rien à signaler dans les autres chambres. Mel dort avec son ami, la caméra est braquée sur un bouquet de fleurs... Je décide de téléphoner à un ami new-yorkais, et je m'installe dans le salon. Je lui parle de ma vie parisienne, de l'ambiance de vacances qui règne ici, des bars d'Oberlin, du rire de Lisa... Comme la nuit précédente, il me faut plusieurs minutes pour me souvenir qu'en plus de l'image il y a le son : tout ce que je dis peut être entendu par n'importe qui. Après tout, autant jouer le jeu jusqu'au bout, peu importe ce qu'on pensera de moi à Eindhoven...

C'est alors que la véritable dimension de Here & Now m'apparaît dans toute sa force : l'opinion de ces spectateurs inconnus, même s'ils sont des milliers, ne m'affecte pas, mais suis-je également vu et entendu par des intimes, des parents, des collègues ? Si oui, comment faire pour dire aux uns ce que les autres n'ont pas besoin de savoir, pour moduler les confidences, pour être franc ici et ambigu là ? Dois-je faire des efforts pour me montrer sérieux et responsable, ou au contraire rester insouciant et spontané ? Je vérifie la messagerie : bien entendu, une amie parisienne a choisi ce moment précis pour venir voir comment je me débrouille. Ai-je vraiment envie qu'elle entende cette conversation ? Ai-je parlé d'elle ? Je ne sais plus... A l'autre bout du fil, mon copain new-yorkais est pris de fou rire. *« Quel piège, tout le monde va enfin découvrir ta vraie nature... Bon, du moment qu'on n'a pas entendu ce que moi je disais, le reste, ça m'est égal. Je te laisse. »*

Je demande à Sharon ce qu'elle pense de tout cela : le droit à la vie privée ne serait-il en réalité que le droit à l'opacité ? Here & Now va-t-il nous placer sous la surveillance oppressante de notre entourage, ou au contraire nous aider à nous libérer de nos cachotteries ? Pour elle, ces questions n'ont pas de sens : *« Je fais partie de ces gens qui peuvent tenir une conversation intime devant n'importe qui. Je n'ai rien à cacher à mes amis, ni à mes parents. Jamais je ne commettrai un acte qui leur ferait honte, avec ou sans caméra. Réciproquement, ils doivent faire l'effort de m'accepter telle que je suis, sans fard, ce qui n'est pas toujours facile. »*

La situation d'Erik est un peu différente. Pour monter son projet, il a dû se transformer en homme d'affaires, trouver des investisseurs, signer des partenariats avec des industriels. *« J'ai déjà dépensé,* explique-t-il, *l'équivalent d'un million de dollars, et ce n'est pas fini. Mes bailleurs de fonds exigent une certaine confidentialité. Quand je traite des affaires au téléphone, ou que je dicte des numéros de carte de crédit, je coupe le son – si j'y pense. Pour le reste, aucun problème. Un soir, lors d'un repas un peu arrosé, j'ai dit des choses que je n'aurais pas dû dire au sujet d'une fille qui habite près d'ici. Elle a tout entendu, et me l'a fait savoir, mais elle ne m'en a pas voulu, bien au contraire... Je dois avouer que sa réaction m'a surpris. »*

De même, Joe a résolument opté pour la transparence : *« Ma vie est simple, je n'aime pas mentir... Si je voulais avoir deux petites amies en même temps sans leur dire, ça serait un vrai problème, mais ce serait stupide de vouloir mener une double vie en habitant dans cette maison. Evidemment, si une organisation quelconque obligeait des gens à vivre ainsi contre leur gré, ou installait des systèmes de ce genre dans des lieux publics à l'insu des habitants, ce serait mal ; j'espère que cela n'arrivera pas dans ce pays. Ce qui est sûr, c'est que nous sommes les pionniers d'un mouvement qui va s'étendre. Ici, en Amérique, dès que quelque chose marche, c'est la ruée, tout le monde veut en faire autant. Bientôt, beaucoup de gens vivront comme nous, surtout des jeunes. »*

> « Ce qui est sûr, c'est que nous sommes les pionniers d'un mouvement qui va s'étendre. Ici, en Amérique, dès que quelque chose marche, c'est la ruée, tout le monde veut en faire autant. Bientôt, beaucoup de gens vivront comme nous, surtout des jeunes » **Joe**

Le soir suivant est plus calme. Je suis blotti au fond du divan du salon avec Lisa. Tout en buvant du vin rosé, nous parlons de nos vies si différentes. Elle me raconte pêle-mêle son enfance heureuse dans les montagnes de l'Idaho, à l'autre bout du pays, son penchant pour les fêtes débridées, son envie d'aller vivre à New York, ses relations avec ses parents, sa vie amoureuse parfois compliquée... Je me dis que, vu de loin, on pourrait se méprendre sur ce qui se passe ici, mais qui s'en soucie ? Avec ou sans témoins, il fait bon vivre dans cette maison... Pourtant, je ne me sens pas prêt à me livrer avec la même candeur, il faudrait un peu de temps pour réorganiser sa vie en fonction de ce nouvel environnement.

Mel arrive avec une amie. Elles ont envie d'être seules, et montent s'enfermer dans une chambre. Aussitôt, elles se lancent dans une discussion intense sur un garçon qu'elles semblent bien connaître, et qui s'est mal comporté. Je suis leur conversation depuis le rez-de-chaussée, car elles ont laissé la caméra et les micros ouverts. Sur le canal, les commentaires vont bon train, les spectateurs prennent partie pour ou contre le jeune homme incriminé. Les étrangers ne comprennent pas tout ce qui se dit, ils m'interpellent et me pressent d'aller demander aux deux filles de parler moins vite... Je monte transmettre la requête, mais Mel n'en tient pas compte. *« De toutes façons,* justifie-t-elle, *les gens restent. Ils aiment bien mes petites histoires, je suis devenue leur amie. J'ai beaucoup de fans sur le Net, justement parce que je suis la plus sage de la bande. »* Et si le garçon dont elle parlaient les a écoutées ? *« Rien ne lui ferait plus plaisir. Il est un peu prétentieux. »*

Au fil des mois, la bande de Here & Now a noué des relations privilégiées avec des petits groupes d'internautes qui fréquentent assidûment le canal de dialogue. Lisa fait des clins d'œil à ses fans de temps à autre, sans raison particulière. *« Certains garçons passent plusieurs heures par jour à nous regarder, chez eux ou au bureau. Quelques-uns viennent me confier leurs problèmes. Récemment, un jeune Anglais était en plein désarroi : sa petite amie était enceinte, il ne savait pas quoi faire, il s'est tourné vers moi. Je l'ai conseillé comme j'ai pu. Ça n'a pas très bien marché, la fille s'est fait avorter, et elle l'a quitté. »* Depuis peu, Erik passe lui aussi beaucoup de temps à dialoguer avec de nouveaux amis : *« Je suis étonné par la diversité des gens qui viennent me parler. J'ai même eu une correspondance avec un très vieux monsieur, un Allemand. Il y a aussi des jeunes qui ont des vies solitaires, ça leur fait du bien de nous voir tous ensemble. Et un jour j'ai reçu un bref message d'un Japonais, qui m'a marqué. Il disait simplement : "C'est donc ça, vivre en Amérique ? Maintenant, je comprends". »*

Joe, pour sa part, entretient des relations suivies avec quelques admiratrices : *« J'adore attirer l'attention sur moi, danser et jouer de la guitare, faire l'intéressant devant les filles. Elles sont nombreuses à se connecter sur ma caméra, de même que les garçons préfèrent Lisa, c'est naturel. Parfois, j'invite des copains dans ma chambre pour faire la fête. On se déchaîne, ça dégénère complètement, mais mes copines en ligne en redemandent. Cela dit, la plupart des spectateurs ne viennent jamais sur le canal de dialogue, nous ignorons tout d'eux, et c'est aussi bien. »*

Un ami de San Francisco est venu rendre visite à Erik pour le week-end. Comme il est cuisinier dans un restaurant de sushis, Erik a décidé de mettre ses talents à contribution et d'inviter une douzaine d'amis à dîner. Et puisqu'elles ont un Français sous la main, Lisa et Sharon décident qu'il y aura aussi du bœuf bourguignon au menu. Rassemblant mes souvenirs, je me lance tant bien que mal dans la préparation, en espérant qu'aucun cuisinier professionnel ne me regarde. J'explique la marche à suivre à Sharon, puis à la caméra. Je plaisante avec le spécialiste du sushi qui travaille à côté de moi, et qui se lance dans ses propres explications. Quiproquos, fous rires. La cuisine est devenue le centre d'attraction de la maison. Lisa apporte une deuxième caméra pour prendre la scène sous plusieurs angles.

LES convives commencent à arriver. Ils s'installent un peu partout, se mettent à boire et à fumer différentes choses, personne ne semble se soucier d'être vu et entendu. Lisa annonce qu'après le repas deux DJ techno vont débarquer avec tout leur matériel, on fera la fête. Je demande à l'assemblée de saluer une Parisienne qui nous regarde peut-être. Tout le monde crie son nom, lui envoie des baisers, trinque, saute de joie. J'en fais autant, ça y est, je suis à la fois en France et en Amérique et je m'y sens à l'aise, je fais partie de Here & Now.

Sharon et Mel ne savent pas si elles vont poursuivre l'expérience, mais Erik, Lisa et Joe sont décidés à aller de l'avant. Si Erik trouve l'argent nécessaire, Here & Now déménagera dans une grande ville, sans doute New York, peut-être La Nouvelle-Orléans ou Las Vegas... Ce ne sera qu'une première étape. Erik rêve déjà d'implanter cinq ou six maisons jumelles dans différents pays, y compris en des lieux lointains et exotiques. *« J'imagine un site,* explique-t-il, *où les internautes se promèneraient librement entre la cuisine de la maison Here & Now de New York et le salon de l'appartement d'Amsterdam, ou du Brésil, du Sri Lanka ou de Finlande... Encore mieux : si une demi-douzaine de maisons équipées comme celle-ci étaient interconnectées, nous pourrions créer un espace à la fois réel et virtuel, complètement inédit. C'est tout à fait faisable, il suffit que je trouve encore quelques millions de dollars pour organiser tout ça – ou alors que que d'autres groupes nous imitent, puis décident de se connecter avec nous, ce qui serait la meilleure solution. Aujourd'hui, si je suis dans la cuisine, je peux parler à la fois à mon copain Joe qui est dans le salon et aux internautes éparpillés à travers le monde. Bientôt, je parlerai aussi à d'autres copains qui seront dans leur salon de Rio ou leur salle de bains de Londres, et ils me répondront de la même façon. Nous nous verrons et nous nous entendrons en permanence, comme si nous étions dans une seule et même habitation. La vraie promesse de l'Internet, c'est de pouvoir être en plusieurs endroits simultanément, de vivre plusieurs vies en parallèle. Nous allons être les premiers à le réaliser. »*

Yves Eudes

NATASHA ROTHCHILD

Tout semble simple et naturel, le spectacle authentique d'une vie quotidienne plutôt enviable.

NATASHA ROTHCHILD

Il y a toujours foule sur la caméra personnelle de Lisa, la préférée des habitués.

Internet, Mozart et la TVA

par Patrick Zelnik

A L'HEURE des autoroutes de l'information, télécharger des disques et, demain, des films et des livres sur Internet, devient une pratique de plus en plus courante. Aujourd'hui, la musique téléchargée bénéficie d'un régime d'exception : elle n'est pas assujettie au paiement de la TVA, du moins quand elle est téléchargée à partir des sites américains. Pour le reste, la plupart des fichiers musicaux (MP3) qui circulent sur le Net sont encore gratuits, voire trop souvent pirates. Mais demain ? La musique téléchargée en provenance des Etats-Unis sur le Net ne sera-t-elle pas moins chère que la musique française ?

Comment l'Europe, qui légifère en matière de TVA, prévoit-elle de taxer la musique, le film, ou le livre sur Internet ? En fait, le législateur – européen ou français – ne s'est jamais vraiment soucié du contenu pour s'attacher uniquement au contenant. Ainsi, la musique sur scène est-elle taxée à 5,5 %, alors que le disque supporte un taux de 19,6 %. De même, un film diffusé en salle est-il taxé différemment d'un film édité en vidéo. Jusqu'à présent, c'est le support qui détermine le régime fiscal des produits culturels.

Avec Internet, la Commission de Bruxelles devra se poser la question du contenu. Pourra-t-elle considérer que les fichiers musicaux doivent être taxés différemment des fichiers textes ou des fichiers d'images ? Et de là, comment cette différence de traitement fiscal, dont le disque est la première victime, pourra-t-elle se justifier plus longtemps ?

Il faut se rendre à l'évidence : les produits culturels doivent bénéficier du même taux de TVA, soit 5,5 % pour la France. De ce point de vue, le combat mené depuis près de dix ans, par les professionnels de la musique, pour que le disque soit enfin considéré comme un bien culturel à part entière, a une valeur exemplaire.

Depuis 1995, en France, les dirigeants politiques, de gauche comme de droite, ainsi que les plus hautes personnalités de l'Etat, y compris le chef de l'Etat, le premier ministre et le ministre de la culture, ont multiplié les déclarations en faveur de la réduction du taux de TVA applicable au disque.

La baisse de la TVA passe nécessairement par un accord des quinze pays de l'Union européenne. Or, en juillet 2000, la France va occuper pour six mois la présidence de l'Union européenne. Les professionnels de l'édition phonographique demandent donc solennellement au chef de l'Etat et au chef du gouvernement de saisir à nouveau la Commission européenne de ce dossier afin d'aboutir, enfin, à une solution positive.

Il est vrai que les fonctionnaires européens ont toujours réussi, parfois avec talent, à inventer de nouveaux concepts afin d'empêcher la TVA de baisser. Ainsi, selon Bruxelles, contrairement à une place de cinéma, de concert ou de théâtre, qui bénéficie du taux réduit de TVA, écouter un disque nécessite l'acquisition, par le consommateur, d'un matériel de lecture lui-même taxé à 19,6 %. Il en découle, selon la Commission, que le disque ne pourrait pas être taxé au taux réduit, à moins de baisser également la TVA sur les lecteurs de CD. Argument d'autant plus spécieux qu'avec Internet, le livre, le disque ou le film nécessiteront tous l'emploi d'un modem et d'un ordinateur, qu'on les appelle téléphone mobile, *MP3 player, electronic book* ou décodeur, pour être mis à la disposition du public.

Soyons sérieux, il n'est pas contestable que les éditeurs phonographiques produisent, au travers des disques, un bien culturel, sauf à considérer que la musique enregistrée ne constitue pas le support d'une œuvre de l'esprit. Or, tout comme les prestations artistiques, les œuvres de l'esprit sont assujetties au taux réduit de TVA. On en arrive ainsi à cette situation aberrante qui conduit à taxer les droits des auteurs et des artistes-interprètes à 5,5 % alors que les mêmes œuvres et les mêmes interprétations sont taxées à 19,6 % dès lors qu'elles sont reproduites sur un disque compact ! Les biographies de Mozart sont taxées à 5,5 % alors que les disques du même Mozart le sont au taux normal.

> Les Quinze souhaitent-ils vraiment construire une Europe de la musique ? Si oui, il est grand temps que la France fasse de l'harmonisation de la TVA sur les produits culturels son cheval de bataille

Le deuxième argument invoqué par Bruxelles consiste à dire : *« L'harmonisation fiscale dans le domaine de la TVA est accomplie puisque, dans tous les Etats membres, le disque est soumis au taux normal. Accorder une TVA au taux réduit pour un nouveau produit pourrait être considéré comme une mesure de désharmonisation pour laquelle la Commission n'est pas mandatée. »* Argument ubuesque et fallacieux. Ubuesque : comment les Etats membres pourraient-ils faire autrement que de taxer les disques au taux normal puisque, pour appliquer le taux réduit, il faut précisément modifier l'*« annexe H »* qui définit limitativement la liste des produits et services bénéficiant d'un taux de TVA réduit. Fallacieux : précisément, les nouveaux moyens de diffusion et de consommation culturels impliquent une harmonisation des régimes fiscaux mais aussi – c'est un autre sujet – des régimes de protection des droits de propriété intellectuelle.

L'Europe justifie son immobilisme fiscal par une troisième considération interogative : *« L'application d'un taux de TVA réduit en faveur du disque permettra-t-elle d'atteindre l'objectif d'augmentation des ventes, de promotion de la musique locale et de stimulation de la créativité ? »* Oui, évidemment ! La diminution du taux de TVA sur le disque aurait une incidence directe sur les pratiques. De ce point de vue, la baisse de la TVA constitue une arme formidable pour le maintien, voire le renforcement de la diversité de l'offre musicale. Pour toute une partie de la population, le disque est un symbole. Il suffit, pour s'en convaincre, de regarder comment la musique participe à l'intégration des jeunes à travers le rap et la techno. De plus, la musique demeure la première pratique culturelle des Français, et le disque, le premier vecteur de la musique. D'autres l'ont écrit avant moi : la musique est un bien de première nécessité.

Les Quinze souhaitent-ils vraiment construire une Europe de la musique ? Si oui, il est grand temps que la France fasse de l'harmonisation de la TVA sur les produits culturels son cheval de bataille. Sinon, la musique téléchargée sur le Net ne sera pas européenne. Et les disques vendus dans les magasins seront vierges.

***Patrick Zelnik**, ancien président de Virgin, est président de l'Union de producteurs français indépendants (UPFI), PDG de Naïve.*

XEROX REPREND 3 000 F* VOTRE COPIEUR OU VOTRE IMPRIMANTE POUR L'ACHAT D'UN XEROX DOCUCOLOR 4 CP :

Offre valable jusqu'au 30.06.2000

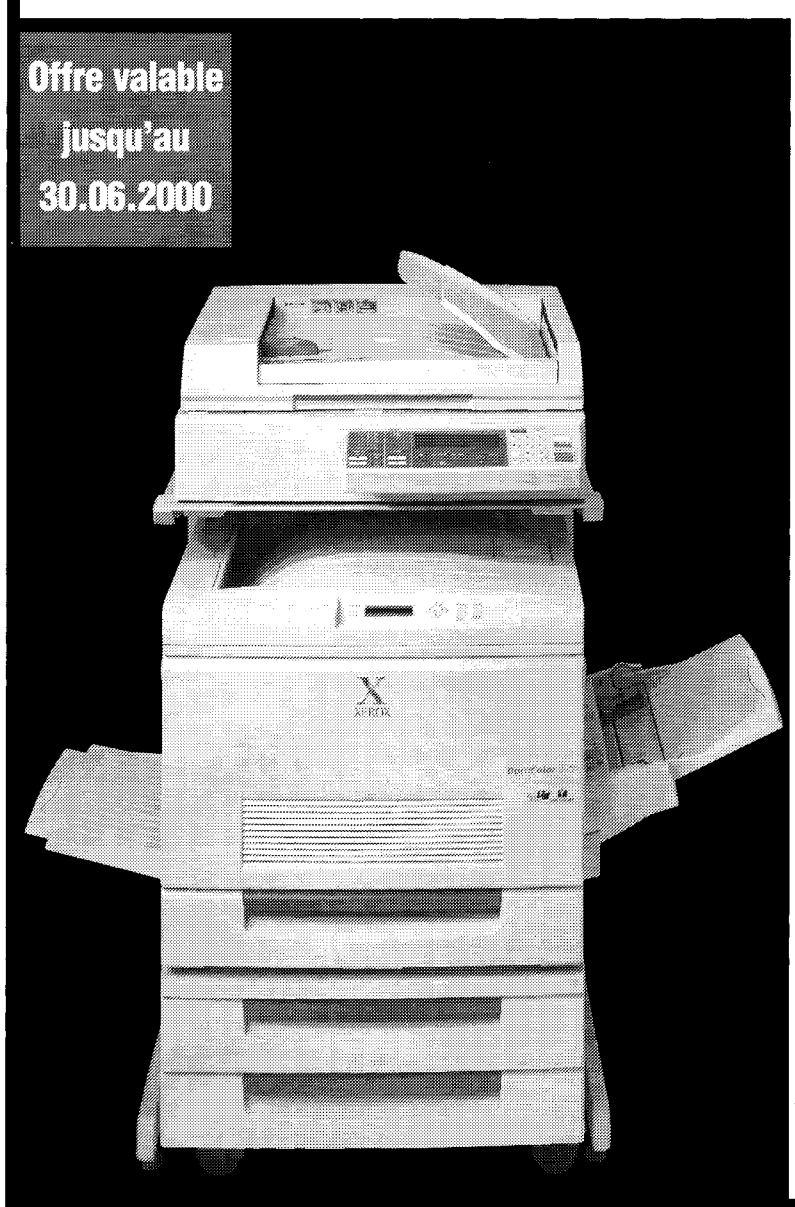

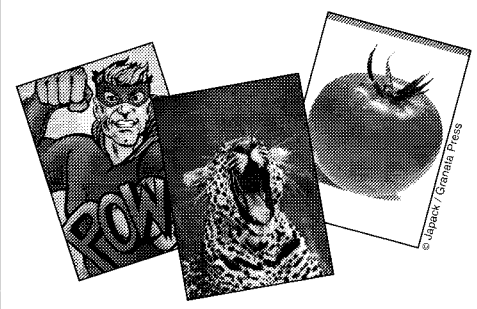

- Copieur/imprimante noir et blanc et couleur
- Excellente qualité d'impression (600 x 600 dpi)
- Chargeur automatique de documents
- 4 sources d'alimentation papier
- Economique à l'usage
- 4 pages/minute en couleur, 16 pages/minute en noir et blanc

* Chez les concessionnaires Xerox participant à l'opération. Offre non cumulable avec d'autres promotions Xerox ou contrats flotte. Ne s'applique pas à la reprise d'imprimantes Xerox ou Tektronix.

APPELEZ LE 0 800 10 11 12 (N° VERT, APPEL GRATUIT)
OU RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET www.xerox.fr

THE DOCUMENT COMPANY
XEROX

XEROX ©, The Document Company, X ® digitalisé et tous les noms de produits mentionnés sont des marques déposées de XEROX Corporation.

Pour des Etats généraux du mouvement social européen

POUR que les mouvements sociaux qui se sont affirmés, partout en Europe, au cours des dernières années, puissent se perpétuer et s'amplifier, il importe de rassembler, d'abord à l'échelle européenne, les collectifs concernés, syndicats, associations et ONG de lutte pour les droits fondamentaux, dans un réseau organisé, dont la forme est à inventer, qui soit capable de cumuler les forces, d'orchestrer les objectifs et d'élaborer des projets communs. Ces mouvements, malgré toutes leurs différences, voire leurs différends, ont en commun, entre autres choses, de prendre la défense de tous les laissés-pour-compte de la politique néolibérale et, du même coup, les problèmes laissés pour compte par cette politique.

Ces problèmes sont ignorés ou refoulés par les partis sociaux-démocrates, qui, soucieux avant tout de gérer l'ordre économique établi de manière à conserver la gestion de l'Etat, s'accommodent des inégalités croissantes, du chômage et de la précarité. Il importe qu'un véritable contre-pouvoir critique soit capable de les remettre en permanence à l'ordre du jour, à travers des formes d'action diversifiées exprimant, comme à Seattle, les aspirations des citoyens et des citoyennes.

Ce contre-pouvoir devant affronter des forces internationales, institutions et firmes multinationales, il doit être lui-même international et, pour commencer, européen. Face à des forces orientées vers la conservation et la restauration du passé, notamment à travers le démantèlement de tous les vestiges de *« l'Etat-providence »*, il doit être une force de mouvement qui pourrait et devrait contraindre les organisations internationales, les Etats et leurs gouvernements à édicter et à mettre en œuvre des mesures efficaces pour contrôler les marchés financiers, pour lutter contre les inégalités et mieux répartir les richesses à l'intérieur des nations et entre les nations.

C'est pourquoi nous proposons que soient tenus des états généraux du mouvement social européen qui auraient pour but d'élaborer une charte du mouvement social et de poser les fondements d'une structure internationale rassemblant toutes les formes organisationnelles et intellectuelles de résistance à la politique néolibérale, et cela en toute indépendance à l'égard des partis et des gouvernements.

Ces états généraux devraient donner lieu, premièrement, à une confrontation ouverte des différents projets de transformation sociale visant à contrecarrer les processus économiques et sociaux actuellement en cours (flexibilisation, précarisation, paupérisation, etc.), et à combattre les mesures de plus en plus étroitement *« sécuritaires »* par lesquelles les gouvernements européens tendent à en neutraliser les effets ; deuxièmement, à la création de liens permanents propres à rendre possible la mobilisation rapide en vue d'actions communes de tous les collectifs réunis – sans introduire aucune forme de contrainte centralisatrice et sans rien perdre de la diversité des inspirations et des traditions ; troisièmement, à la définition d'objectifs communs pour des actions nationales et internationales, orientées vers la construction d'une société solidaire, fondée sur l'unification et l'élévation des normes sociales.

> Prendre la défense de tous les laissés-pour-compte de la politique néo-libérale et, du même coup, les problèmes laissés pour compte par cette politique

Le rassemblement de tous ceux et celles qui tirent de leur combat quotidien contre les effets les plus funestes de la politique néolibérale une connaissance pratique des virtualités subversives qu'ils renferment pourrait ainsi déclencher un processus de riposte et de création collective capable d'offrir à ceux et celles qui ne se reconnaissent plus dans le monde tel qu'il est l'utopie réaliste autour de laquelle pourraient s'organiser des efforts et des combats différents, mais convergents.

(Lire aussi en première page le texte de Pierre Bourdieu.)

Réformer la Cour de justice européenne

par Gil Carlos Rodriguez Iglesias

De toutes les institutions de l'Union européenne (UE), la Cour de justice est probablement la plus discrète et la moins connue. Elle n'acquiert une certaine notoriété que de temps à autre, lorsque certains de ses arrêts touchent à un thème particulièrement spectaculaire ou controversé.

Lorsque l'on aborde la question de la réforme institutionnelle de l'UE, le débat se focalise souvent sur les institutions politiques (Parlement, Conseil, Commission) et néglige l'existence de l'institution judiciaire. Il n'en reste pas moins qu'à l'heure actuelle la Cour de justice est, elle aussi, confrontée à un besoin urgent de réforme, même si ses problèmes sont différents de ceux des institutions politiques.

Dans la perspective de l'élargissement se pose, comme pour les autres institutions, la question du nombre de membres, et en particulier de la possibilité de maintenir la pratique suivie jusqu'à présent de déterminer le nombre de juges en fonction du nombre d'Etats membres. La Cour, sans prendre position sur ce délicat problème politique, a attiré l'attention sur le fait qu'une augmentation importante du nombre de juges pourrait avoir pour résultat que sa formation plénière traverserait la frontière invisible qui sépare un organe juridictionnel collégial d'une assemblée délibérante, tandis que, en faisant juger la majorité des affaires en chambres, on mettrait en péril la cohérence de la jurisprudence. Les avantages qui découleraient d'une limitation du nombre de juges doivent néanmoins être pondérés avec ceux que présente la représentation de tous les systèmes juridiques nationaux pour la légitimité de la Cour et l'acceptation de ses décisions.

Le problème fondamental, à la base de tous les autres, est d'ordre quantitatif et trouve son origine dans l'augmentation du nombre des affaires.

Il ne faut pas oublier que ce sont les tribunaux nationaux qui sont les véritables *« juges de droit commun »* du droit communautaire, car ils sont chargés de l'appliquer dans le cadre de leurs compétences ainsi que de garantir les droits que le droit communautaire accorde à ses citoyens. Pour être aidés dans cette tâche, les juges et tribunaux nationaux disposent d'un canal de communication important avec la Cour de justice : les questions dites préjudicielles, qui leur permettent de demander à la Cour une décision sur l'interprétation des normes du droit communautaire ou sur la validité des actes des institutions communautaires.

Le problème fondamental, à la base de tous les autres, est d'ordre quantitatif et trouve son origine dans l'augmentation du nombre des affaires

Pour exercer ces différentes compétences, une Cour de justice unique avait à l'origine été mise sur pied. L'augmentation considérable du nombre des affaires a justifié, à la fin des années 80, la création d'un tribunal de première instance, auquel a progressivement été transférée la compétence pour connaître l'ensemble des recours directs introduits par les particuliers (personnes physiques et morales), sans préjudice d'un pourvoi auprès de la Cour de justice. Ces recours donnent lieu à des litiges de grande envergure économique, relatifs notamment aux décisions de la Commission en matière de concurrence, décisions qui, comme on le sait, imposent parfois d'importantes sanctions économiques aux entreprises ou se prononcent sur la légalité des aides publiques qu'elles perçoivent.

Notre préoccupation majeure est la crainte que la situation ne se détériore encore gravement à l'avenir, au détriment de l'efficacité de la justice et de la confiance des justiciables. Dans ce contexte, je me dois de mentionner un aspect qui présente une importance majeure : il s'agit de la nécessité d'affecter à la Cour les ressources budgétaires indispensables pour lui permettre de remplir ses fonctions. L'insuffisance de moyens du service de traduction est particulièrement critique, car elle entraîne des retards importants dans les procédures.

Il est manifeste que cette tendance à la hausse constante du nombre des affaires va se maintenir. Les traités de Maastricht et d'Amsterdam ont attribué à la Cour de justice de nouvelles compétences (notamment en ce qui concerne l'union économique et monétaire, ainsi que l'asile et la politique d'immigration) dont l'effet commence à peine à se faire sentir. A cela s'ajoute le contentieux relatif à la marque communautaire, dont l'enregistrement s'effectue auprès de l'Office des marques, établi à Alicante, et dont les décisions peuvent être contestées devant le tribunal de première instance. On peut s'attendre, dans un proche futur, à un nouveau contentieux de plusieurs centaines d'affaires chaque année. De nouveaux élargissements de l'Union sont aussi en perspective et devraient augmenter considérablement le nombre d'Etats membres.

La Cour et le Tribunal ont élaboré des propositions de modification du traité, à l'intention de la Conférence intergouvernementale. Pour l'essentiel, il s'agit d'habiliter le Conseil à adopter ultérieurement toutes les adaptations des règles en vigueur qui seraient rendues nécessaires par l'évolution des circonstances. En particulier, la possibilité d'introduire un pourvoi devant la Cour contre les arrêts du Tribunal ne serait plus automatique, mais soumise à un système de filtrage simplifié par la Cour, comme on en rencontre dans le système judiciaire de certains Etats. Par ailleurs, des instances de recours spécialisées connaîtraient de certains types d'affaires avant même qu'elles parviennent au Tribunal. Ce dernier système pourrait notamment être envisagé pour le contentieux de la fonction publique communautaire, qui représente une part importante de la charge de travail du Tribunal et, dans une moindre mesure, de la Cour.

La Cour de justice demande également qu'on l'autorise à adopter ou modifier de façon autonome ses règles de procédure, de la même façon que le font certains tribunaux nationaux et internationaux, notamment la Cour européenne des droits de l'homme.

L'UE est à un tournant de son existence et doit faire face à de nouveaux défis importants : un élargissement d'une ampleur sans précédent, le développement d'une Europe à plusieurs vitesses, l'affirmation d'une politique de défense commune, l'euro, la globalisation... Pour affronter toutes ces turbulences, il est essentiel que la prochaine Conférence intergouvernementale ne néglige pas les réformes nécessaires pour garantir la pérennité du système judiciaire, dont les principes resteraient inchangés mais qui serait mieux armé et doté des moyens lui permettant de continuer à garantir l'existence d'une Communauté de droit.

Gil Carlos Rodriguez Iglesias *est président de la Cour de justice des Communautés européennes.*

Une indigne « jacquerie »

par Bertrand Hervieu

Le vendredi 21 avril, la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) et le Centre départemental des jeunes agriculteurs (CDJA) de l'Eure ont appelé les agriculteurs à manifester *« chez Bertrand Hervieu »* à Beaumontel, *« contre cette nouvelle spoliation »* que représenterait la politique de modulation des aides publiques à l'agriculture.

Quatre cents à cinq cents agriculteurs ont donc convergé vers mon domicile et tenté de l'encercler. De très importantes forces de gendarmerie ont été mobilisées pour assurer ma protection, celle de ma famille et celle de ma résidence privée.

Cette manifestation, convoquée par des organisations syndicales qui entendent représenter un milieu professionnel et être reconnues à ce titre comme des interlocuteurs respectés dans la vie publique, est le symptôme d'une dérive dangereuse, absurde et indécente.

– Dangereuse dans son principe : il est grave pour la démocratie que des acteurs de la vie publique s'en prennent à une personne privée, isolée chez elle, dont elles font le symbole des problèmes sur lesquels elles veulent attirer l'attention de l'opinion. Cette pratique d'expédition punitive, transformant un individu en bouc émissaire, constitue une négation du débat public. Elle devient plus intolérable encore quand la démarche de dialogue à laquelle j'ai accepté de me prêter n'a trouvé pour toute réponse que les insultes personnelles, les jets d'œufs, puis les jets de pierres.

– Absurde dans sa visée : la loi d'orientation agricole vilipendée par les manifestants a été demandée par la FNSEA elle-même lors de son cinquantième anniversaire (1996). Elle a été annoncée par le président de la République à cette occasion, préparée par deux gouvernements successifs, élaborée et débattue au cours de la présente législature et votée par le Parlement. C'est dire qu'elle a fait l'objet d'une élaboration collective qui a largement donné sa place au débat, aussi bien avec les professionnels avant le dépôt de la loi qu'au moment du débat parlementaire lui-même (plus de 1 000 amendements). La mise en cause du prétendu *« inspirateur »* (selon les termes de l'appel à manifester) a, dans ces conditions, quelque chose de dérisoire, quelle que soit par ailleurs ma pleine et entière implication dans ce travail collectif.

– Indécente, enfin, dans son expression. Si les mots ont un sens, *« spoliation »* signifie *« déposséder quelqu'un par ruse ou par violence »*. La modulation des aides publiques à l'agriculture est un mécanisme prévu par la loi et conforme au règlement européen. Elle vise à assurer la redistribution des aides européennes versées aux exploitations les plus aidées par la collectivité publique (c'est-à-dire : recevant au moins 200 000 francs d'aides publiques), les plus prospères et les moins pourvoyeuses d'emplois, au profit des exploitations acceptant – à travers un contrat territorial d'exploitation (CTE) – de développer un projet créateur de valeur ajoutée, d'emplois et respectueux de l'environnement. Telle qu'elle est actuellement prévue, la modulation devrait redistribuer 1 milliard de francs, soit 2 % du total des 50 milliards d'aides directes.

On peut certes discuter des modalités d'application. Mais le rejet, par des organisations syndicales, de ce dispositif de réorientation solidaire des aides à l'intérieur même du monde agricole a de quoi étonner. En toute hypothèse, parler de *« nouvelle spoliation »* à ce propos, la semaine même où le rapport Mattéoli sur la spoliation des juifs par le régime de Vichy était rendu public, n'est pas seulement une contre-vérité : c'est indigne.

Bertrand Hervieu *est président de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), ancien conseiller des ministres de l'agriculture et de la pêche, Louis Le Pensec et Jean Glavany.*

McCANN

Opel Vectra DTI au tarif de l'essence.*

Passez chez votre concessionnaire, plutôt qu'à la pompe.

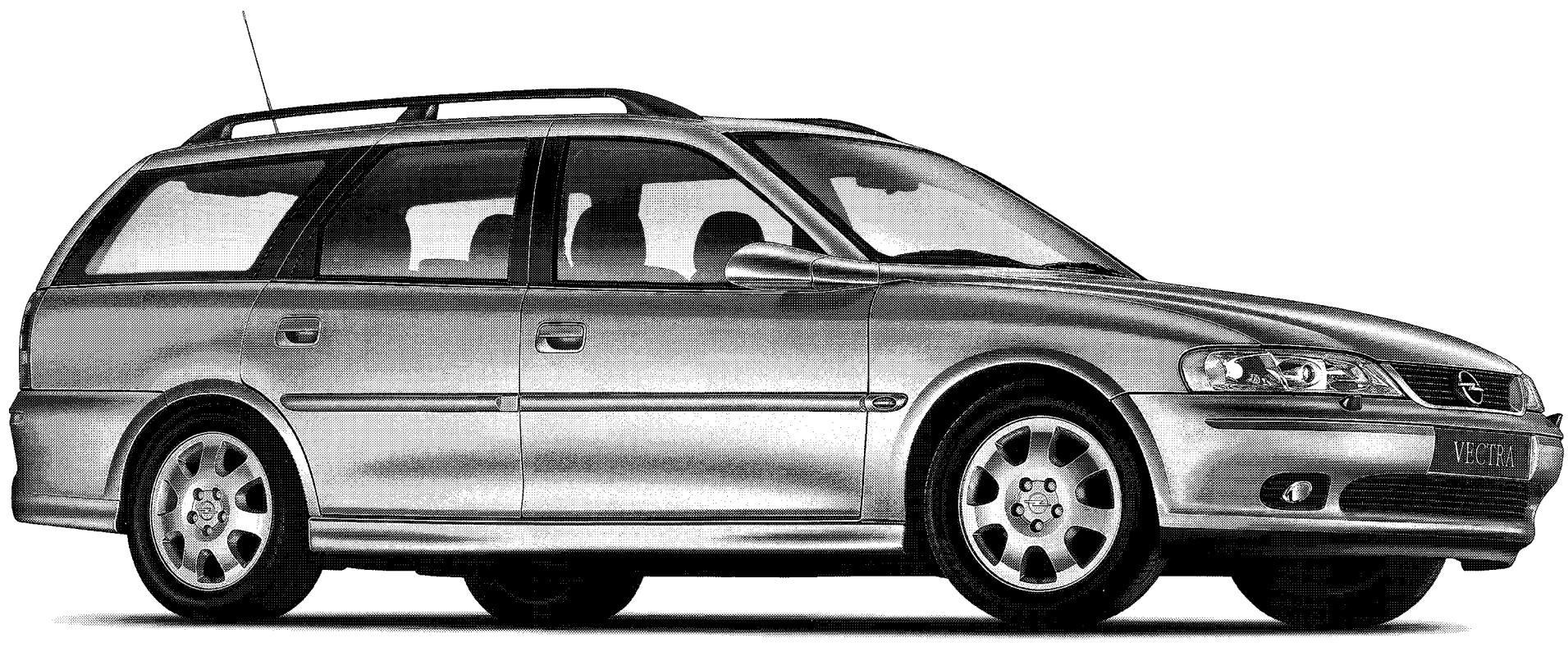

A partir de 110 700 F**, profitez de sa motorisation Turbo Diesel 16 soupapes à injection directe qui vous offrira une souplesse de conduite exemplaire.
ABS • Airbags frontaux et latéraux • Climatisation • Phares à effet diamant • Système audio RDS.

www.opel.fr

*Correspond à une offre Opel de 13 000 F sur toute la gamme Vectra Diesel, non cumulable, réservée aux particuliers pour toute livraison avant le 30/04/00. AM 00.
**Vectra Comfort 2.0 DI 16V berline. Mod. prés. Vectra Break Executive 2.0 DTI : 149 700 F.

OPEL

CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **206 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Changement d'adresse et suspension : **0 803 022 021 (0,99 F la minute).**
Internet : **http : //www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

Intransigeance tunisienne

DERNIER journaliste à encore oser critiquer le régime de son pays, Taoufik Ben Brik a donc décidé, jeudi matin 27 avril, de reprendre sa grève de la faim. Il l'avait commencée le 3 avril pour protester contre les harcèlements dont il est l'objet ainsi que sa famille. Mercredi, à la demande de ses proches, il décidait de la suspendre à titre provisoire.

Le provisoire n'a duré que quelques heures. Les autorités n'ont, semble-t-il, rien lâché. Taoufik Ben Brik n'a pas obtenu la promesse de pouvoir continuer à exercer son métier librement, et de pouvoir se déplacer à l'intérieur comme à l'extérieur de son pays. Il en a tiré les conséquences.

Quelle que soit l'issue de l'affrontement qui oppose le journaliste au régime, ce dernier ne sortira pas grandi de l'épreuve. L'image de marque de la Tunisie va, au contraire, en sortir encore un peu plus écornée. Lorsque, contre toute vraisemblance, à l'automne dernier, il s'était fait réélire à la tête du pays avec plus de 99 % des suffrages exprimés, le président Zine El Abdine Ben Ali avait décrédibilisé la « démocratie » tunisienne aux yeux de l'opinion publique internationale. Les obsèques de Habib Bourguiba, le père de l'indépendance du pays, au début du mois, ont été une autre occasion de mesurer le manque de confiance en soi du régime. Par toute une série de petits gestes choquants et médiocres, comme la non-retransmission de la cérémonie en direct à la télévision, le pouvoir a montré qu'il éprouvait des difficultés à gérer l'héritage du *« combattant suprême »* écarté du pouvoir par le président Ben Ali en novembre 1987.

L'affaire Taoufik Ben Brik va dans le même sens, qui voit un Etat déployer des moyens hors de proportion pour mettre au pas un journaliste encore libre. Harcelé par les forces de sécurité, Ben Brik est devenu, comme il le dit lui même, un *« gréviste errant »,* contraint d'aller se réfugier à son domicile pour poursuivre son mouvement. Certains de ses amis ont été interpellés par la police. Des journalistes français, ainsi que le secrétaire général de Reporters sans frontière (RSF), Robert Menard, ont été malmenés mercredi sans ménagement par la police alors qu'ils tentaient de rencontrer Taoufik Ben Brik à son domicile.

De tout cela la presse locale, étroitement contrôlée par le régime, n'a pas soufflé mot. Quant aux journaux étrangers, ceux qui évoquent la situation tunisienne sont interdits d'entrer en Tunisie depuis des mois. C'est le cas du *Monde.*

Alliée historique de la Tunisie, la France s'est longtemps accommodée de l'autoritarisme d'un régime qui, outre sa réussite économique, se targuait d'être un rempart contre l'islamisme, qui gangrène le voisin algérien. Quelques signes montrent que cette connivence est en train d'être remise en question. Les visites de ministres français en Tunisie se raréfient. Lionel Jospin a annulé le voyage qu'il devait faire à Tunis, en début d'année. Même le président Chirac a des mots sévères contre un pouvoir qui foule aux pieds la liberté de la presse. L'avertissement sera-t-il entendu à Tunis ?

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ;
Michel Kajman *(Débats)* ; Eric Fottorino *(Enquêtes)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA Le Monde**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde,*
Fonds commun de placement des personnels du *Monde,*
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'indépendance des juges

*« **FAITES** savoir au Conseil supérieur de la magistrature que la justice entrave notre action politique »*, avaient dit les ministres à M. Vincent Auriol. Et hier M. Auriol s'acquittait de la commission. Sur quoi le Conseil supérieur de la magistrature rappela que les décisions des magistrats du siège relèvent de leur seule conscience et qu'il n'appartient à personne d'en censurer les motifs.

La mollesse ou la maladresse du siège n'est pas contestée par certaines personnalités judiciaires. Mais à ceci, elles fournissent une explication politique : un très grand nombre de magistrats traverseraient actuellement une crise due au « sabotage » de l'action judiciaire par l'exécutif. *« L'exécutif se plaint de la faiblesse des juges,* disent-elles, *mais le responsable de cette faiblesse, c'est justement l'exécutif ! Sur le plan civil, les décisions rendues par les tribunaux sont constamment tenues en échec par les interventions de certains préfets. Sur le plan pénal, la pratique des recours en grâce s'est tellement développée que les arrêts des tribunaux ont bien des chances d'être modifiés. Le résultat de tout cela, c'est qu'on a sapé à la fois le prestige de la magistrature et sa conscience de sa mission. Comment, dans ces conditions, demander aux seuls magistrats un courage qui fait défaut à l'exécutif ? Comment s'étonner si dans des affaires qui mettent en cause les responsabilités gouvernementales, ils se cantonnent parfois dans une attitude de prudence, alors qu'ils sont en droit de penser que les décisions qui s'imposent seront sinon désavouées, au moins souvent adoucies par l'exécutif ? »*

Camille Anbert
(28 avril 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http : //www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44-88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-33.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

Zimbabwe : la fuite en avant de Robert Mugabe

HÉROS INCONTESTÉ de la guerre d'indépendance du Zimbabwe, chantre reconnu de la lutte antiapartheid et, avec l'ancien président zambien Kenneth Kaunda, animateur virulent de l'organisation des pays de la ligne de front contre le régime de Pretoria, Robert Mugabe n'est plus aujourd'hui qu'un personnage anachronique. Desmond Tutu, l'ancien archevêque anglican du Cap, Prix Nobel de la paix en 1984, le décrit comme *« la caricature de ce que le monde pense que les dirigeants africains noirs sont »*.

Les propos du prélat reflètent la déception des dirigeants sud-africains. Ils résument aussi l'opinion publique du Zimbabwe, où le président Mugabe vient d'essuyer deux camouflets successifs. La population consultée par référendum, le 12 et le 13 février, sur de substantielles modifications de la Constitution, qui avaient pour objectif essentiel de consolider les pouvoirs présidentiels, a répondu « non » – à 54,6 % – aux questions qui lui étaient posées. Supportant difficilement la dérive autocratique du régime, les Zimbabwéens ont, en fait, dit « non » à Robert Mugabe, plutôt qu'à une nouvelle Constitution dont le texte avait été assez peu commenté publiquement.

La publication, un mois plus tard, le 10 mars, des résultats d'un sondage réalisé par Probe Market Research, un institut reconnu, lié à Gallup International, pour le compte de la fondation sud-africaine Helen Suzman pour la promotion de la démocratie, confirme le ras-le-bol des Zimbabwéens, dont 65 % souhaitent le retrait de la vie publique du président, qui vient de fêter ses soixante-seize ans. Ils espèrent aussi, à 63 %, un changement de gouvernement et cela jusque dans les zones rurales, où l'Union nationale africaine du Zimbabwe-Front patriotique (Zanu-PF), le parti au pouvoir, est solidement implantée.

DISCOURS POPULISTE

Le sondage indique clairement que les Zimbabwéens sont avant tout préoccupés par le chômage, la flambée des prix, les vicissitudes de leur quotidien, et qu'ils restent insensibles, à 80 %, aux arguments du chef de l'Etat accusant les Blancs restés au pays après l'indépendance d'être responsables des difficultés économiques actuelles.

Seule une petite minorité des sondés (9 %) estime que la réforme agraire, présentée comme primordiale par le gouvernement, est un dossier essentiel. L'opinion publique ne blâme pas les fermiers blancs pour le blocage de la réforme, mais le gouvernement lui-même (74 %). Etrange paradoxe, puisque, dans le même temps, le mouvement d'occupation des propriétés appartenant à des fermiers blancs par les anciens combattants de la guerre d'indépendance, les « vétérans », lancé le 28 février à l'instigation du président Mugabe, continue de s'étendre.

Les « vétérans », soutenus par la Zanu, affirment qu'ils ne font que reprendre les terres volées à leurs ancêtres par les Blancs au siècle dernier, dans cette ancienne colonie britannique. L'opposition politique accuse le président Mugabe d'avoir organisé l'occupation des terres pour *« punir »* les Blancs, qu'il rend responsables du rejet de la nouvelle Constitution lors du dernier référendum.

Plusieurs personnes ont trouvé la mort au cours des dernières semaines. Avec la complicité passive de la police zimbabwéenne, les « vétérans » ont assassiné deux fermiers blancs ainsi que deux militants noirs du Mouvement pour le changement (MDC), principale formation de l'opposition, brûlés vifs dans l'incendie de leur voiture, et un policier en civil. Ils ont également violé deux femmes blanches, parentes d'un responsable influent du Syndicat des fermiers commerciaux (CFU).

Robert Mugabe continue néanmoins de soutenir fermement les anciens combattants. La Haute Cour de justice a, par deux fois, déclaré les occupations des fermes illégales et ordonné leur évacuation. Par deux fois, le président a refusé de faire appliquer les décisions de justice, interdisant même aux forces de police d'intervenir. Dans sa fuite en avant, M. Mugabe a choisi encore une fois de prendre la minorité blanche comme bouc émissaire. Le procédé n'est pas nouveau. Il constitue depuis vingt ans un des thèmes récurrents de son discours populiste. Il a traité les fermiers blancs d'*« ennemis du Zimbabwe »* le jour même où l'un d'entre eux était lâchement assassiné. L'an dernier, à l'occasion de son soixante-quinzième anniversaire, il avait estimé que les Blancs zimbabwéens devaient *« demander pardon pour leurs péchés passés ». « Il ne faut pas leur laisser le sentiment, parce qu'ils contrôlent l'économie, qu'ils sont nos maîtres. Le combat est clair, c'est Noirs contre Blancs »*, avait-il ajouté.

Le problème foncier est crucial au Zimbabwe, où Robert Mugabe promet aux « vétérans » une redistribution équitable des terres depuis l'accession officielle du pays à l'indépendance, le 18 avril 1980. Les accords de Lancaster House, signés à Londres le 21 décembre 1979, portaient sur les conditions d'un cessez-le-feu et sur les modalités d'accession au pouvoir de la majorité noire. Ils ont mis un terme à sept ans d'une guerre sanglante entre le régime blanc de Ian Smith – qui avait déclaré unilatéralement l'indépendance de la Rhodésie en 1965, pour prévenir l'avènement d'un pouvoir noir – et les nationalistes conduits par Robert Mugabe et Joshua Nkomo, codirigeants du Front patriotique. Mais ces accords prévoyaient également une aide internationale à la réforme agraire pouvant atteindre 2 milliards de dollars. De l'aveu même de Robin Cook, le ministre britannique des affaires étrangères, la Grande-Bretagne – ancienne puissance coloniale – n'y a contribué qu'à hauteur de 70 millions de dollars.

M. Mugabe avait fait adopter, le 19 mars 1992, par le Parlement, une loi permettant d'exproprier les riches fermiers blancs pour installer sur leurs vastes propriétés un grand nombre de petits paysans noirs. Poursuivant son dessein, il avait fait publier, le 28 novembre 1997, la liste officielle des 1 500 propriétés que le gouvernement souhaitait « nationaliser » pour les redistribuer. L'expropriation portait sur quelque 5 millions d'hectares, la moitié des terres exploitées par des fermiers blancs, et ne devait donner lieu à aucune indemnisation.

Cependant, au cours des vingt dernières années, les quelques propriétés rachetées ou réquisitionnées par les autorités ont été redistribuées non pas à de petits paysans noirs comme elles auraient dû l'être, mais à des membres de la nomenklatura, dirigeants de la Zanu ou proches de la famille Mugabe.

NÉPOTISME ET CORRUPTION

Le népotisme et la corruption sont deux des principaux reproches adressés par l'opposition et la population au régime de M. Mugabe, qui subit, depuis décembre 1997, une pression populaire croissante. Le régime fait le choix de l'autoritarisme et la dérive personnelle du pouvoir devient évidente lorsque, en août 1998, Robert Mugabe décide, sans consulter ni le Parlement ni le gouvernement, d'envoyer un corps expéditionnaire en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) pour voler au secours de Laurent-Désiré Kabila, menacé par une rébellion interne et ses voisins ougandais et rwandais. Les Zimbabwéens s'interrogent sur la nécessité d'engager ces 11 000 soldats dans un conflit lointain, qui coûte quelque 30 millions de dollars chaque mois à un pays en plein marasme économique.

C'est dans ce contexte peu favorable, somme toute, que le président Mugabe entend conduire la Zanu aux élections législatives prévues en mai. Et pour la première fois depuis l'indépendance, la Zanu – qu'il voulait transformer en parti unique en 1990, alors que le multipartisme bourgeonnait partout sur le continent – risque fort d'être bousculée par l'union possible de l'opposition autour du MDC, fondé par l'ancien dirigeant syndicaliste Morgan Tsvangirai.

Frédéric Fritscher

Les gens *par Kerleroux*

La piraterie, fléau en Asie du Sud-Est

LES STATISTIQUES du Bureau maritime international (BMI), dont le siège est à Kuala-Lumpur, sont éloquentes : sur 285 actes de piraterie rapportés en 1999, plus de la moitié ont eu lieu dans les eaux du Sud-Est asiatique. 158 attaques ont été répertoriées dans la région l'an dernier, contre 99 en 1998. Selon le BMI, quatre grands syndicats de criminels opèrent en Asie et y pratiquent la politique des « vaisseaux fantômes » : une fois pris d'assaut, vidé de son équipage et sa cargaison revendue, un cargo change de nom, d'identité et « disparaît », le plus souvent lors d'une vente discrète.

Ces deux dernières années, la déliquescence du pouvoir en Indonésie, Etat aux prises avec des mouvements séparatistes et à la désorganisation de ses administrations locales, n'a rien arrangé. 113 attaques, soit le tiers du total, ont eu lieu dans les eaux indonésiennes en 1999. Des bateaux chargés de secours à destination des victimes des confrontations religieuses aux Moluques ont été détournés. En outre, en attendant le renforcement annoncé de la marine de guerre, le pillage des eaux indonésiennes par des pêcheurs représente chaque année des pertes de plusieurs milliards de francs.

Le 22 octobre dernier, un navire jaugeant 9 000 tonnes, qui transportait une cargaison d'aluminium d'une valeur de 60 millions de francs, a été pris par dix hommes armés de pistolets et de sabres après avoir quitté un port indonésien. L'équipage de dix-sept Japonais et Philippins, débarqués à bord d'une embarcation en caoutchouc, a été recueilli, onze jours plus tard, par des pêcheurs thaïlandais. Les dix pirates ont été capturés un mois plus tard au large de Goa alors qu'ils tentaient de saborder le navire après en avoir vendu la cargaison, apparemment dans un port du sud de la Chine.

UNE LUTTE DE LONGUE HALEINE

Les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, le Japon et la Chine se sont réunis en mars à Singapour, à l'initiative des Japonais, pour envisager des mesures. Une conférence s'est ouverte à Tokyo jeudi 27 avril. Longtemps soupçonnée de tolérance à l'égard des pirates, la Chine semble, pour sa part, commencer à réagir. En 1998, une douzaine de pirates avaient saisi un tanker, capturé son équipage et siphonné le pétrole à bord de deux autres tankers. L'équipage avait été détenu pendant un mois dans l'île chinoise de Haïnan alors que les pirates regagnaient l'Indonésie.

Mais une autre attaque, à la même époque, avait été la source d'une publicité encore plus négative. A la limite des eaux territoriales de Hongkong, douze pirates chinois, déguisés en policiers, et un Indonésien avaient capturé un bateau, en tuant les vingt-trois membres d'équipage, dont certains corps ont été retrouvés sur le rivage par des pêcheurs. Les treize ont été condamnés à mort et exécutés le 29 janvier à Shanwei, port de la province de Guangdong, tandis que plusieurs de leurs complices étaient condamnés à de lourdes peines de prison.

De son côté, très préoccupé parce que la moitié de son ravitaillement en pétrole passe par le détroit de Malacca, le Japon a laissé récemment entendre qu'il serait partisan de l'organisation de patrouilles conjointes dans le secteur, auxquelles participeraient ses garde-côtes, un corps civil. Un tanker japonais, le *Global-Mars,* est porté disparu dans ces eaux depuis fin février.

La formation de patrouilles conjointes dépendra des réticences chinoises à voir des patrouilleurs japonais en Asie du Sud-Est, même si ces derniers ne font pas partie de la marine de guerre nippone. Les Chinois doivent également songer à la souveraineté controversée qu'ils revendiquent sur les eaux de la mer de Chine du Sud par où transitent les trois quarts du trafic maritime entre le Proche et l'Extrême-Orient.

Un autre obstacle est la difficulté de contrôler les eaux qui entourent le chapelet d'archipels qui forment l'Indonésie et les Philippines. Djakarta et Manille manquent cruellement de moyens. La lutte contre la piraterie s'annonce de longue haleine.

Jean-Claude Pomonti

PRÉCISION

« KOSOVA SOT »

Dans la double page consacrée à Veton Surroi, fondateur du journal kosovar *Koha Ditore* (*Le Monde* du 20 avril), les sept quotidiens existant actuellement au Kosovo n'étaient pas tous mentionnés. L'un d'entre eux, *Kosova Sot*, arrive pourtant en deuxième position du sondage de la KFOR sur les quotidiens les plus lus : 41,3 % des lecteurs, derrière *Koha Ditore* (69 %), et devant *Rilindja* (41,2 %), *Bota Sot* (35,5 %), *Zëri* (21,4 %), *Epoka e re* (6,3 %) et *Dukagjini* (4,2 %). Fondé en 1998, *Kosova Sot* a vu ses bureaux détruits par les forces paramilitaires serbes, comme ceux de *Koha Ditore,* en représailles aux bombardements de l'OTAN.

DISPARITIONS

■ **PIERRE-GILBERT PESTUREAU,** spécialiste de Boris Vian et de Raymond Queneau, est mort le 11 avril près de Paris à l'âge de soixante-sept ans des suites d'un cancer. Originaire de Civray (Vienne), Pierre-Gilbert Pestureau fit des études de littérature à Poitiers et à la Sorbonne et obtint un doctorat d'Etat en littérature comparée à Paris-IV. Sa carrière de professeur fut très internationale : il enseigna en Polynésie, à Madagascar, en Afrique du Sud (où il s'opposa à l'apartheid), à la Réunion ; il fut maître de conférences à l'université de Nantes de 1984 à 1991, puis il termina sa carrière à la Loyola University de Chicago. Spécialiste de littérature contemporaine et des rapports France-Etats-Unis, il s'attacha surtout à l'œuvre de Boris Vian, dont il devint un spécialiste internationalement reconnu. Gilbert Pestureau publia, entre autres, un volume sur l'influence anglo-saxonne chez Vian, un *Dictionnaire Vian,* et une édition critique de *L'Ecume des jours.* Finalement, il fut le maître d'œuvre d'une imposante édition complète de Vian chez Fayard en quatorze volumes, dont cinq, remarquablement présentés, ont déjà paru. Gilbert Pestureau publia également de nombreux textes sur Raymond Queneau et participa à l'édition Pléiade des romans de celui-ci. Homme affable et chaleureux, travailleur infatigable, à la fois passionné et pataphysiquement distancié, il laisse un vide qui ne sera pas facilement comblé.

■ **ODETTE LAMOLLE,** traductrice de Conrad, est morte le 20 avril dans sa maison de Barbaste (Landes). Née le 12 juillet 1910, Odette Lamolle s'était passionnée pour la littérature anglaise et en particulier pour l'œuvre de Joseph Conrad, qu'elle commença à traduire, pour elle-même, dès l'âge de vingt ans, menant par ailleurs sa vie et ses activités professionnelles et entassant chez elle ses manuscrits. C'est à la suite d'une rencontre avec Henri Dougier, qui fut séduit à la fois par sa personnalité et par la qualité de son travail, que ses traductions des œuvres complètes commencèrent à être publiées par les éditions Autrement : Odette Lamolle avait alors quatre-vingts ans. Modeste, elle ne se laissa jamais emporter par sa passion et n'a jamais eu le souci de faire mieux que les traductions précédentes, celles de la NRF dans les années 20 ou celles de la Pléiade dans les années 80 : c'était sa traduction, c'est tout. *La Folie Almayer,* le premier livre de Conrad, est publié ces jours-ci, toujours chez Autrement.

■ **LILA KEDROVA,** actrice d'origine russe qui avait obtenu un Oscar à Hollywood pour son rôle dans *Zorba le Grec,* de Michael Cacoyannis, est morte le 16 février à Sault-Sainte-Marie (Canada), où elle habitait depuis une trentaine d'années. Née à Saint-Pétersbourg le 9 octobre 1919, Lila Kedrova avait commencé sa carrière à l'âge de quatorze ans, à Paris, où ses parents s'étaient installés après avoir fui l'Union soviétique. Elle a joué dans de nombreuses pièces de théâtre et dans quelques films – notamment *Razzia sur la schnouf,* d'Henri Decoin (1954) –, avant d'interpréter Mme Hortense, une prostituée française, dans *Zorba le Grec,* aux côtés d'Anthony Quinn, Alan Bates et Irène Papas. Ce rôle lui valut de remporter en 1965 l'Oscar du meilleur second rôle féminin. Près de vingt ans plus tard, Lila Kedrova avait retrouvé Anthony Quinn sur scène à Broadway pour la comédie musicale tirée du film. En 1968, elle avait épousé Richard Howard, directeur de théâtre canadien, qu'elle avait rencontré la même année à Londres, où elle remportait un vif succès dans *La Cerisaie,* de Tchekhov.

■ **PHILIPPE HÉRITIER,** photographe et fondateur de l'agence Imapress, est mort à Trappes (Yvelines) le 10 février à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Ce grand reporter a commencé sa carrière au service cinématographique des armées en tant que correspondant de guerre à la division Leclerc, de novembre 1944 à août 1945. Philippe Héritier a été ensuite photoreporter pour *Paris-Actualités, Cinémonde* et *Atout Cœur.* Portraitiste, il crée en 1948 le Studio Héritier et se lance dans la photo de mode. Ses images sont alors publiées dans *Paris Match, Stern, Oggi*... Le portrait de personnalités est une spécialité de l'agence photographique Imapress, que Philippe Héritier a créée en 1951 sous le nom de Parimage, et qui est toujours en activité.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Christelle VACHET
et **Frédéric ARNABOLDI**
laissent à
Paruline
la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

Auriane,

le 23 avril 2000, à Rambouillet (Yvelines).

Christelle et **Emmanuel**
ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Blandine JAFFELIN,

le 23 avril 2000.

Baptiste
a la joie d'annoncer la naissance de sa sœur,

Candice,

le 15 avril 2000.

Vincent et **Alice-Sophie NALLET,**
1, square Emmanuel-Chabrier,
75017 Paris.

Regina et **Fabrice MASANÈS**
ainsi que leur fils
Victor,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Esther,

le 25 avril 2000.

Anniversaires de naissance

28 avril 1950 - 28 avril 2000.

L'essentiel est que tu sois toujours près de nous.

Joyeux anniversaire,

Jean-Paul.

Nelly, Adrien, Olivier, Simon.

Anniversaires

Florence,
28 avril 1998 - 28 avril 2000.

Deux ans de bonheur.

« Les roses rouges de l'anniversaire,
plus vivantes que jamais,
me donnent le courage de vivre. »

Décès

– Chantal et Guillaume Guichard,
Olivier et Dominique Barbaroux,
Claude et Claude de Saint Steban,
Sébastien, Jean-Baptiste, Carole,
France et Nathalie,
ses enfants et petits-enfants,
Françoise et Christian Honnorat,
sa sœur et son beau-frère,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel BARBAROUX,

survenu le 24 avril 2000, dans sa soixante-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 2 mai, à 10 h 30, en l'église Saint-Charles de Monceau, 22 *bis,* rue Legendre, Paris-17e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, place du Général-Catroux,
75017 Paris.

« Rien ne vaut le trésor de tant de souvenirs communs, de tant de mauvaises heures vécues ensemble, de tant de brouilles, de réconciliations, de mouvement du cœur. »

Jean-Luc BARDOT

nous a quittés le 17 avril 2000, à l'âge de cinquante-deux ans.

Une bénédiction lui sera donnée à l'amphithéâtre de l'hôpital Henri-Mondor de Créteil, le jeudi 27 avril, à 14 h 45. L'incinération aura lieu, à 15 h 30, au crématorium de Valenton (Val-de-Marne).

Maryannick, Corinne,
ses sœurs,
Jean-Hervé,
son frère,
Gérard,
son beau-frère,
Nicolas, Maxence, Johanna, Marine,
ses neveux et nièces,
Nadine,
son amie,
Ses cousins, cousines,
Et tous ses amis.

Maryannick Bardot,
22, rue de Vouillé,
75015 Paris.
Corinne Bardot et Gérard Pinsard,
85, rue de Meaux,
75019 Paris.
Docteur Jean-Hervé Bardot,
120, rue Oberkampf,
75011 Paris.
Nadine Bourla,
3, rue de la Trémoille,
75008 Paris.

CARNET DU MONDE
Fax : **01-42-17-21-36**
Téléphone :
01-42-17-39-80
01-42-17-38-42
01-42-17-29-96
e-mail: carnet@mondepub.fr.

– Mme Léopold Gluck,
sa mère,
Marianne et Jean-Philippe Levy,
ses enfants,
Noémi,
sa petite-fille,
Le docteur Jean-Michel Gluck,
son frère,
et ses enfants,
Carlos Laboria,
son compagnon,
Olivier et Elena Gluck,
son oncle et sa tante,
Le docteur Abraham Behar,
Et toute la famille,
ont la douleur d'annoncer le décès du

docteur Anne-Marie BEHAR GLUCK,

survenu le 25 avril 2000, dans sa soixante-septième année.

Les obsèques seront célébrées ce jeudi 27 avril, dans l'intimité, au cimetière du Montparnasse, Paris-14e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. Roger CARNEIRO DENEZA,
ancien ingénieur
de la Compagnie IBM Europe,

incinéré, selon sa volonté, le 25 avril 2000, dans la plus stricte intimité familiale, accompagné de quelques amis très proches, souhaitait adresser une pensée affectueuse à tous ceux qui, au cours de sa vie, lui ont témoigné affection et estime.

Si, dans sa vie, il a pu heurter quiconque, qu'il lui soit pardonné.

Tel était son vœu.

– Mme Françoise Allaire,
M. et Mme Jean-Marc Allaire
et leur fils Jean-Baptiste,
Les familles Brillac, Chevrier, Deutsch, Kerbel, Allaire,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Madeleine CHEVRIER,
née **BRILLAC,**

le 24 avril 2000, au Chesnay.

Un service religieux sera célébré le samedi 29 avril, à 9 h 15, en l'église Saint-Philippe-Saint-Jacques, place de la Libération, Châtillon (Hauts-de-Seine), suivi de l'inhumation dans le caveau de famille.

6, rue Borromée,
75015 Paris.

– Jean-Michel Bloch-Lainé, président,
Hugues Feltesse, directeur général,
Et l'ensemble du personnel de l'Uniopss,
ont la douleur de faire part du décès de

Sylvie GIRARD,
conseillère technique
chargée des questions européennes.

Dans sa vie comme dans ses engagements, elle a su promouvoir auprès de tous la valeur des droits de l'homme.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 28 avril 2000, à 10 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7e.

Uniopss,
133, rue Saint-Maur,
75541 Paris Cedex 11.

– Villers-les-Nancy. Aix-en-Provence. Goleta (Californie). Marseille. Villey-Saint-Etienne.

Le jour de Pâques,

Mme Georges GRAPARD,
née **Françoise DEGRANDCOURT,**

nous a quittés et a rejoint les siens.

Ses enfants nous invitent à partager leur peine et leur espérance.

La célébration religieuse a lieu ce jour, à Villers-Clairlieu (Meurthe-et-Moselle).

L'inhumation aura lieu vendredi 28 avril 2000, à Chardavon (Alpes-de-Haute-Provence).

De la part de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Elisabeth et Jacques Picaud,
1, rue de la Haute-Borne,
54600 Villers-les-Nancy.

– Mme Hasselot, née Hélène Choussat,
son épouse,
Véronique, Stéphane, Julien, Gaëlle
et Matthieu,
ses enfants,
et leurs familles,
Les familles Molard, Blanchot, Vallette, Choussat et Lorentz,
Tous ses parents, alliés et amis,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Henry HASSELOT,
professeur agrégé de lettres,
professeur au lycée
Montesquieu (Bordeaux) ER,
ancien élève du lycée Louis-le-Grand,
officier des Palmes académiques,
chevalier des Arts et Lettres,

le 18 avril 2000.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, a eu lieu le 21 avril, au Bouscat (Gironde).

Vous qui l'avez connu et aimé, ayez une pensée pour lui.

23, rue Emile-Dreux,
33200 Bordeaux.

– La famille Herlant
a la grande tristesse d'annoncer le décès de

Mme Henriette HERLANT-MCEWIS,
2 avril 1910-1er avril 2000,
professeur honoraire de zoologie
de l'Université libre de Bruxelles,
membre de l'Académie royale
des sciences de Belgique,
présidente honoraire
de la Société zoologique de Belgique,
docteur honoris causa
des universités de Besançon
et de Bordeaux.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

266, rue au Bois,
B-1150 Bruxelles.
31, square Saint-Germain,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

– Marie-Claire,
son épouse,
Isaline,
Aude et Clara, François,
Sylvain, Claire et Jonas,
Timothée,
ses enfants et petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du départ de

Yves MERLE d'AUBIGNÉ,

survenu dans le Sud saharien, le 20 avril 2000.

La célébration aura lieu le vendredi 28 avril, à 15 h 30, en l'église de Saint-Ismier.

344, chemin de Ray-Buisson,
38330 Saint-Ismier.

– Ses amis du ministère de la culture pleurent

Christiane ROCHEFORT,

décédée le 25 avril 2000.

Anniversaires de décès

– Auvers-sur-Oise. Concarneau. Paris.

Il y a un an, le 27 avril 1999,

Vonick CHARPENTIER,
née **LE NOAC'H,**

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle.

– Voilà seize ans que

Bruno HUBERT

a quitté la vie.

Il allait avoir vingt ans.

Nicole et Etienne-Alain Hubert,
Agnès et Denis,
pensent toujours à lui.

– Pour l'anniversaire du décès de

M. Joël PRASQUIER,

on se réunira au cimetière de Bagneux, dimanche 30 avril 2000, à 11 heures.

– Il y a un an, décédait

Miguel ZAPATA,
analyste, théologien.

Avis de messe

– Le gouverneur des Invalides
Et le directeur du Musée de l'armée
vous invitent à participer à la messe traditionnellement célébrée à la mémoire de

Napoléon Ier
et des soldats de la Grande Armée
morts pour la France,

le vendredi 5 mai 2000, à 18 heures, en l'église Saint-Louis-des-Invalides.

Des places seront réservées aux membres des associations.

Les portes seront fermées à 17 h 45.

Commémorations

– Cérémonie à la mémoire des morts pour la France des deux guerres et de la déportation et commémoration du Yom Hashoa à la mémoire des six millions de juifs exterminés dans les camps de la mort, le

mardi 2 mai 2000, à 18 h 30,
à la synagogue de Chasseloup-Laubat,
14, rue Chasseloup-Laubat, 75015 Paris,

en présence du représentant de M. le président de la République, des membres du gouvernement ou de leurs représentants et des autorités religieuses, civiles et militaires.

Le Consistoire de Paris.

Colloques

La revue *Actuel Marx* organise
les 2 et 3 mai 2000, de 9 heures à 20 heures,
un colloque sur le thème
Fonction critique de l'art
et interventions sociales des artistes.
Université Paris-X - Nanterre
bât. L. - Espace Reverdy
www.u-paris10.fr/ActuelMarx

Conférences

– A l'invitation du Bné-Brith Ben Gourion, le professeur Maurice-Ruben Hayoun traitera du thème suivant :
« Aux sources de la réforme et du libéralisme dans le judaïsme. Le cas des rabbins Samuel Holdheim (ob. 1860) et Abraham Geiger (ob. 1872) : un regard critique sur la tradition juive. »
Le jeudi 4 mai, à 20 h 15, dans la salle des mariages de la mairie du 16e arrondissement, 71, av. Henri-Martin, Paris-16e.
Renseignements et inscriptions :
01-40-82-26-33.

L'INSTITUT MICHEL VILLEY
pour la culture juridique
et la philosophie du droit
de l'université Paris-II (Panthéon-Assas) organise, le samedi 29 avril 2000, une conférence exceptionnelle de M. le professeur Peter Haggenmacher, consacrée à
« La guerre est-elle une relation d'Etat à Etat ? »,
à 10 h 30, au Centre Panthéon,
12, place du Panthéon, amphithéâtre IV.
Rens. : 01-44-41-59-14.

– Dans le cadre de la chaire d'études mexicaines Alfonso Reyes de **l'Institut des hautes études de l'Amérique latine** (IHEAL), Daniel Hiernaux donnera une conférence sur le thème **« Mexico, une mégalopole qui affronte le XXIe siècle : les enjeux et les espoirs »,** le mardi 2 mai 2000 à 17 heures – IHEAL, 28, rue Saint-Guillaume, Paris-7e, amphithéâtre.

Stages

Séjours d'écriture, île Tatihou,
du texte court à la nouvelle.
Réservations : baz-art.com
Tél. : 02-31-79-48-65.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 heures
Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

Communications diverses

– **L'Ecole Nationale du Patrimoine,** établissement public sous tutelle du ministère de la culture et de la communication, chargé de la formation des conservateurs et des restaurateurs du patrimoine, recherche la **collaboration scientifique** régulière d'un universitaire (historien ou historien de l'art).

Celui-ci devrait apporter un soutien aux conservateurs stagiaires dans leurs travaux de recherche, contribuer à l'organisation de colloques de haut niveau international, et à la mise en œuvre des publications de l'établissement. Il serait également responsable de la réalisation d'un site Web.

Merci de bien vouloir envoyer, avant le 15 mai 2000, lettre et CV à Mme le directeur de l'ENP, Ecole Nationale du Patrimoine, 117, boulevard Saint-Germain, Paris-6e.

– En réponse à l'appel des Nations unies et de l'Unesco, Manifeste 2000,
le maître Zen **Thich Nhat Hanh** offrira
un entraînement bouddhiste
à la paix et à la non-violence
dans la vie quotidienne
(en famille, à l'école et au travail).

– Session de 3 semaines du 1er au 21 juin 2000 pour ceux et celles déjà initiés à la méditation bouddhique (en anglais avec traduction simultanée en français, allemand, espagnol, italien ou vietnamien).

Thème : Comment se servir de son Œil de Bouddha.

– Sessions de 1, 2, 3 ou 4 semaines, du 15 juillet au 12 août. Enseignement donné alternativement en français, anglais et vietnamien avec traduction simultanée en anglais, français, espagnol, allemand et vietnamien. On peut venir seul(e), en couple ou en famille, le 15, le 22, le 29 juillet ou le 5 août.

Thème : Paix et bonheur.

Inscrivez-vous d'avance au
13, Martineau, 33580 Dieulivol.
Tél. : 05-56-61-66-88.
Visitez notre internet website :
http//www.plumvillage.org
ou e-mail : NH Office@plumvillage.org

Toutes les sessions seront conduites par le maître Zen vietnamien Thich Nhat Hanh, assisté par les moines et les moniales du village des Pruniers. Thich Nhat Hanh est l'auteur de *La Sérénité de l'instant, La Plénitude de l'instant* (Dangles) ; *Le Miracle de la pleine conscience* (Espace Bleu) ; *La Paix, un art, une pratique* (Bayard) ; *Le Bouddha vivant, Le Christ vivant, Esprit d'amour* (édit. Lattès) ; *Enseignement sur l'amour, Transformation et guérison, Le Silence foudroyant, La Respiration essentielle, La Vision profonde* (Albin Michel).

ENTRETIENS DU XXIe SIÈCLE
organisés par l'Office d'analyse
et de prévision de l'Unesco.
« Quel est le futur de l'univers ? »
le vendredi 5 mai, à 18 h 30.
Avec les astrophysiciens
Trinh Xuan Thuan, André Brahic
et Nicolas Prantzos.
Maison de l'Unesco,
125, avenue de Suffren,
Paris-7e. Salle II.
Invitation sur demande au 01-45-68-15-01.
Entrée libre dans la limite
des places disponibles.

– Le samedi 29 avril 2000, **l'université Panthéon-Assas - Paris-II,** décernera le titre de docteur Honoris Causa à MM. les professeurs :

Arthur T. von Mehren, de l'université Harvard ;
Ellhu Katz, des universités de Jérusalem et de Pennsylvanie ;
Hans Jürgen Sonnenberger, de l'université de Munich ;
Richard Cooper, de l'université Harvard ;
Mark R. Freedland, de l'université d'Oxford ;
Jochen A. Frowein, de l'université de Heidelberg, directeur de l'institut Max-Planck ;
Sabino Cassese, de l'université de Rome ;
Konstantinos D. Kerameus, de l'université d'Athènes ;
Antonio Padoa-Schioppa, de l'université de Milan ;
Peter Haggenmacher, de l'Institut universitaire des hautes études internationales de Genève.

Le Monde
A LA TELEVISION
ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 15 h 10

■

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

■

La rumeur du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

■

Idéaux et débats
FRANCE MUSIQUES
Le dimanche à 17 heures

■

Libertés de presse
FRANCE-CULTURE
Le premier dimanche de chaque mois

■

A la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

■

La « une » du *Monde*
BFM
Du lundi au vendredi
13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

Communiqué

Perspectives Chine

LES RISQUES ET OPPORTUNITÉS DU MARCHÉ CHINOIS
UNE ÉTUDE PROSPECTIVE DE **NORD SUD EXPORT** DESTINÉE AUX DÉCIDEURS

Au moment où l'empire du Milieu franchit un pas décisif vers l'économie de marché en rejoignant l'Organisation mondiale du commerce, Nord Sud Export publie ***Perspectives Chine.***

La série ***Perspectives*** croise les approches politique, sociale, économique, financière et sectorielle. Cette confrontation fournit une prospective synthétique, véritable outil d'aide à la définition des orientations stratégiques des entreprises sur les marchés émergents.

Avec une industrie obsolète et un système financier en faillite virtuelle, la Chine veut prouver qu'il existe une autre voie que le libéralisme. Le pari n'est pas gagné car elle doit faire avec la réalité. C'est sur cette réalité que Marc Mangin, l'auteur de ces ***Perspectives Chine,*** s'appuie pour dessiner le portrait de la Chine demain.

Perspectives Chine cerne les conditions du développement du marché chinois : un marché plus étroit qu'on l'imagine, avec des niches pour les PME-PMI, dans un contexte démographique et social fragile, une forte interrogation sur la production alimentaire et un environnement dégradé.

Perspectives Chine détaille les conditions d'exécution des marchés : déclin du secteur public, secteur privé exposé aux aléas des joutes politiques entre « conservateurs » et « réformateurs », bombe à retardement des retraites, risques d'explosion sociale et de déstabilisation avec les musulmans du Xinjiang ou les sectes.

Instruites de l'exemple soviétique, les autorités chinoises ne peuvent que réaliser avec une grande lenteur les réformes nécessaires tout en cherchant à retrouver la position centrale qui fera de l'empire du Milieu le troisième pôle mondial.

Vente par correspondance à Nord Sud Export, 16-18, quai de la Loire, 75019 Paris
Tél. : 01-42-01-12-08 - Fax : 01-42-01-28-76 - Envoi du sommaire sur demande

AUTOMOBILE Louis Schweitzer, le PDG de Renault, explique, dans un entretien au *Monde,* pourquoi il a choisi d'adosser sa filiale de poids lourds Renault Véhicules Industriels au suédois Volvo. ● CE PARTENARIAT stratégique permettra à Renault de devenir le premier actionnaire de Volvo, demeurant ainsi *« un acteur majeur dans le camion »* ● M. SCHWEITZER réaffirme que la cession de Renault VI et de sa filiale américaine Mack au suédois *« n'implique pas, pour réussir, de réductions d'effectifs ».* ● LE RACHAT du constructeur automobile coréen Samsung Motor devrait être ratifié par ses créanciers le 2 mai. Renault pense rentabiliser cette nouvelle filiale en cinq ans. ● CETTE TROISIÈME ACQUISITION, après le roumain Dacia et le japonais Nissan (à 36,8 %), clôt, selon M. Schweitzer, un cycle de concentration exceptionnel ouvert en 1998 par le rapprochement de Daimler et Chrysler.

Renault a profité d'une période exceptionnelle de rapprochements

Dans un entretien au « Monde », Louis Schweitzer, PDG du constructeur, estime qu'il a saisi, avec Nissan, Volvo et Samsung, les dernières occasions offertes par le « grand mouvement » de concentration, lancé en 1998 par DaimlerChrysler et qui « touche aujourd'hui à sa fin »

« Volvo annonce qu'il *« crée un leader mondial du camion »* en reprenant Renault Véhicules Industriels (Renault VI), Renault affirme de son côté qu'il *« renforce sa place historique dans le poids lourd »,* au travers de cet accord. Qui a raison ?

– Les deux. On peut lire cet accord de deux façons. A la veille de l'assemblée générale de ses actionnaires, mercredi 26 avril, Volvo devait faire disparaître les fantômes de notre accord de 1993, très compliqué, trop politique, et qui avait finalement échoué. Nous ne sommes pas en train de faire un "*93* bis". Nous avons discuté jusqu'au week-end de Pâques. Les termes fondamentaux de l'échange sont simples, et très clairs entre nous depuis le début. Il y a un groupe mondial de camions, AB Volvo, qui aura différentes activités, dont une société filiale qui s'appelle Renault VI.

» Ce groupe mondial aura comme actionnaire industriel de référence le groupe Renault. Nous voulions être le premier actionnaire de Volvo et consolider cette société par équivalence, et nous étions prêts à investir pour atteindre le seuil nécessaire de 20 % du capital. Nous souhaitions un partenariat stratégique pour Renault VI. Volvo était le seul qui nous offrait la possibilité de ne pas être dominé par un actionnaire majoritaire, contrairement à ce qui aurait pu se passer dans les autres cas de rapprochements. Mais il ne s'agit pas pour nous d'être l'actionnaire de contrôle. Nous n'avons pas de privilège juridique, et nous n'aurons que deux représentants au conseil d'administration de Volvo, Patrick Faure, PDG de Renault VI, et moi-même.

– Leif Johansson, le président de Volvo, semble avoir accepté vos conditions parce qu'il avait besoin de cet accord pour prouver le bien-fondé de sa stratégie de recentrage sur le camion.

– Mais il avait aussi besoin d'expliquer à ses actionnaires que c'est une bonne affaire ! Volvo est une société qui n'est pas survalorisée, puisqu'elle vaut à peu près le montant de son actif net. Certains de ses actionnaires pouvaient considérer qu'une OPA était ce qui pouvait leur arriver de mieux. Nous, nous ne proposions pas une opération purement financière mais une opération d'abord industrielle et commerciale.

– Vous avez annoncé que cet accord n'entraînerait aucune restructuration chez Renault VI. Mais l'écart de rentabilité entre Volvo et RVI ne fait-il pas craindre que l'essentiel des efforts soit à fournir par la partie française ?

– Aux Etats-Unis, le rapport est inverse entre notre filiale Mack et Volvo USA. En Europe, l'écart de nos résultats provient non pas d'un différentiel structurel de nos coûts, mais des conditions de marché. Renault VI est pour l'essentiel sur des marchés, comme la France, où la concurrence est très vive, et son image de marque lui impose des prix de vente plus faibles. J'ai la conviction qu'il est de l'intérêt même de Volvo de maintenir l'intégrité des sociétés Renault VI et Mack.

– Volvo a-t-il pris des engagements écrits de ne pas restructurer les usines françaises ?

– Ni Leif Johansson ni moi ne pouvons dire que si, demain, le marché du camion s'écroule de 40 %, l'emploi sera maintenu. Ce que nous disons, c'est que l'accord Renault-Volvo n'aggravera pas les conséquences d'une chute du marché et que cet accord n'implique pas, pour réussir, de réductions d'effectifs.

– La position dominante de l'ensemble Renault VI-Volvo sur le marché français risque-t-elle de poser problème à Bruxelles ?

– Nous plaiderons que l'équilibre de ce marché n'est pas très différent de ce qu'il était en 1990, lorsque la Commission européenne avait accepté notre premier projet de fusion. Les autorités de la concurrence se placent du point de vue du client : a-t-il le choix, risque-t-il de se voir imposer des prix plus élevés ? Je ne suis pas inquiet : la France est l'un des marchés les plus concurrentiels d'Europe.

– Pour des raisons de concurrence également, la société Irisbus, commune à Renault VI et Iveco (Fiat), a été placée en dehors de l'accord avec Volvo. Votre participation dans cette filiale de cars et bus est-elle à vendre ?

– La participation de 50 % détenue par Renault VI dans Irisbus sera remontée chez Renault. C'est une solution d'attente. Si demain, Iveco se rapproche à son tour d'un autre constructeur de poids lourds, nous aurons tous à gérer avec Bruxelles la restructuration du secteur des cars et bus en Europe. Cela n'implique pas la sortie de Renault d'Irisbus.

– Vous vous êtes engagé à porter secours à Volvo en cas d'offre publique d'achat (OPA). Les actionnaires de Renault seraient-il prêts à vous suivre ?

– Je n'ai pas du tout pris l'engagement de défendre Volvo en cas d'OPA. J'ai dit : nous sommes un actionnaire stable, avec 20 % du capital que nous n'entendons pas dépasser. S'il y a une OPA, amicale ou inamicale, nous ne serons plus tenus par cette limite. Mais une telle hypothèse est improbable. Une OPA extérieure ne pourrait pas venir du monde du camion : je ne vois pas qui pourrait acheter Volvo sans tomber sous le coup des lois anti-trust. Hors du camion, je ne vois pas qui pourrait justifier auprès de Volvo des synergies qui créeraient plus de valeur que celle que nous apportons.

– La cession du camion à Volvo accélère-t-elle votre recentrage sur l'automobile ?

– Je pensais qu'il fallait assurer l'avenir de Renault VI pendant que la conjoncture était favorable. Depuis plusieurs mois, aux Etats-Unis, le retournement du marché est commencé dans le camion. Si nous avions eu besoin de *cash* pour financer l'automobile, nous aurions procédé autrement : par exemple, en mettant en vente RVI et Mack séparément et au plus offrant. Nous avons clairement fait le choix d'une solution industrielle qui nous permet de demeurer un acteur majeur dans le camion.

– On croyait l'accord pour la reprise du sud-coréen Samsung signé. Les choses ont l'air finalement plus compliquées ?

– Nous avons signé ce jeudi une lettre d'intention, figeant l'accord avec les représentants de la banque Hanvit. Cet accord doit être ratifié par les créanciers de Samsung Motors le 2 mai.

– Qu'allez-vous faire de Samsung ?

– Il y aura deux étapes. La première consistera à redémarrer l'usine avec le modèle existant (la SM5, une Nissan Maxima restylée), destiné au marché coréen. Redémarrer une usine, même moderne, et un réseau commercial, arrêtés depuis plus de six mois, n'est pas une mince affaire.

> « Nous avons clairement fait le choix d'une solution industrielle qui nous permet de demeurer un acteur majeur dans le camion »

» Si nous y arrivons d'ici à la fin de l'année, c'est que nous sommes bons. Nous visons une part du marché coréen comprise entre 10 % et 15 %, et je serais très fier si nous atteignons les 100 000 voitures par an. Dans une deuxième phase, nous produirons un second modèle sur le segment de la Mégane. Nous ne nous lancerons pas dans le développement d'une voiture totalement Samsung, nous n'aurions pas les volumes suffisants pour rentabiliser un tel investissement. Ce modèle sera plutôt un « cousin germain » développé soit par Nissan soit par Renault. Lorsque nous aurons réussi ces deux étapes, nous nous interrogerons pour savoir si, de façon marginale, nous pouvons vendre des Samsung hors de Corée. Par exemple en Russie, où les voitures coréennes s'exportent bien, ou dans d'autres pays d'Asie, à l'exclusion du Japon. Samsung devrait gagner de l'argent sous cinq ans.

– Quels moyens humains seront mobilisés sur cette opération ?

– Un responsable de Renault dirigera Samsung ; il sera accompagné de dix à quinze cadres expatriés. Nissan, qui a construit l'usine, fournira pour sa part entre 30 et 50 ingénieurs et techniciens. Il s'agit pour lui d'une coopération technique rémunérée, puisque Nissan n'est pas juridiquement partie prenante à l'opération Samsung.

– Samsung, Nissan, Dacia, le Brésil... Avez-vous suffisament de ressources sur le plan humain pour mener toutes les opérations de front ?

– Nous avons engagé en 1995 un programme d'internationalisation, dont la première concrétisation a été notre implantation au Brésil. Construire une usine dans une friche brésilienne et démarrer un réseau de distribution à partir de rien, cela "consomme" beaucoup plus d'hommes que d'aider à faire redémarrer une entreprise en Corée. Un peu plus d'un an après l'ouverture de Curitiba, nos effectifs d'expatriés commencent à diminuer, le relais est pris localement par des Brésiliens.

» Renault était culturellement une entreprise très centralisée. L'internationalisation donne des lieux d'autonomie et de responsabilité aux cadres. Nous avons chez Renault des salariés qui en ont envie et qui en sont capables. C'est un élément d'attractivité supplémentaire pour des gens venus de l'extérieur.

– Renault n'a donc aucune difficulté à gérer cette croissance très rapide de son périmètre ?

– Paradoxalement, le lieu d'engorgement se situe au niveau de la production européenne et de l'activité traditionnelle de Renault dans l'ingénierie. C'est là que nous manquons aujourd'hui le plus de ressources humaines.

– Estimez-vous aujourd'hui avoir fait le plein d'acquisitions ?

– Je pense qu'il faut maintenant réussir ce que nous avons engagé. Il y a là de quoi nous occuper. L'évolution du secteur automobile n'est pas un continuum. Il y a des périodes fixes, suivies de périodes de grand mouvement. Nous nous sommes inscrits dans une de ces périodes de mouvement, lancée par DaimlerChrysler en 1998 et qui touche aujourd'hui à sa fin.

– Ce qui est vrai pour Renault ne le serait pas pour PSA ?

– Renault n'a pas l'ancrage familial de Peugeot. Nous nous devons d'assurer notre pérennité et notre croissance rentable par d'autres moyens.

– Quel bilan tirez-vous d'un an d'alliance avec Nissan ?

– Dire que tout se passe comme prévu relèverait de l'outrecuidance ou de l'aveuglement. Nissan réalisera sur l'exercice clos en mars des pertes importantes, liées à des éléments non récurrents. Nous sommes en ligne avec ce que nous pensions et ce que nous souhaitions. Parmi les éléments plus difficiles que prévu, il y a la hausse du yen et la situation de l'économie japonaise, qui n'est visiblement pas encore en période de reprise. Ce qui a été mieux que prévu, c'est la mise en place du plan de redressement de Nissan par son patron, Carlos Ghosn, et son acceptabilité sociale, tant chez le constructeur que dans la société japonaise. Ce plan constituait une rupture en matière de gestion sociale, de technique de management et de relations avec les fournisseurs. Quand Carlos Ghosn a annoncé qu'il démissionnerait si Nissan ne gagnait pas d'argent en 2001, je me disais : "Est-ce qu'il est bien prudent ?" Maintenant, je suis plus rassuré. »

Propos recueillis par Claire Blandin, Pascal Galinier et Stéphane Lauer

La galaxie Renault

SITES DE PRODUCTION DE VOITURES ET DE CAMIONS DE **RENAULT**, **NISSAN** ET **VOLVO**

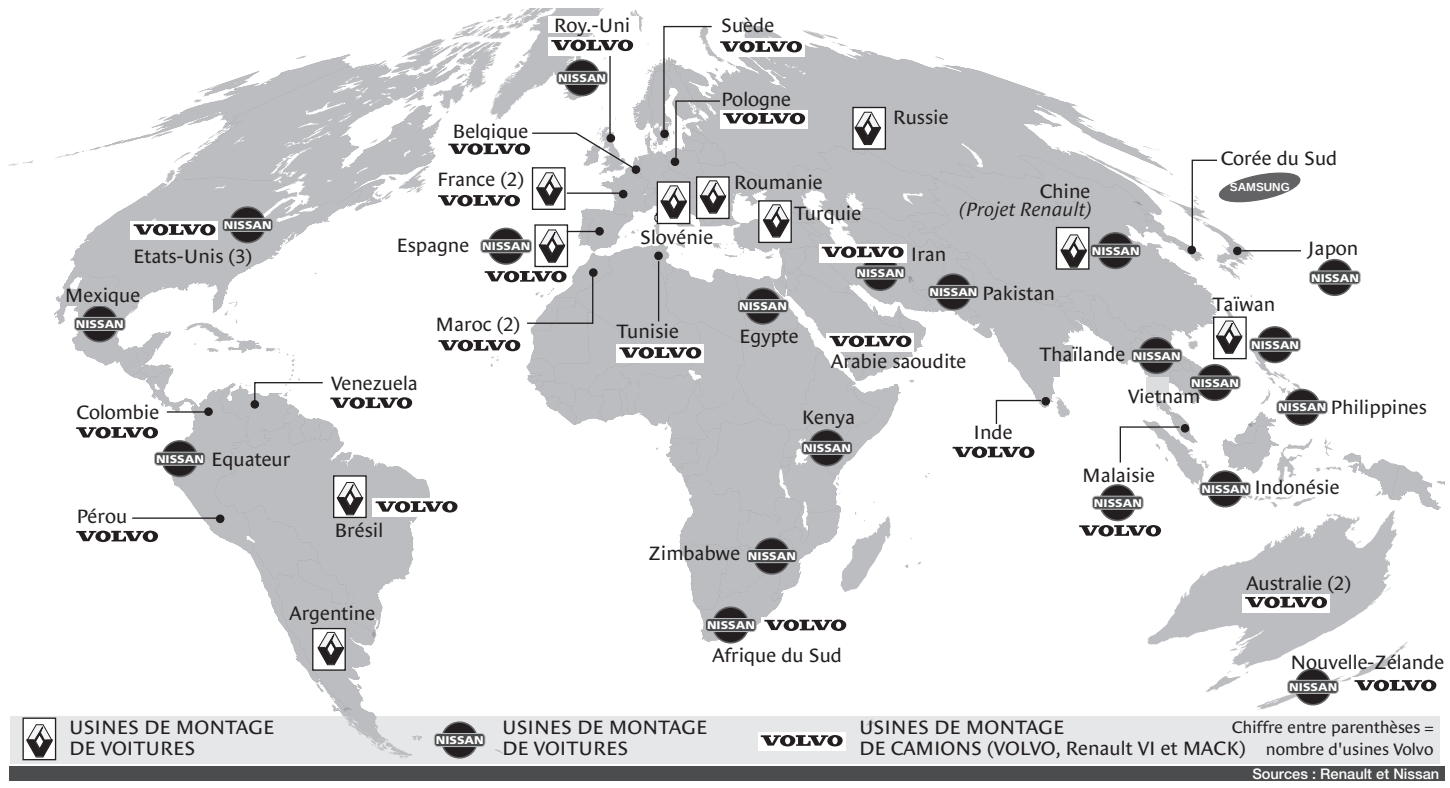

Sources : Renault et Nissan

Numéro 4 de l'automobile, numéro 2 du camion

● **Renault :**
Actionnaire principal : Etat français (44,2 %).
Chiffre d'affaires automobile : 29,7 milliards d'euros.
Production : 2 434 000 voitures et véhicules utilitaires légers.
Nombre d'usines d'assemblage dans le monde : 10.
Effectifs de l'automobile : 131 261 salariés.

● **Nissan :**
Actionnaire principal : Renault (36,8 %).
Chiffre d'affaires automobile (exercice 1998-1999) : 59 milliards d'euros.
Production : 2 258 000 voitures et véhicules utilitaires légers.
Nombre d'usines d'assemblage dans le monde : 20.
Effectifs de l'automobile : 131 260 salariés fin mars 1999.

● **Volvo :** (y compris Renault VI et Mack)
Actionnaire principal : Renault (20 %).
Chiffre d'affaires poids lourds : 14,5 milliards d'euros.
Production : 165 000 véhicules de plus de 5 tonnes.
Nombre d'usines d'assemblage dans le monde : 20.
Effectifs : 48 734 salariés (dont 24 634 Renault VI-Mack).

Un moment historique pour les actionnaires de Volvo

STOCKHOLM
de notre correspondant

C'est avec le sentiment de vivre un moment clef de l'histoire de Volvo que des centaines d'actionnaires du groupe se sont réunis en assemblée générale, mercredi 26 avril, dans un centre de conférence de Göteborg, au son d'un orchestre de jazz. L'accord entre Volvo et Renault dans le secteur des camions, annoncé la veille, était naturellement sur toutes les lèvres. La tonalité générale était positive, à en croire les déclarations des participants recueillis par les médias suédois à l'entrée du centre.

Convoquée de longue date pour mercredi, l'assemblée générale des actionnaires n'avait pas pour objectif d'approuver les nouvelles fiançailles avec Renault. Il lui était en revanche demandé de donner son accord de principe à la proposition, formulée il y a plusieurs semaines, de rachat, par la direction de Volvo, d'actions du groupe. Ce genre d'opération n'est autorisé en Suède que depuis mars. Elle permettra à Volvo de payer Renault en actions, à hauteur de 15 % de son capital, en contrepartie de la cession par la firme au losange de sa division poids lourds.

Leif Johansson, le PDG du groupe suédois, a obtenu satisfaction puisque les actionnaires ont répondu favorablement à sa demande. Conformément à son habitude, Volvo n'a pas communiqué le détail du vote. Une majorité d'actionnaires a visiblement été sensible à la promesse de la direction d'offrir, pour chaque titre cédé, une prime de 30 % par rapport au cours du marché au moment de la décision de procéder à ce rachat d'actions.

Ceux qui ont indiqué ne pas vouloir vendre les leurs ont justifié ce choix par des *« raisons sentimentales »*, ou par l'espoir d'une vente encore plus juteuse de leurs titres à un stade ultérieur.

Pour convaincre les réticents, M. Johansson, par ailleurs très à son aise, a annoncé qu'il envisageait de céder aux actionnaires, en échange de leurs titres, une partie des parts que Volvo détient encore dans Scania, l'autre constructeur suédois de poids lourds. La firme de Göteborg avait indiqué, mardi, avoir l'intention de s'en débarrasser : la Commission européenne lui avait interdit en mars de racheter Scania, passé depuis sous la coupe de l'allemand Volkswagen.

QUELQUES RÉSERVES

Tout le monde n'était pas enthousiaste pour autant, mercredi, à l'idée de voir Renault entrer dans le capital de Volvo. Lars-Erik Forsgaardh, le président de l'Association des épargnants en actions, a émis certaines réserves. *« Nous avons besoin de plus d'une journée pour évaluer une telle affaire. La seule chose que je puisse dire maintenant, c'est qu'elle se distingue nettement de l'ancienne affaire avec Renault,* a noté M. Forsgaardh. *Avant tout, il n'existe pas cette fois-ci d'action spécifique »,* telle que celle qui avait été réservée à l'Etat français lors du projet de fusion entre les deux compagnies en 1993. Une faveur qui avait été mal interprétée en Suède et avait contribué à la rupture. Tout en se voulant prudemment positif, M. Forsgaardh a posé une condition à son ralliement à la nouvelle alliance : *« que l'Etat français ne manifeste aucune ambition politique grâce à sa participation »* dans Volvo.

Le constructeur a publié le même jour des résultats financiers en demi-teinte pour le premier trimestre 2000. Certes, les bénéfices après éléments financiers, de 1,9 milliard de couronnes (230 millions d'euros), correspondaient aux attentes du marché. Mais la principale division de Volvo, celle des poids lourds, a enregistré une baisse de 22 % de son résultat d'exploitation. Plus accentuée que prévu, cette baisse est due en particulier à une réduction de 31 % des commandes reçues par Volvo aux Etats-Unis. L'acquisition de Renault Véhicules Industriels et surtout de sa filiale américaine Mack est attendue avec impatience à Göteborg pour pouvoir partir à la conquête des Etats-Unis.

Antoine Jacob

Fortes de leur nouveau statut, les caisses d'épargne poursuivent leur révolution culturelle

Les ventes de parts sociales aux clients connaissent un grand succès

Depuis que la loi du 29 janvier 1999 a officialisé leur nouveau statut, les caisses d'épargne se transforment en banques mutualistes à marche forcée. Elles ont déjà convaincu plus d'un million de sociétaires et vendu plus de sept milliards de francs de capital. Sous la houlette de la nouvelle Caisse nationale, l'organisation interne du groupe subit elle aussi une mutation rapide, à la recherche d'une plus grande efficacité.

DEPUIS que la loi du 29 janvier 1999 a officialisé leur nouveau statut, les caisses d'épargne se transforment en banques mutualistes à marche forcée. Elles ont lancé, début janvier, une vaste campagne de vente de parts sociales à leurs clients, pour transformer ces derniers en sociétaires, comme les clients du Crédit mutuel ou du Crédit agricole.

En novembre, lorsqu'elles préparaient cette campagne, Charles Milhaud, président du directoire de la Caisse nationale des Caisses d'épargne (CNCE), se fixait comme objectif de rallier un million de sociétaires au cours du premier semestre 2000 et quatre millions en quatre ans. L'Etat a, lui, assigné comme devoir aux caisses d'épargne de placer entre 15,9 milliards et 18,8 milliards de francs (2,42 à 2,87 milliards d'euros) pendant ces quatre années, l'Ecureuil devant verser chaque semestre un huitième de ce montant (environ 2 milliards de francs) à l'Etat pour abonder le fonds de solidarité vieillesse, fonds de réserve pour les retraites des Français. La mission est plus qu'accomplie : sur leurs 25 millions de clients – les porteurs de Livret A -, les caisses d'épargne ont déjà conquis 1 060 000 sociétaires à qui ont été vendus plus de 7 milliards de francs de parts sociales ! Plus de 90 % des salariés du groupe sont devenus sociétaires, de même que certains syndicats. Mieux : l'Ecureuil en a profité pour accélérer sa mue commerciale et marginaliser la part de ses revenus provenant de la distribution du Livret A. Il a convaincu 300 000 clients d'ouvrir un Plan d'épargne en actions (PEA) chez eux, pour y placer leurs nouvelles parts sociales.

Parallèlement, l'Ecureuil se félicite d'avoir emporté le contrat des distributeurs automatiques de billets dans les stations de métro. Il a lancé une politique d'ouverture d'agences dans les centres commerciaux, notamment les Leclerc. A marche forcée, l'Ecureuil convertit ses clients aux « packages », ces forfaits qui regroupent plusieurs services bancaires. Comme toutes les autres banques, l'Ecureuil joue aussi la carte Internet, avec un service de paiement sécurisé sur la Toile déjà adopté par les centres Leclerc ou le *Dauphiné Libéré.* Un service de courtage en ligne entrera en phase de test à Tours, courant mai.

SIGNE DES TEMPS

Derrière ces évolutions tournées vers les clients, l'organisation du groupe, sous la direction de la CNCE, subit aussi une rapide transformation. La structure qui a remplacé l'ancien Cencep a été dotée de 2,3 milliards d'euros de fonds propres. Elle a un nouveau directoire, qui outre M. Milhaud, Jean Sebeyran (le financier) et Jean-Pierre Walbaum (qui dirigeait la Caisse de Picardie, la plus rentable) comporte deux nouveaux venus dans le groupe : Bruno Mettling, un ancien du cabinet de Dominique Strauss-Kahn et de La Poste, qui a pris en main les relations sociales, et surtout Philippe Wahl, directeur général et ancien responsable des services financiers de Paribas avant sa fusion avec la BNP. *« La loi a donné à l'organe central des prérogatives supérieures à celles du Cencep. Les nouveaux dirigeants en profitent pleinement ! »*, constate Jacques Moreau, président du syndicat CGC des caisses d'épargne. *« Sur le plan social, il y a une nette accélération du réglement des dossiers »*, affirme-t-il. Il constate que les nouveaux dirigeants ont repris le contrôle du réseau et fait taire, au moins pour un temps, les barons. Signe des temps, lors des deux grèves qui ont touché les caisses d'épargne à Paris et Lyon sur le temps de travail, les dirigeants locaux n'ont cessé de répéter qu'il n'avait pas de marge de manœuvre par rapport à l'échelon national. *« Le premier jour, on peut penser que c'est un argument tactique, mais ils n'en ont jamais démordus. C'est un signe de subordination »*, estime M. Moreau. Ces dirigeants, qui doivent être renouvelés en juillet suivent rigoureusement la ligne du groupe. D'autant que le siège aurait décidé d'engager un mouvement de rotation des patrons régionaux, pour qu'ils ne restent plus parfois plus de vingt ans à la tête d'une même région.

L'ESPRIT DE LA RÉFORME

« Je crois plutôt qu'ils adhèrent à l'esprit de la réforme en cours », affirme M. Wahl. Avec M. Milhaud, il fait un autre pari risqué : il révolutionne la CNCE en faisant entrer du sang neuf. En quelques semaines les annonces se sont multipliées. Des cadres de la BNP, de Paribas et même de banques américaines sont arrivés, des salariés opérationnels dans les caisses régionales viennent à la CNCE. Plus de 100 recrutements sont en cours. Ce sont souvent des jeunes, *« hyper diplômés »* disent les syndicats. Les caisses d'épargne se sont même dotées d'un spécialiste des relations investisseurs et vont pour la première fois présenter leurs comptes aux analystes financiers. *« Ce sont des leaders d'opinion et nous sommes fiers de notre entreprise »*, affirme M. Wahl. Reste à savoir si la greffe culturelle va prendre.

Tous le souhaitent. Les résultats de 1999 sont bien orientés : les encours de crédit ont progressé de 57 %, le produit net bancaire (la mesure de l'activité) gagne 15 %, le bénéfice atteint 580 millions d'euros (3,8 milliards de francs), en hausse de 61 %, après une dotation de plus de 83 millions d'euros au fonds pour risques bancaires généraux risques. Mais la rentabilité des fonds propres n'est que de 6,2 % et la productivité reste moins bonne que dans les autres banques. Surtout, les revenus provenant du Livret A, qui connait une importante décollecte, représentent encore 16 % du total.

Sophie Fay

La création de CDC-Finance se précise

La création de CDC-Finance, filiale regroupant les activités concurrentielles de la Caisse des dépôts et consignations, se fera par un amendement à la loi sur les nouvelles régulations économiques (NRE), a confirmé mercredi 26 avril le ministre de l'économie, Laurent Fabius. Le nouvel établissement regroupera des filiales existantes de la Caisse (CDC-Marchés, CDC-Participations, CDC-Asset Management, filiale en Amérique du Nord), ainsi que les activités de conservation de titres et de gestion d'actifs immobiliers qui doivent être prochainement filialisés.

La CDC sera l'actionnaire majoritaire, mais les Caisses d'épargne devraient aussi entrer dans le capital. CDC-Finance comptera 3 250 collaborateurs, dont 850 issus de l'établissement public. Un amendement devrait préciser que 400 fonctionnaires seront mis à disposition de CDC-Finance pour quinze ans. L'intersyndicale de la Caisse (CGT, CFDT, CGC et CFTC) a regretté mercredi ne pas avoir été consultée.

L'ouverture du marché des communications locales est retardée

France Télécom a obtenu un précieux sursis

FRANCE TÉLÉCOM gardera encore quelques mois son monopole sur les communications locales. Mercredi 26 avril à l'Assemblée nationale (*lire page 9*), le gouvernement a dû retirer, sous la pression du Parti communiste français (PCF), l'article qui prévoyait l'ouverture à la concurrence des communications téléphoniques locales (la boucle locale). Un coup de théâtre savamment préparé. Officiellement, les principaux acteurs du dossier – France Télécom, ses concurrents et l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) – s'étaient mis d'accord sur le principe de l'ouverture de la boucle locale.

Au lieu de freiner cette évolution, l'opérateur historique a voulu pousser la logique jusqu'au bout. *« France Télécom, qui n'a rien à gagner dans ce processus, s'y est tout de même engagé,* rappelle Philippe Bertran, directeur adjoint des relations extérieures de l'opérateur. *Nous demandons l'ouverture totale de la boucle locale, aussi bien pour le transport de la voix que pour le trafic Internet. Nous avons pour cela engagé des négociations avec nos concurrents sur les modalités techniques et sur l'établissement des conditions économiques de l'ouverture de la boucle locale. Mais, en contrepartie, nous demandons un assouplissement des conditions d'homologation de ses tarifs commerciaux par l'ART et le gouvernement. »* Cette position extrême embarrasse le gouvernement. *« France Télécom a, de manière inopportune dans le temps, lié le dégroupage des communications pour Internet à celui des communications vocales. Cette affirmation a contribué à soulever des questions au sein de la majorité plurielle »*, analyse Christian Pierret, le secrétaire d'Etat à l'industrie, en charge du dossier. Le PCF s'inquiète de l'avenir des communications vocales et de son corollaire : le maintien de l'emploi chez France Télécom.

M. Pierret a affirmé : *« Il ne s'agit que d'un renvoi de ce dossier à une autre discussion que j'espère proche, et non d'un retrait. »* Le gouvernement français doit absolument respecter sa promesse d'un dégroupage au 1er janvier 2001. Il y est instamment invité par la Commission européenne (*Le Monde* du 27 avril). *« La France, qui prendra la présidence de l'Union européenne à partir du 1er juillet, ne pourra pas se permettre d'être en retard sur ce dossier »*, estime Michel Rogy, chargé des problèmes de réglementation chez 9 Télécom, concurrent de France Télécom.

1 MILLIARD DE FRANCS PAR MOIS

Le gouvernement devrait donc présenter rapidement sur le dégroupage un nouveau texte, qui, pour satisfaire le PCF et France Télécom, devrait intégrer l'assouplissement des conditions tarifaires. Pour repasser devant le Parlement, le texte devrait être inséré dans la loi sur la société de l'information. *« Mais cette loi, soutenue par Dominique Strauss-Kahn, a du plomb dans l'aile depuis le départ de ce dernier »*, note un observateur.

Dans la bataille, France Télécom a obtenu un précieux sursis : *« Depuis l'apparition d'Internet en France, le volume des communications locales s'est envolé, ce qui représente une manne annuelle de 10 à 12 milliards de francs par an, soit pratiquement 1 milliard de francs par mois pour France Télécom »*, analyse Olivier Bomsel, directeur adjoint du Cerna, centre d'économie de l'Ecole des mines. La question du contrôle du trafic Internet est d'autant plus importante que France Télécom prévoit d'introduire en Bourse, en septembre, Wanadoo, sa filiale Internet. Le report du texte sur le dégroupage est donc bienvenu.

Enguérand Renault

Les salariés de FDI Matélec veulent le retour de leur patron

LA ROCHE-SUR-YON
de notre correspondant

Les salariés des meubles Gautier font école (*Le Monde* du 14 septembre 1999). Depuis le 4 avril, les quarante salariés de FDI Matélec, au Landes-Genusson (Vendée), sont eux aussi en grève afin d'obtenir le retour de leur PDG à la présidence du conseil d'administration. FDI Matélec, entreprise spécialisée dans la fabrication de contrôles d'accès des habitations collectives, conçoit, fabrique et commercialise des interphones et des clefs électroniques. Son PDG, Roger Leclerc, qui l'a créée en 1989, a décidé, lors de l'assemblée générale mixte de l'entreprise, à la fin de mars, de ne pas renouveler son mandat. Selon les salariés, M. Leclerc a cédé aux pressions d'Urmet, entreprise italienne d'électronique qui, depuis 1995, détient 75 % du capital de FDI Matélec. Urmet souhaitait le licenciement du directeur commercial, Laurent Poirier, qui avait le soutien de son PDG. Or Urmet n'est pas seulement le principal actionnaire de FDI Matélec, mais aussi son principal client. Cette situation d'exclusivité, selon les employés, aurait fragilisé les clients minoritaires de FDI Matélec, que seules les bonnes relations entretenues par Roger Leclerc auraient permis de rassurer. Son départ, estimaient les salariés au début du conflit, *« va encourager les clients à se tourner vers nos concurrents »*.

Pour Francis Amouzegar, représentant (non élu) du personnel, *« Urmet a affiché clairement sa position d'étouffer la concurrence des autres clients de l'entreprise, lesquels représentent encore 65 % du chiffre d'affaires. »* Aujourd'hui, et après plus de trois semaines de grève, les salariés, qui disent s'être organisés *« pour tenir six mois s'il le faut »*, réclament non seulement la réintégration de Roger Leclerc à son poste, mais aussi le départ pur et simple de l'actionnaire majoritaire. Au cours des négociations, actuellement dans l'impasse, les salariés ont proposé d'entrer dans le capital de l'entreprise, à hauteur de 26 %, par le biais d'une association à but lucratif, Roger Leclerc en conservant, lui, 25 %. Selon Francis Amouzegar, seule cette entrée dans le capital pourrait *« rétablir notre confiance envers Urmet. »* Des revendications jugées *« irréalistes »* par le groupe italien, car, poursuit-il, *« cela reviendrait à livrer l'entreprise dans laquelle le groupe Urmet a investi et qu'il a puissamment contribué à développer »*.

De leur côté, les élus locaux, notamment Bruno Retailleau (RPF), vice-président du conseil régional des Pays de la Loire, mais aussi Philippe de Villiers, président du conseil général de la Vendée, qui affirmait, le 12 avril dernier, *« partager les craintes des salariés »*, ont pris fait et cause pour les grévistes. Certains ont d'ailleurs rencontré Serge Salio, directeur général d'Urmet et successeur de Roger Leclerc à la présidence du conseil d'administration. Chez Gautier, le PDG avait été réintégré mais l'actionnaire principal s'était désengagé quelques semaines plus tard (*Le Monde* du 23 novembre 1999). Un scénario présent dans tous les esprits chez FDI Matélec.

Philippe Ecalle

Une « porte dérobée » dans le logiciel Linux

DEUX SEMAINES après Microsoft, son rival Red Hat, distributeur du système d'exploitation Linux, est à son tour contraint de reconnaître la présence d'une « porte dérobée » dans son logiciel phare. La faille, qui concerne la dernière version (6 2) de Red Hat Linux, a été découverte lors d'un examen de routine du code de ce programme, par un expert de la société Internet Security Systems (ISS). Le problème vient du sous-programme Piranha, destiné à faciliter la gestion des serveurs Internet, et dans lequel un mot de passe, installé par défaut, pourrait permettre à *« un assaillant de compromettre le serveur Web et défigurer ou détruire le site Web »*, selon ISS. Red Hat a immédiatement mis en ligne une parade informatique et assure que la plupart des gestionnaires de site avaient déjà changé le mot de passe installé accidentellement par ses développeurs.

L'italien Recordati acquiert le laboratoire français Bouchara

LE GROUPE pharmaceutique italien Recordati a annoncé, mercredi 26 avril, à Milan, avoir conclu un accord préliminaire pour l'acquisition de Bouchara, neuvième laboratoire indépendant français. Il s'agit de la deuxième opération de Recordati en France, après le rachat des laboratoires Doms-Adrian en février 1999. Selon Giovanni Recordati, PDG du groupe, *« Bouchara est l'une des entreprises leaders dans le secteur des médicaments génériques »*. Recordati, coté à la Bourse de Milan, a réalisé en 1999 un chiffre d'affaires consolidé de près de 272 millions d'euros (1,7 milliard de francs) et un bénéfice net de 12 millions d'euros. Bouchara a réalisé un chiffre d'affaires de 91,5 millions d'euros, *« avec un résultat économique positif »*, selon le communiqué diffusé par Recordati.

La presse magazine cherche de nouveaux moyens de distribution

A la suite d'une étude sur les nouveaux modes de consommation des Français, il ressort que, si le contenu des journaux n'est pas remis en cause, ils doivent en revanche innover dans la promotion et améliorer l'accès aux titres dans les points de vente

ILS RÊVENT de fauteuils et de plantes vertes pour feuilleter en paix avant d'acheter, sans être rabroués ou dissuadés par la traditionnelle pancarte « Il est interdit de consulter ». Plutôt que de se baisser – ou de se hisser sur la pointe des pieds – pour dénicher, dans l'amoncellement des piles, la revue de leurs passions, ils aimeraient bénéficier de conseils avisés de vendeurs spécialisés dans des points de vente mieux organisés et plus chaleureux.

Il ne leur déplairait pas, non plus, de trouver des rayons presse dans les hypermarchés, les stations-service ou les lieux de dépannage. Telle serait l'attente des « nouveaux » consommateurs de journaux que décrit une étude réalisée par la Comfremca-Sonovision pour le compte du Syndicat de la presse magazine et d'information (SPMI).

A l'origine, cette organisation souhaitait vérifier si ce secteur florissant – spécificité française dans le panorama mondial de la presse – est en phase avec son temps, avec les humeurs, les comportements, les modes de vie et les nouvelles habitudes de consommation des Français. Sur ce point, les éditeurs n'auront guère été déçus. Ils sont même sortis rassurés et renforcés après la présentation, mercredi 26 avril, des résultats de cette enquête. Par la diversité des titres et la pluralité de l'offre correspondant à tous les types de lecteurs, les magazines bénéficient d'une image globalement favorable dont le contenu n'a pas été remis en cause. Encore faut-il que les consommateurs puissent y avoir accès dans de bien meilleures conditions.

L'essentiel des reproches formulés a, en effet, été concentré sur l'inadaptation et l'insuffisance des moyens de vente des publications selon des méthodes qui ne correspondent plus à la « demande » des acheteurs potentiels. Et, sur ce point, les éditeurs n'ont pas manqué de tirer des arguments supplémentaires pour accentuer la pression dans le débat en cours sur la réforme des circuits et des réseaux de distribution. Après avoir relevé que la presse magazine bénéficiait d'un attachement particulier de ses lecteurs correspondant aux attentes *« d'un environnement très favorable et d'un contexte socioculturel positif »*, l'étude s'est attachée à décortiquer un système « d'offre » relevant, lui, d'une autre époque.

Première cible : l'abonnement qui, curieusement, n'est pas considéré comme un choix *« ringard »*. Outre les avantages du confort de la livraison à domicile et du prix réduit, cette forme de distribution serait même *« l'expression du lien affectif »* entre le titre et l'acheteur. Pour autant, l'étude propose d'en modifier les conditions par des formules *« plus ouvertes et plus flexibles »*, reconnaissant le droit à l'erreur et à l'expérimentation. Tout en incitant les éditeurs à réduire les dysfonctionnements (rupture dans les périodes de vacances, modalités de paiement, portage défectueux, etc.), elle leur suggère aussi d'établir une relation *« privilégiée »* avec les abonnés, à la fois par la reconnaissance de leur fidélité et l'entretien de relations suivies en dehors des périodes de renouvellement... et de paiement.

Le système de distribution en kiosque fait, lui, l'objet de critiques plus sévères. Principal obstacle, l'interdiction de feuilleter les revues limite *« l'autonomie du choix et l'acte d'achat de plaisir et d'impulsion »*. Un autre reproche concerne l'organisation des magasins *« qui laisse les clients sans repères »*. Les compétences, l'amabilité, et *« les qualités relationnelles »* des vendeurs sont également évoquées, comme l'accès aux titres et le confort d'achat.

En fait, les « nouveaux » consommateurs souhaitent être guidés, comme dans certaines bonnes librairies, pour découvrir la revue correspondant à leurs choix et à leurs désirs. Certains évoquent même l'implantation de bornes interactives qui leur permettraient de se repérer dans la profusion des titres, de découvrir les couvertures et les sommaires.

NOYÉS DANS LA MASSE

L'étude propose également de créer des abonnements de fidélité et la possibilité d'obtenir des invendus. Elle n'exclut pas non plus la création de nouveaux points de vente dans les hypermarchés, les stations-service, les bars-tabacs, etc. Comme l'indiquent ses auteurs, *« l'accès à la presse doit suivre l'évolution des modes de consommation et la mobilité des gens. Les pratiques d'achat se sont profondément modifiées sans qu'on en tire toutes les conséquences, et les modes de distribution se sont insuffisamment diversifiés »*.

La dernière piste de réflexion s'adresse directement aux éditeurs qui ne se préoccupent pas assez de la promotion de leurs titres et de leur mise en valeur. *« La presse magazine souffre d'un déficit d'information flagrant contre lequel il est urgent de lutter »*, note l'enquête. Ce reproche, sans doute, ne saurait s'adresser aux titres phares de la presse télévisée ou d'information générale. Il vise plus spécifiquement les revues spécialisées qui, noyées dans la masse, ne peuvent rencontrer leurs lecteurs, notamment la clientèle des plus jeunes, supposée plus volatile.

Tirant le bilan de cette enquête, les responsables du SPMI ont décidé la création de quatre groupes de travail (distribution, promotion, abonnement et média presse magazine). Conçue à usage interne pour renouveler les méthodes de leurs services commerciaux, la démarche engagée par la presse magazine devrait, pour aboutir à des solutions concrètes, pouvoir associer les autres partenaires, essentiellement de la distribution et de la diffusion.

Michel Delberghe

La culture dope les hebdos

La culture est le sujet roi des hebdomadaires en France, souligne une étude de *L'Express*, rendue publique mercredi 26 avril. Pour cet « observatoire », le journal a passé au crible onze titres français, des « news magazines » (*L'Express, Le Nouvel Obs, Le Point, Marianne, L'Evénement, Courrier international, Valeurs actuelles*), des « picture magazines » (*Le Figaro Magazine, Paris Match* et *VSD*) et *Télérama*. Selon cette radiographie réalisée en collaboration avec l'agence média Carat et Ipsos, les hebdomadaires d'actualité ont consacré 27 % de leur contenu rédactionnel à la culture en 1999, contre 17 % à l'actualité internationale, 15 % à la société, 11 % à l'économie et 10 % à la politique. Du côté des « picture magazines », la culture arrive aussi en tête (19 %), devant le « people » (16 %) et les sujets de société (16 %).

En dehors du magazine culturel *Télérama*, c'est *Le Nouvel Observateur* qui fait la part la plus belle à la culture (58 % de son contenu). Mais si les sujets culturels ont eu droit au plus grand nombre de pages, ce sont les sujets de société qui ont fait le plus de « couvertures » en 1999 (25 %), devant l'actualité internationale (23 %).

Participez à la 4e édition
du Prix Le Monde
de la recherche universitaire

Partage du savoir — Grasset / Le Monde

Si vous avez soutenu votre thèse entre le 1er octobre 1999 et le 30 septembre 2000, le Prix *Le Monde* de la recherche universitaire vous offre la possibilité de publier vos travaux.

Institué en 1997 par *Le Monde de l'éducation*, ce concours a comme objectifs :

- Valoriser la recherche universitaire en offrant à de jeunes docteurs une audience élargie au grand public.
- Impulser un débat d'idées permanent autour des chercheurs et de leurs savoirs.
- Encourager des problématiques qui – traitées dans un esprit d'ouverture interdisciplinaire – soient susceptibles d'éveiller un intérêt au-delà d'un seul cercle de spécialistes et de réduire les clivages entre l'espace de production des connaissances et les besoins des hommes.

Renseignements Prix *Le Monde* : 01-53-38-43-73, chupin@lemonde.fr
www.lemonde.fr/mde

OFUP — de l'éducation — fph — UNESCO — France Inter — www.08h00.com — MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Le groupe de publicité WPP guigne toujours Young & Rubicam

LE GROUPE BRITANNIQUE de publicité WPP reste intéressé par le rachat de l'américain Young & Rubicam et a confirmé, jeudi 27 avril dans un communiqué à la Bourse de Londres, la reprise de *« discussions qui peuvent ou non déboucher sur un accord entre les deux sociétés »*. La veille, le directeur général de WPP, Martin Sorrel, avait déclaré au cours d'une conférence financière à Londres, qu'une *« union des deux serait très judicieuse »*. Le patron de WPP, qui possède déjà les agences J. Walter Thompson et Ogilvy & Mather, n'a pas voulu exclure une offre hostile tout en continuant à souhaiter un accord à l'amiable. *« Ma patience est sans fin »*, a-t-il déclaré. Un tel rachat ferait de WPP le numéro un mondial, devant les américains Omnicom et Interpublic et le français Havas Advertising. Dans le passé, WPP a souvent eu recours à des OPA hostiles.

Selon le *Wall Street Journal*, les deux groupes se seraient mis d'accord sur un pacte de non-agression, afin de se donner le temps de jeter les bases d'un accord. La durée de ce pacte n'a pas été précisée, mais pourrait s'étaler sur six mois. – *(AFP.)*

Michel Schifres quitte la direction de la rédaction du « Figaro »

MICHEL SCHIFRES, cinquante-trois ans, a annoncé, mercredi 26 avril, son départ du poste de directeur délégué de la rédaction du *Figaro* qu'il occupe depuis septembre 1998. Il devrait être remplacé par Jean de Belot, quarante et un ans, rédacteur en chef du supplément économique depuis septembre 1998 et ancien rédacteur en chef adjoint des *Echos*. De son côté, Yves Thréard, ancien directeur de *France-Soir*, devrait être nommé directeur adjoint avec Jean-Paul Mulot.

Ce changement à la tête du *Figaro* intervient quelques mois après le lancement de la nouvelle formule dont la mise en œuvre avait été assurée par MM. Schifres et Thréard. Alors que les résultats ne semblent pas avoir atteint les objectifs fixés, il pourrait préfigurer une réorganisation interne des services qu'Yves de Chaisemartin, PDG de la Socpresse, avait choisi de différer.

Le mensuel « Notre Histoire » rénove sa formule

LES REVUES consacrées à l'Histoire ont le vent en poupe. Après *Historia*, du groupe Pinault et rattaché au *Point*, entièrement rénovée en novembre 1999, le mensuel *Notre Histoire* (23 256 exemplaires, selon Diffusion Contrôle), créé en 1984 par le groupe des Publications de la vie catholique (PVC), adopte lui aussi une nouvelle formule diffusée à partir du 25 avril. Avec Jean-Maurice de Montremy comme nouveau rédacteur en chef, le magazine, jusqu'à présent centré essentiellement sur l'histoire religieuse, élargit ses centres d'intérêt à l'étude des idées, de la culture, des comportements et des mentalités au cours des siècles.

Avec une augmentation de la pagination (84 pages) pour un prix identique (30 francs), *Notre Histoire*, tout en restant juridiquement indépendant, est désormais coédité par *Télérama* et intégré dans le pôle culturel du groupe, qui inclut également les revues *Danser* et *Ulysse*. L'objectif de la nouvelle formule est d'atteindre 50 000 exemplaires en deux ans.

■ **MÉDIAS : la fusion des groupes de médias Viacom et CBS a été approuvée par le département américain de la justice**, qui a notifié son feu vert. Les deux groupes ont indiqué, mercredi 26 avril, qu'ils envisagent *« de finaliser la fusion immédiatement après l'approbation par la Federal Communications Commission (FCC), qui est attendue de façon imminente »*. – *(AFP.)*

■ **AGENCES : un arrêt de travail devait être observé par les journalistes** et le personnel administratif du bureau parisien de l'agence Reuters, jeudi 27 avril, pour protester contre le blocage des négociations sur les 35 heures. Les syndicats CFDT, FO et SNJ jugent *« inacceptables »* les propositions de la direction d'octroyer 6,5 journées de récupération annuelle aux journalistes et d'embaucher trois personnes, alors qu'ils en réclament onze.

■ **PUBLICITÉ : Euro RSCG Worldwide, filiale du groupe français Havas Advertising, a racheté la société américaine** Meridian Consulting Group, spécialisée dans le conseil en marketing et ventes, et qui emploie 38 personnes dans le Connecticut. Le montant de la transaction n'a pas été précisé.

Les ennuis judiciaires de «La Lettre à Lulu »

NANTES
de notre correspondant

Le tribunal correctionnel de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) examinera, mardi 2 mai la plainte en diffamation déposée par Hervé Lorieux, expert judiciaire auprès de ce tribunal, contre Eric Charmel, directeur de la publication de *La Lettre à Lulu* et un autre journaliste de cette feuille nantaise. *La Lettre à Lulu* avait mis en cause les expertises de M. Lorieux dans un style satirique qui la rapproche du *Canard enchaîné*, sur la foi de témoignages circonstanciés d'habitants de la presqu'île guérandaise, victimes de malfaçons lors de la construction de leur maison.

Au tribunal de grande instance de Nantes, le juge Gilles Dubigeon instruit une autre plainte en diffamation contre Eric Charmel et un journaliste de *La Lettre à Lulu*, Nicolas de la Casinière, déposée cette fois par Reynald Sécher, coauteur d'une bande dessinée controversée sur l'histoire de la Bretagne à propos de laquelle le journal satirique fut le premier à s'interroger. Ces deux affaires font suite aux procès engagés et perdus par le distributeur de journaux gratuits SDP, mécontent de ce que *La Lettre à Lulu* avait écrit sur les conditions de travail de ses salariés (*Le Monde* du 9 janvier). *« Nous avons déjà engagé 30 000 francs de frais d'avocat. Quelle que soit l'issue de ces procès, nous sommes déjà touchés à la caisse »*, constate Patrick Ardois, l'éditeur du journal nantais.

TOUS BÉNÉVOLES

Vendue 10 francs, *La Lettre à Lulu* est diffusée à 3 300 exemplaires quatre à six fois l'an, selon la disponibilité de ses quatre journalistes et cinq dessinateurs, tous professionnels mais bénévoles. Son équilibre financier repose sur l'absence de frais autres que *« l'impression, le papier, la poste, la commission des points de vente, les pizzas et les bières des soirs de bouclage »*. Chaque année depuis son lancement, en décembre 1995, les maigres bénéfices de l'association sont scrupuleusement et joyeusement redistribués aux lecteurs, lors d'une « Fête à Lulu ».

Sans doute plus habitués à l'exercice, les hommes politiques locaux épinglés par « l'irrégulomadaire » nantais ont tous fait le gros dos, qu'ils soient de gauche comme Jean-Marc Ayrault (PS) ou de droite comme Olivier Guichard (RPR) ou Philippe de Villiers (RPF). L'appareil judiciaire local a, semble-t-il, moins apprécié les marques d'intérêt qui lui étaient portées. *« Certains juges ou policiers nous disent bravo, mais d'autres rigolent beaucoup moins »*, raconte un journaliste mis en garde par l'un d'entre eux à la suite d'un article intitulé « Trafic de crème solaire au palais de justice ». Il y était raconté, de très bonne source, comment certains magistrats géraient leur temps de travail dans une juridiction croulant sous les dossiers en souffrance.

Les dessous du microcosme local ne sont pas la seule spécialité de *La Lettre à Lulu*. L'histoire de la Bretagne en bande dessinée, que publie *Ouest-France*, est désormais au centre d'une polémique nationale sur son traitement de la Shoah, de la collaboration du mouvement nationaliste breton des années 40 avec l'Allemagne hitlérienne, jugé par certains pour le moins *« elliptique »*. *Télérama*, *Libération* ou *Le Monde*, qui s'en sont fait l'écho après *La Lettre à Lulu*, ont été accusés par les défenseurs de Reynald Sécher, dans le magazine *Le Nouvel Ouest*, de vouloir faire prévaloir une vision jacobine parisienne et méprisante de l'histoire de la Bretagne.

Fidèle abonné de *La Lettre à Lulu*, l'écrivain d'origine nantaise Jean Rouaud situe le problème à un autre niveau : *« Ce plaisir que* La Lettre à Lulu *donne à ses lecteurs, et qui lui vaut ce succès relayé par un bouche-à-oreille flatteur, c'est bien sûr une affaire de talent. Ici, nous avons affaire à de redoutables récidivistes. Or le talent c'est une formidable injustice. Il est donc condamnable. »*

Dominique Luneau

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **BOURGOIN : le groupe volailler, qui a dû déposer le bilan de sa principale filiale BSA distribution,** pourrait être contraint de céder sa filiale Duc, le joyau du groupe, selon *les Echos* du 27 avril. Une solution de reprise de cette société aurait été présentée par l'administrateur judiciaire au tribunal de commerce de Sens.

● **BLUE CIRCLE : Schroders, actionnaire principal du groupe britannique de matériaux de construction, rejette l'offre** de rachat du français Lafarge pour 450 pences par action, selon la presse britannique de jeudi.

● **WHITBREAD : le groupe britannique négocie la vente de sa division brassicole au groupe belge Interbrew** pour 300 à 400 millions de livres (517 à 690 millions d'euros), affirme jeudi le quotidien britannique *Daily Telegraph*. Whitbread produit sous licence la Stella Artois et la Heineken.

● **BASF : le géant allemand de la chimie et de la pharmacie va supprimer au moins 4 200 emplois** d'ici à la fin 2003 à Ludwigshafen, a-t-il indiqué mercredi, afin de *« préserver et renforcer à long terme la compétitivité du site »*.

● **ALCAN : les responsables du groupe canadien d'aluminium devraient rencontrer prochainement les principaux actionnaires** du suisse Algroup (ex-Alusuisse). Après l'échec de la fusion à trois avec le français Pechiney, le groupe canadien tente de persuader le groupe suisse d'accepter son projet.

SERVICES

● **AT&T : l'opérateur téléphonique américain a introduit en Bourse,** jeudi 27 avril, 15,6 % du capital de sa filiale de téléphonie mobile AT&T Wireless au prix de 29,50 dollars l'unité. Cette opération lui permet de lever 10,6 milliards de dollars.

● **EDF : le groupe français est intéressé par la privatisation de la compagnie d'électricité hongroise** MVM, a indiqué, mercredi,le directeur d'EDF en Hongrie Jacques Peyrusaubes.

● **RATP : la régie commandera à la fin de l'année 160 rames de métro composées de 800 voitures,** un projet d'un montant d'environ 4 milliards de francs (610 millions d'euros) destiné à remplacer le matériel roulant de trois lignes à partir de la mi-2005, a indiqué mercredi l'entreprise.

● **SWISSAIR : SAirgroup, maison-mère de la compagnie aérienne helvétique, va porter à 85 % sa part** du capital de la compagnie belge Sabena. L'accord signé mercredi se fera par un échange d'actions qui valorise Sabena à 375 millions d'euros.

FINANCE

● **STANDARD CHARTERED : la banque britannique a annoncé jeudi le rachat de la banque Grindlays,** implantée au Proche-Orient et en Asie du Sud, à Australia and New Zealand Banking Group Limited pour 1,34 milliard de dollars (1,46 milliard d'euros).

● **COMMERZBANK : le capital de la quatrième banque privée allemande enregistre de nombreux mouvements.** Outre le groupe d'investisseurs hollandais Rebon, qui détient 9,9 % des droits de vote, le financier suisse Martin Ebner détient près de 10 % des actions, selon le magazine *Focus Money*.

● **BNP-PARIBAS : le groupe bancaire a annoncé mercredi le regroupement des activités d'assurances** de BNP et de Paribas, soit Cardif, Natio-Vie et Natio-Assurances, tout en conservant les trois marques. Avec un chiffre d'affaires de 50 milliards de francs en 1999, et 320 milliards de francs d'actifs gérés, ce pôle occupera la troisième place de l'assurance-vie en France.

RÉSULTATS

■ **SMC : la Société marseillaise de crédit, rachetée à l'Etat par le CCF en 1998, promet le retour aux bénéfices** dès cette année, soit un an en avance sur le calendrier initialement prévu. Elle a réduit ses pertes en 1999 à 28,2 millions d'euros, après 30 millions en 1998 et 470 millions en 1997.

■ **EUROP ASSISTANCE : la filiale d'assistance de Generali a annoncé mercredi un quasi-doublement** de son résultat net en 1999 à 10 millions d'euros, pour un chiffre d'affaires consolidé en hausse de 18,3 % à 422,3 millions d'euros.

EUROPE

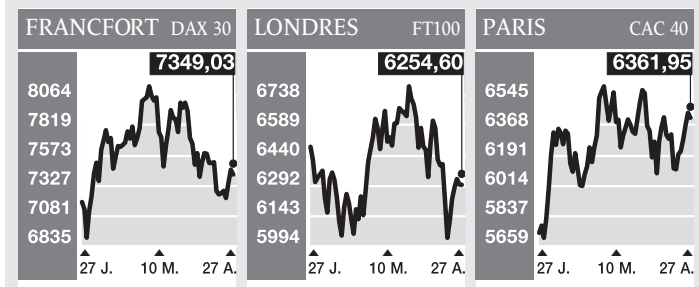

Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 27/04	Var. % 26/04	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	5228,88	– 0,31	6,61
EUROPE	STOXX 50	4999,29	– 0,13	5,42
EUROPE	EURO STOXX 324	433,17	– 0,31	4,07
EUROPE	STOXX 653	387,73	– 0,24	2,17
PARIS	CAC 40	6361,95	– 0,45	6,77
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	4283,02	– 0,39	5,69
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	662,91	– 0,52	– 1,27
BRUXELLES	BEL 20	2888,50	0,60	– 13,53
FRANCFORT	DAX 30	7349,03	– 0,53	5,62
LONDRES	FTSE 100	6254,60	– 0,03	– 9,75
MADRID	STOCK EXCHANGE	11435,40	– 0,40	– 1,77
MILAN	MIBTEL 30	45172,00	– 0,40	5,07
ZURICH	SPI	7401,70	– 0,49	– 2,22

AMÉRIQUES

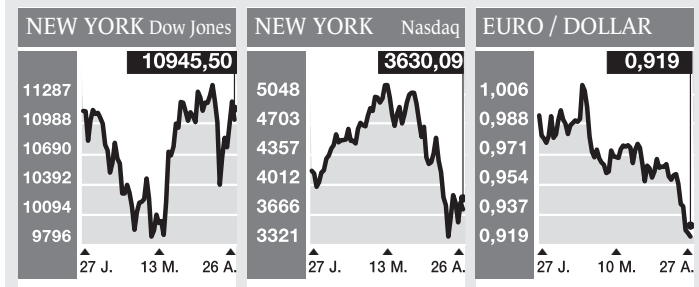

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 26/04	Var. % 25/04	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10945,50	– 1,61	– 4,80
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1460,99	– 1,11	– 0,56
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	3630,09	– 2,19	– 10,79
TORONTO	TSE INDEX	9378	2,96	11,46
SAO PAULO	BOVESPA	15446,36	0,30	– 9,63
MEXICO	BOLSA	364,18	– 0,49	– 9,32
BUENOS AIRES	MERVAL	514,01	– 0,32	– 6,62
SANTIAGO	IPSA GENERAL	97,57	– 0,08	– 31,77
CARACAS	CAPITAL GENERAL	5322,91	– 0,56	– 1,76

ASIE - PACIFIQUE

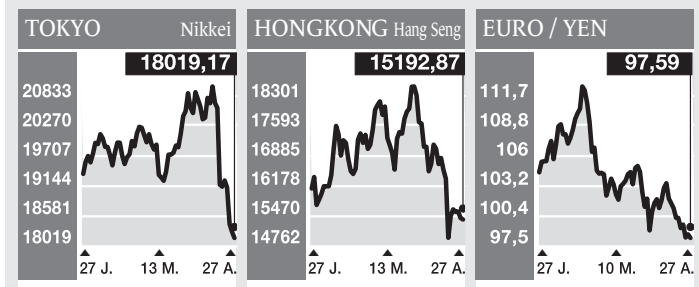

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 27/04	Var. % 26/04	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	18019,17	– 0,63	– 4,83
HONGKONG	HANG SENG	15192,87	– 0,23	– 10,43
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	2162,28	2,54	– 12,80
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	86,75	– 3,03	– 33,28
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3073,10	– 0,37	– 2,52
BANGKOK	SET	28,24	0,39	– 18,71
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4794,34	0,03	– 4,22
WELLINGTON	NZSE-40	2005,91	– 0,54	– 9,10

ÉCONOMIE

Le collectif budgétaire prévoit une hausse du déficit

PRÉSENTÉ mercredi 26 avril en conseil des ministres, le collectif budgétaire, version corrigée du budget 2000 destinée à prendre en compte des rentrées fiscales plus importantes que prévu, affiche un déficit budgétaire à 215,3 milliards de francs, en hausse de 9 milliards de francs par rapport au déficit enregistré en 1999.

« Nous avons actuellement affiché un déficit de 215,3 milliards de francs. La réalité ne sera pas celle-là », a toutefois estimé jeudi le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, sur RTL. *« Nous y travaillons pour que, avec une bonne croissance, nous ayons un certain nombre d'excédents. Et j'ai dit que l'ensemble de ces excédents sera affecté à la réduction des déficits. »*

Le déficit budgétaire 2000 de la France sera vraisemblablement inférieur à celui constaté pour l'année 1999, a ajouté M. Fabius.

Le gouvernement a décidé pour l'instant d'affecter les 51,4 milliards de francs de recettes fiscales supplémentaires tombées cette année grâce à la croissance dans les caisses de l'Etat à des baisses d'impôts et à des dépenses nouvelles. Mais M. Fabius a assuré depuis sa prise de fonctions, fin mars, que, si la cagnotte des recettes supplémentaires s'avérait plus importante que les 51 milliards prévus, le surplus irait à la baisse du déficit.

■ **La croissance française a atteint 2,9 % en 1999 après 3,1 % en 1998,** a indiqué jeudi l'Insee, révisant ainsi à la hausse ses précédentes estimations.

■ **CORÉE DU SUD : la Corée du Sud a connu en 99 une reprise fulgurante de +10,7 % du PIB** après la crise surgie en Asie en 1997, mais le manque de discipline budgétaire et le fort taux de chômage apparaissent comme des dangers inquiétants, a déclaré mercredi la Banque asiatique de développement (ADB).

L'ADB prévoit pour cette année une modération de la croissance du PIB à 7,5 %, puis 6 % en 2OO1.

■ **THAÏLANDE : la reprise économique va se poursuivre en Thaïlande,** avec un taux de croissance de 4,5 % cette année, mais les créances douteuses ou irrecouvrables supportées par les banques vont limiter l'expansion, a indiqué mercredi la Banque asiatique de dévelopment Bank (ADB) dans son rapport annuel.

■ **JAPON : la production industrielle s'est contractée de 1 % au mois de mars au Japon**, mais les spécialistes estiment qu'il s'agit d'un phénomène passager et que la tendance de fond reste à la hausse. Le net recul de mars a fait suite à une progression de 3,3 % en février, a rappelé le ministère du commerce international et de l'industrie.

■ **Retrouver le chemin de la croissance ne sera sans doute pas suffisant à l'économie japonaise pour résorber un endettement** du secteur public qui approche les 130 % du PIB, a estimé jeudi l'un des principaux dirigeants de l'agence d'évaluation américaine Moody's Investors Service.

■ **ÉTATS-UNIS : les commandes de biens durables aux Etats-Unis ont augmenté de 2,6 % en mars**, a annoncé mercredi le département du commerce.

■ **ALLEMAGNE : le président de l'Office fédéral du travail, Bernhard Jagoda, estime**, dans un entretien accordé au quotidien *Westfaelishe Rundschau* paru mercredi, que l'Allemagne pourrait compter 2 millions de chômeurs de moins en 2010. A partir de cette date, l'Allemagne risque même de connaître de gros problèmes de pénurie de main-d'œuvre, en raison d'une faible croissance de la population active, a ajouté M. Jagoda, pour qui la solution serait alors de faire appel à une immigration réglementée. L'Office fédéral du travail a recensé 4,141 millions de demandeurs d'emploi au mois de mars 2000.

■ **AUTRICHE : la Commission européenne a critiqué mercredi le « manque d'ambition » du programme de stabilité de l'Autriche**, qui ne prévoit pas selon elle une diminution suffisamment rapide du déficit public, a indiqué un porte-parole. Le programme autrichien prévoit la réduction du déficit public de 2 % du PIB en 1999 à 1,3 % en 2003, qui ramènerait le ratio de la dette à 61,2 % du PIB à cette date.

■ **SUÈDE : l'utilisation des technologies de l'information dans les entreprises et les administrations suédoises va entraîner la suppression de quelque 100 000 emplois** dans les années à venir, indique un rapport de l'Institut « Economie dans la société » (SNS) publié mercredi.

Les créations d'emplois générées par l'adaptation des entreprises et des administrations aux nouvelles technologies – informatisation de leurs services, mise en réseau de leurs procédures – ne pourront compenser la perte de près de 70 % des postes de caisse.

VALEUR DU JOUR

World Online : les banques contre-attaquent

LE PSYCHODRAME World Online (WOL) continue. Les banques ABN Amro et Goldman Sachs, qui avaient piloté l'introduction à la Bourse d'Amsterdam du fournisseur néerlandais d'accès à Internet, ont violemment riposté, mercredi 26 avril, aux accusations lancées par des milliers d'investisseurs déçus par l'échec de l'opération. Le président d'ABN Amro a ironisé sur le brusque changement d'attitude des porteurs, passés en quelques jours de l'euphorie à la panique.

« C'était comme si l'on pensait devenir riche vite et sans risques. Comme s'il s'agissait d'une loterie gagnante à tous les coups », a déclaré M. Kalff. *« Avec mon expérience de trente-six ans dans la banque, j'ai appris à être prudent quand les arbres donnent l'impression de grimper jusqu'au ciel »,* a-t-il ajouté.

Furieux des déclarations de M. Kalff, qualifiées de *« goutte d'eau qui a fait déborder le vase »,* un groupe de 300 investisseurs a obtenu mercredi la convocation devant le tribunal d'Amsterdam, le 15 mai, des deux banques, des dirigeants de WOL et de Nina Brink, son ancienne présidente et fondatrice. Cette dernière avait été contrainte de démissionner après que la presse eut révélé qu'elle avait vendu à trois fonds d'investissement, avant l'opération, dix millions de titres représentant 6,35 % du capital.

ABN Amro et Goldman Sachs ont assuré mercredi, dans un communiqué, avoir *« enquêté de manière approfondie sur la procédure et, en particulier, les détails contenus dans le prospectus »* et conclu que ce dernier *« reflétait toutes les informations matérielles et était conforme aux règles d'introduction »* de la Bourse d'Amsterdam.

Les investisseurs ne sont pas de cet avis et estiment avoir été bernés. Selon eux, la publication du cours (6,04 euros) auquel Mme Brink avait discrètement vendu ses titres aurait constitué une information précieuse sur l'estimation de la valorisation réelle de la société. Depuis sa première cotation, le 17 mars, à 43 euros, le titre WOL a perdu 70 % et ne s'affichait plus qu'à 13,3 euros, mercredi, à la clôture de la Bourse d'Amsterdam.

Pierre-Antoine Delhommais (avec AFP)

Action World Online

en **euros** à Amsterdam

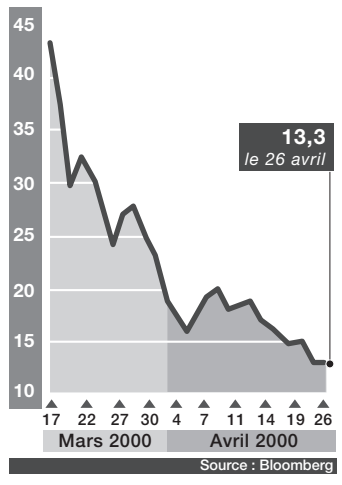

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 reculait légèrement de 0,17 %, à 6 380,12 points, dans les premiers échanges du jeudi 27 avril. La veille, la Bourse avait terminé en nette hausse, bénéficiant de la publication de bons résultats trimestriels et du rebond des valeurs technologiques. Le CAC 40 avait enregistré son cinquième jour de hausse consécutif, avec un gain de 1,12 %, à 6 390,87 points.

FRANCFORT

À LA BOURSE de Francfort, l'indice de référence DAX a ouvert en légère baisse jeudi, cédant 0,03 % pour s'établir à 7 386,61 points. La Bourse de Francfort avait terminé, mercredi, en nette hausse (+ 1,48 % à 7 388,55 points), soutenue par la progression des valeurs technologiques.

LONDRES

L'INDICE FOOTSIE de la Bourse de Londres a ouvert en baisse jeudi, perdant 0,16 %, à 6 246,7 points. Les valeurs britanniques avaient terminé en repli, mercredi, après quatre séances de hausse. L'indice avait perdu 0,42 %, à 6 256,5 points.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé en baisse de 0,6 % jeudi, les investisseurs hésitant à multiplier leurs opérations dans l'attente des chiffres de la croissance aux Etats-Unis. L'indice de référence Nikkei a cédé 115,14 points à 18 019,17 points.

NEW YORK

WALL STREET a terminé la séance, mercredi 26 avril, sur une note négative, dans l'attente de la publication des statistiques de la croissance américaine. Les craintes d'une nouvelle hausse de taux de la Réserve fédérale ont supplanté les bons résultats des sociétés, entraînant les principaux indices américains à la baisse. L'indice Dow Jones a reculé de 179,32 points, soit 1,61 %, à 10 945,50 points. La Bourse de New York a dû actionner les coupe-circuit, la baisse du Dow Jones ayant atteint 200 points une demi-heure avant la fin de la séance. L'indice S & P-500, à 1 460,99 points, a perdu 1,11 %. De son côté, l'indice Nasdaq a reculé à 3 630,09 points, soit 2,19 %.

TAUX

LES TAUX de rendement des emprunts d'Etat à 10 ans en Europe progressaient légèrement, jeudi 27 avril, en début de journée. Ils s'inscrivaient à 5,40 % en France et à 5,28 % en Allemagne. Sur le marché américain, la veille, les rendements des obligations à 30 ans et à 10 ans étaient respectivement remontés à 5,94 % et à 6,13 %.

MONNAIES

L'EURO restait faible, à 0,9214 dollar, évoluant dans des marges étroites, jeudi dans les premiers échanges, dans l'attente de la réunion de la Banque centrale européenne et de la publication du produit intérieur brut (PIB) américain.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone Euro

Euro contre	26/04
COURONNE DANOISE	7,4545
COUR. NORVÉGIENNE	8,1535
COUR. SUÉDOISE	8,1825
COURONNE TCHÈQUE	36,2400
DOLLAR AUSTRALIEN	1,5608
DOLLAR CANADIEN	1,3492
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,8871
DRACHME GRECQUE	336,0600
FLORINT HONGROIS	258,0500
ZLOTY POLONAIS	3,9485

Cours de change croisés

27/04 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,94229	0,91975	0,14021	1,57450	0,58483
YEN	106,12500	.....	97,59000	14,87500	167,10000	62,07500
EURO	1,08725	1,02470	.....	0,15245	1,71190	0,63585
FRANC	7,13225	6,72225	6,55957	.....	11,22855	4,17115
LIVRE	0,63512	0,59850	0,58415	0,08910	.....	0,37145
FRANC SUISSE	1,70990	1,61105	1,57210	0,23965	2,69145	.....

Taux d'intérêt (%)

Taux 26/04	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,81	3,81	5,39	5,69
ALLEMAGNE	3,84	3,99	5,28	5,61
GDE-BRETAG.	6	6,08	5,30	4,55
ITALIE	3,84	3,96	5,61	5,98
JAPON	0,07	0,04	1,72	2,09
ÉTATS-UNIS	5,97	5,75	6,09	5,91
SUISSE	2,50	3	4,04	4,48
PAYS-BAS	3,81	3,96	5,44	5,69

Matières premières

En dollars	Cours 26/04	Var. % 25/04
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1729,50	– 0,03
ALUMINIUM 3 MOIS	1499	– 0,13
PLOMB 3 MOIS	427,50	– 0,35
ETAIN 3 MOIS	5398	– 0,41
ZINC 3 MOIS	1171	– 0,34
NICKEL 3 MOIS	9750	– 0,51
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	4,96	– 0,40
PLATINE A TERME	119311,50	+ 1,84
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	246,50	– 0,80
MAIS (CHICAGO)	227,25	– 0,11
SOJA TOURTEAU (CHG.)	175	– 0,06
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	765	– 0,52
CAFÉ (LONDRES)	904	– 0,66
SUCRE BLANC (PARIS)	....	....

Matif

Cours 9 h 57	Volume 27/04	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
JUIN 2000	32896,00	86,33	86,39
Euribor 3 mois			
MAI 2000	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 26/04	Var. % 25/04
BRENT (LONDRES)	22,98	....
WTI (NEW YORK)	24,79	+ 0,57
LIGHT SWEET CRUDE	24,69	– 3,33

Or

En euros	Cours 26/04	Var % 25/04
OR FIN KILO BARRE	9700	+ 1,57
OR FIN LINGOT	9720	+ 0,73
ONCE D'OR (LO) $	276,20	– 10,03
PIÈCE FRANCE 20 F	55,10	+ 0,55
PIÈCE SUISSE 20 F	55,10	+ 0,55
PIÈCE UNION LAT. 20	54,90	+ 0,37
PIÈCE 10 DOLLARS US	202	....
PIÈCE 20 DOLLARS US	390,50	+ 3,86
PIÈCE 50 PESOS MEX.	356	+ 0,56

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● **Marconi,** le fabricant britannique d'équipements pour les télécoms, a vu son cours de Bourse progresser, mercredi 26 avril, de 4,78 %, après les bons résultats publiés par son concurrent Nortel.

● L'action de la banque italienne **Rolo Banca,** qui a présenté mercredi des résultats supérieurs aux attentes pour le premier trimestre, a enregistré une progression de 4,79 % en clôture, à 18,15 euros. Son actionnaire principal, **Unicredito,** a pris 3,09 %, à 4,34 euros.

● **Deutsche Telekom** a gagné, mercredi, 3,43 % à 74,2 euros. Selon la presse allemande, l'opérateur va accepter l'offre du consortium menée par HypoVereinsbank sur son réseau de télévision câblé de Bavière.

● L'action **Commerzbank** a cédé, mercredi, 0,94 %, à 42,3 euros. Son patron Martin Kohlhaussen a affirmé que le groupe d'investisseurs néerlandais Rebon, qui détient 9,9 % des droits de vote de la banque, était intéressé par un investissement à long terme.

● Le groupe énergétique allemand **RWE** a reculé en Bourse, mercredi, de 0,64 % à 37,24 euros. L'Office fédéral des cartels, le gendarme allemand de la concurrence, qui a déjà interdit en l'état actuel la fusion des groupes RWE/VEW en raison de positions dominantes dans l'énergie, s'est également montré réticent sur leurs alliances dans les activités de traitement des déchets.

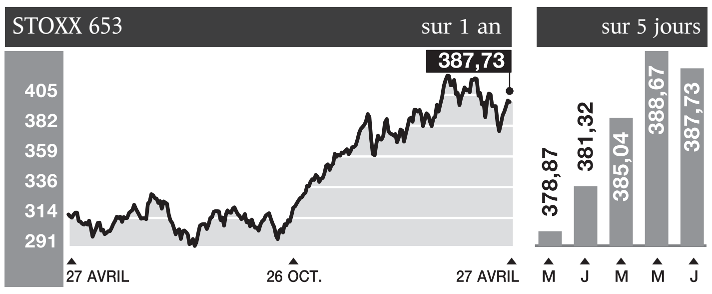

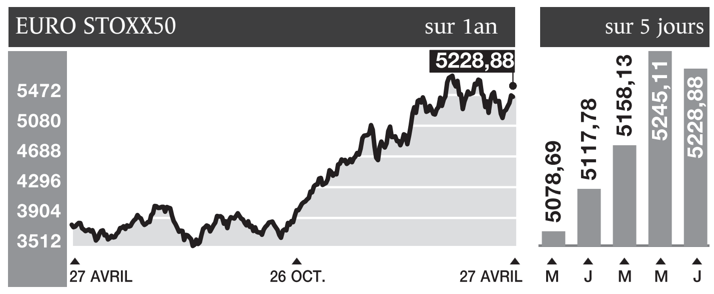

27/04 10 h 15 ▶

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 26/04
AUTOLIV SDR	SE	31,53	....
BASF AG	BE★	48,25	− 1,13
BMW	DE★	30,45	+ 1,16
CONTINENTAL AG	DE★	20	− 0,25
DAIMLERCHRYSLER	DE★	65	− 1,07
FIAT	IT★	27,17	− 0,26
FIAT PRIV.	IT★	15,75	+ 0,32
MICHELIN /RM	FR★	38,39	+ 0,50
PEUGEOT	FR★	228,20	+ 0,53
PIRELLI	IT★	2,61	+ 0,77
RENAULT	FR★	47,95	− 1,94
VALEO /RM	FR★	60,50	− 2,42
VOLKSWAGEN	DE★	42,50	+ 0,52
▶ DJ E STOXX AUTO P		233,69	− 0,44

BANQUES

	Code pays	Cours en euros	% Var. 26/04
ABBEY NATIONAL	GB	13,21	− 1,53
ABN AMRO HOLDIN	NL★	23,15	....
ALL & LEICS	GB	10,90	− 1,85
ALLIED IRISH BA	GB	18,86	....
ALPHA CREDIT BA	GR	60,91	+ 1,84
B PINTO MAYOR R	PT★	23,06	....
BANK AUSTRIA AG	AT★	48,60	+ 0,21
BANK OF IRELAND	GB	12,61	....
BANK OF PIRAEUS	GR	19,04	− 1,08
BK OF SCOTLAND	GB	10,07	....
BANKINTER R	ES★	53,15	+ 0,28
BARCLAYS PLC	GB	28,75	− 0,36
BAYR.HYPO-U.VER	DE★	68,20	+ 1,04
BCA AG.MANTOVAN	IT★	8,25	+ 1,23
BCA FIDEURAM	IT★	16,22	− 0,86
BCA INTESA	IT★	4,09	− 1,45
BCA LOMBARDA	IT★	9,30	− 0,96
MONTE PASCHI SI	IT★	3,35	....
BCA P.BERG.-C.V	IT★	19,90	+ 0,66
BCA P.MILANO	IT★	6,84	− 0,87
B.P.VERONA E S.	IT★	10,85	....
BCA ROMA	IT★	1,16	+ 0,87
BBVA R	ES★	14,84	− 0,54
ESPIRITO SANTO	PT★	25,30	....
BCO POPULAR ESP	ES★	29,85	− 0,80
BCO PORT ATLANT	PT★	4,03	....
BCP R	PT★	5,18	....
BIPOP CARIRE	IT★	102,75	− 0,39
BNL	IT★	3,63	+ 0,55
BNP /RM	FR★	89,90	− 1,05
BSCH R	ES★	11,37	− 0,70
CCF /RM	FR★	155,70	− 0,38
CHRISTIANIA BK	NO	5,11	....
COMIT	IT★	5,12	− 0,58
COMM.BANK OF GR	GR	57,92	+ 1,38
COMMERZBANK	DE★	42,20	− 1,17
CREDIT LYONNAIS	FR★	42,76	− 2,82
DEN DANSKE BK	DK	110	− 2,38
DNB HOLDING -A-	NO	4,04	....
DEUTSCHE BANK N	DE★	73,30	− 0,68
DEXIA	BE★	146,30	+ 0,48
DRESDNER BANK N	DE★	44,30	− 1,12
EFG EUROBANK	GR	28,94	+ 0,26
ERGO BANK	GR	21,13	+ 1,28
ERSTE BANK	AT★	45,91	− 0,20
FOERENINGSSB A	SE	15,64	− 0,39
HALIFAX GROUP	GB	10,18	− 3,89
HSBC HLDG	GB	12,18	− 0,14
IONIAN BK REG.S	GR	40,92	....
KBC BANCASSURAN	BE★	41,10	+ 1,13
LLOYDS TSB	GB	11,48	− 0,59
MERITA	FI★	5,72	....
NAT BANK GREECE	GR	46,76	− 28,57
NATEXIS BQ POP.	FR★	73,10	− 2,27
NATL WESTM BK	GB	22,93	....
NORDIC BALTIC H	SE	6,90	− 1,74
ROLO BANCA 1473	IT★	17,93	− 1,21
ROYAL BK SCOTL	GB	17,45	− 0,68
SAN PAOLO IMI	IT★	15,56	− 0,70
S-E-BANKEN -A-	SE	11,61	− 0,52
STANDARD CHARTE	GB	14,84	+ 2,73
STE GENERAL-A-/	FR★	228,30	− 0,22
SV HANDBK -A-	SE	14,60	− 0,42
SWEDISH MATCH	SE	3,34	+ 2,25
UBS REG	CH	266,20	− 0,24
UNICREDITO ITAL	IT★	4,34	....
UNIDANMARK -A-	DK	87,20	....
XIOSBANK	GR	19,04	− 0,16
▶ DJ E STOXX BANK P		313,75	− 0,39

PRODUITS DE BASE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 26/04
ACERINOX R	ES★	43,21	+ 0,26
ALUMINIUM GREEC	GR	35,68	....
ANGLO AMERICAN	GB	43,40	− 0,55
ARJO WIGGINS AP	GB	3,38	− 0,51
ASSIDOMAEN AB	SE	17,72	− 1,36
BEKAERT	BE★	52,50	....
BILLITON	GB	4,14	....
BOEHLER-UDDEHOL	AT★	45,30	− 1,09
BUNZL PLC	GB	4,87	....
CORUS GROUP	GB	1,53	+ 1,14
ELVAL	GR	6,84	− 0,86
ISPAT INTERNATI	NL★	12,85	....
JOHNSON MATTHEY	GB	13,28	....
MAYR-MELNHOF KA	AT★	51,50	....
METSAE-SERLA -B	FI★	9,25	+ 1,54
HOLMEN -B-	SE	27,25	+ 0,90
OUTOKUMPU	FI★	13	+ 1,17
PECHINEY-A-	FR★	49,30	+ 2,71
RAUTARUUKKI K	FI★	5,61	+ 0,54
RIO TINTO	GB	16,82	− 0,51
SIDENOR	GR	8,11	....
SILVER & BARYTE	GR	30,55	− 0,15
SMURFIT JEFFERS	GB	2,47	....
STORA ENSO -A-	FI★	10,85	....
STORA ENSO -R-	FI★	10,80	....
SVENSKA CELLULO	SE	21,88	+ 0,28
THYSSEN KRUPP	DE★	23,35	− 0,43
UNION MINIERE	BE★	35,99	+ 0,53
UPM-KYMMENE COR	FI★	29,50	− 0,97
USINOR	FR★	15,04	+ 2,94
VIOHALCO	GR	12,22	− 1,08
VOEST-ALPINE ST	AT★	32,59	− 0,46
▶ DJ E STOXX BASI P		193,80	+ 0,20

CHIMIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 26/04
AIR LIQUIDE /RM	FR★	147,30	+ 0,96
AKZO NOBEL NV	NL★	45,20	....
BASF AG	DE★	48,25	− 1,13
BAYER AG	DE★	44,40	− 0,45
BOC GROUP PLC	GB	18,53	− 3,83
CELANESE N	DE★	21,85	+ 0,69
CIBA SPEC CHEM	CH	64,88	− 0,24
CLARIANT N	CH	397,56	....
DEGUSSA-HUELS	DE★	32,20	− 0,92
DSM	NL★	36,30	....
EMS-CHEM HOLD A	CH	4707,08	....
ICI	GB	9,89	− 4,64
KEMIRA	FI★	5,55	+ 1,09
LAPORTE	GB	8,92	....
LONZA GRP N	CH	531,77	− 0,59
RHODIA	FR★	19,60	+ 0,20
SOLVAY	BE★	77,80	+ 1,70
TESSENDERLO CHE	BE★	42,94	+ 1,97
▶ DJ E STOXX CHEM P		368,57	− 0,56

CONGLOMÉRATS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 26/04
CGIP /RM	FR★	51,45	+ 0,88
CHRISTIAN DIOR	FR★	259,50	− 1,37
D'IETEREN SA	BE★	288,30	+ 1,84
GAZ ET EAUX /RM	FR★	64,20	+ 0,08
GBL	BE★	268,90	− 0,41
GEVAERT	BE★	41,95	....
HAGEMEYER NV	NL★	21,38	+ 0,09
INCHCAPE	GB	5,06	....
INVESTOR -A-	SE	15,22	− 0,80
INVESTOR -B-	SE	15,46	+ 1,20
MYTILINEOS	GR	9,12	− 0,97
NORSK HYDRO	NO	39,86	....
OERLIKON-BUEHRL	CH	242,03	+ 2,98
ORKLA -A-	NO	16,93	....
SONAE SGPS	PT★	45	....
TOMKINS	GB	3,31	....
VEBA AG	DE★	53,40	− 0,19
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 26/04
EIRCOM	IR★	3,83	....
BRITISH TELECOM	GB	19,62	− 0,70
CABLE & WIRELES	GB	18,48	+ 1,32
DEUTSCHE TELEKO	DE★	72,30	− 3,60
ENERGIS	GB	51,23	....
EQUANT NV	DE★	86	....
EUROPOLITAN HLD	SE	19,55	....
FRANCE TELECOM	FR★	166,90	− 1,07
HELLENIC TELE (	GR	24,22	....
KONINKLIJKE KPN	NL★	117,15	− 1,14
MANNESMANN N	DE★	276	− 1,78
PANAFON HELLENI	GR	12,80	....
PORTUGAL TELECO	PT★	12,02	....
SONERA	FI★	55,79	+ 1,07
SWISSCOM N	CH	384,84	− 0,33
TELE DANMARK -B	DK	82,50	− 0,49
TELECEL	PT★	17,80	....
TELECOM ITALIA	IT★	14,95	− 0,33
TELECOM ITALIA	IT★	6,83	+ 0,44
TELEFONICA	ES★	24,68	− 0,68
TIM	IT★	10,17	+ 0,49
VODAFONE AIRTOU	GB	4,82	− 0,71
▶ DJ E STOXX TCOM P		1221,40	− 1,20

CONSTRUCTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 26/04
ACCIONA	ES★	45,15	− 0,70
AKTOR SA	GR	13,39	− 0,88
UPONOR -A-	FI★	17,30	+ 0,58
AUMAR R	ES★	16,09	+ 0,50
ACESA R	ES★	9,38	− 1,05
BLUE CIRCLE IND	GB	7,38	− 0,23
BOUYGUES /RM	FR★	702	− 0,07
BPB	GB	5,65	− 1,20
BUZZI UNICEM	IT★	8,97	+ 0,79
CIMPOR R	PT★	16,09	....
COLAS /RM	FR★	183,50	+ 0,27
GRUPO DRAGADOS	ES★	8,31	− 0,48
FCC	ES★	22,10	+ 0,27
GROUPE GTM	FR★	82,20	+ 0,24
HANSON PLC	GB	8,07	− 0,42
HEIDELBERGER ZE	DE★	64,50	....
HELL.TECHNODO.R	GR	23,37	− 1,19
HERACLES GENL R	GR	26,42	+ 9,63
HOCHTIEF ESSEN	DE★	28	− 2,44
HOLDERBANK FINA	CH	1226,39	− 0,26
IMERYS /RM	FR★	130,50	− 0,38
ITALCEMENTI	IT★	9,63	− 1,03
LAFARGE /RM	FR★	94,50	+ 2,16
MICHANIKI REG.	GR	8,50	+ 1,96
PILKINGTON PLC	GB	1,25	+ 1,39
RMC GROUP PLC	GB	13,39	− 1,27
SAINT GOBAIN /R	FR★	150,80	+ 0,53
SKANSKA -B-	SE	38,07	+ 1,80
TAYLOR WOODROW	GB	2,69	+ 0,64
TECHNIP /RM	FR★	124,40	+ 1,14
TITAN CEMENT RE	GR	43,18	− 0,14
WIENERB BAUSTOF	AT★	23,90	− 0,38
WILLIAMS	GB	6,23	+ 0,55
▶ DJ E STOXX CNST P		228,67	− 0,01

CONSOMMATION CYCLIQUE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 26/04
ACCOR /RM	FR★	41,20	− 0,77
ADIDAS-SALOMON	DE★	69,50	+ 0,29
AIR FCE	FR★	16,87	− 0,76
AIRTOURS PLC	GB	6,11	+ 0,85
ALITALIA	IT★	2,16	....
AUSTRIAN AIRLIN	AT★	17	− 0,29
AUTOGRILL	IT★	9,90	+ 0,92
BANG & OLUFSEN	DK	33,81	+ 0,40
BENETTON GROUP	IT★	2,01	+ 0,50
BRITISH AIRWAYS	GB	5,49	+ 0,31
BULGARI	IT★	11,81	− 1,58
CLUB MED. /RM	FR★	131	− 0,08
COMPASS GRP	GB	15,33	− 0,33
DT.LUFTHANSA N	DE★	23,65	+ 0,21
ELECTROLUX -B-	SE	18,70	− 0,33
EM.TV & MERCHAN	DE★	83,90	+ 0,12
EMI GROUP	GB	10,57	+ 7,88
EURO DISNEY /RM	FR★	0,90	− 1,10
GRANADA GROUP	GB	10,67	+ 0,32
HERMES INTL	FR★	163	+ 5,84
HPI	IT★	1,34	− 1,47
KLM	NL★	19,10	....
HILTON GROUP	GB	4,69	+ 1,11
LVMH / RM	FR★	470	− 1,26
MOULINEX /RM	FR★	6,85	− 1,01
PERSIMMON PLC	GB	3,23	+ 0,53
PREUSSAG AG	DE★	44,30	+ 0,91
RANK GROUP	GB	2,56	+ 0,68
SAIRGROUP N	CH	192,74	+ 0,66
SAS DANMARK A/S	DK	10,40	....
SEB /RM	FR★	65,10	− 1,59
SODEXHO ALLIANC	FR★	162,80	− 0,73
THE SWATCH GRP	CH	1197,12	− 0,95
THE SWATCH GRP	CH	249,98	− 0,13
VOLVO -A-	SE	26,28	− 2,27
VOLVO -B-	SE	27,13	− 2,42
WW/WW UK UNITS	IR★	1,03	....
WILSON BOWDEN	GB	9,32	....
WOLFORD AG	AT★	33,50	....
▶ DJ E STOXX CYC GO P		188,59	− 0,19

PHARMACIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 26/04
ASTRAZENECA	GB	46,30	− 4,36
AVENTIS /RM	FR★	61,20	− 0,73
GLAXO WELLCOME	GB	33,16	− 4,17
NOVARTIS N	CH	1510,08	− 0,67
NOVO NORDISK B	DK	151,74	+ 0,72
ORION B	FI★	25	....
ROCHE HOLDING	CH	13357,93	− 0,71
ROCHE HOLDING G	CH	11503,72	− 0,19
SANOFI SYNTHELA	FR★	41,20	+ 0,24
SCHERING AG	DE★	155	+ 0,32
SMITHKLINE BEEC	GB	14,50	− 4,20
UCB	BE★	38,20	....
▶ DJ E STOXX HEAL		418,25	− 0,40

ÉNERGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 26/04
BG	GB	5,75	....
BP AMOCO	GB	9,56	− 1,59
BURMAH CASTROL	GB	26,98	+ 0,06
CEPSA	ES★	9,60	− 0,62
DORDTSCHE PETRO	NL★	54	....
ENI	IT★	5,55	+ 0,91
ENTERPRISE OIL	GB	7,74	− 0,66
LASMO	GB	1,85	− 1,82
OMV AG	AT★	88,68	− 0,42
PETROLEUM GEO-S	NO	16,37	....
REPSOL	ES★	22,50	+ 1,35
ROYAL DUTCH CO	NL★	62,10	+ 0,57
SAIPEM	IT★	5,17	+ 0,39
SHELL TRANSP	GB	8,67	+ 0,80
TOTAL FINA ELF/	FR★	164,70	+ 0,55
▶ DJ E STOXX ENGY P		341,30	+ 0,57

(Publicité)

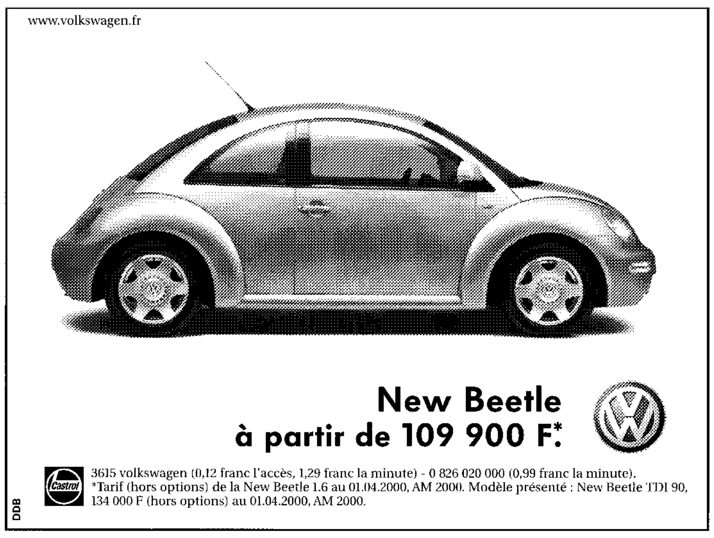

SERVICES FINANCIERS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 26/04
3I	GB	21,80	+ 2,09
ALMANIJ	BE★	41,96	+ 3,32
ALPHA FINANCE	GR	56,54	....
AMVESCAP	GB	15,14	....
BPI R	PT★	3,41	....
BRITISH LAND CO	GB	7,21	....
CANARY WHARF GR	GB	6,01	+ 0,29
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,50	....
CLOSE BROS GRP	GB	17,04	....
COBEPA	BE★	58,60	+ 1,74
COMPART	IT★	1,31	....
CONSORS DISC-BR	DE★	121,50	− 6,18
CORP FIN ALBA	ES★	29,42	− 1,61
CS GROUP N	CH	198,78	− 0,64
EURAFRANCE /RM	FR★	465,70	+ 0,15
FORTIS (B)	BE★	28,95	+ 0,35
FORTIS (NL)	NL★	28,98	+ 0,07
GECINA /RM	FR★	102,50	+ 0,69
HAMMERSON	GB	7,07	+ 0,73
ING GROEP	NL★	61,03	− 0,76
REALDANMARK	DK	37,02	....
LAND SECURITIES	GB	13,03	....
LIBERTY INTL	GB	7,14	....
MEDIOBANCA	IT★	8,98	+ 1,47
MEPC PLC	GB	7,40	....
METROVACESA	ES★	17,80	+ 0,85
PROVIDENT FIN	GB	9,70	....
RODAMCO CONT. E	NL★	38,50	....
RODAMCO NORTH A	NL★	37,50	− 0,53
SCHRODERS PLC	GB	21,02	....
SIMCO N /RM	FR★	73	− 0,68
SLOUGH ESTATES	GB	6,18	+ 1,12
UNIBAIL /RM	FR★	138	....
VALLEHERMOSO	ES★	7,21	+ 0,14
WCM BETEILIGUNG	DE★	31	....
WOOLWICH PLC	GB	5,30	− 4,04
▶ DJ E STOXX FINS P		257,13	− 0,29

ALIMENTATION ET BOISSON

	Code pays	Cours en euros	% Var. 26/04
ALLIED DOMECQ	GB	5,41	− 0,63
ASSOCIAT BRIT F	GB	6,64	....
BASS	GB	13,09	− 0,65
BBAG OE BRAU-BE	AT★	43,30	− 1,37
BRAU-UNION	AT★	47,53	− 0,15
CADBURY SCHWEPP	GB	7,29	− 0,93
CARLSBERG -B-	DK	34,48	+ 1,58
CARLSBERG AS -A	DK	32,20	....
DANISCO	DK	34,74	+ 2,37
DANONE /RM	FR★	245,60	+ 0,24
DELTA DAIRY	GR	15,18	− 2,67
DIAGEO	GB	9,39	− 0,36
ELAIS OLEAGINOU	GR	24,56	− 0,42
ERID.BEGH.SAY /	FR★	89,55	− 0,39
HEINEKEN HOLD.N	NL★	37,90	− 1,69
HELLENIC BOTTLI	GR	16,99	− 0,70
HELLENIC SUGAR	GR	15,03	....
KERRY GRP-A-	GB	23,51	....
MONTEDISON	IT★	1,85	− 0,54
NESTLE N	CH	1927,36	− 0,39
KONINKLIJKE NUM	NL★	41,13	....
PARMALAT	IT★	1,12	....
PERNOD RICARD /	FR★	51,25	+ 0,49
RAISIO GRP -V-	FI★	2,79	....
SCOTT & NEWCAST	GB	8,15	− 1,04
SOUTH AFRICAN B	GB	8,24	− 0,83
TATE & LYLE	GB	3,93	+ 1,78
UNIGATE PLC	GB	4,96	− 1,37
UNILEVER	NL★	52	− 1,23
UNILEVER	GB	6,86	− 1,23
WHITBREAD	GB	10,19	+ 1,02
COCA-COLA BEVER	GB	2,01	− 0,85
▶ DJ E STOXX F & BV P		216,74	− 1,02

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	Code pays	Cours en euros	% Var. 26/04
ABB N	CH	123,08	− 0,39
ADECCO N	CH	926,15	− 0,48
ALSTOM	FR★	28,22	+ 0,93
ALUSUISSE LON G	CH	689,52	− 0,91
ASSA ABLOY-B-	SE	20,41	+ 0,60
ASSOC BR PORTS	GB	4,58	− 1,11
ATLAS COPCO -A-	SE	26,28	+ 1,42
ATLAS COPCO -B-	SE	25,42	+ 1,71
ATTICA ENTR SA	GR	11,20	− 9,93
BAA	GB	6,90	− 0,50
BBA GROUP PLC	GB	6,86	− 2,68
BRISA AUTO-ESTR	PT★	7,52	....
CAPITA GRP	GB	24,94	− 8,04
CMG	GB	69,61	+ 0,80
COOKSON GROUP P	GB	3,14	− 1,08
DAMPSKIBS -A-	DK	9926,89	....
DAMPSKIBS -B-	DK	11643,97	− 0,80
DAMSKIBS SVEND	DK	15829,36	− 2,48
ELECTROCOMPONEN	GB	11,03	....
EUROTUNNEL /RM	FR★	1,17	+ 0,86
FINNLINES	FI★	20	....
FKI	GB	4	− 0,85
FLS IND.B	DK	20,79	+ 5,44
FLUGHAFEN WIEN	AT★	35,80	− 0,17
GKN	GB	15,10	− 0,34
HALKOR	GR	5,36	....
HAYS	GB	7,28	+ 0,24
HEIDELBERGER DR	DE★	61	....
HUHTAMAEKI VAN	FI★	32,50	....
IFIL	IT★	7,35	+ 2,80
IMI PLC	GB	4,19	− 2,40
IND.VAERDEN -A-	SE	27,50	+ 0,67
ISS INTL SERV-B	DK	70,83	....
KOEBENHAVN LUFT	DK	73,65	....
KONE B	FI★	57,97	+ 1,52
LEGRAND /RM	FR★	196	− 0,56
LINDE AG	DE★	42,10	− 0,36
MAN AG	DE★	35,50	− 0,28
METALLGESELLSCH	DE★	17,60	+ 0,86
METRA A	FI★	19	+ 2,70
METSO	FI★	15	+ 2,04
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,46	....
NETCOM -B-	SE	82,37	....
EXEL	GB	5,66	− 1,49
NKT HOLDING	DK	140,18	....
OCEAN GROUP	GB	20,53	....
PARTEK	FI★	12,70	....
PENINS.ORIENT.S	GB	10,86	+ 0,80
PREMIER FARNELL	GB	7,21	....
RAILTRACK	GB	14,16	+ 0,36
RANDSTAD HOLDIN	NL★	46,60	− 1,48
RATIN -A-	DK	105,31	....
RATIN -B-	DK	104,10	− 2,39
RENTOKIL INITIA	GB	3,02	− 1,68
REXAM	GB	4,12	− 0,83
REXEL /RM	FR★	77	+ 1,05
RHI AG	AT★	26,75	+ 0,75
RIETER HLDG N	CH	648,81	+ 0,49
SANDVIK -A-	SE	26,28	+ 0,70
SANDVIK -B-	SE	26,52	+ 0,23
SAURER ARBON N	CH	556,58	+ 0,57
SCHNEIDER ELECT	FR★	72,75	− 0,89
SEAT-PAGINE GIA	IT★	2,34	....
SECURICOR	GB	2,13	− 1,59
SECURITAS -B-	SE	29,03	+ 2,15
SHANKS GROUP	GB	2,66	....
SIDEL /RM	FR★	70,50	....
INVENSYS	GB	5,03	− 0,34
SKF -B-	SE	23,83	− 1,02
SOPHUS BEREND -	DK	20,12	....
SULZER FRAT.SA1	CH	692,07	− 1,36
T.I.GROUP PLC	GB	6,09	− 3,27
TOMRA SYSTEMS	NO	22,87	....
VA TECHNOLOGIE	AT★	64,20	− 0,77
VEDIOR NV	NL★	11,80	....
▶ DJ E STOXX IND GO P		580,64	....

ASSURANCES

	Code pays	Cours en euros	% Var. 26/04
AEGON NV	NL★	82,20	....
AEGIS GROUP	GB	3	....
AGF /RM	FR★	55	+ 1,48
ALLEANZA ASS	IT★	11,29	− 0,09
ALLIANZ N	DE★	415	....
ALLIED ZURICH	GB	10,93	− 0,93
ASR VERZEKERING	NL★	53,60	− 1,83
AXA /RM	FR★	161,90	− 0,67
BALOISE HLDG N	CH	901,98	− 0,63
BRITANNIC	GB	15,08	....
CGU	GB	16,01	+ 0,21
CNP ASSURANCES	FR★	32,15	− 0,77
CORP MAPFRE R	ES★	16,82	− 0,59
ERGO VERSICHERU	DE★	115,30	+ 0,70
ETHNIKI GEN INS	GR	34,21	....
CODAN	DK	77,81	....
FORTIS (B)	BE★	28,95	+ 0,35
GENERALI ASS	IT★	31,40	− 0,63
GENERALI HLD VI	AT★	165,50	+ 1,16
INTERAM HELLEN	GR	21,13	− 1,39
IRISH LIFE & PE	GB	9,27	....
FONDIARIA ASS	IT★	4,82	− 1,43
LEGAL & GENERAL	GB	2,90	+ 0,60
MEDIOLANUM	IT★	18,05	+ 1,69
MUENCH RUECKVER	DE★	319	− 2
NORWICH UNION	GB	7,62	....
POHJOLA YHTYMAE	FI★	54,86	+ 0,57
PRUDENTIAL	GB	16,13	− 1,78
RAS	IT★	11,08	− 0,27
ROYAL SUN ALLIA	GB	5,92	− 0,29
SAMPO -A-	FI★	40,60	+ 0,25
SWISS RE N	CH	1775,33	− 0,11
SEGUROS MUNDIAL	PT★	58,81	....
SKANDIA INSURAN	SE	52,80	+ 0,47
STOREBRAND	NO	6,62	....
SUN LF & PROV H	GB	7,64	+ 0,91
SWISS LIFE REG	CH	580,12	− 0,65
TOPDANMARK	DK	17,04	− 0,78
ZURICH ALLIED N	CH	468,16	− 0,14
▶ DJ E STOXX INSU P		421,88	− 0,41

MEDIAS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 26/04
B SKY B GROUP	GB	25,74	− 8,98
CANAL PLUS /RM	FR★	211,80	− 0,09
CARLTON COMMUNI	GB	12,68	− 1,20
ELSEVIER	NL★	11	+ 1,29
EMAP PLC	GB	21,19	− 0,08
DAILY MAIL & GE	GB	29,60	....
GRUPPO L'ESPRES	IT★	15,80	− 1,25
HAVAS ADVERTISI	FR★	496,40	− 0,34
INDP NEWS AND M	IR★	8,90	....
LAGARDERE SCA N	FR★	71,55	+ 0,77
MEDIASET	IT★	18,22	− 0,71
PEARSON	GB	34,36	− 2,01
REED INTERNATIO	GB	7,81	+ 0,44
REUTERS GROUP	GB	18,50	− 2,97
TELEWEST COMM.	GB	6,73	− 1,01
TF1	FR★	721	− 0,96
UNITED NEWS & M	GB	13,90	....
UNITED PAN-EURO	NL★	236	....
VNU	NL★	60,35	+ 1,34
WOLTERS KLUWER	NL★	26,43	+ 1,38
WPP GROUP	GB	17,99	+ 2,44
▶ DJ E STOXX MEDIA P		570,50	− 0,23

BIENS DE CONSOMMATION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 26/04
AHOLD	NL★	25,52	− 0,89
ALTADIS -A-	ES★	13,09	− 0,30
ATHENS MEDICAL	GR	10,43	− 2,09
AVIS EUROPE	GB	3,07	....
AUSTRIA TABAK A	AT★	39,60	+ 1,54
BEIERSDORF AG	DE★	69,60	+ 0,14
BIC /RM	FR★	43,36	− 1,68
BRIT AMER TOBAC	GB	5,77	+ 0,60
CASINO GP /RM	FR★	99,25	....
CFR UNITS -A-	CH	2544,37	+ 0,03
DELHAIZE	BE★	57,80	+ 2,30
ESSILOR INTL /R	FR★	292,20	− 2,27
COLRUYT	BE★	42,80	+ 1,88
FREESERVE	GB	6,66	+ 2,11
FRESENIUS MED C	DE★	78	− 1,27
GALLAHER GRP	GB	5,41	....
GIB	BE★	30,80	+ 2,63
IMPERIAL TOBACC	GB	8,12	....
JERONIMO MARTIN	PT★	18,92	....
KESKO -B-	FI★	11,62	− 0,26
L'OREAL /RM	FR★	761	+ 2,15
MORRISON SUPERM	GB	2,49	− 1,36
HENKEL KGAA VZ	DE★	62,75	− 1,18
RECKITT BENCKIS	GB	11,45	− 0,15
SAFEWAY	GB	3,67	....
SAINSBURY J. PL	GB	5,61	....
SMITH & NEPHEW	GB	3,21	....
STAGECOACH HLDG	GB	1,10	− 1,54
TERRA NETWORKS	ES★	66,40	− 1,63
TESCO PLC	GB	3,71	− 0,46
TNT POST GROEP	NL★	24,43	− 0,08
▶ DJ E STOXX N CY G P		474,70	+ 0,19

COMMERCE DISTRIBUTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 26/04
BOOTS CO PLC	GB	8,79	....
BUHRMANN NV	NL★	27,25	+ 0,18
CARREFOUR /RM	FR★	70,45	− 0,42
CASTO.DUBOIS /R	FR★	242,60	− 0,37
CENTROS COMER P	ES★	13,23	− 0,30
CONTINENTE	ES★	17,24	− 0,35
DIXONS GROUP PL	GB	21,19	....
GEHE AG	DE★	35	....
GREAT UNIV STOR	GB	6,33	+ 1,10
GUCCI GROUP	NL★	95,05	− 0,78
HENNES & MAURIT	SE	29,33	....
KARSTADT QUELLE	DE★	33,50	+ 0,30
KINGFISHER	GB	9,20	+ 0,37
MARKS & SPENCER	GB	4,07	− 4,82
METRO	DE★	43	− 0,69
NEXT PLC	GB	8,70	− 1,74
PINAULT PRINT./	FR★	222,80	− 0,93
VALORA HLDG N	CH	286,88	− 1,31
VENDEX KBB NV	NL★	16,95	− 0,29
W.H SMITH	GB	6,13	− 1,38
WOLSELEY PLC	GB	5,90	− 0,86
▶ DJ E STOXX RETL P		367,59	− 0,40

HAUTE TECHNOLOGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 26/04
AEROSPATIALE MA	FR★	21,66	− 1,46
ALCATEL /RM	FR★	237	− 0,29
ALTEC SA REG.	GR	13,87	+ 1,30
ASM LITHOGRAPHY	NL★	106	....
BAAN COMPANY	NL★	3,80	− 4,28
BARCO	BE★	124,90	+ 3,14
BOWTHORPE	GB	20,42	− 2,86
BRITISH AEROSPA	GB	6,66	+ 0,26
CAB & WIRE COMM	GB	16,17	− 0,32
CAP GEMINI /RM	FR★	207,30	− 0,96
COLT TELECOM NE	GB	46,34	− 1,46
DASSAULT SYST./	FR★	79,10	− 2,94
ERICSSON -B-	SE	89,83	+ 0,68
FINMECCANICA	IT★	1,14	....
GAMBRO -A-	SE	6,42	− 0,94
GETRONICS	NL★	65,35	− 0,38
GN GREAT NORDIC	DK	89,74	− 0,89
INTRACOM R	GR	38,39	+ 1,57
LOGICA	GB	33,64	− 1,46
MISYS	GB	13,04	− 2,06
NOKIA	FI★	55,60	− 0,09
NYCOMED AMERSHA	GB	8,72	....
OCE	NL★	15,15	− 0,33
OLIVETTI	IT★	3,66	+ 0,55
PHILIPS	NL★	162,90	....
ROLLS ROYCE	GB	3,91	− 2,56
SAGE GRP	GB	11,45	− 1,91
SAGEM	FR★	3120	....
SAP AG	DE★	510	− 1,54
SAP VZ	DE★	630	− 1,79
SEMA GROUP	GB	17,13	− 0,50
SIEMENS AG N	DE★	158,50	+ 0,63
SMITHS IND PLC	GB	12,92	....
STMICROELEC SIC	FR★	203	− 0,64
TECNOST	IT★	3,89	....
THOMSON CSF /RM	FR★	39,81	+ 2,08
TIETOENATOR	FI★	55,99	− 0,02
WILLIAM DEMANT	DK	168,99	+ 0,78
▶ DJ E STOXX TECH P		986,72	− 0,04

SERVICES COLLECTIFS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 26/04
AEM	IT★	4,70	− 0,21
ANGLIAN WATER	GB	9,46	....
BRITISH ENERGY	GB	3,09	+ 1,12
CENTRICA	GB	3,95	− 0,43
EDISON	IT★	9,43	− 0,42
ELECTRABEL	BE★	274,30	+ 0,40
ELECTRIC PORTUG	PT★	19,15	....
ENDESA	ES★	23,91	− 0,54
ENEL	IT★	4,61	− 0,43
EVN	AT★	121	+ 0,46
FORTUM	FI★	4,08	+ 2
GAS NATURAL SDG	ES★	19,15	+ 0,42
IBERDROLA	ES★	13,75	− 0,79
ITALGAS	IT★	4,80	....
NATIONAL GRID G	GB	8,84	− 1,72
NATIONAL POWER	GB	5,22	+ 1
OESTERR ELEKTR	AT★	110	− 3,08
POWERGEN	GB	6,90	− 0,74
SCOTTISH POWER	GB	8,80	− 1,91
SEVERN TRENT	GB	11,41	....
SUEZ LYON EAUX/	FR★	171,10	− 0,12
SYDKRAFT -A-	SE	19,19	....
SYDKRAFT -C-	SE	18,45	....
THAMES WATER	GB	13,52	....
FENOSA	ES★	20,83	− 0,81
UNITED UTILITIE	GB	10,90	+ 0,79
VIAG	DE★	20,70	− 0,96
VIVENDI/RM	FR★	109,20	− 1,89
▶ DJ E STOXX PO SUP P		353,30	− 0,69

EURO NOUVEAU MARCHÉ

27/04 10 h 15 ▶

AMSTERDAM

	Cours en euros	% Var. 26/04
AIRSPRAY NV	17,20	+ 1,78
ANTONOV	1	....
C/TAC	9,50	....
CARDIO CONTROL	6,10	....
CSS	23,90	....
HITT NV	6,60	− 2,94
INNOCONCEPTS NV	21,40	....
NEDGRAPHICS HOLD	27,95	+ 0,90
SOPHEON	13,45	+ 0,75
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	3,95	....
RING ROSA WT	0,17	....
UCC GROEP NV	24	....

BRUXELLES

	Cours en euros	% Var. 26/04
ARTHUR	12	....
ENVIPCO HLD CT	1,01	....
FARDEM BELGIUM B	24,70	− 0,20
INTERNOC HLD	2,03	− 13,62
INTL BRACHYTHER B	13,50	+ 0,75
LINK SOFTWARE B	10,98	+ 12,62
PAYTON PLANAR	1,50	....
ACCENTIS	8	....

FRANCFORT

	Cours en euros	% Var. 26/04
UNITED INTERNET	270	....
AIXTRON	271,50	− 0,17
AUGUSTA TECHNOLOGIE	103	− 1,90
BB BIOTECH ZT-D	95	....
BB MEDTECH ZT-D	13,55	+ 0,37
BERTRANDT AG	61	....
BETA SYSTEMS SOFTWA	11,15	+ 2,29
CE COMPUTER EQUIPME	135	+ 3,85
CE CONSUMER ELECTRO	160	+ 1,39
CENIT SYSTEMHAUS	34,90	+ 1,45
DRILLISCH	9,80	+ 2,51
EDEL MUSIC	28,10	− 1,16
ELSA	63,85	+ 1,35
EM.TV & MERCHANDI	83,80	....
EUROMICRON	22,55	+ 0,22
GRAPHISOFT NV	20,95	− 0,71
HOEFT & WESSEL	19	....
HUNZINGER INFORMAT	10	....
INFOMATEC	24,80	− 1,59
INTERSHOP COMMUNICA	461,50	− 0,25
KINOWELT MEDIEN	57	− 1,47
LHS GROUP	41,20	− 4,19
LINTEC COMPUTER	147,11	+ 1,46
LOESCH UMWELTSCHUTZ	6,60	....
MENSCH UND MASCHINE	23,50	− 0,84
MOBILCOM	142,30	− 0,48
MUEHL PRODUCT & SERV	25	− 13,82
MUEHLBAUER HOLDING	72,30	....
PFEIFFER VACU TECH	43,10	+ 0,21
PLENUM	16,74	+ 3,33
PSI	38,50	− 1,28
QIAGEN NV	155,50	− 0,64
REFUGIUM HOLDING AG	8,90	+ 1,14
SACHSENRING AUTO	13	+ 1,17
SALTUS TECHNOLOGY	12,20	+ 0,41
SCM MICROSYSTEMS	86,50	− 4,43
SER SYSTEME	44,25	+ 0,55
SERO ENTSORGUNG	5,80	....
SINGULUS TECHNOLOGI	116,50	+ 0,86
SOFTM SOFTWARE BERA	33,40	− 1,47
TDS	20,40	− 2,86
TECHNOTRANS	75,50	....
TELDAFAX	14,84	− 1
TELES AG	19,55	+ 1,35
TIPTEL	6,30	....
TRANSTEC	45,20	− 1,74
W.E.T. AUTOMOTIVE S	39,60	− 1
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark **GB** : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

● L'action **Vivendi** reculait de 2,07 %, à 109 euros, dans les premiers échanges à la Bourse de Paris, jeudi 27 avril, tandis que celle de **Canal+** cédait 0,09 %, à 211,8 euros. Les deux groupes auraient interrompu les discussions en vue d'un rapprochement avec Seagram.

● Le cours de Bourse de **Michelin** était en baisse de 0,18 %, à 38,13 euros, jeudi, au début des transactions. Le groupe a accru son chiffre d'affaires de 14,8 % au premier trimestre.

● L'action **Schneider** se négociait, jeudi en début de matinée, à 72,9 euros, soit un recul de 0,68 %. La société a annoncé une hausse de 14,5 % de ses ventes au premier trimestre 2000.

● Le groupe cimentier français **Lafarge,** qui a enregistré une hausse de 21 % de son chiffre d'affaires au premier trimestre 2000, gagnait 1,62 %, à 94 euros, jeudi matin.

● L'agence d'évaluation financière américaine Moody's a confirmé la note de l'endettement à long terme de **Chargeurs**, à la suite du rachat par ce dernier de l'activité « films de protection » de l'américain Ivex Packaging Corp. L'action gagnait 0,83 %, à 61 euros, jeudi matin.

● L'action **Pechiney** bondissait de 2,19 %, à 49,05 euros, jeudi matin, après l'annonce d'un résultat net de 43 millions d'euros au premier trimestre 2000.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 27 AVRIL **Cours relevés à 9 h 57**

Liquidation : 24 mai

France ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	145,90	145,90	957,04	....	145,90
CR.LYONNAIS(TP) L	143	144	944,58	+ 0,70	143,50
RENAULT (T.P.)	325	326	2138,42	+ 0,31	315,60
SAINT GOBAIN(T.P.	171	174,20	1142,68	+ 1,87	170,60
THOMSON S.A (T.P)	153	154	1010,17	+ 0,65	156
ACCOR	41,52	41,20	270,25	− 0,77	43,48
AEROSPATIALE MATR	21,98	21,65	142,01	− 1,50	20,45
AGF	54,20	54,70	358,81	+ 0,92	54,05
AIR FRANCE GPE NO	17	16,88	110,73	− 0,71	17,25
AIR LIQUIDE	145,90	147,90	970,16	+ 1,37	144,70
ALCATEL	237,70	237,40	1557,24	− 0,13	225,10
ALSTOM	27,96	28	183,67	+ 0,14	27,20
ALTRAN TECHNO. #	222	222,90	1462,13	+ 0,41	208
ATOS CA	108,80	108	708,43	− 0,74	108
AVENTIS	61,65	61,45	403,09	− 0,32	60
AXA	163	162,20	1063,96	− 0,49	153,70
BAIL INVESTIS	124	124	813,39	....	121,50
BAZAR HOT. VILLE	110	109,70	719,58	− 0,27	99,85
BIC	44,10	43,40	284,69	− 1,59	41,90
BIS	100	....	....	....	93,55
B.N.P.	90,85	89,95	590,03	− 0,99	88,90
BOLLORE	170	170	1115,13	....	168
BONGRAIN	318,90	319,50	2095,78	+ 0,19	319,90
BOUYGUES	702,50	699	4585,14	− 0,50	676
BOUYGUES OFFS.	47	47,29	310,20	+ 0,62	44,50
BULL#	11,78	11,51	75,50	− 2,29	11,56
BUSINESS OBJECTS	106	108,50	711,71	+ 2,36	94,50
CANAL +	212	211,90	1389,97	− 0,05	203
CAP GEMINI	209,30	207,20	1359,14	− 1	201,80
CARBONE LORRAINE	47,95	48	314,86	+ 0,10	48,60
CARREFOUR	70,75	70,55	462,78	− 0,28	68,15
CASINO GUICHARD	99,25	99,50	652,68	+ 0,25	96
CASINO GUICH.ADP	66,50	66,95	439,16	+ 0,68	63
CASTORAMA DUB.(LI	243,50	244	1600,54	+ 0,21	243
C.C.F.	156,30	155,70	1021,33	− 0,38	154
CEGID (LY)	223,90	220	1443,11	− 1,74	206,90
CGIP	51	51,40	337,16	+ 0,78	47,50
CHARGEURS	60,50	62	406,69	+ 2,48	60,50
CHRISTIAN DALLOZ	67	66,50	436,21	− 0,75	60,10
CHRISTIAN DIOR	263,10	259	1698,93	− 1,56	244
CIC -ACTIONS A.	100	100	655,96	....	99
CIMENTS FRANCAIS	52,60	52,10	341,75	− 0,95	51,85
CLARINS	107,30	105,20	690,07	− 1,96	98,40
CLUB MEDITERRANEE	131,10	130,80	857,99	− 0,23	139
CNP ASSURANCES	32,40	32,15	210,89	− 0,77	31,50
COFACE	100,10	103,50	678,92	+ 3,40	104
COFLEXIP	99,90	99	649,40	− 0,90	96,10
COLAS	183	183,50	1203,68	+ 0,27	180,20
CDE PROV. REGPT.	37,40	37,45	245,66	+ 0,13	36
CPR	40,28	39,80	261,07	− 1,19	39,70
CRED.FON.FRANCE	14,39	14,50	95,11	+ 0,76	14,05
CFF.RECYCLING	47,50	47,70	312,89	+ 0,42	51,50
CREDIT LYONNAIS	44	42,75	280,42	− 2,84	38,25
CS SIGNAUX(CSEE)	74,70	74,30	487,38	− 0,54	67,10
DAMART	70	69,05	452,94	− 1,36	69
DANONE	245	243,80	1599,22	− 0,49	249
DASSAULT-AVIATION	180	182	1193,84	+ 1,11	165,30
DASSAULT SYSTEMES	81,50	79,85	523,78	− 2,02	72,40
DE DIETRICH	56,50	57	373,90	+ 0,88	55,50
DEVEAUX(LY)#	68,20	70,35	461,47	+ 3,15	67,20
DMC (DOLLFUS MI)	5,04	4,99	32,73	− 0,99	4,31
DYNACTION	25,10	25	163,99	− 0,40	25
EIFFAGE	57,25	56,70	371,93	− 0,96	55,20
ELIOR	12,90	12,80	83,96	− 0,78	11,31
ERAMET	53,60	53	347,66	− 1,12	50,70
ERIDANIA BEGHIN	89,90	89,60	587,74	− 0,33	87,20
ESSILOR INTL	299	293	1921,95	− 2,01	278
ESSO	61,10	61,90	406,04	+ 1,31	56
EURAFRANCE	465	465	3050,20	....	495
EURO DISNEY	0,91	0,88	5,77	− 3,30	0,83
EUROTUNNEL	1,16	1,15	7,54	− 0,86	1,12
FACOM SA	74	....	....	....	72
FAURECIA	43	43	282,06	....	43,10
FIMALAC SA	155	150	983,94	− 3,23	141,60
FIVES-LILLE	74	78	511,65	+ 5,41	79,50
FONC.LYON.#	111,80	111,20	729,42	− 0,54	112,50
FRANCE TELECOM	168,70	167,50	1098,73	− 0,71	170,20
FROMAGERIES BEL	680	680	4460,51	....	653
GALERIES LAFAYETT	188,30	187,20	1227,95	− 0,58	183,50
GAUMONT #	74,90	74,40	488,03	− 0,67	73,50
GAZ ET EAUX	64,15	63,80	418,50	− 0,55	61,65
GECINA	101,80	102,50	672,36	+ 0,69	103
GEOPHYSIQUE	63,50	62,90	412,60	− 0,94	62
GFI INFORMATIQUE	160,50	158,10	1037,07	− 1,50	160,50
GRANDVISION	30,30	29,75	195,15	− 1,82	30,98
GROUPE ANDRE S.A.	162,20	164,50	1079,05	+ 1,42	172
GROUPE GASCOGNE	78	78,30	513,61	+ 0,38	76
GR.ZANNIER (LY) #	49,69	49,80	326,67	+ 0,22	48,34
GROUPE GTM	82	82,20	539,20	+ 0,24	81,90
GROUPE PARTOUCHE	74,25	74,95	491,64	+ 0,94	72,15
GUILBERT	118	114,10	748,45	− 3,31	105,30
GUYENNE GASCOGNE	391,90	397	2604,15	+ 1,30	419
HACHETTE FILI.MED	77	77,90	510,99	+ 1,17	71,50
HAVAS ADVERTISING	498,10	502	3292,90	+ 0,78	434
IMERYS(EX.IMETAL)	131	131,30	861,27	+ 0,23	125
IMMEUBLES DE FCE	17,55	18,25	119,71	+ 3,99	17
INFOGRAMES ENTER.	36	33,99	222,96	− 5,58	34
INGENICO	110,40	109,30	716,96	− 1	108,10
ISIS	61,60	61,50	403,41	− 0,16	60
KAUFMAN ET BROAD	18,94	18,95	124,30	+ 0,05	18,10
KLEPIERRE COMP.FI	90,50	92	603,48	+ 1,66	92
LABINAL	107,30	108,80	713,68	+ 1,40	108,50
LAFARGE	92,50	93,55	613,65	+ 1,14	88
LAGARDERE	71	71,40	468,35	+ 0,56	74,50
LAPEYRE	55	54,90	360,12	− 0,18	50,90
LEBON (CIE)	60,95	....	....	....	59,85
LEGRAND	197,10	196,50	1288,96	− 0,30	198,40
LEGRAND ADP	113,30	113,30	743,20	....	111
LEGRIS INDUST.	43,85	44,60	292,56	+ 1,71	41,12
LIBERTY SURF	41,05	38,93	255,36	− 5,16	45,20
LOCINDUS	117	118,70	778,62	+ 1,45	117,50
L'OREAL	745	761	4991,83	+ 2,15	731
LVMH MOET HEN.	476	470,50	3086,28	− 1,16	431
MARINE WENDEL	81	81,65	535,59	+ 0,80	80,65
METALEUROP	7,16	7,20	47,23	+ 0,56	6,70
MICHELIN	38,20	38,25	250,90	+ 0,13	37,75
MONTUPET SA	30,30	30	196,79	− 0,99	27,90
MOULINEX	6,92	6,86	45	− 0,87	7
NATEXIS BQ POP.	74,80	73,10	479,50	− 2,27	74
NEOPOST	30,77	30,12	197,57	− 2,11	28,44
NORBERT DENTRES.#	18,35	18,60	122,01	+ 1,36	17,55
NORD-EST	26,92	27	177,11	+ 0,30	25,91
NORDON (NY)	60,15	62,75	411,61	+ 4,32	59,75
NRJ #	733	715	4690,09	− 2,46	627,50
OLIPAR	8,65	8,51	55,82	− 1,62	8,70
PECHINEY ACT ORD	48	49,20	322,73	+ 2,50	48,50
PENAUILLE POLY.CB	670	670	4394,91	....	606
PERNOD-RICARD	51	51,25	336,18	+ 0,49	50
PEUGEOT	227	228,50	1498,86	+ 0,66	227,90
PINAULT-PRINT.RED	224,90	223,20	1464,10	− 0,76	201,10
PLASTIC OMN.(LY)	127	127,50	836,35	+ 0,39	127
PUBLICIS #	494	500	3279,79	+ 1,21	439
REMY COINTREAU	21,72	20,74	136,05	− 4,51	20,10
RENAULT	48,90	47,95	314,53	− 1,94	45,50
REXEL	76,20	77,50	508,37	+ 1,71	68,70
RHODIA	19,56	19,60	128,57	+ 0,20	19
ROCHETTE (LA)	6,61	6,59	43,23	− 0,30	6,39
ROYAL CANIN	101	104	682,20	+ 2,97	93,55
RUE IMPERIALE (LY	2010	....	....	....	2040
SADE (NY)	41	41	268,94	....	39,64
SAGEM S.A.	1300	1316	8632,39	+ 1,23	1240
SAINT-GOBAIN	150	150,40	986,56	+ 0,27	146,10
SALVEPAR (NY)	70,90	71,50	469,01	+ 0,85	71,20
SANOFI SYNTHELABO	41,10	41,17	270,06	+ 0,17	41,25
SCHNEIDER ELECTRI	73,40	72,75	477,21	− 0,89	68,50
SCOR	47	46,80	306,99	− 0,43	46
S.E.B.	66,15	65,10	427,03	− 1,59	63,50
SEITA	34,31	34,50	226,31	+ 0,55	33,52
SELECTIBANQUE	16,50	16,50	108,23	....	16,40
SGE	44	43,05	282,39	− 2,16	41
SIDEL	70,50	70,70	463,76	+ 0,28	66,50
SILIC CA	144,30	....	....	....	141,60
SIMCO	73,50	73	478,85	− 0,68	75
SKIS ROSSIGNOL	14	14,20	93,15	+ 1,43	14,39
SOCIETE GENERALE	228,80	227,50	1492,30	− 0,57	220
SODEXHO ALLIANCE	164	162,80	1067,90	− 0,73	154,50
SOGEPARC (FIN)	79,90	....	....	....	76,05
SOMMER-ALLIBERT	23,25	23,69	155,40	+ 1,89	23,80
SOPHIA	24,99	24,98	163,86	− 0,04	24,90
SOPRA #	98	95,10	623,82	− 2,96	91
SPIR COMMUNIC. #	97,25	96,35	632,01	− 0,93	95,70
SR TELEPERFORMANC	296,50	294	1928,51	− 0,84	290,40
SUEZ LYON.DES EAU	171,30	171,60	1125,62	+ 0,18	173,90
TF1	728	720,50	4726,17	− 1,03	635
TECHNIP	123	124,50	816,67	+ 1,22	121,90
THOMSON-CSF	39	39,83	261,27	+ 2,13	40
THOMSON MULTIMEDI	102	103,20	676,95	+ 1,18	109,80
TOTAL FINA ELF	163,80	165	1082,33	+ 0,73	156
TRANSICIEL #	152,40	150,50	987,22	− 1,25	144,50
UBI SOFT ENTERTAI	54,30	52	341,10	− 4,24	50,10
UNIBAIL	138	135,70	890,13	− 1,67	138,50
UNILOG CA	121	119	780,59	− 1,65	125
UNION ASSUR.FDAL	145	....	....	....	139,40
USINOR	14,61	15,12	99,18	+ 3,49	15,16
VALEO	62	60,70	398,17	− 2,10	60,15
VALLOUREC	40,56	40,35	264,68	− 0,52	37,10
VIA BANQUE	28,40	28,70	188,26	+ 1,06	28,50
VIVENDI	111,30	109	714,99	− 2,07	111,40
WORMS (EX.SOMEAL)	15,91	15,85	103,97	− 0,38	15,60
ZODIAC	192	193,90	1271,90	+ 0,99	181,50

International ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
AMERICAN EXPRESS	171,50	169,70	1113,16	− 1,05	146,80
A.T.T. #	54,05	55,40	363,40	+ 2,50	53,90
BARRICK GOLD #	18,17	18,01	118,14	− 0,88	17,50
CROWN CORK ORD. #	18,24	....	....	....	17,11
DE BEERS #	22,75	22,50	147,59	− 1,10	20,45
DU PONT NEMOURS #	52,30	53,70	352,25	+ 2,68	56,60
ERICSSON #	89,65	91,50	600,20	+ 2,06	86,35
FORD MOTOR #	59,60	....	....	....	59
GENERAL ELECTR. #	179,30	176,10	1155,14	− 1,78	164,70
GENERAL MOTORS #	99	99	649,40	....	92,45
HITACHI #	13,11	13,10	85,93	− 0,08	12,80
I.B.M.	120,50	119,50	783,87	− 0,83	119
ITO YOKADO #	78,90	76,35	500,82	− 3,23	73,90
MATSUSHITA	29,01	....	....	....	27,30
MC DONALD'S	41,90	41,80	274,19	− 0,24	34,10
MERK AND CO	76,10	77,60	509,02	+ 1,97	70
MITSUBISHI CORP.#	9,62	9,89	64,87	+ 2,81	9,29
MORGAN J.P.#	149	....	....	....	133,40
NIPP. MEATPACKER#	12	....	....	....	11,51
PHILIP MORRIS#	23,88	24	157,43	+ 0,50	21,22
PROCTER GAMBLE	65,50	66,80	438,18	+ 1,98	70
SEGA ENTERPRISES	19,04	18,98	124,50	− 0,32	16,80
SCHLUMBERGER#	80	83,55	548,05	+ 4,44	77,80
SONY CORP.#RGA	128,60	127,80	838,31	− 0,62	128,50
SUMITOMO BANK #	14,45	....	....	....	15,09

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 26 AVRIL

Cours relevés à 18 h 07

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM.	30,10	197,44	+ 0,33
AB SOFT	16,01	105,02	+ 10,41
ACCESS COMME	70,50	462,45	+ 0,28
ADL PARTNER	22,25	145,95	− 3,26
ALGORIEL#	41,90	274,85	+ 0,82
ALPHAMEDIA	14,11	92,56	− 5,93
ALPHA MOS #	8,87	58,18	+ 3,14
ALTAMIR & CI	281,10	1843,90	− 4,71
ALTAMIR ACT. ◆	318	2085,94	....
ALTAMIR BS 9 ◆	10	65,60	....
ALDETA	5,20	34,11	− 5,45
ALTI #	52	341,10	+ 4
A NOVO	257	1685,81	+ 4,51
ARTPRICE COM	20	131,19	− 6,28
ASTRA	2,15	14,10	+ 1,42
ATN	6,35	41,65	+ 5,83
AUTOMA TECH	20,55	134,80	− 1,82
AVENIR TELEC	278,70	1828,15	+ 4,77
AVENIR TELEC	21,40	140,37	− 0,47
BARBARA BUI	11	72,16	....
BELVEDERE	55,50	364,06	− 4,48
BIODOME #	26,68	175,01	....
BOURSE DIREC	28,99	190,16	− 1,73
BRIME TECHNO	47,24	309,87	+ 2,70
BVRP EX DT S	123	806,83	− 3,91
CAC SYSTEMES	10,10	66,25	− 0,98
CAST	42,87	281,21	+ 2,32
CEREP	63,45	416,20	+ 4,70
CEREP ACT.NV ◆	110,10	722,21	....
CEREP ACT.NV ◆	15	98,39	....
CHEMUNEX #	2,52	16,53	+ 0,80
COHERIS ATIX	80,35	527,06	− 3,31
CMT MEDICAL	15,50	101,67	+ 3,33
COIL	36	236,14	....
CONSODATA #	61	400,13	+ 7,02
CONSORS FRAN	24,30	159,40	+ 5,65
CROSS SYSTEM	248,30	1628,74	+ 2,60
CRYO INTERAC	101	662,52	+ 7,50
CYBER PRES.P	53,50	350,94	....
CYRANO #	8,80	57,72	− 4,35
DESK #	10	65,60	+ 0,10
DESK BS 98 ◆	0,49	3,21	....
DEVOTEAM #	140	918,34	+ 8,44
DIOSOS	42,40	278,13	+ 3,41
DMS #	10,60	69,53	− 1,85
DURAND ALLIZ	4,90	32,14	+ 4,26
DURAN DUBOI	128	839,62	− 2,29
DURAN BS 00	14	91,83	− 6,67
EFFIK # ◆	17	111,51	....
EGIDE #	185	1213,52	+ 0,43
EDIT.MULTI M	15	98,39	....
ESKER	36,92	242,18	− 1,68
EUROFINS SCI	198,90	1304,70	+ 4,68
EURO.CARGO S	9,50	62,32	− 3,85
EUROPSTAT #	40	262,38	− 10,67
FABMASTER # ◆	17	111,51	....
FIMATEX	20,75	136,11	+ 4,27
FI SYSTEM #	68,50	449,33	− 4,20
FLOREANE MED	9,80	64,28	+ 0,51
GENERIX #	62	406,69	− 4,62
GENESYS #	56,50	370,62	+ 7,62
GENESYS NV 0 ◆	52,20	342,41	....
GENSET	75,90	497,87	+ 6,75
GENSET NV J0 ◆	89,60	587,74	....
GL TRADE #	48,06	315,25	− 0,93
GROUPE D #	92	603,48	− 0,54
GUILLEMOT #	59,60	390,95	+ 4,65
GUYANOR ACTI	0,58	3,80	− 3,33
HF COMPANY	117,90	773,37	+ 3,42
HIGH CO.	117	767,47	− 4,02
HIMALAYA	26,30	172,52	− 1,87
HOLOGRAM IND	145	951,14	− 1,36
IDP	8	52,48	− 0,12
IDP BON 98 (◆	1,07	7,02	....
IGE + XAO	21	137,75	− 0,47
ILOG #	45,50	298,46	− 1,09
IMECOM GROUP	8,90	58,38	+ 3,49
INFOSOURCES	172	1128,25	− 0,41
INFOSOURCE B	72,90	478,19	+ 4,07
INFOTEL #	100	655,96	+ 3,09
INTEGRA NET	21,95	143,98	+ 2,76
INTEGRA ACT.	....	....	....
INTERCALL #	74	485,41	+ 4,23
IPSOS #	136	892,10	+ 1,64
IT LINK	62	406,69	− 3,13
JOLIEZ-REGOL	3,64	23,88	+ 3,70
JOLIEZ-REGOL	0,17	1,12	− 10,53
KALISTO ENTE	189	1239,76	+ 5
LACIE GROUP	6,10	40,01	− 7,72
LEXIBOOK #	24,39	159,99	+ 8,11
MEDIDEP #	37	242,70	− 2,09
MEDIDEP ACT.	35	229,58	+ 3,86
METROLOGIC G	37	242,70	− 4,02
MILLE AMIS # ◆	6,80	44,61	....
MONDIAL PECH	6,80	44,61	− 2,86
MULTIMANIA	29,45	193,18	− 4,54
NATUREX	9,84	64,55	− 5,84
NETGEM	17	111,51	+ 1,37
NETVALUE #	26,50	173,83	− 0,75
NICOX	78	511,65	+ 1,43
NICOX NOUV.0 ◆	75	491,97	....
OLITEC	69	452,61	− 0,14
OXIS INTL RG	4,20	27,55	+ 13,51
PERFECT TECH	99	649,40	+ 1,43
PHONE SYS.NE	17	111,51	....
PICOGIGA	108	708,43	− 1,37
PROSODIE #	262	1718,61	+ 0,77
PROSODIE BS ◆	30	196,79	....
PROLOGUE SOF	132,40	868,49	− 0,08
PROXIDIS	2,60	17,05	− 2,99
PROXIDIS ACT ◆	4	26,24	....
QUANTEL	5,60	36,73	− 3,45
QUANTUM APPL.	4,30	28,21	+ 19,44
R2I SANTE	46,99	308,23	− 6,02
RECIF #	52,80	346,35	+ 8,89
REPONSE #	60	393,57	+ 1,69
REGINA RUBEN	11,70	76,75	+ 0,86
RIGIFLEX INT.	32,54	213,45	− 1,39
SAVEURS DE F	15,10	99,05	− 1,88
GUILLEMOT BS	25,50	167,27	+ 20,85
SELF TRADE	9,55	62,64	− 3,05
SERP RECYCLA	9,90	64,94	+ 4,21
SILICOMP #	73,05	479,18	+ 0,34
SOFT COMPUTI	22,50	147,59	....
SOI TEC SILI	265	1738,29	+ 4,37
STACI #	161	1056,09	+ 4,55
STELAX	1,40	9,18	− 0,71
SYNELEC #	23	150,87	− 2,13
SYSTAR NOM.	23	150,87	− 4,17
TEL.RES.SERV.	31	203,35	− 1,24
TELECOM CITY	17,90	117,42	+ 2,29
TETE DS LES	4,10	26,89	− 2,38
THERMATECH I	29,20	191,54	+ 0,69
TITUS INTERA	44,95	294,85	+ 6,26
TITUS INTER ◆	32,40	212,53	....
TITUS INTER ◆	82	537,88	....
TITUS INTER	15,70	102,99	+ 1,29
TRANSGENE #	63	413,25	+ 3,96
UNION TECHNO	1,05	6,89	+ 19,32

(Publicité)

SECOND MARCHÉ

JEUDI 27 AVRIL

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ALTEN #	159	1042,97	− 3,23
ARKOPHARMA #	69,95	458,84	− 0,07
ASSYSTEM #	50	327,98	− 1,38
FINACOR	7,80	51,16	− 4,88
FININFO	33,50	219,75	− 0,30
CNIM CA#	59	387,01	+ 2,08
GEODIS	72,25	473,93	....
M6-METROPOLE	629	4125,97	− 1,26
HERMES INTL	159	1042,97	+ 3,25
RALLYE(CATHI	57,50	377,18	+ 2,50
FINATIS(EX.L ◆	104,90	688,10	....
CEGEDIM #	100	655,96	− 3,85
STERIA GROUP	199	1305,35	+ 0,51
MANITOU #	91,90	602,82	+ 0,55
BENETEAU CA#	107,90	707,78	− 0,09
ASSUR.BQ.POP	110	721,55	....
MANUTAN INTE	103,50	678,92	− 4,96
APRIL S.A.#(	218,90	1435,89	....
UNION FIN.FR	155	1016,73	+ 0,91
BRICORAMA #	72,30	474,26	....
JET MULTIMED	71,20	467,04	+ 2,67
ALGECO #	68,20	447,36	+ 4,92
HYPARLO #(LY	23	150,87	− 2,13
GROUPE BOURB ◆	61,50	403,41	....
C.A. PARIS I	143,10	938,67	− 1,72
L.D.C.	85,15	558,55	− 4
BRIOCHE PASQ ◆	94,50	619,88	....
ETAM DEVELOP	24,90	163,33	− 0,40
BOIRON (LY)#	54,60	358,15	+ 2,06

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 26 avril**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires★ Euros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	30,05	197,12	26/04
AGIPI ACTIONS (AXA)	33,90	222,37	26/04
BNP — 3615 BNP			
BNP ACTIONS EURO	164,67	1080,16	26/04
BNP ACTIONS FRANCE	202,77	1330,08	26/04
BNP ACT. MIDCAP EURO	214,17	1404,86	26/04
BNP ACT. MIDCAP FR.	63,49	416,47	26/04
BNP ACTIONS MONDE	240,14	1575,22	26/04
BNP ACTIONS PEA EURO	261,70	1716,64	26/04
BNP ÉP. PATRIMOINE	35,53	233,06	26/04
BNP ÉPARGNE RETRAITE	40,75	267,30	26/04
BNP MONÉ COURT TERME	2341,69	15360,48	26/04
BNP MONÉTAIRE C	883,65	5796,36	26/04
BNP MONÉTAIRE D	801,41	5256,90	26/04
BNP MONÉ PLACEMENT C	12892,28	84567,81	26/04
BNP MONÉ PLACEMENT D	11555,30	75797,80	26/04
BNP MONÉ SÉCURITÉ	1773,16	11631,17	26/04
BNP MONÉ TRÉSORIE	146158,88	958739,40	26/04
BNP OBLIG. CT	160,72	1054,25	26/04
BNP OBLIG. LT	32,90	215,81	26/04
BNP OBLIG. MONDE	190,99	1252,81	26/04
BNP OBLIG. MT C	141,59	928,77	26/04
BNP OBLIG. MT D	132,44	868,75	26/04
BNP OBLIG. REVENUS	160,92	1055,57	26/04
BNP OBLIG. SPREADS	169,77	1113,62	26/04
BNP OBLIG. TRÉSOR	1830,58	12007,82	26/04
BNP SECT. IMMOBILIER	136,97	898,46	26/04
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr — 08 36 68 22 00 (2,23 F/mn)			
BP OBLI CONVERTIBLES	341,79	2242	25/04
BP OBLI HAUT REND.	107,76	706,86	18/04
BP MEDITERRANÉE DÉV.	142,30	933,43	25/04
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	329,34	2160,33	24/04
BP OBLIG. EUROPE	48,48	318,01	26/04
BP SÉCURITÉ	96305,79	631724,57	26/04
EUROACTION MIDCAP	230,65	1512,96	26/04
FRUCTI EURO 50	133,27	874,19	17/04
FRUCTIFRANCE C	107,76	706,86	25/04
FRUCTIFONDS FRANCE NM	457,55	3001,33	17/04
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	236,24	1549,63	24/04
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	480,20	3149,91	19/04
NORD SUD DÉVELOP. D	389,76	2556,66	19/04
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	63,27	415,02	26/04
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	88,71	581,90	26/04
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	23,55	154,48	26/04
ÉCUR. CAPITALISATION C	40,47	265,47	26/04
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	58,80	385,70	26/04
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	54,38	356,71	26/04
ÉCUR. EXPANSION C	13798,35	90511,24	26/04
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	39,63	259,96	26/04
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	68,23	447,56	26/04
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	211,80	1389,32	26/04
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	186,23	1221,59	26/04
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.	168,25	1103,65	26/04
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	270,51	1774,43	26/04
ÉPARCOURT-SICAV D	27,40	179,73	26/04
GÉOPTIM C	2107,59	13824,88	26/04
HORIZON C	611,47	4010,98	26/04
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	14,41	94,52	26/04
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	38,61	253,26	26/04
ÉCUREUIL PRUDENCE C	32,78	215,02	26/04
ÉCUREUIL VITALITÉ C	48,43	317,68	26/04
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
ATOUT AMÉRIQUE	56,53	370,81	26/04
ATOUT ASIE	30,43	199,61	26/04
ATOUT CROISSANCE	638,62	4189,07	26/04
ATOUT FONCIER	320,60	2103	26/04
ATOUT FRANCE EUROPE	261,04	1712,31	26/04
ATOUT FRANCE MONDE	63,03	413,45	26/04
ATOUT FUTUR C	267,17	1752,52	26/04
ATOUT FUTUR D	247,41	1622,90	26/04
ATOUT SÉLECTION	136,25	893,74	26/04
COEXIS	320,38	2101,56	26/04
DIÈZE	509,64	3343,02	26/04
EURODYN	726,93	4768,35	26/04
INDICIA EUROLAND	160,52	1052,94	25/04
INDICIA FRANCE	552,47	3623,97	25/04
INDOCAM EUR. NOUV.	2664,49	17477,91	25/04
INDOCAM MULTI OBLIG	160,41	1052,22	26/04
INDOCAM ORIENT C	45,31	297,21	26/04
INDOCAM ORIENT D	40,41	265,07	26/04
INDOCAM UNIJAPON	258,05	1692,70	26/04
INDOCAM STR. 5-7 C	316,37	2075,25	26/04
INDOCAM STR. 5-7 D	208,08	1364,92	26/04
MONÉ ASSOCIATIONS	183,20	1201,71	27/04
OBLIFUTUR C	91,94	603,09	26/04
OBLIFUTUR D	79,13	519,06	26/04
REVENU-VERT	169,31	1110,60	26/04
UNIVERS ACTIONS	76,96	504,82	26/04
UNIVAR C	181,78	1192,40	27/04
UNIVAR D	181,78	1192,40	27/04
UNIVERS-OBLIGATIONS	38,61	253,26	26/04
Fonds communs de placements			
INDOCAM VAL. RESTR.	372,67	2444,55	25/04
MASTER ACTIONS	58,99	386,95	20/04
MASTER OBLIGATIONS	29,18	191,41	20/04
OPTALIS DYNAMIQ. C	23,57	154,61	25/04
OPTALIS DYNAMIQ. D	22,94	150,48	25/04
OPTALIS ÉQUILIB. C	21,01	137,82	25/04
OPTALIS ÉQUILIB. D	20,04	131,45	25/04
OPTALIS EXPANSION C	20,62	135,26	25/04
OPTALIS EXPANSION D	20,53	134,67	25/04
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,88	117,29	25/04
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,70	109,54	25/04
PACTE SOL. LOGEM.	75,27	493,74	25/04
PACTE SOL.TIERS MONDE	80,07	525,22	25/04
CIC Crédit Industriel et Commercial			
AURECIC	85,56	561,24	26/04
CIC FRANCIC	43,44	284,95	20/04
CIC FINUNION	163,14	1070,13	19/04
CAPITAL AVENIR	326,06	2138,81	25/04
CICAMONDE	39,41	258,51	25/04
CONVERTICIC	97,08	636,80	26/04
EPARCIC	807,58	5297,38	25/04
EUROCIC LEADERS	569,05	3732,72	26/04
EUROPE RÉGIONS	79,90	524,11	25/04
FRANCIC PIERRE	32,43	212,73	25/04
MENSUELCIC	1437,21	9427,48	26/04
OBLICIC MONDIAL	693,17	4546,90	25/04
OBLICIC RÉGIONS	177,16	1162,09	25/04
RENTACIC	24,13	158,28	25/04
SECURICIC	369,56	2424,15	26/04
SECURICIC D	328,23	2153,05	25/04
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
EURCO SOLIDARITÉ	214,34	1405,98	26/04
LION 20000 C/3 11/06/99	929,17	6094,96	26/04
LION 20000 D/3 11/06/99	829	5437,88	26/04
SICAV 5000	225,88	1481,68	26/04
SLIVAFRANCE	397,36	2606,51	26/04
SLIVARENTE	40,30	264,35	26/04
SLIVINTER	215,69	1414,83	26/04
TRILION	740,64	4858,28	26/04
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *.	233,78	1533,50	26/04
ACTILION DYNAMIQUE D *.	230,06	1509,09	26/04
ACTILION ÉQUILIBRE C *	201,67	1322,87	26/04
ACTILION ÉQUILIBRE D *	197,80	1297,48	26/04
ACTILION PEA ÉQUILIBRE	206,13	1352,12	26/04
ACTILION PRUDENCE C *	177,56	1164,72	26/04
ACTILION PRUDENCE D *	174,05	1141,69	26/04
INTERLION	213,78	1402,30	26/04
LION ACTION EURO	127,14	833,98	26/04
LION PEA EURO	125,92	825,98	26/04
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	29,82	195,61	26/04
CM FRANCE ACTIONS	48,22	316,30	26/04
CM MID. ACT. FRANCE	42,17	276,62	26/04
CM MONDE ACTIONS	451,79	2963,55	26/04
CM OBLIG. LONG TERME	100,60	659,89	26/04
CM OPTION DYNAM.	38,21	250,64	26/04
CM OPTION ÉQUIL.	55,18	361,96	26/04
CM OBLIG. COURT TERME	153,21	1004,99	26/04
CM OBLIG. MOYEN TERME.	311,11	2040,75	26/04
CM OBLIG. QUATRE	161,22	1057,53	26/04
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION.	18,73	122,86	26/04
LCF E. DE ROTHSCHILD			
AMÉRIQUE 2000	175,56	1151,60	26/04
ASIE 2000	104,29	684,10	26/04
NOUVELLE EUROPE	295,42	1937,83	26/04
SAINT-HONORÉ CAPITAL C.	3291,69	21592,07	25/04
SAINT-HONORÉ CAPITAL D.	3206,85	21035,56	25/04
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	338,13	2217,99	20/04
ST-HONORÉ FRANCE	67,67	443,89	26/04
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	80,46	527,78	26/04
ST-HONORÉ PACIFIQUE	170,33	1117,29	26/04
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	258,07	1692,83	26/04
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	377,55	2476,57	26/04
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	128,92	845,66	26/04
LEGAL & GENERAL BANK			
SÉCURITAUX	297,69	1952,72	25/04
STRATÉGIE IND. EUROPE	274,47	1800,41	20/04
STRATÉGIE RENDEMENT	337,28	2212,41	20/04
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
ADDILYS C	....	....	
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	32,87	215,61	26/04
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	32,58	213,71	26/04
AMPLITUDE EUROPE C	48,70	319,45	26/04
AMPLITUDE EUROPE D	47,57	312,04	26/04
AMPLITUDE MONDE C	337,11	2211,30	26/04
AMPLITUDE MONDE D	305,11	2001,39	26/04
AMPLITUDE PACIFIQUE C	28,56	187,34	26/04
AMPLITUDE PACIFIQUE D	28,14	184,59	26/04
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	59,83	392,46	26/04
ÉLANCIEL EURO D PEA	147,21	965,63	26/04
ÉMERGENCE E.POST.D PEA.	46,46	304,76	26/04
GÉOBILYS C	107,92	707,91	26/04
GÉOBILYS D	100,40	658,58	26/04
INTENSYS C	19,39	127,19	26/04
INTENSYS D	16,84	110,46	26/04
KALEIS DYNAMISME C	267,64	1755,60	26/04
KALEIS DYNAMISME D	262,26	1720,31	26/04
KALEIS ÉQUILIBRE C	214,48	1406,90	26/04
KALEIS ÉQUILIBRE D	209,22	1372,39	26/04
KALEIS SÉRÉNITÉ C	190,47	1249,40	26/04
KALEIS SÉRÉNITÉ D	185,36	1215,88	26/04
LATITUDE C	24,24	159	26/04
LATITUDE D	20,72	135,91	26/04
OBLITYS D	102,89	674,91	26/04
PLÉNITUDE D PEA	52,87	346,80	26/04
POSTE GESTION C	2454,69	16101,71	26/04
POSTE GESTION D	2249,47	14755,56	26/04
POSTE PREMIÈRE SI	6680,62	43821,99	26/04
POSTE PREMIÈRE 1 AN	39490,80	259042,67	26/04
POSTE PREMIÈRE 2-3	8390,35	55037,09	26/04
REVENUS TRIMESTR. D	777,29	5098,69	26/04
THÉSORA C	172,02	1128,38	26/04
THÉSORA D	145,67	955,53	26/04
TRÉSORYS C	44330,70	290790,33	26/04
SOLSTICE D	356,23	2336,72	26/04
Fonds communs de placements			
POSTE EUROPE C	83,98	550,87	26/04
POSTE EUROPE D	81,27	533,10	26/04
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	178,72	1172,33	26/04
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	167,57	1099,19	26/04
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
CADENCE 1 D	154,51	1013,52	26/04
CADENCE 2 D	154,62	1014,24	26/04
CADENCE 3 D	152,86	1002,70	26/04
INTEROBLIG C	54,53	357,69	26/04
INTERSÉLECTION FR. D	93,54	613,58	26/04
SÉLECT DÉFENSIF C	192,70	1264,03	26/04
SÉLECT DYNAMIQUE C	292,73	1920,18	26/04
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	186,75	1225	26/04
SÉLECT PEA 3	189,51	1243,10	26/04
SG FRANCE OPPORT. C	566,09	3713,31	26/04
SG FRANCE OPPORT. D	530,04	3476,83	26/04
SOGENFRANCE C	610,85	4006,91	26/04
SOGENFRANCE D	550,47	3610,85	26/04
SOGEOBLIG C	102,71	673,73	26/04
SOGÉPARGNE D	44,64	292,82	26/04
SOGEPEA EUROPE	293,38	1924,45	26/04
SOGINTER C	103,62	679,70	26/04
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	22,87	150,02	25/04
DÉCLIC ACTIONS FRANC	66,88	438,70	25/04
DÉCLIC ACTIONS INTER.	53,48	350,81	25/04
DÉCLIC BOURSE PEA	61,86	405,78	25/04
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	18,59	121,94	25/04
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	16,96	111,25	25/04
DÉCLIC PEA EUROPE	29,90	196,13	25/04
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	79,29	520,11	25/04

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

SCIENCES **La classification des espèces établie il y a 250 ans par le botaniste suédois Carl von Linné reposait sur une conception statique du monde. ● DEPUIS DARWIN, on sait que les espèces, au contraire, représentent des entités mouvantes qui évoluent avec le temps. Les chercheurs sont de plus en plus nombreux à penser qu'il faut créer un nouveau système de nomenclature, reflétant la manière actuelle de concevoir la nature. ● LA GÉNÉALOGIE DU VIVANT, depuis une vingtaine d'années, connaît un nouvel essor sous l'impulsion de la « cladistique ». Cette méthode d'analyse, qui vise à identifier les liens de parenté entre espèces à partir des caractères évolués qu'elles partagent, a d'ores et déjà bouleversé nombre de croyances : le chimpanzé apparaît plus apparenté à l'homme qu'à l'orang-outan, et les crocodiles plus proches des oiseaux que des lézards.**

250 ans après, la classification des espèces est remise en question

Pour nommer les êtres vivants selon les conceptions actuelles de l'évolution, deux chercheurs proposent d'abandonner le système établi par Linné et de considérer les espèces comme des entités provisoires. Pour les placer sur l'arbre de la vie, reste à trouver leurs ancêtres communs

LA RÉVOLUTION gronde dans le monde très fermé des spécialistes de la classification des espèces. On l'apprend dès l'école : selon la nomenclature en usage, établie par le botaniste suédois Carl von Linné voilà 250 ans, chaque être vivant possède un nom double, qui indique l'espèce et le genre auquel il appartient. L'espèce, quant à elle, peut être considérée comme un ensemble d'individus se ressemblant morphologiquement et se reproduisant à l'identique. Elle est, le plus souvent, définie par référence à un unique « spécimen type » déposé dans un muséum ou dans une collection. C'est cette tradition, anachronique par rapport aux

nature
le Monde
EL PAIS

connaissances scientifiques actuelles, que contestent ouvertement Fredrik Pleijel et Greg W. Rouse, respectivement chercheurs au Muséum national d'histoire naturelle de Paris et à l'université de Sydney (Australie).

« Décider que quelques spécimens défunts représentent une espèce est une extrapolation farfelue qui n'a pas sa place dans la science », déclarent-ils dans la revue scientifique *Proceedings of the Royal Society of London* (datée du 22 mars), qui figure parmi les plus anciennes au monde. Les spécialistes, poursuivent-ils, sont *« contraints par les codes existants de la nomenclature de décrire des êtres vivants représentant une espèce, sans avoir en général la moindre idée de ce qui se passe dans la nature »*. Dans l'univers plutôt paisible de ceux qui se sont donné pour mission d'ordonner le vivant, ce sont là propos qui dérangent.

Fredrik Pleijel et Greg W. Rouse ne sont pas pourtant des excentriques isolés se battant pour une cause perdue. Ils appartiennent à un collectif qui grandit, et qui se fait entendre. Leur objectif est de mettre à jour la taxinomie, cette science des lois de la classification des espèces vivantes, et de résoudre ainsi une contradiction tapie au cœur de la biologie moderne que peu de scientifiques sont encore prêts à affronter. Car la description systématique des espèces et de leur classification établie par Linné est née plus d'un siècle avant les théories de Darwin, qui établirent que les espèces peuvent se modifier.

LA TAXINOMIE PHYLOGÉNÉTIQUE

Le système du naturaliste suédois repose sur une conception statique du monde, où chaque espèce est immuable, créée par Dieu, et classifiable sans erreur possible suivant le plan divin. A l'évidence, les biologistes ne pensent plus ainsi : ils savent, désormais, que les espèces représentent des entités mouvantes qui évoluent avec le temps. Et si la position radicale défendue par Pleijel et Rouse fait grincer quelques dents, leur démarche ne s'en inscrit pas moins dans un chemin déjà tracé, sous l'impulsion, notamment, des biologistes américains Kevin de Queiroz (Smithsonian Institution de Washington) et Jacques Gauthier (université Yale). Son nom : la taxinomie phylogénétique. Son but : créer un système de nomenclature reflétant les conceptions actuelles de l'évolution, sans grand rapport avec le code fixé il y a deux siècles et demi.

Comment s'y prendre ? Pour résoudre le problème, Pleijel et Rouse préconisent une démarche pragmatique. Ils suggèrent de considérer les espèces comme des entités provisoires, auxquelles ils donnent le nom de « LITU » *(Least-inclusive taxonomic units).* Dans cette approche, le classement des êtres vivants constituerait *« une indication de l'état actuel des connaissances, ou de l'absence de connaissances »* relatives à leurs liens de parenté, et leur emplacement serait, par sa nature même, susceptible d'être modifié par de nouvelles données. Quant à la recherche d'ancêtres communs à plusieurs espèces, elle se ferait à partir des caractères que des individus actuels partagent entre eux et qui n'apparaissent pas dans d'autres populations.

C'est sur des conceptions de ce type, conformes à l'esprit de la « communauté de descendance » de Darwin, que s'est forgée il y a une trentaine d'années la méthode « cladistique », dont la taxinomie phylogénétique n'est que le prolongement logique. L'approche cladistique, qui rend l'idée d'espèce plus significative en termes biologiques que la taxinomie traditionnelle, est née dans les années 50 des écrits peu connus d'un entomologiste est-allemand, Willi Hennig. Les scientifiques qui s'y réfèrent – de plus en plus nombreux – s'efforcent d'organiser les espèces en un système de groupes naturels qui s'emboîtent les uns dans les autres, de manière à refléter les liens véritablement survenus au sein de l'évolution, et non fixés d'autorité ou par convention. Cette méthode est notamment fort utile aux paléontologues, qui tentent de résoudre des questions d'ascendance et de descendance à partir de fossiles.

Imaginez-vous en Afrique, ayant fait la découverte d'un crâne de singe vieux de 10 millions d'années. Il se peut évidemment qu'il soit bien votre ancêtre, mais vous ne parviendrez jamais à l'établir de façon certaine. Les fossiles n'ont pas sur eux leur certificat d'inhumer. De même, il est impossible de prélever dans les roches une série de fossiles, de les classer selon un ordre chronologique et de les présenter comme constituant une même lignée. Oui, nos ancêtres se trouvent en Afrique, mais nous ne ne saurons jamais qui ils sont. C'est cette réalité que reconnaît la cladistique, qui dénonce les explications habituelles de l'évolution – poissons devenus batraciens, singes se rapprochant de plus en plus de l'homme – comme de jolis contes creux. Mais, parce que les « cladistes » mettent à mal nos chères idées sur la façon dont nous avons évolué, ils ont été voués aux gémonies et traités d'iconoclastes, de traîtres, et même de créationnistes. Rien n'est plus faux : les cladistes s'en tiennent à une forme pure du darwinisme. La taxinomie phylogénétique a le même souci d'exactitude et de rigueur. Mais bouleverser 250 ans de tradition et renommer des millions d'espèces possédant une appellation officielle est, peut-être, une tâche trop ambitieuse.

Henry Gee

Oiseaux et reptiles, par-delà les apparences

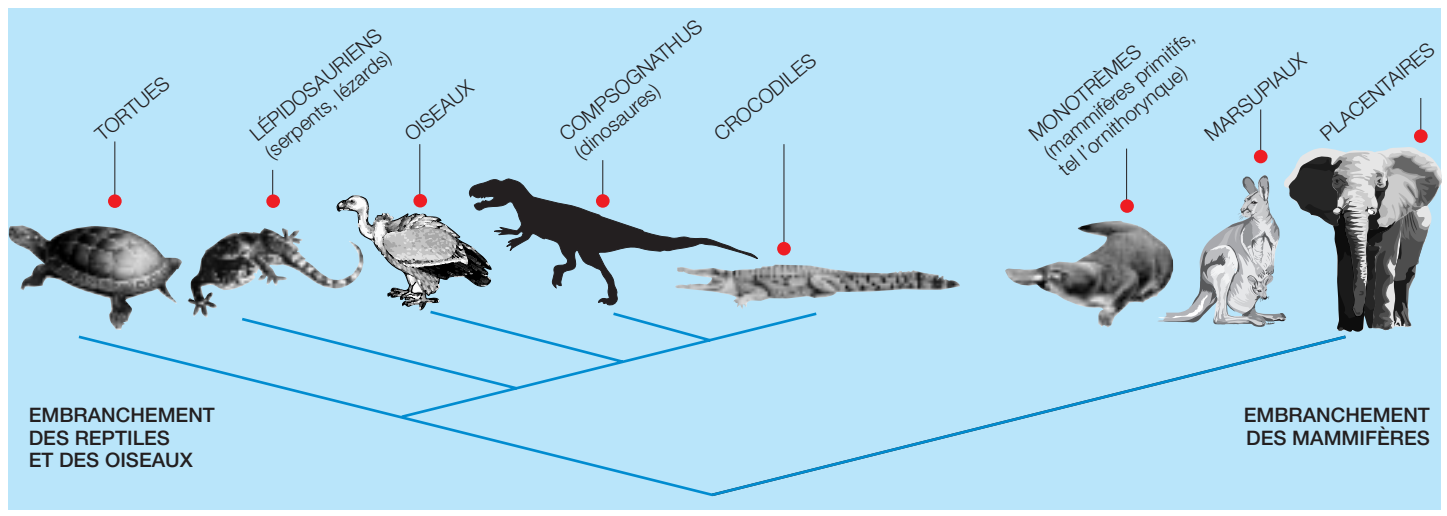

Infographie : Le Monde • *Source :* Pour la science

La « taxinomie phylogénétique » a permis, entre autres, de mettre de l'ordre dans les liens de parenté existant entre reptiles et oiseaux. A première vue, un crocodile ressemble plus à un lézard qu'à un vautour. Mais les reptiles, en fait, ne partagent entre eux que des caractères primitifs. En revanche, crocodiles et oiseaux ont en commun un trou dans la machoire inférieure, qu'on ne retrouve pas chez les lézards ni chez des espèces plus primitives comme les amphibiens et les poissons. Il s'agit donc d'un caractère évolué, apparu à un moment de l'Histoire chez un ancêtre commun des crocodiles et des oiseaux. Les fossiles de dinosaures confirment cette interprétation, et effacent l'hiatus morphologique qui sépare aujourd'hui les crocodiles et les oiseaux : les oiseaux sont des dinosaures adaptés au vol, mais les dinosaures ne sont pas pour autant les ancêtres des oiseaux.

Le cas des ours

Pour illustrer l'intérêt que peut présenter la taxinomie phylogénétique, les ours sont un bon exemple. Dans le système de Linné, l'ours brun (*Ursus arctos*), qu'il soit d'Europe ou d'Amérique, est considéré comme une espèce différente de l'ours polaire (*Ursus maritimus*). Or il se révèle que l'ours brun d'Amérique, génétiquement parlant, est beaucoup plus proche de l'ours blanc que ne le sont entre elles les deux lignées d'ours bruns, ce qui détruit l'idée que les deux espèces constituent des « catégories » très différentes. Quelle est alors l'utilité de la description officielle d'*Ursus arctos*, du « spécimen type », et autres impedimenta de la taxinomie traditionnelle ? Et par quoi les remplacer ? Selon Pleijel et Rouse, la solution pourrait consister à diviser *Ursus arctos* en plusieurs entités « LITU » (peut-être, ici, en populations géographiques), dont on pourrait supposer, en l'état actuel des connaissances, que chacune constitue un groupe naturel. Resterait ensuite à leur trouver un éventuel ancêtre commun...

Comment le naturaliste suédois Carl von Linné a ordonné le chaos

NOMMER UN OBJET, c'est exercer sur lui un pouvoir : cela a commencé avec Adam. Mais la nomenclature du vivant, au XVIIIe siècle, était un véritable chaos. Les naturalistes donnaient aux choses des noms « officiels » en latin, qui différaient de leurs appellations vernaculaires, mais il n'existait pas de norme scientifique universelle. Et les noms étaient bien plus que de simples étiquettes : ils donnaient de la chose une description complète, de la longueur parfois d'une phrase entière.

Le naturaliste suédois Carl von Linné (1707-1778), qui, dès l'enfance, s'était passionné pour les plantes, mit de l'ordre dans ce fatras. Il réduisit les noms officiels à un système simple : la nomenclature binominale, ou binaire. Chaque être vivant posséda dès lors un nom double, indiquant l'espèce et le genre auquel cette espèce appartenait. La première édition de son *Systema Naturae,* qui parut en Hollande en 1735, se présentait comme une brochure d'une dizaine de pages : deux pour les minéraux, trois pour les plantes, deux pour les animaux. L'ouvrage grossit de réédition en réédition, et devint rapidement la bible des naturalistes.

« La méthode, âme de la science, désigne à première vue n'importe quel corps de la nature, de telle sorte que ce corps énonce le nom qui lui est propre, et que ce nom rappelle toutes les connaissances qui ont pu être acquises, au cours du temps, sur le corps ainsi nommé ; si bien que, dans l'extrême confusion apparente des choses, se découvre l'ordre souverain de la Nature », écrivait-il (*Systema Naturae*, éd. 1766-1767). L'histoire naturelle, grâce à Linné, avait trouvé son code.

UN SPÉCIMEN « TYPE »

Concrètement, comment fonctionnait ce système de nomenclature ? Prenons l'exemple du bison. Son représentant américain *Bison bison* se distinguait de l'européen, *Bison bonasus,* bien que ces deux espèces (*bison* et *bonasus*) aient fait partie du même genre *(Bison*). La vache domestique, *Bos taurus,* en revanche, appartenait à un genre distinct (*Bos*). Cette nomenclature binominale avait l'avantage supplémentaire de refléter ce que Linné considérait être le modèle moderne hiérarchique, ou à embranchements, de la nature. Les individus se ressemblant le plus appartenaient à la même espèce ; les espèces voisines (ici *Bison bison* et *Bison bonasus*) se regroupaient en genres ; les genres (*Bison, Bos*) en familles (les bovidés) ; les familles en classes (mammifères) ; et les classes en embranchements (vertébrés).

Dernière précision : à l'époque où lui fut attribué officiellement un nom, chaque être vivant devait avoir, de fait, une « description » officielle, un « diagnostic » unique de l'espèce. Cela compensait la brièveté de la nomenclature binominale. La description se rapportait, en outre, à un spécimen précis, conservé dans un muséum ou dans une collection en tant que « type », sorte de représentant perpétuel de l'espèce.

A ce jour, notre compréhension du monde naturel a radicalement changé, mais les grands muséums du monde conservent des centaines de milliers de ces spécimens types. Et les taxinomistes continuent de nommer les êtres vivants selon la classification de Linné, finalement arrêtée en 1758, année où fut publiée la 10e édition de son *Systema Naturae.*

H. G.

La classification du vivant, ou la quête de l'impossible

LONGTEMPS, tout fut si simple ! Dresser l'inventaire du vivant revenait à recenser l'ensemble des formes présentes lors de la Création. Selon la conception du monde qui prévalait alors, les espèces ne pouvaient évoluer. On remarquait bien, çà et là, l'apparition de nouvelles variétés végétales ou animales. Mais elles étaient considérées comme des infractions à l'ordre de la nature, comme des exceptions qui confirment la règle.

Vint Darwin, *L'Origine des espèces* (1859), et avec elle la théorie de l'évolution, qui permit de comprendre que tous les organismes étaient apparentés les uns aux autres. Dès lors, la systématique, science qui s'attache à identifier et ordonner l'infinie diversité du vivant (1,4 million d'espèces décrites à ce jour), changea d'objectif. Plutôt que de classer de manière rationnelle animaux et végétaux, elle s'efforce désormais de reproduire au plus juste l'arbre généalogique du vivant. Et c'est là, bien sûr, que les difficultés commencent. A première vue, le fil conducteur était pourtant solide : les espèces, pensa-t-on longtemps, sont d'autant plus semblables entre elles que leur ancêtre commun est proche. Si l'homme ressemble plus à la souris qu'à la bactérie, c'est que l'ancêtre commun des deux premiers vivait il y a « seulement » quelques dizaines de millions d'années, alors qu'il faut, pour retrouver l'ancêtre commun aux mammifères et à la bactérie, remonter à plusieurs centaines de millions d'années.

L'idée était bonne, mais elle manquait de finesse. La pensée cladistique la perfectionna, et donna du même coup un nouvel essor à la science de l'évolution. Apparue dans les années 60, elle mit près de vingt ans à s'imposer dans le monde. Au plan conceptuel, son approche était radicalement nouvelle : refusant de considérer a priori une espèce comme l'ancêtre de telle ou telle autre, elle proposait de traduire l'histoire des êtres vivants par un ensemble d'*« hypothèses réfutables, et donc scientifiques, sur les relations de parenté des organismes ou des groupes »*.

Au plan méthodologique, elle apportait un changement essentiel dans la manière de comparer les espèces entre elles. *« La cladistique vise à identifier les liens de parenté entre les espèces, ou les groupes d'espèces, à partir de l'identification des caractères évolués qu'elles partagent,* précise Pascal Tassy, paléontologue au Muséum national d'histoire naturelle de Paris, *alors que jusqu'à maintenant on plaçait dans un même groupe des espèces qui partageaient n'importe quel type de caractère »*. On regroupait ainsi le chimpanzé et l'orang-outan, qui se ressemblent beaucoup morphologiquement, dans la famille des pongidés. Mais si on s'intéresse exclusivement aux caractères évolués partagés par les grands singes (en l'occurrence des caractères génétiques, révélés par l'analyse de leur ADN), on découvre que le chimpanzé est plus proche de l'homme que de l'orang-outan... *« Ce qui est essentiel dans cette approche, c'est de faire le tri entre caractères primitifs et évolués »,* insiste ce cladiste convaincu. Dans un certain nombre de cas, il est vrai, ce tri avait déjà été fait par la systématique traditionnelle. Si cela n'avait pas été le cas, on aurait pu affirmer que l'homme était plus proche de la tortue que du cheval, sur le simple fait que le pied des deux premiers compte cinq doigts, quand le pied du cheval n'en a qu'un... Ce rapprochement est évidemment erroné : en effet, le caractère « cinq doigts » est un caractère primitif hérité des tétrapodes, et tous ceux qui l'ont conservé ne sont pas pour autant étroitement apparentés.

Au-delà de cet exemple presque caricatural, la distinction entre caractères primitifs et évolués n'est pas toujours facile à faire. Mais certains indices morphologiques aident parfois aux rapprochements. *« On peut observer que les oiseaux comme les crocodiles ont un trou dans la mâchoire inférieure, qu'on ne retrouve pas chez d'autres espèces comme les lézards,* poursuit Pascal Tassy. *On ne retrouve pas non plus ce caractère chez des espèces plus primitives comme les amphibiens et les poissons : il s'agit donc d'un caractère évolué, qui est apparu à un moment de l'histoire, chez l'ancêtre commun des crocodiles et des oiseaux. Sur ce critère, il faut donc cesser de classer les crocodiles et les lézards parmi les reptiles, mais réunir les crocodiles et les oiseaux dans un grand et nouveau groupe... »*

L'ESPÈCE : « UNE VUE DE L'ESPRIT »

Science jeune, faite d'hypothèses et d'incertitudes, la méthode cladistique n'en a pas moins bouleversé nos connaissances. Elle a confirmé, que l'évolution ne se faisait pas à l'échelle des organismes entiers, et que les caractères individuels évoluaient indépendamment. C'est ainsi que les cinq doigts du pied de l'homme sont là depuis 350 millions d'années, alors que la forme de sa voûte plantaire, adaptée à la bipédie, n'a que quelques millions d'années. Dans ce contexte mouvant, que devient l'espèce ? *« Une vue de l'esprit »,* affirme catégoriquement Simon Tillier, systématicien au Muséum national d'histoire naturelle, pour qui *« la définition de l'espèce repose sur une nécessité de nomenclature, et non sur une réalité biologique »*. Mais comment, précisément, établir un nouveau système de classification sans statuer sur la nécessité – ou non – de la notion d'espèce ? Sur la manière de définir les groupes et de lire les arbres phylogénétiques ? Tant que les naturalistes, sur tous ces points, ne se seront pas mis d'accord, la nomenclature de Linné aura de beaux jours devant elle.

Catherine Vincent

★ Page réalisée par les rédactions du *Monde,* d'*El Pais* et de la revue scientifique internationale *Nature.* Traduction de l'anglais par Sylvette Gleize.

Face à la Slovénie, David Trezeguet a épargné aux Bleus un revers cinglant

En match amical de préparation à l'Euro 2000, l'équipe de France s'est imposée au finish (3-2) après avoir été longtemps menée 0-2 au Stade de France

JACK GUEZ/AFP

Le défenseur français Laurent Blanc s'élève au milieu de trois défenseurs slovènes, pour marquer de la tête le but égalisateur.

LADISLAS LOZANO peut dormir tranquille. Menée de deux buts à la pause, l'équipe de France l'a finalement emporté, mercredi 26 avril, au Stade de France, face à la Slovénie (3-2), et pourra se passer de ses conseils forcément avisés.

Après les dérapages incontrôlés des clubs de division 1 en Coupes de France et de la Ligue, l'entraîneur calaisien ne s'était pas gêné pour tancer sans ménagement les footballeurs professionnels, *« ces seigneurs »* dépourvus *« des valeurs morales de base »*. Rien à voir avec les champions du monde, lui a, en quelque sorte, répondu Roger Lemerre, à l'issue de la remontée des Bleus. Pour le sélectionneur, ses joueurs ont fait preuve de *« pugnacité et d'une force morale dignes de joueurs de haut niveau »*. Les 58 000 spectateurs du Stade de France – qui, pour la première fois, n'avait pas fait le plein pour un match de l'équipe nationale – ont sans doute adhéré à ces deux conclusions, l'une après l'autre.

DEUX FAIBLESSES

Ce premier match entre Français et Slovènes mérite pourtant une analyse moins partisane. En quatre-vingt-dix minutes, les Tricolores ont concentré deux faiblesses qui reviennent comme autant de ritournelles depuis leur triomphe planétaire du 12 juillet 1998 et confirmé l'étendue de leurs ressources morales, qui ne seront pas superflues pour tenir un rôle honorable au championnat d'Europe.

Comme si souvent, donc, la France a complètement raté sa première mi-temps. Pendant les dix premières minutes, elle ne fut pas loin d'avoir atteint le paroxysme en matière de laxisme défensif en permettant à Zeljico Milinovic et à Saso Udovic de marquer aux 3e et 8e minutes.

« Nous dormions », a reconnu Laurent Blanc, pas vraiment à son avantage sur le second but et dont l'association avec Frank Lebœuf en défense centrale s'est révélée aussi peu fonctionnelle que prévu compte tenu de leur profil trop similaire. *« Nous étions comme atteints d'amnésie »*, a observé le milieu de terrain Didier Deschamps avant de reconnaître que *« nous aurions eu du mal à revenir face à un adversaire plus solide »*. Sur ce même sujet du premier acte manqué, le meneur de jeu de l'OM, Robert Pires, n'a pas forcément tort en s'interrogeant sur le contenu de la préparation marquée par l'arrivée tardive des trois joueurs de Chelsea (Marcel Desailly, Didier Deschamps et Frank Lebœuf) en raison d'un match de championnat programmé lundi 24 avril et la participation le même jour, en soirée, aux Oscars du football, à EuroDisney, dans la banlieue parisienne. *« Il serait peut-être temps d'arrêter de nous trimballer comme des bêtes curieuses »*, a tempêté un joueur.

L'équipe de France a respecté une deuxième tradition regrettable en exprimant une inefficacité offensive inquiétante face à un rival qui a confirmé ses atouts (technique individuelle et vitesse d'exécution), mais aussi ses limites physiques. Dans l'ordre d'apparition devant la cage slovène, Zinedine Zidane, Laurent Blanc, Didier Deschamps et Patrick Vieira ont échoué par manque de précision. Il fallut un erreur du gardien de but Mladen Dabanovic pour permettre à David Trezeguet de réduire l'écart (63e) et un coup de pied arrêté – un corner tiré par Emmanuel Petit – pour rétablir la parité sur une tête de Laurent Blanc (76e). Quant au but de la victoire, signé David Trezeguet durant le temps additionnel (95e), il doit beaucoup au relâchement coupable de la défense slovène.

DEUX POINTS FORTS

Il n'en demeure pas moins que l'équipe de France a manifesté détermination et orgueil, deux qualités qui ne l'ont jamais quittée depuis plus de deux ans, comme une marque de fabrique. Roger Lemerre, qui s'est passé volontairement de Marcel Desailly en défense centrale et d'Emmanuel Petit (pendant une heure) au milieu du terrain, sait désormais qu'il vaudrait mieux pouvoir compter en permanence sur ces deux individualités expérimentées pendant l'Euro 2000. Il sait aussi, et depuis un bon moment, tout ce que Zinedine Zidane, au mieux de sa forme, peut apporter à l'équipe de France. Le match de mercredi l'a encore prouvé. Il a maintenant deux semaines avant d'officialiser la liste des vingt-deux joueurs appelés à rencontrer au premier tour le Danemark, la République tchèque et les Pays-Bas.

Si Roger Lemerre aime à se démarquer du commun des techniciens par une réelle originalité sémantique, il n'ira pas jusqu'à livrer une liste inattendue. Derrière les mots, il est adepte du conservatisme. Au moins seize des vingt-deux champions du monde d'Aimé Jacquet devraient être reconduits. C'est dans les rangs des gardiens de but que le changement sera sans doute le plus profond. Fabien Barthez, guère à son affaire mercredi et auteur d'une saison moyenne, conserve néanmoins la primauté. Le Bordelais Ulrich Ramé succédera à Lionel Charbonnier, devenu remplaçant aux Glasgow Rangers. La troisième place reste à attribuer. Bernard Lama, malgré ses trente-sept ans, mériterait au vu de ses performances avec le Paris-SG d'être rappelé. L'inimitié que lui voue Barthez risque de le priver d'une ultime compétition internationale, au profit de Lionel Letizi (Metz) ou de Mickaël Landreau (Nantes).

La défense symbolise l'omnipotence des cadres avec la présence certaine de Laurent Blanc, Vincent Candela, Marcel Desailly, Frank Lebœuf, Bixente Lizarazu et Lilian Thuram. Christian Karembeu est en ballottage difficile et pourrait céder son statut de remplaçant au Monégasque Martin Djetou. Au milieu, où Alain Boghossian aurait été appelé s'il ne s'était blessé, seul le Bordelais Johan Micoud s'ajoutera aux anciens Didier Deschamps, Youri Djorkaeff, Emmanuel Petit, Robert Pires, Patrick Vieira et Zinedine Zidane.

Le secteur offensif, éternel chantier en souffrance, sera un peu plus ouvert au vent nouveau. Le trio des anciens – Christophe Dugarry, Thierry Henry et David Trezeguet – sera complété par le Bordelais Sylvain Wiltord. Nicolas Anelka et le Lyonnais Tony Vairelles sont en compétition pour l'ultime sésame. En optant pour le premier, qui a collectionné les malheurs au Real Madrid, Roger Lemerre prendrait le risque d'un *« conflit social »*. Thierry Henry a annoncé, lundi 24 avril, qu'il se voyait désormais dans la peau d'un avant-centre. David Trezeguet, revigoré par le « doublé » inscrit face à la Slovénie, peut revendiquer une place de titulaire. Nicolas Anelka, qui avait été écarté du Mondial 98 par Aimé Jacquet, ne dit rien. *« Le conflit interne pendant l'Euro peut venir de ces trois anciens amis de l'équipe de France des moins de vingt ans désormais en concurrence »*, juge un membre de la direction technique nationale.

Elie Barth

Deux stages et trois matches amicaux avant l'Euro

L'équipe de France a disputé, mercredi 26 avril, au Stade de France, face à la Slovénie, son dernier match amical à domicile avant le début du championnat d'Europe 2000 (du 10 juin au 2 juillet en Belgique et aux Pays-Bas). Le sélectionneur, Roger Lemerre, communiquera le 9 ou le 10 mai la liste des vingt-deux joueurs retenus pour l'Euro 2000.

Comme ce fut le cas avant la Coupe du monde 1998, l'équipe de France va poursuivre sa préparation par un stage de régénération à Tignes (Savoie) du 16 au 20 mai avant de rencontrer la Croatie à Zagreb, le 28 mai. Le 1er juin, les Bleus se rendront à Casablanca (Maroc) pour un ultime stage et pour participer au tournoi Hassan-II avec des matches qui les opposeront au Japon, le 4 juin, et au Maroc, le 6 juin. Le lendemain, les Français s'installeront au château du Lac, à Genval (Belgique), et attaqueront l'Euro 2000 contre le Danemark, le 11 juin à Bruges.

Une partie du programme pour la saison 2000-2001 est déjà connue. La France jouera le 16 août au Stade de France face à une sélection du reste du monde. Elle accueillera, le 2 septembre, l'Angleterre et, le 14 février 2001, l'Allemagne. Un stage d'une semaine est prévu en Afrique avec un match en Afrique du Sud le 7 octobre 2000 et sans doute un second au Cameroun.

Les autres résultats

● **Matches amicaux :**

Italie-Portugal	2-0
Norvège-Belgique	0-2
Roumanie-Chypre	2-0
Danemark-Suède	0-1
Allemagne-Suisse	1-1
République tchèque-Israël	4-1
Pays-Bas - Ecosse	0-0
Russie - Etats-Unis	2-0
Eire-Grèce	0-1
Autriche-Croatie	1-2
Luxembourg-Estonie	1-1
Pologne-Finlande	0-0
Bulgarie-Ukraine	0-1
Irlande du Nord-Hongrie	0-1
Arménie-Georgie	0-0
Andorre-Biélorussie	2-0

● **Eliminatoires du Mondial 2002 (zone sud-américaine) :**

Brésil-Equateur	3-2
Venezuela-Argentine	0-4
Paraguay-Uruguay	1-0
Chili-Pérou	1-1
Bolivie-Colombie	1-1

Les Los Angeles Lakers et les équipes de l'Ouest dominent le basket-ball américain

QUELLE ÉQUIPE pourra stopper les Los Angeles Lakers ? Quelques jours après le début des phases finales (*play-off*) du championnat américain de basket-ball, qui ont débuté samedi 22 avril, cette question lancinante hante les experts de la National Basketball Association (NBA). A l'occasion de leur premier match de play-off, les hommes de Phil Jackson n'ont pas déçu, en s'imposant facilement face aux Sacramento Kings (117-107), une équipe revêche dans sa raquette, qui a toujours posé problème aux Lakers.

De toute façon, déjà en tête de la Ligue à la fin de la saison régulière, le club-phare de la métropole californienne est d'ores et déjà présenté comme le grand favori de la compétition. Et les statistiques se passeraient presque de commentaire. Avec huit victoires de plus que Portland, un pourcentage de matches gagnés de 83,8 % et un record historique face aux équipes de la Conférence est (27 victoires et 3 défaites), Los Angeles a aisément confirmé son ambition.

Cette réussite sportive, ponctuée par un bilan de 67 victoires contre seulement 15 défaites, est à mettre à l'actif de trois hommes : Phil Jackson, Shaquille O'Neal et Kobe Bryant. Un trio de choc. Arrivé à Los Angeles en début de saison avec un terrible appétit de victoires, l'entraîneur Phil Jackson est d'abord parvenu à discipliner des joueurs davantage connus pour leurs caprices que pour leur discipline tactique. A force de persuasion, l'ancien coach des Chicago Bulls a ensuite imposé à ses hommes deux principes fondamentaux : la rigueur tactique et le jeu défensif. Enfin, ce maître zen de la balle orange a su promouvoir l'excellence des valeurs collectives, dans une équipe surtout constituée par de fortes personnalités.

Le deuxième homme fort des Lakers ? Shaquille O'Neal. Depuis le début de la saison, ce géant de 2,16 m a dominé son sujet comme personne ne l'avait fait depuis la grande époque de Wilt Chamberlain, dans les années 60, ou de Kareem Abdul Jabbar, dans les années 70 et 80. Meilleur marqueur et deuxième rebondeur de la ligue, Shaquille O'Neal s'est littéralement métamorphosé sous la houlette de Phil Jackson.

QUALITÉS NOUVELLES

Désormais, le « Superman » autoproclamé de la NBA, dont le salaire annuel dépasse les 110 millions de francs, sait défendre, passer et transformer des lancers francs. Trois qualités essentielles qui manquaient à son registre depuis longtemps. D'ailleurs, sans « Shaq », les Lakers apparaissent bien fades, comme ce fut le cas le samedi 8 avril face à San Antonio, quand les « Angelenos » s'inclinèrent sur un score sans appel : 98-80.

Dans un autre style, Kobe Bryant est sans conteste la troisième carte du brelan californien. Ce jeune homme effilé de vingt et un ans, propriétaire depuis peu du club de basket-ball de Milan et considéré par certains comme l'héritier naturel de Michael Jordan, a passé le début de la saison sur le banc de touche à cause d'une fracture du doigt. Depuis son retour, en décembre 1999, il a développé un jeu offensif nettement plus altruiste qu'auparavant ; il s'est parfaitement intégré dans la tactique « en triangle » de Phil Jackson.

Malgré leur statut de grands favoris, les Los Angeles Lakers ne sont pas à l'abri d'une déconvenue. Eliminés des play-off par les San Antonio Spurs en 1999, balayés par les Utah Jazz en 1998 et 1997, les Californiens ont parfois la mémoire courte.

En saison régulière, leur bilan face aux champions en titre (San Antonio Spurs) n'est que d'une victoire contre trois défaites. Ainsi, malgré l'enthousiasme exagéré de la presse américaine, le succès annoncé des Lakers n'est pas aussi limpide que certains voudraient bien le croire. Une blessure inattendue de Shaquille O'Neal détruirait la belle machine conçue par Phil Jackson.

Si l'absolutisme des Los Angeles Lakers n'est pas unanimement reconnu, la domination des équipes de l'Ouest semble, en revanche, incontestable. Ecrasées par l'hégémonie des Chicago Bulls de l'époque Jordan, jusqu'en 1998, les franchises de la Conférence ouest font preuve aujourd'hui d'un étonnant dynamisme, dopé notamment par une fiscalité très avantageuse dans deux Etats (Texas et Washington). Et, grâce à des recrutements judicieux, les clubs les plus puissants de la côte Pacifique sont pratiquement tous bâtis autour d'un *big man* : Shaquille O'Neal à Los Angeles, David Robinson à San Antonio ou encore Arvydas Sabonis à Portland.

Longtemps réputées « tendres », les franchises de l'Ouest ont donc musclé leur jeu et développé de vraies qualités défensives. Cinq des huit meilleures défenses et cinq des sept meilleurs rebondeurs se trouvent d'ailleurs à l'Ouest. Autre exemple : la troisième équipe de la Conférence est (New York) et la sixième équipe de la Conférence ouest (Minnesota) présentent un bilan identique : 50 victoires et 32 défaites.

Même si trois équipes de l'Ouest ne sont pas au niveau (Los Angeles Clippers, Golden State et Vancouver), le fossé entre les deux Conférences a accéléré une inégalité notoire au sein de la Ligue. Alors, quelle équipe de l'Est sera battue en finale ? Actuellement, de San Diego à Seattle, cette plaisanterie amuse le chaland. Cette année, le titre NBA se jouera probablement à l'Ouest. Mais l'erreur serait de croire tout ce qui se dit aux Etats-Unis.

Paul Miquel

Après la greffe d'un rein, Sean Elliott a retrouvé tout son talent sur les parquets

L'HISTOIRE du basketteur Sean Elliott fleure bon l'Amérique triomphante du positivisme sportif. Sans vraiment le vouloir, le joueur des San Antonio Spurs s'est en effet bâti une destinée hollywoodienne qui, depuis l'été 1999, n'a cessé de captiver la presse américaine. Son parcours semble en vérité taillé pour le grand écran. Le 21 juillet 1999, Sean Elliott est sacré champion de la National Basketball Association (NBA) aux côtés de Tim Duncan et de David Robinson, ses coéquipiers de San Antonio. A l'issue d'un championnat tronqué par un interminable lock-out, cet ailier polyvalent au style explosif rejoint les plus grands.

Ancienne vedette du cinq majeur de l'université d'Arizona à la fin des années 80, ce joueur extérieur à la gestuelle féline couronne dix années de carrière professionnelle. A trente et un ans, Sean Elliott se trouve pourtant à un tournant de sa vie. Atteint d'une grave maladie qui atteint son rein droit, il doit subir une greffe. Or, depuis 1993, il refuse de se soumettre au verdict des chirurgiens. L'été 1999 sera celui du dilemme : son organisme est à bout de souffle. A moyen terme, son avenir sous les paniers de la NBA est compromis.

Début août, un coup de théâtre lui redonne espoir. Son frère aîné, Noël, propose de lui « offrir » un de ses reins. Et, le 16 août 1999, vingt-six jours après avoir gagné son premier titre de NBA, Sean Elliott accepte de passer sur la table d'opération. Il en ressort guéri. Du moins le croit-il. Trois mois après la greffe, son corps n'a pas rejeté le nouvel organe et les séances de rééducation s'enchaînent sur un rythme optimiste.

FER DE LANCE

Mais, en décembre 1999, une pneumonie l'oblige à reporter son retour sous les paniers. Ce n'est que le 14 mars 2000, la gorge nouée, qu'il peut finalement retrouver le cinq majeur des Spurs face aux Atlanta Hawks. Devant les 26 708 spectateurs de l'Alamodome de San Antonio, le colosse prouve qu'il n'a rien perdu de ses automatismes. Malgré huit mois de convalescence, il parvient à mouvoir ses 2,03 m et son quintal avec une étonnante facilité. A la fin de ce match facilement gagné par les Spurs (94-79), Sean Elliott sait qu'il a franchi un cap. Seul sportif américain greffé du rein à avoir réussi un tel retour à la compétition, il est même devenu le fer de lance de San Antonio depuis le début des play-off et la blessure de Tim Duncan. Face aux Phoenix Suns, Sean Elliott s'est retrouvé aux avant-postes. Lors du premier match, emporté, le 22 avril, par Phoenix (70-72), Sean Elliott a marqué 15 points.

« Actuellement, sa condition physique est nettement plus affûtée que pendant les play-off 1999, a souligné Greg Popovich, l'entraîneur de San Antonio. *Il faut parfois le ménager pendant quelques minutes, mais il joue avec ses tripes et il ne bénéficie d'aucun traitement particulier de ma part. »* Héros malgré lui, Sean Elliott a récemment annoncé qu'il avait accepté d'être le porte-parole des championnats américains des greffés, organisés du 21 au 24 juin à Orlando (Floride) par la National Kidney Fondation, la Fondation nationale du rein. La boucle est bouclée.

Pa. M.

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME : la triple championne olympique française, Marie-José Pérec,** est actuellement en stage à Monaco avec son entraîneur allemand, Wolfgang Meier, pour une durée d'environ un mois pour préparer les Jeux olympiques de Sydney. Médaille d'or du 400 m à Barcelone (1992) et à Atlanta (1996) ainsi que du 200 m à Atlanta, la Guadeloupéenne, *« très en forme et qui ne s'autorise aucune sortie et distraction »*, n'a pas encore arrêté sa date de rentrée.

■ **BASKET-BALL : l'Asvel-Lyon Villeurbanne et Strasbourg** sont les deux premiers qualifiés pour les demi-finales du championat de France. Les deux clubs ont respectivement écarté Chalon-sur-Saone (66-65) et Cholet (90-79), mardi 25 avril. L'autre demi-finale opposera les vainqueurs des « belles » entre Le Mans et Limoges, et PSG et Pau-Orthez, qui devraient se départager les 2 et 3 mai.

■ **DOPAGE : le coureur français Richard Virenque e**t neuf autres personnes, dont l'ancien soigneur Willy Voet et l'ex-directeur sportif Bruno Roussel, comparaîtront dans la deuxième semaine du mois d'octobre devant le tribunal correctionnel de Lille dans le cadre de l'affaire Festina.

■ **LOTO : résultats des tirages nº 34** effectués mercredi 26 avril. **Premier tirage :** 10, 20, 28, 31, 35, 42 ; numéro complémentaire : 47. Pas de gagnant pour 6 numéros ; 5 numéros et le complémentaire : 813 355 F (123 995 €) ; 5 numéros : 9 075 F (1 383 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 348 F (53,05 €) ; 4 numéros : 174 F (26,52 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 34 F (5,18 €) ; 3 numéros : 17 F (2,59 €). **Second tirage :** 9, 13, 14,30, 33, 46 ; numéro complémentaire : 15 . 6 numéros : 12 177 315 F (1 856 419 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 144 945 F (22 096 €) ; 5 numéros : 7 815 F (1 191 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 306 F (46,64 €) ; 4 numéros : 153 F (23,32 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 28 F (4,26 €) ; 3 numéros : 14 F (2,13 €).

L'« hiver sans fin » d'Arno Adam

Pour le premier Français champion du monde de ski extrême, le « freeride » est un mode de vie. Mais la création de compétitions menace cette philosophie

CHAMONIX
de notre envoyé spécial

Arno Adam est un habitué du premier téléphérique matinal de l'aiguille du Midi (3 845 mètres) ou des Grands Montets (3 300 m). A Chamonix, la journée commence tôt pour les *freeriders*, ces skieurs hors-pistes accros de la poudreuse tombée dans la nuit. Casquée, équipée de protections dorsales, de sacs à dos avec le nécessaire en cas d'avalanche, de skis à larges spatules, la tribu polyglotte des *riders* convoite ces premières bennes, promesses d'une neige encore vierge sur le Pas de chèvre (2 300 m de dénivelé jusqu'à Chamonix) ou l'Envers du plan (2 000 m de dénivelé jusqu'à Argentière), deux des spots les plus prisés des *freeriders*.

Comme les héros marginaux de *The Endless Summer*, film culte du surf dans les années 60, qui parcouraient le monde dans un été sans fin en quête de la vague idéale, ils sont quelques centaines de *ski bums*, ces « clochards » du ski, Américains, Suédois, Japonais, Anglais, Australiens ou Français, à tout sacrifier à un hiver sans fin, des Alpes à la cordillère des Andes ou à l'Alaska. Depuis la vogue du *freeride*, au début des années 90, Chamonix est une étape obligée de ce voyage initiatique avec ses lieux de culte comme le Brévent, les Grands Montets, le Plan de l'aiguille, le Tour, la Flégère ou les Houches et ses points de ralliement pour refaire les *runs* autour de quelques verres au Chambre Neuf, au Munchie, au Bar du Moulin ou au Wild Wallabies.

Arno Adam n'a pas attendu la mode du *freeride* pour découvrir ce cadre grandiose et ce domaine skiable incomparable qui compte davantage d'itinéraires hors-pistes que de pistes balisées. *« C'est un site unique au monde pour le* freeride, estime-t-il. *Les téléphériques nous déposent à 3 800 m et, sans marche d'approche, on dispose d'une centaine de parcours différents. C'est raide en altitude où on a parfois la sensation de descendre dans la vallée en ascenseur. Il y a ensuite de grandes étendues de poudreuse où on peut dessiner de grandes courbes et on finit dans la forêt où, de bonne heure, on peut encore rencontrer des chamois. »*

Arnaud – son vrai prénom – avait neuf ans quand son père, architecte à Besançon, a choisi de vivre à la montagne. Trop tard pour rivaliser techniquement avec ses copains des Houches en ski alpin. Il préfère suivre son frère aîné Lionel et son père, et ressent déjà une *« attraction naturelle »* pour le hors-piste. *« Lorsque je voyais mon père partir en saut écart sur fond de vallée, j'étais très impressionné,* dit-il. *Il se prenait de ces "boîtes"... C'est lui qui m'a donné le virus. »* Son adolescence est celle d'un casse-cou. *« Je voulais reproduire les sauts que je voyais dans James Bond »*, raconte-t-il. Plus récemment, ce sont les producteurs du nouveau James Bond qui lui ont proposé de jouer la doublure de Pierce Brosnan, mais il a laissé ce travail – royalement payé – à son copain Stéphane Dan. Entre-temps, en avril 1998, Arno Adam était, en effet, devenu champion du monde de ski extrême à Valdez (Alaska).

Curieusement, ce petit port de pêcheurs, terminus d'un pipeline, est devenu un eldorado du *freeride* à la suite d'une catastrophe écologique, l'échouage du supertanker *Exxon Valdez*, en mars 1989. En mal de loisirs, les équipes de nettoyage, qui disposent de gros moyens, se font déposer en hélicoptère sur les sommets avoisinants des Chugach Mountains et découvrent une poudreuse « salée », incroyablement adhérente, permettant de dévaler des pentes à 60°. Depuis 1990, le championnat du monde de ski extrême y est organisé en avril, mais cette destination lointaine et très onéreuse avec les rotations d'hélicoptères reste un *« caprice de riche »* aux yeux d'Arno Adam.

SYLVIE CHAPPAZ

Arno Adam dans la pente : « On a parfois la sensation de descendre dans la vallée en ascenseur. »

« COMME UNE GOUTTE D'EAU »

Son couronnement dans une discipline mise à la mode par les Nord-Américains a provoqué une petite révolution. *« Les Américains privilégient la recherche de la difficulté, la ligne la plus dure, les grands sauts, mais ils ont des temps morts,* explique-t-il. *Les Européens jouent plutôt la fluidité. Il faut descendre la pente comme une goutte d'eau le long d'une vitre. Elle accélère, ralentit, laisse une trace simple, belle, efficace . »* A ce niveau, le *freeride* relèverait de l'art. *« Quand tu vois l'arrondi d'une montagne, ses courbes semblables aux vagues d'un océan,* dit-il, *tu dois trouver l'harmonie avec elle, choisir tes trajectoires, tes gestes comme une chorégraphie. La trace que tu laisses dans la neige vierge, c'est ta signature. »*

Stations de sports d'hiver et fabricants de matériel ne s'y trompent pas pour leur promotion. L'image d'évasion d'un *freerider* dans la poudreuse fait plus rêver que celle d'un skieur sur une piste surchargée. Pour répondre à cette demande et mieux concurrencer le snowboard, le « ski nouveau », polyvalent, est arrivé : plus court (1,85 m au lieu de 2,15 m), plus large et parfois avec une double spatule. Les premiers contrats – jusqu'à 200 000 francs par an – sont signés avec les meilleurs *freeriders*, qui peuvent se consacrer à leur passion mais y perdent leur indépendance. Ainsi, Arno Adam a abandonné son métier de métreur-coordinateur dans le bâtiment, mais a contracté quelques obligations.

Avec vingt-cinq ans de décalage, le *freeride* se retrouve dans la situation du surf dans les années 70. Afin d'éviter la mainmise de la Fédération internationale de ski, les *freeriders* ont créé, en 1996, l'International Free Skiing Association (IFSA). Cette dernière gère, depuis 1998, un Tour mondial de cinq compétitions, qui fait étape à Whistler (Colombie britannique), Snowbird (Utah), Sölden (Autriche), Courchevel (France) et Alyeska (Alaska). Pour répondre aux sollicitations des stations, l'IFSA organise aussi deux circuits continentaux en Europe et en Amérique du Nord, ainsi que des épreuves sur invitations.

DISCIPLINES VOISINES

Cette création de compétitions a attiré des skieurs venus de disciplines voisines (alpin, acrobatique, bosses) qui modifient la philosophie du *freeride* et introduisent des figures de plus en plus spectaculaires et audacieuses dans les sauts. Ainsi, deux des acrobates du circuit, les Français Guerlain Chicherit et Seb Michaud ont pris les deux premières places du championnat du monde 1999. L'IFSA doit responsabiliser ses membres et multiplier les opérations de prévention auprès des jeunes sur les risques de cette pratique, notamment le danger des avalanches.

Certains dénoncent cette évolution. A l'instar du surfeur Laird Hamilton, qui a renoncé au circuit professionnel pour ne plus affronter que les plus grosses vagues à Hawaï, le Suisse Dominique Perret snobe le Tour mondial et magnifie le *freeride* dans ses films. *« Le* freeride *est extraordinaire car il permet de développer une philosophie différente de la compétition,* dit-il. *L'important n'est pas d'être le meilleur mais de donner le meilleur de soi. Or, par paresse ou par conformisme, certains veulent enfermer le freeride dans des structures rigides. C'est ce qui tue le ski alpin. »*

A vingt-huit ans, Arno Adam a aussi choisi de prendre quelques distances avec la compétition. *« Mon plus grand plaisir n'est pas d'être premier, mais de faire une saison complète,* dit-il. *De me lever tous les matins en me disant que je vais passer une journée de rêve. Mon plus grand luxe serait de pouvoir skier le plus longtemps possible en continuant à progresser grâce à l'expérience accumulée. »* Avec la productrice de télévision Dominique Cantien, il prépare pour France-Télévision un « pilote » pour un magazine consacré à l'aventure et à la découverte. Le premier tournage a eu lieu sur les pentes volcaniques enneigées du pic d'Orizaba (5 700 m), le point culminant du Mexique. Le magazine s'appellerait Iga-Tshé (« Voyage » dans le langage des Indiens d'Amérique).

Ce serait un premier pas vers sa grande ambition : *« Faire le plus beau film consacré au* freeride. *Un film qui exalterait ce mode de vie devenu phénomène de société et apporterait une énergie . »* Un « hiver sans fin » du *freeride* ?

Gérard Albouy

Aborder un spot inconnu

« Avant de se lancer sur un spot que je ne connais pas,* explique Arno Adam*, je l'étudie toujours d'en bas pour chercher l'issue ou les issues possibles et ne pas me retrouver au-dessus d'une falaise. Je sollicite aussi les conseils des guides. S'il a neigé dans la nuit, il faut essayer de rester sur les crêtes pour pouvoir basculer de l'autre côté en cas de déclenchement d'avalanche. Et surtout, il ne faut jamais skier seul car, au moindre pépin, on peut se noyer dans la neige, qui n'offre aucun appui en cas de chute. »

DESTINATION RAIDS NATURE

Dans le sillage du Raid Gauloises, de l'Elf Authentique Aventure et de l'Eco Challenge américain, près de 500 raids enchaînant des disciplines non motorisées sont proposés chaque année en France. Course à pied, VTT, canoë figurent le plus souvent au programme de ces épreuves d'un jour, d'un week-end ou de plusieurs jours, disputées individuellement ou par équipes.

Raid Gauloises

Pour son 10E anniversaire, il entraîne 70 équipes dans une transhimalayenne, du 30 avril au 11 mai, des hauts-plateaux du Tibet aux vallées du Népal. Trop tard pour s'inscrire, mais un important dispositif est prévu pour faire vivre l'épreuve sur le site Internet : www.raid-gauloises.com.

Salomon X-Aventure

Sept destinations proposées pour la troisième édition : Catalogne (2 au 4 juin), Tyrol autrichien (30 juin au 2 juillet), Colorado (21 au 23 juillet), Scandinavie (4 au 6 août), pays de Galles (8 au 10 septembre), Japon (13 au 15 octobre) et Sicile (27 au 29 octobre). Par équipes de quatre personnes avec quatre disciplines de base (VTT, course d'orientation, canoë et ateliers de corde) et une activité originale par pays (canyoning, ride and run, kayak de mer, etc.).
Inscriptions : 2000 francs par équipe, mais listes d'attente pour la plupart des destinations. Tél : Salomon-France au 04-50-65-43-02 pour l'épreuve franco-espagnole en Catalogne ; Saga d'Aventures au 01-41-08-14-90 pour les autres destinations.

Corsica Raid Aventure

Canyoning, VTT, course d'orientation, passages de cordes et kayak de mer au programme de la sixième édition, organisée du 20 au 27 mai.
Inscriptions : 30 150 francs par équipe de quatre personnes avec un ou deux assistants autorisés. Tél : 04-95-23-61-31.

Rando Raid SFR

5 000 participants de tous niveaux en 1999 pour ces épreuves d'un jour en VTT, canoë et course d'orientation, ouvertes aux enfants à partir de 7 ans. Quatre étapes, courtes (50 à 60 km) ou longues (80 à 95 km) proposées : Uzès (Gard), disputée le 9 avril ; Vallée de la Loue (Jura), le 21 mai ; parc de l'Ailette (Aisne), le 18 juin, et Saintes (Charente-Maritime), le 3 septembre.
Inscriptions : 175 francs par personne, soit 700 francs par équipes de trois concurrents et un assistant-remplaçant. 500 francs par équipe familiale. Tél : Saga d'aventures, 01-41-08-14-63.

Philippe Monnet quitte l'Indien

APRÈS CENT NEUF JOURS de mer, jeudi 27 avril, Philippe Monnet, qui tente un tour du monde en solitaire à la voile contre les vents et les courants dominants (*Le Monde* du 31 mars), n'est plus qu'à trois ou quatre jours de navigation du cap de Bonne Espérance, qui sépare l'Atlantique sud de l'océan Indien. L'aventurier, qui avait été affaibli par une crise de paludisme en quittant l'océan Pacifique, a mis à profit sa traversée de l'océan Indien pour porter de six à dix jours son avance théorique sur le record du Britannique Mike Golding (161 jours 16 heures 32 minutes).
Après être descendu jusqu'à la latitude de 64°18 sud dans le Pacifique, au risque d'être piégé par les icebergs, Philippe Monnet est remonté jusqu'à 28°15 de latitude dans l'Indien, pour contourner les bulles anticycloniques et bénéficier de vents portants. Sa plus grosse frayeur est venue d'un orage d'une extrême violence qui a déclenché un court-circuit dans le compartiment moteur dans la nuit du 24 avril. Le navigateur a pu rapidement maîtriser le début d'incendie.

Joseph Le Guen réopéré

RAPATRIÉ le 21 avril, Joseph Le Guen, le « rameur du Pacifique » (*Le Monde* du 6 avril) a été opéré le 22 au CHU de Brest où le docteur René Paule a dû l'amputer de ses deux derniers orteils. Son état général est jugé *« bon »*, même si le chirurgien est inquiet pour le pied droit dont le tendon d'Achille a été abîmé par une escarre. Une greffe de peau devait être effectuée le 27 pour protéger le tendon, suivie probablement d'une nouvelle opération dans une quinzaine de jours. Joseph Le Guen devrait ensuite pouvoir remarcher sans problème. *« On lui placera des cales en mousse dans les chaussures pour qu'il appuie son avant-pied et marche normalement »*, explique le docteur Paule.

ALIMENTAIRE & TEXTILE

Pour 100 F d'achat alimentaire - 10% sur le textile.
Pour 500 F d'achat textile - 10% sur l'alimentaire.

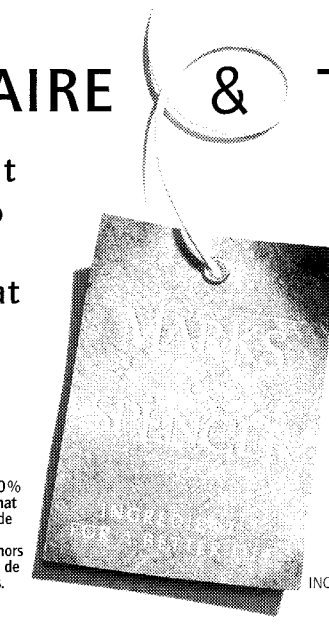

Offre valable du 17 au 29 avril inclus. Un coupon de réduction de 10% à valoir sur votre prochain achat textile vous sera remis pour un achat de 100 F minimum au rayon alimentation. Un coupon de réduction de 10% à valoir sur votre prochain achat alimentation vous sera remis pour un achat minimum de 500 F au rayon textile. Offres valables, hors bons cadeaux, dans les magasins français uniquement. Les coupons de réduction seront acceptés à nos caisses jusqu'au 6 mai 2000 inclus.

INGRÉDIENTS POUR UNE VIE MEILLEURE.

Une journée bien maussade

VENDREDI. Un champ dépressionnaire est situé sur la Bretagne et un autre se forme dans le golfe du Lion.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Temps médiocre de la Normandie aux pays de Loire. Temps plus variable en Bretagne avec un ciel nuageux accompagné de quelques averses, puis en cours de journée, arrivée de pluies continues. Il fait de 11 à 17 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Ciel très couvert avec des passages pluvieux faibles et épars. Les températures varient de 17 à 20 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Temps nuageux en Alsace, Lorraine et Franche-Comté. Ciel plus chargé en Bourgogne et en Champagne, avec quelques pluies. Orages en fin de journée. Températures de 20 à 23 degrés, estivales en Alsace avec 26, voire 28 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Ciel couvert et pluvieux. Pluies plus faibles en Midi-Pyrénées. Enfin, en Aquitaine, temps variable avec quelques averses. Neige sur les Pyrénées au-dessus de 1 300 mètres. Températures fraîches, avec seulement 12 à 15 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Ciel très nuageux à couvert, et de la pluie parfois soutenue sur le Massif Central et le sud de la région Rhône-Alpes. Ciel plus variable sur l'Ain et la Savoie. Températures de 11 à 15 degrés du Limousin à l'Auvergne, de 17 à 20 degrés en Rhône-Alpes.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Temps médiocre autour de la Méditerranée et en Corse, avec des pluies localement importantes sur la Provence et la Côte d'Azur, accompagnées d'orages. Les températures s'échelonnent de 14 à 17 degrés.

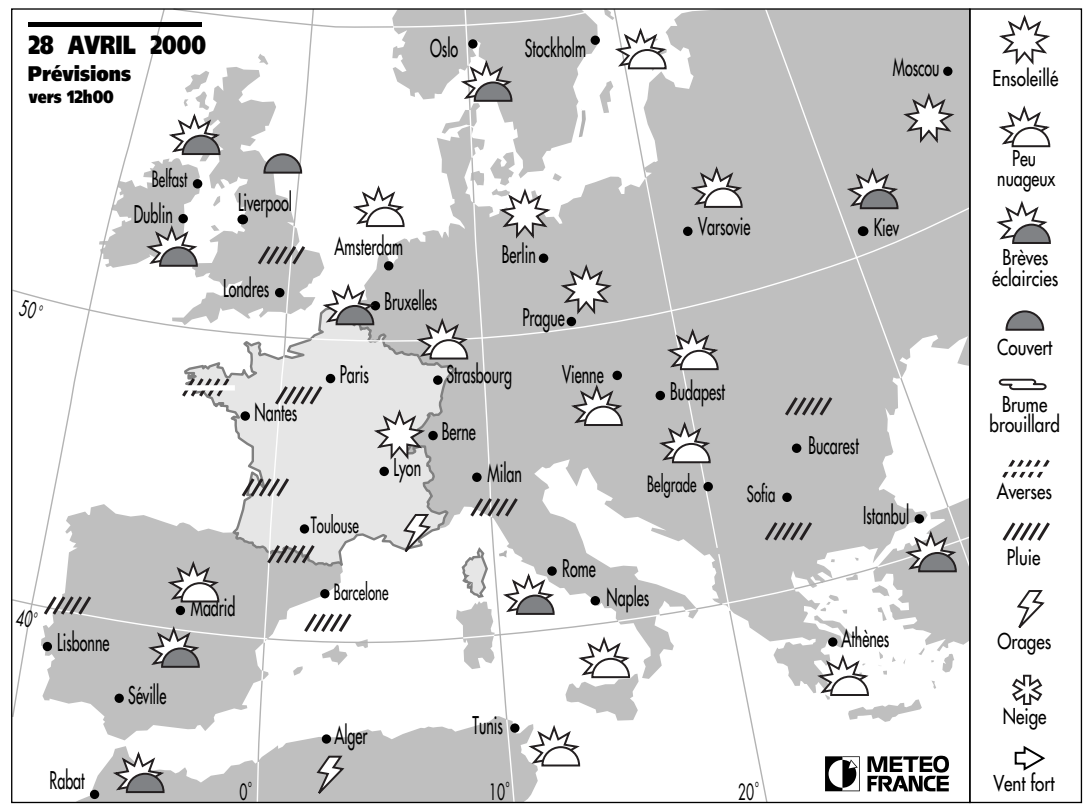

(Publicité)
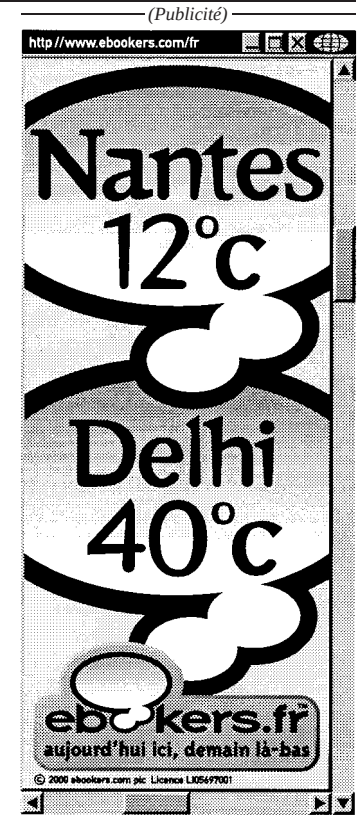

PRÉVISIONS POUR LE 28 AVRIL 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	10/17	P
BIARRITZ	9/13	N
BORDEAUX	8/13	P
BOURGES	11/15	P
BREST	5/13	N
CAEN	9/15	P
CHERBOURG	7/14	P
CLERMONT-F.	10/14	P
DIJON	9/19	N
GRENOBLE	8/18	P
LILLE	10/19	P
LIMOGES	7/12	P
LYON	11/18	P
MARSEILLE	12/17	P
NANCY	9/23	N
NANTES	7/14	P
NICE	10/16	P
PARIS	10/17	P
PAU	5/11	P
PERPIGNAN	8/14	P
RENNES	8/14	P
ST-ETIENNE	11/17	P
STRASBOURG	12/28	N
TOULOUSE	6/13	P
TOURS	8/15	P
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	25/28	P
FORT-DE-FR.	25/29	S
NOUMEA	22/26	C
PAPEETE	24/31	P
POINTE-A-PIT.	24/30	S
ST-DENIS-RÉ.	23/28	S
EUROPE		
AMSTERDAM	10/17	S
ATHENES	15/20	S
BARCELONE	10/14	P
BELFAST	6/13	N
BELGRADE	12/26	S
BERLIN	13/25	S
BERNE	6/20	S
BRUXELLES	10/18	N
BUCAREST	13/20	P
BUDAPEST	13/24	S
COPENHAGUE	12/20	S
DUBLIN	5/12	N
FRANCFORT	13/26	S
GENEVE	9/15	N
HELSINKI	6/12	N
ISTANBUL	12/16	N
KIEV	14/25	N
LISBONNE	9/16	P
LIVERPOOL	8/15	C
LONDRES	9/16	P
LUXEMBOURG	11/21	S
MADRID	4/15	N
MILAN	12/23	P
MOSCOU	6/19	S
MUNICH	7/24	S
NAPLES	14/24	S
OSLO	6/15	N
PALMA DE M.	8/15	N
PRAGUE	9/22	S
ROME	14/19	N
SEVILLE	6/19	N
SOFIA	11/20	P
ST-PETERSB.	5/8	N
STOCKHOLM	8/18	N
TENERIFE	11/16	C
VARSOVIE	10/24	S
VENISE	13/21	S
VIENNE	12/23	S
AMÉRIQUES		
BRASILIA	17/27	S
BUENOS AIR.	14/21	S
CARACAS	23/31	S
CHICAGO	3/16	C
LIMA	18/23	S
LOS ANGELES	13/18	S
MEXICO	11/26	S
MONTREAL	2/12	S
NEW YORK	9/13	C
SAN FRANCIS.	10/15	S
SANTIAGO/CHI	7/23	S
TORONTO	5/13	S
WASHINGTON	9/17	C
AFRIQUE		
ALGER	10/17	P
DAKAR	21/27	S
KINSHASA	21/31	C
KINSHASA	21/31	C
LE CAIRE	15/28	S
NAIROBI	17/29	C
PRETORIA	12/15	P
RABAT	10/17	N
TUNIS	16/20	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	27/32	P
BEYROUTH	17/22	S
BOMBAY	24/33	S
DJAKARTA	28/29	C
DUBAI	26/38	S
HANOI	21/29	C
HONGKONG	23/26	C
JERUSALEM	14/24	S
NEW DEHLI	26/41	S
PEKIN	14/29	S
SEOUL	9/16	S
SINGAPOUR	26/30	C
SYDNEY	16/21	S
TOKYO	12/19	S

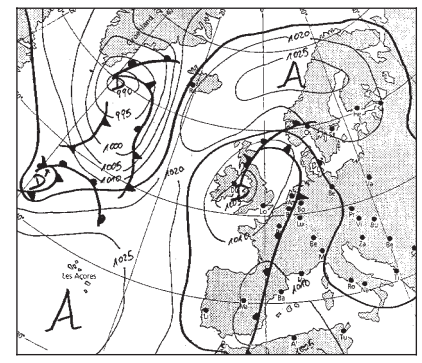

Situation le 27 avril à 0 heure TU

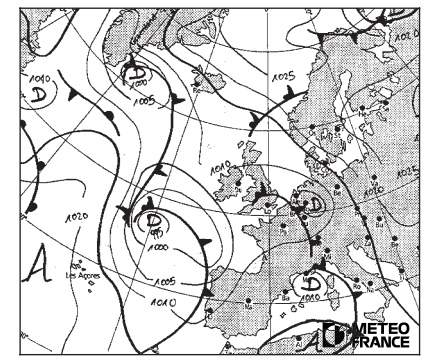

Prévisions pour le 29 avril à 0 heure TU

VENTES

Les temps forts de Drouot

DEUX FOIS par an, une exposition à Drouot-Montaigne présente, en début de saison, les plus belles pièces à vendre des semaines à venir. Appelée « Les temps forts de Drouot », cette manifestation aura lieu cette année du 4 au 9 mai.

De nombreux sièges XVIIIe passés en vente dernièrement ont obtenu de hautes enchères, en particulier une chaise de Jacob qui provenait, sans doute, du cabinet de Marie-Antoinette à Versailles, adjugée 2 300 000 F (351 145 €). Ce prix record sur une pièce unique montre l'engouement dont bénéficie actuellement cette famille, représentée à Drouot-Montaigne par quelques modèles de grande qualité. Une paire de fauteuils coin du feu exprime, par son nom, le confort de ces bergères conçues pour la conversation près de la cheminée ; fabriqués en petit nombre, ces sièges bas et larges sont le plus souvent d'une exécution très soignée. C'est le cas de la paire exposée ici, en bois sculpté et redoré, dont les lignes Régence s'accommodent avec une grande élégance de la silhouette des « coin du feu » (300 000/400 000 F - 45 800/61 000 €). Des modèles estampillés Chevigny, Tilliard, Molitor ou Demay seront également exposés. Dans le mobilier, le fameux Jacques-Henri Riesener, ébéniste de Marie-Antoinette, voit trois de ses créations en vente ce trimestre : une commode à ressaut en acajou orné de bronze doré (700 000/800 000 F - 107 000/122 000 €), un autre modèle à ressaut en acajou rehaussé de bronze doré (600 000 F - 92 000 €). Enfin, une table à écrire, livrée le 2 août 1782 au garde-meuble de Marie-Antoinette à Versailles pour Trianon, était destinée à son amie la duchesse de Polignac (600 000/800 000 F - 92 000 - 122 000€).

Les tableaux anciens attirent un public de plus en plus large et, là encore, le marché a été stimulé récemment par des estimations multipliées lors des derniers mois. La peinture primitive des XIVe et XVe siècles, essentiellement religieuse, a longtemps souffert d'une indifférence dont elle émerge peu à peu, et les amateurs découvriront avec intérêt une *Vierge à l'enfant en majesté* par Lorenzo de Bicci, actif à Florence en 1370. Ce panneau, peint à la tempera, est travaillé sur fond d'or, une des caractéristiques de la peinture primitive (1 500 000 F - 230 000€). Classée monument historique, une toile de Nicolas Mignard provient de la partie centrale d'un plafond comprenant dix tableaux, réalisé pour l'hôtel de Tonduti, en Avignon, vers 1655-1659. Nicolas, dit Mignard d'Avignon, est le frère de Pierre Mignard, portraitiste de Louis XIV et de sa cour (1 à 2 millions de francs - 152 000€).

L'art moderne compte une œuvre historique très attendue, un fusain de Picasso avec le portrait d'André Salmon, d'un côté, et une esquisse pour les *Demoiselles d'Avignon*, de l'autre (1,5 à 2 millions de francs - 230 000/305 000 €). Une toile de Pierre Bonnard, *Jeune Fille au corsage bleu* (4 à 5 millions de francs - 610 000/760 000 €), une *Panthère couchée* en bronze de Rembrand Bugatti (2,5 millions à 3 millions de francs - 382 000/458 000 €), des toiles orientalistes de Dinet et Majorelle feront partie de l'exposition des « Temps forts » de Drouot. Parmi les objets de collection, un cabriolet deux places Bugatti 57 Aravis de 1939 est sans doute une des plus belles automobiles de cette grande marque. Estimé 4 à 6 millions de francs (610 000/910 000 €), il sera vendu à Monaco le 26 mai dans le cadre du Grand Prix.

Catherine Bedel

★ « Temps fort à Drouot-Montaigne » (15, avenue Montaigne), du jeudi 4 au mardi 9 mai. Tous les jours de 11 heures à 18 heures. Rens. au 01-48-00-20-80.

Antiquités

BROCANTES

● **Lisieux** (Calvados), du vendredi 28 avril au lundi 1er mai, tél . : 02-31-86-43-38.

● **Annecy-le-Vieux** (Haute-Savoie), du vendredi 28 avril au dimanche 30 avril, tél. : 03-84-44-91-66.

● **Rambouillet** (Yvelines), du vendredi 28 avril au lundi 1er mai, tél. : 01-34-83-36-13.

● **Joyeuse** (Ardèche), du samedi 29 avril au dimanche 30 avril, tél. : 04-75-89-80-80.

● **Troyes** (Aube), du samedi 29 avril au lundi 1er mai, tél. : 03-25-82-65-82.

● **Montignac** (Dordogne), du samedi 29 avril au lundi 1er mai, tél. : 05-57-43-97-93.

● **Douarnenez** (Finistère), du samedi 29 avril au lundi 1er mai, tél. : 02-98-81-90-10.

● **Montpellier** (Hérault), du samedi 29 avril au lundi 8 mai, tél. : 04-67-70-20-54.

● **Clermont-Ferrand** (Puy-de-Dôme), du samedi 29 avril au lundi 1er mai, tél. : 04-73-89-41-77.

● **Paris** (boulevard de Courcelles), du samedi 29 avril au lundi 8 mai, tél. : 01-40-62-95-95.

COLLECTIONS

● **Mougins** (Alpes-Maritimes), Bourse autos motos, du samedi 29 avril au dimanche 30 avril, tél. : 04-93-69-27-80.

● **Villeneuve-lès-Avignon** (Gard), livres anciens, du samedi 29 avril au lundi 1er mai, tél. : 04-90-27-49-14.

● **Escoublac** (Loire-Atlantique), livres anciens, cartes postales, du samedi 29 avril au dimanche 30 avril, tél. : 06-07-30-50-93.

Adjudications

Résultat de la vente de céramique maya du 21 avril :

● **Vase en céramique beige** orangé à décor de deux masques modelés. Période classique. 2 900 F, 442 €.

● **Vase cylindrique tripode orné** d'un visage coiffé de plumes et modelé en relief. Période classique. 2 200 F, 336 €.

● **Grande coupe tripode** en céramique vernissée à décor de glyphes. VIIe -Xe siècles. 9 500 F, 1 450 €.

● **Vase et son couvercle** en céramique vernissée bras noirs, couvercle surmonté d'une tête humaine sculptée. Période classique. 37 000 F, 5 648 €.

● **Plat en céramique** à décor polychrome sur fond orangé à décor d'un personnage et de glyphes. Période classique. 16 000 F, 2 442 €.

● **Vase en céramique** à décor polychrome sur fond beige crème à décor de personnages au crâne déformé et de glyphes. Période classique. 53 000 F, 8 092 €.

● **Vase cérémoniel** en forme de coupe en céramique rouge et crème, manche creux terminé par une tête de serpent stylisée. VIIIe-XIIIe siècles. 3 000 F, 458 €.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 102

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

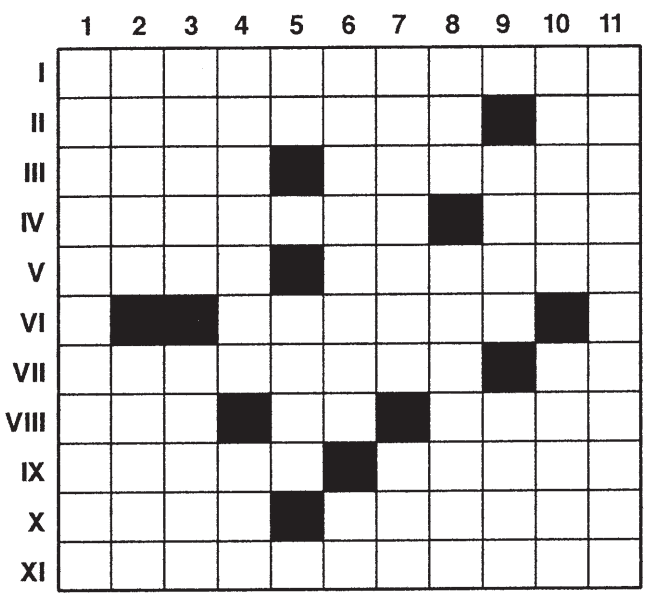

HORIZONTALEMENT

I. Saute pour protéger. – II. Ne court plus, ni les rues ni les salons. Dieu. – III. Prend au ventre. Supports de caviar. – IV. Reste derrière la tête. Sans fioritures. – V. Découverts à marée basse. Fantaisies capricieuses. – VI. Garderas à l'intérieur. – VII. Pour servir de bonnes bières. Renforce l'affirmation. – VIII. Baie nippone. Négation. Ce n'est pas lui qui rendra la vache folle. – IX. Donne de la hauteur. Pour préparer une bonne tisane. – X. Mise en place. Voisine du thon. – XI. Longtemps on a cru qu'elles n'avaient pas peur du feu.

VERTICALEMENT

1. Partis des partis. – 2. Entraîne vers la sortie. Evita les fuites. – 3. Crée problème. Améliore la vision. – 4. Doit être sûr de son droit pour exercer. Madame Jacob. – 5. Travaille à la chaîne. Mesurait le drap. – 6. Soigne les voies d'en haut. Epreuve pour le jeune loup. – 7. Intensive sur le terrain, légère par ailleurs. Réponse référendaire. – 8. Avant la distribution. Loin de la surface. – 9. Causes du tort. Percevoir comme avant. – 10. A évacuer régulièrement. Régime ou Assemblée. – 11. Solides à l'épreuve... certaines l'ont prouvé.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 101

HORIZONTALEMENT

I. Salmigondis. – II. Apoastre. Ci. – III. Ipé. Flair. – IV. Sassafras. – V. Issu. Tâtait. – VI. Espionne. – VII. Anode. ENA. – VIII. Rasoirs. Ha. – IX. Ri. INA. Ruai. – X. Evasé. Bénit. – XI. Télésièges.

VERTICALEMENT

1. Saisie-arrêt. – 2. Appas. Naïve. – 3. Lœss. Os. Al (la). – 4. Ma. Suédoise. – 5. Isba. Seines. – 6. GT. FTP. Râ. – 7. Orfraies. Be. – 8. Nélaton. Reg. – 9. Asana. Une. – 10. Ici. In. Hais. – 11. Siroterait.

L'ART EN QUESTION

N° 167

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Un opéra de papier

SIMPLE RÉCIT de batailles à ses débuts, le *Dit des Heike* est devenu un des chefs-d'œuvre de la littérature japonaise du Moyen Age. Le thème principal de ce récit est l'histoire du clan Heike, depuis son ascension très rapide dans la société aristocratique du XIIe siècle jusqu'à son anéantissement final, après des conflits incessants et des luttes violentes. Cette épopée magnifie la grandeur de la défaite et en célèbre sa tragique beauté.

Cette littérature populaire est transmise par les moines au *biwa*, musiciens et chanteurs généralement aveugles, qui vont de village en village, contant les nombreux épisodes de cette extraordinaire histoire. Dans ce long récit, le narrateur a pris pour principe de composition la doctrine bouddhique des causes et des effets. Le destin qui a conduit le clan Heike à son anéantissement est le fruit des actes mauvais commis par Kiyomori dans sa conquête du pouvoir absolu.

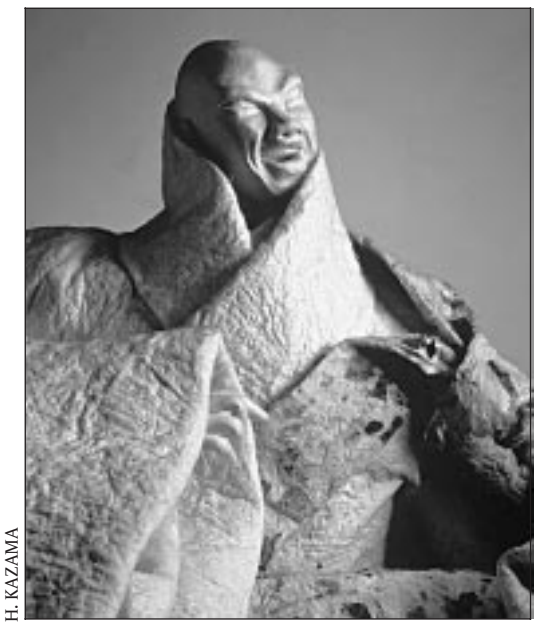

H. KAZAMA

« La grandeur du clan Heike/Kiyomori », sculpture en papier de Kiyoharu Uchiumi (1937). Papier japonais, hauteur 40 cm environ. (Actuellement à la Maison de la culture du Japon à Paris, pour l'exposition « L'épopée des Heike », jusqu'au 13 mai.)

Quelle a été la première capitale du bouddhisme arrivé au Japon vers 550 après J.-C. ? :

Kyoto ?

Nara ?

Sapporo ?

● **Réponse dans *Le Monde* du 5 mai.**

● **Réponse du jeu n° 166 paru dans *Le Monde* du 21 avril.**

C'est le photographe Eugène Disdéri qui a utilisé le premier le format carte de visite, pour lequel il a déposé un brevet en 1854.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

MUSIQUE **Ibrahim Ferrer, musicien rendu célèbre par le film de Wim Wenders *Buena Vista Social Club,* est en tournée en France en mai, ainsi que d'autres Cubains comme Orquesta Aragon, le Septeto Habanero, Eliades Ochoa... ● DANS LA FOULÉE du succès de *Buena Vista Social Club* (4 millions d'exemplaires du disque vendus dans le monde), maisons de disques et producteurs se sont précipités vers La Havane. L'Etat cubain a repris en main l'exploitation du filon musical, à travers sa société, la Rexa. Il a favorisé la modernisation des studios d'enregistrement, et le Salon professionnel Cuba Disco, qui doit se tenir du 24 au 28 mai, est devenu annuel. ● CESARIA EVORA, la chanteuse du Cap-Vert, chante et enregistre à Cuba depuis 1999. ● LE FRANÇAIS Jean-Claude Gué, installé à Cuba depuis cinq ans, veut rapprocher les rythmes traditionnels et l'avant-garde électronique.**

Cuba veut bénéficier du succès international de ses musiciens

La Havane est devenue un studio d'enregistrement extrêmement profitable pour les industries du disque, au point que les autorités ont mis en place un système de taxations pour profiter d'une manne due à la popularité planétaire de ses chanteurs et compositeurs

LA HAVANE
de notre envoyé spécial

« C'est Dieu qui m'a envoyé ce monsieur ! », s'exclame Polo Montanez, levant au ciel ses mains de bûcheron. La scène a pour cadre La Havane, et plus précisément les bords de la piscine d'une résidence mise à disposition par l'Etat cubain au producteur franco - cap-verdien José Da Silva, le « monsieur » en question. Il y a quelques mois encore, la popularité de Polo Montanez ne dépassait pas Las Terrazas, « communauté rurale » située dans une zone forestière escarpée, à cinquante kilomètres à l'ouest de la capitale. A quarante-deux ans, ce chanteur-guitariste à la bouille paysanne n'avait que peu d'espoir de percer un jour. Aujourd'hui, il tient entre ses mains son premier album, *Guajiro natural*, recueil de mélodies alertes et rustiques produit par Lusafrica, maison de disques dirigée par José Da Silva. Réputé pour avoir révélé au monde le talent de la Cap-Verdienne Cesaria Evora, ce label mise depuis plusieurs mois sur le vivier des musiques cubaines, au point d'avoir ouvert un bureau à La Havane.

Si beaucoup de chemin reste à parcourir pour Polo Montanez, son émotion trahit les attentes parfois démesurées que peut susciter chez les artistes de l'île l'engouement du monde capitaliste pour le *son cuban*. Dans cette société qui s'est ouverte au tourisme et aux dollars, le métier de musicien peut offrir un statut social privilégié. Si la mode latino frémissait en Europe et aux Etats-Unis depuis plusieurs années, le succès surprise (4 millions d'exemplaires vendus dans le monde, dont 400 000 en France) du disque de Buena Vista Social Club a emballé la machine. Maisons de disques et producteurs étrangers se sont rués sur le « crocodile vert », espérant dénicher les camarades oubliés de Compay Secundo, Ibrahim Ferrer, Ruben Gonzales ou Omara Portuondo... Un déferlement quelque peu anarchique qui entraîna des abus. Musiciens exploités pour quelques dollars, royalties non payées, contrats bidon...

Jusqu'à récemment, les producteurs étrangers pouvaient entrer en contact avec les artistes locaux sans obligation envers l'Etat cubain. Constatant les dérives, comprenant surtout la plus-value d'image véhiculée par la chanson insulaire et son potentiel économique, celui-ci a décidé de reprendre en main l'exploitation du filon musical. Dorénavant, les entreprises étrangères désireuses de produire des disques à Cuba doivent passer obligatoirement par une nouvelle société d'Etat, la Rexa, créée par l'Institut de la musique. *« Il existe plusieurs formules,* explique José Da Silva, qui collabore maintenant avec la Rexa. *S'il s'agit juste d'enregistrer un disque, on paie un forfait de 3 600 dollars (22 000 francs), ce qui équivaut à trois mois de loyer. Si, comme moi, on désire travailler sur le long terme, on paie un tarif mensuel. Depuis janvier, je suis représenté par la Rexa. Une personne travaille à plein temps pour Lusafrica dans leurs locaux. Pour ce service, je paie 1 100 dollars par mois. »*

Dans cette société qui s'est ouverte au tourisme et aux dollars, le métier de musicien peut offrir un statut social privilégié

Le producteur de Cesaria Evora y trouve quelques avantages : *« La Rexa met à ma disposition un certain nombre de facilités techniques, des lieux de répétition ou de spectacle. A ma demande, elle peut prospecter et me présenter les groupes d'un style ou d'une région qui m'intéressent »*. Au catalogue de Lusafrica se côtoient deux des légendes cubaines : le Septeto Habanero et La Orquesta Aragon, qui ont profité de la vogue du *son* pour redécouvrir les richesses de leur propre répertoire. La revalorisation de ce patrimoine a aiguisé la curiosité d'une jeune génération, *salseros* et jeunes adeptes de la *timba*, nouvelle forme de salsa, qui se sent frustrée. José Da Silva a complété son catalogue de quelques talents en devenir, telles Leyanis Lopez ou Osdalgia, produite par Jose Luis Cortes, leader de NG La Banda, l'un des groupes fondateurs de la *timba*. Depuis sa création, il y a un an environ, Rexa a collaboré avec une dizaine de labels étrangers.

ÉRIC MUJET

De gauche à droite : Polo Montanez (chanteur) ; Cesaria Evora (chanteuse) ; José Da Silva (producteur) ; Rafael Lay Junior (leader de la Orquesta Aragon) ; Pedrito Ibanez (guitariste et chanteur du Septeto Habanero).

Mais en voulant taxer les productions locales, l'Etat décourage d'autres projets. Rien n'empêche une maison de disques de produire un artiste cubain dans un studio en Europe ou aux Etats-Unis. Des multinationales comme Virgin (Eliades Ochoa), Eastwest (Compay Secundo) ou Warner (Los Van Van) ne s'en sont pas privés. Les lourdeurs administratives sont aussi des handicaps. Depuis quelque six ans, Claire Henault s'occupe des tournées en Europe d'artistes de premier plan. Elle a eu l'occasion de constater les travers des *impressa*, ces agences régionales que tout artiste a l'obligation d'intégrer. *« Ces agences*, explique-t-elle, *sont chargées de gérer des milliers de musiciens. La demande est tellement forte depuis trois-quatre ans que ça devient de plus en plus difficile. Les employés des* impressa *sont aussi conscients de ce que peuvent gagner des artistes à l'étranger. En comparaison, leurs salaires payés en monnaie cubaine sont complètement démotivants. Un moyen de les intéresser consiste à les inviter en voyage avec les groupes. »*

Les tournées à l'étranger sont une manne pour beaucoup d'artistes cubains. Leurs visas de sortie dépendent des dossiers montés par ces agences, soumis à l'approbation de l'Institut de la musique, avant que les services des relations extérieures ne donnent les autorisations finales. *« Les démarches sont laborieuses,* précise Claire Henault, *mais posent finalement rarement de problèmes. Mais les visas délivrés par les ambassades européennes coûtent de plus en plus chers. »*

L'amélioration des studios d'enregistrement a été privilégiée par le gouvernement. L'historique mais désuet studio Egrem (dans lequel fut enregistré *Buena Vista Social Club*) ou celui d'Icaï, installé dans des studios de cinéma, sont aujourd'hui concurrencés par les studios Abdala, dont le modernisme n'a rien à envier aux meilleurs studios anglo-saxons. Autre signe d'embellie, le Salon professionnel Cuba Disco, sorte de Midem local, est devenu annuel (il aura lieu du 24 au 28 mai). Les artistes apprennent désormais les lois du capitalisme. Leurs exigences augmentent, mais restent raisonnables pour les producteurs étrangers. On murmure que certains musiciens, pour échapper aux impôts (10 % des cachets déclarés), ouvrent secrètement des comptes en banque à l'étranger. D'autres affichent de façon ostentatoire – les Mercedes sont en vogue – leur « fortune » nouvelle. La Orquesta Aragon, après avoir popularisé le cha-cha-cha et redonné vie au danzon dans les années 40 et 50, a longtemps incarné les idéaux de la révolution. Si elle évite aujourd'hui cette implication politique (même si le groupe vient de donner un concert de soutien au retour d'Elian), elle tente de préserver la philosophie familiale et communautaire de l'orchestre. Pour son leader, Rafael Lay Junior, *« les musiciens qui croient appartenir à une classe sociale privilégiée ont du souci à se faire. Un musicien populaire se doit d'abord au peuple »*.

L'Etat cubain sait rappeler à l'ordre ceux dont il estime qu'ils dépassent les bornes : interdiction de sortie du territoire ou censure restent ses armes, dissuasives. Il y a deux ans et demi, la Charangua Habanera avait été interdite de concert pendant six mois pour avoir adopté sur scène des poses érotico-suggestives. Dans l'ensemble, les artistes cubains ne s'étaient pas risqués à se solidariser avec le groupe. Jeune espoir de la chanson cubaine, Osdalgia dit avoir éprouvé alors un sentiment contradictoire : *« Je les ai admirés d'avoir pris des risques, mais le moment était mal choisi. »* Lucide, elle admet que *« la musique est une façon de ne pas trop penser aux problèmes, de vivre dans son propre monde, de voir la vie à travers un cristal plus transparent, plus joyeux »*. La veille, au Cafe Cantante, un des clubs courus de La Havane, on entendait un groupe de rap-salsa, La Charangua Latina, faire chanter en chœur à son public un hymne mi-ironique, mi-réaliste : *« Que veulent les Cubains aujourd'hui ? / Une maison, une voiture et des sous ! »*

Stéphane Davet

Rendez-vous

● **Concerts.** Ibrahim Ferrer et Ruben Gonzalez : Strasbourg, le 2 mai ; Grenoble, le 4 mai ; Marseille, le 5 mai ; Toulouse, le 6 mai ; Rennes, le 9 mai ; Paris (Zénith), le 10 mai... Orquesta Aragon : Calais, le 28 avril ; Tarbes, le 10 mai ; Caen (Hérouville), le 11 mai... Septeto Habanero : Montivilliers, le 3 mai ; Paris (New Morning), le 18 mai ; Massy, le 19 mai... Eliades Ochoa : Montpellier, le 4 mai ; Bordeaux, le 5 mai ; Blois, le 10 mai... Septeto Nacional : Bordeaux, le 28 avril ; Paris (New Morning), le 29 mai ; Le Havre, 30 avril ; Dijon, le 3 mai ; Sannois, le 5 mai ; Ris-Orangis, le 6 mai... Omar Sosa : Paris (New Morning), le 27 avril ; Besançon, le 28 avril ; Belfort, le 29 avril... Yaida : Paris (New Morning), le 11 mai. Marc Ribot y Los Cubanos Postizos : Paris (Trabendo), le 24 mai.

● **Disques.** Omara Portuondo : *Buena Vista Social Club Presents...* World Circuit, Night & Day. Leyanis Lopez : *Como La Mariposa.* Lusafrica, BMG. Septeto Habanero : *Celebrando sus 80 anos.* Lusafrica, BMG. Polo Montanez : *Guajiro natural.* Lusafrica, BMG. Orquesta Aragon : *La Charanga Eterna.* Lusafrica, BMG. Omar Sosa : *Bembon-Roots III.* Night & Day. La Familia Valera Miranda : *A Cutino.* Naïve. La Vieja Trova Santiaguera : *Domino.* Virgin. Yakaré : *A Tribute to Benny Moré.* PlayaSound-Mélodie. Osdalgia : *La Culebra.* Lusafrica, BMG. Sin Palabras : *Orisha Dreams.* Globe, Sony Music.

La visite d'une grande voix, Cesaria Evora

LA HAVANE
de notre envoyé spécial

Quelques heures avant de donner le premier de ses deux concerts à La Havane, Cesaria Evora s'impatiente chez le coiffeur. Elle a pris rendez-vous mais la réunion du parti, à laquelle assiste tout le personnel, s'éternise. La star de la musique cap-verdienne devra finalement préparer elle-même ses bigoudis. Cuba a pourtant réservé un accueil de star à *« la diva de los pies descalzos »* – la diva aux pieds nus. Dans une île peu fréquentée par les vedettes du show-business international, on apprécie la venue d'une des plus belles voix du monde.

PORTRAIT

La chanteuse du Cap-Vert se sent bien à Cuba. Le coup de foudre date de 1999

Entre deux points sur l'affaire Elian, radio et télévision annoncent en boucle ses spectacles au Teatro Nacional, déjà complets. Il faut passer par quelques mondanités : cérémonie d'accueil, conférence de presse, soirée de gala chez l'ambassadrice du Cap-Vert... D'un mutisme amusé, Cesaria Evora esquive les questions politiques des journalistes mais s'attendrit quand, dans un restaurant, une petite fille lui apporte des fleurs et demande un autographe. Le coup de foudre date de 1999, quand son producteur, José da Silva, la convainc de venir enregistrer à Cuba deux boléros pour son album *Cafe Atlantico*. Le courant passe si vite avec la salle et les musiciens locaux que lors d'un entretien avec le quotidien *Gramma*, elle promet : *« Je ne mourrai pas avant d'avoir chanté dans ce pays. »*

Alors qu'il installe à La Havane un bureau pour son label Lusafrica, José Da Silva saura profiter de l'invitation lancée quelques mois plus tard par le ministère de la culture cubain. D'accord pour deux concerts donnés gracieusement, mais que l'Etat mette à la disposition du groupe vingt journées d'hôtel et de restauration. Les musiciens en profiteront pour enregistrer sur place une demi-douzaine de morceaux pour le prochain album et répéteront les concerts d'une tournée latino-américaine.

HUMEURS COMMUNES

Cesaria Evora se sent bien à Cuba. Le lien n'a rien d'artificiel. L'île de Fidel Castro et l'archipel africain ont des humeurs et une histoire communes. Sur ces îlots arides, situés face à Dakar, transitèrent des milliers d'esclaves lors de leur déportation dans les îles à sucre des Caraïbes. Dans les années 60 et 70, les ports du Cap-Vert étaient une escale habituelle pour les pêcheurs cubains, ainsi que pour quelques militaires et fonctionnaires partageant en camarades l'expérience d'un marxisme tendance tropicale. Ces aller-retour ont pu laisser des traces. Surtout entre deux peuples autant marqués par le métissage, le charme du délabrement et la mélancolie de l'exil, cette qualité fondatrice – la *saudade* – de tant de *morna* interprétées par Cesaria Evora.

Le 24 mars, place de la Révolution, les deux mille cinq cents spectateurs du Théâtre national ont fait une ovation à la chanteuse cap-verdienne. On sait l'interprète de *Miss Perfumado* très sensible aux ambiances. Devant trop de déférence, elle peut se refermer comme une huître. Cette fois, la chaleur, le sens de la fête et des chaloupements cubains la mettent en joie. Elle sourit, danse et part même dans quelques fous rires quand une cinquantaine d'étudiants cap-verdiens, drapeau au vent, déboulent devant la scène pour un joyeux désordre.

Le lendemain, c'est dans une atmosphère plus recueillie que la vocaliste a travaillé dans les studios Abdala, avec Chucho Valdes, pianiste virtuose du jazz cubain. En deux prises d'un dépouillement bouleversant, les artistes ont mis en boîte *Negue*, standard brésilien que Cesaria chantait déjà dans le piano-bar de Mindelo dans ses années de misère. D'une île à l'autre, l'émotion est demeurée intacte.

S. D.

Sin Palabras, une passerelle entre le « son » et la techno

LA HAVANE
de notre envoyé spécial

Si le rap commence à passionner une génération de jeunes Cubains – des groupes comme Proyecto F, Estilo Fantastico ou A Menaza (avant qu'ils s'exilent en France et prennent le nom de Orishas) –, la techno n'en est encore qu'à ses balbutiements. Et c'est un Français, Jean-Claude Gué, qui lui fait pousser ici ses premiers cris. Il y a cinq ans, après avoir revendu la station de radio qu'il possédait à Lyon, cet ancien DJ est venu se ressourcer à La Havane. Il y a constaté la ringardise de la *dance music* programmée dans les night-clubs locaux, regretté le retrait des rythmiques de la salsa, découvert avec émerveillement la puissance hypnotique des musiques de transe yurubas. Aidé par un des percussionnistes réputés de l'île, Eduardo Lazaga – en vacances du groupe salsa-funk, la Charangua Habanera –, il a imaginé des rapprochements entre les racines cubaines et l'avant-garde des *beats* électroniques pour les formaliser sous le nom de Sin Palabras (« sans paroles »).

A Cuba, rien ne peut se faire sans l'assentiment des autorités. Jean-Claude Gué convainc donc le Centre d'investigation et de développement de musique cubaine d'agréer son projet « Musica del futuro ». Le home studio et le local de répétition de Sin Palabras deviennent ainsi des lieux de formation. Avec l'un des seuls vrais DJ de La Havane, Mandi, Jean-Claude Gué initie les volontaires à l'art des platines et du sampling. Le succès est si encourageant que des matinées techno ont lieu dans des petits clubs de la ville. Le groupe devient aussi un pôle d'attraction pour la scène culturelle alternative.

ANCESTRAL ET FUTURISTE

Après une première tentative décevante – l'album *House of Drums* –, Sin Palabras publie en 1999 *Orisha Dreams*, fusion plus convaincante de transes ancestrales et futuristes. Sur disque, la musique de son groupe peut parfois souffrir du décalage de moyens avec la scène occidentale ; elle prend sa revanche sur scène avec l'apport des percussionnistes et des chants yurubas.

Malgré les tracas administratifs, Jean-Claude Gué n'est pas près de renoncer à son bonheur cubain. Il sait en revanche que son avenir artistique passe par l'exportation. Le groupe a tenté une première tournée en Europe et devrait renouveler l'expérience cet été avant de s'aventurer aux Etats-Unis. *« Pendant cinq ans,* explique le Français, *j'ai soutenu financièrement à bout de bras ce projet. Pour continuer, il nous faut trouver un nouvel équilibre économique. »*

S. D.

Rebeyrolle, la peinture, les sangliers et la politique

Une rétrospective réunit à la Fondation Maeght soixante toiles d'un artiste qui fortifie son œuvre irrésistiblement

PAUL REBEYROLLE ressemble à sa peinture. Il porte une barbe de patriarche ; elle est hirsute, parsemée de paille, de poils et de brindilles. Il est d'une stature puissante ; elle veut les formats grands et très grands, ceux où la matière s'agrège en reliefs, ceux où des figures plus larges que nature jettent leurs membres en tous sens. Il a l'œil sans cesse en mouvement, même quand il paraît distrait ; elle est traversées par des gestes violents et ne connaît ni paix, ni repos.

Sa peinture est colérique et irrespectueuse. On en dit autant de lui, qui est si souvent comparé à un sanglier – il en a peint du reste, guerriers chargeant ou morts. Expressionnisme ? Sans doute. Virulence ? Evidemment. Mais pourquoi ? Au nom de quoi ?

De l'amour absolu de la liberté et de la haine absolue de ce qui réduit la liberté. *« Lutte des forces et du pouvoir »*, écrivait à son propos Michel Foucault en 1973. *« Un arbre qui pousse, c'est un anarchiste, s'il faut le tailler »*, dit aujourd'hui Rebeyrolle. *« Un chou sur une table, c'est politique. »* Pas par symbolisme. Le chou ne représente rien. Pas par narration. La nature morte ne raconte aucune histoire. Le *« chou sur une table »* est *« politique »* parce qu'il est peint d'une certaine façon, qui est celle de Rebeyrolle. Parce qu'il aurait une façon de peindre qui serait la façon *« politique »* ? Non, ce n'est pas encore ça. Mais parce que, dans sa peinture, passe une force telle qu'elle en devient visible et provocante. Or, cette force, c'est la singularité du peintre, c'est-à-dire d'un homme qui dit *« je »* et non pas *« nous »*, ni *« on »*.

SUPPOSÉ BEAU MÉTIER

Pour en arriver là, pour parvenir à faire passer cette intensité dans des matériaux variés qui recouvrent une toile tendue sur quatre planches clouées, il faut pousser le travail pictural très loin. *« Si on n'est pas peintre, ce n'est pas la peine de vouloir être peintre politique »*, dit encore Rebeyrolle. *« Dans ce cas, il vaut mieux écrire un manifeste ou un article . »* Autrement dit, c'est la pleine possession et l'entière jouissance d'un art – ici celui des couleurs, ailleurs ce serait les notes d'un chant, ailleurs encore les mots d'un poème – qui a valeur *« politique »* : parce qu'alors la liberté se manifeste de manière irrésistible à la face de la société.

Dans l'exposition de la Fondation Maeght, cette liberté éclate partout, et pas seulement dans les toiles qui dénonçaient dans les années 70 et 80 oppression policière et illusions religieuses et dénoncent désormais l'exaltation obscène du commerce et de la finance telle qu'elle se déverse aujourd'hui. D'habitude, Rebeyrolle expose par séries cohérentes, qui se nomment *Les évasions manquées, On dit qu'ils ont la rage, Au royaume des aveugles, Le monétarisme.* Cette fois, des tableaux de séries et d'époques différentes sont réunis dans les mêmes salles, ce qui donne à la démonstration plus d'efficacité encore. Car, quoi que Rebeyrolle peigne – le sanglier et le chou donc, un arbre, un singe, un chien, une source, l'hiver, un lézard, Bacchus et ses ménades, un ciel d'orage, une côte de bœuf, une tête de mort, une femme nue – la peinture commence par déclarer son indépendance.

Indépendance par rapport aux maîtres du passé : Rebeyrolle les connaît par cœur, il leur fait un petit signe de temps en temps – très rarement – et voilà tout. Indépendance par rapport au supposé beau métier : il emploie des matériaux trouvés, *« très peu travaillés, sinon leur vérité s'en va »*. Avec de la paille de fer, il fait des lézards. Avec de la colle et des pigments, il fait de la terre, de la chair, de la graisse ou une peau, à sa guise. Avec des rognures de plumes, il fait deux corbeaux et avec une branche la souche d'un chêne. Indépendance par rapport à lui-même : *« Surtout pas de répétition. Quand je commence une toile, je voudrais être comme si je n'avais jamais peint de ma vie. »*

Il se tient à ce principe difficile. D'une œuvre à l'autre, d'un thème à l'autre, les procédés évoluent, d'une brutalité rugueuse à des coulures qui appellent la caresse, de l'évocation allusive à la précision détaillée. Chaque fois, il faut trouver comment s'en sortir, dans le rythme de l'exécution, sans la ralentir, sans que la peinture sente l'effort. *« Je ne vais pas peindre un corps de femme comme le pelage d'un chien. »* Rebeyrolle est quelquefois satisfait du résultat. A juste titre, il aime le ciel gris de son *Bacchus dans la lumière du vent*, de 1998. Mais il y a des matières qui résistent, qu'il n'arrive pas à convertir en peinture : *« Le sel, la neige et le feu »*. *« La braise, j'y suis parvenu, pas le feu. Il faut continuer. »*.

Philippe Dagen

★ Fondation Maeght, 06570 Saint-Paul-de-Vence. Tél. : 04-93-32-81-63. Tous les jours, de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. 50 F (7,62 €). Jusqu'au 25 juin.

GÉRARD RONDEAU

Paul Rebeyrolle, un artiste qui ressemble à sa peinture.

L'OMC dénonce la position des Etats-Unis dans la gestion des droits d'auteur

L'ORGANISATION mondiale du commerce (OMC) vient de dénoncer la pratique des Etats-Unis consistant à ne pas rétribuer les auteurs et compositeurs dans le cadre de la diffusion de leurs œuvres par un poste de radio ou de télévision dans un lieu public. Cette pratique a été avalisée par le Congrès américain en 1998 mais est contraire aux textes de la vieille convention de Berne de 1886 – que les Etats-Unis ont ratifiée... un siècle plus tard, en 1988 – et aux accords de l'Uruguay Round de Genève, le 15 décembre 1993, lesquels préconisaient la garantie internationale des droits d'auteur.

Une plainte avait été déposée par l'IMRO, l'équivalent irlandais de la Sacem en France, auprès de l'Union européenne, qui s'en est ensuite fait l'écho auprès de l'OMC, fondant sa requête sur les nombreuses heures de musique irlandaise diffusées dans les bars new-yorkais sans aucun reversement de droits d'auteur. Cette décision devrait profiter à l'ensemble des auteurs et compositeurs mondiaux, y compris nord-américains. Le rapport (provisoire) de l'OMC n'a pas été rendu public. Pascal Lamy, commissaire européen, l'a qualifié de *« sujet confidentiel »*, tandis qu'un porte-parole américain de l'OMC a laissé entendre qu'un rapport définitif pourrait être connu en juin.

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : le prix Jean-Vigo 2000 du meilleur premier ou deuxième long métrage** est pour la première fois de son histoire partagé entre deux titres : *De l'histoire ancienne*, premier film d'Orso Miret, et *Saint-Cyr*, deuxième réalisation de Patricia Mazuy. Ces deux œuvres sont sélectionnées au prochain Festival de Cannes, respectivement dans les sections Semaine de la critique et Un certain regard. Le prix du court métrage est attribué aux *Filles de mon pays*, d'Yves Caumon.

■ **MUSIQUE : le pianiste français Jean-François Heisser, né en 1950, a été nommé directeur artistique de l'Orchestre Poitou-Charentes**. Il succédera dès septembre au violoniste Charles Frey, dont le mandat s'achève en juin. Charles Frey était premier violon et directeur artistique de la formation régionale depuis onze ans.

■ **THÉÂTRE : Ariane Mnouchkine a décidé de prolonger jusqu'au 11 juin les représentations de** *Tambours sur la digue* d'Hélène Cixous, à la Cartoucherie de Vincennes à Paris. Le Théâtre du Soleil a également annoncé qu'il donnerait, les 20 et 21 mai, deux représentations d'*Et soudain des nuits d'éveil.*

■ **ARCHITECTURE : le prix La Ville à lire a été décerné à François Bon** pour son livre *Paysage fer,* paru aux éditions Verdier (« Le Monde des livres » du 21 janvier). Dans ce livre, l'écrivain se penche à nouveau sur les espaces urbains déshumanisés qu'il observe par la vitre du train Paris-Strasbourg. Créé en 1996 par la revue d'architecture *Urbanisme* et par France-Culture, ce prix est attribué par un jury pluridisciplinaire composé d'architectes, d'historiens, d'écrivains et de journalistes. Les précédents lauréats à avoir retenu leur attention sont Jean Rolin pour *Zones,* Alain Roger pour *Court traité du paysage*, et Mike Davis pour *City of Quartz.*

L'accordéon pourrait recevoir bientôt ses lettres d'accréditation au Conservatoire

« PAR LE PROGRÈS qui court, l'accordéon ne pouvait rester en arrière. Poussé par une main habile, cet instrument, si modeste en apparence, a pris son rang parmi ses confrères et fournit aujourd'hui son harmonieux contingent dans le vaste domaine de l'art. » Telle est l'opinion du journal *Le Ménestrel* en... 1834.

Cinq ans seulement après son invention à Vienne par Cyril Demian, l'accordéon est, à Paris, sur le point de réussir son intégration à la vie musicale. On assiste à l'éclosion d'un répertoire de concert (première œuvre d'envergure exécutée en 1836) et à la floraison d'ouvrages pédagogiques. Il faudra toutefois attendre cent cinquante ans pour retrouver en France d'autres signes d'une reconnaissance de l'instrument au plus haut niveau avec son utilisation par des compositeurs de renom (Claude Ballif dans son opéra *Dracoula*) et la décision, prise en février 1983 par la direction de la musique du ministère de la culture, de normaliser son enseignement.

Depuis, si le répertoire s'est indéniablement étoffé (notamment avec des œuvres de Georges Aperghis, Bernard Cavanna et Philippe Leroux) sous l'impulsion de talentueux accordéonistes (Max Bonnay, Myriam Bonnin, Pascal Contet, Frédéric Davério, Frédéric Guérouet), l'évolution pédagogique n'a pas totalement répondu à l'attente des parties concernées. Il se trouve, certes, de plus en plus de classes d'accordéon dans les établissements agréés par l'Etat. Comme pour les autres instruments, la plupart de ces classes sont confiées à des titulaires du diplôme d'Etat, délivré à une centaine de candidats lors des sessions de 1987, 1992 et 1995, ou du certificat d'aptitude obtenu par dix-sept candidats lors des sessions de 1988 et 1993. Une quinzaine d'écoles nationales de musique et une demi-douzaine de conservatoires nationaux de région (un poste vient d'être créé à Dijon) offrent donc des conditions optimales d'apprentissage.

TRADITION ORALE

Pour le perfectionnement, la frustration demeure. Alors que le Canada, le Danemark, l'Allemagne, la Norvège, les Pays-Bas et la Finlande accueillent l'accordéon – depuis les années 70 – dans un conservatoire national supérieur, la France ne s'y résout toujours pas. Marc-Olivier Dupin (directeur du conservatoire national supérieur de musique de Paris depuis 1993) justifie cette situation par le fait que l'accordéon est longtemps apparu comme un instrument de tradition orale et qu'aucune tradition orale n'a eu sa place au Conservatoire jusqu'à une période récente. L'actuel directeur (qui abandonnera ses fonctions le 31 août) tient toutefois à préciser qu'à son arrivée, les priorités étaient claires : *« Développer des départements encore à l'état embryonnaire tels que ceux de la musique ancienne, de la pédagogie et du jazz, et ce uniquement par redéploiement budgétaire, car à aucun moment il n'a été accordé de crédits supplémentaire. »* Des expériences passées à la tête des conservatoire de Villeurbanne puis d'Aubervilliers/La Courneuve ont rallié Marc-Olivier Dupin à la cause de l'accordéon et l'ont incité à voir les choses en grand. Il aurait volontiers fondé non pas une classe d'accordéon, mais un département tout entier où se seraient côtoyées les diverses pratiques de l'instrument, du jazz au musette.

Il est cependant à craindre qu'une telle initiative accentue la marginalisation de l'accordéon, longtemps effective dans les milieux « classiques ». Myriam Bonnin (née en 1954) joue depuis plus de vingt ans avec des formations de premier plan telles que l'Ensemble InterContemporain, l'Orchestre de Paris ou l'Orchestre philharmonique de Radio France. Elle se souvient du scepticisme de certains de ses voisins de concert à ses débuts (*« Ah, une accordéoniste qui sait lire la musique et qui parvient à suivre le chef ! »*), mais observe une évolution positive des mentalités. Tant chez les professionnels (elle vient de participer à une création de Denis Levaillant avec l'Ensemble Fa et s'apprête à interpréter une œuvre de Lorin Maazel sous sa direction avec l'Orchestre de Paris) que chez les mélomanes (elle enseigne depuis 1987 à l'Ecole nationale de musique d'Orsay et a formé de nombreux élèves, *« venus à l'accordéon sans préjugés »*). C'est d'ailleurs à Myriam Bonnin que le CNSM de Paris a fait appel pour l'organisation d'un concert de musique de chambre autour de l'accordéon. Une prise de contact avant consécration ultérieure ?

Pierre Gervasoni

★ *Trop d'amour messieurs* (création), de Marc-Olivier Dupin, pour voix et plusieurs centaines d'accordéonistes. CNSM de Paris place de la Fontaine-aux-Lions 19e, le 28 avril, à 19 heures. Concert d'accordéon contemporain avec Myriam Bonnin, Peter Soave et Geir Draugsvoll. CNSM de Paris, Espace Fleuret, le 30 avril, à partir de 15 heures. Tél. : 01-49-53-27-00.

Les nouveaux bijoux du nouveau Capitole

ROME
de notre correspondant

Au cœur de Rome, sur la place du Capitole, les plus prestigieux musées archéologiques de la capitale ont été rouverts au public la semaine dernière. Après plus de trois années de travaux, ces salles entièrement rénovées et réaménagées sont l'occasion d'une véritable plongée dans une splendeur retrouvée. Une fois gravis les escaliers qui conduisent au Campidoglio, place dessinée par Michel-Ange, le visiteur se retrouve au centre de cet ensemble architectural éclatant de lumière et de beauté dominé par la statue équestre de l'empereur Marc-Aurèle (une copie récente) d'où il découvre, lui faisant face, le palais sénatorial, actuel siège de la municipalité de Rome.

A droite se trouve le Palais des conservateurs, transformé par Michel-Ange au milieu du XVIe siècle et dans lequel s'est ouvert en 1471 le musée destiné à abriter la donation que le pape Sixte IV fit au peuple romain. Elle comporte notamment la célèbre Louve de Romulus et Rémus (Ve siècle av. J.-C.) et d'autres bronzes antiques auparavant conservés au Latran. A gauche, le Palazzo Nuovo (palais neuf), qui, à l'origine, était inscrit dans le projet général de Michel-Ange commandé par le pape Paul III en 1536 et dont la première pierre fut posée en 1603, la construction étant confiée à Girolamo Rinaldi, c'est-à-dire bien après la mort de Michel-Ange, en 1564. Son édification sera lente et soumise à de nombreuses modifications au cours des siècles.

La visite vaut le détour, car les travaux réalisés ont restauré la splendeur des lieux – salles ornées de fresques, plafonds à caissons magnifiquement remis en état, trésors considérés comme le patrimoine génétique de la ville éternelle : l'énorme bronze représentant l'empereur Constantin ; la statue en bronze doré d'Hercule et l'enfant à l'épine (Ier siècle av. J.-C.) ainsi que le fameux Camillo, jeune homme avec sa main droite ouverte, de la même période. Au deuxième étage, tous les chefs-d'œuvre de la Pinacothèque, et tout particulièrement les Caravage, Pietro da Cortona et Van Dyck.

NE RIEN OUBLIER

Après ? Il suffit de traverser la place pour pénétrer dans le Palazzo Nuovo et laisser ses pas nous porter dans un dédale de statues et de bustes. Du guerrier blessé à l'enfant à la colombe, du cabinet de Vénus à la salle des gladiateurs en passant par la salle du faune, splendide œuvre de marbre rose en parfait état, la promenade dans cet univers oblige à revenir sans cesse sur ses pas afin de ne rien oublier. C'est là que figure également l'original de la statue équestre de Marc-Aurèle (IIe siècle).

Pour la première fois, le visiteur a désormais directement accès aux vestiges souterrains du Capitole par une galerie creusée sous la place qui lui permet de se rendre sous le palais sénatorial, dans les entrailles de la colline, où sont visibles les restes des temples de Jupiter et de Veiovis du Ier siècle avant Jésus-Christ découverts au cours des années 30. On se promène dans la pénombre de ce labyrinthe de murailles, vestiges des constructions successives sur le promontoire sacré, en présence de la gigantesque statue sans tête du dieu Veiovis, qui donne à ce dédale un air mystérieux et inquiétant. De la salle des tortures encore utilisée au XVIe siècle, on découvre le tabularium où étaient conservés tous les documents de la Rome républicaine.

Ce parcours, mis au point par le superintendant Eugenio La Rocca et la directrice des musées capitolins, Anna Sommella, permet de se familiariser avec toutes les pages d'histoire qui se sont écrites en ces lieux symboliques. La visite se termine en longeant la loggia d'où l'on découvre une vue époustouflante du Forum et du Palatin avant de se diriger vers le palais Caffarelli, lui aussi entièrement restauré. Devant le succès rencontré par cette initiative, il n'est pas prévu de rapatrier ces sculptures disposées au milieu des énormes machines de cette usine désaffectée devenue musée. Des réaménagements pourront cependant être effectués.

Michel Bôle-Richard

Compagnie Utopia / Bruxelles
metteur en scène, Armel Roussel
Enterrer les Morts/réparer les Vivants
d'après *Platonov* de Tchekhov (dernière le 29 avril)
Roberto Zucco d'après Bernard-Marie Koltès
du 2 au 6 mai
Les Européens de Howard Barker
du 9 au 13 mai
Théâtre de Gennevilliers - Loc. 01 41 32 26 26

Les beautés mystérieuses de Robert Smith et Cure, vingt ans après

THE CURE, au Zénith de Paris, mardi 25 avril. TOURNÉE : Le Rhenus, Parc des expositions Wacken, Strasbourg, le 30 avril, 185 F (28,20 €) ; Le Dôme, avenue de Saint-Just, Marseille, le 2 mai, 180 F (27,44 €).

Dans l'un des épisodes du dessin animé *South Park,* Robert Smith sauvait la population d'une bourgade américaine d'un monstre incarné par Barbara Streisand, dont le chant provoquait sur ses victimes des dommages irréparables. Cheveux ébouriffés, teint livide, yeux cernés de khôl, tout de noir vêtu, le décalque télévisé du chanteur, guitariste et tête pensante de The Cure redevenait ainsi le héros qu'il avait été au début des années 80. Pour la jeunesse qui sortait de l'adolescence lycéenne et entrait dans son prolongement estudiantin, Cure était la réponse au mal-être la plus crédible et la plus rassembleuse. Les punks étaient déjà passés, l'époque n'en était pas encore à réhabiliter Abba ou les Bee Gees.

Vingt ans après ses débuts phonographiques, le groupe britannique continue de rameuter ses fidèles. La tournée européenne se joue presque partout à guichets fermés, comme les deux concerts parisiens au Zénith où le groupe s'arrêtait pour son premier soir, mardi 26 avril. Robert Smith est le seul membre fondateur du groupe, qui a eu ses premiers sursauts en 1977. C'est pour lui qu'on se déplace et un peu pour le bassiste Simon Gallup (arrivé en 1979). Les autres – Perry Bamonte, à la guitare, Roger O'Donnell aux claviers et Jason Cooper à la batterie – ne dérangent personne. Dans la salle, on se presse, entre générations, depuis les lycéens qui découvrent le groupe jusqu'aux quadragénaires qui ont épaissi au même rythme que Smith. A ces deux extrêmes s'ajoutent à peu près toutes les gammes de tailles, d'âges et de sexes. Quelques clones du look Cure traînent leur pénible existence.

SABOTAGE SONORE

The Cure a un nouvel album dans sa besace, *Bloodflowers,* venu rejoindre d'autres jalons. La quasi-totalité des titres en seront joués dans les deux premières heures, avec un choix pas trop prévisible de titres anciens. Cure/Robert Smith n'a plus besoin des béquilles de ses succès pour faciliter l'adhésion. En revanche un ingénieur du son est plus que nécessaire. Celui-là a le goût des aigus métalliques et de la saturation qui, à de nombreuses reprises, vont saboter les beautés mystérieuses de la musique du groupe. On arrive quand même à discerner que le concert est construit en ruptures et changements d'atmosphère qui permettent de passer du tragique *Plainsong* au presque joyeux *Just Like in Heaven,* de la mélancolie brumeuse de *The Loudest Sound* à l'emphase mécanique de *39.* La brillance de la glace précède ou succède à un monde d'ombres furtives.

La voix de Smith n'est plus tout à fait ce qu'elle a pu être et le chanteur évite les plaintes et les sanglots androgynes de son histoire passée pour être en accord avec la relative sérénité musicale du groupe actuel. Les guitares ont des accrocs douloureux, les claviers tombent en brumes, la rythmique donne dans la profondeur de champ. Des motifs géométriques projetés, des mots, des photographies solarisées font office de décor.

Le code des couleurs surligne les atmosphères : un vert d'eau sale ou un bleu de nuit blême pour les thèmes les plus funèbres ; du rouge sang, du jaune qui vire à l'orange pour la sensualité, la violence ; quelques effets stroboscopiques ou du blanc étal accompagnent les thèmes les plus dansants *(Inbetween Days, Boys Don't Cry,* inattendu, un cadeau pour Paris). On sait où l'on est. Avec l'un des groupes les plus fidèles à son univers et dans le même temps qui a toujours su s'en détacher. Préservé par le passage du temps, The Cure devient ainsi immortel.

Sylvain Siclier

Gérard Pesson et Marie Redonnet pour un opéra intimiste

La tendance du compositeur à produire une musique tournée vers l'intérieur convient bien à l'expression retenue de l'auteur, et le metteur en scène réussit l'articulation de la musique et du théâtre

FOREVER VALLEY (création). Opéra de chambre de Gérard Pesson sur un texte de Marie Redonnet. Frédéric Fisbach (mise en scène), Emmanuel Clolus (scénographie), Daniel Levy (costumes), Olga Karpinsky (lumières). Avec Judith Henry (comédienne), Jody Pou, Salima de Coudenhove (sopranos), Sandra Raoulx (mezzo-soprano), Pascal Sausy (ténor), Vincent Bouchot, Paul-Alexandre Dubois (barytons), Cyril Rovery (basse), Kristina Kuusisto (accordéon), Caroline Delume (guitare), Pierre Lassailly (clarinette), Pierre-Stéphane Meugé (saxophone), Fanny Paccoud (violon), Elena Andreyev (violoncelle). THÉÂTRE DES AMANDIERS, 7, avenue Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-46-14-70-00. De 55 F à 140 F (de 8,38 € à 21,34 €). Jusqu'au 20 mai.

C'est l'histoire d'une jeune fille. L'histoire qu'elle raconte et qui la raconte. Une révélation de pensées très personnelles sur tout ce qui la touche, spectacle de la nature, contacts humains et entreprise chimérique. Cette jeune fille sans nom vit à Forever Valley (hameau de montagne en voie de désertification avant la construction d'un barrage) et partage son existence entre le dancing (où elle fait commerce de son corps) et l'église (à proximité de laquelle elle s'est établie avec « le Père » avant de commencer à creuser des fosses dans l'espoir de déterrer des cadavres). Au début, tout est bien compartimenté ; le détail se rapporte à l'être (corps, esprit) et l'immensité à la nature (montagne, barrage). A la fin, tout est mêlé ; le père et le douanier Bob ont pris place dans les fosses qui sont devenues des tombes. Comme le dit la jeune fille peu avant l'épilogue : *« A Forever Valley, la frontière est trop proche. »* C'est sans doute la raison pour laquelle Gérard Pesson (né en 1958), compositeur œuvrant toujours sur la notion de seuil, a choisi cette histoire.

EXPRESSION ASCÉTIQUE

Tiré du roman éponyme de Marie Redonnet, le livret de l'opéra réduit la matière littéraire (elle-même déjà très condensée) à une expression ascétique formulée par de courts paragraphes (de deux à cinq lignes) aux allures de versets bibliques (cent trente-quatre, répartis en vingt-cinq « séquences »). Il en résulte une dimension sacrée tout à fait perceptible dans le traitement vocal (les sept chanteurs donnent, ensemble ou séparément, leur voix à la jeune fille) qui alterne cantillation d'origine grégorienne et homorythmie chorale de type luthérien. Pourtant, le ton employé n'entre pas dans une catégorie bien définie. Des récits de l'enfant, il possède le sérieux « décalé » et des élucubrations de l'adulte, il affiche la conscience de l'occulte. Cet entre-deux incertain vaut à *Forever Valley* la réussite d'un bel opéra « limite » grâce à un authentique travail d'équipe.

La tendance de Gérard Pesson à produire une musique tournée vers l'intérieur convient parfaitement au texte intimiste de Marie Redonnet et le goût du compositeur pour l'agencement de bribes à identité furtive rejoint bien l'aspiration de l'écrivain à ne présenter son personnage qu'à travers des déclarations au sens fugace. Savamment maintenu dans les cimes d'une expression retenue (souffles secrets des voix comme des instruments), *Forever Valley* est un opéra où l'air se fait rare. Même familier du travail de Pesson, on craint d'abord l'asphyxie et l'on met un peu de temps à *« régler son écoute »* (comme le souhaite le compositeur) sur le niveau à peine audible d'une multitude d'événements fantomatiques. Une fois l'étalonnage audiovisuel effectué (l'activité instrumentale est aussi riche d'enseignements pour l'œil que pour l'oreille), le déroulement de l'opéra semble aller de soi dans un registre qui relève plus d'un univers reconnaissable (étrange et fort) que d'un style (virtuel et évolutif). Associé à l'écriture du livret (toujours intelligible), le jeune metteur en scène Frédéric Fisbach réalise de manière idéale l'articulation de la musique et du théâtre. Il accompagne les subtilités de la partition et prolonge les grâces du texte par petites touches ludiques mais pénétrantes qui situent judicieusement l'opéra entre art naïf et surréalisme. Evidemment essentiels dans la perception de cette nouvelle œuvre, les interprètes en traduisent superbement la tension (en jouant à frôler les instruments pour les uns et à démultiplier la voix pour les autres), en particulier dans le cas de Judith Henry (rôle parlé), qui incarne la jeune fille dans un complexe de fragilité et de détermination. Projet investi aux confins des genres (« action musicale », « opéra de chambre », « théâtre musical »), *Forever Valley* justifie, plus que tout autre spectacle créé depuis la refonte de 1997, la singularité artistique de T&M-Nanterre.

Pierre Gervasoni

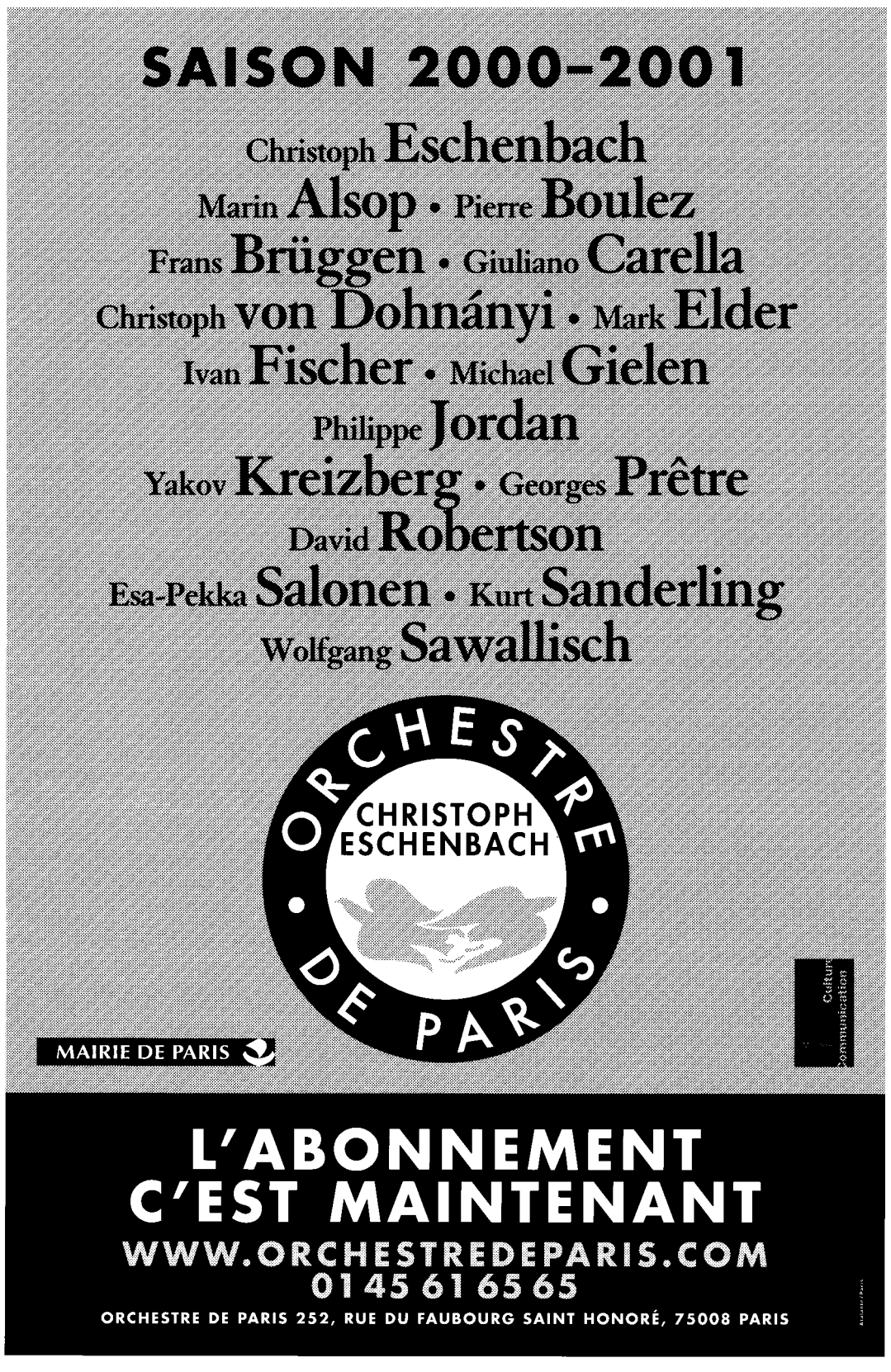

SORTIR

PARIS

La Prière de Tchernobyl
Comment penser et vivre après Tchernobyl ? Dans *La Prière de Tchernobyl*, d'après une adaptation du livre *La Supplication*, de l'écrivain biélorusse Svetlana Alexievitch, la radioactivité est comme l'amour, elle est partout. L'espace et le temps de cet amour immense pour ce qu'il reste d'humain sur notre planète sont devenus éternels, inéluctables, comme la mort. Ce spectacle, mis en scène par Bruno Boussagol, a été créé à Clermont-Ferrand en juin 1999 par la compagnie Brut de Béton Production. Trois débats sont proposés à 22 h 30 à l'issue des représentations : « La responsabilité politique après Tchernobyl » (le 29 avril) ; « Rencontre avec Svetlana Alexievitch » (le 3 mai) ; « Vivre dans la contamination » (le 6 mai).
Lavoir moderne parisien, 35, rue Léon, 18e . Mo Château-Rouge. Jusqu'au 6 mai, 20 heures. Relâche les 30 avril et 1er mai. Tél. : 01-42-52-09-14. 60 F et 90 F.

Mark Turner Quartet
Né en novembre 1965 – sur une base aérienne de l'armée américaine –, le saxophoniste Mark Turner s'est vite distingué en incluant dans son répertoire sur disques et en concert de nombreuses ballades, genre que les jeunes souffleurs n'abordent généralement qu'avec précaution. S'il reste encore à Turner à se trouver pleinement – virtuosité un peu sèche, élan retenu, comme on peut le percevoir dans le récent *Ballad Session* (Warner Bros.) –, il est assurément sur une bonne voie. On ira aussi découvrir les membres de son quartette, Ethan Iverson (piano), Reid Anderson (contrebasse) et Nasheet Waits (batterie).
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10e. Mo Château-d'Eau. Le 28, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

SAVIGNY-LE-TEMPLE

Alvin Lee
Le guitariste et chanteur Alvin Lee, né en 1944, a été l'un des héros du rock britannique dans les années 60 et 70 avec le groupe Ten Years After, qui, entre 1967 et 1975, se révéla comme l'une des formations les plus intéressantes à mêler les canons du blues et du rock psychédélique. Mais le virage vers un rock plus banal a accéléré la disparition de la formation. Depuis, Alvin Lee, qui est entré dans la légende du rock, réapparaît de temps à autre en mêlant à son ancien répertoire de nouvelles chansons.
Café-Musiques L'Empreinte, 301, avenue de l'Europe (77). Le 28, 20 heures. Tél. : 01-64-41-70-25. 80 F.

AUBERVILLIERS

Bastringue à la Gaieté théâtre
La Gaieté théâtre et son orchestre présentent *Bastringue,* une forme de revue musicale de Karl Valentin, mise en scène par Daniel Martin et Charles Tordjman. L'action se situe à la fin des années 50-début des années 60 : un orchestre de sept musiciens joue des intermèdes entre les numéros qui se succèdent. Malgré les perturbations diverses et variées (interruptions, réflexions, accidents, maladresses, trous de mémoire, refus du rideau de scène de s'ouvrir...), le spectacle a lieu. C'est de l'idée même de l'improbabilité de tout ce qui est vivant, de tout ce qui doit advenir, du mystère qui accompagne toute représentation, qu'il est ici question. *Bastringue,* créé à Nancy en décembre 1999, se jouera dans un théâtre de toile et de bois spécialement aménagé square Stalingrad devant le Théâtre de la Commune.
Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson (93). Mo Aubervilliers-Pantin-4 Chemins. Du mardi au samedi, 20 h 30 ; dimanche, 15 h 30. Jusqu'au 27 mai. Tél. : 01-48-33-93-93. De 50 F à 130 F.

Publicité

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Soirée Africultures, les griots de l'an 2000
avec des textes d'Armand Gatti, Slimane Benaïssa, Koffi Kwahulé, Ahmadou Kourouma, Fellag, Pierre Debauche, Hassane Kouyaté et Werewere Liking.
L'Atelier du Plateau, 5, rue du Plateau, Paris 19e. Mo Buttes-Chaumont. Le 28, à 19 heures. Tél. : 01-42-41-28-22. Entrée libre.

Ballet Atlantique-Régine Chopinot
Régine Chopinot : *Les Quatre Saisons.*
Théâtre Paul-Eluard, 162, rue Maurice-Berteaux, 95 Bezons. Les 28 et 29, 21 heures. Tél. : 01-34-10-20-20. 70 F et 90 F.

Compagnie Courrier-Sud
Marion Bati : *Y a quelqu'un.*
Théâtre Rutebeuf, 16-18, allées Léon-Gambetta, 92 Clichy. Mo Mairie-de-Clichy. Les 28 et 29, 20 h 30. Tél. : 01-47-39-28-58. De 60 F à 80 F.

Compagnie Choréam
Stéphanie Nataf, José Bertogal : *Epsilon.*
Théâtre, 20, rue Félicien-Rops, 91 Corbeil-Essonnes. Le 28, 20 h 45. Tél. : 01-60-89-75-57. De 35 F à 80 F.

Compagnie Philippe Tréhet
Philippe Tréhet : *Trahison.*
Théâtre de Saint-Quentin, place Georges-Pompidou, 78 Montigny-le-Bretonneux. Le 28, 20 h 30. Tél. : 01-30-96-99-00. 125 F.

Compagnie Initiale
Bruno Genty : *Veillée intrigante, énigme chorégraphique.*
Salons du château, 91 Morsang-sur-Orge. Le 28, 20 h 30. Tél. : 01-69-72-20-30. De 20 F à 40 F.

Nicolaï Lugansky (piano)
Mozart : *Sonate pour piano KV 576.* Chopin : *Etudes op. 25.* Tchaïkovski : *Les Saisons, extraits.* Tchaïkovski-Pletnev : *La Belle au Bois dormant, suite.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Le 28, 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 330 F.

Orchestre national de Barbès
L'Arène, rue Jean-François-Millet, 77 Combs-la-Ville. Le 28, 20 h 45. Tél. : 01-60-34-53-60. 118 F.

RÉSERVATIONS

Salammbô
opéra de Philippe Fénelon, avec la mezzo française Nora Gubisch dans le rôle-titre. Georges Manahan (direction). Francesca Zambello (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Cinq représentations du 2 au 17 mai. Tél. : 08-36-69-78-68. De 45 F à 360 F.

Caetano Veloso
Grand Rex, 1, boulevard Poissonnière, Paris 2e. Le 13 juin, 20 heures. Tél. : 01-42-36-83-93. De 154 F à 297 F.

DERNIERS JOURS

29 avril :

La Dernière Lettre
de Vassili Grossman, mise en scène de Frederick Wiseman, avec Catherine Samie.
Comédie-Française Studio-Théâtre, 99, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 01-44-58-98-58. De 45 F à 80 F.

1er mai :

Brassaï-Picasso
Musée Picasso, hôtel Salé, 5, rue de Thorigny, Paris 3e. Tél. : 01-42-71-25-21. 38 F.

EN VUE

■ *« Le voyage en canot pneumatique m'a un peu fatiguée »*, a délaré, mercredi 26 avril, en accostant au rivage des Pouilles, une centenaire, immigrée clandestine d'origine kurde.

■ **Mehmet Dani,** 80 ans, berger albanais à la frontière du Kosovo, meilleur *« démineur »* de la région, espère revendre à l'Otan 180 engins serbes entreposés dans sa grange.

■ Comme le « Kanun », vendetta des montagnes albanaises, interdit de tuer les mâles des familles ennemies au-dessous de quatorze ans, les vieux du village de Barballusch trouvent injuste que **Ledi Qamili** ait assassiné, mardi 25 avril, **Lin Xani**, onze ans, pour venger le meurtre de son père.

■ **Peter** et **Linda Biehl,** les parents californiens d'**Amy,** femme blanche militante anti-apartheid, victime d'un crime raciste en Afrique du Sud en 1993, viennent d'offrir un practice de golf aux jeunes de Khayelitsha, cité noire des environs du Cap.

■ Cette année, la balle d'un tueur a percé le cœur d'un jeune homme, dans la pétarade qui éclate, le jour de Pâques à D'Alà dei Sardi en Sardaigne, à l'instant de la procession où les statues du **Christ** et de **Marie** se rencontrent et se saluent.

■ Un missile s'est écrasé sans faire de victimes en creusant un cratère de 5 mètres de diamètre et de 2 mètres de profondeur , non loin de Primorie au Kazakhstan. Un autre, sans charge explosive, faisait 3 morts le même jour en chutant sur un immeuble de Brovary, près de Kiev.

■ Mardi 11 avril, sur le stade Yves-du-Manoir à Colombes, un lanceur de marteau a tué accidentellement un lanceur de disque, en lançant son marteau.

■ Condamnée en première instance par un tribunal islamique des Emirats arabes unis à la lapidation à mort pour adultère, **Kartini Bint Karim**, domestique indonésienne, ne parlant pas l'arabe, assistée en appel d'un avocat et d'un traducteur, a obtenu, mardi 25 avril, la commutation de sa peine en un an de prison, après avoir *« tout simplement nié les faits »*.

■ *« Nous ne lui avons pas « collé de tarte » »*, s'indignent les gendarmes en portant plainte contre **Joël Pierrot,** agriculteur à Sauvoy dans la Meuse, condamné après leur avoir avoué un vol à main armée qu'il n'avait pas commis.

■ L'Egyptienne **Saadeya Zaki Souleiman**, qui avait consulté un charmeur de serpents pour vaincre sa stérilité, est morte, mercredi 26 avril, d'une piqûre au cou.

Christian Colombani

Un scandale « Playboy » à Bucarest

L'édition roumaine du magazine américain a publié un article, illustré de photos, faisant l'éloge des violences conjugales. Le journal a présenté ses excuses, mais les associations de femmes roumaines continuent de protester

« COMMENT *frapper sa femme sans laisser de traces. »* Le numéro d'avril de l'édition roumaine de *Playboy* ne fait pas dans la dentelle. La lecture de ce titre provocateur pourrait faire croire qu'il s'agit d'une plaisanterie. Si telle était l'intention, le résultat est complètement différent. Car derrière ce titre est proposé un véritable mode d'emploi sur les techniques à utiliser pour frapper une femme, illustrations à l'appui. Quant au texte, il est direct au possible. Introduction : *« Voilà un problème de l'homme moderne ! Beaucoup d'entre nous ressentent le besoin naturel de frapper nos femmes en pleine figure, mais nous avons peur qu'elles ne prennent le chemin de l'institut médico-légal. »* Après cette exposition, vient la marche à suivre.

Tout d'abord, il faut agir avec doigté, *« comme un chirurgien »*. Mais aussi avec détermination. *« Pourquoi la frapper ? Elle le sait. Commencez par les cheveux : attrapez-les d'une main, un bâton de policier dans l'autre. Si vous n'en avez pas, remplacez celui-ci par la courroie de transmission de votre machine à laver. »* Deuxième étape : *« Après avoir immobilisé l'ennemie,*

se munir d'une planche en bois, la fixer sur l'abbomen de la femme et frapper avec le bâton. » Troisième étape : *« Allez-y de bon cœur car vous ne savez pas si vous aurez une autre occasion. Elle va hurler, mais c'est pour vous déstabiliser. »* Quatrième étape : *« A la fin, elle va vous menacer en brandissant le divorce, le tribunal, la pension alimentaire et autres balivernes de ce genre. Mais elle aura la surprise qu'elle n'a pas de preuve puisqu'il n'y a aucune trace de coups sur son corps. »* La fin se passe de commentaires : *« Face à un tel chef-d'œuvre, votre femme sera sûrement impressionnée car seuls les spécialistes en sont capables. Par ailleurs, vous constaterez qu'elle en redemande. Bonne chance et bonne harmonie conjugale ! »*

Le rédacteur en chef de l'édition roumaine de *Playboy* a affirmé, après coup, qu'il s'agissait d'un poisson d'avril. David Walker, le directeur des éditions internationales du magazine américain, a atterri à Bucarest pour calmer les esprits et présenter ses excuses aux femmes roumaines. La présidente de *Playboy Interprises,* Christie Hefner, la fille de Hughes Hefner, le créateur du magazine, multiplie également les communiqués de presse pour défendre la thèse selon laquelle *Playboy* milite depuis quarante-six ans contre la violence qui prend les femmes pour cibles. Ces mises au point n'ont pas désarmé la trentaine d'associations qui organisent à Bucarest des manifestations contre le magazine. Les efforts de la direction de *Playboy* pour restaurer son image semblent être voués à l'échec, d'autant plus que la Roumanie se situe en tête des pays européens en matière de violences contre les femmes. Selon la presse roumaine, l'absence de perspectives économiques, l'alcoolisme et une mentalité rétrograde ne font qu'amplifier ces comportements machistes. Le scandaleux article paru dans *Playboy,* estiment plusieurs journaux roumains, est d'autant plus choquant qu'il s'inscrit dans ce contexte.

Mirel Bran

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Gérard Dupuy

■ Cherchez l'épicentre et vous trouverez Jospin. Une fois de plus, le compromis dégagé hier entre les socialistes à propos des stock-options avère ce dicton. Ce souci de dosages soigneusement pondérés vise bien sûr à ménager l'unité de ses troupes en apaisant leurs pulsions centrifuges. Mais si la manœuvre se répète ainsi avec des décors interchangeables et selon un scénario immuable, c'est qu'elle reflète plus que de simples jeux de tendances et de courants. Bien au-delà du cas Jospin, c'est d'une vraie guerre des symboles qu'il s'agit et la récurrence de celle-ci se trouve au cœur même du projet réformiste de gauche, depuis des décennies. (...) Le compromis dégagé entre socialistes réussit à reconnaître à la fois l'utilité sociale du capitalisme et la nécessité de traiter sévèrement les capitalistes. A défaut d'entraver la course du monde, ce jeu de rôles bien rodé renaîtra inévitablement de ses cendres, dans un prochain épisode.

LES ÉCHOS
Nicolas Beytout

■ Vient alors l'étape deuxième de la *« méthode Jospin »* : après avoir laissé croître et embellir le débat, le chef tranche. Ou plutôt, il tente de rapprocher les contraires : il prend un peu de tout partout pour donner l'impression à l'opinion qu'il est homme d'équilibre, et à sa majorité qu'il est homme d'écoute. Le résultat, bien visible sur les stock-options, c'est la complexité. Puisqu'il faut satisfaire tout le monde, il est impossible de faire simple. Et la nuance, qui manquait tant dans le débat initial, devient excessive au moment de l'arbitrage. C'est ainsi que les stock-options, produit simple et facile d'usage chez tous nos voisins, vont devenir en France aussi compliqués que nos autres impôts, avec ce qu'il faut de taux différentiels, de seuils de déclenchement, de taxation à plusieurs vitesses, de tranches, et bien sûr de suspicion.

LA TRIBUNE
Philippe Mudry

■ Politiquement (...), il n'est évidemment pas sans importance que le parti de gauche dominant ait, au terme de débats bruyants mais démocratiques, tranché la question par un vote de ses élus, clair et net. (...) Le PS admet désormais clairement qu'il est légitime pour des salariés d'avoir une logique entrepreneuriale et, sous réserve d'une certaine fidélité à l'entreprise, d'en tirer profit pour des montants parfois sans rapport avec leur salaire. C'est une évolution doctrinale majeure pour un parti né avec le salariat, qui s'en est fait toujours le héraut, mais qui, sous la poussée de la nouvelle économie, tire les leçons de l'évolution du capitalisme.

L'HUMANITÉ
Charles Sylvestre

■ Ce qui est qualifié de compromis, voire de *« synthèse intelligente »*, cache en réalité une reconnaissance de la spéculation dans l'entreprise même. (...) Si une partie du revenu est de plus *« indexée »* sur le résultat à la Bourse, comment les intéressés ne feraient-ils pas tout, absolument tout, pour l'atteindre ? (...) Dans cette façon d'écraser le travail au profit du capital, il y a en gestation une révolution culturelle profondément réactionnaire pour l'entreprise.

www.workingfamilies.com

Les syndicats américains lancent un service d'accès à Internet pour les « familles de travailleurs »

LA GRANDE organisation syndicale américaine AFL-CIO vient de lancer un projet ambitieux baptisé Working Families. John Sweeney, président de la fédération, résume ainsi les objectifs de l'opération : *« Nous allons aider à combler le fossé grandissant entre les Américains qui ont accès aux nouvelles technologies et ceux qui n'y ont pas accès. Nous offrirons aussi aux familles de travailleurs de nouveaux moyens de se rencontrer et de se faire entendre. »*

En premier lieu, l'AFL-CIO offre à ses treize millions de membres, et plus largement à toutes les familles ouvrières d'Amérique, un accès à Internet à moindre coût. Les participants à Working Families pourront acheter un ordinateur à crédit à un taux avantageux, pour une somme d'environ 600 dollars (606 euros), puis souscrire un abonnement de 14,95 dollars par mois pour 150 heures de connexion. La facture totale ne devra pas excéder 30 dollars par mois. Pour compléter son offre, Working Families proposera bientôt l'hébergement de

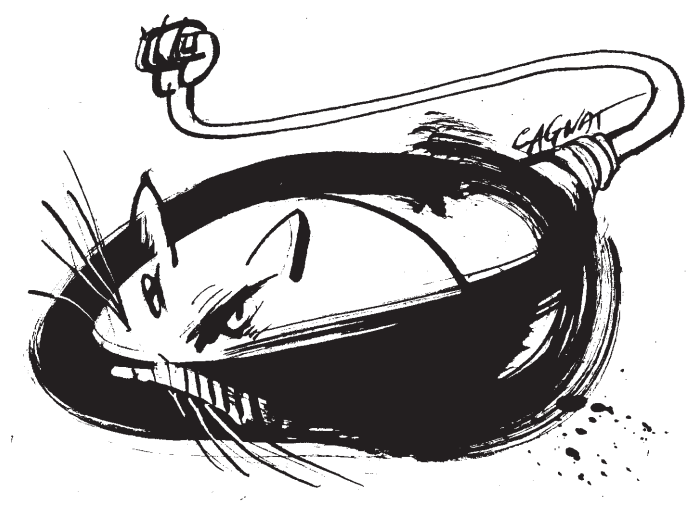

pages personnelles. Deuxième volet de l'opération : l'ouverture d'un site-portail d'informations publiant en continu des articles sur l'actualité du monde du travail à travers les Etats-Unis : grèves du personnel universitaire en Californie, création d'un syndicat d'infirmières en Caroline du Nord dans un contexte très conflictuel, négociations difficiles dans les entreprises de nettoyage de Chicago, péripéties du mouvement protestataire des étudiants de New York, organisation de manifestations contre la normalisation des relations commerciales avec la Chine... Une douzaine de syndicats membres de l'AFL-CIO ont déjà créé leurs propres sites-portails, pour publier des informations plus ciblées.

Autre initiative inédite : l'AFL-CIO a mis en place une galerie marchande où l'on trouvera exclusivement des produits fabriqués et commercialisés par des entreprises respectant les droits syndicaux de leurs employés ou par des coopératives. Le mot d'ordre est clair : *« Tolérance zéro pour les ateliers clandestins et les entreprises hors la loi... Si vous trouvez dans notre site un produit ou un service qui ne devrait pas y être, avertissez-nous. »*

Quand Working Families possédera suffisamment de membres, l'étape suivante consistera à mettre Internet directement au service de l'action syndicale. Les responsables du projet imaginent l'apparition de communautés nées sur le Net puis débouchant sur des groupes de solidarité capables de lancer des actions sur le terrain...

Yves Eudes

SUR LA TOILE

ROUMANIE

■ Le site du Sénat de Roumanie a été attaqué le 22 avril par un groupe de pirates informatiques, qui ont affiché des slogans dénonçant la corruption des parlementaires et leur décision de doubler leurs propres salaires. – *(AP.)*
www.senat.ro

LIBERTÉ D'EXPRESSION

■ Reporters sans frontières et la Fnac organisent, le 3 mai à 15 heures, une *« cyber-manif »* en faveur de la liberté d'expression. L'objectif est d'attirer le plus grand nombre possible d'internautes des cinq continents sur le site de la Fnac au même moment. Chaque visiteur recevra une preuve électronique de sa participation. Les chiffres de fréquentation du site seront remis au secrétariat des Nations unies.
www.fnac.com
www.rsf.fr

VIETNAM

■ Une délégation d'hommes d'affaires américains, pour la plupart anciens combattants de la guerre du Vietnam, a inauguré, le 24 avril, un centre de recherche en informatique à l'université de Hanoï. – *(Reuters.)*

Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à 360 F d'économie soit 7 semaines de lecture GRATUITE*

Offre valable jusqu'au 31/12/2000

ABONNEZ-VOUS ET DEVENEZ LECTEUR PRIVILÉGIÉ DU MONDE

* Pour tout abonnement d'une durée de 1 an.

Oui, je souhaite m'abonner au *Monde* pour la durée suivante :

☐ 3 MOIS - 562 F au lieu de 585 F* ☐ 6 MOIS - 1 086 F au lieu de 1 170 F* ☐ 1 AN - 1 980 F au lieu de 2340 F*

* Prix de vente au numéro (Tarif en France métropolitaine uniquement) Soit 360 F d'économie

je joins mon règlement soit : _____ **F** 001 MQ 001

☐ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du *Monde*
☐ par carte bancaire N° ____ ____ ____ ____
Date de validité ____ Signature :
☐ M. ☐ Mme Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Localité : _____ Code postal : _____

TARIFS HORS FRANCE

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA - CANADA
1 AN	2 190 F	2 960 F	« Le Monde » (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year « Le Monde » 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518 **Pour les abonnements souscrits aux USA :** INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03
3 mois	598 F	790 F	

Offre valable jusqu'au 31/12/2000

• **Pour tout renseignement concernant :** le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement etc.
Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.

• **Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 803 022 021**

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Au bord du gouffre *par Luc Rosenzweig*

CE NE DEVAIT ÊTRE qu'une formalité. Une petite mise en jambes avant l'Euro 2000 du mois de juin pour nos champions du monde de balle au pied. La Slovénie ? Quelle Slovénie ? D'abord, c'est où, ça ? Et on ne connaît personne, là-bas. Tel était, en substance, le discours tenu dans les milieux proches de l'équipe de France sur l'adversaire d'un soir à Saint-Denis.

Les deux éducateurs populaires que sont Thierry Roland et Jean-Michel Larqué s'étaient mis à l'unisson de cette sous-estimation générale d'une nation et de son équipe de football. D'accord, ce match n'allait pas casser des briques, mais on aurait pu, pendant les temps morts du jeu, en profiter pour donner aux téléspectateurs quelques renseignements utiles sur ce pays, la Slovénie, que beaucoup ont tendance à confondre avec la Slovaquie ou même la Syldavie du *Sceptre d'Ottokar*. On aurait aimé entendre, avant le coup d'envoi, les doctes Thierry et Jean-Mimi nous vanter les charmes de cette ex-République yougoslave, de sa modeste et industrieuse capitale Ljubljana, du lac de Bled, niché au cœur des Alpes comme une perle dans son écrin. On aurait pu aussi nous expliquer la signification de l'emblème figurant sur le drapeau slovène, une représentation stylisée du sommet à trois pointes du Triglav, le point culminant du pays...

Rien de tout cela, mais le match avait à peine commencé que Thierry Roland se mettait à nous réciter le carnet mondain du football français, et à nous faire la liste d'événements à venir de première importance comme le tournoi de sixte à Pézenas, dimanche prochain, ou le bal annuel du FC Nœux-les-Mines, animé par Charly Oleg. En plein milieu de l'oraison funèbre de la maman de Michel Vautrot, ancien arbitre international, se passe une chose que notre excellent Thierry n'avait pas prévue, mais alors pas du tout : un but. Et pas un but de « Zizou » dans la lucarne slovène, mais un but d'un type dont le nom se termine par « ic » dans les filets de Fabien Barthez, trois minutes après le coup d'envoi. Et, cinq minutes plus tard, un autre de la même farine place nos champions du monde en instance, au choix, de calaisage ou de gueugnonisation. 2-0 pour la Slovénie dans le même stade où, le 12 juillet 1998... La honte, le déshonneur, la roche Tarpéienne, après le Capitole.

En fait, ce surprenant événement a dû doper l'audience de TF 1, car plus d'un a dû revoir ses plans consistant à passer sur Arte dès que l'on serait sûr que le scénario prévu, les Bleus écrabouillant les Slovènes, était en bonne voie. Il fallut attendre, dans l'angoisse et jusqu'à l'ultime minute des arrêts de jeu, pour que la hiérarchie soit rétablie par un 3-2 à l'arraché. Vous me copierez cent fois : *« Je ne dois pas mépriser la Slovénie ni les Slovènes. »*

JEUDI 27 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Vingt mille lieues sous la Terre. **Forum**

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Pascal Greggory ; Carmen Maura ; Les Titans ; Laurent Ruquier ; Linda Fiorentino. **Canal +**
18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. **LCI**
19.30 et 0.10 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
20.05 Temps présent. **TSR**
20.15 et 23.00 Le Journal de l'histoire. **Histoire**
20.50 Envoyé spécial. Les négociateurs. Madagascar, l'or bleu. *P-s* : Témoins de Jéhovah, demain l'Apocalypse. **France 2**
23.15 Conviviale poursuite. Invités : Thilde Barboni ; Vive la Fête ; Chili Pom Pom Pee ; Les Deux. **RTBF 1**
23.25 Prise directe. En direct de Marseille. Chômage, emploi. Comment sortir de la galère. **France 3**
23.30 Le Club. Paul Vecchiali. **Ciné Classics**
0.40 Saga-Cités. Rap'arité. **France 3**

DOCUMENTAIRES

20.00 Légendes des tribus perdues. [4/13]. Les Juifs anglais. **Planète**
20.05 Du Cap au Caire. Mon pays, c'est celui des mines antipersonnel. **Odyssée**
20.15 Reportage. Un vélo pour la vie. **Arte**
20.30 Un temps d'avance. [4/12]. Seamaster, l'hydravion à réaction. **Planète**
20.45 Thema. Apocalypse Vietnam. [3/3]. Les Enfants d'Hô Chí Minh. Vietnam à la carte. **Arte**
21.05 Les Géants du siècle. [1/11]. L'homme et ses droits. **TV 5**
21.25 Montserrat, le réveil du volcan. **Planète**
21.25 Le Clergé et le Génocide rwandais. **Odyssée**
22.20 Splendeurs et misère de Brasilia. **Planète**
22.35 L'Amérique des années 50. [6/7]. Les noirs américains. **TMC**
23.45 Le Roman de l'homme. [3/15]. L'art, grandeur de l'homme. **Histoire**
0.15 Espagnes. [3/3]. Mourir sage et vivre fou. **Histoire**
0.20 Histoires naturelles. Les musiques de la nature. **TF 1**
0.30 Elf, les chasses au trésor. **Arte**

SPORTS EN DIRECT

20.00 Football. Championnat de D 2 (35e journée) : Amiens - Sochaux. **Eurosport**
20.55 Patinage artistique. 10e Masters Miko. **France 3**

MUSIQUE

20.10 « Polonaise », de Zarebsky. Avec Christine Lindermeier, piano. **Mezzo**
22.10 Jazz at the Smithsonian. Joe Williams. **Muzzik**
22.45 Musique française avec Margaret Price. Par l'ensemble orchestral de Paris, dir. Armin Jordan. **Paris Première**
23.55 Debussy et Ravel par Karajan. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin. *La Mer* ; *Trois esquisses symphoniques* ; *Prélude à l'après-midi d'un faune*, de Debussy ; *Première Suite d'orchestre*, tirée de *Daphnis et Chloé*, de Ravel. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.30 Contrôle d'identité. Peter Kassovitz. **Festival**
21.15 La Femme du boulanger. Nicolas Ribowski. **TSR**
22.15 Maria Vandamme. Jacques Ertaud [4/4]. **TV 5**
22.40 Trahison intime. William A. Graham. **TF 1**

SÉRIES

20.45 Buffy contre les vampires. Trahison. ○. **Série Club**
20.50 Stargate SG-1. Le chasseur de primes. ◌. Les démons. ◌. **M 6**
20.55 Julie Lescaut. Les Surdoués. **TF 1**
22.35 The Crow, Stairway to Heaven. Coup double. ○. Transferts. ◌. **M 6**
22.50 Le Caméléon. Trahison (v.o.). ◌. La promesse (v.o.). ◌. **Série Club**
0.25 Chapeau melon et bottes de cuir. Les fossoyeurs. ◌. **M 6**
0.35 L'Homme invisible. Kidnapping. **13ème RUE**

FILMS

16.25 L'Entraîneuse fatale ■■ Raoul Walsh (EU, 1941, N., v.o., 100 min) ◌. **Ciné Classics**
17.05 Une affaire de femmes ■■■ Claude Chabrol (France, 1988, 105 min) ◌. **Cinéstar 1**
18.00 Radio Days ■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1987, v.o., 100 min) ◌. **Cinétoile**
19.10 Shock ■■ Alfred Werker (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 70 min) ○. **Ciné Classics**

19.40 Autour de minuit ■■ **Bertrand Tavernier. Avec Dexter Gordon, François Cluzet** (Fr - EU, 1986, 130 min) ◌. **Cinétoile**
20.30 Ils vont tous bien ■■ Giuseppe Tornatore (Fr. - It., 1990, 125 min) ◌. **Ciné Cinémas 1**
21.00 La Kermesse des aigles ■■ George Roy Hill (Etats-Unis, 1975, v.o., 105 min). **Paris Première**
21.05 Sac de nœuds ■■ Josiane Balasko (France, 1985, 85 min) ○. **Canal Jimmy**
22.10 Le Verdict ■■ Sidney Lumet (Etats-Unis, 1982, 130 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
22.45 Voici le temps des assassins ■■■ Julien Duvivier (France, 1955, N., 110 min). **13ème Rue**
23.45 Affliction ■■ Paul Schrader (Etats-Unis, 1999, v.o., 109 min) ○. **Canal +**
23.55 Le Regard d'Ulysse ■■ Theo Angelopoulos (Fr. - It. - Gré., 1995, 170 min) ◌. **Cinéstar 1**
0.15 Cotton Club ■■ Francis Ford Coppola (EU, 1984, v.o., 125 min) ◌. **Cinétoile**
0.20 Une vraie blonde ■■ Tom DiCillo (Etats-Unis, 1998, 100 min) ◌. **Ciné Cinémas 2**
1.05 Les Félins ■■ René Clément (France, 1964, N., 95 min) ○. **Ciné Classics**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.55 Hyper Net.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Julie Lescaut. Les Surdoués.
22.40 Made in America. Trahison intime. Téléfilm. William A. Graham.
0.20 Histoires naturelles.
1.15 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

17.30 Un livre, des livres.
17.35 Nash Bridges.
18.20 Face caméra.
18.45 Friends.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.50 Envoyé spécial. Les négociateurs. Madagascar, l'or bleu. Témoins de Jéhovah, demain l'Apocalypse.
23.05 Entre ciel et terre Film. Oliver Stone ○.

FRANCE 3

17.45 Le Kadox.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la Surprises.
20.35 Tout le sport.
20.44 Consomag.
20.55 Patinage artistique. 10es Masters Miko.
22.50 Météo, Soir 3.
23.25 Prise directe.
0.40 Saga-Cités. Rap'arité.

CANAL +

16.50 Excalibur, l'épée magique Film. Frederik Du Chau ◌.
► En clair jusqu'à 20.40
18.15 Flash infos.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Marrakech express Film. Gillies MacKinnon ◌.
22.15 Exodes. Ex-Yougoslavie.
22.20 J'aimerais pas crever un dimanche Film. Didier Le Pêcheur ◌.
23.45 Affliction ■■ Film. Paul Schrader (v.o.) ○.

ARTE

19.00 Les Iles du Cap-Vert.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 Reportage. Un vélo pour la vie.
20.40 Thema. Vietnam, dans le tourbillon de la modernité. **20.45** Apocalypse Vietnam. [3/3] Cicatrices de la guerre. **21.30** Les Enfants d'Hô Chí Minh. **22.20** Vietnam à la carte. **22.55** La Fille du fleuve ■ Film. Dang Nhat Minh (v.o.).
0.30 Elf, les chasses au trésor.

M 6

18.30 Chérie, j'ai rétréci les gosses.
19.15 Cosby Show.
19.50 I-minute, le Six Minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.40 Décrochages info, Passé simple.
20.50 Stargate SG-1. Le chasseur de primes ◌. Les démons ◌.
22.35 The Crow, Stairway to Heaven. Coup double ○. Transferts ◌.
0.25 Chapeau melon et bottes de cuir.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Equinoxe. Musiques du Pamir. Musiques des steppes d'Asie centrale.
21.30 Fiction 30. Transistor(s). *Radio Terra del Fuego*, d'Yves Nilly.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Ils voudraient faire du cinéma [1/2].
0.05 Du jour au lendemain. J.-P. Faye (*Nietzsche et Salomé*) [2/2].

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Donné par le Chœur et la Maîtrise de Radio France et l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit : *La boîte à joujoux*, de Debussy ; *L'Enfant et les Sortilèges*, de Ravel.
22.30 Jazz, suivez le thème. It Never Entered my Mind.

RADIO CLASSIQUE

20.08 Le Magazine International. La situation en Iran.
20.15 Les Soirées. *Concerto* nº 2 op. 32, de Weber, par l'Orchestre de chambre écossais, dir. C. Mackerras.
20.40 Regards sur le XXe siècle, Jean Cocteau et le Groupe des Six.
22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mozart, Moscheles, Liszt, R. Strauss.

Le Monde TELÉVISION

PLANÈTE

20.00 Les Juifs anglais
Une secte chrétienne, les israélites britanniques, pour qui *british* vient de *brith* (« alliance ») et de *ish* (« peuple ») tandis que le peuple britannique descendrait de l'une des dix tribus perdues d'Israël. La reine est fille lointaine du roi David. Ils sont anglais jusqu'à l'excentricité, tweed pour les hommes, cheveux frisés bleus pour les femmes, avec l'humour en moins, ce dont la caméra israélienne ne manque pas.

ARTE

20.45 Vietnam, dans le tourbillon de la modernité
Une soirée sur l'évolution de ce pays, avec plusieurs documentaires : *Apocalypse Vietnam, cicatrices de la guerre,* puis *Les Enfants d'Hô Chi Minh* et *Vietnam à la carte, petite promenade culinaire. La Fille du fleuve,* film-mélodrame comprenant des éléments critiques sur la société vietnamienne d'après-guerre et mettant en scène l'amour déçu d'une prostituée.

PARIS PREMIÈRE

21.00 La Kermesse des aigles ■■
Dans le cadre de sa Semaine Robert Redford – cinq films du 23 au 30 avril –, la chaîne propose ce long-métrage de George Roy Hill dédié à l'aviation. Il met en scène deux pilotes qui rivalisent de prouesses. Entre eux se glisse une femme, Mary Beth, qui périra dans un numéro risqué. Le metteur en scène a évité les trucages, ce qui donne lieu à d'impressionnantes cascades dans les airs. En v. o.

VENDREDI 28 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

20.55 Vélo, comment va le peloton ? **Forum**
22.00 Gay, gay, pacsons-nous. **Forum**
22.55 Culture yiddish, morte à Auschwitz ? **Forum**

MAGAZINES

14.30 La Cinquième rencontre... Famille, école : L'héritage des non-dits familiaux. **La Cinquième**
17.00 Les Lumières du music-hall. Fréhel. Alain Souchon. **Paris Première**
18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Pascale Bussières ; Jay Jay Johansson; Raphaël Confiant. **Canal +**
18.50 Vendredi, c'est Julie. **France 2**
19.00 Tracks. **Arte**
20.30 et 22.45 SOS, couloir de la mort. Invité: Robert Badinter. **Odyssée**
20.55 Défense d'entrer. Invités : Laurent Ruquier ; Gilbert Montagné ; Sonia Rolland. **TF 1**
20.55 Thalassa. Tristan Da Cunha : l'île interdite. **France 3**
21.00 Recto Verso. Pierre Lescure. **Paris Première**
21.05 Top bab. Invité : Paul Personne. **Canal Jimmy**
22.05 Faut pas rêver. Mauritanie : Les fils des nuages. France : L'arôme de la forêt. Espagne : Los amigos de la Paloma. Invité : Jean Rochefort. **France 3**
22.15 Fous d'humour. Humour et teenagers. **TV 5**
23.55 T'as pas une idée ? Invité : Paulo Coelho. **Canal Jimmy**

DOCUMENTAIRES

17.50 Voyage à travers le cinéma indien. **Ciné Cinémas**
18.00 L'Actors Studio. Faye Dunaway. **Paris Première**
18.05 Le Canal du Midi. **Odyssée**
18.30 Le Monde des animaux. Babouins d'Ethiopie. **La Cinquième**
18.30 Les Enquêtes du National Geographic. Les trésors volés du Cambodge. **TMC**
19.20 Vincent Price. **Ciné Classics**
20.15 Reportage. Le Docteur cheval. **Arte**
22.00 Brésil, le combat pour la forêt. **Histoire**
22.05 Grand format. Tango suédois. **Arte**
23.35 Légendes des tribus perdues. [4/13]. Les juifs anglais. **Planète**
23.40 Who Needs a Conductor ? André Previn et le London Symphony Orchestra. **Muzzik**
0.00 Du Cap au Caire. Mon pays, c'est celui des mines antipersonnel. **Odyssée**
0.55 Montserrat, le réveil du volcan. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

13.00 Tennis. Fed Cup. Australie - France. **Pathé Sport**
15.15 Tennis. Tournoi messieurs de Barcelone. **Eurosport**
17.00 Haltérophilie. Championnats d'Europe. 77 kg messieurs. **Eurosport**
20.30 Volley-ball. Pro A (demi-finale retour): Tourcoing - Poitiers. **Eurosport**

DANSE

19.30 Still Here. Chorégraphie de Bill T. Jones. **Muzzik**
22.00 Love Defined. Chorégraphie de Bill T. Jones. **Mezzo**
22.30 On the Trax. Chorégraphie de Martha Curtis. **Mezzo**

MUSIQUE

17.00 Mozart. *La Sérénade* nº 10. Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. sir Colin Davis. **Muzzik**
17.15 Ton Koopman dirige.... Jean-Sébastien Bach. Cantate *Aus der Tiefe rufe ich, Herr, zu dir*, BWV 131. Par l'Amsterdam Baroque Orchestra et l'Amsterdam Baroque Choir. **Mezzo**
18.00 Jazz at the Smithsonian. Mel Lewis & the Jazz Orchestra. **Muzzik**
18.30 Récital Piotr Anderszewski. Œuvres de Bartok, Chopin, Szymanowski, J.-S. Bach. **Mezzo**
20.05 Maazel dirige... Ravel et Wieniawski. Avec Ingolf Turban, violon et l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise. **Mezzo**
20.30 Jazz Open. Maria Joao, Aki Takase, Niels-Henning Orsted-Pedersen. **Muzzik**
21.00 Soirée André Previn. **Muzzik**
22.55 James Brown. **Canal Jimmy**
23.00 Bach. *Oratorio de Pâques.* Par le Collegium Vocale, dir. Philippe Herreweghe. **Mezzo**
23.40 Rossini. *Le Turc en Italie.* Par l'Orchestre et les Chœurs du Théâtre de la Scala, dir. Riccardo Chailly. **Paris Première**
0.35 André Previn dirige... William Walton. Avec Kyung-Wha Chung, violon ; Thomas Allen, baryton. Par le Philharmonia Orchestra et le Philharmonic Choir. **Muzzik**

THÉÂTRE

20.30 Un fil à la patte. Pièce de Georges Feydeau. Mise en scène. J. Charon. **Festival**

TÉLÉFILMS

18.15 Maria Vandamme. Jacques Ertaud [4/4]. **TV 5**
19.50 Le Mystère de la Montagne Ensorcelée. Peter Rader. **Disney Channel**
20.45 Tu m'aimes ? Maris Pfeiffer. **Arte**
20.45 L'Etincelle de vie. Buzz Kulik. **RTL 9**
20.55 Chauffeur de maître. Alain Nahum. **TMC**
22.45 Le Rouge et le Blanc. Jean-Louis Lorenzi. **Festival**

COURTS MÉTRAGES

1.00 Histoires courtes. *Otto ou des confitures.* Jihane Chouaib. **France 2**

SÉRIES

17.20 Equalizer. [1/2]. Les mémoires de Manon. **13ème RUE**
17.30 Nash Bridges. Tout dans les muscles. **France 2**
17.45 Les Champions. Le survivant. ◌. **Série Club**
18.10 Mannix. Le chanteur. **13ème RUE**
18.50 McCallum. Les Soupçons. ○. **Ciné Cinémas**
19.30 Mission impossible. [1/2]. B 230. ◌. **Série Club**
20.20 Les Arpents verts. What Happened in Scanton. ◌. **Série Club**
20.50 P.J. Garde à vue. **France 2**
21.10 Dharma & Greg. Lawyers, Beer and Money (v.o.). ◌. **Téva**
21.45 Avocats et associés. Morts en série. ◌. **France 2**
22.30 Gabriel Bird, profession enquêteur. Episode pilote: la liberté retrouvée. **13ème RUE**
22.50 X-Files. Clic mortel ○. La poupée. ◌. **M 6**
0.20 Spin City. Politiquement incorrect (v.o.). ◌. **Canal +**
0.30 The Practice. La compensation. ◌. **M 6**
1.35 Les Soprano. Mise au point (v.o.). ○. **Canal Jimmy**
1.35 American Gothic. Œil pour œil (v.o.). ◌. Aller-retour en enfer (v.o.). ○. **13ème RUE**

FILMS

13.50 Le Cuisinier, le voleur, sa femme et son amant ■■ Peter Greenaway (Fr. - GB, 1989, 120 min) ◌. **Ciné Cinémas 2**
14.20 La Peau d'un autre ■■ Jack Webb (Etats-Unis, 1955, 95 min) ◌. **Cinétoile**
14.45 Une vraie blonde ■■ Tom DiCillo (EU, 1998, v.o., 105 min) ◌. **Ciné Cinémas 3**
15.50 Le Verdict ■■ Sidney Lumet (Etats-Unis, 1982, 130 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
16.10 La Fleur de mon secret ■■ Pedro Almodovar (Fr. - Esp., 1995, v.o., 105 min) ◌. **Cinéfaz**
18.15 Une dépêche Reuter ■■ William Dieterle (Etats-Unis, 1940, N., 90 min) ◌. **Histoire**
20.30 Les Félins ■■ René Clément (France, 1964, N., 100 min) ○. **Ciné Classics**
21.00 Dolores Claiborne ■■ Taylor Hackford (Etats-Unis, 1995, 130 min) ○. **TSR**

22.10 Shock ■■ **Alfred Werker. Avec Vincent Price, Lynn Bari** (EU, 1946, N., v.o., 70 min) ○. **Ciné Classics**
22.30 Je suis une légende ■■ Sidney Salkow et Ubaldo Ragona (EU - It., 1964, N., 85 min) ○. **Canal + Vert**
23.10 Nettoyage à sec ■■ Anne Fontaine (France, 1997, 100 min) ○. **TSR**

23.35 Le Sucre ■ **Jacques Rouffio. Avec Gérard Depardieu, Jean Carmet** (France, 1978, 115 min). **France 3**
23.40 Level Five ■■ Chris Marker (France, 1997, 105 min) ○. **Arte**
23.55 Affliction ■■ Paul Schrader (Etats-Unis, 1999, 120 min) ○. **Canal + Vert**
0.15 Bird ■■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1988, 155 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
0.50 L'Entraîneuse fatale ■■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 105 min) ◌. **Ciné Classics**
2.00 Ascenseur pour l'échafaud ■■■ Louis Malle (France, 1958, N., 85 min) ◌. **Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

15.45 Magnum.
16.40 Pacific Blue.
17.35 Sunset Beach.
18.25 Exclusif.
19.00 Etre heureux comme...
19.05 Le Bigdil.
19.55 Hyper Net.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.55 Défense d'entrer.
23.05 Sans aucun doute.
0.55 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

15.45 La Chance aux chansons.
16.55 Des chiffres et des lettres.
17.25 et 22.50 **Un livre, des livres.**
17.30 Nash Bridges.
18.20 Face caméra. ◌.
18.50 Vendredi, c'est Julie.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.50 Une soirée, deux polars. P.J. Garde à vue. Avocats et associés. Morts en série. ◌.
22.55 Bouche à oreille.
23.00 Patinage artistique.
0.35 Journal, Météo.
1.00 Histoires courtes. *Otto ou des confitures.*
1.30 Mezzo l'info.

FRANCE 3

14.45 Miracle au Kansas. Téléfilm. Dennis Quaid.
16.20 Les Minikeums.
17.45 Le Kadox.
18.20 Questions pour un champion.
18.47 Un livre, un jour.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la Surprises.
20.35 Tout le sport.
20.55 Thalassa. Tristan Da Cunha : L'île interdite.
22.05 Faut pas rêver.
23.05 Météo, Soir 3.
23.30 Ciné week-end.
23.35 Le Sucre ■ Film. Jacques Rouffio.
1.30 3 x + net. Internet pratique.

CANAL +

13.45 Adam & Eva Film. M. Herngren et H. Holm. ◌.
15.20 Micro ciné.
15.55 La vie est belle Film. Roberto Benigni. ◌.
► En clair jusqu'à 21.00
17.45 C'est ouvert le samedi.
18.15 Flash infos.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 Wanted, recherché mort ou vif Film. David Glenn Hogan. ◌.
22.35 Exodes. Krajina, ex-Yougoslavie.
22.40 6 jours, 7 nuits Film. Ivan Reitman. ◌.
0.20 Spin City. Politiquement incorrect. ◌.
0.40 Seinfeld. La transformation.
1.05 Dilbert. [5/30]. Y2K. ◌.
1.25 Les Nuits de Dracula ■■ Film. Jess Franco (v.o.). ◌.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.30 La Cinquième rencontre... Famille, école.
16.00 Le Temps des souris. [6/6].
16.35 Alfred Hitchcock présente.
17.00 Le Cinéma des effets spéciaux.
17.30 100 % question.
17.55 Côté Cinquième : Côté week-end.
18.25 Météo.
18.30 Le Monde des animaux.
18.56 C'est quoi la France ?
19.00 Tracks.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 Reportage. Le Docteur cheval.
20.45 Tu m'aimes ? Téléfilm. M. Pfeiffer.
22.05 Grand format. Tango suédois.
23.40 Level Five ■■ Film. Chris Marker. ○.

M 6

15.20 Raven. ◌.
16.10 et 1.15 **M comme musique.**
17.35 Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois. ◌.
18.30 Chérie, j'ai rétréci les gosses. ◌.
19.15 Cosby Show. ◌.
19.50 I-minute.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.04 Raid aventure.
20.05 Notre belle famille. ◌.
20.38 Météo du week-end.
20.40 Décrochages info, Politiquement rock.
20.50 Mister Biz.
22.50 X-Files l'intégrale. Clic mortel. ○. La poupée. ◌.
0.30 The Practice. La compensation. ◌.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Appel d'air.
20.30 Black & Blue.
21.30 Fiction 30. *Vol de nuit à Fontainebleau,* d'Eva Almassy.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. [2/2]
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

19.07 A côté de la plaque. En direct du Salon de la Musique.
20.00 Concert Franco-Allemand. Par l'Orchestre symphonique de la radio de Sarrebruck, dir. Michael Stern ; Œuvres de Schnittke, Haydn, Webern, Mozart.
22.30 Alla breve.
22.45 Jazz Club.

RADIO CLASSIQUE

18.30 Le Magazine.
20.15 Les Soirées. Œuvres de Boccherini. **20.40** Le Mythe de Don Juan. *Don Juan* (extraits), de Gluck, par The English Baroque Soloists, dir. John Eliot Gardiner ; Œuvres de Boccherini, Clementi, Mozart et Triebensee, etc.
22.40 Paul Bunyan. Opéra de Britten. Par The Royal Opera Chorus et l'Orchestre du Covent Garden, dir. Richard Hickox.

Le Monde TELÉVISION

PARIS PREMIÈRE

21.00 Recto verso
Dans « Recto verso », qu'il anime chaque semaine sur Paris Première, Paul Amar ne fait pas face à son invité, il est assis, confortablement, à côté de lui dans une salle de projection. Pour commenter, à tout moment, un reportage (26 min) retraçant la vie et la carrière de la personnalité du jour. Une méthode faite de tact et d'empathie qui fonctionne de façon curieusement inégale selon l'invité.

FRANCE 3

23.35 Le Sucre ■
Un inspecteur des impôts retraité monte à Paris pour faire fructifier la fortune de sa femme. Il tombe sur un escroc, rabatteur de « pigeons » à la Bourse. Le roman de Georges Conchon était inspiré du scandale d'un krach financier provoqué par une décision ministérielle en 1974. Le réalisateur Jacques Rouffio et Conchon choisirent de traiter ce sujet en comédie satirique « à l'italienne ».

ARTE

23.40 Level Five ■■
Les banques de données et d'images de la bataille d'Okinawa, en 1945, servent de prétexte à ce film de Chris Marker, qui utilise un personnage, interprété par la comédienne et productrice Catherine Belkhodja, pour offrir une vision plurielle de la réalité. Il fait appel à toutes les ressources de l'image cinéma mais aussi vidéo ou CD-ROM (montage, télescopages...). Un film intelligemment fascinant.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
◌ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
◌ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
◌ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■■ A ne pas manquer
■■■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde

VENDREDI 28 AVRIL 2000

Taxi !

par Pierre Georges

LU MERCREDI – et c''était probablement le meilleur titre culturel de l'année : « *Scream 3* bat *Taxi 2* ! » Du football-spaghetti ? Pas du tout, du cinéma. Le palmarès hebdomadaire des entrées, en France. Ah ! le cinéma ! Le cinéma des villes et le cinéma de Cannes. Ruée ici, festival là. Qui triomphe ? Eh bien, si le public votait avec ses pieds et ses files d'attente, nul doute que les séries cinématographiques l'emporteraient. Haut l'horreur et la cascade !

Comme qui dirait, il y a du phénomène de société dans l'air. Et, déjà, les sociologues se penchent, gourmands, sur la double aubaine : pourquoi, mais pourquoi donc, toute une jeunesse, une notable partie de la très jeune jeunesse de France, se rue-t-elle vers ces resucées triomphales et comme dynastiques de recettes éprouvées ?

Taxi 2, par exemple. Clone évident, « dollyesque », de *Taxi* père. Voici un film dont on ne sait pas grand-chose. Simplement, bandes-annonces aidant, et aussi par le vague souvenir du premier *Taxi*, un dimanche soir à la télé, on imagine un peu le contenu et la sauce du ragoût : de la caisse gonflée, un avion-taxi Peugeot. De la meuf, du keuf, fond les manettes. Du cinéma pas prise de tête. De l'art de faire du moderne avec du franchouillard contemporain. Des dialogues comme c'est qu'on cause le rap à Marseille. Des étrangers exotiquement étrangers, des vieux très vieux et pour longtemps. Bref, du cinéma de divertissement.

Mais une fois qu'on a dit, et méchamment, cela, on n'a rien dit. Rien expliqué en tout cas au phénomène qui fait que par millions, sept millions et demi en quelques semaines, les jeunes, et moins jeunes, foncent une fois, deux fois, trois fois, voir encore et encore *Taxi 2.* Vous aviez aimé *Taxi 1* (6,3 millions d'entrées) ? Vous aimerez encore plus *Taxi 2,* en voie rapide de « grand bleuisation ». Car, précisément, depuis *Le Grand Bleu,* célèbre énigme des profondeurs, aucun film français n'a provoqué un tel phénomène générationnel. Il doit y avoir, et il y a, du Luc Besson là-dedans. Producteur ici, réalisateur là, un fameux instinct de l'attente de la jeunesse !

Or voici, malicieux concours de circonstances, que le Luc Besson des villes sera aussi le Luc Besson de Cannes. César des Taxis et président du jury du Festival. Bonjour la collision à grande vitesse ! Mais ne moquons pas davantage. Le phénomène *Taxi 1, 2,* bientôt *3,* est intéressant, intrigant même en ce qu'il conduit son héros, Samy Naceri, sur le chemin enviable de la « zidanisation », star du volant pour star de football.

Donc, si nous n'aimons pas, pas trop, ce cinéma-là, n'en dégoûtons pas les autres. Simplement, vieux réflexe journalistique, on ne peut s'empêcher, ici, de rapprocher deux choses inconciliables : la vitesse de fiction, qui amuse et fascine, et la vraie vitesse, qui tue et continue de faire son marché chaque week-end sur les routes. Rires ici, morts là.

Taxi 2 fait l'apologie de la voiture folle et de la folie de la voiture. Comme *Scream,* troisième du nom, célèbre l'horreur. Est-il permis d'avoir l'horreur en horreur ? La vie nous suffit amplement. Mais autre réflexe journalistique : comment ne pas remarquer que, faits divers récents, plusieurs émules sont, au sortir du film, passés aux travaux pratiques ?

La ministre de la culture demande la suspension de la carte « UGC illimitée »

Catherine Tasca veut que le Conseil de la concurrence se prononce sur cette offre d'abonnement

CATHERINE TASCA, ministre de la culture, a demandé, mercredi 26 avril, la saisine du Conseil de la concurrence sur l'affaire de la carte UGC d'abonnement au cinéma. La mise en place, début avril, par le circuit de salles de cinéma UGC, de sa carte « UGC illimitée » avait suscité une virulente opposition des représentants des exploitants indépendants, ainsi que des syndicats de réalisateurs et de producteurs. Cette opération commerciale propose aux spectateurs l'achat, durant un an minimum, d'une carte mensuelle au prix forfaitaire de 98 F (moins de 15 €), donnant un accès ilimité aux cinémas du réseau UGC. Au cas où les deux autres grands exploitants, Gaumont et Pathé, emboîteraient le pas d'UGC, ils seraient en mesure de fidéliser l'essentiel du public, et en particulier les spectateurs assidus, ceux qui fréquentent le plus les salles indépendantes. En outre, malgré le système de « ticket virtuel » mis en place par UGC pour payer les ayants droit (producteurs et distributeurs), ceux-ci s'inquiétaient de la remise en cause de l'assiette réelle de leur rémunération.

« CONCURRENCE FAUSSÉE »

Devant les protestations des professionnels (*Le Monde* du 7 avril), le directeur général du Centre national du cinéma (CNC), Jean-Pierre Hoss, avait saisi le médiateur du cinéma, Francis Lamy. Sollicitée sur ce dossier à peine entrée en fonctions au ministère de la culture, Catherine Tasca regrettait publiquement le manque de concertation avant la mise en place de ce dispositif (*Le Monde* du 17 avril). Mardi 25 avril, le médiateur a rendu son rapport au CNC, concluant que *« la carte "UGC illimitée" serait susceptible d'enfreindre l'article 10-1 de l'ordonnance du 1er décembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence, dans la mesure où le prix de la place de cinéma ainsi pratiqué serait considéré comme abusivement bas. Il n'est pas, par ailleurs, exclu que cette pratique soit constitutive d'un abus de position dominante. Elle serait enfin susceptible de fausser le jeu de la concurrence et de révéler l'existence d'un obstacle à la plus large diffusion des œuvres cinématographiques ».*

Le communiqué immédiatement diffusé par le ministère de la culture et de la communication reprend les termes du rapport. Il annonce, qu'en conséquence, Catherine Tasca a demandé la saisine du Conseil de la concurrence (qui dépend du ministère de l'économie et des finances) en procédure d'urgence, et, *« dans l'intervalle »*, prié UGC de suspendre son initiative. Alors que depuis le début de l'affaire les concurrents d'UGC (Gaumont et Pathé) sont restés muets, l'ensemble des organisations professionnelles qui s'étaient mobilisées contre la carte UGC ont aussitôt salué l'initiative ministérielle.

Cette affaire témoigne d'une nouvelle attitude des pouvoirs publics dans le domaine de la culture et en particulier du cinéma, après qu'on eut souvent reproché à la précédente ministre, Catherine Trautmann, son peu d'interventionnisme face aux initiatives des grands opérateurs industriels du secteur.

Jean-Michel Frodon

Les astronomes s'enthousiasment pour un Univers désespérément plat

L'UNIVERS est-il plat, c'est-à-dire descriptible par la bonne vieille géométrie euclidienne ? Est-il au contraire d'une nature sphérique, et donc régi par une trigonométrie où la somme des angles d'un triangle ne fait plus 180 degrés ? A-t-il la forme d'une selle de cheval ? Trancher entre ces hypothèses bouleverserait la cosmologie. C'est ce que vient de faire une équipe internationale d'une quarantaine de scientifiques – dont deux Français, Eric Hivon et Simon Prunet – avec la publication d'un article dont la revue *Nature* du jeudi 27 avril affirme qu'il sonne une nouvelle ère.

A en juger par les résultats de l'expérience BOOMERanG, fruit de deux ans d'analyse des données recueillies, en décembre 1998, par un ballon stratosphérique en vol libre au-dessus de l'Antarctique, l'Univers serait bien plat. Ce constat demande à être confirmé, en particulier par le travail d'une équipe concurrente, Maxima, qui, comme celle de BOOMERanG, a enregistré la lumière émise par l'Univers il y a 12 à 15 milliards d'années, à une époque où ce dernier n'avait pas plus de 100 000 ans. En ce temps-là, l'Univers, qui est aujourd'hui peuplé d'étoiles, de nébuleuses et de galaxies, se résumait à un monde embryonnaire incroyablement dense et chaud né du Big Bang. Cette énergie, encore visible aujourd'hui, se manifeste sous la forme d'un rayonnement fossile très faible, le fond diffus de l'Univers.

Ce rayonnement est une mine d'informations pour qui sait le décrypter. En 1992, le satellite COBE a permis de dresser une carte, certes encore un peu floue, de ce fond et a révélé l'existence de petites fluctuations de température, témoins indirects des germes qui sont à l'origine de la formation des galaxies, des amas de galaxies et des superamas que nous observons aujourd'hui. Cette découverte fut une révolution.

Améliorer la résolution des instruments, c'était s'offrir la possibilité de prospecter une *terra incognita* et d'y ramasser à coup sûr une moisson d'informations. Ces dernières années, une vingtaine d'expériences ont permis de gagner un facteur 10. Pas suffisant. Ce n'est qu'avec les instruments de l'expérience BOOMERanG qu'un pas important a pu être franchi. Certes, une petite partie seulement du cosmos a été observée à cette occasion, mais avec une quantité de données soixante fois supérieure à ce que COBE avait fourni. Une carte brun-rouge, à l'aspect granuleux – les fameuses fluctuations de température – en a été aussitôt tirée.

Ce qu'elle dit aux astronomes est éloquent. Comparée aux images qu'en donnerait le calcul selon que l'Univers est plat, sphérique ou en selle de cheval, cette carte favorise la première de ces hypothèses. Si ce travail se confirme, le terrain de jeu des cosmologistes en sera réduit du fait de la diminution des possibles. *« Mais les règles du jeu laissent toujours une grande place à l'imagination et à la créativité »*, se réjouissent Eric Hivon et François Bouchet, qui, sans attendre les mesures de satellites à lancer (MAP et Planck), souhaitent que les résultats encore à venir de BOOMERanG soient surprenants et que se confirme l'idée selon laquelle l'Univers est fait pour 30 % de matière et pour 70 % de ce qu'on appelle l'énergie... du vide. Simplement parce que *« ce serait plus amusant »*.

Jean-François Augereau

Interpellation mouvementée de Ris-Orangis : l'expertise de la vidéo plutôt favorable au policier

L'EXAMEN, par le laboratoire de police technique et scientifique de Lyon, de la vidéo de l'interpellation mouvementée d'une jeune femme a mis en partie hors de cause un policier soupçonné de lui avoir porté un coup et de l'avoir injuriée lors d'un contrôle, dimanche 26 mars, vers 4 heures à Ris-Orangis (Essonne) (*Le Monde* du 1er avril). Hayat Khammal circulait en voiture avec quatre autres femmes lorsqu'elle avait été arrêtée. La scène avait été partiellement filmée de sa fenêtre par un vidéaste amateur. Une copie VHS du document, puis l'original, avaient été remis aux experts pour examen.

Celui-ci semble démontrer que la jeune femme n'a pas été frappée par le policier. Si un coup a bien été porté avec des menottes, il a vraisemblablement atteint la carosserie, comme l'indique le bruit métallique enregistré à l'impact. Aucune injure raciste venant du policier n'est audible sur la cassette, où l'on entend en revanche, la jeune femme traiter Vincent P. de *« connard »*, comme celui-ci l'avait rapporté dans le procès-verbal rédigé après l'incident pour outrages et menaces à policier.

Selon son avocate, Me Karin Tilly, Mme Khammal maintient avoir été frappée au thorax. *« Nous avons toujours dit que les injures correspondaient au moment où la scène n'avait pas été filmée »*, ajoute-t-elle. La cassette démontre, par ailleurs, que le policier a déclaré à la jeune femme : *« Tu vas aller au trou »* et plus loin : *« La loi, c'est moi, pas de chance. »* Selon nos informations, le policier qui avait passé des tests pour rejoindre la brigade anti criminalité, avait été refusé, car considéré comme trop nerveux. Le Syndicat national des policiers en tenue, dont le fonctionnaire est adhérent, se félicitait, jeudi 27 avril, des résultats de l'expertise. *« Le collègue avait été trop vite jeté en pâture*, estime le syndicat. *Nous constatons que la vidéo qui avait d'abord servi à l'accuser l'innocente finalement. »*

Pascal Ceaux

La croissance de l'économie française a atteint 2,9 % en 1999 selon l'Insee

L'INSEE a révisé à la hausse son évaluation pour la croissance de l'économie française en 1999. Selon ses comptes nationaux trimestriels, publiés jeudi 27 avril, l'activité a en fait progressé de 2,9 %, au lieu des 2,7 % qui avaient été calculés lors d'un premier chiffrage (*Le Monde* du 26 février). La croissance a été un peu moins forte que prévu au dernier trimestre (0,8 % au lieu de 0,9 %), mais un peu plus soutenue au premier (0,6 % au lieu de 0,4 %). L'institut souligne que ce résultat de 1999, comme celui de 1998 (3,2 %), *« n'a été surpassé depuis vingt ans que par les années 1988 et 1989, au cours desquelles la hausse du PIB avait été supérieure à 4 % »*. L'Insee confirme, par ailleurs, que les prélèvements obligatoires ont atteint le niveau record de 45,7 % du PIB en 1999, après 44,9 % l'année précédente.

DÉPÊCHE

■ **BIBLIOTHÈQUES : les Français sont partagés sur la question du prêt gratuit ou payant** dans les bibliothèques, selon un sondage Louis-Harris paru dans *La Croix* du jeudi 27 avril. 49 % estiment que le paiement des prêts de livres (5 francs pour chaque livre emprunté) est justifié et 48 % qu'il ne l'est pas. 65 % des cadres sont opposés au prêt payant. Ils ne sont que 45 % chez les ouvriers. Les plus de cinquante ans y sont favorables à 60 % alors que les moins de trente-quatre ans y sont défavorables à 57 %.

Tirage du *Monde* daté jeudi 27 avril 2000 : 497 252 exemplaires. 1 – 3

L'accélérateur du savoir
Science&Vie
avec RTL
Spécial Forêt
■ Le bilan écologique d'une catastrophe
■ Quels projets pour un développement durable ?
Science & Vie reverse 2 F
par exemplaire vendu en kiosque
au Fonds pour la Forêt
créé sous l'égide de la Fondation de France.
Et aussi
Transports
Les dirigeables reviennent
Toxicomanie
Alerte aux drogues de synthèse
En vente chez tous les marchands de journaux

chapitre.com
Tous les livres français, même les introuvables
300 000 livres neufs et 220 000 livres anciens
Commandez et recevez tous les livres français
Lancez gratuitement la recheche de livres anciens ou épuisés
www.chapitre.com
e-mail : librairie@chapitre.com
Fax : 01 55 33 60 61 - 3615 Alir (2,23 F/mn)

INSTITUT D'ART CONTEMPORAIN
Conférence : *Le souci du politique*
Pascal Convert / Didier Malgor
Cycle *Art : contemporain, de qui, de quoi ?*
Mercredi 3 mai 2000 à 19h
11, rue Dr Dolard - VILLEURBANNE
04 78 03 47 00 - www.i-art-c.org

paringer
De 4 900 F à 8 500 F
Le corps est votre monture la plus sûre ! Ne le flattez pas, ne le désarticulez pas. Voici un nouvel art de dormir.
Lit double gigogne directoire sur lattes, métal noir. 2 matelas "densiflex" ou laine et crin.
Modèle déposé
Doubles housses déhoussables, coton écru, 2 oreillers, 2 traversins.
121, rue du Cherche-midi, 6è - Tél. 01 42 22 22 08
12, rue de la Chaise, 7è - Tél. 01 45 44 10 44

Le Monde
DES LIVRES
LITTERATURE • ESSAIS
VENDREDI 28 AVRIL 2000

TIM PARKS
Le Feuilleton de Pierre Lepape
page II

EMMANUEL MOSES
page III

REZA BAHARENI
page V

JEUNESSE
page VI

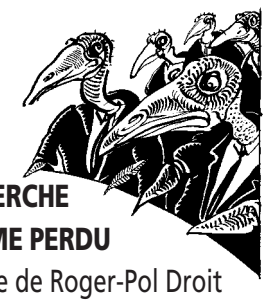
A LA RECHERCHE DE L'HOMME PERDU
La chronique de Roger-Pol Droit
page VII

ÉDITION
Rachat de Bibliopolis, entrée en bourse d'une filiale multimédia : Antoine Gallimard explique sa stratégie vis-à-vis du Net

J.-P. FAVREAU POUR « LE MONDE »

Le glas de l'islamisme

Il y a dix ans, les fous d'Allah bâtissaient le nouvel « empire du mal ». C'était compter sans la capacité des islamistes, après avoir beaucoup détruit, de s'autodétruire. Le livre de Gilles Kepel est le récit d'un suicide

Henri Tincq

Une fois refermé l'ouvrage, le lecteur est comme soûlé de faits, de noms, de portraits, de dates, de chiffres. Il est comme englouti dans la fournaise d'une histoire immédiate, brutale et volcanique. Gilles Kepel combine au mieux l'érudition et la mise en scène, la science politique et le récit épique, et son alchimie donne le vertige. A chaque pas, le gouffre s'ouvre sous le pied du lecteur. A chaque coup de ses artificiers, le monde manque de trébucher.

C'est le livre du dernier quart de siècle qu'ouvre – et referme – l'islamologue français. Celui des convulsions qui secouent depuis les années 70 toute l'aire musulmane, de la péninsule Arabique à l'Algérie, des banlieues de Paris ou de Londres au Pakistan. Le livre des pages rougies par le sang du nouvel « avenir radieux » promis par les islamistes, puisé dans la nostalgie d'un âge d'or arabo-musulman et dans le rêve de revanche nourri par des siècles de vexations et d'humiliations. Les croisades, les guerres entre l'Empire ottoman et l'Europe chrétienne, les colonisations ont mis en place deux imaginaires symboliques – islam et Occident – qui n'en finissent plus d'entretenir des rapports de fascination et de répulsion, le plus souvent pour le pire.

Comme beaucoup d'autres, juste après la chute du communisme, Gilles Kepel fait de l'islamisme le nouvel « *empire du mal* ». Porté sur ses fonts baptismaux par les Sayyd Qotb, Mawdoudi, Khomeiny, canonisé par d'authentiques martyrs ou des idoles de pacotille, authentifié par la montée de phalanges radicales ou modérées, l'islamisme devient une donnée permanente de l'histoire en train de se faire. Figure pervertie de l'islam, « maladie infantile » des petits-fils de Mahomet, il est promu comme « grande peur » du XXIe siècle et mobilise tous les scénarios de terreur et de *clash civilization* fondés sur le découpage du monde en blocs ethnico-religieux. Gigantesque erreur, confesse aujourd'hui Gilles Kepel. C'était compter sans la capacité des islamistes, après avoir beaucoup détruit, de s'autodétruire. Son livre est le récit d'un suicide.

Tout commence par un duel de géants entre l'Iran et l'Arabie saoudite. La révolution de 1979 à Téhéran terrorise les cheiks du pétrole. Dans l'islam sunnite, l'Arabie saoudite allume des contre-feux et finance la guerre sainte – le *jihad* –, avec l'appui de la CIA, contre l'URSS, dans cet Afghanistan devenu le sanctuaire de tous les militants islamistes révolutionnaires. Mais ce dispositif de contrôle s'effondre avec la guerre du Golfe en 1990-1991 et l'arrivée sacrilège dans les lieux saints de l'islam (La Mecque et Médine) de la coalition internationale pilotée par Washington. Survoltés par les harangues de Saddam Hussein, les *jihadistes* vont dès lors se couper de leurs « parrains » saoudiens et américains et devenir incontrôlables.

Kepel ne s'arrête pas aux dépêches diplomatiques. Il laboure le terrain et, dans un magistral panorama de toute la scène islamique, il intègre, pays par pays, le jeu des forces sociales. C'est son atout-maître. Sans doute lui reprochera-t-on de vouloir modeler à son hypothèse une réalité beaucoup plus complexe qu'il y paraît, mais la vérité ne doit pas être très éloignée de celle qu'il décrit. Le suicide commence quand l'islamisme se découple du mouvement social qui l'a fait naître. Dans les années 80, il avait réussi à fédérer la « bourgeoisie » pieuse des villes avec les masses de jeunes déracinés et déshérités, avec les ingénieurs ou intellectuels « barbus » qui avaient un égal intérêt à changer de régime tout en gardant l'islam. Mais la violence finit par se retourner contre ses instigateurs. Les classes moyennes pieuses ne vont plus se reconnaître dans les fous d'Allah, dans des militants pauvres qui se radicalisent, s'autonomisent, s'engagent dans une spirale mortifère.

1992, c'est la victoire des moudjahidins à Kaboul, le début de la guerre en Bosnie, de la guerre civile en Algérie, d'une nouvelle vague d'attentats en Egypte. Dans les territoires palestiniens occupés, grâce à l'Intifada, le mouvement Hamas marque des points. Depuis trois ans, le Soudan est aussi sous la coupe d'Hassan el Tourabi. En 1993, c'est New York qui est frappé au cœur par l'attentat du World Trade Center. Attentats aussi en France, où des groupes armés manipulent des réseaux de banlieue pour porter des coups à un pays proche de l'Algérie. En 1996, comme en point d'orgue, les talibans s'emparent de Kaboul, tandis que leur hôte, Oussama Ben Laden – dont Képel brosse avec brio le portrait de mi-terroriste et mi-*bad guy* hollywoodien – défraie la chronique.

Une telle conjonction crée l'illusion que l'islamisme équipé, surentraîné dans les maquis afghans, va conquérir le monde et faire chanceler l'Occident. Et pourtant le reflux va commencer, sous l'effet d'une violence exacerbée. La terreur règne en Algérie et en Egypte. Les talibans au pouvoir incarnent l'islam le plus obscurantiste, ainsi qu'un ordre social pire que celui du Moyen Age. Les masses musulmanes deshéritées n'y croient plus, pas davantage que les classes moyennes pieuses. Le cas de l'Algérie est typique : les commerçants et les entrepreneurs qui avaient soutenu le Front islamique du salut (FIS) sont à leur tour victimes des rackets, de la valse des émirs, des assassinats d'un GIA où personne ne sait plus qui manipule qui. Autrefois héros de quartiers, les jeunes islamistes deviennent des bandits, fauteurs de toujours plus de répression, toujours plus de misère, toujours plus de malheur.

On en est là aujourd'hui. Les groupes sociaux hier entrés dans la mouvance islamiste ne sont plus en état de s'allier avec les radicaux et de réclamer une société fondée sur un ordre du jour aussi rigoureux que l'imposition du voile, du code de la famille ou de la *chari'a*. Au contraire, ils sont obligés de passer des alliances avec des couches plus modernes et ce qui reste des équipes et régimes au pouvoir. C'est ce que Gilles Kepel appelle la logique de « *post-islamisme* ». Les classes moyennes qui avaient intérêt à la violence se retrouvent dans une mouvance plus moderniste et pragmatique. Ainsi l'attestent, en Iran, la poussée des réformateurs qui cherchent une sortie honorable à la révolution khomeyniste, dans l'Algérie de Bouteflika, la réintégration des partis islamistes et, en Indonésie, la promotion d'une personnalité musulmane laïque comme Abdulrahmane Walid, héritier d'une prestigieuse famille d'oulémas, mais attaché à la défense des droits de l'homme.

Quelles sont les chances de ce post-islamisme ? Gilles Kepel ne s'aventure pas jusque-là. Le précédent de la chute du communisme le prouve : ce n'est pas parce que l'islam radical a échoué que les conflits sociaux et politiques qui l'ont fait naître ont disparu. Personne ne reprochera à l'auteur cet excès de prudence. Dans une conclusion elliptique, Kepel laisse seulement entendre que le succès du post-islamisme dépend de la façon dont les nouvelles élites au pouvoir – y compris au Maroc et en Jordanie, placés sous de nouveaux souverains – seront capables demain de comprendre les nouvelles aspirations et de faire de la place à des classes plus ouvertes à une évolution de l'islam et du monde.

Si elles réussissent à agréger ces groupes sociaux qui avaient été écartés du pouvoir, de l'accès à l'économie et à la richesse, une démocratie musulmane sans précédent peut voir le jour. Mais si ces nouvelles élites ne jouent pas le jeu, continuent de manipuler les opinions, de refuser de partager le gâteau et de se renouveler, alors elles seront responsables de nouvelles explosions – ultrareligieuses ou nationalistes – d'autant plus graves que l'espoir d'une alternative était né.

JIHAD, EXPANSION ET DÉCLIN DE L'ISLAMISME
de Gilles Kepel.
Gallimard, 430 p., 145 F (22,11 €).

Le feuilleton

de Pierre Lepape

De la salle de cours à l'humanité

DESTIN
(**Destiny**)
de Tim Parks.
Traduit de l'anglais par Jean Guiloineau,
éd. Christian Bourgois, 344 p., 150 F (22,87 €).

ADULTÈRE ET AUTRES DIVERSIONS
(**Adultery and Other Diversions**)
de Tim Parks.
Traduit de l'anglais par Jean Guiloineau,
éd. Christian Bourgois, 230 p., 120 F (18,29 €).

Avec lucidité et compassion, Tim Parks traite dans deux variations romanesques de cette créature incertaine qu'est l'homme et de l'incompréhensions des cultures

Des professeurs qui écrivent des romans, il y en a depuis longtemps. Même s'il n'est pas toujours bien vu dans le milieu des doctes de s'adonner à un genre auquel colle une ancienne et tenace réputation de frivolité. Ajoutons-y le sexe : la science paraît-il est mâle, alors que le roman est génétiquement destiné aux lectrices, même si la frontière est devenue poreuse. Bref, un universitaire romancier ressemble toujours, aux yeux de ses collègues, au professeur Unrat poussant la porte de *L'Ange bleu* pour faire sa cour à Lola. Discrète réprobation à laquelle se mêle une aussi discrète jalousie, tout à fait compréhensible : l'exercice du roman s'accompagne parfois de douces récompenses – symboliques ou non – étrangères à l'austérité spartiate des publications d'université. L'écart se manifeste dans le langage : on dit que les uns écrivent et que les autres publient.

Un universitaire qui écrit un roman n'écrit pas obligatoirement un roman universitaire. Il peut si ça lui chante s'essayer au roman d'amour. Le roman universitaire est un genre. Il se caractérise par la mise en fiction romanesque d'un certain nombre de savoirs et de savoir-faire appartenant à la tradition érudite. Malgré quelques succès sporadiques, le genre est demeuré marginal jusqu'en 1980. Cette année-là, un professeur de sémiologie de l'université de Bologne, spécialisé dans l'analyse des relations entre les structures littéraires et la réception du public, décide de passer de la théorie à la pratique et de la science à ses applications. Le succès international du *Nom de la rose* marque l'entrée triomphale de la critique savante des textes sur les terres fertiles de la fiction grand public. L'Amérique accueille Umberto Eco comme le représentant le plus exotique de la vieille, très vieille culture de l'Europe érudite et de ses grimoires.

Le foudroyant succès d'Eco suscite, réveille ou encourage bien des vocations sur les campus et dans les laboratoires. Au XVIIIe siècle, Fontenelle utilisait le badinage amoureux pour enseigner l'astronomie et les mathématiques aux dames du monde. Au XXe siècle, on procède à l'inverse : l'histoire égyptienne, les rites des tribus universitaires anglaises ou la technologie informatique servent de passeport à quelques enseignants pour franchir les murs de la salle de cours et goûter aux joies et aux bénéfices du succès populaire. C'est de la vulgarisation à l'envers.

Les livres de Tim Parks appartiennent à ce domaine que les auteurs anglo-saxons ont déjà abondamment labouré. Avec souvent, comme chez David Lodge, plus d'habileté que d'inspiration. Tim Parks, né à Manchester en 1954, vit et enseigne depuis plus de vingt ans en Italie où il est également le traducteur de Calasso, de Calvino et de Moravia. Qu'il se mette directement en scène comme dans *Adultère* ou qu'il invente, dans *Destin*, un personnage, Parks ne sort guère dans ses livres – pour le moins dans ceux qui sont désormais traduits en français (1) – de ce cercle d'enseignants, de linguistes et d'écrivains de la théorie. Avec ses valeurs, ses systèmes de référence, ses choix de langage, ses habitudes sociales, ses frustrations, son culte généralisé et uniforme de la différence et de l'originalité. Un petit monde qui a l'art et l'habitude ne pas affronter directement la réalité mais d'en atténuer la violence à l'aide des coussins protecteurs que lui fournissent le langage, la théorie et l'usage digressif de la pensée.

Mais, constate Parks, ce refus du réel qu'on reprochait tant aux intellectuels est désormais la marque de la société toute entière, bien décidée à l'oublier ce réel, par tous les moyens. Par le jeu, par la fête, par les machines, par les slogans, par l'exaltation de la complexité – *« plus les moyens de communication sont complexes plus leurs contenus sont superficiels »* – par la prolifération du virtuel. Le romancier pourrait en tirer quelques effets efficaces et moralisateurs sur les périls de notre modernité. Mais sa voie est plus escarpée et plus ambitieuse : il s'agit moins pour lui de faire comprendre que de faire éprouver. La force particulière de Parks, c'est de faire de la pensée une forme supérieure de la sensibilité, ouvrant la voie à toutes les autres formes. A l'envers du roman américain, tout s'y passe dans l'esprit.

Dans *Destin*, un écrivain anglais vivant en Italie, Christopher Burton, prépare un livre sur les identités comparées des Anglais et des Italiens. Comment il y a une manière anglaise et une manière italienne de regarder, de sentir, de comprendre, de faire de la politique, de la cuisine, du sport et de l'écriture. Une manière de vivre et une de mourir. Derrière cette hypothèse, une interrogation qui hante Parks et qu'on retrouve dans *Adultère*, comment peut-on concevoir une union entre des gens dont les structures mentales et affectives sont à ce point étrangères les unes aux autres ?

Ce thème de l'incompréhension des cultures se démultiplie et s'intériorise dans *Destin*. Séjournant en Angleterre, Burton apprend que son fils, soigné dans une clinique psychiatrique italienne, vient de se suicider d'un coup de tournevis dans la poitrine. Accompagné de son épouse avec laquelle il est, depuis plusieurs mois déjà, aux limites de la rupture, il retourne en Italie pour récupérer le corps de son enfant – et avoir un entretien avec le sulfureux Andreotti. Le roman est entièrement construit sur un extraordinaire monologue intérieur où se conjuguent, s'entrelacent et se répondent les multiples figures de l'incompréhension, de la division, du hiatus, de la séparation, de la trahison et du conflit. Jusqu'au vertige, lequel est encore une manière de ruser avec la douleur.

On connaît le mot de Chamfort demandant à Dieu de lui épargner les douleurs physiques, lui-même se chargeant des douleurs morales. *Destin* prend le contre-pied romanesque de cette étroitesse suffisante de l'esprit. Ce qu'il dit n'est pas, pour l'essentiel, fondamentalement nouveau. Samuel Beckett et Thomas Bernhard qu'il cite souvent ont fait voir avant lui que les progrès accomplis dans la guérison des corps s'accompagnaient d'une indifférence grandissante au soin des âmes. Et ce n'est pas la thérapie rusée inventée par le Dr Freud à l'intention des bourgeoises de Vienne qui changera quelque chose à ce sentiment d'abandon et de solitude. Burton, sa femme, son fils, Paola sa fille adoptive venue de Russie, se heurtent comme des mouches affolées aux parois d'une humanité dont on leur a dit qu'elle était sans limite et sans frontière et dont ils éprouvent à chaque instant, à l'intérieur d'eux-mêmes, les épaisses et blessantes murailles : *« Nos vies sont parallèles à nos rêves, mais elles ne se rejoignent absolument jamais. »*

Aux lecteurs qui pourraient prétendre que *Destin* appartient à l'univers de la fiction et que la traversée du deuil que décrit si précisément, si vivement le roman est un voyage imaginaire, une invention d'artiste, Tim Parks propose les chroniques d'*Adultère et autres diversions*. Ici, plus de roman. Celui qui parle est Timothée Parks, fils de pasteur anglican, professeur de littérature anglaise à l'université de Milan, supporter du médiocre club de football de Vérone, doté d'une belle-famille italienne et papiste, traducteur et admirateur des grands textes littéraires contemporains – et sans doute beaucoup moins de ceux qui les écrivent. *Adultère*, comme *Destin*, traite avec lucidité et compassion de cette créature incertaine qu'est l'homme ; mais il s'agit cette fois de photographies prises sur le vif, dans le cours ordinaire des choses. Une sorte d'encyclopédie pascalienne de l'incompréhension de nous-mêmes dont les articles brillants et navrés auraient pour thèmes notre fondamentale, vitale et catastrophique infidélité : *« Personne n'a compris aussi clairement que Platon que le monde est le lieu du changement et de la trahison. »* Lesquels ne disparaissent que par la reddition et l'abandon, jamais par l'acquiescement ou par l'enthousiasme. Parks trouve d'émouvantes et amusantes histoires pour distiller allègrement cette sombre morale de la perplexité et de la scission entre ce que nous sommes et ce que nous faisons. Il y a longtemps que le roman anglais n'avait philosophé avec tant de vigueur, de couleur et de talent. Avec de temps en temps, dans le genre de la comédie cruelle, des scènes d'anthologie.

Parks écrit des choses passionnantes sur la traduction et sur la manière dont *« à travers nous la langue se parle à elle-même »*. Jean Guiloineau est l'un de nos plus actifs traducteurs de littérature de langue anglaise, un passeur réputé. Curieusement, dans ces deux livres qui parlent tant de distraction, il lui arrive souvent d'être absent, la tête ailleurs. Sans doute peut-on discuter à l'infini pour savoir si dans le titre *Adultery and Others Diversions*, notre métaphysique *divertissement* n'aurait pas été préférable au stratégique *diversion*. En revanche, lorsque Guiloineau fait écrire à Tim Parks qu'il a consommé des *« milliers de coupes de café »* en traduisant Calasso, il ne fait guère de doute que le traducteur a bu la tasse.

(1) Un autre titre de Parks, *Europa*, a été chez Christian Bourgois en 1999 (voir « Le Monde des livres » du 20 août 1999).

version originale

Feltrinelli, le milliardaire rouge

SENIOR SERVICE
de Carlo Feltrinelli.
Feltrinelli, Milano, 432 p.,
30 000 lires (15,49 €).

Le fils du grand éditeur italien retrace la vie de son père. Un parcours riche et mouvementé où se mêlent combats culturels et engagement politique

La vie de Giangiacomo Feltrinelli aurait pu faire un excellent roman, tant l'existence mouvementée du célèbre éditeur italien a été riche d'aventures, de rencontres et de batailles, dans lesquelles la politique et la culture se croisent sans cesse. Milliardaire de gauche, il crée une maison d'édition (aujourd'hui l'une des plus importantes de la péninsule), publie des best-sellers mondiaux comme *Le Docteur Jivago* et *Le Guépard*, avant de passer à la clandestinité et de mourir en plastiquant un pylône électrique. Personnage éminemment romanesque, Feltrinelli l'était également par ses attitudes et ses comportements, où coexistaient goût du secret et ironie, amour du défi et tendresse, volonté rebelle et flair pour les affaires. Voilà pourquoi on a souvent la tentation de lire comme un roman la très belle « biographie atypique » que son fils, Carlo, vient de lui consacrer : *Senior Service*, du nom des cigarettes préférées par l'éditeur (1).

Bien sûr, ce livre au style décontracté et riche d'émotion, manque du détachement et de la distance objective nécessaires au biographe chevronné. Pour l'auteur, qui depuis une dizaine d'années a repris les rênes de la maison d'édition, c'est surtout l'occasion de retrouver, hors de la légende, ce père disparu en 1972 lorsqu'il avait seulement dix ans, et qui a depuis hanté sa vie avec son ombre très encombrante. Néanmoins, grâce à une longue enquête, aux innombrables témoins interviewés, aux archives de la maison d'édition et même aux lettres et aux notes inédites de l'éditeur, *Senior Service*, au-delà de l'enveloppe affective et du rythme nerveux de la narration, livre au lecteur un portrait très réussi, riche d'un grand nombre de détails sur la vie d'un homme qui avait *« la tête parmi les nuages et les pieds sur terre »*, sur son travail et sur son engagement politique, tout en les replaçant dans le contexte de l'époque. Et l'habileté avec laquelle l'auteur arrive à faire revivre l'atmosphère fébrile et enthousiaste qui entourait l'action de son père n'est pas la dernière qualité du livre.

« Ce n'est pas une biographie nostalgique et ne peut passer pour un roman de formation. Tout simplement, c'est l'histoire la plus étonnante que je connaisse », écrit d'ailleurs Carlo Feltrinelli, qui reconstruit la vie de Giangiacomo avec amour, mais sans indulgence, tout en livrant quelques révélations. Par exemple, à propos des pressions du Parti communiste italien – sans parler des Soviétiques – pour empêcher la publication, en 1957, du *Docteur Jivago*, le chef-d'œuvre de Boris Pasternak qui fit connaître l'éditeur milanais dans le monde entier. C'est d'ailleurs à la suite de cette rocambolesque publication que Feltrinelli quitta le Parti communiste auquel il avait adhéré (en contribuant souvent à ses finances) à l'âge de dix-neuf ans, pendant la dernière année de la guerre. C'est précisément pour concrétiser son engagement politique, en donnant un sens à sa vie et un instrument à la gauche qu'il créa, en 1955 – après avoir déjà fondé l'Archive historique du mouvement ouvrier –, la maison d'édition qui porte son nom. Parmi ses premiers auteurs figurent, entre autres, Nehru, Lord Russel, Simone de Beauvoir, Lukacs, ainsi que Colette et Francis Jeanson. En quelques années, Feltrinelli deviendra une référence pour beaucoup de lecteurs, autant par sa démarche économique – la chaîne des librairies Feltrinelli compte aujourd'hui trente-trois magasins – que par ses choix éditoriaux. En traduisant beaucoup de l'étranger, il a contribué à la modernisation et au renouveau culturel du pays.

En effet, Giangiacomo a toujours considéré le travail d'éditeur comme un combat, la bataille pour la culture faisant pour lui partie intégrante d'une plus vaste bataille pour le changement de la société italienne. Pourtant, à partir d'un certain moment, l'engagement traditionnel ne lui suffit plus et, dans le climat ardent de l'après-68, l'éditeur de Che Guevara et de Garcia Marquez, l'ami de Castro et du FLN algérien, glisse petit à petit vers la lutte armée, convaincu de l'urgence d'une révolution radicale. En quittant sa famille, ses amis, ses livres, ses villas, ses bateaux, il s'oblige à une vie clandestine, à la fois aveugle et pathétique, qui se termine un soir de mars sous un pylône électrique aux portes de Milan : la bombe qu'il était en train de placer lui explose accidentellement entre les mains. C'est la conclusion tragique d'une vie faite d'ombres et de lumières, mais animée d'une passion, que *Senior Service* sait bien transmettre aux lecteurs, tout en éclairant un pan de l'histoire culturelle italienne. Inutile de dire que le livre de Carlo Feltrinelli a fait beaucoup de bruit en Italie, où le souvenir de l'éditeur rouge suscite encore des débats passionnés.

Fabio Gambaro

(1) En témoignage de l'intérêt croissant pour la personnalité de l'éditeur italien, une autre biographie va bientôt paraître : *Giangiacomo Feltrinelli*, de Aldo Grandi (Baldini & Castoldi).

Comme un éclat noir d'amour

Deux regards croisés sur la Corse : celui du photographe Raymond Depardon et celui de l'écrivain Jean-Noël Pancrazi

CORSE
de Jean-Noël Pancrazi
et Raymond Depardon.
Seuil, 96 p., 98 F (14,94 €).

Le noir et blanc des couleurs évanouies. Pas le contraste du deuil, ni la clameur sombre des pamphlets muets. Croisant un récit intime et sobre de l'écrivain Jean-Noël Pancrazi et les images du photographe Raymond Depardon, *Corse* ne relève d'aucun genre littéraire, d'aucune forme musicale non plus même si on le reçoit comme une mouture inédite de ces dialogues improvisés de la tradition insulaire, où chant et poésie résolvent tout problème ou toute peine en harmonie.

Répondant à une commande d'Anne Alessandri pour le Fonds régional d'art contemporain, Depardon avait parcouru l'île, captif d'un charme puissant. Le paysage réel est comme un éclat de mouvement suspendu, un « arrêt sur une âme » dont l'homme est impitoyablement exclu (*« je ne vois personne... »*), même si sa trace est quasi toujours inscrite dans le champ : signe de vie (sente, voie ferrée, venelle tortueuse, route asphaltée, panneau signalétique, place, bâtisse, hameau) ou relique ambiguë (chapelle isolée, tombeau-vaisseau perdu dans un océan de nature ou carcasse automobile, chancre familier et incongru comme le *« vestige d'un rallye géant ayant viré à l'hécatombe »*). Un voyage cependant calme et doux, silencieux et plein, d'une lumière sans violence.

Plus bref, forcément plus « efficace », un périple très similaire attendait quelques années plus tard Jean-Noël Pancrazi. Lui qui avait donné un texte magnifique sur la fin de son père (*Long Séjour*, Gallimard, « L'un et l'autre », 1998) revient sur l'ultime accompagnement, du boulevard Lantivi, où, les nuits de veille, il percevait à peine la rumeur d'Ajaccio au petit village d'Ucciani, sur la Gravone, l'église Saint-Antoine et l'ombre d'un châtaignier sur la terre désirée pour le dernier repos. Le long du parcours du corbillard, défile une Corse antique ignorée des guides. A l'arrivée, la fraternité gauche des solidarités bouleversées, lèvres et rides sèches comme les pierres des murets pour *« un monôme de tristesse »*. Là où Depardon excluait l'homme, Pancrazi le célèbre, vaillance et dévouement, attention humble et fierté têtue, et le révèle, absent, derrière les portes closes et les fenêtres esseulées. Face aux *« tombeaux blancs qui étincelaient dans le maquis comme des palais d'enfants »*, *« les villages muets dont les volets semblaient fermés sur des chagrins maudits, des orgueils brisés, des retours tenus secrets, des attentes de jugement, de remises de peine, des histoires chuchotées d'ancêtres, de terrains ou de relais qu'on relançait, qu'on éternisait pour n'avoir pas à se séparer. »* Toute une humanité à la fois minérale et volatile que l'écrivain et le photographe livrent comme un éclat noir de l'amour.

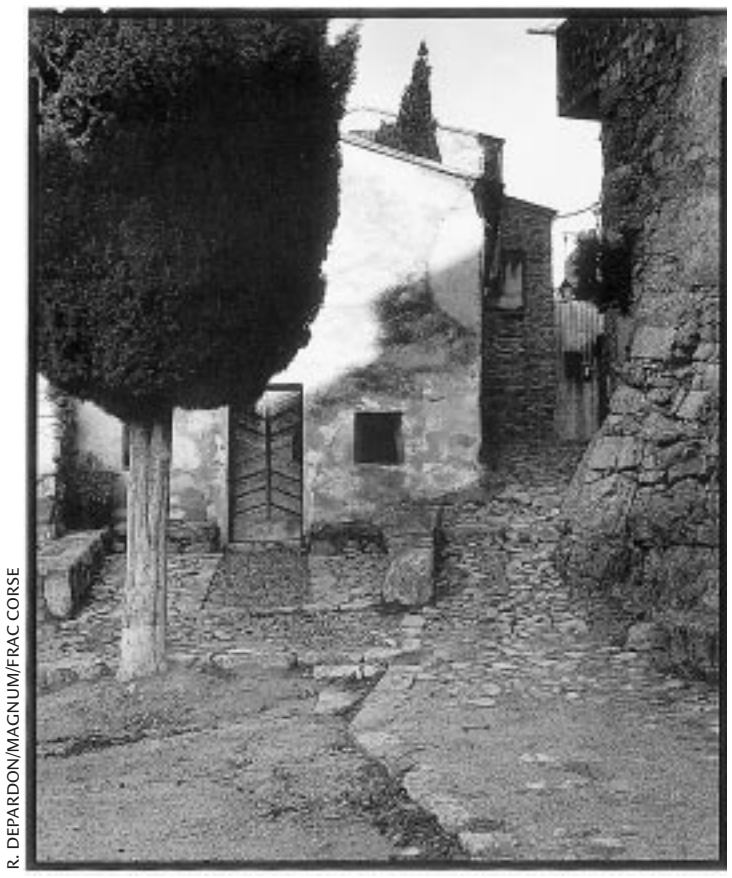

R. DEPARDON/MAGNUM/FRAC CORSE

Village de San Antoninu

Philippe-Jean Catinchi

Jean-Noël Pancrazi collabore au « Monde des livres ».

Moses, intense et laconique

Avec un court roman et un recueil de nouvelles, l'auteur de « Papernik » confirme son goût du détail et son art de jouer des ombres et des lumières

VALSE NOIRE
d'Emmanuel Moses,
Denoël, 84 p., 59 F (8,99 €).

ADIEU LEWINTER
d'Emmanuel Moses,
Denoël, 155 p., 85 F (12,96 €).

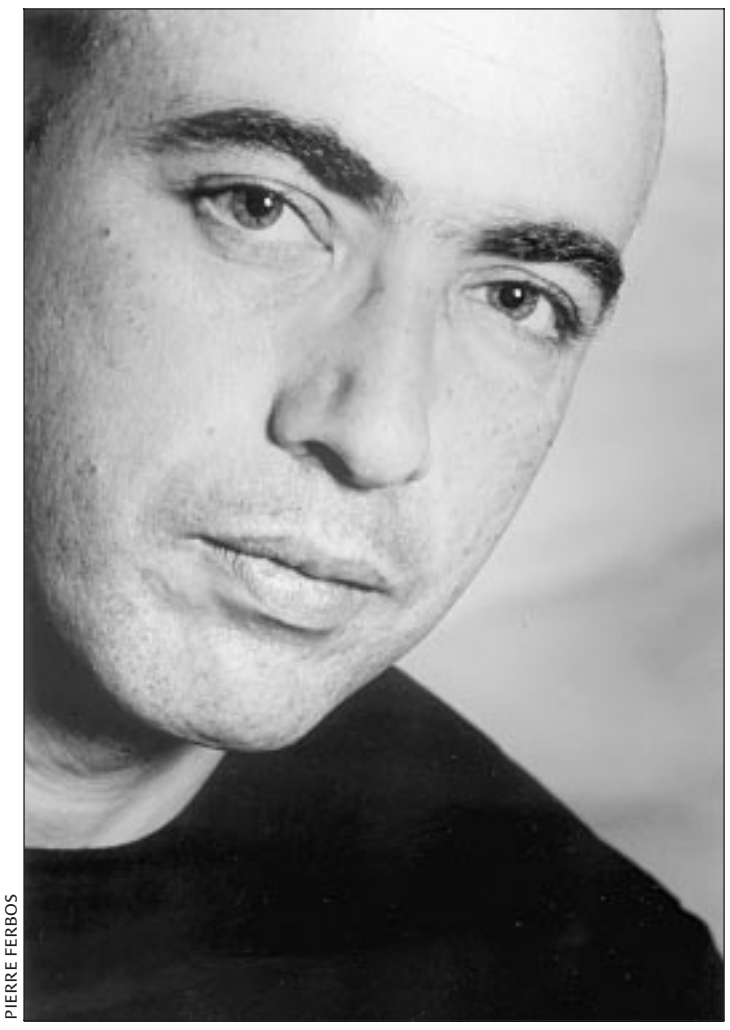
PIERRE FERBOS

Il s'en est fallu de peu qu'Emmanuel Moses ne soit pas un écrivain français : né à Casablanca, il grandit à Paris, et le gamin est dans sa neuvième année lorsque ses parents décident de s'intaller à Jérusalem. Bien que l'usage du français demeure quotidien dans le milieu familial, Moses va faire ses études en hébreu, qu'il ne tarde pas à dominer, au point d'être tenté de devenir poète dans la langue du Livre, alors même que l'apprentissage de l'anglais et de l'allemand le conduisait vers d'autres littératures. Enfin, en 1985 – il a vingt-six ans –, il regagne la France pour s'apercevoir qu'il ne l'a jamais quittée, ni, certes, sa langue.

Quatre ans plus tard, un livre de poèmes, *Métiers* (1) et, en même temps, son premier recueil de nouvelles, *Un homme est parti* (2). Sans abandonner la poésie – *« Le silence*, note-t-il, *en tant que cheval de Troie de la poésie dans la langue »* –, il tâte du roman. Le roman qui, dira Philippe Sollers, *« est une bonne nouvelle que la poésie écoute »*. Et c'est *Papernik* (3), portrait d'un Israélien d'origine française, proche de l'*Oblomov*, de Gontcharov, et à la fois tableau étonnant de Jérusalem où, de quartier en quartier, se dessine le lacis des ruelles et se dévoile la lutte entre religieux et laïcs.

Hector Bianciotti

Depuis, la voix de Moses, qui était placée tout de suite, s'est encore affermie – et davantage cette façon bien à lui d'éluder la scène capitale, pour en prolonger l'attente et épaissir le mystère. Si le mot n'était pas devenu trivial, on pourrait dire que désormais Moses possède, comme on dit des pianistes, *« une technique impeccable »*. En guise d'exemple : *Adieu Lewinter*, qui donne son titre au volume de nouvelles ; et *Valse noire*, intense et laconique roman.

S'agit-il d'une astuce calculée ? M. Lewinter est mort dans l'explosion de sa Cadillac, avec son chauffeur. Un garçon, frustre et plutôt loufoque – en fait, une épave déposée par on ne sait quelle vague de misère et de déveine –, raconte les faits à des voisins, sur le chemin du cimetière. Mais M. Lewinter n'est là que pour soutenir le monologue du brindezingue, afin que le lecteur, dans l'espoir de cueillir des précisions sur l'accident, ou l'attentat, suive le récit qu'il ne tenait pas à entendre, et qui, pour finir, le passionne.

Borges disait que, bien qu'il soupçonnât le roman d'être une manière de simulacre, s'il avait à donner une liste des « livres du monde », il penserait au *Quichotte*, à *Erewhon*, à *Bouvard et Pécuchet* ; mais que de *Crime et châtiment*, qu'il avait lu et relu, il ne subsistait que trois ou quatre scènes. Aussi préférait-il la nouvelle au roman, plus condensée, donc plus apte à la mémorisation.

Or que se passe-t-il avec *Valse noire*, qui n'est fait, justement, que de trois ou quatre scènes ? Eh bien, non seulement elles sont inoubliables, mais le roman se répand autour d'elles, et les incessants méticuleux détails s'avèrent indispensables. Car Moses possède l'art du détail, lequel est souvent infime, mais toujours révélateur ; et il donne l'impression de brosser le portrait des personnages en catimini, comme s'il avait accroché des miroirs dans les angles dissimulés de l'action. Et ses petites notations ont une telle force qu'elles dépassent leur fonction descriptive : une fois le livre fermé, ces bribes, que l'on pouvait juger secondaires, se rassemblent, la pensée s'éveille, s'interroge : l'assassinat commandé, le crime, le criminel ? Et l'imagination vagabonde de suggérer que chacun se débrouille avec ce qu'il est ; que le droit, la morale, la justice ont tort de croire que chaque homme est une chose bien déterminée, alors que cette « chose », l'homme, est composée de parties liées par la mémoire, laquelle ne gouverne pas les actes, mais projette des ombres et des lumières, rend creux le substantiel, et substantielle la faiblesse...

Au total, et sans oublier les nouvelles, ce roman se déploie si parfaitement que le lecteur le perçoit comme s'il était inscrit d'avance dans sa mémoire, et pour toujours.

(1) Obsidiane, 1989.
(2) Gallimard, *L'Infini*, 1989.
(3) Grasset, 1992.

★ Emmanuel Moses a également publié, à la fin de 1999, un recueil de poèmes, *Le Présent* (Flammarion, 130 p., 89 F [13,57 €]).

Voluptueuses flâneries

Deux beaux recueils de Guy Goffette unis par la mélancolie de la partance

PARTANCE ET AUTRES LIEUX
suivi de **NEMA PROBLEMA**
de Guy Goffette.
Gallimard, 192 p., 85 F (12,96 €).

Ces proses nonchalantes et maraudeuses que le poète Guy Goffette réunit, après deux beaux récits consacrés à Verlaine et à Bonnard, ont pour thème commun la « partance », cet état indécis, entre départ et arrivée, où peut se déployer l'art de la *« flânerie voluptueuse »*. Longtemps, à la recherche de la Vie promise entrevue dans l'enfance, le narrateur s'est *« exposé à l'errance jusqu'à ce qu'un poète mort il y a un siècle et des poussières, Verlaine, ce fils prodigue de l'Ardenne et de la pluie,* [le] *ramène au pays des loups gris, des sapins bleus et du tabac »*.

Et les voyages ont nourri en lui le sentiment d'un exil diffus, la nostalgie des fagnes et de la bruissante rivière Semois.

Il y a du plaisir et de la mélancolie dans la partance. *« Mourir, est-ce rien d'autre que l'apprentissage d'un langage nouveau, la modulation infinie du verbe partir quand il ne se conjugue plus ? »* Trois citations rythment le recueil : *« On ne part pas »* de Rimbaud, *« S'en aller ! s'en aller ! Parole de vivant »*, de Saint-John Perse, enfin *« Sans transition, grande joie subite : on part »*, de Réda. Mais Goffette convoque aussi tous les poètes *« qui tiennent à merci l'horizon au bout d'un vers »*, Cendrars, Larbaud, Segalen et le Thiry de *« Toi qui pâlis au nom de Vancouver »*. Les vrais voyages sont peut-être, immobiles, solitaires, accomplis par quiconque *« voit plus loin que ses yeux »*. C'est un même bout de route parcouru chaque jour en chantonnant. C'est une vieille caravane échouée au fond d'un jardin : on s'allège, on retrouve dans le silence *« la voix soudain en nous, accordée, complice, de la vie et de l'être »*. Le poète rejoint alors les échappées de l'enfant solitaire qui rêvait au son des ritournelles de la fête foraine ou dérivait, les jours de fièvre, entre les motifs du papier peint décoloré.

Celui qui lui a appris à remonter *« à la source des couleurs, des odeurs et des sons »*, c'est un grand-père au visage boucané, livrant par à-coups ses souvenirs maritimes du temps des steamers. Un très joli texte – « Les derniers planteurs de fumée » – est consacré à ce *« contrebandier amoureux »* qui cultivait des roses pour sa morte et, pour lui, l'herbe à Nicot : dans le hangar à claire-voie séchaient les feuilles *« de cette belle couleur ocre foncé qui couvrait comme une monnaie d'or »* son visage et ses mains.

Mais *« naître sur trois frontières donne à jamais le plaisir de sauter les barrières, de transgresser les interdits, les codes, les lois de papier »* et Goffette livre aussi un « Portrait de l'artiste en Belge errant » *« (Belge qui peut, comme disait Michaux) »* qui le mène, ici, du côté des Balkans. *Nema problema*, la seconde partie du livre, ravive, dans des *« notes ferroviaires »* le *« tacatam »* du Simplon-Express dans un voyage de 1989 de Paris à Trieste, Zagreb, jusqu'au lac d'Ohrid à la frontière albano-grecque.

Quant aux *« cartes postales roumaines »* ramenées d'un séjour de 1994, Goffette y décrit les taxis rafistolés, les téléphones chuintants, les terrasses de café sans chaise ni verre, le capharnaüm du marché de Berceni où il retrouve les *« odeurs de l'étable d'enfance »*. Mais il évoque aussi l'hospitalité, les soirées chaleureuses, la patience des *« rêveurs de fond »* ou, dans un émouvant récit, l'enterrement de son ami Aurel, qui se déroule dans un froid *« hirsute et piquant »* et finit par de la vodka, des larmes, des rires et des chansons.

Monique Pétillon

Les vertus de l'envol

Francis Marmande raconte comment il lui arriva d'abandonner la fermeté de la terre...

CHUTES LIBRES
de Francis Marmande.
Ed. farrago (diff. Les Belles Lettres), 76 p. 59 F (8,99 €).

Larguer les amarres, devenir léger plus que l'air, prendre son essor... Ce bel idéal, beaucoup d'écrivains l'inscrivent à la première page de leur œuvre... D'autres sont trop soucieux des choses d'ici bas, pour rêver à un tel allègement. C'en est même une pitié, tout ce ciel laissé vide... Au lecteur alors, accablé par tant de pesanteur, de former des vœux et des prières d'envol...

Francis Marmande sait déjà jusqu'à quels lointains un accord de jazz est apte à nous transporter. Il sait aussi, lui le critique taurin, notre désir de l'aérienne légèreté, de l'ivresse géométrique, du *matador de toro* seul dans l'arène – à Bayonne, par exemple, où l'auteur a ses racines – face à la bête si formidablement terre à terre. De tout cela, où il n'est finalement question que d'élan, il entretient régulièrement les lecteurs du *Monde*. Francis Marmande est donc une sorte d'expert en certaines lois de l'apesanteur. Sur ces sujets (et sur d'autres aussi, nous en attestons), il a beaucoup vu, entendu et lu. Mais qu'en est-il de sa propre expérience ? En quels instants s'envola-t-il vraiment ? Et en quels autres chuta-t-il ?

A cette interrogation, il vient d'apporter une réponse en cinq épisodes. En deux des circonstances qu'il relate, il fut, pour ainsi dire à son corps défendant, envoyé en l'air. Dans les trois autres séquences, il s'y envoya lui-même. Détaillons.

Un jour, le 5 mai 1994 (Marmande aime dater précisément les choses, et à notre avis il a raison), il sauta en parachute, et ce fut comme son *« nirvana de printemps »*. Trente ans plus tôt, le 31 décembre 1964, l'auteur, qui a dix-sept ans, fait, avec deux copains, du planeur dans un petit avion de tourisme *« anormalement utilisé en vol à voile »* – *« ... et nous, le nez vers le soleil, amers admiratifs que rabattait le vent revêche, constations sans appel qu'il y a les poètes du ciel et ceux qui ne le sont pas »*. Le 6 août 1976 à Bayonne, au cours d'une de ces fêtes dont on a là-bas le secret, les choses se corsent, lorsqu'une vache *« maigre, nerveuse, très vive et emboulée »* s'avise de faire méchamment dinguer notre homme : *« Nulle gloriole, voler, tomber, revoler, fait rire tout le monde. Les filles surtout. »* Vingt-quatre ans après l'incident, l'auteur médite sur la différence entre la peur et la frousse et sur les petits plaisirs de ces grandes fiestas.

CULBUTE

Pour l'équipée suivante, Marmande n'a pas retrouvé la date. *« Vers la fin du XXe siècle »*, donc, il s'embarque à bord d'un sous-marin de loisir, le *Mobilis,* pour visiter des épaves, *« intactes miniatures, dans l'immense bouteille de la mer caraïbe »*. Elles sont là depuis l'explosion de la montagne Pelée, en Martinique, le 8 mai 1902. A la dernière station, le 25 octobre 1997, Marmande chute au fond d'un trou qu'aucune trappe ne protégeait chez un petit épicier kurde de Belleville. Il se fait mal, mais raconte bien. Par exemple lorsqu'il évoque les épiciers le regardant de là-haut, comme *« quatre billes de céramique posées en carré sur les bords du tombeau »*.

« De ce vol, nous ne dirons jamais rien », écrit Marmande le pudique. La leçon à tirer de tout cela est silencieuse plus que morale (ou immorale). Ecrire (et pas seulement décrire) ce qui a lieu. L'écrire comme il convient, brièvement, librement, sans lourdeur justement, selon son cœur et son rythme, en respectant les grandes catégories traditionnelles du rire et de l'émotion. Et après ? Après, *« Le vent se lève !... Il faut tenter de vivre ! »*, comme disait le gardien à vie du cimetière marin à Sète.

Patrick Kéchichian

Francis Marmande collabore au *Monde*.

Musiques et proses de la nostalgie

Christian Doumet, Christian Birgin et Jean Miniac composent, chacun à sa manière, des séquences sensibles de vie et d'écriture

VANITÉ DU ROI GUITARE
de Christian Doumet.
Champ Vallon, « Recueil », 188 p., 95 F (14,48 €).

LA MORT DE POUCHKINE
de Christian Birgin.
Arléa, « 1er / mille », 124 p., 75 F (11,43 €).

UNE ODEUR PERDUE DE LA MER
suivi de **HISTOIRE DE NOUS**
de Jean Miniac.
Fayard, 202 p., 80 F (12,20 €).

La musique et la littérature font parfois bon ménage. Maniée avec assez de délicatesse, la seconde saura composer un éloge digne de la première. Sauf à se contenter de l'indicible, il n'y a pas d'autre voie que la littérature pour approcher le mystère de la musique. C'est ce que semble penser Christian Doumet dans ce recueil de neuf récits où la musique relie et accorde, *« dans le temps désastreux de la contingence »*, un peu du disparate de la vie.

Mais l'éloge de Christian Doumet – spécialiste de Victor Segalen, auteur, chez le même éditeur, d'un très beau *Traité de la mélancolie de Cerf* (1992) –, est indirect. La musique y est moins un objet à contempler les yeux fermés qu'un espace et une durée reconstitués. En elle seule, dans tel détail, telle note choisis parmi une multitude de formes agencées par les musiciens, l'existence, dans l'infinité de ses variations, trouve un écho. *« Qu'est-ce qui en nous vient à musique ? »*, demande le narrateur du premier récit. *« A travers les broussailles, quel est ce corps blême qui nous approche et d'un seul coup éclaire la longue attente d'écouter ? »* Il n'y a ni *« centre »* ni *« dénouement »* dans les pages d'une élégance parfois un peu froide de Doumet, mais des figures, des lieux, des instants, des rencontres, des amours... Et toujours, sauvant *« l'immense maladresse humaine »*, cette *« nostalgie de la beauté »*, exhalée dans les notes d'une sublime partition ou d'un humble morceau d'accordéon musette.

Même si ce n'est pas la musique qui est commise à l'exprimer, il y a une égale nostalgie, mais plus grinçante, désespérée et brève, dans les proses de Christian Birgin, où passent, fugitives, les ombres de Borges et de Tchekhov, et où s'arrêtent un instant les figures de Stig Dagerman, Verlaine ou Pouchkine. Là non plus, ce ne sont pas à proprement parler des nouvelles, mais comme des extraits d'actes de vie, des épures d'existences tracées d'une main sûre, qui ne tremble pas. La silhouette suffit. Les anecdotes n'ajouteraient rien, enlèveraient plutôt. La frontière entre le réalisme et le fantastique n'est pas là où l'on croit : elle passe au milieu des vies, sans crier gare, pour mieux accuser leur précarité. Le style de Christian Birgen, dont c'est ici le cinquième livre, est sec et ultra-sensible. Beaucoup de neige tombe sur ses paysages et sur les âmes orphelines qui les habitent : révoltés, suicidés, enfants, rêveurs, bâtisseurs de chimères, poètes... *« On la disait plus blanche qu'un crépuscule dans le désert, plus douce que la cendre des morts. »*

Jean Miniac, traducteur du latin médiéval et auteur de plusieurs recueils de poèmes (1), a choisi une forme plus improbable, entre journal et poème en prose. Son écriture est une interrogation perpétuelle, traversée d'images et de réminiscences ; elle se ressent de cette incertitude, comme si, tournant autour d'un introuvable centre, elle ne parvenait pas à se poser totalement sur la page. *« Ta vie chancelle sur un sentier de fortune où tu amasses parfois des brindilles, dont tu te fais un feu de joie. »* Mais l'éclair est de courte durée et les signaux de détresse abondent. Dans la partie centrale du volume, dans un ensemble de pages intitulé « Le petit périple de la littérature et de l'art », Jean Miniac s'adresse à cet autre en lui, saisi *« de cette envie soudaine* (...) *de s'installer devant sa machine à écrire, comme si l'expérience résiduelle était balayée, ne comptait plus, qu'une vie neuve commençait »*. Mais cette nouveauté est encore à naître.

P. K.

(1) Dont, récemment, *Chronique des esprits* (éd. Dumerchez, 68 p., 75 F [11,43 €]).

Après *La mort intime*

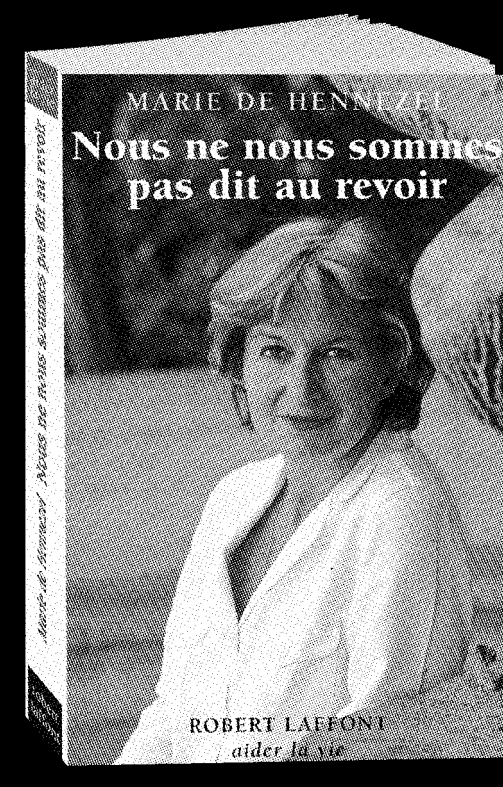

Le livre qu'il faut lire avant de dire oui à l'euthanasie

Robert Laffont
aider la vie

Livraisons

● **LECTURES POUR JEAN VILAR,** de Georges Perros
« Tout ce qui ressort de l'art dramatique me sort par les yeux », écrivait Georges Perros à Jean Grenier en octobre 1956. Pourtant, ces notes de lecture qu'il rédigeait à l'intention de Jean Vilar sont des exercices magistraux de clairvoyance critique et le témoignage de l'accablement que peut ressentir un lecteur professionnel... C'est en 1951, lorsqu'il lançait le TNP avec Gérard Philipe, que Vilar fit appel à ce lecteur à l'humour ombrageux. Perros accomplit cette tâche obscure et mal rémunérée durant une douzaine d'années. Deux exemples, parmi les notes brèves : sur une pièce intitulée *La Cabine dérangée, « Qu'elle le reste »* ; sur *L'Homme qui crut au ciel, « Je ne sais pas pourquoi, mais j'ai horreur de voir Jésus personnage de théâtre. Il en a assez bavé, non ? »* (édition établie et préfacée par Jean-Pierre Nédélec, Le Temps qu'il fait, 192 p., 110 F [16,77 €]). **P. K.**

● **LES HUMAINS,** de Stephane Ferret
L'auteur de ce premier roman est philosophe : cela se voit mais n'alourdit rien. Qu'est-ce que l'homme ? se demande le narrateur qui porte un nom de camp de la mort, Martin K. Sobibor – un nom qui signale que l'horizon de la farce est plus que sérieux. Pour répondre à cette question en toute connaissance des causes, il décide de capturer un spécimen humain, au sens le plus zoologique du terme, afin de l'observer tout à loisir. Son choix se porte sur Hugo Kaplan, philosophe, maître de conférences à la Sorbonne. Il ne faut pas dévoiler davantage de ce roman d'intrigue métaphysique très bien mené et construit, drôle et finalement assez inquiétant... (Flammarion, 352 p., 104 F [21,34 €]). **P. K.**

● **LA SÉANCE DES 71**, de Serge Sautreau
Le bref roman mystico-policier et exotique de Serge Sautreau, poète, essayiste (un beau *Rêve de la pêche*, Plon, 1989) et traducteur (de l'arabe), raconte les menées d'une *« occulte et voyante »* Société secrète internationale de l'insomnie militante dans l'Egypte du roi Farouk. Avant la venue (des Indes) du mystérieux Hariprasad, *« l'aventure tenait surtout de la provocation poético-scientifique – si ce n'était, pour certains, du simple canular »*. Mais le dangereux et séduisant idéologue a d'autres idées, plus politiques, c'est-à-dire sanglantes, dont il entretient longuement le cénacle des Charitables... Le lecteur, lui, ne s'endort pas (Gallimard-L'Arbalète, 142 p., 79 F [12,04 €]). **P. K.**

● **JEUX D'OMBRE,** de Patrick Villemin
Obèse, difforme, désœuvré depuis son licenciement, Jérôme Buisson choisit grâce au Minitel, pour animer sa *« pauvre vie »*, des destinataires inconnus à qui il adresse des lettres anonymes. Invisible, *« parce qu'un acte gratuit est un acte indécelable »*, claquemuré dans son *« bunker »*, Buisson, alias « l'Ombre » choisit des *« cibles »* de toutes conditions, comptant ses *« impacts »*, les localisant sur un plan de Paris, dans une stratégie insensée. Mais bientôt le jeu vénéneux s'inverse. A corbeau, corbeau et demi. « L'Ombre » devient proie pour quelqu'un – son double ? – qui le traque, l'observe, le débusque, le dénonce, le plaçant au cœur d'un piège dressé par l'ensemble de ses victimes. Isolé de tous par ce corps énorme dont il a fait un rempart, Buisson sombre peu à peu dans le délire : un ultime retournement le montre prêt à l'anéantissement, au dernier combat – dans une variante haletante et brutale du *Horla* (Calmann-Lévy, 240 p., 92 F [14,03 €]). **M. Pn**

● **LES LARMES DE LEA KHEIM,** de Vincent Landel
Le couple. Des enfants. Les dissensions. L'alcool aux consolations trompeuses. La solitude. Une femme, une autre. Le jeu de la séduction qui éteint le désir dès qu'il est à portée de lèvres, *« et dans le ciel, des traces d'agonies lumineuses »*. Bref, l'amour, ses heurs et malheurs. L'amour avec ses havres qui semblent éternels jusqu'au départ vers d'autres rives, l'amour que les facéties grammaticales font féminin dès qu'il y a pluriel. L'amour ! Les romanciers ne s'en lassent pas et la mode en est de le dire avec impudeur. Vincent Landel ne se lasse du sujet, mais point chez lui de ces scènes dites torrides. Certes, le sexe est là, mais accompagnant moins les sensations que les sentiments. Son narrateur se parle à lui-même et nous l'écoutons avec une espèce de complicité. Cela tient à la retenue de la confidence et aussi au style, simple comme une pensée qui se déroule en jouant avec le temps. Landel prouve qu'on peut encore être original avec un roman d'amour (La Table ronde, 152 p., 89 F [13,56 €]). **P. R. L.**

● **LA HONTE SUR NOUS,** de Saïd Mohamed
Récit-témoignage, *La Honte sur nous* est l'histoire vraie d'une famille marginale et d'un enfant livré aux vicissitudes d'une existence sans repères. L'auteur a passé son enfance et son adolescence à la DASS. Autodidacte, il a publié plusieurs textes poétiques. Ce deuxième roman vibre d'une belle et saine acuité. Le quotidien est décrit avec lucidité et parfois cruauté, mais l'amour des mots, le chant des phrases, la jouissance du conteur transfigurent une réalité sordide en beau récit d'initiation. L'écriture, pour qui écoute son miracle, ne transforme pas les injustices sociales mais permet de survivre dans le respect de soi-même (éd. Paris-Méditerranée, 168 p., 95 F [14,48 €]). **H. Mn**

● **LIBIDISSI**, de Georg Klein
Inhabituel, le premier roman de Georg Klein, né en 1953 à Augsbourg, oscille entre le fantastique et le policier. A Libidissi, mystérieuse ville d'Orient, l'agent Spaik attend la relève. Bien vite, on comprend qu'il s'agit d'une pure et simple liquidation. De quelle faute s'est donc rendu coupable l'agent Spaik ? A-t-il simplement dépassé la limite d'âge ou bien trop ostensiblement négligé ses fonctions pour s'abandonner à la moiteur des hammams ? Mais on ne met pas impunément les pieds à Libidissi ; les tueurs chargés du contrat ne tardent pas à succomber aux charmes interlopes de la ville, tandis que Spaik semble sortir de sa torpeur et renaître à la vie, aidé par la douce et étrange Lieschen (traduit de l'allemand par Philippe Giraudon, Denoël, 254 p., 130 F [19,81 €]). **P. Dhs**

● **LE PREMIER LIVRE DES FABLES,** de Carlo Emilio Gadda
En 1952, l'auteur de *Connaissance de la douleur* (1891-1973) avait déjà publié articles, essais et romans, mais son œuvre essentielle n'avait paru qu'en revues, partiellement. Le recueil d'aphorismes et courtes histoires qui est ici proposé ne donne certes pas le ton des livres qui ont fait sa gloire ; on y appréciera les commentaires sur ces *« petites fèves ou plutôt ces minuscules flammes ou étincelles d'un feu chétif sur deux chenets nourri d'une brassée de petit bois »*, rédigés par Gadda lui-même, plus que le contenu même des historiettes, extrêmement inégal. Un appareil critique très scrupuleux et des vignettes de Mirko Vucetich complètent cette traduction qui est, en elle-même, une prouesse (traduit de l'italien par Jean Pastureau, préface de Gérard-Georges Lemaire, Christian Bourgois, 190 p., 95 F [14,48€]). **R. de C.**

VOUS AVEZ DES LIVRES À VENDRE ?
01 42 88 58 06
VOUS CHERCHEZ UN LIVRE ÉPUISÉ ?
01 42 88 73 59
LE TOUR DU MONDE
filiale spécialisée de la Fnac

La Société des Écrivains
édite chaque mois 10 nouveaux auteurs. Découvrez-les…
ÉDITIONS DES ÉCRIVAINS
Catalogue sur simple demande
tél : 01 39 08 05 38 fax : 01 39 75 60 11
Central participant aux Éditions des Écrivains
147-149, rue Saint-Honoré 75001 PARIS
(adresse postale pour toute correspondance ou envoi de manuscrit)

Petite imposture et grand effet

UNE FIN D'APRÈS-MIDI DANS LES JARDINS DU ZOO
de Bernard Chambaz.
Seuil, 190 p., 98 F (14,94 €).

A quoi tiennent les choses, mon bon monsieur. Qui n'a entendu ce constat que tout peut arriver ? Il suffit d'un mensonge, le plus bénin, qui vous vient comme ça, dans une situation où il n'a pas plus d'importance que la vérité. Le narrateur – *« A quoi ça tient une histoire (une vie) »* – répond oui à une femme qui lui demande s'il est Quentin Fidzinyi. Elle, Adoua, doit le contacter de la part d'un M. Janvier. Mais Quentin ne vient pas. Pourquoi ne pas prendre sa place, suivre cette inconnue ? Venu chez elle, l'imposteur par jeu la quitte pour téléphoner à sa femme. Il apprend que Quentin a dû remettre le rendez-vous. De retour chez Adoua... *« elle est dans mes bras, je suis dans ses bras »*.

Ce ne serait qu'une banale brève rencontre si la supercherie, somme toute bien innocente, ne conduisait son auteur dans un univers trouble. Ce Janvier appartient au groupe Mars prêt à une action à l'endroit du colonel Delbecq, *« l'âme des ventes d'armes aux pays des anciennes colonies francophones »*, et le narrateur rencontre un certain Crawl. Il ne saisit pas les propos de ce personnage, mais... *« je renonce à essayer de comprendre... Je me laisse porter par l'histoire »*. Nous aussi. Chambaz a ce don de l'intrigue qui égare pour aussitôt nous reprendre, et nous le suivons jusqu'à l'apparition du vrai Quentin par qui tout s'éclaire, pour le faux comme pour nous. Le style, où les dialogues s'incluent dans le récit sans que la typographie les distingue, n'est pas étranger à la séduction. Son rythme aussi nous piège. Et c'est un plaisir que de s'y laisser prendre.

Pierre-Robert Leclercq

Barricades mystérieuses

Dans un récit bouleversant, le poète et traducteur lyonnais Bernard Simeone tente de décrire l'« inaudible » approche de la mort

CAVATINE
de Bernard Simeone.
Verdier, 124 p., 75 F (11,43 €).

Un homme écoute les quatuors de Beethoven dans un garage afin d'écrire un article et il se souvient d'un événement dramatique de son passé. A partir de cette trame, très mince, Bernard Simeone a construit un roman étrange, poignant, d'une extrême gravité. Le narrateur a, comme l'auteur, un attachement passionné pour l'Italie, mais surtout pour Turin, la ville où Pavese et Primo Levi se donnèrent la mort. La plaine du Pô où se déroulent certaines scènes du livre est une source d'inspiration pour l'auteur, qui rappelle, par la fermeté de son style, sa sobriété, sa vibration légère qu'il est lui-même poète et qu'il a traduit les plus grands écrivains italiens de ce siècle. Une parfaite rigueur dans le contrôle de l'émotion et de son expression donne à certaines pages une qualité exceptionnelle.

On remonte donc quelques années auparavant : le narrateur était amoureux fou d'une femme qui partageait la plupart de ses passions, sauf la plus importante, l'amour. Un confident, à présent prêtre, s'occupant de désintoxiquer de jeunes drogués et de les réinsérer dans la société, aide l'écrivain à démêler l'écheveau de la mémoire, à se libérer d'une très lourde culpabilité. Car la façon dont il s'est délivré de sa passion a été de l'imposer par la violence à la jeune femme. Peut-on parler de viol ? Les quelques lignes qui décrivent les gestes portent assurément la marque de la « faute », mais il s'agit plutôt du désespoir de ne pas convertir en partage un désir.

Le narrateur en serait resté à ce noir et lointain souvenir, sans les événements tragiques qui suivirent. La jeune femme sombre dans la drogue et se tue dans un accident de voiture. Il la croyait simplement éloignée, elle était morte depuis plusieurs années. *« Il y avait dans l'univers un vide qui portait son nom, qui l'avait porté, qui n'existait plus qu'en d'autres êtres, et ce nom, ce prénom étaient bien, comme elle le voulait le soir où nous nous étions connus, une simple hypothèse, une façon de s'insérer dans la kyrielle de tous les noms depuis le début, et d'épaissir l'oubli. »*

Le trouble très profond qui se dégage de ce livre tient assurément à sa très subtile construction, à la manière dont l'auteur fait émerger la mémoire d'une zone d'oubli et de refoulement, à la convergence de ses obsessions artistiques, à la justesse de son regard. La ville, Turin, le musicien, Beethoven, quelques écrivains accompagnent cette quête intérieure et deviennent, pour reprendre l'expression du prêtre-confident, des *« formes du désir »*. Les analyses consacrées à la perception du temps dans la musique sont d'une précision très rare en littérature : *« C'est une densité hors la vie, un sens projeté dans l'inhumain, un temps lui-même différé, privé de ce qui le distingue – son cours, sa fatalité –, mais qui devient le plus vrai de tous les temps, un temps qu'on peut habiter. »*

La dérive du deuil, sa douleur lancinante qu'accentue le sentiment d'avoir forcé la volonté de l'aimée et donc de l'avoir manquée, est comme doublée par celle de la drogue. Un chapitre central, énigmatique, décrit une promenade en barque où le narrateur et le prêtre écoutent, avec un adolescent désintoxiqué, les bruits des marais et des canaux qu'ils enregistrent. Cette scène très mystérieuse, très antonionienne donne le sens du livre entier. *« Ceux qui ne s'affrontaient jamais eux-mêmes sans éprouver un vertige constataient qu'à l'intérieur il pouvait exister un magma de sons indistincts qui n'était pas le vide. Ils entraient dans l'écoute sans ignorer plus longtemps leur rumeur profonde. »*

Bernard Simeone
Bernard Simeone est l'auteur de recueils de poèmes (*Eprouvante claire*, 1988, *Une inquiétude*, 1991, *Mesure du pire*, 1993, tous parus chez Verdier), de proses (*Eaux-fortes*, Flammarion, 1984, et *Acqua fondata*, Verdier, 1996). Il a également réuni ses critiques littéraires (*Lecteur de frontière, Paroles d'aube*, 1998) et traduit de nombreux poètes italiens. Il est l'auteur d'une anthologie de la jeune poésie italienne, *Lingua* (Le Temps qu'il fait, 1995), et dirige la collection « Terra d'altri » chez Verdier.

C'est cette rumeur que l'écrivain tente de capter, quitte à admettre que tout se résout dans l'inaudible, l'inacceptable, le *« dérobement du monde »*, un *« vide irréductible »* qui est la montée du plaisir, mais aussi cette conscience de l'approche de la mort, telle qu'elle se déploie dans les poèmes de Pavese *(« La mort viendra et elle aura tes yeux »)* et dans les derniers quatuors de Beethoven, dans une émotion insurmontable, trop forte pour pouvoir être décrite. *Les Barricades mystérieuses,* auxquelles il est fait plusieurs fois référence, pourraient être le titre de ce récit d'une traversée impossible du temps, de soi, de l'autre, image de l'opacité même de l'amour, si décidé soit-on à le rendre transparent.

René de Ceccatty

Un monde de pygmées

Alors que Jean-Marc Parisis livre un roman d'apprentissage d'un romantisme noir et sarcastique, Marc-Edouard Nabe se mue en chroniqueur mondain

DEPUIS TOUTE LA VIE
de Jean-Marc Parisis.
Grasset, 211 p., 95 F (14,48 €).

« KAMIKAZE »
JOURNAL INTIME 4
de Marc-Edouard Nabe.
Ed. du Rocher, 1 350 p.,
275 F (41,92 €).

L'adolescence, quel âge béni ! On a beau avoir une mère du genre caniche à bigoudis et un père qui s'effondre chaque soir devant sa télé, les émotions sont au rendez-vous. Il y a d'abord Deirdre, l'orpheline, la petite fille du pays de Galles, celle qui trotte dans votre tête et qui vous fait croire que l'amour peut être autre chose qu'une idylle de pygmées. Il y a ces flics qui vous menottent à la sortie d'un centre commercial pour avoir piqué *La Recherche* dans « La Pléïade ». Il y a *Les Amants de la nuit* de Nicholas Ray, où Cathy O'Donnell a un petit air de Deirdre. Il y a Pabst et Louise Brooks. Il y a Dieu, la honte d'en parler, le ridicule de le prier et soudain *Ordet* de Dreyer ; oui, Dieu existe.

Et après ? Après la mélancolie des fast-foods ? Après cette visite ratée à Francis Ponge assénant que la littérature est affaire de classe, qu'il faut avoir la classe. Après ? On vieillit. C'est pas toujours drôle. On revoit sa mère ; on l'écoute ; elle confirme ce qu'on pressentait : la volonté est morte et on ne sait pas par quoi la remplacer.

On vit dans un monde de pygmées. On bouffe pygmée ; on pense pygmée ; on baise pygmée. Les filles mendient de pauvres mots d'amour à des lèvres faibles et mensongères : *« Quand elles décrochent un rapport sexuel, leur kamasutra sent la convention collective, on y surprend des réflexes sociaux acquis sur les lieux de travail ou de chômage. La tristesse de ces femmes est contagieuse, elle passe à travers le préservatif. »* Deirdre n'est plus qu'un rêve ; on est adulte maintenant. Donc pygmée.

Mais Jean-Marc Parisis n'a pas la résignation facile. Il travaille chez un éditeur ; il est dégoûté. Les pygmées vivent de rapines, de coups bas et de clichés. Et c'est dans ce chaudron que s'élabore la culture ? Peut-être ailleurs. Ou en d'autres temps. Mais maintenant ? Vous voulez rire. Les recettes sont trop simples : vous cochez la case « antilibérale », vous citez Debord, vous ironisez, mais pas trop. Et surtout vous répétez ce que tout le monde veut entendre, c'est-à-dire rien.

RAGE

Jean-Marc Parisis, lui, rentre dans le lard du monde. Il n'épargne personne, à part Deirdre qu'il ne retrouvera jamais. Et ce n'est pas faute de l'avoir cherchée. On l'imagine au cinéma revoyant pour la énième fois *Gun Crazy* de Joseph H. Lewis et marmonnant à la sortie : c'est ainsi qu'il faut aimer et qu'il faut mourir. Et qu'il faut filmer. Et qu'il faut écrire. Amour absolu, révolte absolue. Mais une épidémie d'idylles de pygmées sévit aujourd'hui en Europe. Jean-Marc Parisis n'y échappe pas. Alors, il hurle sa rage. Et son livre, du coup, nous atteint dans cette région qu'on croyait abandonnée et qu'on appelait jadis le cœur. Ça fait un drôle d'effet. Deirdre ne s'en serait pas remise.

Rentrer dans le lard est l'un des fantasmes de Marc-Edouard Nabe. D'un côté, ceux qui le tiennent pour le Andy Warhol du journal intime. De l'autre, ceux qui raillent la démesure dérisoire de son projet littéraire et qui voient en lui le cauchemar éveillé de Stéphane Zagdanski. Le portrait inspiré de Nabe, alias Marco Banana, dans le *Pauvre de Gaulle !* explosif de ce dernier vaut le détour : *« Il a beaucoup lu autrefois,* écrit Zag, *mais la moitié est sans intérêt et l'autre moitié, il ne l'a pas comprise. »* (1).

Les jeux étant faits, le critique impartial n'a plus qu'à jouer les Ponce-Pilate. Que les nabiens lisent Nabe et que les antinabiens ricanent – et tout sera pour le mieux, sinon dans le meilleur des mondes, du moins au premier étage du Café de Flore. Le critique impartial, pour autant qu'il existe, ne s'en tiendra cependant pas là : il a soupesé ce quatrième volume qui court sur plus de mille pages de mai 1988 à septembre 1990 et qui porte un titre ambitieux : *Kamikaze.*

« Je suis effaré, prévient l'auteur, *devant cette somme de caprices idiots et de sentiments horribles. »* Cette forme de *captatio benevolentiae* est un piège, se dit le critique impartial. Un piège qui ne trompera d'ailleurs personne, car si Nabe cite les grands prêtres de la haine de soi, à commencer par Otto Weininger, il ne la pratique guère. Il se définit plutôt comme un *« amoraliste byzantin »* qui entend échapper aux cambrures des aphoristes français.

Mais, en brisant toutes les conventions de bienséance liées à la publication d'un journal intime, il se place d'emblée sur un terrain différent, non plus celui des frères Goncourt ou de Paul Léautaud, mais bien celui de la tératologie littéraire expérimentale. Il veut être un monstre, un beau monstre, ce qui est louable, mais il n'y parvient pas vraiment et là réside sans doute son drame intime. Faute de talent ? Pas vraiment. Mais plutôt, comme le dit son ami Zagdanski, parce qu'il est inoffensif : il veut semer le trouble, il ne fait que donner le change. On attendait de lui la fureur exterminatrice du kamikaze, on lui découvre les charmes vénéneux du chroniqueur mondain. De quoi se faire seppuku !

Roland Jaccard

(1) Ed. Pauvert (voir « Le Monde des livres » du 7 avril).

Le bonheur des autres

JADIS, SI JE ME SOUVIENS BIEN...
de Charles Bertin.
Actes Sud, « Un endroit où aller », 118 p., 79 F (12,04 €).

Le titre du recueil est une citation de Rimbaud, en exergue à la troisième et dernière nouvelle : « Le cheval souriant ». Le thème en est simple : un enfant heureux, en vacances au bord de la mer, surprend la jouissance de la mère dans les bras du père, voudrait la partager. Un couple de jumeaux très beaux (le garçon est aveugle) visitent une nécropole de Pamphylie, un marin contemple un trésor trouvé sans jamais le monnayer : les sujets des deux autres nouvelles de *Jadis, si je me souviens bien...* sont ténus et mystérieux. Le bonheur des autres n'est pas transmissible. L'écrivain se sauve de cette humaine frustration par une mystique de la mer et des paysages. Iles grecques peu visitées, criques secrètes, ciels crépusculaires : les descriptions lentes et fastueuses répercutent l'émoi d'une âme éprise de beauté. La « chute » de la nouvelle est arrêt du temps, désir d'un absolu de l'amour qu'incarnent la mère ou les jumeaux. On ne peut qu'en rêver ou s'en approcher par les voyages. « La sentinelle », « Le gardien » (titres des deux premières nouvelles) sont l'incarnation fragile de cette découverte distante et imaginaire de l'autre que l'on veut porteur d'un destin incommunicable. L'art de Charles Bertin est de « travailler » une écriture classique, riche de mots rares et d'adjectifs précieux, jusqu'à la rendre transparente comme est transparent le narrateur dont nous ne connaissons rien d'autre que le regard ébloui, la solitude et la revanche : *« ... Si j'acquérais le talent de reconstituer par l'écriture les instants passés dans le bonheur, le privilège me serait donné par surcroît de les voir renaître à la vie. »*

Hugo Marsan

Voyage en enfer

Après trente ans d'un silence dû à la censure iranienne, Reza Baraheni sort du purgatoire. De cette renaissance surgit un livre brûlant et violent sur les affres de la condition humaine

LES SAISONS EN ENFER DU JEUNE AYYAZ
de Reza Baraheni.
Traduit du persan
par Katayoun Shahpar-Rad.
Pauvert, 424 p., 140 F (21,34 €)

PETER SIBBALD POUR « LE MONDE »

Ses débuts romanesques sont comme un cimetière d'enfants morts, jalonné de discrètes plaques funéraires. *« Supprimé avant publication »,* indique sa bibliographie, juste après les titres de ses deux premiers livres. Et plus loin, au sujet d'un roman diffusé par épisodes dans un journal iranien, *« supprimé en cours de publication »* – sans doute un instant de distraction de la part des censeurs. De toutes les tentatives effectuées par Reza Baraheni pour voir ses œuvres de fiction paraître en Iran, dans les années 70, aucune n'est parvenue à son terme. Chaque fois, la faux grise et stupide s'abattait sur ses livres, au nom d'un quelconque ordre public ou d'une morale décrétée d'en haut. Décidait-il de s'élever contre ce terrorisme en manches de lustrine ? Qu'on le jette en prison ! Les œuvres de ces années-là, pour leur part, finirent bel et bien mort-nées, dans l'obscurité d'un tiroir. Du moins jusqu'à la résurrection de ces *Saisons en enfer,* tirées de leur purgatoire après trente ans d'un oubli presque total (si l'on excepte une étude universitaire, parue aux Etats-Unis en 1982, et quelques pages publiées dans un ouvrage collectif, en 1999). De cette naissance à retardement surgit un livre brûlant, terrible, dérangeant jusqu'à la nausée, mais étrangement puissant, dont l'auteur manipule à la fois le roman et la poésie pour approcher les affres de la condition humaine.

Né en 1935 à Tabriz, spécialiste de littérature anglaise et comparatiste de renom, Reza Baraheni enseigne aujourd'hui à l'université de Toronto, au Canada. Poète, essayiste et romancier, il est l'auteur d'une cinquantaine d'ouvrages et de plusieurs traductions. A l'époque où ses premiers romans furent mis à l'index, un certain nombre de travaux consacrés à la théorie littéraire étaient déjà parus sous son nom. Mais la fiction, voilà qui suscite bien d'autres passions que n'importe quel essai, même véhément. On sait, surtout depuis l'affaire Rushdie, que rien n'excite la fureur des censeurs de tous bords comme le roman. D'autant que celui de Baraheni ne ménage pas le lecteur et cherche même à l'atteindre au plus profond de ses terreurs, de ses dégoûts, de ses fantasmes.

Les pages d'ouverture des *Saisons en enfer du jeune Ayyaz* sont la meilleure illustration de cette écriture empreinte d'une violence propre à soulever le cœur. Le narrateur, un tout jeune homme qui s'est donné en voluptueux cadeau à l'Emir de son pays, y seconde son maître dans la tâche qui consiste à scier, l'un après l'autre, les membres d'un condamné pendu sur les *« fourches patibulaires »*. La précision des descriptions, leur lyrisme inouï, l'atroce ambiguïté de la voix qui parle, font de ce passage un monument d'horreur. D'horreur et de densité littéraire, comme si la parole torrentielle du jeune Ayyaz charriait avec elle toute l'épouvante du monde. *« On eût dit que d'infâmes fleurs noires avaient poussé dans les coins et qu'à tout instant elles risquaient d'exploser vers nous et de faire exploser avec elles ce minuit, ce minuit de l'Histoire. »* Ces fleurs du mal qui poussent à l'ombre des scènes d'orgies sexuelles, dépeintes elles aussi dans un mélange volcanique de lyrisme et de crudité, d'épouvante et de plaisir, étendent leur noirceur à l'ensemble du livre.

Car il y a de l'apocalypse dans ces pages. Un sourd désespoir face à l'Histoire qui *« s'écrit sur la croupe »* du narrateur, face à l'immense *« passivité »* du peuple avide de sexe et de sang, ce *« peuple à plat ventre »* qui réclame toujours plus de membres déchiquetés par les dents de la scie. A cette populace répond l'attitude du narrateur, lui-même élément *« passif »* du couple qu'il forme avec l'Emir. Et celle du lecteur, peut-être, que le narrateur accuse de complicité, lui susurrant que rien de tout cela ne peut se produire sans lui. N'est-il pas en train de se livrer au furieux pouvoir des mots, ces mots dont un seul, anodin, prononcé par l'Emir, peut mettre en rut des centaines d'hommes à la fois ? Le dedans et le dehors, la foule et l'individu, la victime et le bourreau, se mêlent dans un même râle de jugement dernier, qu'il s'agisse de douleur ou de jouissance.

Raphaëlle Rérolle

Tutoyer l'indicible

Contre l'oubli, l'Afghan Atiq Rahimi livre un roman de guerre et d'effroi

TERRE ET CENDRES (Khâkestar-o-khâk)
d'Atiq Rahimi.
Traduit du persan (Afghanistan)
par Sabrina Nouri,
POL, 94 p., 59 F (8,99 €).

Qui se soucie encore de l'Afghanistan ? Un pays envahi il y a plus de vingt ans par une armée dite alors soviétique (qui n'avait déjà rien à envier à celle qui s'illustre actuellement en Tchétchénie), avant de tomber aux mains des sinistres talibans. De telles épreuves semblent avoir laissé l'ensemble des Afghans dans un état de commotion quasi absolu. S'ils témoignent ici ou là des exactions, des massacres, et plus généralement de l'effroyable condition qui leur est imposée, ils n'ont ni le goût ni l'énergie de renouer avec une tradition qui faisait appel aux contes, aux fables, aux poèmes épiques pour changer les terreurs de l'Histoire en infinie traversée des ténèbres.

Depuis *Le Rire des amants* (1) de Sayd Bahodine Majrouh, livre implacablement lucide et prophétique, livre qui fut sans doute à l'origine de l'assassinat de son auteur, aucun écrivain n'avait risqué une création littéraire inspirée des récents combats. Atiq Rahimi vient de rompre ce pesant silence avec un roman si bref qu'il apparaît comme le précipité, le récit résiduel, de l'interminable et impossible ouvrage qu'il faudrait écrire pour suggérer les destructions et les tortures, les ignominies et les blessures sans retour. Ses pages, d'une stupéfiante intensité, sont autant de lambeaux arrachés au mutisme, autant de bribes livrées à contrecœur, à contre-douleur. Ce qui est dit ne veut pas se dire, ne peut pas se dire puisque le moindre mot est supplice, et la phrase la plus banale, impensable.

Rahimi tend ainsi un piège piégé : la mécanique d'un destin aussi implacable qu'incompréhensible, jeu de forces incontrôlées, monstrueuses, absurdes, que rien ne restitue plus violemment que ce regard égaré d'un gamin sur un univers qui s'est tu. Seul rescapé avec Dastaguir, son grand-père, d'un raid de représailles mené par les Russes contre son village, l'enfant n'a nulle conscience de ce qui l'a frappé. Le monde de Yassin est devenu un autre monde. Un monde muet. Il n'était pas sourd. Il l'est devenu. Il s'étonne que plus rien ne fasse de bruit. Alors que tout était différent il y a encore quelques jours. Imagine-toi être un enfant comme Yassin, un enfant qui encore récemment entendait et ne savait même pas ce qu'être sourd veut dire. Et puis un jour, tu n'entends plus rien. Pourquoi ? Justement ce serait idiot de te dire que tu es devenu sourd ! Tu n'entends pas, tu ne comprends pas, tu n'imagines pas que c'est toi qui n'entends plus. Tu crois que ce sont les autres qui sont devenus muets. Les hommes n'ont plus de voix, la pierre ne fait plus de bruit. Le monde est silencieux... Mais alors pourquoi les hommes remuent-ils les lèvres ? Et les questions sans réponse comme celle-là sont légion.

En fait, toutes les questions qui hantent l'esprit du vieil homme restent sans réponse depuis qu'il a quitté son village anéanti. Il est là, près d'un pont, à attendre dans la poussière le passage d'un camion qui doit le conduire jusqu'à la mine où travaille son propre fils. Messager qui se maudit d'avoir à porter ses messages, il tourne dans sa tête des pensées, des souvenirs, des visions dont il ne sait quelle part doit être enfouie, quelle autre part révélée. D'où ce tutoiement qui ne cesse de surgir, mais qui s'adresse à qui ? Au fils qui ignore encore tout, à un Dieu cruel qui ne veut rien savoir, ou à lui-même qui en sait trop ? *Terre et cendres* est un livre comme il y en a peu : sec et halluciné, tragique, désolé, irrémédiable. Un cri sans voix au-delà du désespoir, un coup de poignard pour trouver quelle indifférence, quel oubli ?

André Velter

(1) Phébus.

Livraisons

● **LES SEPT PORTRAITS,** de Nezâmi
Ce roman en vers, traduit pour la première fois en français, a été écrit en 1197 par l'un des plus grands poètes persans. Sept princesses, filles des Sept Climats, accueillent tour à tour dans leur palais, dont la couleur correspond à un jour de la semaine, le prince sassanide Bahrâm pour lui raconter une histoire merveilleuse. Le cycle commence un samedi, consacré à Saturne, et se termine le vendredi, jour de Vénus. Du noir au blanc, une transfiguration s'accomplit, qui conduit à la sagesse. Gozzi, puis Schiller s'inspirèrent de l'un des épisodes de ce livre. Comme l'explique Isabelle de Gastines, auteur de cette traduction dont, à défaut de savoir si elle est fidèle, on peut aprécier la qualité en français, *« pour la première fois en poésie épique, l'analyse psychologique prend le pas sur le caractère héroïque »*. Dans sa postface, Christian Jambet propose quelques clefs qui donnent accès à l'univers symbolique de Nezâmi (Fayard, en librairie le 3 mai, 362 p., 130 F [19,82 €]). **P. K.**

● **LES FEMMES ET LES ROIS,** d'Abd al-Rahîm al-Hawrâni
Une nouvelle traduction des textes d'un grand classique de la littérature arabe du XIVe siècle, contemporain de Boccace. Où l'on découvre, sous la plume de ce formidable conteur damascène, les mille et une ruses employées par les femmes pour faire face aux puissants de ce monde (traduit de l'arabe par René Khawam, éd. L'Esprit des péninsules, 158 p., 110 F [16,77 €]). **R. de C.**

● **IRAN, LES RIVES DU SANG**, de Fariba Hachtroudi
C'est à une plongée dans le cœur de l'Iran contemporain que nous convie le roman de Fariba Hachtroudi. Ecrit en français par une Iranienne qui a fait ses études d'archéologie à Paris, ce livre est à la fois celui de la perte et de la résistance, sans doute même d'une forme de reconquête. A la suite de la mort mystérieuse de sa mère, à Téhéran, une jeune femme installée à Paris guide l'enquête d'un policier sur les traces du meurtrier. Tout au long de ce cheminement à travers une société martyrisée par la dictature religieuse, surgissent des portraits inoubliables. Des visages de femmes, notamment, violentées par le cours de l'Histoire (Seuil, 304 p., 120 F. [18,29 €]). **R. R.**

● **NEIGE SUR TÉHÉRAN**, de Firouz Nadji-Ghazvini
Dans Téhéran menacé par les bombes, à l'époque de la guerre contre l'Irak, un homme traîne sa solitude. Bahman est un intellectuel qui ne se fait aucune illusion : *« L'Iran, d'où je viens, est un lieu étrange. »* Un lieu où l'on réinvente votre identité pour mieux vous *« imposer des étiquettes, volontiers par la violence. »* Autour de lui, les jeunes gens meurent, tués par l'inanité d'une guerre qui ne se livre pas seulement sur les frontières. Après avoir erré dans cette *« ville devenue triste transition »*, le personnage finira par s'exiler, comme l'a fait l'auteur lui-même. De poète estimé et responsable d'une maison d'édition (fermée par les autorités religieuses), Firouz Nadji-Ghazvini devint un réfugié contraint d'exercer toutes sortes de petits boulots à Paris. Il est aujourd'hui photographe professionnel et s'est chargé de la traduction, en français, de ce premier roman poétique et poignant (traduit du persan par l'auteur, Denoël, 144 p., 89 F [13,57 €]). **R. R.**

● **LE FLEUVE DÉTOURNÉ** et **TOMBÉZA**, de Rachid Mimouni
Réédition de deux romans majeurs de l'écrivain algérien mort en 1995. *Le Fleuve détourné* raconte l'histoire d'un martyr de la révolution, ancien combattant du FLN qui, au sortir d'une amnésie, ne reconnaît plus l'Algérie indépendante de Boumediène. Ses concitoyens ont troqué l'obéissance servile aux colonisateurs contre une soumission à un régime autoritaire. Description d'un gâchis national qui s'avérait prémonitoire. Comme *Tombéza*, deuxième volet d'une trilogie de la désillusion, tableau d'une société en déréliction. (Stock, 218 p. et 272 p., 98 F [14,94 €] et 110 F [16,77 €]). **J.-L. D.**

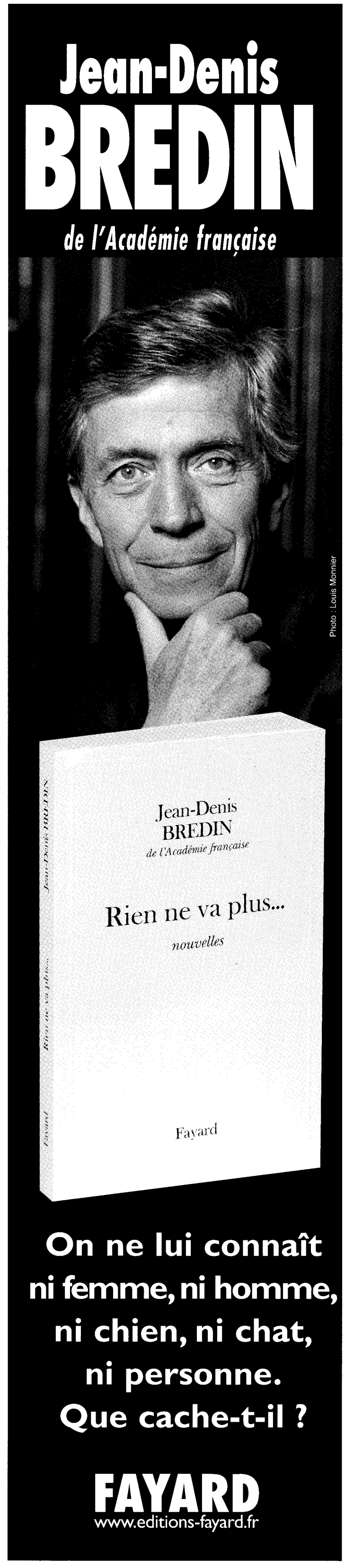

Marie-Aude Murail dans l'échange

Du concours Mini-Plume de « Je bouquine » à ses romans d'apprentissage, en passant par un livre sur le bien et le mal, la jeune Vendéenne poursuit son dialogue avec les adolescents

Cette année, le vent du talent soufflait des Sables-d'Olonne. C'est à une jeune Vendéenne, une romancière en herbe de quatorze ans, Adélaïde Simon, que *Le Monde* a remis en mars, au Salon du livre de Paris, le « Prix spécial *Le Monde* » du concours Mini-Plume.

Organisé depuis quinze ans par *Je Bouquine,* le magazine des 10-15 ans de Bayard-Presse, le Mini-Plume est un concours littéraire dont le principe repose sur un jeu d'écriture entre un écrivain connu et des jeunes de moins de quinze ans. Après Erik Orsenna ou Daniel Pennac, c'est Marie-Aude Murail qui, cette année, proposait le début d'une intrigue intitulée *La Légende,* en écho au feuilleton sur le millénaire paru dans *Je bouquine* à la veille de l'an 2000. Son point de départ : un motif récurrent en littérature depuis Tristan et Iseult, une histoire de flacon et de philtre magique, métaphore que la jeune Adélaïde a su filer avec habileté, dans des tonalités modernes renvoyant aux manipulations génétiques et aux expériences sur le génome.

Ce jeu de quatre mains a enchanté Marie-Aude Murail : *« Que les gamins terminent mon histoire, qu'ils m'écrivent ou m'envoient des e-mails après avoir lu mes livres, c'est toujours le même dialogue que je poursuis avec les générations qui viennent. »* Cet échange ne date pas d'hier : *Baby-sitter blues, Dinky rouge sang, Tom Lorient, Moi, le Zoulou, Le Défi de Serge T...* : avec plus de trente romans derrière elle – à l'Ecole des loisirs et chez Bayard éditions –, la talentueuse Marie-Aude Murail est devenue un auteur fétiche des adolescents et préadolescents. Son secret : répondre au plus juste aux attentes de son public, étancher sa soif d'émotions, satisfaire son besoin d'identification et le « tenir » par des histoires qu'il ne lâchera plus.

D.R

Les satisfactions des lecteurs de cet âge sont *« assez peu d'ordre esthétique, même s'ils peuvent être touchés par des images ou par la musique des mots »,* déclarait-elle au *Soir* de Bruxelles (23 février 2000). *« Leur jugement moral sur les personnages remplace le jugement littéraire sur l'œuvre. La lecture à leurs yeux ne relève pas de la littérature mais de la vie. »*

De la vie, il y en a à revendre dans *Oh, Boy* (L'Ecole des loisirs, « Médium », 210 p., 64 F, [9,76 €] A partir de 11-12 ans) où le rire et les larmes font bon ménage. Confrontés à une situation tragique – *« leur père a disparu dans la nature, et leur mère, en pleine dépression nerveuse, vient de se suicider en avalant du Sun Vaisselle »* –, les trois enfants Morlevent ont juré de ne jamais se séparer. Mais qui pourrait bien les adopter, entre une demi-sœur antipathique et un demi-frère incapable, tous deux tombés du ciel, et qui se détestent cordialement ?

Comme toujours chez Marie-Aude Murail, rien n'est explicitement écrit des tourments ou des doutes des héros, mais tout se lit en filigrane : la solidarité dans la fratrie, la solitude, la difficulté d'être aimé et même les problèmes d'adaptation de Siméon, le jeune surdoué. La peur aussi, qui surgit parfois de façon très inattendue, comme dans *La Peur de ma vie,* que réédite Bayard Jeunesse (96 p., 38 F, 5,79 €. A partir de 10 ans).

Textes-miroirs, fins positives : ces romans d'apprentissage, comme il se doit, montrent comment l'on grandit en traversant des épreuves. Pour la première fois, cependant, l'auteur a jugé que certaines questions méritaient de sortir de la fiction pour constiuer *« un livre à part ».* Ainsi est né *Tu t'es vu quand tu triches ?* qui sort ces jours-ci aux éditions de La Martinière (112 p., 59 F, [8,99 €]. A partir de 11 ans). La romancière tente d'y cerner les notions de bien et de mal : *« Ce n'est pas un livre de morale à l'ancienne. Je n'ai pas voulu rappeler aux ados qu'il n'est pas beau de mentir ou de voler, mais plutôt m'interroger avec eux sur des problèmes de frontières, là où précisément les adultes, souvent, n'osent pas prendre position. »* De ce sujet délicat, l'auteur de *Tête à rap* se sort habilement par le biais de thèmes concrets : la violence, le mensonge, la vulgarité, la première cigarette... Au cœur de son approche, on trouve l'idée de responsabilité : *« comment cesser de se défausser, apprendre à répondre de ses actes, accepter de devenir grand ».*

Sa propre responsabilité, Marie-Aude Murail ne l'esquive pas : *« Dès que je vois un jeune, je cherche à savoir qui il est, comment il va s'en sortir. Je n'ai pas envie de l'écraser de conseils, plutôt de l'écouter, de chercher avec lui. »* Elle cite Alain : *« L'état d'homme est beau pour celui qui y va avec toutes les forces de l'enfance. »* Son fervent dialogue avec les générations montantes n'est pas près de s'arrêter.

Florence Noiville

Conte à compte

Sous forme romanesque, Nikolaus Piper traite du bon usage de l'argent

FELIX ET L'ARGENT
(**Felix und das liebe Geld**)
de Nikolaus Piper.
Traduit de l'allemand
par Marianne Dautrey.
Seuil, 336 p., 98 F (14,96 €).
A partir de 10 ans.

Ce n'est pas la Française des jeux qui nous rendra riches. Voilà une des saines idées qu'on retirera de cette aimable pédagogie de l'argent à l'usage des préadolescents. Il y en a quelques autres, qui ne sont pas toutes financières. Par exemple une leçon de vulgarisation ; Nikolaus Piper décortique sans lasser les notions les plus rébarbatives ; il sait graduer ses leçons, puise ses exemples dans le quotidien et ménage des récréations après l'effort. Son livre est aussi un modèle de construction, les personnages y sont fortement dessinés et quelques mystères y entretiennent un séduisant suspense. Le sujet, on le pressent, est périlleux. Il est relativement aisé de traiter les instruments : le billet de banque, le compte épargne ou l'emprunt d'Etat futurs et le contrat commercial à terme. Plus délicat de montrer quels risques on peut prendre, et quelles folles ambitions doivent être réprimées. Mais il ne faut surtout pas manquer la leçon capitale : à quoi sert l'argent, quel rapport a-t-il avec le bonheur, la vie familiale, l'amitié, l'amour ?

Piper surmonte tous ces défis avec finesse. Pour bien comprendre l'argent, quel meilleur moyen que de s'enrichir ? Dans une ambiance de petite bourgeoisie provinciale, deux garçons cherchent à améliorer leur pécule pour diverses raisons dont celle, plaisamment freudienne, que *« les filles préfèrent les riches ».* Celle qui se joindra bientôt à eux fera mentir l'adage. Après la tonte des pelouses et la livraison des petits pains, occasions de découvrir la publicité, la concurrence et le compte bancaire, elle leur fera franchir un grand pas, celui de l'investissement, donc du bilan, qui s'établit sous les conseils d'un ineffable marchand de musique. Dilettante et perspicace, ce conseiller connaît assez l'Histoire pour parer d'un plumage attrayant la hideuse Comptabilité en partie double, et l'hermétique Monnaie scripturale. Désormais propriétaires d'un poulailler, les enfants devront comprendre l'offre et la demande pour bien vendre leurs œufs. Leur association se formalise, il y a des statuts, un nom collectif, une responsabilité plus ou moins limitée. Mais, pour aller plus loin, pour atteindre et désosser les mécanismes de la Bourse, il faudrait davantage de capital.

ALÉAS DU CAC 40

La nouvelle Cie des Petits Lutins s'en dotera en découvrant un trésor *ex machina,* qui apporte aussi des interrogations morales : à qui appartient-il ? Faut-il le rendre ? En attendant, on le place en actions grâce à une superbe opératrice de marché, bonne fée, bien que vêtue de noir, qui fait étinceler les valeurs médias en les effleurant de son portable. Voilà les Lutins devenus riches, puis de nouveau pauvres, alors que le père du héros est mis à pied dans une restructuration : les aléas du CAC 40 n'occultent pas l'injustice du grand capital. Mais à qui rendre le trésor sérieusement écorné ? Après la richesse, les enfants poursuivent maintenant la vérité ; la tendresse et la compassion viennent tempérer leurs ambitions. Ils regardent des mendiants, ils écoutent une jeune écologiste : ils deviennent presque adultes. Quand tous les mystères seront élucidés, ils sauront tout ce qu'il faut savoir sur l'argent, y compris ceci : qu'il ne fait pas le bonheur, et qu'il vaut mieux se tenir à l'écart des produits dérivés, surtout si celui qui les vend roule en Ferrari. Sages préceptes.

Jean Soublin

Education à coups de pioche

A chacun de trouver sa voie, son trou dans ce puzzle d'histoire subtil agencé par Louis Sachar qui a pour cadre un camp de redressement pour adolescents

LE PASSAGE
(**Holes**)
de Louis Sachar.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Jean-François Ménard.
L'Ecole des loisirs, 280 p.,
70 F, (10,67 €).
A partir de 12-13 ans.

Pour un livre étonnant, c'est un livre étonnant. Ne serait-ce que par les ingrédients de son histoire. Le lieu : un camp de redressement pour jeunes délinquants, au milieu de nulle part, dans un désert du Texas. Les personnages : de pauvres hères qui, pendant deux cents pages, transforment le sol en gruyère en creusant des trous partout pour une raison que l'on ne s'explique que plus tard. La température : 35 degrés à l'ombre – quand on en trouve – et une chaleur qui pèse comme un couvercle sur l'ensemble du livre. Le décor enfin : un grand lac asséché dont il ne subsiste, pour toute mémoire, que quelques troncs décharnés et de vieilles légendes qui refont surface peu à peu : souvenirs de pêches au sirop et de jolies femmes hors la loi, d'oignons crus et de trésors enfouis. Ajoutez à cela les lézards jaunes dont les morsures vénéneuses font planer sur l'intrigue l'ombre (ou la délivrance) de la mort, et vous aurez un avant-goût de ces *Trous* si méticuleusement agencés par Louis Sachar.

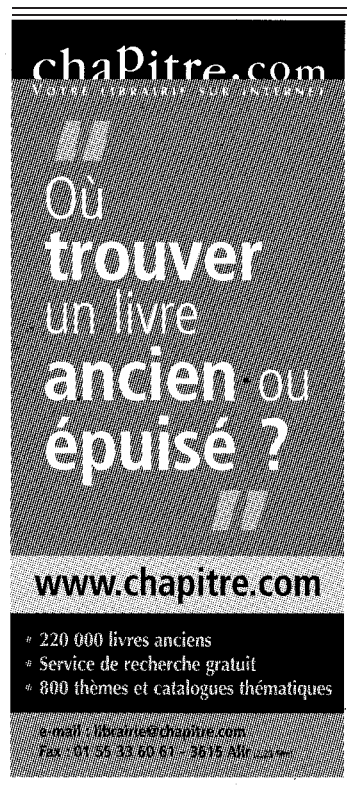

BELLE ARCHITECTURE

Car si l'on veut bien dépasser l'aspect singulier – déroutant peut-être – des premières pages, on devine vite les liens invisibles qui relient entre eux les éléments de ce bric-à-brac. Les histoires incongrues de baskets volées et d'hommes qui transpirent des pieds trouvent ainsi leur place dans un roman où rien n'est laissé au hasard. Subtil, magnifiquement architecturé, *Le Passage* a raflé la plupart des grands prix littéraires américains, du National Book Award pour la littérature de jeunesse à la Newbery Medal. Et l'on comprend pourquoi les bibliothécaires outre-Atlantique en ont fait l'un de leurs romans d'élection.

Difficile de résumer cette histoire au cœur de laquelle se trouvent, bien que non explicites, les notions de vérité et de responsabilité. Envoyé se « rééduquer » au camp du lac Vert pour un absurde vol de chaussures qu'il n'a pas commis, Stanley découvre que les adultes, censés incarner la Loi, ne sont en fait mus que par le cynisme et la cupidité, que la fatalité n'existe pas, que son ancêtre avait beau voler des cochons, aucune malédiction ne pèse sur lui, à condition qu'il veuille bien s'en persuader, et que l'ordre social n'a finalement rien d'immuable. Mais réduit à ces idées, *Le Passage* pourrait être pris pour un manuel de pensée positive, ce qu'il n'est évidemment pas.

Comme l'écrit un critique américain, il s'agit plutôt d'un *« puzzle intelligent »* que les adolescents – en particulier les garçons et même, pourquoi pas, les non-lecteurs ! – auront sûrement à cœur de résoudre par eux-même. Chacun y trouve son compte : cela dépend juste du « trou » que chaque lecteur veut bien creuser dans l'œuvre elle-même et de la strate à laquelle il s'arrête. Les plus vieux, quant à eux, salueront les « passages » audacieux du réalisme à la légende, du passé au présent, de l'enfoui à la surface (car l'invention du trésor, celui que l'on cherche d'un bout à l'autre, est évidemment la révélation de la vraie personnalité de Stanley). Et telle est peut-être là la force du livre : toutes les métaphores sont possibles, pour tous les publics et pour tous les âges.

Que de bonnes lectures à conseiller ces temps-ci aux adolescents. Entre le *Oh Boy !,* de Marie-Aude Murail (L'Ecole des loisirs, lire ci-dessus) et le magnifique récit de l'Afghan Atiq Rahimi, *Terre et cendres* (POL, lire page V), ceux-ci auront de quoi assurer un autre passage important dans leur itinéraire de lecteur : celui de la lecture à la littérature. Avec Louis Sachar – parfaitement traduit par Jean-François Ménard –, on n'est pas en reste. Pour cet ancien avocat auteur de dix-huit livres pour la jeunesse, le plaisir est le ressort essentiel de la fiction. Dans ses chapitres, il arrive que les chutes aient la force des grands qu'il admire : Flannery O'Connor ou J. D. Salinger.

Fl. N.

Contre les ténèbres

LUMIÈRE !
de Philippe-Jean Catinchi.
Ed. du Rouergue,
« L'Œil amusé »,
44 p., 76 F (11,58 €).
A partir de 8 ans.

A droite, M. Son, sur sa balançoire, fait *« pouêt »* avec sa trompe. A gauche, Mme Lumière se balance au bout de son fil, sa jupe ensoleillée faisant fonction d'abat-jour. C'est un dessin, en bas-relief, de Lionel Le Néouanic. Il illustre, avec Frédérique Bertrand, Christian Voltz et Olivier Douzou, mais aussi Ziem, Joseph Vernet, Chéret ou Sara Holt, Victor Hugo ou Rembrandt, et Dürer, et Duane Michals, un livre écrit par Philippe-Jean Catinchi. Il traite de « la lumière ! Toute la lumière ».

Celle dont, selon les Grecs anciens, est née le dessin, ombre projetée d'un citoyen qui, avant de partir périr en guerre, fut saisi sur un mur par la main alerte, amoureuse et désespérée de sa compagne. Mais la lumière de Philippe-Jean Catinchi est, si on ose dire, plus lumineuse. Parfois blafarde, lunaire, tantôt crépusculaire, sinon tremblotante, voire mourante, elle parle pourtant le plus souvent de Méditerranée, d'arc-en-ciel, d'étoile pour berger et de veilleuse pour enfant ; de réverbères qui l'élèvent et de vitraux qui la tamisent ; de projecteurs qui s'étreignent et de lanternes magiques. De l'incandescente et de la clignotante. D'une statue de Zadkine qui s'appelait *Mère et enfant,* avant d'être rebaptisée *Formes et lumières.* Un livre constitué d'une multitude d'éclats, mais juste pour entretenir une petite flamme.

Harry Bellet

Philippe-Jean Catinchi est journaliste au « Monde des livres ».

Livraisons

● **BÉBÉ-JO,** de Richard Morgiève
Conte du pays des glaces éternelles, *Bébé-Jo* est aussi une belle légende. Les enfants *Ça Caille* – entre le pingouin et le manchot – habitent Moins Cinquante, la plus petite ville du monde. Papa est mort, Grand-Jo et Bébé-Jo veillent leur mère qui dort au fond de l'iglou. Les frères se chamaillent, luttent ensemble contre deux ours affamés, dialoguent avec un corbeau dévié de sa route. Mais ces péripéties ne les distraient pas d'une prise de conscience redoutable : maman ne se réveillera plus. *Bébé-Jo* aborde la plus traumatisante des expériences. C'est aussi un exercice de style jubilatoire comme le sont les dessins de Gianpaolo Pagni. Richard Morgiève est un écrivain rare. Son écriture riche et inventive insuffle à ce livre pour enfants les vertus d'un grand roman initiatique (Ed. Joëlle Losfeld, 91 p., 99 F [15,09 €]. **A partir de 5 ans).** **H. Mn**

● **PIPI DANS L'HERBE**, de Magali Bonniol
Pourquoi la coccinelle est-elle si rouge ? Est-elle vraiment fâchée ? On n'a jamais vu une petite bête faire autant d'histoires pour un petit pipi dans l'herbe ! Une histoire simple pleine d'humour et de fraîcheur pour ce premier album qui frappe par la grande expressivité de son trait. Après cette découverte, on prendrait volontiers des paris sur Magali Bonniol, qu'il faudra désormais suivre attentivement (L'Ecole des loisirs, 38 p., 75 F [11,43 €]. **A partir de 2-3 ans**). **Fl. N.**

● **DRAGON VOLE,** d'Elzbieta
Avec plus de trente titres derrière elle, Elzbieta est l'une des grandes signatures actuelles de l'album pour enfants. Dans la veine légère de *Saperli et Popette* plus que dans celle du grave et magnifique *Flon-Flon et Musette,* voici les aventures de Ripadan et Rapatrou. Ou comment perdre son meilleur ami par fanfaronnade, dans une improbable chasse au dragon (Pastel, 32 p., 75 F [11,43 €]. **A partir de 3 ans**). Signalons également, en « Lutin poche », la réédition de *Petit-Gris* (L'Ecole des loisirs, 32 p., 34 F, [5,18 €]. **A partir de 3 ans).** **Fl. N.**

● **BOB**, d'Emmanuelle Robert et Ronan Badel
Lorsque maman s'agite dans la cuisine, elle réveille les monstres cachés dans la tête de son petit garçon. Dragons, bêtes sauvages, et aussi l'Alien qui *« essaie de manger les sandalettes de Batman ».* Comment faire ses devoirs dans ces conditions ? En quelques planches rapides et humoristiques, Emmanuelle Robert et Ronan Badel résument toute la fantasmagorie des petits qui vivent entièrement dans leur bulle. Encore deux nouveaux venus à suivre de près (Seuil Jeunesse, 36 p., 59 F [8,99 €]. **A partir de 4 ans).** **Fl. N.**

● **ÇA DÉPEND SI...,** d'Agathe Hennig
Après la jolie série sur les sentiments (*Astrid est trop timide, Roberto se trouve trop gros,* etc.) parue chez Mango au début de l'année (39 F [5,95 €]. **A partir de 3 ans**), Agathe Hennig initie les tout-petits à la relativité à travers ces livres cartonnés qui peuvent se lire d'un côté et de l'autre. Car tout dépend si... l'on a peur ou pas, si l'on est gai ou triste, gentille ou vilaine. Une bonne manière de découvrir, dès 3 ans, que son propre comportement influe sur celui des autres (Hatier, chaque titre 24 p., 39 F [5,94 €]). **Fl. N.**

● **À JÉRUSALEM AU TEMPS DE JÉSUS,** de Jocelyne Ajchenbaum et Ginette Hoffmann
Après Pâques, voici l'occasion de trouver du sens au-delà des chasses aux œufs et du chocolat. De l'Ancien Testament aux premiers chrétiens, la *Nouvelle Bible illustrée* d'Albert Hari et Charles Singer qui paraît aux éditions du Signe présente les textes bibliques en les resituant dans l'Histoire (**A partir de 11 ans**). Initiation vivante à la civilisation juive de l'Antiquité, la collection « Des Enfants dans l'Histoire » invite à suivre Noé, 8 ans, dans les célébrations de la Pâque juive. Avec une petite histoire de la diaspora et une chronologie pour mieux comprendre (Casterman, 46 p., 50 F [7,62 €]. **A partir de 7 ans**). **Fl. N.**

la chronique

de Roger-Pol Droit

A la recherche de l'homme perdu

Sommes-nous une partie de la nature ? Ou bien une incomparable exception ? Autour de cette question classique, deux mises au point nouvelles. Luc Ferry défend les philosophies de la liberté. Jean-Didier Vincent rappelle que, malgré ses singularités, l'homme est animal

QU'EST-CE QUE L'HOMME ? Sur les fondamentaux de la biologie et de la philosophie
de Luc Ferry
et Jean-Didier Vincent.
Ed. Odile Jacob, 302 p., 130 F (19,82 €).

La scène est bien connue. Le type est hirsute, dépenaillé. Il a l'air revêche et tient une lanterne à la main, bien que le soleil brille encore. Diogène le Cynique fait mine de ne rien voir et scrute autour de lui, sur la place publique, la foule habituelle. Le vieux bougon feint de n'y reconnaître personne. Que fait-il donc ? *« Je cherche un homme »*, répond Diogène. L'histoire a retenu le trait. Les peintres se sont emparés de l'anecdote. On ne compte pas les tableaux et les gravures qui, de la Renaissance au siècle des Lumières, illustrent cette leçon de philosophie en acte. Que suppose-t-elle ? Première possibilité : Diogène a une certaine idée de l'humain, une représentation de ce que peut être l'homme s'il vit conformément à la nature, et il constate, non sans mépris, que dans tous ces gens qui vont et viennent sur l'agora, aucune silhouette ne correspond à ce modèle. Rien que des ombres, des poules mouillées. D'homme, point. Deuxième possibilité : la recherche d'une définition de l'homme est elle-même une tâche vaine, sans résultat, voire, pour le philosophe cynique, sans véritable signification. Quand Platon arrive à la conclusion que l'homme est un *« bipède sans plume »*, Diogène se promène avec un poulet plumé, en proclamant : *« Voici l'homme ! »*

Au cours de l'histoire de la philosophie, la question n'a cessé malgré tout de se poser et de se transformer. On pourrait dire, en très gros, que l'Antiquité assigne à l'humain une place, dans l'ordre cosmique, entre dieux et animaux. L'homme est du côté des mortels, non des êtres divins. Il est « animal », mais pourvu de raison-langage, et donc capable non seulement de se savoir mortel mais de se préoccuper de morale et de politique. A la Renaissance commence à se constituer nettement l'idée que l'homme est toujours à inventer, figure sans autre visage que celui qu'il doit tracer lui-même, en l'absence de toute nature et de tout modèle. Voyez par exemple *De la dignité de l'homme* de Pic de la Mirandole. Près de nous, cette idée d'une autocréation culmine, comme on le sait, dans la philosophie de la liberté de Sartre. Toutefois, les biologistes persistent à inscrire l'homme dans la nature, à le considérer dans sa parenté avec les singes, les reptiles et plus anciennement les bactéries. Mieux : en accomplissant des progrès considérables dans la connaissance du fonctionnement humain, la biologie contemporaine en vient presque à vouloir fonder l'éthique sur l'organisation des neurones.

Le problème ne consiste pas dans la définition de l'homme en général, mais dans la question de savoir s'il doit ou non être considéré comme *« une partie de la nature »*, pour reprendre l'expression simple de Spinoza. Luc Ferry et Jean-Didier Vincent, au nom respectivement de la philosophie et de la biologie, mettent en perspective cette interrogation. L'un défend la liberté, pourfend le déterminisme, préserve la possibilité d'une éthique normative qu'un strict matérialisme rend à ses yeux totalement vaine. L'autre rappelle que pour le biologiste *« l'homme est un animal »*, et qu'il n'y a pas de rupture dans l'évolution, même si notre espèce possède des traits uniques – l'émotion artistique, l'amour, la haine, dont on ne trouve pas les équivalents chez d'autres vivants. Les approches sont donc distinctes. Mais ce n'est pas le combat qui commande. Pas d'affrontement, pas même de confrontation directe dans ce livre à deux voix. Des exposés clairs, directs, accessibles. Objectif : dire l'essentiel, à l'usage des non-spécialistes.

Voilà qui est indiscutablement utile. On manque, à l'évidence, de telles synthèses. Leur rôle n'est pas d'apporter des idées neuves, ni d'opérer des bouleversements théoriques, mais de faire le point, avec exactitude et compétence, sur des questions de fond. Expliquer, exposer, aider à comprendre ne constituent certes pas la seule tâche des intellectuels, mais c'est une de leurs fonctions, souvent oubliée ces dernières décennies. Il convient donc de saluer cette initiative. Voilà de la bonne pédagogie, qui s'annonce comme telle et atteint son but. Toutefois, cet accord sur la nécessité de bons exposés de base à l'usage du public n'est pas une approbation, en ce qui me concerne, des positions soutenues par Luc Ferry. Il dit fort clairement ce qui lui paraît essentiel, et on ne peut que le louer de cette netteté. Le philosophe défend ici avec une belle vigueur, et parfois quelque témérité, les doctrines de la liberté. Il combat l'idée que nous soyons déterminés, refuse que notre libre-arbitre soit une illusion, insiste sur le fait que l'histoire même de l'humain, à l'opposé de la fixité des instincts animaux, est le meilleur signe de cette singularité.

On imagine sans peine que se frotteront les yeux d'étonnement un amateur de Spinoza, un lecteur de Nietzsche, un disciple de Deleuze ou un élève de Foucault. Perfides comme le sont les matérialistes, tous dépourvus d'éthique et de responsabilité, ils en viendront à regretter que le débat avec Jean-Didier Vincent ne se soit pas poursuivi jusqu'à une mise au clair des oppositions les plus radicales entre les deux auteurs. En lisant le biologiste, en effet, on constate combien la liberté humaine tant vantée peut paraître fragile, réduite, exposée. *« De quelle liberté dispose un enfant violé et battu qui sera demain bourreau à son tour ? Tout le paradoxe de la liberté de l'homme est là »*, écrit Jean-Didier Vincent. Au cours de son exposé, qui éclaire les principaux acquis contemporains des sciences de la vie, le biologiste semble souvent plus prudent que le philosophe, presque plus distant envers sa discipline : *« Il est possible qu'avec un peu de recul toutes ces machineries modernes de l'esprit se révèlent aussi farfelues que le sont à nos yeux la glande pinéale, siège de l'âme, et les tuyauteries de l'homme-machine imaginé par Descartes. »*

On se souvient que Kant résumait toute la démarche du savoir par la question : *« Qu'est-ce que l'homme ? »* Mais on ne peut oublier que Marx, Freud, Nietzsche et quelques autres à leur suite se sont efforcés d'explorer l'envers du décor. Sans y trouver plus d'homme que Diogène sur la place publique. On a même cru, dans les années 60, être tout à fait débarrassé de cette illusion. Comment se fait-il que reviennent, aujourd'hui, ces interrogations sur l'homme ? L'époque est inhumaine ? La vie est menacée ? Le marché est sans pitié ? Sans doute. Il conviendrait alors de se demander comment fonder les droits de l'homme sans cette figure classique de l'homme, et comment préserver les libertés sans renier le déterminisme. Certains trouveront de telles propositions dépourvues de sens. D'autres y verront le seul chemin qui reste. Le débat n'est pas clos.

★ A signaler également, *Faust, une histoire naturelle*, de Jean-François Peyret et Jean-Didier Vincent. Metteur en scène et biologiste des passions scrutent les scènes de la science et du théâtre (éd. Odile Jacob, 222 p., 110 F [16,77 €]).

Un programme pour l'Europe

Le philosophe allemand Jürgen Habermas esquisse ce que pourraient être le sens et la mission d'une véritable union européenne au niveau politique

APRÈS L'ÉTAT-NATION
de Jürgen Habermas.
Traduit de l'allemand par Rainer Rochlitz,
Fayard, 162 p., 95 F (14,48 €).

Ce siècle qui s'achève n'aura pas été rose. *« Il a vu se produire,* comme l'écrit à juste titre Jürgen Habermas, *plus de victimes, de soldats tombés au combat, de citoyens assassinés, de civils tués et de minorités chassées, de torturés, de maltraités, de morts qui ont succombé à la faim et au froid, de prisonniers politiques et de réfugiés, que tout ce qu'on aurait pu imaginer jusque-là. »* Pourtant, ce « mauvais » XXe siècle, bien réel, ne doit pas nous cacher les efforts accomplis depuis 1945, en Europe occidentale, pour permettre la constitution d'un espace communautaire à l'intérieur duquel la paix serait assurée, les droits de l'homme garantis et les injustices sociales combattues.

De ces trois idéaux, le dernier n'est pas le moins important. Un Etat moderne, ainsi que le rappelle en effet Habermas, ne saurait être considéré comme véritablement « démocratique » que s'il s'emploie de manière efficace à réduire les inégalités les plus criantes. Or un tel programme, qui a bien été tenté, en Europe occidentale, se trouve aujourd'hui ouvertement menacé. On le voit même remis en cause par beaucoup d'« europhiles », tardivement ralliés à un néolibéralisme pur et dur. La mondialisation économique, en abolissant la fonction de régulation du marché qui était auparavant celle de l'Etat, doit-elle donc également réduire à néant l'ambition « sociale » de ce dernier ?

Habermas se refuse à tenir pour inéluctable une telle évolution. Tout en reconnaissant que la libéralisation des échanges commerciaux et des flux financiers ne peut que faire baisser les recettes fiscales de l'Etat, et tout en concédant que *« le keynésianisme dans un seul pays n'est plus viable »*, il estime que les Etats de demain ne pourront faire autrement que de se ressaisir, sous des modalités nouvelles, de leur ancienne fonction régulatrice. Et cela pour deux raisons. Parce que le chômage et l'exclusion sont, pour toute société, des dangers objectifs. Mais aussi, et surtout, parce qu'il existe d'autres formes de mondialisation moins désirables – telles que la mondialisation des catastrophes écologiques et d'autres fléaux humains (mafias de la drogue, du trafic d'armes, du terrorisme) – auxquelles seule une coopération entre Etats forts peut s'opposer.

COOPÉRATION RENFORCÉE

Sans doute une coopération de ce type existe-t-elle déjà, en particulier à l'intérieur de l'Union européenne. Mais elle demeure trop timorée, au jugement de Habermas, qui appelle à un renforcement et un approfondissement de la construction européenne dans le domaine proprement politique. Au moment où les Quinze s'apprêtent à devenir vingt-huit, n'est-il pas temps, en effet, qu'ils s'emploient à nouer entre eux des liens autres que purement commerciaux ? Reste à savoir, bien sûr, selon quel modèle penser ces liens à venir. Le choix de Habermas est clair : seul un modèle de type « fédéraliste » serait à même de sauver l'Europe de l'éclatement ou (ce qui serait pire) de l'enlisement dans le mercantilisme.

Ce n'est pas tout. Il n'y a aucune raison pour que le nécessaire établissement, à l'échelon politique et non seulement économique, de liens transnationaux se trouve limité à cette petite région du monde qu'est l'Europe. C'est, au contraire, l'ensemble des nations de la planète qui doit être progressivement amené à nouer des liens de ce genre. La paix, le respect des droits de l'homme (y compris pour ces simples « citoyens du monde » que sont les réfugiés et autres personnes « déplacées »), la lutte contre les inégalités sociales : ces trois objectifs ne sont-ils pas eux aussi, du point de vue de la raison, des objectifs mondiaux ?

Ils ne pourront être poursuivis, toutefois, qu'à condition de dépasser la forme, devenue caduque, de l'« Etat-nation ». Ce n'est pas dire que les Etats-nations actuellement existants doivent disparaître sans autre forme de procès, ni qu'ils doivent laisser place à un unique Etat « mondial ». Pour Habermas, au contraire, tout comme pour Kant, un Etat de ce genre n'est nullement souhaitable, car il deviendrait nécessairement despotique. C'est plutôt du côté d'un modèle plus informel – celui, là encore, d'une « fédération » ou d'une « confédération » d'Etats, simplement liés entre eux par des traités assortis de garanties supranationales – qu'une solution pourrait être, à long terme, recherchée. Et c'est encore à l'Union européenne qu'il reviendrait, en la matière, de donner l'exemple, c'est-à-dire de promouvoir l'idée (encore mal acceptée) selon laquelle une véritable *« politique intérieure à l'échelle de la planète »* devrait pouvoir, au fil des ans, se mettre en place. Dans le respect, bien sûr, des multiples singularités culturelles qui entendent cohabiter les unes avec les autres sur les cinq continents.

On le voit : les trois courts textes récents de Habermas rassemblés ici soulèvent – avec la précision et l'honnêteté propres à Habermas – des problèmes qui figurent parmi les plus importants aujourd'hui.

Christian Delacampagne

La vie partagée

Entre individualisme et vie conjugale, François de Singly analyse les nouveaux visages du couple

LIBRES ENSEMBLE
L'individualisme dans la vie commune
de François de Singly.
Nathan, « Essais et recherches », 256 p., 139 F (21,19 €).

A deux sous le même toit, soit, à condition de ne pas sacrifier le souci de soi. Qu'il s'agisse du mariage, du pacs ou du concubinage, la vie de couple demeure un objectif, mais l'engagement, moins définitif qu'autrefois, est également beaucoup moins fusionnel. L'époque, en effet, exalte l'exquise singularité, elle vante l'autonomie et promeut l'épanouissement individuel : l'impératif, aujourd'hui, c'est de savoir être soi-même. Pour le sociologue de la famille François de Singly, *« le paradoxe de l'individualisme contemporain conduit donc les adultes à rêver d'une vie qui cumule, en même temps – et pas successivement –, des moments de solitude et des moments de communauté »*. A la fois seul et avec l'autre, qui n'est plus une « moitié » mais un être entier, tel est le scénario conjugal idéal que les nouveaux duos s'efforcent de réaliser.

François de Singly et son équipe ont étudié avec minutie la manière dont cette difficile conciliation des contraires s'invente au quotidien. Par exemple dans l'aménagement de l'espace commun où chacun souhaite préserver son territoire, si réduit soit-il : un coin, une aire de repli, quelques objets en propre, une marque dans le décor. Ou encore dans la répartition du temps partagé et des activités séparées, afin que nul ne renonce à cultiver ses goûts, à pratiquer ses loisirs préférés, à rencontrer, parfois seul, sa famille ou ses amis. Au fil de la cohabitation s'opère une *« socialisation par frottement »*, plus ou moins volontaire et consciente, faite d'ajustements successifs, entre retraite solitaire et prise en compte du partenaire. Cela n'exclut pas les négociations, les concessions, et parfois les frictions. Au sujet de la télévision, par exemple (quand l'un la regarde seul dans son coin, l'autre a le sentiment d'une *« concurrence déloyale »*), ou à propos d'un autre rival, le téléphone, qui introduit un tiers excluant au sein de la vie à deux. Attention : si l'enfer, c'est d'avoir l'autre « sur le dos », il est tout aussi inquiétant qu'il paraisse indifférent ou simplement trop absorbé ailleurs. Tout est affaire de dosage, dans cette *« double vie »* d'un nouveau genre. Le refus de la confusion identitaire et l'affirmation d'une fidélité à soi-même vont de pair avec la réassurance régulière du désir et du plaisir d'être ensemble. Inutile pour cela de partager de nombreuses activités, la cohabitation facilite justement ces infimes et fréquents *« rituels confirmatifs »* qui permettent de *« rendre hommage à la communauté »* à moindres frais.

SEUL ET « AVEC »

Dans le même esprit, l'autonomie des jeunes au domicile familial est encouragée, ils ont droit à un espace privé et, si possible, à une chambre à eux, un lieu personnalisé où ils peuvent se réfugier, s'enfermer, mais à condition que ce ne soit pas à clé. Car, là aussi, il s'agit d'être seul et « avec », sans empiètements ni barrières trop rigides. Scènes de la vie ordinaire : les parents sommés de frapper avant d'entrer, le droit au désordre et le droit au décor, les *« résistances maternelles »* car la maison ne saurait être un « hôtel », l'étape du lit pour deux, etc. Prolongeant ses analyses précédentes sur le rôle central du groupe familial dans la construction de l'identité individualisée (1), François de Singly montre ici que les couples, comme les familles, sont devenus flexibles afin de *« résoudre la quadrature du cercle de la modernité, intégrer l'individu dans le collectif sans lui donner le sentiment de l'enfermement »*.

Nicole Lapierre

(1) *Le Soi, le couple et la famille*, Nathan, 1996.

Une femme déplacée

LA SURVIVANCE
Traduire le trauma collectif
de Janine Altounian.
Préface de P. Fédida, postface de R. Kaës,
Dunod, 194 p., 150 F (22,86 €).

Janine Altounian est une femme déplacée et c'est une qualité. Elle n'est pas là où on l'attend : pas ravie, le 29 mai 1998, quand le Parlement français vote une proposition de loi reconnaissant le génocide arménien. Un projet de loi pour proclamer la vérité, est-ce vraiment un sujet de joie ? Et si contentement il y a, pourquoi doit-il être spécifiquement arménien ? Les dénis de justice et de vérité ne sont-ils pas l'affaire de tous ? Bref, la gratitude et l'exultation communautaire ne lui sont guère familières. Par ailleurs, elle n'a ni lieu ni statut dans ce monde universitaire qui l'invite cependant de colloques en revues. Elle n'a pas non plus de discipline d'appartenance, sa réflexion circule entre histoire, littérature et psychanalyse. Enfin, elle passe d'une langue à l'autre, en tant que germaniste collaborant à une traduction des œuvres de Freud, mais surtout en tant que fille de survivants, interprète du silence des siens.

« Traduire le trauma collectif », c'est articuler et nommer, dans le français du pays d'accueil, ce qui restait bloqué dans un passé informulable et une langue morte. La survivance est un art du déplacement, un effort salvateur pour rejeter l'hérédité du malheur en retrouvant le sens de l'héritage et de la transmission. Refusant l'enfermement et le repli mortifère, Janine Altounian analyse, à partir de son expérience mais aussi à travers diverses œuvres littéraires, la manière dont *« l'écrivain héritier »* parvient à donner une place dans la culture à ceux qui en furent exclus et un texte à ceux qui étaient sans « papiers ».

N. L.

ECONOMIE

● par Philippe Simmonot

Le rationnel et le raisonnable

L'ÉCONOMIE POLITIQUE DE JOHN R. COMMONS
Essai sur l'institutionnalisme en sciences sociales
de Laure Bazzoli
L'Harmattan, 234 p., 140 F (21,34 €)

Il est dommage que John R. Commons (1862-1945) soit si mal connu en France. Cet auteur américain, qu'on ne sait trop comment qualifier – économiste ? sociologue ? juriste ? –, n'a pas eu, il est vrai, la postérité qu'il méritait, même aux Etats-Unis. L'institutionnalisme qu'il a fondé n'a pratiquement pas fait école. Et les néo-institutionnalistes tels Williamson et North ont en partie nié l'héritage (1). Le grand mérite du livre de Laure Bazzoli, qui fait presque oublier son aspect de thèse pas assez dégrossie (sans compter quelques fautes d'orthographe qu'on aimerait mieux mettre sur le compte de l'éditeur !), est de montrer que les questions posées par John Commons sont essentielles et toujours actuelles : il s'agit tout simplement de savoir si le capitalisme laissé à lui-même conduit au chaos ou à l'ordre – et quel ordre ?

La critique du capitalisme à laquelle se livre Commons part de l'idée assez commune que l'on se fait en ce temps-là, et encore au nôtre, des fondements de l'économie : l'égoïsme calculateur de l'*Homo economicus,* supposé représenter le sujet de l'économie de marché. L'originalité de Commons est de partir d'un autre paradigme : la *« loi fondamentale de la nature humaine »* serait, non pas l'intérêt, mais la recherche d'une *« sécurité des anticipations »*. En termes vulgaires, on dirait que l'homme a besoin d'être rassuré, que pour ce faire il se moule dans des habitudes, des routines qui lui évitent de se poser des questions à chaque fois qu'il remue le petit doigt. C'est ainsi seulement qu'il peut se consacrer à un exercice actif de la raison. Mais la sécurité suppose un ordre. Justement, comment émerge cet ordre ?

Or la *« routinisation des processus cognitifs »*, pour employer le jargon de Bazzoli, ne peut être appréhendée par la psychologie individualiste dont se servent les économistes classiques. C'est par un processus de socialisation que les individus deviennent acteurs. Commons appelle donc à la reconnaissance de l'enchâssement social du comportement économique, et, partant, à remplacer l'individu rationnel par un individu raisonnable dont l'action est toujours médiatisée par sa relation aux autres et au contexte. La nuance pourra paraître mince. Il n'empêche que, des deux types, le raisonnable apparaît bien comme le plus civilisé, comme le plus adouci par le commerce (à la Montesquieu). Mais rien ne nous dit pourquoi le raisonnable l'emporterait sur le rationnel, surtout lorsque Commons précise lui-même que, tout raisonnable qu'il soit, l'homme est aussi un être de passion, de stupidité et d'ignorance, qui a tendance à s'accrocher aux habitudes et aux règles existantes quand bien même celles-ci sont devenues inefficaces ou inadéquates.

Ce que Commons cherche à réfuter ici, c'est que le jeu libre du marché puisse produire lui-même un ordre (grâce à la *« main invisible »* de Smith, ou selon l'*« ordre spontané »* de Hayek). Pourquoi serait-ce impossible ? Tout simplement, comme le dit Laure Bazzoli, *« parce que ce choix ne peut s'effectuer sans règles collectives qui le rendent possible et assurent la compatibilité mutuelle des conduites »*. Bref, le marché ne peut précéder l'Etat, l'Etat est antérieur, puisqu'il rend possible le marché. Dans les termes de Commons, cela devient : *« L'action collective est plus que le contrôle de l'action individuelle, c'est, par l'acte même de contrôle,* (...) *une libération de l'action individuelle. »*

Selon Commons, *« en ne distinguant pas le transfert légal des droits de propriété d'un bien de son transfert physique, les économistes ont assimilé à tort, bien et propriété »*. Car, bien évidemment, toute transaction porte sur des droits et renvoie donc à l'ensemble de l'Etat de droit, et donc à l'Etat proprement dit. Il est possible que des économistes de l'époque aient commis une telle confusion, mais on peut supposer que ce fut par négligence ou ignorance. Il se peut aussi que cette confusion ne nous paraisse aujourd'hui si flagrante que grâce à l'apport souterrain de la pensée de Commons.

La sagacité de l'Américain apparaît encore dans son explication des cycles économiques. Ce serait l'élasticité du système bancaire capable de créer la monnaie à partir de leurs dépôts qui serait la source de l'amplification des anticipations optimistes, lesquelles ne peuvent aboutir qu'à un krach dans un retournement cataclysmique. Commons en conclut qu'il faut rendre le capitalisme *« raisonnable »*, et en particulier demander à la politique monétaire de corriger les influences déstabilisatrices de la monnaie bancaire. Il prône l'adoption d'une règle de stabilité des prix, qui revient à une stabilisation de la valeur de la monnaie, assise sur un fonctionnement nouveau du système bancaire équilibrant les différents groupes sociaux, tant créanciers que débiteurs. Tout cela est bien compliqué, et pourtant annonce trois quarts de siècle à l'avance la doctrine qui vient d'être imposée à la Banque centrale européenne après l'avoir été à la Banque de France.

Mais il est tout de même étrange que l'institutionnaliste Commons ne nous dise pas pourquoi diable l'institution bancaire est si mal construite. Et surtout qu'il serait très simple d'empêcher les banques de créer de la monnaie – il suffirait de les obliger de couvrir à 100 % leurs prêts par des dépôts. Un institutionnaliste aurait fort bien pu concevoir une telle solution, alors même que nombre d'auteurs de stricte obédience libérale la préconisent. C'est justement ce que Commons, à lire Laure Bazzoli, ne voit pas. Mystère ?

Quoi qu'il en soit, après cette mise en bouche, on ose espérer qu'un éditeur prendra la décision de combler un vide. Aucun des ouvrages de Commons, pas même les fondamentaux : *Industrial Goodwill* (1919), *Legal Foundations of Capitalism* (1924), *Institutional Economics. Its Place in Political Economy* (1934), n'a été traduit en français – ce qui est pure honte !

(1) *Markets and Hierarchies*, de O. E. Williamson, Free Press, MacMillan. Douglas C. North, *Institutions, Institutional Change and Economic Performance,* Cambridge University Press, 1990.

PASSAGE EN REVUE

● **« LA NOUVELLE REVUE FRANÇAISE »** et **« L'INFINI »**

Deux grands textes inédits, l'un d'Odysseus Elytis, l'autre de Charles-Albert Cingria, ouvrent le dernier numéro de *La NRF* qui comporte également un dossier sur les écritures africaines présenté par Jean-Noël Schifano. Le premier, comme l'explique son traducteur Jacques Bocquentin, est une méditation testamentaire du poète et prix Nobel grec sur les biens bafoués de la terre. Le second, très différent, est un extrait de l'un des nombreux inédits laissés par l'écrivain suisse, qui paraîtra le mois prochain intégralement chez Gallimard. Mais il faut citer aussi Jude Stefan (sur Nietzsche) Michel Deguy, Ludovic Janvier, Jacques Chessex... (n° 553, 95 F [14,48 €]).

Michel Deguy est également présent – avec notamment Marcelin Pleynet, François Cheng, Jacques Julliard (sur Claudel), Georges-Arthur Goldschmidt... – dans le numéro de printemps de l'autre revue littéraire de Gallimard, *L'Infini.* Mais le « morceau » principal est ici un choix de quelques lettres échangées entre Martin Heidegger et Hannah Arendt, extrait d'un volume à paraître chez Gallimard grâce aux soins de Pascal David (n° 69, 88 F [13,42 €]). **P. K.**

INTERNATIONAL

● par Daniel Vernet

Retour à la Gironde

LA NATION DANS TOUS SES ÉTATS
Les identités nationales en mouvement
d'Alain Dieckhoff.
Flammarion, 356 p., 120 F (18,29 €).

Spécialiste du conflit israélo-arabe, Alain Dieckhoff élargit sa réflexion sur le nationalisme et propose avec bonheur de sortir du dilemme Etat-nation/prolifération de petits Etats ethniques autrement que par des pétitions de principe sur la société multiculturelle. Souvent pétri de bonnes intentions, l'éloge du multiculturalisme présente l'inconvénient de nourrir, comme un choc en retour, la *« mobilisation populiste »*. Alain Dieckhoff part d'un constat devenu un lieu commun des années 90 : la guerre froide avait provoqué une *« euphémisation du nationalisme » ;* la chute du communisme a ouvert les vannes d'une résurgence des nationalismes, aux manifestations plus ou moins civilisées en Europe centrale et orientale, avec des irruptions violentes dans les Balkans. Mais il va au-delà des considérations attristées sur le *« tribalisme primitif »* dont les anciens pays communistes auraient été la proie, pour proposer le concept d'Etat multinational, un Etat qui serait *« fondé sur l'expression d'identifications multiples »* et qui serait *« en harmonie avec les aspirations des individus modernes à jouer simultanément sur plusieurs registres d'appartenance »*. Il nous faut, conclut-il, *« soit penser et organiser la multinationalité démocratique, soit se résigner à la multiplication exponentielle d'Etats à fondement ethnique. La première voie ne garantit pas une stabilité à toute épreuve, mais la seconde est autrement périlleuse car elle n'ira pas sans violence »*.

A travers des exemples pris au Canada, en Espagne, en Belgique, en Suisse, aux Etats-Unis ou en Australie, Alain Dieckhoff montre que la confusion entre le concept de nation et celui de peuple, telle qu'elle est affirmée encore par la conception française de l'Etat, conduit à une impasse. *« Il faut abandonner,* écrit-il, *la raideur jacobine pour la souplesse girondine »*, accepter que plusieurs peuples, s'identifiant à plusieurs nations, puissent coexister au sein d'un même Etat. Pourquoi ? Pour deux raisons fondamentales. La première, déjà évoquée, est l'explosion des nationalismes, pas seulement sous la forme du retour en Europe de l'Est d'une histoire figée par le communisme, mais aussi dans les vieilles démocraties occidentales. La mondialisation, on le sait, engendre des tentations de repli identitaire, ce que Freud appelait le narcissisme de la petite différence. Ce n'est pas seulement une régression, c'est aussi l'expression d'une modernité. La globalisation – et ce n'est pas vraiment nouveau – tend à provoquer une universalisation de certaines normes politiques (autodétermination, droits des minorités, etc.). La mondialisation peut parfois être un atout (économique) dans l'affirmation nationaliste. Exemple : la Flandre, qui se met en avant comme tête de pont de compagnies multinationales. Le nationalisme n'est pas (seulement) l'apanage des pauvres et des humiliés. Il se manifeste dans des régions riches (Catalogne, Italie du Nord...). Donc la simple amélioration de la situation économique ne peut pas le faire disparaître *« comme par enchantement »*.

Selon Alain Dieckhoff, les trois approches démocratiques traditionnelles : libéralisme, républicanisme, multiculturalisme, sont impuissantes à répondre à cette *« insolente vitalité »* du nationalisme. La première, en mettant l'accent sur les droits politiques, sur l'égalité des individus (un homme = une voix), fait l'impasse sur les autres champs d'identification et sur les droits culturels. L'exaltation de la République, non en tant que forme politique mais en tant qu'unité collective transcendant les diversités originelles, est une *« version de gauche du communautarisme »* qui rallie en son sein les souverainistes de tous bords. Elle est inadaptée aux défis actuels. Quand l'Etat l'applique à la lettre, comme en Corse, elle entrave la solution de la crise ; quand l'Etat veut sortir d'une impasse, elle doit être mise de côté (comme en Nouvelle-Calédonie) pour faire place à une *« gestion de la diversité au sein de la République »*. L'approche multiculturaliste, enfin, a tendance à gommer les distinctions entre les groupes dont elle vise à protéger les droits, qui demandent des réponses différentes selon qu'ils sont des groupes de condition (femmes, homosexuels...), des minorités ethniques ou des collectivités nationales.

L'Etat multinational, dont Alain Dieckhoff esquisse la théorie, devrait, dans un environnement démocratique, retrouver les fonctions exercées par les grands empires multinationaux du XIXe siècle. Il devrait permettre *« une dissociation fondamentale entre la communauté citoyenne* [pourquoi ne pas dire « civique », puisque l'adjectif existe ?] *et la communauté nationale, c'est-à-dire entre le domaine du politique et celui de l'identitaire »*. L'Europe pourrait être un embryon de cet Etat multinational. Il lui manque cependant un imaginaire propre, sans lequel l'allégeance à un centre politique est aléatoire. L'Etat multinational doit préserver *« une culture publique partagée, propre à entretenir un vouloir-vivre ensemble »* assez dense pour constituer un ciment social, assez souple pour garantir l'autonomie des entités subétatiques. Subtil équilibre, difficile à mettre en place, bouleversant bien des idées reçues. Pourtant, le plus subversif pour un vieil Etat-nation n'est-il pas la difficulté éprouvée par ses dirigeants à affronter des revendications « régionalistes », en cherchant vainement à concilier reconnaissance des droits particuliers et indivisibilité de la République ?

POLITIQUE

● par Thomas Ferenczi

Démocratie associative

ASSOCIATIONS : UN NOUVEL ÂGE DE LA PARTICIPATION ?
de Martine Barthélemy
Presses de Sciences-Po,
286 p., 148 F (22,56 €)

Affaiblie par la double crise des partis et des syndicats, la démocratie trouvera-t-elle son salut dans le renouveau des associations ? Telle est l'interrogation formulée, en filigrane, par Martine Barthélemy, politologue au Cévipof (Centre d'études de la vie politique française), dans son enquête sur le *« phénomène associatif »* comme *« dimension de la participation »*. Pour y répondre, l'auteur rappelle l'essor du mouvement au cours du dernier quart de siècle. Les événements de 1968 ne sont pas étrangers à cette *« explosion »*. Celle-ci, souligne-t-elle, est étroitement liée à l'évolution du regard porté sur l'Etat.

Dans les années 70 prédomine *« la dimension critique à l'égard des institutions et du système partisan »*, qui favorise le développement d'un espace construit autour de la *« double dévalorisation »* du secteur marchand, considéré comme *« impur »*, et du secteur public, condamné comme *« bureaucratique »*. Dans les années 80, sur fond d'hégémonie du libéralisme économique et de déclin des mouvements sociaux, on assiste à une *« reconnaissance institutionnelle du monde associatif »*, appelé à se substituer à un Etat contesté. Enfin, dans les années 90, se manifeste la demande d'un *« autre »* Etat, d'un Etat *« animateur »*, qui s'appuie sur l'initiative et la mobilisation des acteurs sociaux. De cette brève rétrospective il résulte que les associations ne sont pas seulement une expression de la « société civile », mais aussi un instrument de la puissance publique. C'est ce qui complique la question, soulevée par Martine Barthélemy, de la contribution des associations à la renaissance de la vie publique. Selon l'auteur, le *« passage au politique »*, qui ferait des associations les agents d'un réveil de la démocratie, est pour celles-ci plus un *« défi à relever »* qu'un mouvement naturel. Leur *« politisation »* suppose en particulier que leurs militants repensent les relations qu'ils entretiennent avec les institutions politiques. Elle demande aussi qu'ils soient capables de dépasser les luttes ponctuelles pour inscrire leur action dans *« un combat à visée sociétale »*.

Ce qui est décisif, estime Martine Barthélemy, c'est que les associations s'interrogent sur leur *« articulation à la société politique »*. Cette articulation, en effet, ne va pas de soi. Car si les associations sont nombreuses en France (elles seraient environ 700 000), en dépit d'une tradition républicaine peu favorable à l'existence de groupements intermédiaires entre l'individu et l'Etat, et si elles défendent les causes les plus variées (l'environnement, les droits de l'homme, le féminisme, le régionalisme, les sans-logis, etc.), elles se heurtent, plus qu'ailleurs, à la difficulté de définir leur rôle par rapport à la puissance publique : doivent-elles se tenir à l'écart de l'Etat, au nom de la société civile dont elles sont issues, ou en devenir l'un des éléments, au nom d'une complémentarité nécessaire ? Dans un cas, elles limitent la portée de leur action ; dans l'autre, elles s'exposent à être « récupérées » par l'administration.

Cette tension entre la dimension de *« l'autonomie-protestation »* et celle de *« la participation-intégration »* est inscrite dans l'histoire même des associations, qui tirent leur légitimité pour une part de la puissance publique, pour l'autre de l'initiative sociale. Le texte fondateur de 1901 entérine le *« compromis »* entre ces deux tendances, celle qui pose en principe la liberté des individus et celle qui la soumet au contrôle de l'Etat. Une telle dualité semble constitutive du modèle français.

« Au nom de l'ambivalence inscrite dans la loi de 1901 et ancrée dans l'histoire, note l'auteur, *le mouvement associatif français est, plus qu'aucun autre sans doute au sein du monde occidental, travaillé par une dialectique entre intégration et contestation, mimétisme institutionnel et affirmation de l'autonomie du groupe volontaire. »* Pour devenir les moteurs d'une transformation politique, les associations doivent à la fois prendre conscience de cette ambivalence et inventer une nouvelle *« synergie »* entre la *« structuration du tissu social »* et *« l'action dans les institutions politiques »*.

C'est ainsi qu'elles seront reconnues *« comme acteur collectif, social et politique à part entière »*, et non pas comme les champions de certains intérêts particuliers, aussi louables soient-ils, ou, à l'inverse, comme les suppléants d'un Etat en recul. Elles permettront alors que soit affirmée, à côté de la *« légitimité élective »*, une *« légitimité participative »*, à condition qu'elles veillent notamment à *« préserver la vocation solidaire originelle de la vie associative »*.

Le livre de Martine Barthélemy est le fruit d'un travail de chercheur. Il est donc écrit dans le style plutôt austère de la politologie savante. Mais il est heureusement éclairé par des témoignages recueillis auprès de militants associatifs, qui en rendent la lecture plus vivante ; et il est enrichi par d'utiles comparaisons entre la France et des pays étrangers, qui complètent une information déjà fort abondante.

ECOLOGIE

● par Hervé Kempf

Diplomatie Nord-Sud

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT
de Laurence Tubiana.
La Documentation française,
172 p., 78,71 F (12 €).

GREEN POLITICS
éd. par A. Agarwal, S. Narain et A. Sharma
Centre for science and environment (New Delhi), 410 p., 19 $ (www.cse.india.org).

Depuis la fin de la guerre froide, la diplomatie déplace son centre de gravité : polarisée auparavant sur l'axe Est-Ouest, elle s'est orientée vers les questions de « globalisation », et notamment de la « globalisation écologique ». Les auteurs de *Green Politics* observent ainsi une *« explosion des négociations environnementales multilatérales »* depuis quinze ans, tandis que Laurence Tubiana recense 180 traités sur l'environnement. Air, eau, déchets, ozone, biodiversité, forment l'aliment d'une diplomatie dont le poids politique s'accroît continûment, et qui s'organise autour du concept de *« biens publics internationaux »*.

Ce concept se retrouve au cœur de la réflexion menée par ces deux essais à la parution simultanée, l'un à Paris, l'autre à New Delhi. Deux manuels, aurait-on envie de dire, qui permettront de comprendre les enjeux du Protocole de Kyoto sur le climat, du Forum sur les forêts, des Conventions sur la biodiversité et sur la désertification, ou des liens entre environnement et Organisation mondiale du commerce (OMC). Mais on y trouvera surtout l'expression de ce que pensent deux des principaux *« blocs »* engagés dans la discussion, l'Europe et le Sud – si l'on accepte la simplification de considérer que la France et l'Inde représentent le point de vue de leur communauté d'appartenance. On est d'ailleurs frappé par la proximité des analyses de la conseillère du premier ministre Lionel Jospin et des auteurs du Centre for Science and Environment (CSE) réunis par Anil Agarwal. Au cœur de la diplomatie environnementale, conviennent-ils, il y a le risque de dérèglements écologiques planétaires qui appellent des règles et des normes communes. Mais si le danger commun est reconnu, l'accord n'est pas aisé pour parvenir à une répartition équitable de l'effort. *« Jusqu'à présent,* expliquent les auteurs de New Delhi, *les ressources communes ont été gratuites, ce qui a aidé l'industrialisation des premiers arrivants. Les négociations en cours visent à "enclore", ou à restreindre, l'usage de ces ressources, ce qui se traduit par des coûts plus élevés d'industrialisation pour les nouveaux entrants. »* La justice commande donc une *« répartition équitable, mais asymétrique, du fardeau »* : le Sud n'en prendra sa part, en fait, que si le Nord, riche et déjà industrialisé, accepte résolument de plier sous le faix. Laurence Tubiana partage, à mots plus prudents, cette analyse : éviter le débat sur l'équité internationale, pense-t-elle, aurait *« un coût élevé à long terme : (cela) affaiblit la capacité de la communauté internationale à établir et à faire respecter les règles globales »*.

Une deuxième interrogation majeure de la diplomatie environnementale porte sur son articulation avec la globalisation économique : il s'agit ici d'harmoniser les traités d'environnement en construction, qui placent souvent des limitations au commerce, et l'OMC, qui veut libéraliser celui-ci. Le conflit potentiel, évident, n'est cependant pas perçu de la même manière à Paris et à New Delhi. Les sanctions commerciales *« sont des outils extrêmement injustes,* observent les auteurs indiens, *parce qu'ils ne peuvent être utilisés que par les nations les plus puissantes à l'encontre des plus faibles »*. La crédibilité des pays développés, quand ils prêchent pour des normes de l'environnement, reste ici encore à prouver.

Laurence Tubiana insiste quant à elle sur la nécessité d'une architecture de l'ensemble des conventions d'environnement. Elle plaide pour que l'OMC conserve son rôle d'arbitre commercial, mais à condition d'intégrer *« les normes produites par les autres accords ou institutions »*. Elle juge par ailleurs nécessaire de créer une organisation mondiale de l'environnement, capable d'équilibrer l'OMC en rassemblant les différentes conventions d'environnement.

Nos diplomates écologistes s'interrogent enfin sur la base même des politiques économiques qui sont à la racine du péril écologique mondial. *« Les meilleurs plans ne pourront pas "gérer" la crise environnementale si le monde ne change pas ses modes de consommation »,* martèlent les auteurs de New Delhi. Mais l'idée de *« suffisance »*, de limitation des besoins, ne sera *« vendable »* que si les sociétés s'accordent *« vers un point de convergence commune »* de consommation égale pour tous. Pour les pays riches, cela signifie une baisse de la consommation matérielle. En France, acquiesce Laurence Tubiana, *« la modification des choix (...) en matière de consommation reste à faire »*. C'est pourtant la clé de tout, sans quoi l'armada de la diplomatie environnementale ne sera qu'un pesant moulin à vaines paroles.

Howard Fast et le diable McCarthy

Connu, entre autres pseudonymes, sous celui de Walter Ericson, l'écrivain américain relate son parcours de romancier et de militant communiste. Face à ce récit-biographie, l'essai de Jean-Paul Török tente avec rage de démonter ce qu'il nomme « la fable du maccarthysme »

MÉMOIRES D'UN ROUGE
(Being Red)
d'Howard Fast.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Emilie Chaix-Morgièvre.
Rivages, « Ecrits noirs »,
456 p., 155 F (23,63 €).

POUR EN FINIR AVEC LE MACCARTHYSME
Lumières sur la Liste noire à Hollywood
de Jean-Paul Török.
L'Harmattan, 582 p.,
290 F (44,21 €).

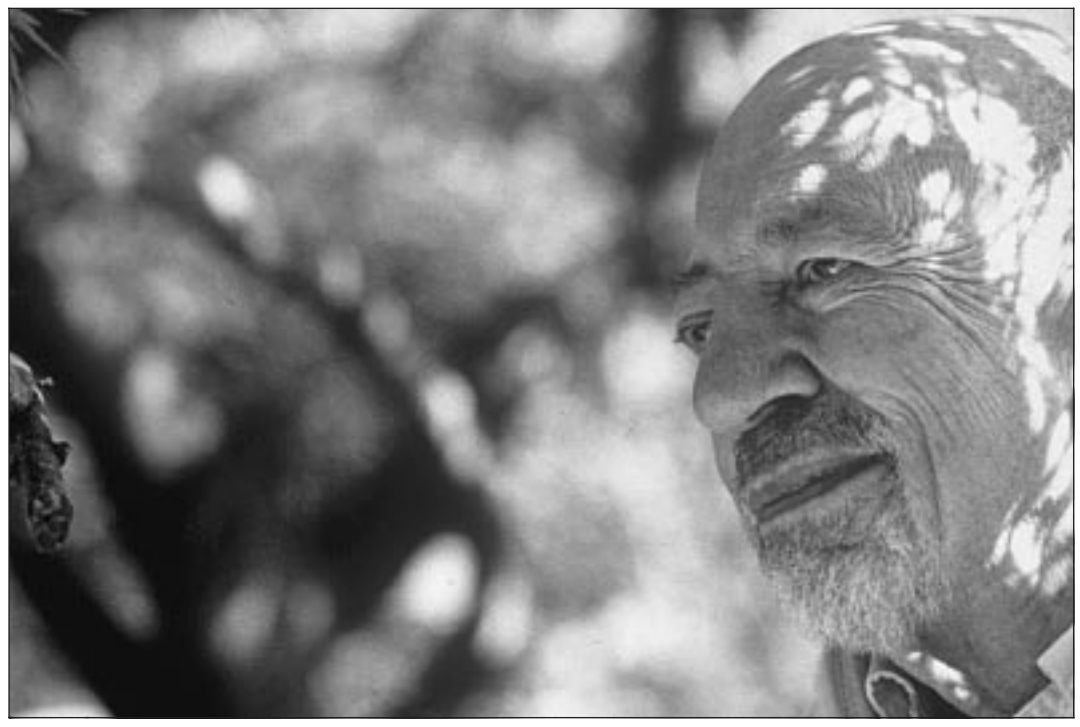

Je vais vous raconter l'histoire comme elle s'est passée, et vous pourrez vous faire une opinion. » Ainsi commence *L'Ange déchu*, polar d'un certain Walter Ericson : cauchemar d'un homme en proie à la panique, qui descend les vingt-deux étages d'un immeuble new-yorkais brutalement plongé dans l'obscurité, trouve en bas le cadavre de son patron défenestré, et qui, frappé d'amnésie, consulte un psychiatre pour savoir s'il est fou, engage un détective pour se rebâtir une identité, et se fait « convaincre » par des « amis » que le « suicidé » de Broadway s'était lancé dans le vide en découvrant qu'il n'avait pas choisi *« le bon système »* (1).

Walter Ericson était un pseudonyme, utilisé par l'une des victimes de *« ce vieux monstre de McCarthy »*. Quarante ans plus tard, l'auteur de cette parabole sur la chasse aux sorcières raconte sa vie, sous son vrai nom cette fois, Howard Fast, pour se justifier d'avoir un temps été *« porteur de la carte du Parti communiste »* : une expression que *« cette vieille brute de sénateur »* prononçait *« comme s'il s'agissait d'une incantation pour faire apparaître le diable lui même, évoquant Satan avec une telle volupté méchante que c'est tout juste si l'on ne sentait pas l'odeur du soufre »*.

Né en 1914 d'un père ouvrier sidérurgiste d'origine ukrainienne que son veuvage et la misère économique plongent dans le désespoir, sorte de *« Jackie Cooper aux chaussures trouées et culottes déchirées aux genoux »* contraint très jeune à se débrouiller avec ses deux frères dans un milieu hostile, en butte à la faim, aux punaises du taudis, à l'antisémitisme des « copains », Howard Fast vagabonde à dix-huit ans dans le sud des Etats-Unis, et se pique de devenir écrivain. En 1937, son récit du lynchage d'un adolescent noir dans un quartier pauvre de New York (*Les Enfants*) bat des records de vente, grâce aux interdictions dont il fait l'objet dans le Connecticut et la Nouvelle-Angleterre.

Se sentant le don inné de se battre *« pour ses convictions, pour les pauvres, pour les opprimés, et contre le racisme »*, le disciple de John Reed a trouvé sa voie : rénover le roman historique en racontant les destins occultés des humbles. Il se fera une réputation de solide romancier populaire en évoquant l'oppression des Indiens (*Le Dernier Espoir*, 1941), la lutte d'un héros de la guerre d'Indépendance (*Tom Pain,* 1943), le sort des Noirs après la guerre de Sécession (*La Route de la liberté*, 1944), la passion des syndicalistes (*Sacco et Vanzetti,* 1953), la révolte des esclaves contre l'Empire romain (*Spartacus*, 1951, adapté au cinéma par Stanley Kubrick). Il signe aussi avec *Max* l'épatante saga d'un kid orphelin, Gavroche des temps du ragtime et des nickelodéons, qui finit nabab dans le Hollywood des années 20 (2). Enrôlé en 1942 par le ministère de la guerre pour rédiger des textes de propagande antifasciste, il est congédié parce qu'on le soupçonne d'être communiste.

Ce n'est pourtant qu'en 1945 qu'il adhère au PC américain, jusqu'en 1956. Militant sincère, il rencontrera Sartre, Picasso et Aragon qui, lors d'un dîner bien arrosé, le présente à Ilya Ehrenburg. Parenthèse humoristique dans cette scrupuleuse plaidoirie d'un homme « de bonne volonté » : *« A la fin de ce somptueux repas, je sortis de ma poche mon paquet de chewing-gums, l'ouvris, et en offris un à Ehrenburg. Il n'aurait pas réagi avec plus d'horreur si j'avais posé sur la table une grenade dégoupillée. »*

Considéré désormais comme un auteur *« tendancieux »*, Fast va être l'une des proies de cette *« petite terreur »* mise en place par les chasseurs de *« vermine rouge »*. Dans les 1 100 pages de son dossier au FBI (instruit par ce *« petit Hitler du nom de J. Edgar Hoover »*) ne figurent *« aucun crime ni infraction à la loi, ni compte rendu d'une quelconque mauvaise action, d'une action anti-américaine ou d'un outrage aux mœurs »* ; elles énumèrent plutôt *« les nombreuses réunions où j'ai pris position pour le droit au logement, en faveur du respect du libre arbitre, d'une presse libre, de la liberté de rassemblement, d'un salaire minimum plus élevé, d'une justice égale pour les Noirs et les Blancs... »*. Au plus fort de *« la campagne de haine et de diffamation envers les communistes »* qui hante la guerre froide, Fast est condamné en 1950 à trois ans de prison pour outrage au Congrès : il a refusé, ainsi que nombres d'autres écrivains et artistes, de collaborer avec la commission du sénateur McCarthy. Parmi les ouvrages qu'il signa par la suite (sous le pseudonyme de E. V. Cunningham), *Sylvia*, son plus beau polar, l'histoire (dans la lignée du *Vertigo* d'Hitchcock) d'un privé qui tombe amoureux fou d'une femme fantôme dont il doit explorer le passé (3).

« Jamais, au grand jamais, lors d'une réunion du Parti communiste – et j'écris ceci trente-six ans après l'avoir quitté – je n'ai entendu parler d'un projet de renversement du gouvernement par la force et la violence », affirme Howard Fast.

Dans un gros essai qui inspire le respect par son souci de clarification historique mais qui sidère par un ton quasi paranoïaque, Jean-Paul Török hurle au mensonge et soutient la thèse inverse. Pour l'universitaire, ancien critique à *Positif,* le maccarthysme est *« une fable »*, un mythe, un fantasme ; les « blacklistés » sont des menteurs, et il est temps d'en finir avec cette interprétation *« correcte »* et *« délirante »* de l'histoire des Etats-Unis. Si répression il y eut, Török entend en brandir les mobiles, comme il prétend *« ramener l'épuration à sa juste proportion »*. Il dénonce la *« sympathie irrationnelle que le peuple et les intellectuels de gauche n'ont jamais ménagé aux communistes »*, le *« succès d'une campagne de "victimisation" orchestrée par les bonnes âmes toujours prêtes à se mobiliser dès que l'on dresse devant elles le spectre de l'éternelle "affaire Dreyfus" »* (!) et, parmi ces inconscients à la *« morale sélective »*, Bertrand Tavernier, qui exploite *« avec cynisme cette logique purement émotionnelle qui veut qu'une victime, étant victime, ne peut que dire la vérité »*.

On en passe, et des pires (par exemple cet indécent rapprochement avec *« la chasse aux sorcières que menèrent à la Libération les communistes et leurs alliés à l'encontre des "collaborateurs" et des "traîtres" »*) : de tels dérapages occultent la minutie rageuse (mais documentée) avec laquelle notre nouvel inquisiteur revisite la tentative de mainmise des communistes sur le cinéma français après guerre (jusqu'à la « providentielle » purge menée par Raymond Marcellin en 1950), et la *« conspiration »* à laquelle l'*« irresponsable »* Roosevelt se prêta en favorisant la prolifération dans des secteurs-clés d'agents prêts à se ranger dans le camp d'une puissance étrangère. Passionnant lorsqu'il révèle les arcanes de la politique des scénaristes américains communistes, leur science de l'endoctrinement, l'implantation du Parti à Hollywood, le livre de Török s'ôte toute crédibilité en ironisant sur l'art du martyre peaufiné par ses cibles; lâche, notamment : *« Les communistes, s'ils ne furent pas coupables des crimes dont on les accusait, n'avaient-ils pas attiré sur eux les maux dont ils furent frappés. »*

Jean-Luc Douin

(1) Rivages/Noir nº 106.
(2) L'Atalante (15, rue des Vieilles-Douves, 44000 Nantes).
(3) Rivages/Noir nº 85.

Un gangstérisme sans descendance

Ils avaient pour nom Buggsy Goldstein ou Kid Twist Reles et virent dans le crime un moyen d'ascension sociale. Rich Cohen raconte la saga de ces gangsters juifs que croisa le jeune Jerome Charyn

YIDDISH CONNECTION
Histoires vraies des gangsters juifs américains
(Tough Jews)
de Rich Cohen.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Frédérik Hel Guedj,
Denoël, 425 p., 149 F (22,71 €).

LE CYGNE NOIR
(The Black Swan)
de Jerome Charyn.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Marc Chénetier,
Gallimard, 219 p., 98 F (14,94 €).

Rich Cohen était le fils de Herbie Cohen, un jeune homme qui avait grandi à Bensonhurst, et que ses acolytes du gang baptisé les Warriors avaient affublé du sobriquet ridicule de « Le Bello ». Comme l'expliqua plus tard un de ses amis au jeune Rich Cohen, Herbie était un provocateur, un faiseur d'embrouilles – qui les attirait autant par malchance que par goût. Rich Cohen a décidé de déterrer ce secret de famille dans *Yiddish connection*, une histoire du gangstérisme juif aux Etats-Unis durant la première moitié du XXe siècle, qui vaut à la fois par le travail de documentation effectué par son auteur et par la manière dont il se situe dans cette généalogie criminelle.

Entre les années 20 et 30, à Brooklyn, apparut une nouvelle espèce d'individus qui n'existe plus que dans les mémoires de quelques anciens. Ces hommes étaient des gangsters juifs affublés des patronymes les plus fantaisistes : Buggsy Goldstein, Kid Twist Reles, Pittsburgh Phil Strauss. Ils virent dans le crime un moyen d'ascension sociale capable de les mener bien plus haut que les combats de rue. Des hommes comme Arnold Rothstein, Louis Lepke, Buggsy Siegel et Meyer Lansky réalisèrent pour le crime organisé ce que Henry Ford rendit possible pour l'automobile : ils le firent passer de l'âge classique de la délinquance organisée, souvent limitée à la maîtrise d'un seul quartier, à un âge moderne où il devenait une force tentaculaire s'étendant sur tout un pays.

Yiddish Connection raconte la saga de trois générations. La première arrivée au début du siècle aux Etats-Unis, fuyant le shtetl, les pogroms et la misère, était arrivée aux Etats-Unis en forçant son entrée à coups de pied de biche comme s'il s'agissait d'un château qui n'avait plus rien de celui de Kafka, où il serait possible de s'installer et de s'emparer de ses richesses. Ces juifs se comportaient de manière inattendue. Ils lâchaient soudain le destin de victime qui leur était dévolu en Europe et prospéraient dans un monde tout ce qu'il y a de plus physique. La seconde génération, celle de Herbie Cohen, fut la première à entrer dans le château. La troisième génération, dont fait partie Rich Cohen, s'est désormais installée dans ce château. Ce sont des juifs qu'on ne distingue plus des Américains, ils roulent en voiture allemande, se rendent fièrement à la synagogue, et ignorent tout de ceux qui les ont, pour certains, amenés là.

S'il y a une spécificité du gangstérisme juif, elle se trouverait dans sa volonté de ne pas perdurer. La notion de transmission, centrale dans la tradition juive, s'est transformée en une culture de l'oubli. Un cinéaste n'aurait jamais pu tourner *Le Parrain* avec une famille juive. La plupart des gangsters juifs se prétendaient intermédiaires, importateurs, ou organisateurs. Ils n'expliquaient jamais la nature de leur activité à leurs enfants qui finirent par oublier jusqu'à leur nom. Ils s'assuraient que leurs enfants aillent à l'université, et pouvaient soudoyer le doyen d'une faculté pour qu'un membre de la communauté puisse faire des études de médecine en dépit des quotas d'entrées imposés aux juifs à l'époque. Le deuxième fils de Meyer Lansky était diplômé de West Point. Quand il eut un fils, il le nomma Meyer Lansky, ce qui eut le don de mettre en colère le gangster. L'idée était de s'assimiler, puis de se fondre dans le melting-pot américain.

Cet aspect sacrificiel de ces gangsters est l'une des nombreuses et remarquables intuitions avancées par Rich Cohen. A *Yiddish Connection*, titre français qui constitue presque un contresens par rapport aux analyses développées par l'auteur, on préférera le titre original de ce livre passionnant : *Tough Jews, Father, Sons and Gangster Dreams* – Des juifs durs, père, fils et rêves de gangster. Personne ne s'était auparavant donné la peine de psychanalyser ces hors-la-loi dont l'ambition inconsciente était de voir leur empire criminel disparaître avec eux sans laisser la moindre trace. Rich Cohen s'affranchit de cette tâche avec un talent manifeste.

Jerome Charyn aurait pu être l'un des protagonistes de *Yiddish Connection.* Il a au moins, si l'on croit ce qu'il avance dans *Le Cygne noir*, le deuxième volume d'un travail autobiographique commencé avec *La Belle Ténébreuse de Russie*, croisé plusieurs des gangsters évoqués par Rich Cohen. Lassé de l'école, et de ses longues oreilles qui attiraient les moqueries de ses camarades, le jeune Jerome Charyn trouve une nouvelle famille dans une salle de cinéma du Bronx, le Louxor, où trônent deux personnages d'opérette : Farouk, le roi du soda-céleri, et son garde du corps, Tyrone, un petit Noir à barbichette, maigre et squelettique, à la volonté implacable. Farouk avait accroché sur les murs de sa cafétéria un portrait du roi Farouk qui s'était assis sur le trône d'Egypte lorsque les Arabes avaient attaqué Israël en 1948. Meyer Lansky avait menacé, sans succès, de mettre le feu à l'établissement si Farouk ne décrochait pas le portrait litigieux. *Marylin la dingue*, le premier roman de Jerome Charyn, évoquait avec un ton loufoque et surréaliste le milieu du gangstérisme juif. On aurait pu croire à l'aplatissement de cet univers au moment où l'œuvre devenait de plus en plus autobiographique, or c'est l'inverse. Plus elle se veut rigoureuse et marquée par la précision du souvenir, plus l'écriture de Charyn devient surréelle et son univers passionnant.

Samuel Blumenfeld

Rich Cohen
Rich Cohen a collaboré au *New Yorker,* à *Rolling Stone* et au *New York Times.* Il a entendu pour la première fois parler des gangsters juifs par l'intermédiaire des amis de son père, dont Larry Zeiger, devenu aujourd'hui Larry King, journaliste vedette de CNN. Après le petit déjeuner, ces hommes se réunissaient pour évoquer les stars juives du base-ball et de la boxe, puis enchaînaient sur la vie et l'œuvre de gangsters qu'ils avaient croisés. Le terme même de « gangster juif » est apparu à Rich Cohen comme un soulagement et une alternative fascinante au stéréotype du juif chétif perdu dans ses livres.

Livraisons

● **TIM BURTON PAR TIM BURTON**, de Mark Salisbury
Le premier livre d'entretiens avec Tim Burton, réalisé par le journaliste Mark Salisbury, réussit à faire parler un cinéaste rarement disert, qui laisse souvent ses films s'exprimer à sa place. Couvrant toute la carrière de Tim Burton, de son enfance à Burbank, dans la banlieue de Los Angeles, et ses débuts chez Disney jusqu'à *Sleepy Hollow*, son dernier film en date, *Tim Burton par Tim Burton* s'appuie sur une iconographie solide et de nombreux storyboards, pour la plupart inédits. Une filmographie exhaustive vient compléter cet ouvrage passionnant (éd. Le Cinéphage, 208 p., 150 F [22,9 €]). **S. B.**

PHILIPPE LE GUILLOU

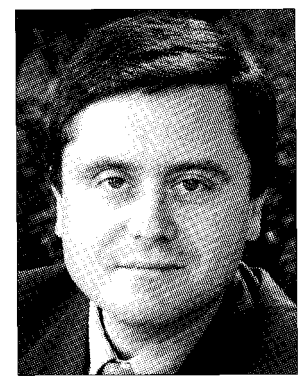

STÈLES À DE GAULLE

Ces *stèles* ponctuent le cheminement de De Gaulle, de Lille à l'Élysée, de Londres aux landes du Connemara. Elles visitent les grands moments d'une vie qui s'érige en geste et tentent de cerner les différents visages d'un homme sans cesse partagé entre l'action et l'écriture... C'est un voyage, un pèlerinage au temps de l'action et de la grandeur.

Ph. J. Sassier / Editions Gallimard

Gallimard 372 206 553 R.C.S. Paris B.

GALLIMARD

Darwin et le darwinisme social : une filiation malencontreuse

Si le débat qui s'était noué au cœur du XIXe siècle entre matérialistes et croyants appartient au passé, reste le contresens majeur qui attribua au naturaliste anglais la responsabilité de certaines dérives sociologiques. Patrick Tort d'un côté, Stephen Jay Gould de l'autre dénoncent cette interprétation

LA FILIATION DE L'HOMME ET LA SÉLECTION LIÉE AU SEXE
de Charles Darwin.
Traduction coordonnée par Michel Prum,
préface de Patrick Tort,
Institut Charles Darwin International, Editions Syllepse
825 p., 280 F (42,69 €).

En 1859, dans son grand ouvrage sur *L'Origine des espèces*, Darwin n'avait pas traité de l'homme. Il savait que ce mammifère supérieur avait, comme les autres espèces, un ancêtre dont il était issu par sélection naturelle de petites variations aléatoires. Darwin avait attendu vingt ans avant de faire connaître sa théorie, tant il appréhendait les oppositions qu'elle ne manquerait pas de susciter. En 1871, lorsqu'il se décide enfin à évoquer la filiation de l'homme, il mesure parfaitement les risques encourus par sa doctrine.

Traduit en allemand dès 1860, *L'Origine des espèces* avait été condamné au concile de Cologne. Connu un peu plus tard en Italie, le livre avait été jugé impie. Pie IX encourage les nombreuses tentatives de réfutation du transformisme. La publication de *La Filiation de l'homme* ne pouvait améliorer les choses. Entre les enseignements de la Bible et la doctrine de Darwin, assure Pie IX, il faut choisir. La Bible déclare que l'homme a été fait à l'image de Dieu, ce qui exclut une origine animale. La science ne saurait enseigner des résultats contraires aux Saintes Ecritures. La stabilité des espèces sur de très longues périodes et l'absence des « chaînons manquants » entre les espèces connues permettent d'affirmer que le transformisme est en contradiction avec les faits. Dans les conférences de carême qu'il prêche à Notre-Dame de Paris en 1875, le Père Monsabré pourfend « les bestialistes » et l'« école d'avilissement » ouverte par les mauvais maîtres qui enseignent l'origine animale de l'homme. L'hypothèse selon laquelle *La Filiation de l'homme* a freiné la diffusion du transformisme dans les milieux sensibles à l'argumentation de l'Eglise est parfaitement plausible. Il est flagrant, par exemple, que les ecclésiastiques ouverts à l'évolution, comme l'abbé Guibert, admettent que les animaux et les végétaux se transforment, mais refusent d'inscrire l'espèce humaine dans un processus évolutif.

Les positions s'assouplissent lentement. En 1887, le Père Leroy, dominicain, auteur d'*Evolution des espèces organiques,* montre que le transformisme n'implique pas l'athéisme, pour peu que l'on renonce à une lecture littérale de la Bible. Il devra se rétracter, à Rome, en 1895. Mais il n'est pas isolé. Au premier congrès scientifique international catholique, en 1888, plusieurs savants se sont déclarés favorables à l'évolution. Le scientisme et le positivisme triomphants des années 1860 s'éloignent. L'ère de la coexistence pacifique de la science et de la Foi s'ouvre.

L'ÉGLISE ENCORE MÉFIANTE

La fécondité scientifique du darwinisme est aujourd'hui universellement reconnue, et l'autonomie de la recherche est admise par l'Eglise, même si celle-ci reste méfiante à l'égard des doctrines qui entendent dégager les implications matérialistes du travail scientifique. Le débat qui s'était noué, au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, entre matérialistes et croyants, à propos de *L'Origine des espèces*, puis de *La Filiation de l'homme*, appartient au passé. Ni les derniers adeptes du fixisme, attachés à une lecture littérale de la Genèse, ni les quelques biologistes assez fascinés par l'harmonieuse disposition des organes des êtres vivants pour lire dans l'évolution la marque d'un dessein providentiel ne peuvent lui restituer son actualité.

JAMES BALOG/RAPHO

« Le vieil homme et le singe »

Les véritables enjeux d'une nouvelle traduction de *La Filiation de l'homme* sont ailleurs (1). Ils tiennent à la responsabilité, passionnément discutée, de Darwin dans l'essor du darwinisme social, cette doctrine éclatée en une multiplicité de variantes dont le seul trait commun est d'assurer que l'élimination des plus faibles dans la lutte pour la réussite économique et sociale est la clef du progrès.

Le crible libéral à travers lequel le monde entier reçut le darwinisme fut à l'origine d'un contresens massif. *La Filiation de l'homme*, ou *La Descendance de l'homme*, si l'on retient le titre sous lequel cette œuvre est connue en France, tint lieu, en 1871, d'application mécanique de la théorie sélective aux sociétés humaines. Depuis une vingtaine d'années, ce contresens est dénoncé par Patrick Tort, qui reprend ici, dans un article introductif, ses principaux arguments. Il rappelle à juste titre que le darwinisme social n'est pas darwinien, qu'il doit beaucoup à l'évolutionnisme biologico-sociologique de Spencer. La réhabilitation de Darwin ne s'arrête pas là. Patrick Tort attribue à Darwin une anthropologie inédite, dont *La Filiation de l'homme* livrerait la clef. Le principe en est connu : les instincts sociaux, qui présentent un avantage adaptatif, sont retenus par sélection naturelle. Ils produisent des effets – protection des faibles, soins, etc. – qui s'opposent aux conséquences ordinaires de la sélection naturelle. Ainsi, conclut Patrick Tort, *« la sélection naturelle sélectionne la civilisation, qui s'oppose à la sélection naturelle »*. La lecture de *La Filiation de l'homme* accrédite-t-elle cette interprétation ? La nouvelle traduction confirme que Darwin était fort sexiste, raciste, et attaché à la distinction des peuples et des barbares. Elle permet aussi d'établir que l'hypothèse suivant laquelle les races descendent d'un ancêtre commun tempère son racisme, et que, tout en confessant son admiration pour Spencer et pour Galton, il refuse leurs conclusions. Le chapitre V de la première partie, « Sur le développement des facultés intellectuelles et morales au cours des temps primitifs et civilisés » contient les formules qui confèrent à la mise en perspective du commentateur sa légitimité.

INTERPRÉTATION SUBTILE

Reste que la lecture de Darwin par Patrick Tort prête à *La Filiation de l'homme* une cohérence que le texte ne possède pas. Rendons à Patrick Tort ce qui est à Patrick Tort : une genèse matérialiste de la morale fondée sur une interprétation subtile d'un texte de Darwin. Quant au génial naturaliste, c'est parce que la théorie de la sélection naturelle exposée dans *L'Origine des espèces* congédie tout finalisme qu'il est abusif de lui attribuer les dérives sociologiques connues sous le nom de darwinisme social. Les stéréotypes véhiculés par *La Filiation de l'homme* – conception hiérarchique de la vie conjugale, mythe de la mission colonisatrice de l'Occident – affaiblissent néanmoins ce propos initial. *L'Origine des espèces* reste son œuvre maîtresse.

Jean-Paul Thomas

(1) L'Institut Charles Darwin International et les éditions Syllepse entreprennent la publication en français des œuvres complètes du savant. Prochain volume à paraître : *La Variation des animaux et des plantes à l'état domestique.*

ET DIEU DIT : « QUE DARWIN SOIT ! »
de Stephen Jay Gould.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean-Baptiste Grasset,
préface de Dominique Lecourt,
Seuil, 204 p., 95 F (14,48 €)
(en librairie le 5 mai)

Le principe de NOMA, NOn empiètement des MAgistères de la science et de la religion, résume le partage des tâches que prône Stephen Jay Gould entre la science et la religion. Ainsi défini, le principe de NOMA n'est pas une nouveauté. Pourquoi l'histoire réelle dément-elle ce principe si communément admis ? Les tentatives des fondamentalistes protestants pour imposer le créationnisme dans les écoles des Etats-Unis, au nom d'une lecture littérale de la Bible, apportent des éléments de réponse. Gould dénonce aussi bien leurs prétentions scientifiques inacceptables que les extrapolations scientistes de quelques biologistes. William Jennings Bryan, qui procura au mouvement créationniste influence et contacts au début des années 20, fut scandalisé par les chefs militaires allemands de la première guerre mondiale qui justifiaient leur future domination par l'évolutionnisme. Il lut dans la sélection naturelle une théorie de l'extermination des faibles qui affaiblissait la cause de la démocratie. Prêtant ainsi à Darwin les thèses du darwinisme social, il rejeta son œuvre au nom de la morale chrétienne. Toute l'originalité de Gould est ne pas lui imputer l'entière responsabilité de cette méprise, en évoquant le rôle des nombreux biologistes qui ont mêlé dans leurs écrits leurs préférences sociales à l'analyse des faits.

J.-P. Th.

★ Signalons également, chez le même éditeur, Stephen, le volume de chroniques de Jay Gould, *Les Quatre Antilopes de l'Apocalypse,* traduit par Marcel Blanc, 608 p., 170 F (25,92 €).

En attendant le Grand Ricci

Avant le lancement, en 2001, d'un ouvrage qui donnera une véritable vision encyclopédique de la langue chinoise, voici un dictionnaire qui sélectionne, analyse et reconstitue l'historique de 13 500 caractères singuliers

DICTIONNAIRE RICCI DE CARACTÈRES CHINOIS
Instituts Ricci/Desclée de Brouwer, 2 volumes et un volume d'index,
2800 pages., sous coffret toilé,
1800 F (274,40€).

Qui dit genèse des contacts entre la Chine et l'Occident aux temps modernes pense Compagnie de Jésus. Quoique ses membres n'aient pas été les seuls vecteurs missionnaires de la culture occidentale en Chine et de la culture chinoise en Occident, ni pionniers dans tous les domaines de la transmission du savoir, la continuité de son effort pour se placer en position d'intermédiaire entre les deux civilisations ne peut guère être mise en doute. La publication du *Dictionnaire Ricci de caractères chinois* mis au point par les Instituts Ricci de Paris et de Taïpeh pose un nouveau jalon sur ce chemin. Ce dictionnaire sélectionne, analyse et reconstitue l'historique de 13 500 caractères singuliers. Il a coûté cinquante ans de travail à une chaîne d'une vingtaine de jésuites, assistée de collaborateurs chinois, relayée dans les dernières années par une centaine d'universitaires sinisants.

Le projet a été lancé en 1950, par des missionnaires réfugiés à Macao. Il portait sur la traduction d'une même base chinoise en français, anglais, latin, espagnol et hongrois. C'était l'époque des fiches cartonnées, des ciseaux et de la colle. Progressivement le rêve d'un dictionnaire polyglotte s'évanouit et la cible se restreint autour du public étudiant francophone ayant dépassé l'apprentissage initial des éléments fondamentaux de la langue. En 1976, le *Petit Ricci*, qui traduit 6 000 caractères et 45 000 composés, a rencontré son public. 20 000 exemplaires en furent vendus.

Cette première réalisation a permis d'envisager la poursuite de l'ambition réelle : le lancement du grand dictionnaire promis pour 2001 qui intégrera 300 000 expressions, locutions, syntagmes et idiomes sur 8 000 pages et qui, avec l'addition de dossiers documentaires, devrait donner une vision encyclopédique de la langue chinoise. Une version sur support CD-ROM est prévue ultérieurement.

Le *Dictionnaire de caractères singuliers* qui vient d'être imprimé constitue en quelque sorte l'apéritif du *Grand Ricci* encore à venir. Les deux versions ne visent pas les mêmes publics. Le *Dictionnaire de caractères singuliers* offre un panorama lexicographique. Dans l'esprit des concepteurs, il ne s'adresse pas seulement aux praticiens de la langue chinoise mais aussi aux linguistes aussi bien qu'aux curieux et aux esthètes. Chaque entrée dresse une sorte de biographie du caractère, entre sa prime apparition sur des supports oraculaires, écailles de tortue ou omoplates de bœuf, son évolution sur les vases en bronze dont les plus anciens datent du XIVe avant notre ère, la fixation des premiers traits de personnalité dans les textes anciens et les polysémies de la langue classique. A cette base, le *Grand Ricci* adjoindra les expressions composées, tissu de la langue moderne, véhicules des spécificités contextuelles.

Repères historiques

Lorsque le premier dictionnaire chinois-français/ latin parut en 1813, Napoléon Ie s'écria : *« On y travaillait depuis cent ans, je l'ai fait exécuter dans trois ans, par un décret »* Le projet avait été lancé par le régent Philippe d'Orléans. Les Instituts Ricci n'ont pas bénéficié d'un mécénat aussi décidé que celui de Napoléon. Le travail arrive en vue de son objectif avec le soutien de plusieurs firmes françaises, l'aide de Taïwan, augmentés de subventions tardives des organismes officiels de promotion de la francophonie. L'entreprise est placée sous le patronage du jésuite italien Matteo Ricci (1552-1610), qui donna une impulsion décisive à la mission jésuite en Chine en liant son avenir avec la maîtrise de la langue et l'échange avec les élites confucéennes.

En France, la curiosité à l'égard de la langue et de l'écriture chinoises a précédé le souci de la formation des praticiens. L'*Encyclopédie* dirigée par Diderot et d'Alembert intégrait dans un volume de planches paru en 1763 une table comportant deux cent quatorze clefs chinoises, l'un des systèmes de classement qui ordonne les caractères chinois et permet leur saisie dans un dictionnaire. Cette planche s'inscrivait dans une série intitulée « Alphabets anciens et modernes » présentant les écritures des grandes langues du monde.

Les dictionnaires chinois-français actuellement disponibles dont l'ambition dépasse celle de la satisfaction des pratiques les plus courantes peinent à aider à la recherche des équivalences expressives.

Le *Dictionnaire de caractères singuliers* qu'on tient entre les mains frappe d'abord par sa beauté et le soin apporté à sa réalisation qui bénéficie des ressources d'une informatisation appliquée avec inventivité pour créer des procédures nouvelles intégrant les formes archaïques des caractères.

L'ambition est de proposer une vision globale des sens de chaque caractère attestés dans la littérature, fruit d'une compilation systématique des dictionnaires chinois qui font autorité, et une synthèse claire et scientifique des données les plus récentes. La lexicographie s'efforce à l'exactitude dans les domaines traditionnels, philosophie, administration, bouddhisme, taoïsme, botanique, mathématiques, musique, art culinaire, tout en rendant compte du vocabulaire en formation dans les branches où il évolue rapidement.

Chaque entrée intègre un indice de fréquence d'usage, les différentes prononciations du caractère, les différentes graphies, la forme simplifiée, des équivalences de sens avec d'autres caractères, les possibles variations tonales sans modification de sens, les emplois dialectaux et les variations d'usage telles qu'elles peuvent apparaître en Chine continentale et à Taïwan.

Après une sédimentation forcée par la rhétorique idéologique, agrémentée des surgeons, parfois amusants, de la langue de bois, sous l'effet de l'ouverture économique et de la multiplication des contacts, le vocabulaire chinois explose ou réinvestit d'acceptions nouvelles des expressions qu'on croyait disparues. Les Instituts Ricci se trouvent en possession d'une base de données riche, susceptible de conversions et d'ajouts évolutifs employant des accès différenciés.

Jusqu'au début du XIXe siècle, le besoin d'une pratique familière, quotidienne ou érudite du chinois, ne concerna presque exclusivement que des missionnaires, pour les besoins de leur apostolat. Les dictionnaires que plusieurs membres de différents ordres s'étaient attelés à composer depuis la fin du XVIe siècle, dont beaucoup restèrent à l'état d'ébauches, reflètent cette nécessité de fixer un lexique. Aucun ne fut conçu comme un outil intégrant un large éventail des branches du savoir, susceptible de servir les nouveaux venus avides de commerce avec la Chine. La démarche volontariste de Napoléon qui fit remanier par un laïc le moins incomplet de ces vocabulaires, qui n'était pas fondé sur des travaux jésuites, s'inscrivit dans une compétition de prestige avec l'Angleterre, dans un temps d'espérances commerciales. Le premier dictionnaire chinois-anglais fut financé par la Compagnie anglaise des Indes.

Deux siècles après ces temps pionniers, l'accès avancé à la langue chinoise des francophones reste dépendant du report aux dictionnaires chinois ou de la médiation par l'anglais ou le japonais et le recours à des vocabulaires anciens, spécialisés ou incomplets. Les « nouveaux Ricci » se proposeront d'occuper ces vides. La version intermédiaire qui vient de sortir présente une photographie diachronique de la langue qui n'a pas d'équivalent et expose avec pertinence la transposition du terme-à-terme entre deux langues qui ont conceptualisé les notions de manière si différente. *Dernier mot sur le dictionnaire chinois* : L'émission de certaines critiques pourrait reprendre ce titre à un opuscule rédigé par un orientaliste de l'époque napoléonienne qui relevait (avec mauvaise foi) des faiblesses dans le dictionnaire anglais concurrent. Les plus riches des dictionnaires chinois comportent environ 60 000 caractères. Une lecture cultivée n'en requiert que le dixième. Des divergences peuvent naître à propos du choix du vocabulaire retenu. Tel praticien peut regretter l'absence en telle entrée d'un usage qu'il aura pu repérer dans tel texte ancien ou moderne. Un point d'importance concerne la classification qui n'a pas retenu la romanisation en *pinyin*, système mis au point par Pékin, désormais enseigné dans les universités et utilisé dans les organismes internationaux. Quoique la concordance avec le *pinyin* soit signalée, la table indépendante qui est fournie n'est que trop facile à égarer.

Les jésuites ont remis l'ouvrage sur le métier, au service de la littérature chinoise et de la langue française. *Ad majorem dei gloriam,* mais l'outil est tout public.

Isabelle Landry

★ Signalons également l'ouvrage fort bien présenté de Shi Bo, *Entre ciel et terre. Sur les traces de l'écriture chinoise* (éd.Alternatives, « Ecritures », 128p., 135F [20,58€]).

Catherine SAMET
sera à la librairie des puf pour son
"JOURNAL D'UN JUGE D'INSTRUCTION"
(Ed. L'Atelier de l'Archer)
le mercredi 03 mai à 17 heures
49, Bd St Michel
PARIS 5ème
Tél. : 01.44.41.81.20

JIM HARISSON
rencontre à
L'ARBRE A LETTRES
62, rue du Fg. Saint.-Antoine,
Paris 12è. Tél. 01 53 33 83 23
le jeudi 4 mai
à partir de 18 h

Comprendre la Grande Guerre

Stéphane Audouin-Rouzeau et Annette Becker appréhendent le premier conflit mondial autour de trois thèmes clés : la violence, la croisade nationaliste et le deuil

14-18, RETROUVER LA GUERRE
de Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker.
Gallimard, « Biblothèque des histoires », 288 p., 110 F (16,77 €).

Qu'au nom de la patrie on puisse se massacrer pendant plus de quatre années dans des conditions dantesques, quatre ans au terme desquels on décompte près de dix millions de morts, voilà qui, assurément, aujourd'hui *« a acquis une dimension incompréhensible »* et suscite *« un immense besoin d'explication »*. Guidés par ce constat, Annette Becker et Stéphane Audoin-Rouzeau veulent répondre aux interrogations de leurs contemporains non par une synthèse générale mais par un essai thématique qui embrasse les recherches les plus récentes, surtout celles menées par les historiens rassemblés autour de l'Historial de Péronne (on regrettera d'autant plus l'absence de bibliographie finale qui servirait aussi de bilan). Ce travail à deux mains donne l'occasion aux auteurs de reprendre et de souligner leurs idées-forces : le premier conflit mondial a porté avec lui une « culture de guerre », soit *« un corpus de représentations du conflit cristallisé en un véritable système donnant à la guerre sa signification profonde »*. Au sein de ces représentations, la haine de l'autre occupe une place centrale. C'est une des vertus des travaux ici présentés que d'insister sur « la haine » et « le consentement ».

La violence de la guerre a été *« non seulement massivement acceptée par les sociétés belligérantes, mais encore mise en œuvre par des dizaines de millions d'hommes pendant quatre ans et demi »*. Ce n'est qu'après la guerre que les critiques se sont développées, au point qu'on peut considérer que la guerre fut *« acceptée pendant les années 1914-1918 »* et *« refusée après »*.

Ce consentement des soldats, comme des civils, repose notamment sur la croyance en la croisade du bien contre le mal et s'alimente aux récits des atrocités – réelles ou prétendues – commises par l'ennemi. Des deux côtés on ressent une *« hostilité profonde »* pour l'adversaire, que ne doivent pas masquer des épiphénomènes surinvestis par la mémoire comme les fraternisations. Elle se traduit même, du côté français, à titre d'exemple, par des analyses racialistes qui attribuent à l'Allemand une odeur spécifique.

Trois thèmes structurent le propos des auteurs : la violence, la croisade, le deuil. Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker insistent sur l'importance de remettre la violence au cœur de l'analyse du premier conflit mondial : une violence qui touche tant les soldats que les civils. Passons sur les comptages effarants, toujours présentés avec clarté tout au long de l'ouvrage (20 000 tués dans l'armée britannique le premier jour de l'offensive de la Somme) pour noter des évolutions considérables : l'importance de la mort violente au combat par rapport à la mort de maladie, *« les blessures infligées* (...) *d'une variété et d'une gravité sans équivalent dans le passé »*. Aux dégâts physiques s'ajoutent les traumatismes psychiques qui touchent un très grand nombre de soldats et sont loin de s'effacer avec la fin des hostilités. Pis, la Grande Guerre connaît une radicalisation de la violence contre les blessés ou les prisonniers, au mépris des « lois de la guerre ». A partir du livre d'Annette Becker *Oubliés de la Grande Guerre* (Noêsis, 1998), les auteurs rappellent que la violence s'est également exercée à l'encontre des civils par différents systèmes d'internement, parfois par des déportations de populations (comme les femmes des territoires occupés du Nord) ou bien encore par le travail forcé des « brassards rouges ». A la suite de George Mosse, les auteurs mettent l'accent sur la « brutalisation » des sociétés causée par la Grande Guerre.

Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker
Stéphane Audoin-Rouzeau a déjà publié *La Guerre des enfants (14-18)* chez Armand Colin, et *L'Enfant de l'ennemi* chez Aubier. Annette Becker a publié notamment *Le Monument aux morts. Mémoire de la Grande Guerre* (Errance), et *La Guerre et la Foi* (Armand Colin).Tous deux enseignants, lui à l'université de Picardie-Jules- Verne, elle à l'université Paris-X-Nanterre, ils dirigent le Centre de recherche de l'Historial de la Grande Guerre (Péronne, Somme) et ont cosigné *La Grande Guerre. 1914-1918*, chez Gallimard, collection « Découvertes ».

Après celle de « la violence » vient l'étude de « la croisade », où les historiens traitent de la fameuse question du consentement et de la mobilisation des nations, notamment des sciences et des savants. Bergson peut ici servir d'illustration lorsqu'il déclare le 8 août 1914 que *« la lutte engagée contre l'Allemagne est la lutte même de la civilisation contre la barbarie »*. Toujours soucieux de situer la Grande Guerre dans un temps historique plus long, les auteurs ne s'interrompent pas avec l'armistice.

La troisième partie de l'ouvrage présente les résultats d'une recherche en cours sur le deuil. *« Comment a-t-on souffert ? »* La question est crue mais elle se pose massivement avec la Grande Guerre. Si le deuil est d'une grande visibilité, comme en témoignent tant de monuments et de plaques, il semble pourtant que, progressivement, *« l'ostentation de la mort et du deuil »* soit de plus en plus inappropriée *« sous l'impact du massacre de masse »*. Malgré la multiplication des cérémonies publiques, les endeuillés n'adhèrent pas toujours à ces *« grands moments commémoratifs »*. L'absence du corps du soldat, resté d'abord sur le front ou non identifié, fait la spécificité et souvent le problème de bien des deuils de guerre. Dans le dernier numéro d'*Annales, Histoire, Sciences sociales* (janvier-février 2000, 256 p., 98 F [14,94 €], diff. Colin) consacré au « Corps dans la première guerre mondiale », coordonné par les mêmes auteurs, Stéphane Audoin-Rouzeau approfondit cette recherche en étudiant trois cas particuliers qui mettent *« en exergue l'importance extrême du corps de leurs proches pour les endeuillés de la Grande Guerre »*. Ces propos ouvrent assurément de nouvelles perspectives, même si certaines pistes restent à préciser : on voit encore mal comment les « cercles de deuil » établis par les auteurs pour la Grande Guerre se différencient de ces mêmes « cercles » en temps ordinaire.

Voilà donc une analyse dense, importante, aux larges horizons chronologiques mais aussi géographiques, qui refuse de participer à la trop populaire « victimisation » des acteurs.

Nicolas Offenstadt

★ A signaler aussi le numéro de février 2000 d'*Historiens et géographes* (nº 369, APHG, BP 6541, 75065 Paris Cedex 2, 554 p., 120 F [18,29 €]), qui consacre un dossier à la manière d'enseigner la première guerre mondiale dans différents pays, de la Chine au Canada en passant par le Sénégal, et rend compte d'une enquête sur la transmission de la mémoire de cette guerre dans l'enseignement secondaire.

Projection manquée

Dans un livre-entretien, l'historien tente de penser les enjeux du XXIe siècle. Sans convaincre

LES ENJEUX DU XXIe SIÈCLE
d'Eric J. Hobsbawm.
Entretien avec Antonio Polito,
Ed. Complexe, 224 p.,
95 F (14,48 €).

Au sortir du jolie succès de *L'Age des extrêmes*, Eric Hobsbawm récidive avec un livre d'entretiens dont l'intention proclamée est de *« tenter de dire quelque chose sur le prochain siècle »*. Formulation pleine d'humilité pour un exercice à hauts risques dans lequel on doit savoir gré à Hobsbawm de s'être aventuré. Après tout, s'il n'est pas d'historiens qui ne questionnent le passé à partir du présent, on peut conjecturer que la manière dont ils se représentent le futur modèle aussi leurs travaux. De fait, l'ouvrage est stimulant sur bien des points : les nouvelles caractéristiques de la guerre au XXe siècle, les voies et moyens d'une hégémonie américaine dont la grande force aura été de se présenter comme un modèle universel ; la mondialisation et ses limites ; les heurs et malheurs d'une gauche passablement malmenée par le XXe siècle, non sans que Hobsbawm loue Lionel Jospin pour mieux vouer Tony Blair aux gémonies ; la désaffection de nombre de citoyens pour l'exercice de droits démocratiques si chèrement conquis.

Pourtant, l'ouvrage déçoit : en lieu et place de la pensée démonstrative et nourrie des meilleurs auteurs qui caractérise ses livres, ils découvriront un entretien qui fait souvent figure d'exégèse ou d'explication de *L'Age des extrêmes* (Complexe, 1999) au point qu'échappe à son auteur, à la page 86, un malencontreux *« comme je tente de l'expliquer dans mon livre... »* qui clarifie les choses. Ainsi donc, le présent produit n'est pas un livre, un vrai livre. Cette conversation d'un bon niveau n'évite pas les tautologies. Témoin cette réflexion à propos de l'émancipation des femmes : *« Toute la question pour le XXIe siècle sera de dresser le bilan de ce qui a été accompli et de ce qui reste à faire... »*

Ces faiblesses sont d'autant plus fâcheuses que Hobsbawm est de ceux que leur érudition et leur compétence historienne autorisaient à réfléchir vraiment à l'apport de la discipline historique pour penser le futur. On attendait autre chose de lui que le constat navré que *« personne ne peut encore dire à quoi ressemblera l'Europe de 2020 »*. On eût aimé qu'il fût poussé dans ses retranchements lorsqu'il affirme, parlant de son petit-fils né en 1998 : *« Il n'aura aucun point de contact avec la vie de quelqu'un né en 1917. Trop d'événements se sont passés dans l'intervalle. »* Est-ce si sûr ? Les ouvrages de son grand-père, qui traite desdits événements, ne lui seront-ils d'aucun secours ?

Il advient heureusement que le feu roulant de la conversation réserve de bonnes surprises. Questionné sur l'événement supposé qui se serait produit le 12 octobre 1999 avec la naissance du six milliardième être humain, Hobsbawm saisit la balle au bond pour prendre la question à revers : qu'est-ce donc qu'un événement pour l'historien ? Qui décrète qu'un fait accède au statut d'événement ? Ce sont là de vraies et fortes questions qu'il eût été utile de creuser.

Reste un diagnostic exact : *« Rien ne fonctionne plus comme avant, et comme on pensait que cela fonctionnerait longtemps encore. »* Mais aussi une absence finale de perspective qui laisse songeur : *« Le futur est bien obscur. Aussi ne puis-je l'envisager avec beaucoup d'optimisme. »* Ce pessimisme, démenti par de nombreuses notations antérieures de l'auteur, a du moins le mérite de pointer une vérité : rien ne vaut une démarche mûrie, livrée quand elle a porté tous ses fruits. Aux *Enjeux du XXIe siècle*, il faut préférer son original, *L'Age des extrêmes*.

Laurent Douzou

Livraisons

● **LES COMPLICES D'HITLER,** de Guido Knopp
En retraçant successivement la biographie de six hauts dignitaires nazis (Herman Göring, Joseph Goebbels, Heinrich Himmler, Rudolph Hess, Albert Speer, Karl Dönitz), Guido Knopp, journaliste allemand né en 1948, tente d'illustrer les mécanismes qui rendirent Auschwitz possible. Avec une conviction ferme : si ceux qui sont nés après guerre ne sauraient être tenus pour responsables de l'Holocauste, ils sont comptables de la mémoire et de la lutte contre l'oubli. Un texte clair, bien informé et de lecture facile (éd Jacques Grancher, 318 p., 159 F [24,23 €]). **L. Do.**

● **LES JOURS SOMBRES. Le destin extraordinaire d'une Allemande antinazie,** de Fey von Hassel
Fille de l'ambassadeur d'Allemagne à Rome, Fey von Hassel mène une vie heureuse et insouciante. Quand Ribbentrop devient ministre des affaires étrangères, Ulrich von Hassel est limogé. Rentré en Allemagne, cet antinazi convaincu est du complot organisé le 20 juillet 1944 contre Hitler par Claus von Stauffenberg. Arrêté, jugé, il est pendu le 8 septembre 1944. Ce même mois, sa fille est arrêtée. Séparée de ses deux fils, elle connaît un chemin de croix qui la mène successivement au Stutthof, à Buchenwald et à Dachau. Libérée, elle parvient à retrouver ses enfants. Le récit qu'elle publie mêle des extraits du journal qu'elle tint jusqu'en avril 1939, une abondante correspondance, le journal de son père et un texte rédigé pour l'essentiel à chaud dans le courant de l'année 1945. Un livre émouvant qui permet de saisir sur le vif comment une famille antinazie de la meilleure société vécut les affres de la période hitlérienne (Denoël, 360 p., 140 F [21,34 €]). **L. Do.**

● **LA LIGNE DE DÉMARCATION EN BERRY-TOURAINE, 1940-1944. Contrôles et passeurs clandestins au cœur de la France,** de Jean-Claude Catherine
En attendant la somme d'Eric Alary, voilà une recherche de première main sur un phénomène curieusement délaissé alors qu'il est dans toutes les mémoires. On y voit comment *« l'effet frontalier joua à plein au cœur de la France »*. De part et d'autre de cette ligne de partage, fonctionnant comme un baromètre de la politique de collaboration, toute une vie tenta de s'organiser par le biais d'un système D relevant de la débrouillardise mais aussi d'une volonté de transgression. Le monde des passeurs clandestins – des occasionnels aux professionnels, des bénévoles aux profiteurs – est finement restitué jusque dans les drames noués par la délation et l'appât du gain. Des photos, découvertes à Koblenz, donnent à voir la quotidienneté mêlée de cette étrange interface. Il a bien existé une France de la ligne de démarcation. Une monographie foncièrement originale et passionnante (éd. Points d'Ænrage, Le Credi éd., 194 p. 165 F [25,15 €]). **L. Do.**

Chaque samedi avec
Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI
retrouvez
LE MONDE TELEVISION

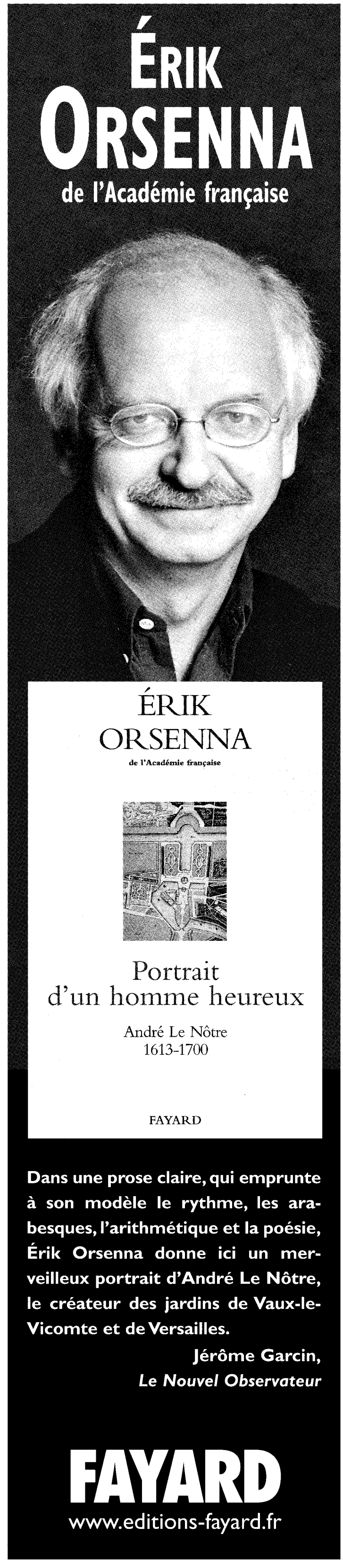

L'EDITION FRANÇAISE

● **Noir sur Blanc rachète Buchet-Chastel.** Les éditions Noir sur Blanc viennent d'acquérir, par le canal de leur holding Libella, le groupe français Buchet-Chastel-Pierre-Zech pour un montant non communiqué. Le groupe, qui réalise un chiffre d'affaires de 40 millions de francs (6 millions d'euros), se compose de Buchet-Chastel (racheté par Pierre Zech en 1995), des entités Le Temps apprivoisé (livres de loisirs créatifs, 40 titres par an) ; Le Sénevé et Lethielleux (ouvrages religieux) et Studio SM (producteur et diffuseur de musique religieuse et classique). Pierre Zech, soixante-huit ans, a simplement déclaré : *« Cela fait trente-huit ans que je fais ce métier. Je pensais qu'il était temps de me retirer. »* Quant à Vera Michalski, qui dirige Noir sur Blanc, elle souhaite faire *« revivre Buchet-Chastel et l'image qui était la sienne dans les années 50 »*. Outre la publication de nombreux titres de Lawrence Durrell, l'important fonds des éditions Buchet-Chastel comporte des ouvrages musicaux, mémoires et biographies. Par ailleurs, les éditions Noir sur Blanc sont en négociation pour le rachat de Wydawnictwo Literackie, prestigieuse maison d'édition polonaise, basée à Cracovie. Fondées en Suisse en 1986, installées en France en 1990, les éditions Noir sur Blanc comptent une centaine de titres au catalogue.

● **Gallimard entre dans Mango.** Gallimard s'apprête à prendre une participation de 35 % dans les éditions Mango. Créé en 1990, Mango, dont le chiffre d'affaires avoisine 105 millions de francs (16 millions d'euros), publie 320 titres par an et 13 revues. Présent dans le livre pratique et de jeunesse depuis 1991, Mango a fait en 1995 son entrée en littérature (Joëlle Losfeld, éditions Blanche...) et acquis en 1999 PEMF, les publications du mouvement d'éducation Célestin Freinet. Le rapprochement avec Gallimard vise une *« mise en commun du savoir-faire autour des écoles via les délégués de PEMF, qui pourront notamment défendre le nouveau secteur pédagogique de Gallimard »*, indique Hugues de Saint-Vincent, PDG de Mango. Il correspond aussi à une pérennisation des accords de diffusion-distribution, Mango étant distribué par Gallimard depuis 1991.

● **PUF : l'adieu à la coopérative.** Les Presses universitaires de France ont renoncé à leur statut de coopérative, lors d'une assemblée générale extraordinaire, mardi 25 avril. Les nouveaux statuts en société anonyme à directoire et conseil de surveillance ont également été adoptés. Ces changements s'inscrivent dans la restructuration qui a suivi la crise financière des PUF. L'ouverture du capital à Flammarion et à MAAF assurances fera l'objet d'une nouvelle assemblée générale le 25 mai. Les deux tiers du capital seront détenus par la société civile Libris, qui regroupe les anciens coopérateurs, des auteurs et des directeurs de collection. Le conseil de surveillance a également renouvelé pour six ans le mandat de Michel Prigent, comme président du directoire.

Gallimard prend le virage numérique

Rachat de Bibliopolis, entrée en Bourse d'une nouvelle filiale multimédia : Antoine Gallimard explique sa stratégie sur Internet

Gallimard change de siècle, en rachetant Bibliopolis, éditeur numérique spécialisé dans les sciences humaines. L'opération va servir de base à une nouvelle filiale, Gallimard numérique, qui pourrait être introduite en Bourse avant la fin de l'année (*Le Monde* du 22 avril). Elle s'accompagnera d'une nouvelle restructuration du capital de la maison mère qui doit renforcer le poids de la société familiale, Madrigall. Dans un entretien au *Monde*, le PDG des éditions, Antoine Gallimard, explique les raisons de ce choix stratégique.

« Pourquoi avez-vous racheté Bibliopolis ?

– Le but premier est d'entrer dans cette économie sur Internet, d'ouvrir notre maison à de nouveaux types de marché. L'opportunité de Bibliopolis nous a été présentée par des banquiers qui sont aussi nos actionnaires, Natexis et la Caisse des dépôts. Avec Bibliopolis, nous acquérons une boîte à outils qui a développé des logiciels performants et s'est spécialisée dans des offres professionnelles pour les écoles ou les bibliothèques. La société réalise un chiffre d'affaires de 25 millions de francs, avec un résultat équilibré. L'alliance entre notre patrimoine littéraire et le savoir-faire de Bibliopolis donnera naissance à une société qui s'appelle pour l'instant Gallimard numérique.

– On a parlé d'une valorisation de Bibliopolis de l'ordre de 80 à 100 millions de francs. Confirmez-vous ces chiffres ?

– On a même parlé de 120 millions de francs ! On est plutôt dans un chiffre légèrement inférieur aux hypothèses basses. Mais nous payons une partie en cash et l'autre en titres de la nouvelle société que nous allons créer.

– L'autre volet de l'opération portera sur le capital de Gallimard. Quelle en sera l'incidence ?

– Nos partenaires financiers souhaitent rendre leurs participations plus liquides. C'est normal. Une partie des actions de la BNP – environ 4 % – a été reclassée l'été dernier. Je ne souhaite pas mettre Gallimard en Bourse. L'édition ne s'y prête pas. Il y a trop de hauts et de bas. A chaque fois que nous devons restructurer le capital, comme cela s'est passé lors des retraits d'Einaudi et d'Havas, je cherche un système qui permet de renforcer Madrigall et notre indépendance. Nous proposerons à tous nos actionnaires une réduction de capital de Gallimard qui leur permettra d'entrer dans cette nouvelle filiale que nous souhaitons coter en Bourse. Gallimard sera bien sûr majoritaire dans la nouvelle société avec un pourcentage de l'ordre de 58 %.

– Quel calendrier vous êtes-vous fixé et quelle sera la valeur de Gallimard numérique ?

– Il faut d'abord constituer les équipes de Gallimard numérique, qui sera dirigé par Pierre Cohen-Tanugi, directeur général de Gallimard, et réaliser les opérations de réduction sur le capital de la maison mère. Cela devrait se dérouler avant l'été. Pour le passage en Bourse, la date n'est pas arrêtée. Nous visons la fin de l'année, mais cela dépend des marchés financiers. Le chiffre de 900 millions de francs avancé par *Le Figaro* me semble excessif. Celui que nous avons retenu est très inférieur. Nous voulons nous inscrire dans ces nouvelles activités sans que le coût financier en soit trop important.

– Quelles seront les activités de Gallimard numérique ?

– Nous devrons inventer des propositions éditoriales nouvelles. Jusqu'à présent, sur Internet, il y a beaucoup de tuyaux et peu de contenus. A côté de Bibliopolis, l'activité CD-ROM de Gallimard de même que celle des guides de voyage viendront dans cette nouvelle structure. Mon souhait est également de constituer un grand portail littéraire peut-être avec d'autres éditeurs indépendants. Enfin, nous étudions, dans le cadre de Gallimard-Bayard Jeunesse, le lancement sur Internet d'un magazine pour les jeunes, *Magado*.

Le modèle économique est lui aussi à construire. Aujourd'hui, ce qui touche le grand public est gratuit sur Internet. Mais il est possible, comme l'a fait Bibliopolis, d'aller vers des niches payantes, où nous pourrons proposer des collections comme « Découvertes ». Nous faisons le pari qu'une partie des services ne sera pas gratuite. C'est un pari, mais il vaut mieux investir maintenant que dans trois ans, lorsque les places seront beaucoup plus chères. Internet change le rôle de l'éditeur qui devient aussi un prestataire de services. Les régions peuvent exploiter nos guides, par exemple.

– Entre Internet et la Bourse, Gallimard est à un tournant de son histoire...

– L'électronique doit nous permettre de préserver nos contenus. Entre les chaînes de télévision et les réseaux, il ne faut pas que les éditeurs soient marginalisés. Encore une fois, il s'agit d'inventer de nouvelles formules pour éviter qu'Amazon, Alapage ou Fnac.com ne contrôlent seuls ce marché. Quand on saura utiliser Internet pour soutenir nos auteurs et en découvrir d'autres, nous aurons gagné notre pari. Nous avons un nouveau métier à apprendre. Je me rappelle mon grand-père qui disait : *"Il y a l'auteur et le libraire, moi je suis dans l'arrière-boutique."* Oui, cette époque-là est bel et bien révolue. »

Propos recueillis par Florence Noiville et Alain Salles

La structure du capital

● **Gallimard** est contrôlé par la holding familiale Madrigall, qui détient environ 60 % du capital. Les principaux actionnaires sont : la BNP (12 %), Natexis (9 %), Scholastic (3 %), Financière de Rothschild (2,85 %), la Macif (2,5 %), la Caisse des dépôts (2,2 %), le Comptoir des entrepreneurs (1 %) et la Cogepa (1 %). A l'issue de la nouvelle restructuration, Madrigall devrait atteindre les deux tiers du capital.

● **Madrigall** est une holding familiale créée en 1992, à l'issue du conflit au sein de la famille Gallimard. Antoine Gallimard en est l'actionnaire majoritaire, aux côtés d'autres membres de la famille, d'actionnaires historiques ou de proches.

Histoire en mémoire

Rarement les relations entre histoire et mémoire auront été aussi conflictuelles. Lancer dans ce climat un projet visant à rassembler en un même ouvrage le point de vue de l'historien et celui du témoin, pour parier sur leur complémentarité, voilà qui n'allait pas de soi. Avec ses trois titres déjà parus depuis la rentrée 1999, ce défi, la collection « Histoire à deux voix », que dirige l'historienne Sonia Combe, chez Albin Michel, a pourtant su le relever. Une réussite qui doit beaucoup à sa formule, originale : présenter chaque fois *« un récit autobiographique, un témoignage, une correspondance, un dossier d'archives »*, accompagné non pas de l'habituelle préface ou de la non moins classique postface, mais de *« la réflexion qu'il suscite chez un auteur contemporain »*. Des interventions qui permettent de resituer ces textes « bruts » dans leur temps et dans leurs lieux, mais qui, signées par Tzvetan Todorov, Alexandre Adler ou par l'écrivain Claire Etcherelli, acquièrent du coup le statut d'essais en soi. Là était la vraie bonne idée. Encore fallait-il pouvoir la décliner au fil de documents d'un exceptionnel intérêt historique, une recherche qui, souligne Sonia Combe, a pris plusieurs années.

Ainsi pour *La Fragilité du bien*, paru en novembre et consacré à un chapitre mal connu de la deuxième guerre mondiale : le sauvetage de la grande majorité des juifs de Bulgarie. Ce dénouement exemplaire, comment en restituer les enchaînements et à qui en attribuer le principal mérite ? se demande Tvzetan Todorov, auteur des *Abus de la mémoire* (Arléa), qu'on a plutôt l'habitude de lire aujourd'hui sur les crimes du communisme. Une tâche dont il s'acquitte avec application, dossier à l'appui : en l'occurrence un ensemble passionnant de textes de l'époque – lettres de protestation, interventions de l'Eglise orthodoxe, etc. –, mais aussi de souvenirs postérieurs aux faits, comme ceux, jusqu'à présent inédits en français, du député Dimitar Péchev, le seul en Europe à avoir risqué une action parlementaire pour s'opposer à la déportation des juifs. Sur un registre différent, le deuxième volume reste à la hauteur des ambitions affichées avec le témoignage d'un ancien officier de la Stasi, un des rares récits de cette précision sur le quotidien d'un « flic » de l'ex-bloc soviétique.

Licencié après la chute du Mur, celui-là reste convaincu d'avoir œuvré *« pour l'amour du peuple »*, une formule qui donne son titre à l'ouvrage. Désopilante confession qui trouve en Alexandre Adler un commentateur cruel et drôle. Quant au dernier-né de la collection, *Une femme russe dans le siècle. Journal de Evguenia Kisseliova* (1916-1991) paru début mars, le témoignage d'une femme du peuple en tous points étonnant qui, en Russie, passionne déjà linguistes et sociologues – il ne devrait pas passer inaperçu. *« Ce qui en fait plus qu'un document*, observe Claire Etcherelli dans un très beau texte, *ce qui la hausse au statut d'œuvre exceptionnelle et fourmillante, c'est d'abord* l'écrit *d'une femme que rien ne préparait à ce rôle ; c'est surtout que la vie d'Evguenia Kisseliova traverse et recoupe la vie et la mort de l'Union soviétique. »*

Mais ce projet n'entend pas se cantonner à l'Europe de l'Est. Au programme : les carnets du capitaine Vermeren relatant la prise de Madagascar (1895) ou encore le tout premier récit d'une esclave antillaise sur sa condition. Une collection dont l'intérêt, on le voit, tient aussi à ce qu'elle participe à ce mouvement de retour vers l'histoire d'en bas – celle des oubliés, des engloutis, des sans-visages.

Alexandra Laignel-Lavastine

A L'ETRANGER

● **ÉTATS-UNIS : trahison ou inspiration ?**
Les amis de l'écrivain Allan Bloom, l'auteur de *L'Ame désarmée, essai sur le déclin de la culture générale* (Julliard) – dans lequel il condamnait vigoureusement les ravages de la médiocrité des années 60 et défendait avec tout autant de rage et de passion les vertus de la culture classique – se sont émus outre-Atlantique à la lecture du dernier roman, *Ravelstein,* d'un autre écrivain tout aussi réputé pour son conservatisme, le Prix Nobel de littérature, Saul Bellow. Bloom et Bellow étaient amis, Saul Bellow avait préfacé l'ouvrage de Bloom. Mais dans *Ravelstein*, Bellow retrace l'amitié entre deux écrivains et il est clair que c'est de son amitié avec Bloom qu'il parle. Jusque-là, rien de bien étonnant. Sauf que Ravelstein est homosexuel sans le dire et meurt du sida, alors que Bloom est mort en 1992, d'un cancer du foie. Pour beaucoup, le roman n'est pas vraiment un roman, mais des Mémoires. Ils accusent Bellow de *« betrayal chic »*, de trahison chic. Bellow a avoué, dans un entretien accordé au *New York Times,* qu'il n'avait pas du tout eu l'intention de révéler quoi que ce soit sur Bloom, tout en ajoutant qu'il ne s'était pas rendu compte que parler de sida était un sujet aussi sensible et qu'il trouvait que les gens avaient une attitude digne du Moyen Age.

● **BICENTENAIRE**
La Bibliothèque du Congrès américain, qui possède le plus grand fonds de publication dans le monde, fête son 200e anniversaire. Elle dispose de quelque 119 millions d'ouvrages sur 850 kilomètres de rayonnages, dont 28 millions de livres et 53 millions de manuscrits, sans oublier un exemplaire original de la Bible de Gutenberg. Trois millions d'ouvrages sont consultables en ligne et sont l'objet de quelque 4 millions de transactions électroniques par jour.

● **ITALIE : dispute autour de la dépouille mortelle de Gadda**
Les villes de Rome et de Milan se disputent la dépouille mortelle de l'écrivain Carlo Emilio Gadda, l'auteur du *Pastis de la rue des Merles,* né à Milan en 1893 et mort à Rome en 1973. Selon ses dernières volontés, il aurait dû être enterré à Rome, au cimetière laïque mais fut enterré au grand cimetière de Prima Porta, à la périphérie de la capitale. Ce qui donne des arguments au maire de Milan (appartenant au parti de droite Forza Italia de Silvio Berlusconi), qui accuse Rome de l'avoir oublié. Mais la ville de Milan n'avait pas fêté le centenaire de sa naissance, en 1993. Le maire (de gauche) de Rome a refusé le transfert, arguant que Gadda a vécu à Rome, y a travaillé, y a écrit et y est mort.

● **ESPAGNE : bons chiffres de vente**
Un rapport du Gremio de Editores (la guilde des éditeurs) fait état de quelque 400 milliards de pesetas (plus de 15 milliards de francs, 2 millions d'euros) de ventes de livres pour 1999. Mais, compte tenu de l'inflation, l'augmentation en chiffres d'affaires atteint à peine 5 %. Par ailleurs, 4 % des éditeurs se partagent 70 % du chiffre d'affaires. La production est passée de 36 900 titres en 1988 à 52 493 en 1998, avec en particulier une augmentation en littérature de 43 % en dix ans et 20 % pour la littérature de jeunesse. Mais les éditeurs précisent qu'en fait il s'agit pour 40 % de rééditions. Ils s'inquiètent de voir que, face au nombre important de titres publiés, le nombre de lecteurs espagnols reste inchangé et surtout qu'un adulte sur deux ne lit jamais de livres. En revanche, le pays compte de véritables « dévoreurs de livres » qui achètent et lisent entre vingt et quarante livres par an.

● **SUCCÈS DE LA JOURNÉE DU LIVRE**
Comme chaque année, les Barcelonais ont fêté le livre, le 23 avril, pour la Sant Jordi, où la tradition veut que l'on offre des livres aux hommes et des roses aux femmes... et les libraires qui craignaient une moindre affluence en raison des vacances de Semaine sainte, ont été ravis : les chiffres de vente se sont maintenus autour de 3 millions de pesetas (environ 119 000 F, 18 000 €). En revanche, les fleuristes ont déploré une légère baisse des ventes. Peut-être parce que les femmes préfèrent les livres.

A NOS LECTEURS

● Contrairement à ce que nous annoncions, « Le Monde des poches » sortira bien avec « Le Monde des livres » du 5 mai et non du 12 mai.

AGENDA

● **LE 28 AVRIL. ÉDITION. A Paris,** La librairie des Presses universitaires de France organise une table ronde avec Jean-Yves Mollier et Antoine Compagnon autour de l'ouvrage collectif, *Où va le livre ?* (éd. La Dispute). A 18 heures, librairie des PUF, 49, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris.

● **LE 2 MAI. JOYCE. A Arles,** Denise Gence, accompagnée au piano par Jean-Marie Sénia, lira des extraits de *Stephen-le-héros*, de James Joyce (Association du Méjan, 13200 Arles, tél. : 04-90-49-56-78).

● **LE 6 MAI. MAUPASSANT. A Rouen**, un colloque international est organisé par les amis de Flaubert-Maupassant dans le cadre de la célébration du 150e anniversaire de la naissance de l'écrivain (Hôtel des Sociétés Savantes, 190, rue Beauvoisine, 76000 Rouen, tél. : 01-60-15-95-87).

● **DU 12 AU 14 MAI. TABLES. A Valence**, le festival Mémoires de tables sera l'occasion de débats, rencontres, lectures et spectacles en présence notamment de Franck Spengler et Huguette Bouchardeau (rens. : Centre social Louis-Jourdan, 26500 Bourg-lès-Valence, tél. : 04-75-43-36-57).

● **LES 13 ET 14 MAI. JARDINS. A Terrasson,** le Salon du livre des jardins « La plume et le râteau » proposera rencontres et débats en présence notamment de Jean Echenoz et Dominique Bourg (Centre culturel de Terrasson, 5, rue Marcel-Michel, 24120 Terrasson, tél. : 05-53-50-13-80).

● **LE 15 MAI. ART. A Paris,** la bibliothèque publique d'information propose un débat, animé par Fabrice Bousteau, sur le thème : « Edition d'art : les collections d'initiation », en présence de Bérénice Geoffroy-Schneiter, Alison M. Gingeras, Patrick Mauriès et Philippe Monsel (à 20 h 30, BPI, petite salle, rue Saint-Martin, 75004 Paris, tél. : 01-44-78-46-41).

● **LE 15 MAI. ACTION. A Paris,** la Bibliothèque publique d'information propose un débat, animé par Maurice Tournier, sur le thème : « Le langage : ancrage et pierre d'achoppement du politique. "Des mots à l'action" » (à 19 h 30, BPI, petite salle, rue Saint-Martin, 75004 Paris, tél. : 01-44-78-44-49).

● **DU 15 AU 28 MAI. IMAGINAIRE. A Givors,** le Festival de la littérature et du cinéma fantastique et de science-fiction, organisé par les éditions Naturellement, la revue *Phénix* et la mairie de Givors, sera l'occasion de rencontres, débats et projections (Rens. : hôtel de ville, place Henri-Barbusse, 69700 Givors, tél. : 04-72-49-18-18).

FRANÇOIS VALLEJO
PIROUETTES DANS LES TENEBRES
« Un festival de galets jetés à la surface de l'eau qui ne cessent de ricocher. On boit beaucoup de chablis, ce qui délie les langues et ouvre les yeux. »
A. ROLLIN, Le Canard enchaîné
ÉDITIONS Viviane Hamy

Chaque samedi avec Le Monde DATÉ DIM./LUNDI
retrouvez LE MONDE TELEVISION

alapage.com
www.alapage.com
2 millions de titres*
Pour trouver le livre dont vous avez envie.
*1 000 000 de titres anglais + 700 000 titres français + 300 000 titres espagnols